

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE

STATUTS

ARTICLE 1^{er} — Il est institué à Sousse, sous le nom de Société Archéologique de Sousse, une association dont le but est de grouper toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire du pays, à ses ruines et au développement de la région du Sahel. Cette Société aura pour objectif de faire mieux connaître la région et d'y attirer des visiteurs en aménageant et en protégeant les ruines qui contribuent si puissamment à son pittoresque.

Dans ce but la Société agira par les moyens suivants :

1- Fonder une Bibliothèque;

2- S'intéresser au développement du Musée municipal par le concours matériel et moral de ses membres, favoriser de toutes ses ressources l'entretien et la conservation des monuments historiques, antiques ou arabes, de la Région de Sousse et signaler à l'administration compétente tous les actes de vandalisme qui pourraient être portés à sa connaissance, grâce à la surveillance vigilante de ses membres ;

3- Publier un Bulletin où il sera brièvement rendu compte des séances, de toutes les découvertes faites dans la région et des événements l'intéressant au point de vue archéologique ;

4- Affecter tous les fonds non employés au Bulletin ou à la correspondance, à l'acquisition d'objets pour le Musée, ou autant que possible à l'exécution d'une fouille poursuivie d'une manière continue dans un des grands monuments de l'antique Hadrumète ou de ses environs ;

5- Organiser :

- (a) Des réunions au Musée ;
 - (b) Des conférences relatives à un sujet archéologique;
 - (c) Des promenades à Sousse et dans les environs immédiats de la ville chaque fois qu'une étude ou une trouvaille intéressante y sera faite;
 - (d) Des visites aux fouilles effectuées dans la région;
 - (e) Des excursions aux ruines si nombreuses et si intéressantes de toute la contrée;
- 6- Echanger le Bulletin avec celui des autres Sociétés africaines ou archéologiques.

ART. 2. — La Société comprend :

- 1- Des membres d'honneur;
 - 2- Des membres actifs. Ceux des membres actifs qui auront participé à la formation de la Société prendront le titre de membres fondateurs et mention en sera faite sur la liste des sociétaires.
 - 3- Des membres correspondants.
- Tous ces membres peuvent assister aux assemblées générales.
En outre, dans certaines réunions ou excursions, les membres d'honneur ou actifs seront autorisés à se faire accompagner d'une ou plusieurs personnes de leur famille.

ART. 3. — Seront admis comme membres actifs les personnes habitant Sousse ou qui désireraient jouir de tous les avantages conférés à la Société, présentées par deux membres et agréées par le Comité.

Tout membre correspondant qui vient à habiter Sousse devient membre actif pour l'année suivante.

Les membres actifs paient un droit d'entrée de 5 francs et une cotisation semestrielle de 6 francs, exigible d'avance.

Les membres actifs pourront user de la bibliothèque dans des conditions qui seront fixées par un règlement spécial et seront autorisés, chaque fois qu'ils le demanderont à Monsieur le Conservateur, à visiter le Musée, en dehors des heures où il est ouvert au public; ils auront l'entrée libre des fouilles ou chantiers d'exploration que la Société pourrait ouvrir.

Pourront être membres correspondants les personnes n'habitant pas Sousse qui désireront recevoir le Bulletin et être en communication avec la Société.

Elles devront être agréées par le Comité et auront à payer une cotisation de 6 francs. Tout membre actif qui vient à quitter Sousse

reste actif ou devient correspondant à son choix. Tout membre démissionnaire est tenu au paiement de l'année courante.

Tout refus de paiement de la cotisation pendant un an entraînera la radiation du sociétaire.

Les membres actifs assistent, avec voix délibérative, à toutes les assemblées générales de la Société.

ART. 4. —L'assemblée générale des membres actifs choisit dans son sein et nomme, à la majorité des suffrages exprimés, un bureau composé comme suit :

- 1° un Président,
- 2° deux Vice-présidents,
- 3° un Secrétaire Général,
- 4° un Trésorier,
- 5° un Bibliothécaire.

Le *Président* a la Direction des Travaux de la Société: il se met en relation avec les Sociétés savantes, reçoit les ouvrages imprimés ou manuscrits adressés à la Société et les demandes d'admission.

Il réunit le Bureau et le Comité chaque fois qu'il le juge utile.

Il maintient l'ordre dans les assemblées; il a voix prépondérante en cas de partage dans les délibérations.

Il signe la correspondance et autorise les dépenses dans le cas d'urgence, sauf à en rendre compte au bureau dans la plus prochaine séance.

Il est membre de toutes les Commissions. Il porte la parole en toute occasion au nom de la Société.

Les *Vice-présidents* remplacent le Président absent, par ancienneté d'âge.

Le *Secrétaire Général* rédige les procès-verbaux des séances et les signe avec le Président. Il peut signer la correspondance par délégation du Président. Il soumet au visa du Président les pièces des dépenses. Il tient les registres relatifs aux travaux de la Société en la forme arrêtée par le bureau et présente chaque année, en assemblée publique, le compte-rendu des Travaux de la Société. Il présente chaque année à la Société un état des ouvrages, objets mobiliers, remis à la Société. Il peut s'adjoindre un ou plusieurs secrétaires pris dans le Comité et agréés par ce dernier.

Le *Bibliothécaire* est détenteur des livres qui lui sont remis par le Secrétaire Général. Il gère la bibliothèque, conformément à un règlement adopté et signé par le Bureau.

Le *Trésorier* est chargé du recouvrement des cotisations et du paiement des dépenses de la Société; il ne peut effectuer aucune dépense sans le visa du Président.

Il tient un registre des recettes et des dépenses et rend des comptes tous les ans, et plus souvent, si le cas l'exige, au bureau qui les vérifie et les arrête.

Les membres du bureau seront élus chaque année, mais peuvent être réélus. En cas de démission ou de départ de l'un d'eux, ses collègues pourvoiront à son remplacement jusqu'à la prochaine élection.

Le *Bureau* a la gestion de toutes les affaires intérieures de la Société. Il ordonne les dépenses, règle les dépenses et les recettes, reçoit et arrête le compte du Trésorier.

Il a la haute surveillance des archives, de la bibliothèque et des collections. Il nomme les membres du Comité d'études.

Le Bureau ne peut délibérer si quatre membres au moins n'assistent à la séance.

ART. 5. — Il est formé un Comité d'Etudes composé des membres du bureau et d'autres sociétaires choisis par ces derniers.

Le *Comité d'Etudes* règle tout ce qui a trait aux publications, collections, réunions, excursions, conférences, fouilles, acquisitions, recherches scientifiques, etc.

Toutes ses décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages. En cas de partage, la voix du Président compte pour deux.

ART. 6. — Tous les votes devront toujours, sur la demande même d'un seul des membres appelés à voter, avoir lieu au scrutin secret.

La Société se réunit en assemblée générale, pour l'élection du bureau et la reddition des comptes, dans la première quinzaine de Janvier de chaque année.

Elle tient annuellement une séance publique, dont elle détermine l'époque, et qui est destinée au résumé des travaux exécutés pendant l'année, à la nécrologie des membres décédés, à une lecture désignée par le Comité d'Etudes.

ART. 7. — Sont Présidents d'honneur de droit :
Monsieur le Résident Général de France, à Tunis,
Monsieur le Général, Commandant la Division d'occupation,
Monsieur le Directeur du Service des Antiquités Tunisiennes.

Le Comité peut conférer, après délibération, le titre de membre d'honneur aux personnes qui, par leur situation éminente, leur grande notoriété, leur influence, ou les services rendus, lui paraissent mériter cette distinction.

Les membres d'honneur ne paient aucune cotisation, à moins qu'ils ne se fassent inscrire comme membres actifs ou correspondants ; ils ont les mêmes droits que les membres du Comité.

ART. 8. — Toute personne qui versera une première somme de cent francs sera membre bienfaiteur.

Toute personne qui, en outre, versera cent autres francs sera également inscrite sur la liste des Bienfaiteurs de la Société et dispensée de la cotisation habituelle.

Il en sera de même de toute personne qui aura rendu des services éminents à la Société, en favorisant des recherches.

ART. 9. — La Société peut, au scrutin secret et à la majorité des voix, la moitié au moins des membres actifs prenant part au vote, prononcer l'exclusion d'un membre pour indignité.

ART. 10. — En cas de dissolution de la Société, sa bibliothèque et ses archives seront déposées à la Municipalité de Sousse; les fonds disponibles seront déposés au Crédit foncier et agricole d'Algérie ou à un autre établissement de Crédits.

Si dans le délai de cinq ans de la dissolution, une autre Société scientifique ou littéraire se fonde à Sousse, elle pourra se faire remettre ces dépôts dans le courant de la deuxième année de son existence et devra, dans ce cas, inscrire la Société Archéologique de Sousse en tête de la liste de ses membres, comme bienfaiteur.

A défaut de reconstitution, à Sousse, d'une nouvelle Société scientifique ou littéraire, la bibliothèque, les collections, les archives et les fonds déposés seront acquis à la commune de Sousse qui devra les affecter ou les déposer au Musée Municipal, sous une forme perpétuant publiquement le nom de la Société légataire.

Sousse, le 17 Avril 1903.

Le Secrétaire Général,

GOUVET

Le Président,

D^r CARTON

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Des difficultés imprévues ayant surgi au moment de l'établissement de la liste des membres, plusieurs erreurs ou omissions s'y sont glissées, dont les principales sont rectifiées ci-dessous :

Présidents d'Honneur :

Changement. — A la 3^e ligne M. GAUCKLER, Directeur des Antiquités et des Arts.

Membres Actifs

Additions. — MM. CALLEY DE ST PAUL, O. ✱, I. ☉, Colonel commandant le 4^e Régiment de Tirailleurs Algériens.

GAUCKLER, O. ✱, J. ☉, Président d'Honneur, Correspondant de l'Institut.

BERTRAND, Sous-Intendant Militaire, bibliothécaire.

DESAINT DE MARTHILLE, ✱, Lieutenant-Colonel du 4^e Régiment de Tirailleurs Algériens.

BATUT, ✱, Médecin Major de 1^{re} classe, Chef de l'Hôpital Militaire, Sousse.

BERTIN, ☿, (Propriétaire), employé au Musée.

D'ELIE HABIB JOSEPH (M. F.).

Radiations. — MM. HABIB JOSEPH (M. F.).

BOCOGNANO (porté par erreur).

Membres Correspondants

Additions. — MM. ESPÉRANDIEU, ✱, I. ☉, Membre d'honneur.

HANNEZO, ✱, I. ☉ Capitaine au 4^e Tirailleurs.

MICHAUX-BELLAIRE, ☿, Secrétaire du Contrôle à Kairouan.

PRADÈRE, I. ☉.

MONNIER, A. ☉. Lieutenant au 4^e Régiment de Tirailleurs Algériens à Kairouan.

Changement. — M. GESSARD ✱, Pharmacien-Major en retraite, 23, rue de Tourville, Paris.

Comité d'Études

Additions — MM. MANIGOLD.

BERRA.

Liste des Membres de la Société Archéologique de Sousse

Présidents d'Honneur ⁽¹⁾

M. le Ministre, Résident Général	Tunis
M. le Général Commandant la Division d'Occupation	—
M. le Directeur des Antiquités et des Arts	—

Membres d'Honneur

MM. BOISSIER (Gaston), C. *, I. ☉, Secrétaire perpétuel de l'Académie française.	Paris
CAGNAT (R.), O. *, I. ☉, Membre de l'Institut.	Paris
CALLEY DE ST PAUL (Colonel), O. *, I. ☉, Commandant le 4 ^e Tirailleurs.	Sousse
DE DIANOUS (F.), A. ☉, Contrôleur civil.	—
DELATTRE (R. P.), *, I. ☉, Curé Archiprêtre.	Carthage
ESPÉRANDIEU, (le Capitaine), *, I. ☉, Correspondant de l'Institut.	Paris
GSELL, *, I. ☉, Correspondant de l'Institut, Professeur de Lettres au Lycée d'Alger.	Alger
HÉRON DE VILLEFOSSE, C. *, I. ☉, Membre de l'Institut, 37, rue de Bellechasse.	Paris Vanves (Seine)
ROBERT, *, A. ☉, Vice-président délégué de la Municipalité.	Sousse
TERRILLON (le Général), C. *, Commandant la Subdivision.	—

Bureau

MM. CARTON (le Docteur), <i>Président</i> ,	Sousse
GRESSE (F.), <i>Vice-président</i> ,	—
PETIT, <i>Vice-président</i> ,	—
GRELLET (F.), <i>Trésorier</i> ,	—
GIORGI, (Commandant) <i>Secrétaire général</i> ,	—
RIETMANN, <i>Secrétaire général adjoint</i> .	—
BERTRAND, <i>Bibliothécaire</i> .	—

(1) M. F. membre fondateur; H. membre d'honneur. — En cas d'inexactitude ou d'omissions dans cette liste, on est prié d'en aviser M. le Secrétaire général.

Membres chargés de missions spéciales




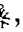

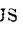



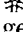


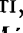
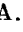
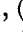


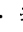
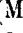
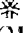

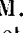
MM. NESTLER (H.), membre du Comité d'études, chargé de l'Album historique de Sousse.	Sousse
RIETTMAN (Ed.), membre du Comité d'études, chargé de la collection d'empreintes, d'intailles, camées, cachets, etc.	—

Comité d'Etudes

MM. BERTIN.	Sousse
BRAY (de).	—
CHEVY (F.).	—
CONSTANT.	—
CORDIER.	—
COUVE.	—
DEMEURE.	—
DINCHER.	—
DUBOS (F.).	—
DUHAR.	—
GOUVET.	—
GRANGE.	—
LAMBERT.	—
LEYNAUD (F.) (abbé).	—
MAILLET.	—
MATTEÏ.	—
MOREL.	—
NESTLER (H.).	—
ORDIONI.	—
SIGNORETTY.	—
VIOLLET.	—
ZURETTI.	—

Membres Actifs





MM. ARGAUT (M. F.), Receveur des Contributions Diverses.	Sousse
ARTÉSI, Entrepreneur.	—
ANGÉ, ✱, Capitaine d'habillement au 4 ^e Tirailleurs.	—
BALZAN (M. F.), Industriel.	—
BARRAL, Directeur du Comptoir d'Escompte.	—
BATUT, ✱, Médecin Major de 1 ^{re} classe.	—
BÉARD, ✱, Capitaine adjt-Major au 4 ^e Tirailleurs.	—
BERRA, Papetier.	—
BERTIN, (Propriétaire), employé au Musée.	—
BERTRAND, Sous-Intendant Militaire	—

MM. BOCOgnANO, Entrepreneur.	Sousse
BOUBY, Administrateur de la Société Sfax-Gafsa.	—
BRAY (de),  , A.  , Capitaine adj ^t -Major au 4 ^e Tirail- leurs.	—
CARTON (le Dr),  , I.  , <i>Président</i> , Médecin-Major de 1 ^{re} classe au 4 ^e Tirailleurs.	—
CHEVY (M. F.), Chef de Section à la C ^{ie} Bône-Guelma.	—
COMBAZ, I.  , Inspecteur de l'Enseignement primaire	--
CONSTANT, Commis principal des Ponts et Chaussées.	—
CORDIER, Juge suppléant.	—
COUVE, Juge d'Instruction.	—
DANINOS, Avocat-Défenseur.	—
DAUPHIN (M. F.) Chef de Service des Ports Tunis-Sousse- Sfax.	—
DE DIANOUS (M. F.), A.  , Contrôleur, Vice-Consul de France.	—
DEMEURE, A.  , Propriétaire.	—
DEVALOIS (M. F.), A.  , Receveur des Postes et Télégraphes.	—
DINCHER,  , Capitaine au 4 ^e Tirailleurs.	—
DELBREL,  , Capitaine Commandant la C ^{ie} du Train des Equipages.	—
DOLLÉANS,  , Chef de Bataillon au 4 ^e Tirailleurs.	—
DUBOS (M. F.), Chef de district à la C ^{ie} Bône-Guelma.	—
DUPEYRON, Commis des Postes.	—
DUHAR, A.  , Officier d'Administration du Génie.	—
FALCONETTI,  , Capitaine au 4 ^e Tirailleurs.	—
FORGET, Médecin Aide-Major au 4 ^e Tirailleurs.	—
GALTIER, Entrepreneur ferblantier.	—
GALLINI, A.  , Avocat-défenseur.	—
GAUCKLER, (H.),  , I.  , Directeur des Antiquités et Arts du Gouvernement Tunisien.	Tunis
GAUDIOZ Jean, A.  , Négociant.	Sousse
GENET, Photographe.	—
GHEZ (M. F.), Secrétaire-Interprète de la Municipalité.	—
GIORGI, O.  , <i>Secrétaire général</i> , Chef de bataillon en retraite.	—
GOBERT, Conducteur des Ponts et Chaussées.	—
GOUTTENOIRE, Directeur des Usines du Sahel.	—
GOUVET, (M. F.) A.  , Architecte-voyer.	—
GRANGE,  , A.  , Lieutenant au 4 ^e Tirailleurs.	—
GRELLET (M. F.), <i>Trésorier</i> , Directeur du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.	—
GRESSE (M. F.), A.  , <i>Vice-président</i> , Ingénieur des Ponts et Chaussées.	—

MM. GRILLET, ☀, Capitaine trésorier au 4 ^e Tirailleurs.	Sousse
HABIB Joseph (M. F.)	—
KRAFT, A, ☀, Avocat-défenseur.	—
KUNTZ, Mécanicien constructeur.	—
LAMBERT (le Dr), (M.F.) Propriétaire.	—
LAVIT, propriétaire du Grand Hôtel.	—
LEFRONT, ☀, A. ☀, Capitaine en retraite	—
LEYNAUD (abbé) (M. F.), Aumônier militaire.	—
MAILLET, Lieutenant au 4 ^e Tirailleurs.	—
MANGIAPANELLI (R.), Gérant du Cercle Militaire.	—
MANIGOLD, Officier d'Administration d'Artillerie.	—
MARINO (J.), Entrepreneur.	—
MATTEI, Chef de district à la C ^e Bône-Guelma	—
MÉDINA, Commis à la reecette municipale.	—
MESTIRI (Mohamed El), Jardinier municipal en chef.	—
MOREL, ☀, Capitaine d'Artillerie.	—
NESTLER (M. F.), Négociant.	—
NOGUÉ, Lieutenant au 4 ^e Tirailleurs	—
ORDIONI, ☀, A. ☀, Capitaine au 4 ^e Tirailleurs.	—
PARIENTE (N.), Négociant.	—
PEIRON, A. ☀, Juge au Tribunal mixte.	—
PETIT (M. F.), <i>Vice-président</i> , A. ☀, Publiciste,	—
PIHAN, Piqueur à la Voirie.	—
PILLOT, Propriétaire de l'Hôtel de France.	—
RECURT (L.) (M. F.) Entrepreneur.	—
RIETMANN, <i>Secrétaire général adjoint</i> , Négociant.	—
M ^{me} RIETMANN.	—
MM. ROBERT (H), ☀, A. ☀, <i>Vice-président</i> de la Municipalité.	—
ROLLET, Horloger.	—
SIGNORETTY, Négociant.	—
SUSINI, Greffier de la Justice de Paix.	—
TAIEB DJELLOULI, ☀, A. ☀, Gouverneur.	—
TAILLARD, Interprète traducteur, du Tribunal mixte	—
TARDIEU, ☀, Chef de Bataillon au 4 ^e Tirailleurs.	—
TERRAS (A.), Fontainier.	—
TERRAS (R) Employé de Commerce.	—
VALLÉ, Chef de gare.	—
VIDAL, Directeur de l'Ecole laïque.	—
VIOLLET, * A. ☀, Lieutenant au 4 ^e Tirailleurs.	—
ZURETTI, Chef de district à la C ^e Bône-Guelma	—

Membres Correspondants

MM. ANTOINE, Entrepreneur.	Mahdia
BEL, Ingénieur Inspecteur de la voie à la Cie Bône-Guelma	Tunis
BÉNARD, Chef de district à la Cie Bône-Guelma.	Enfilaville
CÉYTAUX, Régisseur du domaine de l'Enfida.	—
CÉYTAUX (Achille), Entrepreneur.	—
CARTON (A), propriétaire, 20, Rue d'Antin.	Lille
DEYROLLES (le docteur), Médecin aide-Major, 4 ^e Bataillon d'Infanterie légère d'Afrique.	Fondouk Djedid
DRAPPIER, Secrétaire de la Direction des Antiquités et des Arts.	Tunis
DUBIEZ, Receveur des Domaines.	Kairouan
DURANCEL, Conducteur des Ponts et Chaussées.	Mahdia
EMMANUELLI, Curé.	Enfidaville
ESPÉRANDIEU (Capitaine) ✱, I. ☉, Directeur de la Re- vue épigraphique, Correspondant de l'Institut, 37 rue de Bellechasse.	Paris
GEORGE, Ingénieur Chef du Service de l'Exploitation à la Cie Bône-Guelma.	Tunis
GESSARD, ✱ Pharmacien-Major en retraite, 23, avenue de Tolourville.	Paris
GROUVEL, Capitaine d'Artillerie, Inspecteur d'armes.	Tunis
GOURGÜECHON, Ingénieur des mines.	—
GOUVET (Charles), Chef de Section à la Cie Sfax-Gafsa.	Sfax
HALLOIN, Chef de gare.	Kalaâ-Srira
HANNEZO, Capitaine au 4 ^e Tirailleurs.	Bizerte
HENRY, A ☉ Lieutenant au 4 ^e Tirailleurs.	—
JACQUES, Lieutenant au 4 ^e Tirailleurs.	Kairouan
JOANNE, Lieutenant au 4 ^e Tirailleurs.	Bizerte
KYNDT (de), Lieutenant au 4 ^e Tirailleurs.	Bizerte
LE CANNELLIER, Avocat.	Valognes
MAUMENÉ, ✱, I. ☉, Major au 4 ^e Spahis.	Sfax
MICHAUX-BELLAIRE, Secrétaire du Contrôle.	Kairouan
MOCQUERIS (Paul), Ingénieur Adjoint à la Construction à la Cie Bône-Guelma.	Tunis
MONNIER, Lieutenant au 4 ^e Tirailleurs.	Kairouan
MONTALIER, ✱, Capitaine au 4 ^e Tirailleurs.	—
MONTLEZUN, O. ✱, I. ☉, Colonel en retraite, 15, rue de Montparnasse.	Paris
NOVACK, Négociant.	Mahdia
OBRECHT, Négociant, 10, rue de Hollande.	Tunis
PALLARY, Instituteur à Eckhmül.	Oran
PAPIER, ✱, I. ☉, Président de l'Académie d'Hippone.	Bône

MM. PERRIQUET, Colon.	Teboursouk
PIN, Conducteur adjoint des Ponts et Chaussées.	Monastir
PRADÈRE, A.  , Architecte Conservateur du Musée.	Bardo
QUINTARD, stagiaire	Enfidaville
RAFFIN, Inspecteur de la traction au chemin de fer du Nord.	Amiens
RENAULT, Officier d'administration du Génie.	La Goulette
ROBIN, Conducteur des Ponts et Chaussées.	Enfidaville
SADOUX,  , I.  , Inspecteur des Antiquités et des Arts.	Tunis
SUREAU, huissier.	—
THOMAS, Propriétaire.	—
M ^{me} THÉLU, 17, Boulevard Mariette.	Boulogne s/mer
MM. TROUILLET (le docteur), Médecin municipal.	Kairouan
VEILLON (docteur),  , Médecin à la C ^{ie} Touache.	Marseille
VILLARET, Comptable.	Enfidaville

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

ACCORDÉES AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Pendant le 1^{er} semestre 1903

LÉGION D'HONNEUR

Officier

M. R. CAGNAT, Membre de l'Institut;

Chevalier

M. GSELL, professeur à l'École Supérieure des Lettres d'Alger, inspecteur des monuments historiques de l'Algérie;

Officier de l'Instruction publique

M. COMBAZ, Inspecteur de l'Enseignement à Sousse;

Officiers d'Académie

M. TAIEB DJELLOULI, Gouverneur de Sousse,

M. DEVALOIS, Receveur des Postes à Sousse,

M. VIOLLET, Lieutenant au 4^e Régiment de Tirailleurs à Sousse,

M. DUHAR, Officier d'administration du Génie à Sousse.

MÉRITE AGRICOLE

Chevaliers

M. GALLINI, avocat-défenseur à Sousse,
M. NESTLER, Secrétaire de la Chambre Mixte du Centre, à Sousse.

NICHAN-IFTIKAR

Grand-Officier

M. ROBERT, vice-président, de la Municipalité de Sousse.

Commandeurs

M. BALZAN, conseiller municipal de Sousse,
M. PARENTE, conseiller municipal de Sousse,

Officiers

M. DAUPHIN, Chef de Service à la C^{ie} du Port à Sousse,
M. CHEVY, chef de section à la C^{ie} des Chemins de fer B.-G. Sousse.

DRAGON DE L'ANNAM

Officier

M. DE BRAY, capitaine adjudant-major au 4^e Régiment de Tirailleurs Algériens, à Sousse.

Chevalier

M. VIOLLET, Lieutenant au 4^e Régiment de Tirailleurs Algériens, à Sousse.

Médaille d'Honneur en Bronze

M. CÛYTAUX, Régisseur du Domaine de l'Enfida, pour acte de dévouement.

Le Secrétaire général,

C^t GIORGI.

Le 10 décembre 1902, sur l'initiative de M. le Docteur Carton, Médecin-Major de 1^{re} classe au 4^{me} Régiment de Tirailleurs, à Sousse, arrivé tout récemment de France, et de M. Gouvet, depuis plusieurs années conservateur du Musée Municipal, dix-neuf personnes se réunirent, à 5 heures du soir, dans une des salles de la Municipalité, pour tenter la création d'une Société Archéologique.

Ces personnes étaient :

MM. ARGAUT, BALZAN, CHEYY, CARTON, DAUPHIN, DE DIANOUS, DEVALLOIS, DUBOS, GHEZ, GOUVET, GRELLET, GRESSE, HABIB, LAMBERT, LEYNAUD, NESTLER, PERRUT, PETIT, RECURT.

Elles résolurent de former une Société dont le but était, dit le procès-verbal de cette réunion, de grouper tous ceux qui, plus ou moins directement, s'intéressent à l'histoire du pays, à ses ruines et au développement de la région du Sahel.

M. le Docteur Carton qui, en sa qualité de militaire n'assistait à cette réunion qu'à titre consultatif, développe le programme que la future Société aurait à remplir. Puis, il est donné lecture des statuts et décidé que les autorisations nécessaires seront demandées. M. Gouvet, comme président, et M. Ghez, comme secrétaire, forment un bureau provisoire.

C'est le 26 Décembre 1902, que fut reçu l'arrêté ministériel, en date du 19 décembre 1902, autorisant la formation de la Société.

Par une dépêche en date du 7 février 1903, le Ministre de la Guerre autorise les militaires de tous grades à faire partie de la dite Société.

Le 27 février 1902, les 17 membres qui s'étaient réunis, une première fois, et auxquels d'autres adhérents s'étaient joints, se constituèrent en assemblée générale.

Assemblée générale du 29 Février 1903.

Etaient présents :

MM. ARGAUT, BALZAN, BERTRAND, BERRA, BERTIN, DE BRAY, D^r CARTON, CHEVY, DEVALOIS, DEMEURE, DUBOS, DUHAR, GALTIER, GOUVET, GRELLET, GIORGI, GAUDIOZ, D^r LAMBERT, ABBÉ LEYNAUD, MARINO, EL MESTIRI, MOREL, MATTEI, MICHAUD, ORDIONI, PETIT, PIHAN, PILLOT, RECURT, ROLLET, RIETMANN, SIGNORETTY, SUSINI, TERRAS, VALLÉE, VIOLLET ET ZURETTI.

Le Bureau provisoire fait immédiatement procéder à la nomination du Bureau définitif pour l'année 1903, puis M. Gouvet cède le fauteuil de la présidence à M. le Docteur Carton, qui, au nom des membres présents, adresse des remerciements au Bureau provisoire, remercie la Municipalité de vouloir bien lui prêter un local, et prononce une allocution dans laquelle il expose le but et le programme de la Société.

Extraits des procès-verbaux des réunions.

27 Février 1903. — Il est donné lecture d'une lettre de M. S. Reinach, répondant à une demande de M. le Président de la Société relativement aux papiers de Daux, et en particulier à ceux d'entre eux ayant trait aux relevés et aux fouilles que le célèbre ingénieur a faits à Sousse.

« Tissot avait, écrit M. Reinach, de son vivant, remis les papiers de Daux à Hérisson, qui est mort depuis au Dahomey, je crois ». Dans la *Géographie comparée* de Tissot (T. II, p. 795), il est dit, en outre, que les plans de Carthage, Utique, Hadrumète, ont été vendus à Londres le 1^{er} Juin 1886.

A ce propos, M. le Président ajoute que les recherches qu'il a faites depuis six mois qu'il est à Sousse, ne lui ont pas permis de relever quelque trace des deux enceintes phéniciennes et romaines que cet auteur avait retrouvées. Il fait remarquer d'ailleurs que tous ceux qui ont étudié Sousse après Daux, et en particulier M. le Capitaine Hannezo, dans l'étude très intéressante qu'il a publiée de la question, ont fait, au sujet des assertions de Daux, les plus grandes réserves.

Le seul édifice dont l'identification faite par ce dernier ait été reconnue exacte est le cirque.

Le monument appelé Hadjar Maklouba ne semble pas avoir été un théâtre, malgré l'existence d'un mur demi circulaire qui a pu induire en erreur. Des fouilles importantes d'ailleurs devraient être faites en ce point.

5 Mars, — M. le Commandant Giorgi expose qu'il a vu, il y a plusieurs années, au Nord-Est de Hammam-Soussa, près de Sidi Kantaoui, une vaste construction antique qu'il serait peut-être intéressant d'étudier et il attire sur cette construction l'attention des Membres de la Société. Aucun des assistants ne connaissant cette ruine, plusieurs des Sociétaires décident d'aller la visiter.

Revenant sur les monuments de l'antique Hadrumète dont il a été question précédemment, M. le Président expose le résultat des fouilles qu'il a faites, de concert avec M. Gouvet, au lieu dit Hadjar Maklouba et au cirque. Il se propose de commencer le dégagement de ces monuments et émet, à ce propos, le désir que la Municipalité de Sousse puisse acquérir le terrain où s'élèvent ces monuments, de manière à doter la ville de quelques ruines intéressantes. A vrai dire, celles dont il est question paraissent assez détruites et ne donneront pas un ensemble remarquable par son architecture. Mais on pourra certainement y voir un plan de monument s'élevant à plus de 2 mètres au-dessus du sol. La symétrie des lignes et l'intérêt que prendront les visiteurs à en saisir le sens justifieraient certainement quelques travaux de déblaiement.

Les masses énormes et si pittoresques de l'Hadjar Maklouba (actuellement tour Eiffel), s'élevant au-dessus des énormes soubassements que les fouilles ont mis à jour, offriraient certainement un aspect imposant.

Au cirque, le *podium* pourrait être dégagé sur une grande longueur, et on verrait très nettement, au-dessus de lui, la longue enfilade de gradins qui le

surmontaient. Les fouilles pratiquées récemment en ce point ont montré qu'un portique à colonnes de marbre blanc devait couronner le monument, sur une longueur de plus de 600 mètres.

M, le Président attire encore l'attention sur ce fait que la *spina* du cirque a servi, au moment de l'invasion arabe, de délimitation du partage du sol, et qu'elle forme encore actuellement la limite d'une propriété, caractérisée par une longue levée de terre surmontée d'une haie de cactus.

A l'extrémité septentrionale de la *spina* on voit encore un énorme puits qui devait recevoir toutes les eaux tombées à l'intérieur du cirque.

Et non loin de cette extrémité la ligne orientale des gradins ne devait plus, comme cela a lieu dans tout le reste de l'édifice, être adossée au versant du vallon et au rocher. Le vallon décrivant à cet endroit (c'est à dire au-dessous de l'infirmerie vétérinaire) une courbe vers l'est, on avait dû le barrer par un mur puissant dont on devrait retrouver les traces. Ce mur portait le prolongement des gradins.

Il serait très peu coûteux d'acquérir l'extrémité méridionale du cirque, ou mieux le terrain situé entre cette extrémité et la route. Les gradins étant en général recouverts soit par une piste, soit par une haie de cactus, il serait également peu onéreux d'acheter cette bande et, ces deux emplacements dégagés, on pourrait déjà mettre au jour celles des parties les plus intéressantes de l'édifice.

M. le D^r Lambert insiste vivement sur l'intérêt que présenterait ce dégagement.

Il est décidé que la Société signalera à l'attention de la Municipalité l'utilité qu'auraient ces travaux pour la ville, où on ne voit actuellement aucun reste important de l'antiquité, en dehors des citernes.

M. Gouvet veut bien se charger de faire et de diriger les démarches nécessaires.

13 Mars. — M. le Président fait connaître qu'il a visité les ruines de Sidi Kantaoui qui lui ont paru fort curieuses. Il en fait passer un plan sommaire et attire l'attention sur la bizarrerie de la forme des murs, les nombreuses demi-coupoles recouvertes de ciment de tuileaux. Ces ruines lui paraissent romaines, mais avoir été ultérieurement remaniées en partie.

La Société décide qu'elle chargera plusieurs de ses Membres d'étudier ces ruines, et elle prie M. Gouvet de les signaler à M. le Directeur du Service des Antiquités.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Capitaine Espérandieu dans laquelle, après quelques mots très aimables pour la Société, il annonce que le service de la Revue épigraphique, dont il est Directeur, sera assuré à la Société.

On décide de créer un album de vues et un album historique de Sousse renfermant des vues de la ville à toutes les époques, en particulier celles des anciens monuments appelés à disparaître : premières gares, premiers bureaux

de poste, église, etc. Il est fait appel à toutes les personnes qui posséderaient des gravures, photographies, etc., de ce genre. M. Nestler est chargé de ces albums.

Messieurs les Membres qui désireront avoir des photographies semblables à celles qui seront recueillies dans cet album, pourront les obtenir en s'inscrivant auprès de M. le Secrétaire général qui transmettra leur demande aux possesseurs des clichés.

Une collection d'empreintes, d'intailles, qu'on trouve en si grand nombre dans la région sera formée par les soins de la Société. La création en est confiée à M. Riettmann à qui nos confrères sont priés de vouloir bien soumettre les pierres qu'ils posséderaient.

M. Chevy signale l'existence, à 2 kilomètres environ du S. O. de El Kenisia, d'une nécropole de famille possédant encore son enceinte carrée, formée par un mur en blocage. On y voit encore trois grandes lombes demi-cylindriques. M. Chevy donnera ultérieurement à la Société une description de ces monuments qu'il a explorés.

26 Mars. — M. le Lieutenant Grange offre à la Société un agrandissement de la carte de Sousse et des environs publiée dans l'*Atlas archéologique*. Toutes les ruines romaines y ont été reportées. Grâce à ce précieux instrument de travail, il sera possible aux Membres de la Société, chargés de compléter cette carte, d'y porter toutes les indications qui viendront à leur connaissance. Toutes les personnes qui rencontreront des vestiges antiques, même minimes et de quelque nature qu'ils soient, aux environs de Sousse, sont priées de les signaler à M. le Président.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le D^r Deyrolles annonçant la découverte de très curieuses sépultures, en forme d'haounet avec peintures murales et bas-reliefs, dans le Djebel Bazina.

Il est aussi donné quelques détails sur les fouilles exécutées par M. Robin dans la nécropole mégalithique de Dar bel Ouar. M. Robin annonce l'envoi d'une étude sur ces sépultures.

M. le Président signale l'existence d'une nécropole qui semble avoir passé inaperçue jusqu'ici. Elle est située auprès du cimetière musulman du Sud et se compose de caissons demis cylindriques revêtus en ciment de tuileaux. Il se propose d'y conduire les Membres de la Société au cours d'une excursion qui sera faite prochainement de ce côté.

M. de Bray signale l'existence, à Sousse, d'une fabrique de fausses monnaies antiques, fabriquées par un horloger juif. Elles sont produites très habilement, par le moulage de monnaies authentiques. C'est surtout à l'examen des tranches, où l'on voit des traces de rognures et de polissage, que la fausseté peut se reconnaître.

M. le Président fait connaître le résultat des fouilles qui viennent d'être pratiquées par ses soins au lieu dit : la Tour Eiffel. Il a été mis à jour un

aqueduc de grandes dimensions, maçonné et voûté en berceau, se dirigeant du centre du plateau où s'élèvent les ruines vers la route de Kalâa-Srira. On a constaté que, pour installer à ce point un monument, les anciens avaient rasé une petite colline, de manière à y former une vaste plateforme de 50 mètres de côté environ, dont une partie a été découverte lors des fouilles. Les deux Hadjar Maklouba qui restent formaient les angles de l'édifice bâti en ce point.

Une discussion s'engage au sujet de la présence de nombreux blocs de lave et de pierre-ponce engagés dans la maçonnerie de l'édifice. Certains blocs sont si légers que, malgré leurs grandes dimensions, un homme peut les soulever. D'où viennent ces pierres, volcaniques? Ont-elles été prises en Sicile et amenées ici, ou bien ont-elles été jetées sur les côtes par quelque phénomène météorologique lors de l'éruption d'un volcan voisin ?

Des remerciements sont adressés à M. Balzan qui, avec le plus grand empressement, a autorisé M. le D^r Carton à faire des fouilles dans un champ ensemencé.

Au cirque, MM. Carton et Ordioni ont découvert un large mur de 3 mètres d'épaisseur, en forme de fer à cheval qui formait l'une des extrémités du monument. Au centre de la courbe il semble y avoir eu une terrasse maçonnée faisant saillie à l'intérieur du champ de courses.

Le podium a été dégagé ou suivi sur une longueur de 40 mètres et on a trouvé de grands fragments de voûte en blocage qui devraient recouvrir au moins certaines parties des gradins.

En raison de l'intérêt que présentent ces recherches, et comme le propriétaire s'oppose à ce qu'on les continue, on décide de demander à ce qu'on loue la partie découverte jusqu'à ce qu'on ait fait les démarches nécessaires pour l'achat ou l'expropriation de cette petite surface. M. Gouvet veut bien se charger des négociations nécessaires.

Tous les Membres présents expriment le vœu que la ville puisse donner à la Société les moyens de dégager cette partie du cirque.

Vue de la route, la courbe de ce mur, se prolongeant avec la silhouette du podium, produirait certainement un très heureux effet.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre de M. le Directeur de l'Agence du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, en date du 1^{er} avril, faisant connaître que cette Compagnie accorde à la Société un subside de 50 francs. De vifs remerciements lui seront adressés pour son don généreux.

2 Avril. — M. le Président fait remarquer qu'en examinant une mosaïque assez détruite de la nécropole que l'on explore en ce moment au camp Sabatier, et qui, en raison de son mauvais état n'avait jamais été examinée de près, il a reconnu qu'elle portait l'emblème de la croix gammée ou svastika. Cette mosaïque étant très difficile à protéger, M. le Capitaine Ordioni et M. Gouvet décident de l'enlever et de la mettre dans le Musée.

M. le Capitaine Ordioni rend compte des fouilles qu'il exécute dans la

nécropole du camp Sabatier et annonce l'envoi, sur ces fouilles, d'un travail qui sera publié ici.

M. le Capitaine Morel, rentrant d'une tournée dans le Sud, fait connaître qu'il a vu une ruine des environs de Métameur, renfermant autrefois de beaux monuments, actuellement renversée. Sur la demande du Président, M. Morel promet de s'enquérir de la situation exacte et du nom de ces ruines, afin que le fait soit signalé à M. le Directeur du Service des Antiquités.

8 avril. — M. le président donne lecture d'une lettre en date du 9 Juin 1903, de M. le Ministre de la Guerre permettant aux Officiers membres de la Société archéologique de Sousse de publier leurs travaux archéologiques dans le Bulletin de cette Société sans autorisation préalable.

M. le président donne également lecture d'une lettre de M. l'Ingénieur en chef de la C^{ie} de chemins de fer Bône-Guelma, faisant connaître que cette C^{ie} accorde à la Société une subvention de cinquante francs. De vifs remerciements sont adressés à cette Compagnie.

14 mai. — MM. Vallé et Bertin annoncent qu'ils ont découvert dans les environs de Sousse, près des bords de l'oued Hallouf, un buste de femme en calcaire.

— M. Dubos, dans une lettre adressée au Président, attire l'attention sur un gisement de curieuses poteries, en forme de couronne, qu'il a trouvé aux environs de Mokenine. Ces poteries sont intéressantes et par leurs formes et par les emblèmes où les inscriptions qu'elles portent, et M. Dubos promet d'étudier plus en détail ce gisement et les poteries afin de pouvoir en déterminer l'âge et la nature.

M. Dubos signale également des cavités situées aux environs de Sousse et qui lui paraissent être des hypogées du genre de ceux du Camp Sabatier.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire Général

C^t GIORGI.

**Liste des objets entrés au Musée municipal de Sousse,
par suite de dons ou d'indications des membres de la
Société.**

Dons de M. le colonel Calley de St-Paul, du 4^e Régiment de Tirailleurs Algériens. — Fouilles exécutées à Sidi-El-Hani par M. le capitaine Ordioni :

Lampes	{ un bec.....	150
	{ trois becs.....	1
	{ quatre becs.....	1
Statuettes.....		20
Miroirs avec manche.....		18
Vases.....		2
Objets en bronze.....		50
Plais en terre.....		18

Fouilles exécutées à Ksiba par M. le docteur Carton et M. le capitaine Ordioni :

Lampes puniques.....	7
Petites poteries fusiformes.....	6

Lieutenant Henry. — Nécropole du Camp Sabatier :

Statuettes.....	7
Plusieurs lampes et poteries diverses.	

M. Chevy :

Reliefs en stuc représentant divers personnages ayant fait partie d'une scène idyllique.

Cippe funéraire avec partie d'inscription retaillé en forme d'auge double.

Torse de guerrier en marbre blanc.

D^r CARTON :

Base de *Hydatius* venant de Zaouiet.

Corniche en marbre blanc trouvée à Sousse.

Frise architravée avec bas-relief représentant deux génies tenant une guirlande.

M. Coeytaux :

Plusieurs petits bronzes provenant de l'henchir Sidi Khalifat.

M. Robin :

Plusieurs poteries berbères provenant de la nécropole de Dar-Bel-Ouar.

EXCURSIONS ET PROMENADES

Henchir Zembra (Ulizippira ?)

Le 8 mars 1903, nous sommes allés explorer les ruines identifiées d'une façon incertaine à l'ancienne Ulizippira et situées à Henchir Zembra, près Sidi-bou-Ali.

Plus d'une vingtaine de membres avaient répondu à l'appel de notre érudit Président, M. le Docteur Carton, qui, se trouvant empêché pour raison de service, ne put se joindre à eux; et c'est sous l'habile direction de MM. Gresse, vice-président, et Gouvet, secrétaire général, que nous primes le train qui devait nous conduire sur les lieux mêmes de l'excursion.

Les ruines que nous avons visitées appartenaient à une ville de plus de 60 hectares de superficie, qui s'élevait sur un petit plateau dominant d'une vingtaine de mètres l'Oued-Sed. Cet oued y coule au sud et à ses pieds dans la direction est-ouest.

Ce plateau a subi vers son centre une dépression en forme de cuvette, laissant deux collines bien dessinées, l'une au nord et l'autre au sud.

Cette dernière, la plus puissante, affecte la forme d'un bastion avec rédans dont les habitants de la ville semblent avoir tiré parti pour la défense.

Sur la première de ces collines les Romains avaient construit l'amphithéâtre dont l'arène mesure sur le grand axe (sensiblement E. O.) 45 mètres et sur le petit 35 mètres et ce à la hauteur du premier gradin encore visible par places.

Nous n'avons pu relever les traces du *podium*. Il serait nécessaire d'exécuter des fouilles pour le retrouver et déterminer ainsi les dimensions exactes de la *cavea*.

Les deux entrées principales aux extrémités du grand axe sont indiquées par une dépression plus forte que les deux entrées secondaires qui sont à l'extrémité de l'axe perpendiculaire.

Extérieurement, on ne trouve pas de traces d'un ordre architectural quelconque. Cet édifice a été creusé dans la colline et les terres provenant du déblai ont été rejetées sur le pourtour de façon à le surélever et lui donner ainsi une hauteur approximative de douze mètres du fond de l'arène au sommet.

Quelques murs destinés à supporter les gradins de l'amphithéâtre sont encore en place sur divers points au pourtour, mais on n'y voit nulle trace des paliers (*praecinentiones*) qui séparaient les *maeniana*, ni des murs verticaux *baltei* qui séparaient les différentes classes de la population.

La courbe elliptique que revêtent habituellement les lignes concentriques du monument, épouse ici une forme anguleuse qui ne doit être qu'apparente et provoquée par les glissements successifs des terres.

Près de la porte ouest existe une voûte en plein cintre de 4^m 90 de diamètre, la longueur en est encore de 4^m 40, le fond en est fermé par un mur en blocage de 0^m 75 d'épaisseur ; sa direction vers l'arène est sensiblement S.-O N.-E. Par suite d'un mouvement de bascule provenant de la dislocation des maçonneries, elle est inclinée d'environ 10° sur le plan horizontal.

Au dessus du débouché actuel existe à 0^m40 de l'ouverture et dans l'intrados de la voûte un trou carré de 0^m45 X 0^m45 et dont la hauteur de 0^m 70 de vide correspondant à l'épaisseur de la voûte. Cette ouverture est couverte par 3 pierres formant dalles; au dessus se trouvaient les gradins.

L'orientation de l'amphithéâtre était telle que les spectateurs placés sur les gradins supérieurs, dans la partie comprise entre les deux portes secondaires et la porte principale ouest, apercevaient en face d'eux la mer.

Au sud-est de l'amphithéâtre et près de lui, existait un monument qui devait être assez important à en juger par l'épaisseur de ses murs; une partie affecte la forme d'une abside et le sol est recouvert de mosaïque. C'est peut-être, ainsi que l'ont pensé certains de nos collègues, le chevet d'une église. Mais il nous semble difficile de donner l'affectation réelle de cet édifice, tant que des fouilles sérieuses n'auront pas été pratiquées.

En continuant notre excursion nous remarquons un monument demi-circulaire qui doit être celui signalé par Pelissier que M. Cagnat n'avait pu voir et que j'avais examiné en 1896. M. Gresse émet l'avis que ce devait être le théâtre. Des fouilles que nous avons exécutées depuis sur ce point nous ont fait connaître que le monument était enfermé dans un rectangle fermé par des murs qui ont respectivement pour longueur 24^m30 au S., 31^m à l'Est, 33^m40 au N. et 10^m encore visible à l'ouest.

Le mur courbe qui limitait extérieurement les gradins mesure 48^m38 de développement et 1^m30 d'épaisseur.

Un autre mur excentrique limitant l'hémicycle avait intérieurement un développement de 29^m85 ; son épaisseur était de 1^m10.

L'orchestre mesure 9^m50 de rayon. La profondeur de la scène est de 6^m10. A une des extrémités (N. E) se trouvait deux chambres mesurant respectivement 3^m70 et 4^m40 de longueur et dont la largeur était celle de la scène. — Je n'ai pu relever aucune trace de porte, néanmoins une étude et des fouilles plus complètes que nous nous proposons de faire nous fourniront peut-être des renseignements intéressants sur cet édifice.

Continuant notre route et en nous dirigeant toujours vers le Sud, dans la dépression comprise entre les deux collines, nous rencontrons les vestiges d'importants bâtiments aux murs très épais qui, comme le reste des ruines, sont rasés au niveau du sol. Pourtant de nombreux fragments

de marbres aux multiples couleurs, des stucs recouvert de peintures, indiquent la richesse de ces monuments. C'est dans l'un d'eux qu'au cours des fouilles pratiquées par nous en 1896, nous avons trouvé une plaque de bronze ajourée portant les restes d'une inscription à l'Empereur Commode, un médaillon en bronze surmonté d'une croix latine et une petite clef de coffret également en bronze. Ces différents objets ont été offerts par nous au musée de Sousse, où ils se trouvent actuellement.

Escaladant la colline sud, nous trouvons à la partie supérieure de très nombreuses citernes, dont les unes en ruines sont à la surface du sol, les autres très bien conservées s'y enfonçant.

Cet ensemble dénote, par la multiplicité de ses réservoirs et la grande surface qu'ils occupent, l'importance des habitations qui couvraient cette partie de la ville.

C'est dans l'une d'elles que nous avons trouvé et exhumé, en présence des membres de la Société, reposant sur la mosaïque d'une des chambres une série de sujets en stuc très finement exécutés ayant trait à quelque scène idyllique et représentant des têtes de profil de femmes d'une excellente exécution, ainsi que celle d'un faune tirant la langue et coiffé de bandelettes, etc. ⁽¹⁾.

Tous ces différents fragments, réellement intéressants, ont été enchâssés dans du plâtre, maintenus par des encadrements et exposés au musée.

La chambre où reposaient ces débris mesure 5^m65 du Sud au Nord et 5^m25 de l'Est à l'Ouest. Elle était encadrée d'une mosaïque blanche de 0^m15 de largeur, suivie d'un filet bleuâtre de 0^m01, puis d'une torsade en 3 couleurs bleu, rouge, blanc, entremêlée enveloppant un cadre en forme de T dans lequel se trouvaient des cercles entrelacés.

Le reste de la mosaïque couvrant la chambre représentait des pavés de forme rectangulaire mesurant 0^m31 sur 0^m15, séparés l'un de l'autre par un cube à part formant joint de 0^m01 de largeur.

A part les stucs désignés sommairement ci-dessus, il n'a pas été découvert autre chose d'intéressant en ce point.

La chambre voisine, fouillée, a donné une mosaïque représentant des demi-cercles tangents. Dans le tiers de la hauteur de chaque demi-cercle étaient placés quatre cubes en verre bleu.

Quittant ces lieux, nous nous dirigeons, dans la direction de l'Est, vers les gourbis habités par des Arabes de la région et nous trouvons chez ces indigènes une partie de statue allant des hanches à la hauteur des genoux et mesurant 0^m50 environ de hauteur. Les bandelettes qui bordent le bas de la cuirasse portent chacune un petit bas-relief différent, parmi lesquels on peut seulement reconnaître une tête casquée et une tête de Gorgone ⁽²⁾.

(1) J'espère pouvoir publier dans le prochain numéro du Bulletin une étude, avec planches, des plus remarquables de ces sujets.

(2) Actuellement dans le square Pichon, en face du Musée.

Plus loin, un cippe mutilé de la bonne époque. Malheureusement cette pierre a été abîmée et on en a fait à une date indéterminée deux auges séparées par un intervalle de 0^m12. Cette pierre dont les deux extrémités ont été brisées, mesure actuellement longueur 0^m50, largeur 0^m 50, épaisseur 0^m 25.

Dans le cloisonnement, on lit l'inscription suivante :

M. CAECILIVS

en lettres de 0^m 07 de hauteur.

De chaque côté et au-dessus de l'inscription on voit l'extrémité inférieure de deux colonnes (1).

Continuant notre reconnaissance des ruines vers le S.-E. nous admirons au passage un édifice assez vaste contenant un grand nombre de piscines dont l'une à peu près déblayée laisse voir en place la marche sur laquelle s'asseyait le baigneur et au-dessous, sans aucune déformation, le tuyau de plomb qui amenait les eaux dans l'*alveus*.

Les enduits recouvrant les maçonneries intérieures sont très soignées et comportent 3 épaisseurs différentes dont la dernière très fine et particulièrement bien lissée rappelle par sa dureté le véritable stuc.

Un fragment de moulure représentant des gorges, large de 0^m 080, profondes de 0^m 020, séparées par un triangle de 0^m 030 de largeur, rappelle par la répétition en dessin un fragment d'astragale. Pourtant la double courbure qu'il possède semble indiquer qu'il appartenait à l'ornementation d'une coupole.

Des fouilles devraient être entreprises au plus tôt en ce point. Elles pourraient donner des résultats fort intéressants.

C'est sur cet espoir que nous dirigeons nos pas vers la gare pour prendre le train de 10 heures 50, qui nous ramène à Sousse à midi, heureux de nos trouvailles.

P. CHEVY.

Membre du Comité

Henchir Sidi Khalifat (Aphrodisium ?)

Cette excursion, qui a eu lieu le 5 Avril, a été organisée et dirigée par M. le D^r Carton avec le concours empressé de M. Cœytaux, directeur de la Société de l'Enfida. M. l'abbé Winkelmann, professeur d'archéologie à l'Université de Louvain, y assistait.

Avant d'arriver aux ruines de Sidi Khalifat, les excursionnistes étudient le bassin de l'Aïn Hallouf, décrit par Guérin (2). Le double bassin, réuni par un canal qu'il a vu, a été réparé depuis, lors des travaux entrepris pour l'adduction des eaux à la halte de la voie ferrée d'Aïn Hallouf. Le plus grand de ces deux

(1) Ce cippe est actuellement déposé dans le square Pichon, en face du Musée.

(2) *Voyage en Tunisie*, t. II, p. 311.

réservoirs, qui est en pierres de taille, a gardé sa forme et ses dimensions antérieures. Il a 8 mètres de côté et 0^m80 de profondeur. Le bassin supérieur aurait complètement disparu et été remplacé par le bassin rectangulaire actuel. Le canal qui les réunit porte encore par place un enduit en ciment antique. La petite colonne élevée au centre du bassin principal existe toujours, mais les ouvriers qui ont fait les réparations l'ont surmontée d'une mauvaise base de colonnes qui n'ajoute rien que de disgracieux à l'effet qu'elle produit.

L'eau qui remplit ces réservoirs y est amenée par un aqueduc antique, issu de deux chambres de captation, qui ont été également réparées. L'une d'elles a environ 5 mètres de côté. D'après les renseignements fournis par M. Cœytaux, il n'y a pas une source isolée, mais bien plusieurs canaux drainant le sol du voisinage et convergeant vers ces réservoirs.

Remontant la vallée très fertile et couverte de beaux vergers, qui porte le nom de Kheley, nous arrivons à une autre source, Ain Djedid, qui jaillit auprès d'un barrage en maçonnerie antique à la partie inférieure et en blocage récent plus haut : il a évidemment été réparé par les Arabes. M. Cœytaux nous dit que les barrages, si nombreux dans le domaine de l'Enfida, qu'il a vus, sont très généralement en maçonnerie à la partie inférieure, et plus haut en pierres sèches. D'un point culminant, nous pouvons compter, dans le lit de l'oued Kastleia 12 barrages-échelonnés les uns au dessus des autres, à des distances variables, mais qui sont en moyenne de 30 mètres; ce sont quelques-uns de ces ouvrages hydrauliques, si nombreux dans l'Enfida, qui ont été étudiés par de la Blanchère. A 40 mètres environ au dessus du point où jaillit la source, nous remarquons une chambre de captation en blocage, dont la voûte est écroulée, mais à la partie inférieure de laquelle il doit y avoir un canal ou une cavité au dessous de la surface du sol. Accolées à cette chambre sont plusieurs pièces en blocage, à angles en pierres de taille, restes de quelque nymphée ou d'un poste protégeant la source. J'admettrais volontiers cette dernière destination, car ainsi qu'on le verra plus loin, une voie antique, assez importante, venant de Henchir Sidi Khalifat, passait auprès de ces ruines. Au voisinage de celles-ci, on voit encore, à ras du sol, un mur circulaire d'environ 3 mètres de diamètre que les uns prennent pour la section d'un four, les autres pour une tour. Mais comme elle est en haut d'une dépression qui semble se continuer avec celle de la chambre de captation, je croirais volontiers qu'il s'agit d'un regard ou puits auquel aboutissaient plusieurs canaux de drainage.

Parmi ces ruines, nous relevons encore une pierre en forme de tronc de cône dont l'extrémité la plus large est évidée en une cavité sphérique présentant une saillie en son centre. Elle présente intérieurement des rainures obliques et parallèles entre elles. Nous admettons tous que ce fut la partie inférieure d'un moulin à écraser les olives⁽¹⁾.

⁽¹⁾ M. Berger a bien voulu promettre d'adresser à la Société, pour le Bulletin du 2^e semestre, une note sur ces inscriptions.

La hauteur de cette pierre est de 50 centimètres, son plus grand diamètre de 1 mètre, le plus petit de 0^m 90.

Au cours de mes excursions dans les régions voisines, j'ai rencontré un nombre considérable de pierres semblables. Ce sont, en somme, des cuves avec une saillie arrondie en leur milieu. J'ai vu de ces bases de meules à Bou-Ficha et auprès d'un autre puits voisin, à Bir Faouera près Djeradou, au puits voisin du Ksar Menara, à Bir bou Rekba, etc.

Nous prenons ensuite un col qui se dirige vers le Nord, et constatons que nous suivons une voie antique. Sa bordure, son empièchement sont des plus nets. La largeur en est de 4 mètres. C'était évidemment un chemin assez important et reliant le centre qui fut Sidi Khalifat à d'autres centres situés au sud du Kheley. Arrivés au sommet du col, nous apercevons brusquement la vallée où s'étendent les ruines de Sidi Khalifat et, au sommet d'une haute colline, la masse imposante du monument que Guérin considérait comme le temple de Vénus Aphrodite. Le point où nous sommes est à coup sûr celui d'où ce monument se présente avec le plus de majesté, et c'est par ici qu'il est le plus intéressant d'aborder les restes de la ville antique.

L'exploration des ruines a donné lieu à quelques découvertes intéressantes. A l'extrémité occidentale de la ville, au pied des collines qui l'enserrent de ce côté, ont été trouvées trois stèles néo-puniques ayant la même forme. En dehors de la base qui servait à les fixer dans le sol, ce sont des demi-cylindres.

L'une d'elle, brisée à sa partie supérieure, offre sur sa face plane l'extrémité de deux colonnes, et au dessous d'elles deux lettres (1).

V	S
<i>v (otum)</i>	<i>s (olvit)</i>

Les lettres sont, d'ailleurs, grossièrement faites et usées.

Une autre stèle, trouvée par M. Villaret, brisée en deux, est entière. Son extrémité pointue porte le croissant, au dessous duquel un triangle semble figurer l'emblème de Tanit et jouer en même temps le rôle d'un fronton de temple, porté par deux colonnes. Sur la frise qui sépare ces deux parties de fronton, court, gravée finement à la pointe, une ligne de caractères néo-puniques. Entre les deux colonnes se trouve un vase à deux anses, en forme de canthare. La troisième stèle présente, entre les deux colonnes, des caractères néo-puniques assez frustes,

Enfin, M. Cœytaux m'a montré à Enfidaville dans le Musée qu'il a commencé à constituer, une autre stèle tout à fait semblable, renfermant des

(1) Nous n'avons pas rencontré la seconde des deux sources avec bassins et colonnes au centre que Guérin a vues entre l'Henchir Sidi Khalifat et l'Aïn Hallouf. Peut-être les bassins ont-ils été détruits, à moins que ce ne soient les vestiges que nous avons vus ici.

Caractères néo-puniques. Elle mesure 40 centimètres de hauteur, 20 centimètres de largeur à sa partie supérieure, qui est brisée et 10 centimètres d'épaisseur.

L'inscription se trouve comprise entre deux colonnes, dont l'extrémité-est également brisée.

Cette stèle, qui a été apportée d'Henchir Sidi Khalifat par des Arabes, est également demi-cylindrique à sa partie postérieure.



Fig. 4

Les trois petits monuments que nous avons trouvés étaient à environ 40 mètres au sud-ouest de l'amphithéâtre. Il y avait certainement, au point où ils ont été trouvés, un sanctuaire dédié à quelque divinité orientale ou une nécropole renfermant des monuments du même genre et il est probable que des fouilles méthodiques en mettraient d'autres au jour.

Tout près de là, et ayant peut-être fait partie du même sanctuaire, est un édifice de grandes dimensions ; on y remarque un mur qui a près de 50 mètres de longueur, construit en un petit appareil d'un aspect très agréable : ce sont des pierres taillées en forme de grosses briques et disposées en assises horizontales très régulières.

Il y a lieu de remarquer, d'ailleurs, que la plupart des édifices de l'Henchir Sidi Khalifat

sont construits de la même façon. Un autre fait caractérise également ces ruines. C'est l'extrême abondance des fragments de poterie rouge à couverte vernissée, en pâte fine, qu'on y rencontre. Je n'en ai jamais vu autant dans aucune ruine de l'Afrique du Nord. En certains endroits, le sol, vu un peu obliquement, y semble coloré en rouge.

Non loin des stèles, ce qui donne à penser que c'est de la nécropole qu'il s'agit ici, M. Cœytaux met à jour deux tombes jumelles ; ce sont deux sarcophages formés par trois dalles parallèles, dont celle qui est au milieu leur est commune.

Cette dernière est en même temps plus épaisse que les deux autres. La cavité qu'elles limitent est fermée, à leur extrémité, par des dalles plus petites, mais aussi très régulières. L'un des tombeaux mesure environ 1^m90 de longueur, et l'autre 1^m80. Le premier renfermait une lampe ornée de globules, l'autre un vase à une anse et une lampe à queue forée, portant une marque assez fruste.

A V G *endi* ?

Quelques observations ont aussi pu être faites dans certains édifices de l'antique cité.

Nous sommes tous frappés de l'asymétrie que présente la face Sud de l'arc-de-triomphe : la distance qui sépare le bord interne du pied droit oriental de la colonne adjacente est de 1^m70 ; elle n'est que de 1^m20 entre le pied droit occidental et la colonne opposée.

En outre, on voit bien à l'Est l'amorce d'une arcade qui prenait son point d'appui sur le pied droit; il n'y a rien de semblable de l'autre côté. Les arches très enfoncées et en bel appareil que l'on voit au Sud de l'arc de triomphe, qui ont été fouillées par M. Cagnat ⁽¹⁾ portaient, d'après cet auteur, des chapiteaux corinthiens semblables à ceux de l'arc de triomphe. Ces détails ne sont pas visibles, la terre les ayant recouverts de nouveau.

Il est probable que des fouilles pratiquées en ce point d'une manière méthodique et en ménageant un écoulement aux eaux, permettraient de mettre à jour un édifice très joli et de voir comment il se relie à l'arc de triomphe.

Les deux niches qui ornent la face septentrionale de ce dernier sont, contrairement aux colonnes de l'autre face, placées symétriquement ; mais c'est à tort que Guérin a écrit qu'elles présentaient toutes deux des ornements. En dehors de la large coquille de St Jacques qui en orne le fond de part et d'autre, la niche orientale ne présente aucun relief décoratif. L'autre est au contraire richement ornementée : au dessus de son cintre, on remarque de l'Est à l'Ouest, une espèce d'arbre ou de roseau, une couronne à 5 pointes, deux petits disques, des rinceaux et une hampe surmontée d'un croissant rappelant par sa forme le caducée si commun sur certaines stèles votives.

Plus bas que l'arc-de-triomphe, un ravin offre les substructions de nombreux édifices et une quantité considérable de pierres écroulées, parmi lesquelles je remarque plusieurs bases de colonnes et une console ornée d'une moulure d'un profil assez lourd.

M. Villaret y découvre un fragment d'inscription gravée sur la tranche d'une dalle. A gauche, sur toute la hauteur de la tranche, a été représentée une croix dont toutes les extrémités se terminent par deux volutes tournées l'une vers l'autre, ce qui indique que le monument est chrétien.

Longueur, 0^m50; largeur, 0^m30; épaisseur, 0^m17; hauteur des lettres, 0^m07.

+ D N E
S U F

De chaque côté de ce ravin, mais surtout vers l'Ouest s'étendent des édifices considérables en blocage renfermant de nombreuses colonnes, deux chapiteaux corinthiens aux feuilles simplement épannelées et un très grand nombre de réservoirs cimentés, de toutes dimensions et de toutes formes.

(1) Cagnat, *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*. II, p. 15.

Un peu plus bas se trouve le vaste monument que Guérin croyait être le palais du roi Vandale que Procope avait vu. Cet édifice a dû souffrir beaucoup depuis la visite de l'explorateur, car les murs en sont si détruits qu'il n'est pas possible, sans fouille, d'y étudier l'agencement des matériaux. Mais un coup d'œil, même superficiel, permet de se rendre compte que ce n'est pas un édifice de l'époque romaine.

Il serait intéressant de pouvoir déterminer exactement l'époque à laquelle a été élevée cette construction, car on pourrait par là, et à défaut d'inscription, arriver à identifier ces ruines. On sait, en effet, que la détermination de ce centre antique n'est pas encore faite ; on hésite entre *Aphrodisium* et *Grasse*. Si, comme le pensait Guérin, on avait ici un monument vandale, il faudrait pencher vers la dernière de ces deux appellations.

Nous avons en vain recherché l'emplacement de la basilique qui a été vue par MM. Guérin et Cagnat. C'est évidemment l'un des monuments en blocage qui sont à l'Est de l'arc de triomphe. Mais les entrepreneurs ont passé par ici et une recherche plus approfondie que celle que nous avons faite serait sans doute nécessaire pour permettre de le retrouver.

Au Nord-Est de la porte triomphale, on voit les restes d'un aqueduc dont le *specus* est revêtu de ciment de tuileaux. Il s'appuie sur un mur qui repose sur le rocher en en suivant les contours, pour aboutir à une série de grands réservoirs cimentés.

Les restes du grand édifice qui domine les ruines, au sommet de la colline située à l'Est de celle-ci, ont été, on le sait, l'objet d'hypothèses très diverses. Péliissier en faisait une forteresse, Guérin un temple. M. Cagnat, à la suite de fouilles qu'il avait pratiquées en ce monument, épousa d'abord la première de ces deux opinions pour se ranger ensuite à la seconde d'entre elles.

C'est le soubassement seul qui subsiste, de l'avis de ceux qui l'ont étudié et M. Cagnat a constaté que l'intérieur était divisé en trois étages. Rien ne prouve d'ailleurs que cette subdivision soit de la même époque que les murs en bel appareil qui en constituent les parois extérieures.

L'irrégularité de la direction du couloir central constatée par M. Cagnat le donne déjà à penser. Enfin il a semblé à tous les excursionnistes que les cintres qui surmontent les portes ne devaient pas être romains.

Pour ma part, je penserais que la courbe en appartient plutôt à l'art arabe. L'assemblage des pierres des murs, très apparent maintenant que les pluies ont lavé les parties découvertes par les fouilles, ne paraît pas non plus digne du beau monument que semble extérieurement avoir été celui-ci.

Il est donc probable que les subdivisions de ce sous-sol sont de l'époque arabe ou vandale et il est possible qu'il n'y ait eu que deux ou même un seul étage. Un autre fait viendrait à l'appui de cette manière de voir, c'est qu'extérieurement, on ne voit ni bandeau ni corniche qui correspondent aux divisions horizontales intérieures de la pièce, comme cela a eu lieu souvent.

Quand à la destination du monument, la beauté de son appareil, la pré-

sence de corniches et même l'existence de ces baies fermées par des *clathri* me poussent à me ranger à l'opinion de M. Cagnat et Gauckler ⁽¹⁾ qui en ont donné la description et la reproduction dans leur livre sur les temples païens.

Quant à la divinité qui était honorée dans ce temple, si l'identification des ruines avec Aphrodisium était certaine, j'aurais peine à renoncer à l'idée de Guérin et à ne pas croire que le temple de la déesse, qui avait donné son nom à la ville, était dans cette superbe position au dessus de la vaste étendue de plaines et de montagnes que l'on aperçoit de là, depuis Neapolis jusqu'au *mons Siquensis*.

Mais, à défaut de cette identification, il y a un rapprochement à faire et je m'étonne de ne l'avoir pas vu présenté par MM. Cagnat et Gauckler. L'éminent épigraphiste a, en effet, trouvé ⁽²⁾ dans les fouilles qu'il a pratiquées, un autel dont le texte a été lu de manières différentes.

Mais une découverte faite dans les fouilles de Gighiti doit permettre, à mon sens de fixer quelle était la divinité dont il est question ici. Il s'agit évidemment de la Concorde et probablement de la Concorde Panthée.

Alors que les matériaux provenant de la partie supérieure du monument devaient non seulement y abonder mais en encombrer l'intérieur, on peut être certain que cet autel n'a pas été transporté à grands renforts de bras des édifices situés au dessous et, par conséquent, que si le monument n'était pas dédié à la seule Concorde, cette divinité y avait du moins sa statue.

Nous avons en vain cherché le bas-relief portant la représentation d'un lion signalé par MM. Guérin et Cagnat, et qui a dû disparaître depuis quelques années. M. Coeytaux père m'a dit dernièrement, à ce propos, qu'il a vu pendant longtemps au dessus de ce lion, une autre pierre où était figuré une espèce de pélican se grattant la poitrine avec le bec, et ombragé par un palmier.

Un chemin en pente devait permettre de monter assez facilement vers le monument. On en voit encore nettement le tracé.

Quant au nom de Phradize donné aux ruines et dont, il y a peu d'années, quelques indigènes se souvenaient encore, nous n'avons pu rencontrer d'habitant qui le connaisse.

D^f CARTON.

Sousse (Hadrumetum)

Le dimanche 24 mai, au cirque d'Hadrumète, M. le D^f. Carton montre qu'un large mur, dont une fouille permettrait sans doute de retrouver les restes, doit prolonger vers le Nord le long côté oriental du monument, à un endroit où l'absence d'un relief naturel formé par la roche n'avait pas permis

(1) Ces auteurs disent que les fenêtres garnies de *clathri* sont intactes du côté qui regarde la mer. Il n'existe plus actuellement que l'amorce des barreaux en pierre qui fermaient ces ouvertures, et l'aspect de la cassure semble indiquer qu'il y a longtemps qu'ils ont été brisés.

(2) CAGNAT, *Explorations, etc.*, II, p. 16.

d'appuyer les gradins sur celle-ci. Il indique un puits extrêmement large et voûté, qui, placé à l'extrémité de la *Spina*, recevait les eaux tombées à l'intérieur du monument, puis conduit les promeneurs aux fouilles qu'il a suspendues depuis quelques semaines et au courts desquelles il a dégagé un des longs côtés du monument sur une longueur de 40 mètres. On voit à ce point que le tuf a été taillé de manière à former le *podium* et à recevoir des gradins en pierres de taille. Plusieurs pierres des gradins ont été retrouvées.

Par économie, dans un pays où la pierre de taille est très rare, on leur a donné la forme d'un prisme non rectangulaire mais triangulaire, dont le grand côté reposait obliquement sur le tuf. M. Gresse remarque que les blocs ont été débités à la scie. Des loges dont il reste quelques murs ayant formé cloison, un couloir taillé dans le tuf, descendant vers l'arène et recouvert de puissantes voûtes en blocage, ont laissé des traces bien visibles. D'énormes blocs de ces voûtes subsistent encore, gardant l'empreinte des planches qui ont servi à les construire. Enfin de nombreux débris de moulures en marbre blanc, des fleurons de chapiteaux trouvés dans les talus qui dominent les gradins, montrent qu'un portique à entablement en marbre couronnait le monument.

Au camp Sabatier, on visite en passant les fouilles si curieuses de M. le Capitaine Ordioni dont il ne sera pas question ici puisqu'elles doivent être décrites dans un mémoire spécial.

M. Berra montre ensuite les vestiges de plusieurs villas dont l'une située à 800 mètres au S. E. du cimetière arabe du Sud est particulièrement remarquable, avec un puissant massif en blocage, une piscine circulaire revêtue de mosaïque blanche et une vaste citerne voûtée en berceau.

M. Carton indique ensuite dans un chemin creux situé immédiatement au Nord du cimetière arabe du Sud, un cimetière romain à tombes en forme de caissons revêtus de ciment à sarcophages en jarres et en tuiles, dont quinze affleurent dans le talus.

Enfin M. Rietmann signale un lion en relief sur une pierre d'angle du mur sud des fortifications de la ville. Il semble à plusieurs sociétaires qu'il y a, auprès de cette pierre, d'autres sculptures qu'on se propose d'étudier ultérieurement.

D^r CARTON, *Médecin Militaire*.

PRÉSIDENT.



LETTRE A M. LE DOCTEUR CARTON
SUR UNE INSCRIPTION DE THYSDRUS

CONSERVÉE AU MUSÉE DU LOUVRE

MON CHER DOCTEUR,

Vous m'avez très aimablement demandé un article. Je suis tellement pris et occupé que je n'ai guère le temps de rédiger un mémoire. Pour vous montrer toute ma bonne volonté et mon désir de vous être agréable, voulez-vous me permettre de vous envoyer quelques notes qui dormaient au fond d'un de mes carnets ; elles sont relatives à une inscription latine conservée au Louvre. Cette inscription, à mon avis, n'a pas encore été l'objet d'une attention suffisante. Elle provient de Thysdrus et, à ce titre, elle mérite d'être connue de tous ceux qui s'intéressent aux antiquités romaines de la Tunisie.

Mieux que personne, vous savez l'importance que la *colonia Thysdritana* prit rapidement sous l'Empire. Six voies romaines y aboutissaient ; un amphithéâtre qui est encore aujourd'hui, après tant de nouvelles et curieuses découvertes, un des monuments romains les plus remarquables de l'Afrique du Nord, s'y dresse plein de majesté devant les yeux étonnés du voyageur. Et cependant les inscriptions y sont rares ⁽¹⁾ ; il faut espérer que l'avenir nous y réserve des surprises épigraphiques.

Au mois d'avril 1874, en compagnie de mon ami très regretté Jules de Laurière, je fis un petit séjour à El-Djem. Le lendemain de mon arrivée, les Arabes ayant su par mon guide que je cherchais des pierres écrites, me firent voir tout ce qu'ils jugèrent digne de mon attention. L'un d'eux m'apporta même une petite plaque de cuivre portant le nom d'un Biskri, commissionnaire à Alger, et me jura sur la tête de ses enfants qu'il l'avait trouvée dans un tombeau

(1) *Corp. inscr. lat.*, VIII, n 49-56; 10499-10502; 11097-11104.

romain. Il paraissait très courroucé de ce que je ne consentais pas à lui acheter cette plaque qu'il avait eu soin de frotter ferme et de rendre très brillante. Sur ces entrefaites un autre habitant de l'endroit, un grand gaillard, survint ; il cachait quelque chose sous son burnous. Arrivé devant moi, il découvrit avec précaution un morceau de marbre blanc allongé et d'une faible épaisseur sur lequel étaient gravés quelques caractères romains du second siècle de notre ère. C'était un fragment d'une belle inscription ; je lui demandai s'il ne possédait pas d'autres morceaux trouvés avec le premier. Il hésita quelques instants, mais comme je lui avais fait dire par mon guide que je ne lui achèterais rien s'il ne me montrait pas tout ce qui avait été découvert avec le premier morceau, il retourna chez lui, et revint bientôt en m'apportant successivement douze morceaux de la même inscription. Ayant fait prix avec lui je me rendis possesseur du tout. J'avais acheté les débris d'une grande plaque de marbre inscrite ; il manquait peu de chose au texte. Mon guide, un ancien tirailleur algérien assez débrouillard, loua un chameau et transporta les morceaux de l'inscription jusqu'à Sfax où M. Matteï, alors notre agent consulaire, voulut bien se charger de les faire passer en France à bord d'un bateau chargé d'éponges. Ils arrivèrent au Louvre sans accident ; les morceaux furent rapprochés par nos marbriers, et le texte, presque complet, est maintenant exposé dans la salle des Antiquités africaines sur le mur du fond. Il a été publié dans le Corpus latin, t. VIII, sous le n° 10, 500 (1).

J'en donne cependant ici une nouvelle copie.

L· EGNATVLEIO · P · F · GAL · SABINO · PONTIFIC
PALATVALI · PROC · AVG · XXXX · GALLIARVM
PROC · AVG · AD · EPISTRATEGIAN · THEBAIDOS
PROC · AVG · AD · CENSVS · ACCIPIENDOS
5 MACEDONIAE · PRAEF · GENTIS · CINITHIORVM
TRIB · LEG · IIII · SCYTHICAE · TR*ib* · leg · vii
GEMINAE · FLAM · AVG · Colon*iae*
EGNATVLEIA · P · F · SABINA · Fratri.....
L · EGNATVLEIVS · SABINVS · Tutori.....
10. CALIDIVS PROCVLVS AVONCV lo.....

(1) Cagnat, *Les impôts indirects chez les Romains*, p.96, a reproduit la copie du Corpus

A la ligne 2, une barre au milieu du dernier X, indiquée par le Corpus, est une erreur ; il y a dans le marbre une veine friable qui a produit un creux au milieu du X, mais ce n'est pas un trait gravé.

A la ligne 5, sont liés : TI, TH ; le dernier T est plus haut que les autres lettres.

A la ligne 6, avant la cassure finale il y a un T visible et le bas d'un R.

A la ligne 10, il ne reste que l'extrémité supérieure des lettres ; mais je suis certain de ma lecture qui diffère de celle du Corpus ainsi énoncée : CNIDIVS PROCIII / IVSRICV.

Mes compléments diffèrent également aux lignes 6 à 10.

Cette inscription se rapporte à un chevalier romain, originaire de Thysdrus, et par conséquent dans la tribu *Galeria*. Le cursus appartient donc à la carrière équestre ; il est conçu dans l'ordre indirect et débute par la mention de la dernière fonction exercée. Les titres sacerdotaux restent en dehors de cette énumération.

On remarquera cependant qu'il y a des titres sacerdotaux en tête et à la fin de l'épithaphe. Pourquoi cette anomalie ? Pourquoi ces titres ne sont-ils pas tous réunis ? C'est que les uns, ceux de la fin, se rapportent à des sacerdoce municipaux, exercés dans la ville même de Thysdrus où Sabinus a été *flam(en)* et *aug(ur) coloniae* tandis que l'autre, celui de *pontifex Palatualis*, énoncé se rapporte à un sacerdoce exercé à Rome.

Examinons en tête, en détail ce que nous savons de la vie de L. Egnatuleius Sabinus.

1. — 2. — *Trib(unus) leg(ionis) IIII Scythicæ, tr[ib(unus) leg(ionis) VII] geminæ.*

Pendant la première partie de sa carrière publique, c'est-à-dire pendant la période militaire il a exercé successivement deux tribunats légionnaires ⁽¹⁾ : le premier dans la IV^e légion Scythique, légion connue surtout par son séjour et par ses opérations en Syrie ; le second dans une légion dont le chiffre manque mais qui portait le surnom *Gemina*. On peut donc hésiter entre la VII^e, la X^e et la XIII^e qui toutes trois ont reçu ce surnom. Il est certain que la VII^e, la légion d'Espagne, a séjourné en Afrique ⁽²⁾ ; on avait fait

(1) A propos du double tribunat légionnaire exercé par un officier de rang équestre, cf. *Corp. inscr. lat.*, VI; 3518.

(2) Cagnat, *L'Armée romaine d'Afrique*, p. 102,

appel à elle, plus d'une fois probablement, à la suite d'insurrections intérieures. Je dirai plus loin pourquoi je fais cette remarque et pourquoi j'ai adopté le chiffre de cette légion dans mes compléments.

3. — *Præf(ectus) gentis Cinithiorum.*

Les *Cinithii* faisaient partie des habitants primitifs de l'Afrique : ils formaient une de ces tribus indigènes plus ou moins sédentaires vivant en dehors des cités, soumises à l'empire mais toujours prêtes à en secouer le joug, que Pline appelle *nationes* ou *gentes* ⁽¹⁾. Ils habitaient les bords de la petite Syrte, d'après Ptolémée qui les désigne sous le nom de *Kinithioi* ⁽²⁾. Au moment du soulèvement de Tacfarinas, sous Tibère, ils firent cause commune contre les Romains avec les *Musulamii*; Tacite, en parlant d'eux, dit qu'ils constituaient une importante tribu avec laquelle il fallait compter, *haud spernenda natio* ⁽³⁾. Dans les anciennes éditions de Pline, leur nom a été mal transcrit; dans l'énumération des tribus africaines donnée par cet auteur on est d'accord pour croire que le nom des *Cinithii* se cache sous celui des *Ethini*.

L'inscription de Thysdrus nous montre que les *Cinithii* étaient placés sous la surveillance et même sous l'autorité d'un officier portant le titre de *præfectus gentis* ⁽⁴⁾ ; le territoire était donc, pour employer le langage moderne, un territoire militaire. Il en était de même de leurs anciens compagnons de révolte, les *Musulamii* comme nous l'apprend l'inscription de Guelma mentionnant un *præfectus gentis Musulamiorum* ⁽⁵⁾.

Ces préfets militaires chargés de maintenir l'ordre dans les tribus les plus turbulentes étaient-ils détachés de leur commandement et chargés d'une mission particulière sur le territoire de la tribu ? Ou bien désignait-on pour remplir ces fonctions spéciales des officiers

(1) *H. N.*, V, 4 et 7. — Les *Mauri gentiles* qui, en l'année 158, faisaient partie de la Dacie Supérieure avec un détachement venu d'Afrique et de Maurétanie, étaient-ils recrutés dans ces tribus ? Cf. le diplôme militaire de Pesth, *Corp. inscr. lat.*, III, n° LXVII, p. 1989.

(2) Ptolémée, IV, 3,22, 27.

(3) Tacite, *Ann.* II, 52.

(4) Cf. le passage de Servius ad Virg. *Aeneid.* IV, 242 : « Præfecti gentium Maurarum cum fiunt, virgam accipiunt et gestant »

(5) *Corp. inscr. lat.*, VIII, 5351 ; voir le mémoire de M. J. Toutain, *Le territoire des Musulamii*, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiq. De France*, LVII, 1895, p. 271-294.

pourvus d'un commandement dans le voisinage de la tribu et pour lesquels la surveillance en question venait s'ajouter aux occupations dépendant de leur poste? C'est ce qu'il serait intéressant de déterminer.

Il résulte d'une inscription de Côme, relative au grand père de la troisième femme de Pline le Jeune, L. Calpurnius Fabatus, que ce personnage était *praefectus cohortis VII Lusitanorum et nationum Gætularum sex quæ sunt in Numidia* ⁽¹⁾. Or on a trouvé au nord de l'Aurès, à Zoui, à Khenchela et à Lambèse, des inscriptions prouvant que la VII^e cohorte des Lusitaniens a tenu garnison en Numidie ⁽²⁾. Fabatus n'aurait donc pas été détaché du commandement de la cohorte pour gouverner les Gétules mais, au contraire, à son commandement de la cohorte des Lusitaniens, on aurait joint la surveillance des six tribus Gétules qui se trouvaient en Numidie. Il n'est pas impossible que Tib. Claudius Pollion, qualifié en même temps *praefectus gentium in Africa* et *praefectus alae Flaviae miliariae* ⁽³⁾ ait exercé ces doubles fonctions dans des conditions analogues ⁽⁴⁾. Le préfet d'une cohorte qui tenait probablement garnison en Palestine sous le règne d'Agrippa II est en même temps qualifié, dans une inscription d'Eitha, *stratège des nomades* ⁽⁵⁾.

Ces exemples permettraient peut-être de penser que L. Egnatuleius Sabinus aurait pu exercer les fonctions de *praefectus gentis Cinithiorum* en même temps que celles de *tribunus legionis VII Geminae* pendant un des séjours de la légion d'Espagne en Afrique ?

Si les *praefecti gentium* peuvent être comparés à nos officiers des affaires indigènes, à nos chefs de bureaux arabes, leur supérieur dans chaque province, celui qui centralisait cette administration spéciale, devait être le fonctionnaire qu'une inscription de Cherchel appelle *procurator Augusti ad curam gentium* ⁽⁶⁾. On pourrait l'assimiler au chef des affaires indigènes.

4. — *Procurator Augusti ad census accipiendes Macedoniae.*

L. Egnatuleius Sabinus fut ensuite chargé des opérations du cens

(1) *Corp. inscr. lat.*, V, 5267.

(2) Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 250.

(3) *Ephem. épigr.*, IN, p. 269, n° 759.

(4) L'inscription d'Arles, XII, 675, ne peut pas servir à appuyer cette supposition car l'*ala miliaria* qui y figure appartenait à l'armée de Mauritanie.

(5) Waddington. *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, n° 2112,

(6) *Corp. inscr. lat.*, VIII, 9327.

dans la province sénatoriale de Macédoine, ce qui tend à prouver que l'inscription ne peut-être antérieure au second siècle. Au premier siècle, le censeur provincial, au moins pour les grandes provinces, était de rang sénatorial.

5. — *Procurator Augusti ad epistrategian Thebaidos.*

Notre personnage passa ensuite en Egypte où il fut mis à la tête d'un des grands districts de la province.

A l'époque romaine l'Egypte, au point de vue administratif, présente plusieurs particularités qui s'expliquent par la conservation du système en vigueur à l'époque des Ptolémées. Sous la haute direction du *praefectus Aegypti*, véritable vice-roi, le pays était divisé en trois grands districts appelés épistratégies, dont le gouvernement était confié à des chevaliers romains appelés épistratèges ou procureurs impériaux à l'épistratégie du district. Ces trois districts étaient : 1° la Haute Egypte ou Thébaïde, *Thebais*, avec Ptolemaïs aujourd'hui Menchiye, pour capitale ; 2° l'Egypte moyenne, *Heptanomis* ; 3° la Basse Egypte, c'est-à-dire le Delta.

L'épistratège de la Thébaïde est connu par un certain nombre d'inscriptions ; son district comprenait tout le pays qui s'étendait entre le Nil et le *sinus arabicus* ; la défense de la route de Bérénice à Coptos lui était confiée.

6. — *Procurator Augusti quadragesimae Galliarum.*

Toutes les provinces de la Gaule étaient réunies dans une seule région douanière dans l'intérieur de laquelle l'impôt de douane prenait le nom spécial de *quadragesima Galliarum*. Cet impôt, comme son nom l'indique était du quarantième de la valeur des objets = 21/2 pour 100. Il était loué à un fermier ou à une compagnie de fermiers. Pour surveiller ces publicains, pour régler les contestations qui s'élevaient entre leurs agents et le public, les empereurs avaient institué un procureur spécial dont la résidence était à Lyon, C'est aussi dans cette ville que se trouvait le centre administratif de la quadragésime. C'est donc en Gaule que L. Egnatuleius Sabinus remplit ses dernières fonctions.

Entre temps, comme on l'a vu plus haut, il avait été honoré du flaminat et de l'augurat à Thysdrus. A Rome il avait été honoré d'un sacerdoce spécial, sous le titre de *pontifex Palatualis*. On connaît les attributions de ce prêtre par un passage de Festus : « Palatualis flamen ad sacrificandum ei deae constitutus erat in cujus tu-

tela esse Palatium putabant ⁽¹⁾. » C'est la première fois qu'il est mentionné dans un document épigraphique.

Le *pontifex Palatualis* faisait partie des prêtres désignés sous le nom générique de *pontifices minores*. Dans les inscriptions, relatives aux personnages de l'ordre équestre qui ont été honorés d'un sacerdoce réservé aux *pontifices minores*, ce sacerdoce est presque toujours mentionné au début du texte en ces termes : *pontifex minor*, *pontifex minor Romae* ou *pontifex Romae sacrorum publicorum*, ou *exornatus sacerdotio sptendidissimo pontificatus minoris*.... etc. Il est rare que le sacerdoce soit indiqué, comme sur notre inscription, par son nom particulier.

Le monument funéraire sur lequel était placée cette inscription avait été élevé par Egnatuleia Sabina, sœur de L. Egnatuleius Sabinus, par L. Egnatuleius Sabinus son pupille, par Calidius Proculus son neveu. Le marbre étant brisé au dessous de ce dernier nom et à la fin des trois dernières lignes, il est impossible de dire si d'autres parents avaient pris part à l'érection du monument.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Membre de l'Institut.

(1) Festus, *De verborum significatione*, éd. O. Müller, p, 245,5.

NOTE SUR LE PRIX DES FUNÉRAILLES

CHEZ LES ROMAINS

Parmi les documents recueillis par M. le Général Goetschy dans les nécropoles romaines de Sousse, figure une plaquette de marbre portant une courte épitaphe :

D M S
L CALPVRNIVS
FVRNARIVS VIXIT
ANNIS LX ET BENE
VIXIT ET AD FVNVS
EIVS EROGATI X C

D(iis) M(anibus) s(acrum). L. Calpurnius Furnarius vixit annis LX et bene vixit ; et ad funus ejus erogati denarii centum.

Cette inscription dont M. le Général Goetschy a bien voulu me communiquer l'estampage, sort de la banalité ordinaire de ces sortes de monuments. Non seulement on nous dit que le défunt a vécu soixante ans, mais on ajoute qu'il a bien employé sa vie et aussi qu'on a dépensé pour son enterrement cent deniers, soit un peu plus de cent francs de notre monnaie. Comme on insiste sur ce détail, c'est que la somme était relativement importante et que la cérémonie avait été honorable, étant donnée la condition sociale de L. Calpurnius Furnarius. Autrement dit, à Hadrumète au II^e ou au III^e siècle — car on ne saurait dater la tombe d'une façon plus rigoureuse — un enterrement de petit bourgeois coûtait une centaine de francs.

C'est un renseignement de plus qui vient s'ajouter à ceux que l'on possède déjà sur la question. Les textes qui mentionnent les frais des funérailles ailleurs qu'à Rome ne sont pas nombreux, je les réunis ici :

C. I. L., X, 680 (Sorrente) — Tombe d'un enfant d'un an et trois

mois, fils de quelque personnage de la ville : *huic decuriones locum sepulturae et in funere sestertium V milia dec(reverunt)*.

Ibid., 688 — Tombe d'un duumvir quinquennal : *huic decurion(es) publice locum [sepulturae et in] funer(e) sestertium V milia et statuam [decreverunt]*.

Ibid., 1019 (Pompéi) — Tombe d'un édile : *huic publice locus datus et sestertium duo milia*.

Ibid., 1024 - Tombe d'un duumvir: *huic decuriones locum monum(enti) et sestertium duo milia in funere et statuam equestr(em) [in]oro ponendam censuerunt*.

C. I. L., VIII, 3079 (Lambèse) — Tombe d'un vétéran de la légion III^e Auguste : *Cum sibi in funus et monimentum sestertium duo milia erogari cavisset .. filius et .. lib(érta) adjectis de suo sestertiis D n(ummis) .. f(ecerunt)*.

Ibid., 2557 — Règlement du collège des *cornicines* : *Si qui obitum naturae red(diderit) acc(ipiet) her(es) ips(ius) sive proc(urator) denarios D*.

C. I. L., 1501 (Sarmizegethusa, en Dacie) — Collège d'ouvriers : *ad funus autem Zosimi et titulu(m) contulerunt colleg(ae) fabr(i) denarios CCCC*.

Ibid., 3583 (à Aquincum) — Collège d'artisans: *is ad quem (= cujus) sepultura(m) coll(egium) cent(onariorum) denarios CCC contulit*.

C. I. L., XIV, (à Lanuvium) — Règlement du collège funéraire de Diane et d'Antinoüs : *Quisquis ex hoc corpore nostro pariatu(s) decesserit, eum sequentur ex arca sestertii CCC n(ummi) ex qua summa decedent exequiari nomine sestertii L n(ummi), qui ad rogus dividuntur*.

C. I. L., II, 3114 (à Cabeza del Griego) — Collège funéraire : *sod(ales) Claudiani cont(ulerunt) ad funus sestertios CC*.

Ainsi nous arrivons aux résultats suivants :

Sorrente. — Pour un magistrat, enterrement public, donc de première classe, 5.000 sesterces, ou en réduisant en deniers ⁽¹⁾, 1250 deniers.

Pompéi. — Pour un enterrement, de première classe aussi, 2.000 sesterces, soit 500 deniers.

(1) Conformément aux données généralement admises, je compte le denier comme équivalent à 1 f. 07, le sesterce à 0,26 ; le sesterce est donc à peu près le quart du denier.

Lambèse. — Pour un *cornicen*, 500 deniers ; mais l'achat du terrain, ou tout au moins les frais d'érection de la tombe, sont sans doute compris dans cette somme.

Pour un vétérân, 2500 sesterces, d'où il faut déduire les frais du monument, soit entre 1500 et 2000 sesterces ⁽¹⁾ ; à peu près 500 deniers.

Dans les régions danubiennes. — Pour un artisan, 400 deniers moins le prix de l'inscription, d'une part ⁽²⁾ ; 300 deniers, de l'autre, qui peuvent très bien comprendre les frais du monument.

Lanuvium. — 250 sesterces pour de très petits gens ou 62 deniers 1/2.

Enfin en *Espagne* et pour la même catégorie de personnes 200 sesterces ou 50 deniers.

De tout cela il ressort que suivant les villes les frais de pompes funèbres variaient d'une façon sensible ⁽³⁾, que de plus il y avait plusieurs classes, suivant le rang des défunts. Mais il n'y a pas moyen d'arriver à un résultat précis, d'autant plus que le prix devait être différent suivant le mode de sépulture adopté. L'incinération nécessitait sans doute des frais plus élevés que la simple inhumation. Or, dans bien des cas, nous ignorons le procédé employé pour la sépulture.

Le chiffre de cent deniers, qui se lit sur l'építaphe de Sousse, paraît bien convenir pour un homme, qui n'appartenait ni aux dignitaires de la cité, ni à la classe la plus humble de la population, mais à la petite bourgeoisie.

R. CAGNAT.

(1) La pierre où est gravée cette inscription de Lambèse est un autel de 0^m96 sans ornement. Or, nous connaissons le prix de quelques autels de cette taille, provenant pareillement de Lambèse: Autel haut de 1 mètre (*C. I. L.*, VIII, 3572) 500 sesterces ; autel de 1^m06 (3668) 500 sesterces ; autel de 1 mètre (3254) 800 sesterces ; cippe de 1 mètre (2896) 1000 sesterces ; autel avec un portrait de centurion (3001), 1000 sesterces ; autel de 1 mètre pour un vétérân (3016) 1200 sesterces etc. Il faut donc compter en moyenne entre 500 et 1000 sesterces pour une tombe de cette sorte à Lambèse ; mais le prix n'est pas constant et les données qui règlent les variations nous échappent. Cf. pour les prix des tombes en général, Friedlaender, *Sittengeschichte*, 6^e édition, p. 130.

(2) On ignore absolument ce que coûtait une inscription dans le monde romain. Voir à cet égard Huebner, *Exempla scripturae epigraphicae*, p. XXIX.

(3) A Rome, comme il est naturel, les prix semblent avoir été un peu plus élevés. Exemples : *C. I. L.*, VI, 9625 (corporation des *mensores machinarii*) 425 deniers. Cf. Traugott Schiess, *Die roem. Collegia funeraticia* p. 101; Waltzing, *Corporations proe fessionnelles*, IV, p. 526— *Ibid.*, 6220 (*Monument des Statilii*) 490 deniers (*in funeret in ossibus et in novemdi(alibus)*) — *Ibid.*, 6221 : 225 deniers.

A L'AMPHITHÉÂTRE DE GARTHAGE (MARS 1903)

Le 7 mars dernier était le XVII^e centenaire du martyre de sainte Perpétue et de sainte Félicité qui furent condamnées aux bêtes dans l'amphithéâtre de Carthage, en 203.

A l'occasion de la fête qui devait avoir lieu pour célébrer dignement ce centenaire, la petite chapelle souterraine, inaugurée le 7 mars 1895, fut agrandie. La grille d'entrée fut reportée sous le second arc correspondant exactement à celui sous lequel elle était placée auparavant. Ces arcs portaient jadis le plancher de l'arène.

Les murs anciens furent laissés dans leur état. Il fallut cependant les exhausser quelque peu pour établir la terrasse et pour avoir des baies donnant de la lumière. Chaque baie reçut une grille de fer reproduisant le monogramme du Christ sous sa forme constantinienne (X et P) accosté de l'*alpha* et de l'*oméga*.

Je fis entrer dans la maçonnerie nouvelle plusieurs inscriptions trouvées précédemment au même lieu et conservées au Musée Lavigerie.

En avant de la chapelle, d'autres textes furent aussi encastrés. Ces inscriptions proviennent, pour la plupart, des sièges réservés et de la balustrade du podium. Quelques fragments appartiennent à une dédicace monumentale qui se lisait à l'entrée de l'amphithéâtre.

Une plaque de marbre ainsi fixée dans la muraille offre en creux la forme de deux pieds. Nous avons trouvé plusieurs de ces dalles avec incrustation de semelles de bronze. Ces pieds portaient une inscription telle que T· MODIVS FELIX sur une semelle, et VOTVM· SOLVIT sur l'autre.

Dans la chapelle même, une sorte de pierre d'autel ⁽¹⁾ dalle dont la face est marquée d'une croix et d'une cavité demi-sphérique, a été placée sur la colonne au mot EVASI ⁽²⁾ gravé peut-être par un bestiaire ou un condamné heureux d'avoir échappé à la mort. La cavité en forme de godet sert de bénitier.

Au sommet de l'escalier rustique qui descend vers la chapelle,

(1) *Fouilles dans l'Amphithéâtre de Carthage* (1896-1897) p. 55, n° 161. (Extrait du T. LVII des *Antiquaires de France*.)

(2) *Id*, p. 36, n° 91.

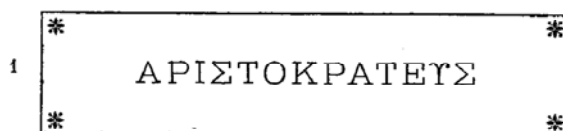
j'ai fait dresser deux grande dalles ornées chacune d'un dauphin sur chaque face. Elles proviennent de l'entrée ou, si l'on préfère, de la sortie d'un *vomitorium*. Ces dauphins qui se regardent, en avant de la chapelle, produisent un certain effet. Ils rappellent par leur origine ce passage d'une inscription trouvée dans les ruines du théâtre de Rusicade, aujourd'hui Philippe, *delphinis binis per vias theatri adjunctis*. ⁽¹⁾

J'ai été heureux de profiter des travaux d'agrandissement de la chapelle des saintes Perpétue et Félicité pour faire reporter ainsi à l'amphithéâtre bon nombre de pierres que j'y avais trouvées. Elles seront plus remarquées là que dans le jardin de Saint-Louis. Les archéologues pourront les étudier sur place. Ils trouveront d'ailleurs exposées dans les vitrines du Musée Lavigerie les plus importantes pièces, inscriptions, statuettes, lampes, découvertes au cours des fouilles de l'Amphithéâtre et qui compléteront ce qu'ils auront vu autour de la chapelle des saintes Perpétue et Félicité.

Les préparatifs de la cérémonie, qui devait être imposante, nécessitèrent aussi quelques travaux de terrassement. Ceux-ci furent dirigés de façon à déblayer tout le pourtour de l'arène et permirent de constater que ses dimensions ⁽²⁾, en longueur et en largeur, étaient, à moins d'un mètre près, identiques à celles du Colisée de Rome.

Ces terrassements, malgré leur peu d'importance, amenèrent la découverte de plusieurs objets et textes.

Je signalerai une anse d'amphore rhodienne telle que l'on doit en trouver dans les ruines de l'antique Hadrumète où le commerce avec les îles de la Méditerranée et l'archipel était si intense aux IV^e et III^e siècles avant J. C. Cette anse d'amphore, bien antérieure à la construction de l'amphithéâtre, porte l'estampille suivante :



Les autres pièces découvertes appartiennent sûrement à l'époque Romaine : base de petite colonne de marbre blanc, chapiteau de

(1) Wilmanns, *Exempla inscriptionum*, n°716.

(2) Le grand axe mesurait 86^m 60 et le petit 53^m 60

pilastre, petite console ornée d'une palmette, dalles du podium et de sièges, lampe romaine du type de transition à queue non perforée et à disque sans sujet dans une double ligne concentrique de globules, lampe chrétienne, etc...

Mais la découverte la plus intéressante a été celle d'une inscription se rapportant aux combats qui se livraient contre les bêtes. En voici la description et la copie.

Sur une petite tablette de marbre blanc, à revers brut, épaisse de 0^m025, large de 0^m13 et haute de 0^m18 :

2
CN · LVRIVS
ABASCANTI·
ANVS·VOTO·
POSVIT·LIBES·
VENATOR·
TAELEGENIO
RVM

Hauteur des lettres, 0^m015. Les A ne sont pas barrés.

Ce texte a été communiqué le 13 mars à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. M. Héron de Villefosse a fait remarquer qu'il devait être rapproché d'un vase en terre cuite trouvé, il y a bien des années, dans les ruines de l'antique Thapsus et publié par Temple et Falbe dans leurs *Recherches sur l'emplacement de Carthage*.

On lit, en effet, sur ce curieux vase :

TELEGE
NI NIK A

« Cette légende, m'écrit M. de Villefosse, prouve bien qu'il s'agit d'un vase donné en prix dans les jeux. Ce qui prouve qu'il a été donné à un *venator*, ou plutôt au patron des *venatores*, ce sont les reliefs dont il est entouré.

Les rédacteurs du *Corpus* (VIII, 10479, 51) les décrivent ainsi :

Puer cum urso *Puer cum equo*
Puer cum tauro *Puer cum apro*

Evidemment l'inscription de l'Amphithéâtre nous apprend qu'au lieu de *puer* il faudrait dire *venator*.

L'acclamation s'adresse à un membre de l'association des *Telegenii* qui étaient les entrepreneurs des *venationes* du cirque de Carthage, les patrons des *venatores* qui y figuraient.

Notre inscription permet donc d'expliquer le texte de l'intéressant vase de Thapsus.

Voici d'autres inscriptions trouvées à l'Amphithéâtre dans les travaux exécutés à l'occasion du XVII^e centenaire du martyr des saintes Perpétue et Félicité.

Dalle de *podium* épaisse de 0^m10. Les deux extrémités du boudin portent une entaille et sur le boudin lui-même on a gravé les trois lettres :

3
ROG

La largeur de cette dalle est de 0^m 78. Les lettres sont sans doute les initiales du nom *Rogatus*.

Sur une autre dalle du *podium*, de même épaisseur, haute de 0^m 52 et large de 0^m 69, deux grandes lettres très bien gravées :

4
CA·

Hauteur des lettres, 0^m 24.

Sur la face d'un cube de pierre, haute de 0^m 36 et large de 0^m 50 :

5

E E F E I V L
L I X

Hauteur des lettres, 0^m 09. Les deux premières ne s'expliquent pas. Il est facile cependant de reconnaître le nom de *Félix*.

Sur la face rectangulaire, haute de 0^m 36 et large de 0^m 43, d'une pierre longue de 0^m 80, mais taillée en pointe :

6

N

Hauteur de cette lettre, 0^m 21.

Voici encore quelques autres inscriptions provenant de l'Amphithéâtre et demeurées inédites jusqu'à ce jour, quoique trouvées en mars 1898.

Sur la partie supérieure d'une corniche de marbre blanc :

7
/////MAN·NICV

Lettres grêles en partie effacées, hautes de 0^m 045.

Entre les deux N, il y avait peut-être un I.

C V qui termine cette inscription doit se lire *clarissimi viri*.

Sur la tranche d'une dalle de marbre gris-noirâtre, épaisse de 0^m 105 :

8

////////// TIICV
//////// ITIANICV

Hauteur des lettres, à la 1^{re} ligne, 0^m 025 : à la 2^{me}, 0^m 04.

Même observation pour C V que dans le texte précédent.

Sur la tranche d'une dalle de même marbre épaisse de 0^m 10 :

9

//////////UNI
////////ONIPK

Hauteur des lettres, 0^m 03. Avant U, amorce d'une lettre, I.

Sur la tranche d'un fragment de dalle épaisse d'au moins 0^m 11, dans un cartouche à peine indiqué, large de 0^m 065 :

10

MC·V

Hauteur des lettres, 0^m 05. Pour le C, un appendice inférieur se prolongeant en dehors du cartouche en fait peut-être un G. A gauche du cartouche, amorce d'une lettre.

Nous avons encore trouvé une lampe de terre grise portant une marque au revers :

11

. . . .
. .
.
CORNELI
.
. .
. . . .

Le nom de ce potier a été tracé à la pointe sèche avant la cuisson. Ce devait être un africain, car on ne le trouve pas parmi les marques céramiques de Rome.

Saint-Louis de Carthage, 31 mars 1903.

A. L. DELATTRE,
DES PÈRES BLANCS
Correspondant de l'Institut.

APERÇU DE LA NÉCROPOLE DE SIAGU

(BIR BOU REKBA)

La nécropole de l'antique Siagu s'étend sur une longueur de 1 kilom. et est située sur un éperon terminant une ligne de crêtes orientées N. S. (approximativement). Le versant E. de cette ligne de crêtes est bordé par une voie antique.

La nécropole comprend des tombeaux en forme de demi-cylindres, reposant sur un soubassement formant marche, revêtu extérieurement d'un enduit de mortier. Intérieurement, les uns sont creux, les autres pleins ; les premiers ont déjà été fouillés, les seconds possèdent au dessous d'eux un sarcophage.

Au milieu de ces tombeaux on en rencontre plusieurs de forme cubique ou prismatique, ayant environ 2 mètres de côtés.

Voici la description d'un tombeau demi-cylindrique qui a été fouillé.

La partie cylindrique était en partie totalement détruite.

Orientation N. E. — S. O.

Dimensions : longueur, 2^m10; largeur, 1^m10; hauteur du soubassement, 0^m85.

Le demi-cylindre étant détruit, il n'a pas été possible d'en avoir les dimensions.

A l'intérieur se trouvait un sarcophage cimenté parfaitement conservé; il mesure 35 centimètres de haut sur 35 de large. L'ouverture a été pratiquée sur le côté N-E, où il a été trouvé une tête de jeune homme dont le crâne avait été respecté par le temps, ainsi que les mâchoires supérieure et inférieure présentant encore presque toutes les dents.

Du côté des pieds, se trouvait une amphore à laquelle il manquait les 2 anses : sa hauteur mesure 25 centimètres.

Après cette amphore, 2 briques rouges superposées et placées de champ, formaient cloison. Au delà de cette cloison et terminant le sarcophage, un petit compartiment de 20 centimètres de côté

renfermait un vase à une seule anse et de 20 centimètres de hauteur. Cet objet n'est marqué d'aucune estampille.

Ni l'amphore, ni ce vase ne renfermaient d'objets.

L'extrémité du sarcophage était fermée à l'aide de tuiles cimentées.

Deux autres tombes placées à côté offraient les mêmes dimensions et étaient construites de la même façon.

En résumé, cette nécropole, si on en juge par ce coup d'œil rapide, ne renfermait que les restes de gens d'une situation modeste, si l'on tient compte de cette habitude qu'avaient, tant les Romains que les Etrusques, de faire des caveaux, images plus ou moins fidèles des chambres qu'habitaient autrefois les défunts.

Enfin, cette nécropole se rapproche sensiblement de celles d'Hadrumète, avec ses tombeaux demi-cylindriques.

Bir bou-Rekba, 23 Avril 1903.

NOGUÉ

Lieutenant au 4^{me} Tirailleurs.

MEMBRE ACTIF

UNE TROUVAILLE DE MONNAIES ROMAINES

DU III^e SIÈCLE

faite sur le Domaine de l'Enfida.

Les monnaies antiques des périodes carthaginoises, romaines, vandales et byzantines se trouvent en abondance à l'état isolé en Tunisie, soit qu'on les rencontre éparses à la surface du sol ou enfouies dans les décombres, soit qu'on les exhume des tombeaux où elles sont généralement placées sur la lampe funéraire. Trouvées dans ces conditions, elles sont presque toujours frustes, usées par le frottement des eaux, oxydées par le contact de l'air ou par l'effet du feu dans les sépultures à incinération, revêtues enfin d'une gangue terreuse et compacte d'où l'on extrait rarement et avec beaucoup de peine une médaille digne de faire bonne figure dans une collection.

La plupart des monnaies de bonne conservation proviennent de trouvailles comprenant un grand nombre de pièces réunies dans une cachette, généralement dans un vase de terre qui les a mises à l'abri des diverses dégradations, tout en leur laissant la belle patine antique qui augmente leur valeur aux yeux des numismates.

Malheureusement, ce genre de cachette se rencontre rarement en Tunisie, du moins jusqu'à présent. Il est probable que ces trouvailles deviendront plus fréquentes, grâce au progrès des défrichements, aux labours plus profonds faits par la charrue européenne et enfin aux fouilles méthodiques entreprises sur l'emplacement des anciennes cités. A Carthage, le Père Delattre ne compte que trois ou quatre découvertes, au cours de ses fouilles, de ces petites cachettes, dont deux, il est vrai, étaient composées de monnaies d'or de l'époque byzantine. Pour ma part, depuis une quinzaine d'années que je m'occupe de la recherche des monnaies antiques, il ne m'est arrivé qu'une fois d'avoir la joie très grande, pour un apprenti numismate, de pouvoir étudier une de ces trouvailles et

cette satisfaction je la dois à l'aimable obligeance de M. Coeytaux, le sympathique directeur de la Société Franco-Africaine de l'Enfida, qui voulut bien me faire parvenir en 1890 une grande partie du petit trésor découvert par un de ses khammès dans un champ du domaine de la Société.

Une femme arabe qui passait dans ce champ situé au nord de Dar-bel-Ouar, près de l'Oued Sidi Abd el Goui, aperçut quelques petites pièces de monnaie sur le bord d'un trou creusé par les rats. Elle en fit part à son mari qui défonça le sol à l'aide d'une pioche et trouva, à environ 30 centimètres de profondeur, un vase de terre grossière, en forme de gargoulette, de la contenance approximative d'un litre et demi, que la pioche avait brisé et d'où s'échappa un ruissellement de petites pièces de bronze qui le remplissaient.

Le vase m'ayant été peu après envoyé à Sousse, je constatai que toutes ces pièces étaient des petits bronzes romains variant, comme dimension entre le n° 1 et le n° 6 de l'échelle de Mionnet c'est-à-dire entre 9 et 23 millimètres environ de diamètre. Ces monnaies étaient, en général, dans un bon état de conservation, peu oxydées et revêtues d'une jolie patine verte. J'en opérâi un triage minutieux et en fis deux parts, l'une comprenant les monnaies faciles à classer, l'autre les pièces de petite dimension et de frappe très barbare mais se rattachant, cependant, certainement aux types des précédentes.

La première part était composée de pièces appartenant à sept empereurs différents, savoir : Gallien, Postume, Victorin père, Tétricus père, Tétricus fils, Claude II le Gothique, Quintille. Les Postume, les Victorin et les Quintille n'y figuraient que par un petit nombre d'exemplaires; les Tétricus père et fils, par contre, étaient en abondance.

Si on se reporte aux dates de l'histoire romaine, on remarque que ces monnaies, bien que frappées sous sept empereurs différents, ont dû toutes être émises dans une période de temps relativement restreinte, de vingt années au plus.

En effet, nous voyons :

Gallien, empereur de 253 à 268 ;

Postume, de 259 à 267 ;

Victorin père, de 265 à 267 ;

Tétricus père, de 268 à 273 ;

Tétricus fils, César en 268 ;
Claude II le Gothique, empereur de 268 à 270 ;
Quintille, en 270.

Ces monnaies appartiennent donc à l'époque comprise entre les dates extrêmes de 253 et 273, c'est-à-dire aux vingt années renfermant la période dite des trente tyrans, qui s'étend aux huit dernières années du règne de Gallien, (260-268), période pendant laquelle on ne compte pas moins de 17 usurpateurs et de 30 même si on y fait figurer les fils associés à leurs pères comme Césars ou comme Augustes. Ce sont des empereurs provinciaux surtout qui surgissent ainsi, ou bien des généraux que leurs armées acclament et qui meurent bientôt, les uns et les autres victimes des passions de révoltes qui les avaient portés au pouvoir.

Presque tous ces usurpateurs ont frappé monnaie pendant leur règne souvent éphémère. Il en résulte que ces monnaies étaient, pour la plupart, provinciales et ne se répandaient que lentement et par infiltration dans les autres parties de l'Empire.

Au sujet de la trouvaille qui nous occupe, faite au centre de la Province d'Afrique, aux confins de l'ancienne Zeugitane et de l'ancienne Byzacène, il est curieux de constater que la plus grande partie des monnaies comprenant ce petit trésor, frappées à l'effigie des deux Tétricus, de Postume et de Victorin, sont, en réalité, des monnaies gauloises, provenant de cet éphémère empire Gaulois fondé en 259 par Postume, avec Trèves pour capitale, à l'instigation de la célèbre Victorine dite « la mère des camps », et qui se termine en 273 par la victoire d'Aurelien sur Tétricus à Châlons-sur-Marne.

Ces monnaies se rencontrent assez rarement en Tunisie à l'état isolé. En tout cas, je n'ai jamais entendu parler d'autres trouvailles collectives de pièces à ces effigies.

Il ne serait donc pas téméraire de supposer, en présence de la réunion d'un millier de ces pièces, qu'elles aient été importées des Gaules et qu'elles aient fait partie du pécule d'un de nos ancêtres gaulois, soldat, colon ou marchand, qui les aurait enfouies, il y a 16 siècles et demi, dans le sol de notre Tunisie actuelle.

Quant aux monnaies de Claude II le Gothique, premier empereur illyrien, elles se rencontrent très fréquemment sur le sol tunisien, principalement sous le type CONSECRATIO, à l'aigle ou à l'autel, frappées, d'ailleurs, après sa mort.

J'ai pu classer la plupart de ces monnaies au moyen de l'ou-

vrage d'Henry Cohen et Feuarent. Il en est cependant quelques-unes, des Tétricus surtout, dont je n'ai pu retrouver la description du revers dans cet ouvrage. Il est juste de dire que ces pièces étaient de fabrication barbare et devaient appartenir à cette nombreuse catégorie dont parle M. Feuarent, pièces indéchiffrables, mais offrant cependant toutes des imitations plus ou moins rapprochées, souvent caricaturales, des types qui sont connus. Il faudrait se reporter, pour leur description, aux belles planches gravées jointes au magnifique ouvrage de M. le baron de Witte sur les « Empereurs des Gaules ».

Je me bornerai donc à citer les quelques revers les plus rares que j'ai pu relever au cours de cette étude, sans parler des empreintes de la face qui, toutes, comportaient les têtes ou les bustes radiés particuliers aux petits bronzes de cette époque.

Gallien

- R). DIANA FELIX. — Diane debout à droite, tenant une javeline et un arc tendu. Un lévrier court devant elle.
- R). LIBERO. P. CONS. AVG. — Panthère marchant à gauche. A l'exergue, B.
- R). NEPTVNO CONS. AVG. — Hippocampe (cheval marin) à droite. A l'exergue, N.
- R). SOLI CONS. AVG. — Pégase s'élevant en l'air.

Postume

(Très petit nombre d'exemplaires)

- R). PROVIDENTIA AVG.— La Providence debout à gauche tenant un globe et un sceptre transversal.

Victorin père

- R). INVICTVS. — Le Soleil, à demi-nu, marchant à gauche, levant la main droite et tenant un fouet.
- R). PAX AVG.— La Paix, debout à gauche, tenant une branche d'olivier et un sceptre. Dans le champ, V et une étoile.

Tétricus père

- R). COMES AVG. — Victoire debout à gauche, tenant une couronne et une palme.
- R). HILARITAS AVG. — L'Allégresse debout à gauche, tenant une palme et une corne d'abondance.
- R). LAETITIA AVGG. — La Joie debout, répandant le contenu d'une corne d'abondance dans un vase placé auprès d'elle.

R). ORIENS AVG. — Le Soleil passant à gauche, levant la main droite et tenant un fouet.

R). PAX AVG. — L'Allégresse debout tenant une longue palme et un sceptre.

Tétricus fils

R). SPES AVGG. — L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur et relevant sa robe.

R). SALVS AVGG. — Femme debout à gauche tenant un rameau et une ancre.

Tétricus père et Tétricus fils

F). TETRICVS P. F. AVG. — Buste radié et cuirassé à droite de Tétricus père.

R). v. ESV. TETRICUS CAES. — Buste de Tétricus fils radié à droite. — Cette pièce, d'une assez grande rareté dont j'avais heureusement noté la description a été égarée ou enlevée de mon médaillier.

Claude II le Gothique

R). CONSECRATIO. — Autel allumé orné de guirlandes.

R). GENIVS AVG. — Génie coiffé du modius, debout à gauche, tenant un patère et une corne d'abondance.

R). PAX AETERNA. — La Paix debout à gauche tenant une branche d'olivier et un sceptre transversal.

R). LIBERTAS AVG. — La Liberté, debout à gauche, tenant un bonnet et une corne d'abondance.

Quintille

R). CONCO EXERC. — La Concorde, debout à gauche tenant une enseigne militaire et une corne d'abondance.

R). PROVIDENT, AVG. — La Providence debout à gauche indiquant avec une baguette un globe qui est à ses pieds et tenant un sceptre.

En ce qui concerne les monnaies très nombreuses de frappe barbare, je me contenterai de relever les quelques particularités suivantes :

Une médaille à l'effigie de Victorin et au revers d'une Victoire portant une palme a, dans le champ, une croix très nettement tracée. Cette particularité, qui a été remarquée par M. Feuardent sur diverses monnaies de Tétricus père, a été expliquée par ce savant numismate par le fait que des monnaies de Tétricus ont continué à être frappées longtemps après sa mort et même à l'époque du christianisme, Cette explication ne pourrait convenir à la trouvaille de Dar bel Ouar qui ne comporte aucune pièce de date postérieure à l'année 270.

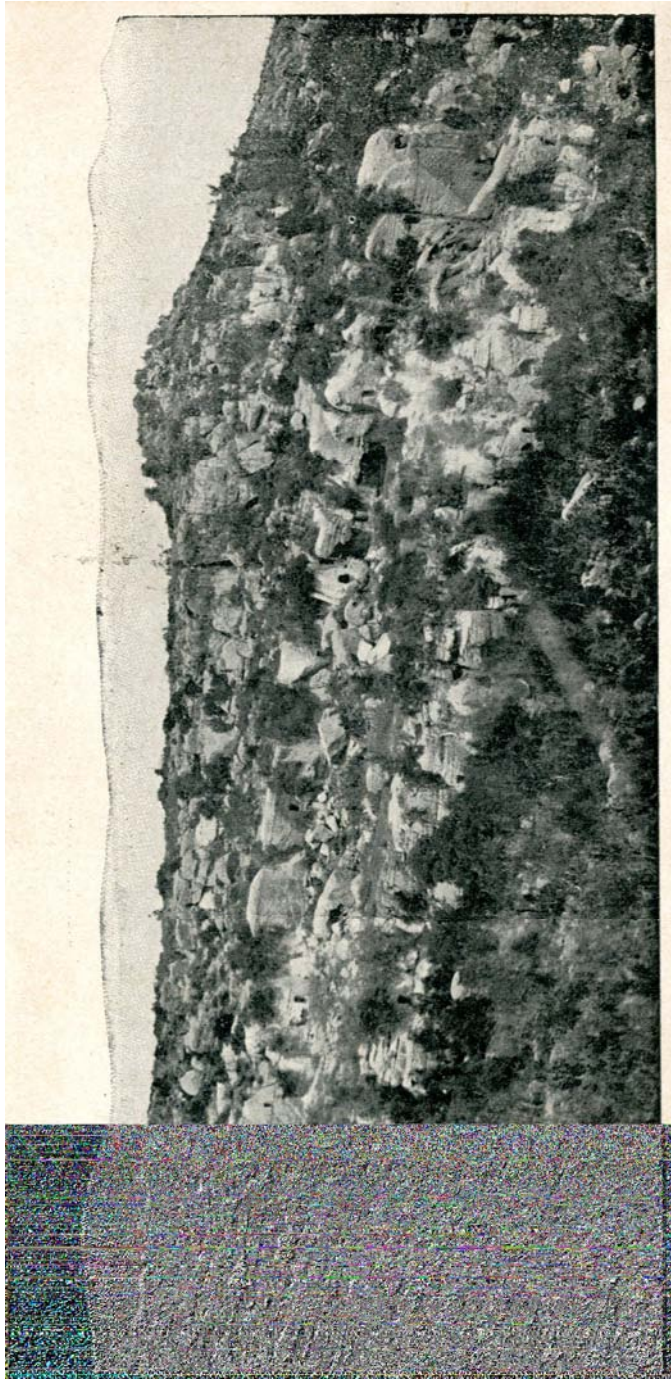
Un petit bronze quinaire, qui semble appartenir à Tétricus père porte dans le champ du revers (vase à sacrifice) la mention S. C. réservée aux grands et moyens bronzes.

Un buste de Tétricus père porte un collier de cuirasse présentant un relief inusité et très remarquable. Un petit bronze de Tétricus fils n'a pas de revers. A la place de ce revers, est tracée en creux la reproduction exacte de la face.

Une monnaie de Quintille, au revers de FORTUNA REDVX porte, du côté face, deux profils juxtaposés et bien nets de Quintille. On ne peut voir là, comme dans le cas présent, qu'une bizarrerie de frappe.

CAPITAINE DE BRAY,

4^e Tirailleurs Algériens



Nécropole de l'Oued Keceb

HAOUANETS DU DJEBEL-BEHELIL

Description de quatre nouveaux groupes

Les haouanets, pluriel de hanout, boutique, sert à désigner des cryptes funéraires ou chambres taillées dans le roc qui se rencontrent assez fréquemment en Tunisie ⁽¹⁾.

On en connaît neuf à El-Harouri, à 6 kilomètres de l'est de Kelibia.

Monsieur le docteur Carton a fort bien décrit celles de Chouach, près de Medjez-el-Bab, au nombre de 46 ⁽²⁾. Il en existe encore à Henchir-ech-Chett ⁽³⁾ et à Kouch-Batia.

Je viens d'avoir l'occasion d'en rencontrer 56 nouvelles situées en 4 groupes différents dans les contreforts du Djebel-Beheil au sud-est de Grombalia. Ces haouanets ne sont pas signalés sur l'atlas d'archéologie.

Le premier groupe A, situé à l'est de la Koubah de Si Mohamed-el-Atrach, comprend 13 grottes situées sur 2 étages dont 10 à l'étage supérieur et 3 à l'étage inférieur; elles sont toutes cubiques, simples, de dimensions habituelles, 1^m 80 environ dans tous les sens; l'entrée mesure en général 0^m80 de haut sur 0^m 40 de large, mais cette entrée est tantôt une simple porte, tantôt un long couloir atteignant 1^m50. En effet, les blocs de grès où elles sont creusées sont fort beaux dans la plupart des cas.

Examinons-les dans l'ordre du Nord au Sud :

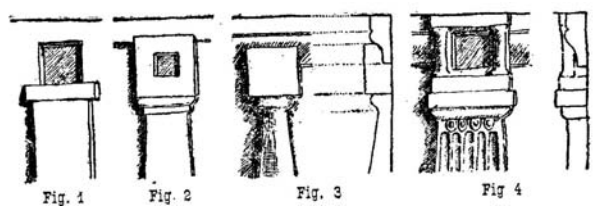
A 1. — Elle présente une entrée s'ouvrant dans une surface plane, la partie ménagée au-dessus forme un auvent et la partie au-dessous forme un fort relief. Au-dessous de la niche se voit un relief

(1) TISSOT.

(2) CARTON. — *Les nécropoles primitives de Chaouach. — L'anthropologie.*

(3) CARTON. — *Découvertes épigraphiques et archéologiques.*

figurant une colonne surmontée d'un chapiteau rectangulaire (figure 1).



A 2. — Crypte assez insignifiante, petite, sans niche, mais présentant une trace de bande rouge très nette courant sur le haut des parois latérales.

A 3. — Crypte présentant sur le côté droit de la porte d'entrée des rainures ressemblant à celles qu'aurait produit un frottement prolongé ⁽⁴⁾. Dans l'intérieur, sur la face du fond se trouvent deux petites niches de 10^{cm} de haut sur 15 — au-dessus de celles de droite se voient des traces de dessins en rouge comprenant une ligne médiane vers le milieu de laquelle viennent aboutir une série d'angles emboîtés en chevrons.

Les deux niches sont réunies par des bandes rouges, au-dessous d'elles on distingue deux personnages. Le plus visible est à gauche, il a une attitude hiératique qui rappelle celle des dieux égyptiens, il est vêtu d'une robe s'arrêtant au mollet, la tête est celle d'un ruminant, surmontée des cornes ramifiées d'un cerf, le bras gauche est en flexion à la façon du bras gauche d'un escrimeur, le bras droit tient une bande rouge qui soutient également la main droite du deuxième à l'autre extrémité (figure 5 et 6).

Le premier personnage mesure 0^m 23, l'autre est plus petit.

A 4. — La chambre suivante a une entrée oblique par suite de la



(4) Fort semblables aux polissoirs néolithiques, mais la forme des coups de ciseaux aux murs indique que les tailleurs de haouanets employaient les métaux.

conformation du rocher, elle présente une niche à la paroi postérieure et les angles de cette paroi sont en partie masqués par deux

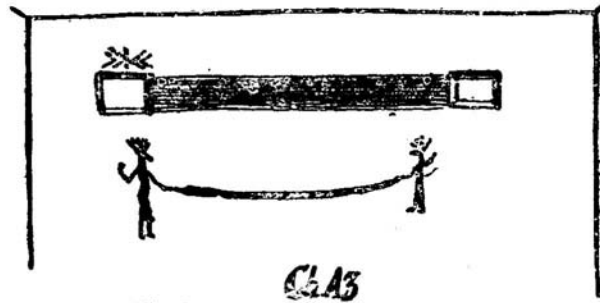


Fig. 6

colonnettes prismatiques s'arrêtant à 0^m50 du sol, la figure 4 en indique la forme. La paroi inférieure est à 0^m40 plus bas que le couloir.

A 5. — L'entrée est à 1^m50 au-dessus du niveau actuel du sol, elle contient une niche dans la paroi du fond avec deux moulures en creux qui l'encadrent et des traces de peinture rouge entourant les parois. Du côté gauche de la niche on remarque un carré divisé par deux diagonales, les triangles latéraux ainsi délimités sont colorés à l'ocre (figure 7).

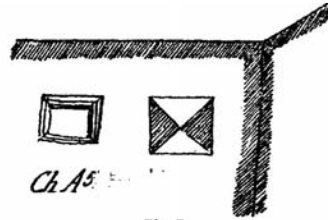


Fig. 7

A 6. — Cette crypte est plus profonde et mesure de 1^m80 à 2 mètres de hauteur par suite de l'usure du plancher réduit en sable; le couloir est excentrique à cause de la forme convexe du bloc. Elle est même écornée à un angle, à côté de la niche du fond on relève des traces de peinture consistant en traits parallèles et en carrés à triangles rouges (fig. 8 et 9.)



Fig. 8



Fig. 9

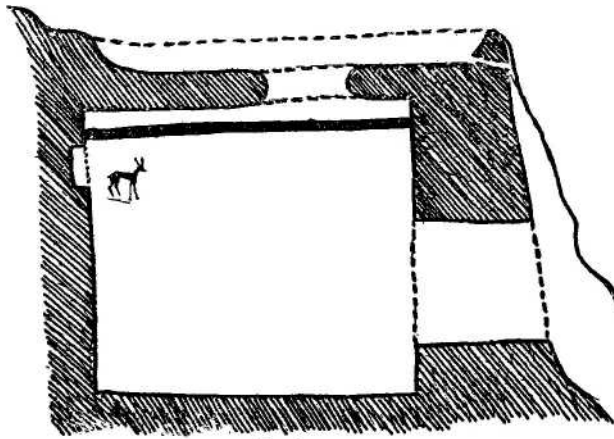
A 7. — Ne présente rien de remarquable.

A 8. — Elle porte des traces de bandes rouges, elle est à demi-comblée par des apports de sable venu d'une fissure de la paroi

postérieure, elle est un peu en arrière des autres, la niche est dans la paroi de gauche.

A 9. — Elle est très intéressante par suite de traces de peinture, une bande de 0^m5 de large courant à 10 °/m de profond. Un peu au dessus on remarque une gazelle fort bien dessinée et d'un beau style, les oreilles en arrière et les cornes en lyre (Fig. 9). Un dessin d'oiseau (oie ou autruche) est moins reconnaissable. Elle possède une niche de 30 °/m de côté sur la paroi postérieure nord.

De plus, la paroi supérieure est percée d'une ouverture circulaire de 0^m50 de diamètre; elle s'ouvre au milieu d'une sorte d'auge creusée dans le toit, entourée d'un rebord de 0^m 10 environ, percée d'un trou au dessus de la porte comme pour permettre l'écoulement des eaux (Fig. 10).



ChA 9

Fig. 10

A 10. — Elle est située à 15 mètres environ au Sud de A 9; elle présente une niche divisée en deux par une colonnette brisée. La porte d'entrée est dégradée. Cette crypte mesure 1^m80 en tous sens

Les chambres A 11, A 12 et A 13 sont situées sur un plan antérieur et inférieur au Nord de A1.

Les environs sont jonchés de poteries grossières, noirâtres à grains de quartz.

Le groupe B se trouve dans les flancs du Djebel-Bazina ; il présente une porte en forme de T, face au Sud donnant entrée dans une chambre assez vaste avec deux niches irrégulières dans la paroi

Est ; la paroi Ouest paraît avoir été défoncée et donne dans une seconde chambre dont le sol est à 0^m 50 plus haut que celui de la première, elle mesure 1^m20 en tous sens et communique par une ouverture arrondie dans une troisième chambre d'un niveau plus élevé encore. Une fissure a enlevé une partie de la paroi Ouest de cette dernière pièce mesurant 1^m20 en tous sens.

Dans ce qui reste de la paroi antérieure, on remarque une niche demi-circulaire descendant jusqu'à 0^m20 du sol et de 0^m30 d'ouverture environ ; dans la paroi inférieure on remarque des cavités hémisphériques de 0^m 10 de rayon.

Cette grotte a été très détériorée et a pu servir de poste d'observation; on remarque, en effet, que de la porte on aperçoit toute la vallée de Djedidi Hamamet et un poste d'observation romain formé d'une grotte dans le Dj. Hamamet.

Le groupe C comprend 4 cryptes assez éloignées les unes des autres (50 mètres environ) dans le flanc Sud d'un contrefort du Djebel-Bazina, adossé à l'Oued-Keceb. Trois d'entre elles C¹, C² et C³ sont ouvertes au Sud, C⁴ s'ouvre dans le côté Est d'un bloc de grès s'avancant en éperon vers le Sud. L'entrée de C¹ s'ouvre dans une surface plane aménagée dans le rocher, disposition dont la

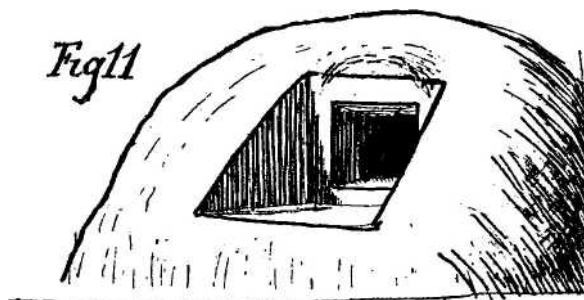


figure 11 donne une idée nette, l'angle S.-E. est effacé à cause du voisinage de la surface extérieure ; encore cette précaution a-t-elle été insuffisante et n'a pas empêché cette crypte d'être écornée. Elle mesure 2^m50 en tous sens.

C² présente une disposition à peu près semblable, l'entrée du couloir est à 0^m 50 du sol, le rocher faisant banquette devant cette entrée, la surface plane dans laquelle elle s'ouvre est entourée d'une saillie circulaire, elle possède une marche ronde sous l'extrémité interne du couloir. C¹ et C² ont une niche carrée.

C³ s'ouvre à 1^m50 du sol, elle mesure L 1^m 80, P 2^m 10, H 1^m70, elle n'est pas symétrique par rapport à l'entrée.

C⁴ s'ouvre à 1^m du sol et son entrée est située dans une face verticale entourée d'un relief rectangulaire. On ne rencontre pas de débris de poteries autour de ces chambres, ce qui tient sans doute à la nature du sol marneux très raviné à chaque pluie.

Le groupe D, dont la planche hors texte montre 27 entrées et qui se trouve à 300 mètres au sud du groupe C, est de beaucoup le plus important ; il comprend trois plans se développant en arc de cercle à convexité NW autour d'un plateau, bordé par un oued encaissé et innomé. Il est à noter qu'au nord-est, en bas, le défilé tombant dans l'Oued Keceb est barré par un mur cyclopéen large de 2 mètres environ, s'appuyant de chaque côté, aux rochers verticaux, formant les parois de la gorge. C'est bien là, un mur de défense formé de blocs de pierres sèches assez irréguliers, sans ciment, ne ressemblant en rien aux murs de retenue de terre qui se voient dans le centre de la Tunisie ou au Matmata, ni à un barrage pour les eaux ; d'ailleurs la première vallée cultivable se trouve à 3 kilomètres au dessous. Les chambres sont numérotées par plans, le 1^{er} étant le plus élevé et dans chacun de l'W à l'E.

L'ensemble D¹ et D² comprend deux chambres réunies par l'éboulement de leur cloison commune dont il ne subsiste plus qu'un pilier. D¹ mesure 2^m 36 de large sur 2^m de profondeur, le sol dégradé ne permet pas la mesure de la hauteur, elle possède une niche de 0^m24 de large sur 0^m30 de haut au milieu de sa paroi postérieure et autour de la face supérieure règne une corniche de 0^m 14 de haut sur 0^m 10 de large. D² plus petite avait un couloir de 70^c/m de large et mesurant elle même 95 de large sur 1^m50 de profondeur environ. D³ très dégradée ne possède pas de niche, elle mesure 1^m 10 x 1^m20 x 1^m.

D⁴ s'ouvre à une hauteur de 3 mètres dans le même bloc que D³ elle mesure 1^m80 en tous sens et possède une petite niche carrée et une grande niche agrandie ou faite probablement postérieurement. D⁵ s'ouvre à 2 mètres de hauteur et ne possède pas de niche.

D⁶ a un couloir d'environ 1^m80 qui présente dans sa paroi de droite, une niche de 6^m50 de large sur 0^m60 de haut. Cette crypte, à cause du voisinage des parois du rocher, présente la forme géométrique dite du tas de pierre.

D⁷ en grande partie détruite présente une petite niche et mesure 1^m 80 en tous sens.

D⁸ dont le couloir s'ouvre à 1^m 80 du sol et mesure 1^m 50 en tous sens et n'a pas de niche. — D⁹ cubique mesure 1^m 80.

D¹⁰ possède des peintures, 3 personnages de face, de 0^m 50 de haut ; l'un d'eux paraît tenir un drapeau, les cuisses sont très grosses comme recouvertes d'une culotte bouffante, les yeux sont figurés par un simple point. D'autres traits représentent un bateau à éperon avec un mât muni d'une grande antenne latine, des traits parallèles figurent des rames. Le couloir de cette chambre s'ouvre au niveau du plancher, elle possède une niche carrée.

D¹¹ assez dégradée; on y voit également une niche. — D¹² s'ouvre à 1^m 20 du sol, mesure L 1^m 50 x P 1^m 10 x H 1^m 70; peut être rangée dans les plus petites. — D¹³ est presque complètement détruite. — D¹⁴ a une entrée surélevée et une petite niche. — D¹⁵ bien que très dégradée au niveau du sol présente une corniche en relief peinte en rouge. — D¹⁶ est presque détruite. — D¹⁷, D¹⁸ ne présentent aucun intérêt. — D¹⁹ assez grande mesure 2^m en tous sens. — D²⁰ orientée à l'Est est écornée par suite de l'effondrement d'une paroi trop mince. D²¹ présente une petite niche latérale entourée d'une corniche en relief. — D²² a une entrée surmontée d'une sorte d'auvent, à côté de cette entrée se voit une niche extérieure. — D²³ présente une entrée à 1^m 50 du sol surmontée d'un auvent montrant une moulure, dans le couloir est aussi une moulure; elle possède une niche ronde, une corniche et mesure 2^m 50 de côté sur 1^m 80. — D²⁴ est sans intérêt.

D²⁵ possède un couloir court avec moulure encadrant son orifice interne, une corniche qui court le long de son plafond est remarquablement polie.

D²⁶ présente une petite niche, dont le poli très fin, contraste avec l'effritement de la base des parois, ses peintures demandent une description spéciale. La niche est entourée d'une bande formée d'une suite de carrés divisés par des diagonales délimitant, quatre triangles isocèles dont 2 à base carrée, les triangles opposés par les sommets sont peints en rouges, et dans la série des carrés ce sont alternativement les triangles à bases verticales puis horizontales qui sont peints. J'ai retrouvé ce motif ornemental dans les chambres du groupe A, et aussi dans celle de la nécropole d'El Harouri, près de Kelibia. Au niveau du bas de la niche, une bande rouge de 0^m 10 de large, dans laquelle des cercles blancs sont réservés (6 de chaque

côté de la niche) court le long des parois ; 3 de ces cercles présentent à leur centre un trou de 5 à 7 ^c/_m de profondeur sur 2 de diamètre ayant pu servir à ficher quelque objet. Dans le rectangle formé au dessus de cette bande, on voit, affrontés à la niche deux poissons avec un œil réservé en blanc, 3 nageoires supérieures et 2 inférieures, mais sans qu'il soit possible d'en déterminer l'espèce; près des parois latérales on trouve dans le rectangle de droite, une série de traits assez confus pouvant représenter la proue d'un bateau, dans celui de gauche une étoile à 5 branches formée de traits, assez irrégulière dans son ensemble; sous la niche une large bande verticale remplace la colonne qui existe parfois (D²⁹). Deux spirales rouges à 5 spires figurent une volute de chapiteau supportant la niche (Fig. 12).

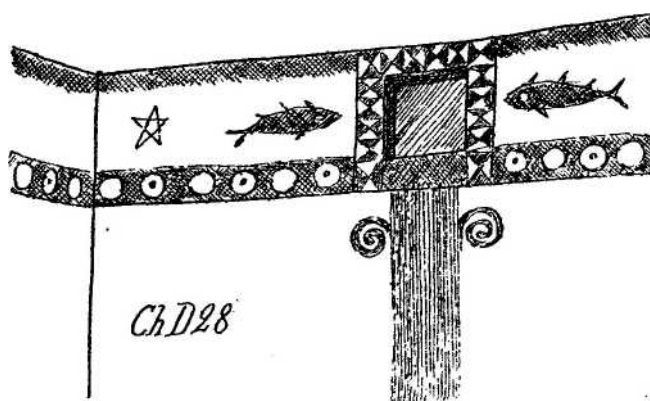


Fig. 12

D²⁷ consiste en une crypte commencée qui est arrêtée à 0^m20 de profondeur et qui se trouve dans le même bloc que D²⁷.

D²⁸ présente des traces de peintures; sur la paroi de droite, coupant une corniche qui règne autour du plafond, se trouve une petite niche encadrée par deux colonnettes en partie brisées ; cette niche est soutenue par une colonne qui présente un relief de 8 ^c/_m surmontée d'un chapiteau ; sous celui-ci règne une série de 5 petites oves. Le fût de la colonne est cannelé, à la façon d'une colonne ionique (Fig. 4). Sur la paroi de gauche se trouve une colonne d'un tout autre style plus barbare et moins élégante, supportant un chapiteau arrondi surmonté d'un cube, le tout soutenant la corniche ; le fût est conique, il s'évase largement et se détache au trois quarts de la muraille (Fig. 3).

D²⁹ à deux entrées par suite de l'effondrement d'un des angles, elle est très vaste mesurant 2^m 10 de côté sur 1^m60 de hauteur. Elle possède une grande niche arrondie, très dégradée et des traces de peintures.

D³⁰ est sans intérêt.

D³¹ approfondie possède une niche et une marche arrondie qui permet d'y descendre, elle mesure 2^m72 de large sur 1^m98 de profondeur. Elle



Fig. 13

est remarquable par ses peintures, qui représentent sur la paroi du fond à droite de la niche un bateau et à gauche un ruminant, un bœuf probablement, mais plus élancé, d'un dessin assez pur (Fig. 13). Sur la paroi de gauche, se trouve un bas relief montrant un homme de profil à gauche, les bras en l'air, la proéminence des fesses est bien accentuée; il paraît combattre un ruminant aussi élevé que

lui, muni de fortes cornes recourbées rappelant le mouflon, s'élançant sur lui, le mouvement des membres antérieurs repliés



Fig. 15

Fig. 14

sous le poitrail est bien naturel (Fig. 14). Sur la paroi de droite, un autre bas relief paraît représenter un cheval, mais la crinière n'est pas indiquée, (Fig. 15) ; ça et là se voient d'autres traits en rouge: un trait vertical surmonté d'une tache pyriforme allongée à la façon dont les arbres sont représentés dans les hiéroglyphes égyptiens.

Les bas reliefs rappellent nettement les rupestres décrits en plusieurs points de l'Algérie, de la Tunisie et de la presqu'île du Sinaï.

D³² est très dégradée. — D³³ présente une niche et des traces de peinture; elle mesure 2^m10 de côté sur 1^m80 de haut. — D³⁴ est

protégée par un énorme Callitris qui empêche d'y pénétrer. — D³⁵ présente deux chambres successives, mais elles sont comblées jusqu'à 0^m10 du plafond, et l'on ne peut y pénétrer. — D³⁶ possède une entrée dégradée et une petite niche. — D³⁷ est très dégradée.

Pour conclure notons que j'ai rarement trouvé, à la porte d'entrée, les encastresments très nets rencontrés dans d'autres nécropoles du même genre⁽¹⁾. Un dispositif analogue existe dans deux chambres, mais à l'extrémité interne du couloir. C'est à mon avis, dans ce cas, une disposition purement ornementale, ne jouant aucun rôle dans la fermeture.

Notons également que toutes les grottes n'ont pas de niches et que ces niches ont toujours une forme rectangulaire.

J'admets aussi que les diverses modifications dans la forme des haouanets, (forme en tas en pierres, etc.), pour les groupes décrits sont adaptées à la forme du rocher et que le type général est celui des sépultures puniques cubiques de Carthage.

Enfin, sans vouloir émettre une hypothèse sur l'origine de ces sépultures avant de pouvoir la démontrer, je ferai remarquer les influences probables qui ont agi sur leurs constructeurs :

1° Influence des sculpteurs des rupestres ;

2° Influences des Egyptiens, soit directes, soit indirectes par les Phéniciens, (mais directe à mon avis; démontrées par la facture de certains des dessins (Dieu à tête de cerf, bœuf, gazelle) ;

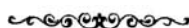
3° Influence des Phéniciens, (forme des tombeaux, des niches rappelant celles des tombeaux de Carthage) ;

4° Influence des Grecs (colonne ionienne) ;

D'ores et déjà, il me semble difficile d'admettre que les hommes qui ont élevé les dolmens, aient été les mêmes que ceux qui ont creusé les haouanets. A Chaouach, où ils sont juxtaposés, il n'y aurait eu qu'une coïncidence.

D^r DEYROLLE, *Médecin aide-major*

LICENCIÉ ES-SCIENCES



(1) Cf. CARTON.

INSCRIPTIONS DE LA COLONIA THUBURNICA

Les jolies ruines de Colonia Thuburnica sont situées à 11 kilomètres au nord de Ghardimaou, près du Hammam des Oulad Ali, l'antique Ad Aquas. Je ne les visite jamais sans y faire quelque trouvaille, plus ou moins importante. Cette année, j'ai découvert dans ces ruines, et dans celles qui les entourent, un certain nombre de funéraires, dont un seul sort, par son texte, du type banal.

1. — A El Guelàa, stèle en grès, terminée en pointe à sa partie supérieure, brisée en bas. Hauteur, 0^m50; largeur, 0^m35; épaisseur, 0^m15; hauteur des lettres, 0^m035.

D · M · S
MAMILIA RVFIL
IA · SAMBVC · PIA
VIXIT · ANNIS
LXXX ·

Lisez à la 2^e ligne *Ru(fi) filia*. Notez le cognomen *Sambuc*, qui est indigène, et l'âge avancé de la personne défunte dont le nom est gravé ici.

2. Fragment trouvé dans l'oued Enja, au pied même de la forteresse de Thuburnica. Stèle en grès, inscription dans un cartouche.

Hauteur, 0^m26; largeur, 0^m36 ; épaisseur, 0^m30; hauteur des lettres, 0^m05.

VS QI
VIR PIVS VIXIT
ANN · LXIX · HS ·
::PRAEDIS · SVIS

Le personnage dont le nom était gravé sur cette stèle paraît avoir été un duumvir. Il avait été inhumé dans sa propriété. La topographie de la région, la proximité de la ville et du point où a été trouvée la stèle, les petites dimensions du monument indiquent ce domaine

ne devait pas être étendu. J'imagine que c'était quelque villa avec un champ ou un verger. L'examen des lieux ne permet pas d'admettre qu'il y ait eu autre chose.

3. — Dans une ruine étendue, située à 5 kilomètres à l'O.-S.-O. de Colonia Thurnburga, et appelée Henchir Achem, on remarque plusieurs monticules couverts de pierres de taille et renfermant les tables inférieures de plusieurs pressoirs, reconnaissables à leur rigole circulaire. Ce fait, joint à d'autres constatations du même genre, montre que toute cette partie de la Rekba était couverte d'oliviers. D'ailleurs on voit actuellement un très grand nombre de ces arbres, à l'état sauvage, et entièrement vigoureux, non seulement dans la montagne, mais dans les champs fertiles, auxquels ils donnent l'aspect d'olivettes.

On sait que cette région de Colonia Thurnburga renferme un type de stèles qui ne lui est pas particulier, mais que l'on y rencontre avec une fréquence exceptionnelle, ce qui tient en partie à la nature des rochers qui peuvent s'y débiter en blocs très longs. Ce sont de véritables menhirs, des stèles presque coniques, terminées en général par une pointe à leur partie supérieure, et le plus souvent d'une hauteur supérieure à deux mètres. Elles offrent en outre presque toujours une ornementation abondante, la représentation d'emblèmes ou de personnages en un fort relief, traitées avec cette naïveté ou plutôt cette barbarie que l'on considère comme caractéristique de l'art indigène.

Il est certain que c'est en partie à la nature de la pierre que sont dues les grandes dimensions de ces stèles, et la grossièreté des sculptures; le grès du pays renferme des bancs très résistants, mais qu'il est impossible de tailler finement. Aussi toutes les moulures un peu délicates qui ornaient les édifices étaient-elles en stuc ou en mortier appliqué sur la pierre, simplement dégrossie.

Néanmoins, il est impossible de ne pas voir dans les dimensions, la forme de ces stèles, et la manière dont sont sculptés leurs ornements, la survivance de rites funéraires, de traditions architecturales, et l'expression d'idées religieuses ayant appartenu aux antiques Lybiens.

C'est sur une stèle de ce genre que se trouve l'inscription suivante :

Hauteur, 2^m ; longueur, 0^m40; épaisseur indéterminée (un des

côtés du monument est enfoui), hauteur des lettres, qui sont usées, 0^m06.

LIA · C · F
 QVINTA PIA
 VIXIT ANNIS
 LX · HSE

Cette pierre a servi à une basse époque à former la base d'un pressoir; on y voit encore une partie de rigole circulaire, à moins, ce qui est moins probable, qu'elle ait été taillée aux dépens du pressoir.

4. — Au même endroit, grande stèle cintrée à la partie supérieure, et brisée à l'extrémité inférieure. Les ornements et les caractères en sont extrêmement usés.

Hauteur, 1^m60 ; largeur, 0^m61 ; épaisseur indéterminée ; hauteur des lettres, 0^m 025.

Tout en haut de la face sculptée, on remarque un petit trou de scellement dans lequel devait être fixé un crochet ou une tige métallique pour y suspendre quelque objet.

De haut en bas, sont disposés trois cartouches. Le supérieur contient trois personnages, sculptés en relief, dont un homme et une femme seuls reconnaissables, et qui font des libations sur un autel.

Au-dessous, le cartouche est divisé en trois colonnes, renfermant chacune une inscription funéraire.

DM S	DMS	DMS
Q. ETI	I· BIEIA	MAPIA
I . . V S	.. M.. A	MIMA
E. A . .	M NA	
VIXIT	.. I	PIAVIXI
////////	VIXIT	ANIS
////////	ANIS....	LXX
///////	... H S	HSE
////////	.. S . .	

Le cartouche sous-jacent renferme deux personnages en relief, se donnant la main. Plus bas, dans le dernier cartouche, divisé en

deux sont des caractères très usés, et que je n'ai pas eu le temps d'étudier suffisamment, J'ai pu reconnaître seulement quelques lettres à droite.

...P..
Q.....
XX ...
.... I

DOCTEUR CARTON

Médecin militaire.

PRÉSIDENT.

NOTES SUR QUELQUES STATUETTES & LAMPES

CHOISIES DANS LES COLLECTIONS NOUVELLES

DE LA SALLE D'HONNEUR DU 4^e RÉGIMENT DE TIRAILLEURS

Les recherches faites, cette année, dans les nécropoles d'Hadrumète (Sousse) et de Vico Augusti (Sidi-el-Hani) ont permis d'ajouter de nombreuses pièces aux collections de la Salle d'Honneur du 4^e Régiment de Tirailleurs :

- 20 statuettes ;
- 100 lampes puniques, païennes et romaines :
 - 1 flambeau en bronze ?
- 50 verres irisés, dont quelques uns méritant une mention spéciale ;
- 5 tabellæ dévotionis ;
- 2 panoplies (objets de bronze, miroirs, bagues...);
- des fuseaux pour tisser la laine ?
- des poteries de toutes sortes.

ont été réunis dans une vitrine nouvelle ;

4 petites mosaïques donneront, après restauration, 4 médaillons intéressants.

Beaucoup de ces pièces sont inédites. Elles font nécessaire un supplément au catalogue établi par Monsieur le capitaine Hannezo.

Le bulletin de la Société Archéologique de Sousse publiera, prochainement, ce travail de classification méthodique.

Aujourd'hui, nous ne profiterons de cette publication que pour décrire celles des statuettes qui nous ont paru offrir un intérêt particulier.

Les planches ci-jointes en donnent un aperçu d'ensemble.

STATUETTES

I. — Debout, sur un socle circulaire, un jeune esclave soutient de la main droite un plat garni qui repose à demi sur son épaule droite ; le bras gauche reste collé au corps.

Son manteau, retenu seulement à la partie supérieure, est rejeté en arrière laissant la poitrine et les jambes complètement nues. Les membres sont trapus.



Fig. 1

Fig. 2

Fig. 3

La face est joufflue et imberbe ; la tête massive est découverte ; les cheveux sont taillés court.

Traces de peinture : rouge pour le visage avec traits noirs aux sourcils ; jaune pour les cheveux ; bleu avec rayures noires pour le manteau. Deux traits bistre soulignent les pectoraux ; deux points de même couleur à la pointe des seins. Trou d'aération en arrière. Terre rouge. Hauteur: 0^m165^{m/m}. Provenance Sousse.

II. — Joueuse de flûte, debout sur un socle circulaire.

Elle laisse retomber derrière elle une draperie que soutiennent ses deux bras repliés. Dans chaque main elle tient une flûte ; la main droite s'appuie au ventre, la main gauche sur la cuisse gauche portée légèrement en avant.

La tête, un peu penchée, est encadrée d'une abondante chevelure ondulée, réunie en arrière en chignon allongé et bas.

A droite, une petite fille nue se serre contre la Joueuse. Elle porte les cheveux flottants. Les deux bras sont repliés et ses mains se croisent sur son ventre.

Toute entière en argile noire cette statuette ne porte pas trace de

peinture. Le buste de la Joueuse est assez élégant, mais le mouvement de la jambe gauche est disgracieux.

Trou d'aération en arrière.

Hauteur : 0^m16^c/^m. Provenance : Sidi-el-Hani.

III. — Homme, debout, sur un socle ovale.

Il s'appuie, à gauche, contre une colonnade ; la hanche droite est rejetée à droite ; le genou gauche est légèrement avancé.

Une toge jetée sur l'épaule gauche recouvre le bras gauche et retombe en larges plis verticaux.

Le reste du corps est nu.

La figure, finement modelée, semble pensive ; des cheveux bouclés, relevés haut et maintenus par un ruban forment comme un diadème.

Les jambes sont ornées de gros bracelets au dessus des chevilles,

A droite, un chien, la queue en panache, est assis aux pieds de son maître. Il porte au cou un collier.

Le bras droit du personnage manque, il retombait le long du corps.

Trace de peinture: rouge à la chevelure.

Trou d'aération au dos.

Terre grise.

Hauteur, 0^m213. Provenance : Sidi-el-Hani.



Fig 4

Fig. 5

IV. — Sur un socle pyramidal, cerclé de rouge, une femme nue en stuc rosé.

En équilibre sur la jambe gauche tendue, elle se penche pour saisir avec la main droite son talon droit, la jambe droite en flexion.

La main gauche s'appuie sur une colonne ionique.

La tête est légèrement penchée en avant et à droite.

Des rayures rouge carmin figurent un collier qui forme boucle sur la gorge et des anneaux aux chevilles.

Des bracelets forment des bourrelets dorés sertis de rouge aux bras et aux poignets.

Tout le buste est tatoué de points rouges régulièrement disposés. Un triangle doré couvre le bas ventre.

Traces de peinture encore: noire aux yeux, rouge aux lèvres et aux narines.

En avant de la colonne se tient, debout, un jeune enfant aux cheveux noirs flottants.

Cette statuette est d'un joli modèle. Le corps est svelte, les jambes sont élégantes. La poitrine est, peut-être, un peu étroite. Les extrémités seules, mains et pieds, sont vraiment disproportionnées.

Hauteur 0194^{m/m}, Provenance; Sidi-el-Hani.

V. — Sur un socle ovale un Amour est assis, de côté, en amazone, sur un Dauphin; son bras droit entoure la queue relevée de la bête, sa main gauche, élevée au dessus de sa tête, soutient une draperie.

L'Amour est coiffé d'un bonnet qui, laissant le front découvert, cache les oreilles et descend en arrière jusqu'au cou.

Traces de peinture : rosé et bleu sur l'Amour et sur le Dauphin ; bistre sur le bonnet.

Trou d'aération au verso.

Terre rouge.

Hauteur: 0^m14^{c/m}. Provenance : Sousse.

CAPITAINE ORDIONI.

du 4^e Tirailleurs.

INSTRUCTIONS

POUR LA CONSTITUTION D'UNE COLLECTION D'EMPREINTES

D'INTAILLES, DE CAMÉES ET DE CACHETS ANTIQUES

La " Société Archéologique de Sousse " se propose de constituer une collection d'empreintes d'intailles, de camées et de cachets antiques de toutes sortes ; dans ce but elle fait appel à toutes les bonnes volontés et, en particulier, aux amateurs et collectionneurs de ces petits objets antiques, si intéressants à tant de points de vue.

Cette Société a bien voulu me confier le soin de réunir et, si possible, de classer ces empreintes et elle m'engage à donner les indications nécessaires pour que cette collection ait un coup d'œil d'ensemble agréable et qu'elle puisse être intéressante, utile même, à ceux qui consultent tous les documents de l'histoire ancienne, si faibles soient-ils, pour arriver à la mieux connaître.

La " Société Archéologique de Sousse " a décidé que les empreintes en question seraient mises sur des feuilles de carton encadrées de bois. Les cadres feront saillie de quelques millimètres en dessus et en dessous de leur feuille de carton (environ 6^{m/m} en dessus, 3^{m/m} en dessous), de manière à protéger les empreintes, car ils devront être placés les uns sur les autres dans des cartonniers faits à leurs mesures.

Chaque cadre portera en avant un anneau pour le tirer hors du cartonnier, puis un numéro et, au besoin, quelques indications très sommaires, qui seront visibles en ouvrant le cartonnier. Un répertoire placé à côté du meuble contenant l'ensemble de ces cartonniers permettra de prendre la planche d'empreintes désirée.

Tout cadre enlevé d'un cartonnier pourra sans inconvénient y être remis par dessus les autres, chaque cartonnier ne devant contenir qu'un petit nombre de feuilles, une dizaine environ. L'ordre des numéros n'est donc pas nécessaire, vu le nombre réduit de feuilles. Les cadres, faits de bois dur, glisseront facilement les uns sur les autres, leur poids étant faible.

La question principale est celle des empreintes elles-mêmes. Il serait désirable de les avoir en plâtre fin, mais bien peu de personnes seront disposées à manier du plâtre, si fin soit-il, et la " Société Archéologique de Sousse " acceptera avec reconnaissance de ses membres et de ses amis des empreintes tout, simplement de cire à cacheter, de préférence de couleur rouge, ou bien de couleur claire.

Le meilleur moyen, pour avoir de jolies empreintes de cette cire, me paraît être le suivant : prendre une vulgaire cuillère à soupe de fer étamé ; y mettre un petit fragment de bâton de cire à cacheter, l'y faire fondre doucement au dessus de la flamme d'une bougie ou d'une petite lampe, en évitant qu'il y ait ébullition — car, alors, l'empreinte aurait des bulles d'air — et verser la quantité nécessaire sur du papier ou du carton ; puis, après quelques secondes de refroidissement, imprimer l'intaille, le camée ou le cachet.

On peut ainsi obtenir des empreintes très nettes, quoiqu'ayant beaucoup plus d'épaisseur que les cachets de cire habituels, qui, étant faits sur de la cire très chaude, sont généralement très minces et se cassent facilement.

De cette façon, également, on évite le noircissement par la fumée, qui abîme la plupart des empreintes. La couleur est uniforme et le dessin ressort bien. Les cachets de couleur noire font moins bien ressortir les détails.

Après un ou deux essais, on arrive facilement à ne verser que la quantité de cire *pâteuse* voulue pour chaque empreinte et on obtient alors de véritables pastilles de cire, épaisses de deux ou trois millimètres, bien rondes, donnant du coup d'œil aux empreintes qu'elles portent.

Mais une empreinte n'a tout son intérêt, toute sa valeur archéologique, que si on connaît l'origine et la nature de la pierre ou du cachet qu'elle représente. Dès lors, la Société prie les personnes désireuses de lui être utiles dans la constitution de cette collection de bien vouloir ne pas omettre de lui indiquer les particularités suivantes des pierres ou cachets de métal, de verre, ou autres dont elles voudront bien lui envoyer les empreintes.

1° Le lieu d'origine (ville, village; à défaut, la région.)

2° Si possible, le monument dans lequel ou près duquel a été trouvé l'objet et la date approximative ;

- 3° Le genre de pierre (sardoine, cornaline blonde ou brune, agate, etc.) où le métal (cuivre, bronze, fer, métal précieux, etc.) ;
- 4° Le sujet de la gravure ; à défaut, tme opinion ;
- 5° Le nom du possesseur ;
- 6° Le nom et l'adresse, *bien lisibles*, du membre ou de l'ami de la Société qui fait l'envoi.

La " Société Archéologique de Sousse" s'adresse à tous pour cette collection et sera heureuse d'inscrire le nom de ceux qui voudront bien lui faire des envois d'empreintes au dessous de ces empreintes elles-mêmes.

Elle s'adresse particulièrement aux collectionneurs de Tunisie, puisque le sol de ce pays s'est révélé, en certains endroits, vraiment riche en intailles romaines, et elle les remercie d'avance de leur concours obligeant.

Edouard RIETMANN,

Secrétaire général adjoint.

NOTES HISTORIQUES SUR SOUSSE

PREMIÈRE PARTIE

Période præpunique et punique

jusqu'à 146 avant J.-C.

XV OU XIV siècle J.-C

La Tunisie, et la région de Sousse en particulier, a été habitée depuis les temps les plus reculés. Laissant de côté les légendes antiques et les mythes relatifs à ce pays, abordons en de suite l'histoire. Les peuplades originaires furent les *Chamites*, les *Gétules* et les *Nègres*, réparties en trois zones, des côtes à l'intérieur de l'Afrique septentrionale : à ces peuplades vinrent, au XV^e ou XIV^e siècle avant notre ère, se mélanger de envahisseurs : *Perses*, *Mèdes*, *Arméniens*, *Lybiens*, ces derniers devant former l'élément prépondérant de la population des contrées comprises dans la Tunisie actuelle; un siècle plus tard, des peuplades *Chananéennes* (Phéniciens) vinrent également s'implanter dans le pays et y formèrent, avec leurs prédécesseurs, la race *Liby-Phénicienne* ; les faits historiques rapportés par Hérodote et Salluste confirment la fable et sont eux-mêmes confirmés par l'anthropologie.

Les Phéniciens avaient abordé sur les côtes d'Afrique pour y créer des établissements commerciaux (*emporía*) assez semblables aux comptoirs que les Européens créèrent plus tard dans leurs expéditions coloniales aux Indes et en Afrique. Les premiers établissements Phéniciens en Afrique furent au nombre de trois dans la région appelée actuellement Tripo-

XIV^e OU XIII^e
siècle avant
J.-C.

litaine : Leptis, Oœa, Sabrata ; puis plus au Nord furent fondées Thapsus (Ras Dimas), Leptis minor⁽¹⁾ (Lemta) Hadrumetum ⁽¹⁾ (Sousse), Tunès (Tunis), Bou-Chateur (Utique) et Hippo-Diarytos (Bizerte).

VII siècle av.
J.-C.

Longtemps après la Reine de Tyr, obligée de quitter son pays, vint s'établir au Nord-Est de Tunis et y fonda une ville *Carthago*. Cette ville se développa rapidement et sa réputation se répandit au loin, grâce aux marins Carthaginois qui fondèrent des comptoirs jusqu'à l'Océan ; elle sut aussi s'attirer l'amitié de toutes les colonies phéniciennes déjà établies sur la côte d'Afrique et utiliser, le cas échéant, leurs ressources de tout genre.

A ce moment *Hadrumète* était déjà une ville devenue riche, très commerçante et une des plus peuplées de la côte; l'emporium des premiers jours et le village Lybien avaient fait place à une cité.

Carthage aurait voulu s'emparer de la Sicile qui était alors aux mains des Grecs; des luttes s'engagèrent de part et d'autre et, après des alternatives de succès et de revers, les Carthaginois durent signer avec Timoléon un traité qui assurait la liberté des cités grecques.

340 avant J.-C

La paix fut de courte durée : un aventurier Agathocle réussit à lever une armée et à débarquer dans la presqu'île du Cap Bon dans le but d'attaquer les établissements Carthaginois; il fait brûler ses vaisseaux pour ôter à tous la possibilité d'une fuite, et commence sa marche sur Soliman, Nebeul, Tunis et autres villes du Nord qui se rendent, puis va mettre le siège devant Hadrumète, de concert avec Elymas, roi des Lybiens, devenu momentanément son allié. On l'apprend à Carthage; les Carthaginois veulent profiter de ce que l'ennemi est loin d'eux pour attaquer Tunis occupé par un faible détachement d'Agathocle; mais celui-ci est prévenu. Laisant alors la plus grande

(1) POSTEA PHÆNICES (Jug. XIX). — Hipponem, Hadrumetum Leptim aliasque urbes in ora maritima, condidere (Salluste).

- partie de ses forces devant Hadrumète et, ne prenant avec lui que sa garde et un simple peloton d'escorte, il gravit en silence la montagne de Zaghouan et y allume des feux qui sont vus de Tunis et d'Hadrumète; les Carthaginois croyant à l'arrivée d'Agathocle abandonnent le siège de Tunis et les défenseurs d'Hadrumète, croyant à l'arrivée des renforts ennemis, se rendent à discrétion (Diodore de Sicile).
- 307 avant J.-C.
- 306 avant J.-C. Agathocle ne devait pas profiler longtemps de ses succès : l'année suivante, il était battu à son tour et obligé de regagner la Sicile.
- 289 avant J.-C. Après la mort d'Agathocle les Syracusains vécurent au milieu des luttes intestines et furent de nouveau menacés par les Carthaginois. Pyrrhus, roi d'Épire, marié à une fille d'Agathocle, vint à leur secours, mais, après quelques succès, regagna son pays.
- 279 avant J.-C.
- 275 avant J.-C. Les Carthaginois étaient alors maîtres des principales routes maritimes et étaient installés en Sicile, en Corse, en Sardaigne et autres villes de la Méditerranée ; Rome, de son côté, voulait aussi dominer dans la Méditerranée et occuper à elle seule la Sicile; des questions de parti dans cette île amenèrent la rupture des relations entre Rome et Carthage et la guerre fut déclarée ; la lutte qui va durer plus d'un siècle et demi, de 264 à 146 avant J.-C, peut se diviser en trois périodes et se terminera par l'écrasement de la Carthage punique.
- 264 avant J.-C.
- 264 à 241 avant J.-C. Pendant la première guerre punique, les Carthaginois sont d'abord battus en Sicile, puis sur mer ; les Romains débarquent en Afrique, mais défaits ils doivent regagner la Sicile suivis par les Carthaginois qui acceptent la paix, abandonnent la Sicile et s'engagent à payer à Rome une contribution de guerre.
- Entre la première et la deuxième guerre punique a lieu la révolte des Mercenaires qui, à leur retour de Sicile, ne sont pas payés de la solde qui leur est due par Carthage ; les Mercenaires prennent les armes, soutenus par les indigènes et même par certaines villes phéniciennes de la côte, telles que Hadrumète; des combats sont livrés,

des actes de cruauté inouis sont commis ; Carthage ne réussit à réprimer cette révolte qu'après avoir changé le commandant de ses troupes, Hannon, qui fut remplacé par Amilcar. Ce général Carthaginois gagna à sa cause la cavalerie indigène et sépara les différents corps insurgés; l'un de ces corps, commandé par Spendius, fut enfermé dans le défilé de La Hâche (au Khanguet, près Tunis) et périt entièrement de faim et massacré.

Amilcar, vainqueur, fut envoyé par Carthage en Espagne pour en faire la conquête; durant neuf années, il marcha de succès en succès; mais, tué, il est remplacé par son gendre Adsrubal qui, par traité signé avec Rome, arrête ses troupes sur la rive droite de l'Ebre; il meurt, à son tour, assassiné par un esclave gaulois soudoyé par Rome. L'armée désigne alors pour la commander le jeune fils d'Amilcar, Annibal, qui n'avait que 29 ans, mais qui était connu pour ses qualités militaires et surtout pour sa haine contre les Romains.

Annibal attend et saisit la première occasion pour tirer vengeance de toutes les calamités que Rome a fait fondre sur Carthage ; rompant le traité de 227, il assiège Sagonte, ville alliée des Romains, et s'en empare.

Des ambassadeurs romains, envoyés à Carthage pour réclamer contre les agissements d'Annibal dont ils exigent le désaveu et même la remise entre leurs mains, sont mal accueillis, d'où la deuxième guerre punique.

218 à 201
avant J.-C.

Annibal, prenant l'offensive, marche sur l'Italie par la Gaule et les Alpes qu'il passe au Grand Saint-Bernard, écrase les Romains au Tessin, à la Trébie, à Trasimène, à Cannes; mais ne recevant aucun secours sérieux, le Général carthaginois, affaibli par ses victoires mêmes, vit bientôt la fortune se retourner contre lui.

218 à 217
avant J.-C.

216 à avant J.-C.

Les Romains reprenant courage remportèrent quelques succès locaux et, décidés à frapper un grand

coup, envoyèrent Scipion en Afrique pour faire diversion.

Annibal est rappelé d'Italie pour revenir au secours de Carthage ; il débarque à Lemta, gagne de suite Hadrumète, où il établit son quartier général. Dès son arrivée il fait reposer ses troupes, rassemble ce qu'il peut trouver de soldats, vivres, chevaux ; un chef numide Mézétule lui amène mille cavaliers ; un autre chef des nomades Aréacides, nommé Tychéus, lui en amène 2.000 ; Vermina, fils de Syphax, vient avec les derniers soldats de son père ; 4.000 hommes lui sont envoyés par Philippe, roi de Macédoine ; Asdrubal, lui-même, lui remet les débris de son armée. Les Carthaginois, à l'annonce de l'arrivée de Scipion devant leurs murs, donnent l'ordre à Annibal de quitter Hadrumète pour marcher à l'ennemi ; Annibal continua ses préparatifs et ne partit que lorsqu'il eut 50.000 combattants. Il marche alors sur Zama ; sa cavalerie fut mise en déroute. Il essuya plusieurs autres échecs et, après avoir essayé de trouver la mort dans la lutte à Cilla (Zouarin), il regagna Hadrumète après une course de 557⁽¹⁾ kilomètres en 48 heures, suivi tout d'abord d'une faible escorte, puis d'un seul homme de confiance.

A peine arrivé dans Hadrumète, il se mit à refaire une armée ; il rassembla la garnison, la renforça d'hommes achetés et des fuyards de Cilla. Il avait déjà réuni à Marthama, près d'Hadrumète, 6.000 fantassins et 500 cavaliers quand il fut appelé à Carthage pour traiter de la paix avec les délégués Romains.

La paix fut conclue, terminant cette deuxième guerre punique et ruinant effectivement Carthage dont la fin est proche.

Quelques années plus tard, Annibal, cherchant à réveiller le patriotisme de ses concitoyens pour reprendre la revanche contre Rome, est obligé de quitter Carthage pour se réfugier d'abord à Hadrumète ;

(1) D'après les relations, ce chiffre est exagéré, Zouarin étant situé à peu près à mi-distance du Kef à Maktar, 257 kilomètres conviendraient mieux.

de là, décidé à fuir la haine des Romains et l'ingratitude des Carthaginois, il gagne un port près d'Alipota (Mehdia) et s'embarque pour l'exil dans lequel il devait vivre jusqu'à sa mort. (Il succombe à l'âge de 64 ans, en absorbant un poison).

A la suite de fréquentes incursions des Berbères, commandés par Massinissa, sur le territoire de Carthage, une nouvelle lutte s'engage entre les Carthaginois et les Berbères ; ceux-ci, soutenus par Rome, acceptent le combat et sont victorieux. Rome, effrayée du relèvement rapide de Carthage, n'attendait qu'une occasion pour mettre à exécution la destruction de sa rivale ; la paix venant d'être rompue, les Romains refusent tout arrangement et viennent assiéger Carthage qui, malgré une défense des plus opiniâtres, fut emportée d'assaut après avoir été désolée par la famine. La voix du vieux Caton fut entendue: « Delenda est Carthago ». Carthage fut rasée de fond en comble et le territoire Carthaginois, ainsi que les villes phéniciennes, furent organisées en province romaine sous le nom d'Africa. Ainsi se terminait la troisième et dernière guerre punique.

Période Romaine

de 146 avant J.-C. à 439 de J.-C.

146 avant J.-C.

Pendant les guerres puniques et surtout, pendant la deuxième guerre, Hadrumète avait porté des secours à l'armée romaine ; aussi, après la destruction de Carthage, fut-elle récompensée des avances qu'elle avait faites à Rome; elle acquit du terrain et la liberté, de plus elle conserva son autonomie dans l'organisation de la province Romaine ; le titre de " Civitas libera et immunis " lui fut accordé, et ses habitants furent connus sous la dénomination de " Populus liber Hadrumetinarum ".

Les régions de la Tunisie centrale et orientale

actuelle furent encore troublées par les luttes des princes berbères entre eux, Hiempsal et Adherbal, contre Jugurtha, qui, malgré son audace et sa fourberie, finit par lasser les Romains. Ceux-ci envoyèrent Marius, pour pacifier le pays ; les Berbères furent battus, Jugurtha fait prisonnier, et la Byzacène définitivement soumise à l'influence romaine.

106 avant J.-C.

L'histoire monétaire d'Hadrumète commence à peu près à cette époque. L'on a retrouvé des monnaies portant, à côté du nom de la ville, ceux de fonctionnaires romains dont le premier fut celui de Sextilius, propréteur de la province; ce Sextilius était de plus Septemvir des Epulons, c'est-à-dire membre du Sacerdoce ou Collège composé de 7 personnes dont les fonctions consistaient à ordonner les cérémonies, fêtes publiques, banquets auxquels ils présidaient ; C. Fabius-Catulus figure aussi comme suprême magistrat de la ville, préposé à surveiller le monnayage.

L'Afrique va servir de nouveau de champ clos pour vider les querelles des partisans de Marius et de Sylla, puis de Pompée et de César.

Les Pompéiens, chassés d'Italie, viennent se réfugier en Afrique et mettent la main sur ce pays avec le concours du chef berbère Juba I; César, ne pouvant à ce moment poursuivre lui-même ses adversaires, envoie Curion pour lutter contre Varus et Juba.

119 avant J.-C.

Varus lève alors une légion de citoyens romains pour occuper Hadrumète, en raison de son commerce important et du chiffre de sa population; un de ses lieutenants Lucius César, apercevant près de Clupœa (Kelibia), la flotte imposante de Refus, lieutenant de César, va s'échouer avec sa trirème sur la côte et s'enfuit par terre jusqu'à Hadrumète où ses vaisseaux eurent le temps de se réfugier. Varus apprenant de son côté l'arrivée d'une flotte Césarienne envoie un courrier à Considius Longus, chef de la Légion d'Hadrumète, avec ordre à ce dernier de le rejoindre de suite; la légion, prévenue le 8 Juillet, était le 13 à Utique.

Curion avait pu débarquer et s'était avancé vers

Tunis et Utique. Après quelques succès suivis de revers, il se fait tuer bravement pour ne pas survivre au désastre; les débris de son armée furent massacrés, ou se rendirent, ou périrent dans les flots en cherchant un refuge sur les navires qu'ils trouvèrent ancrés sur la côte.

César ne peut aller immédiatement venger son lieutenant et ses soldats; il prépare une expédition et rassemble en Sicile ses troupes au fur et à mesure de leur formation.

47 avant 8
octobre J.-C.

Enfin, il quitte Lilybée (Marsala) à destination de l'Afrique pour combattre la coalition soutenue alors par Seipion, Caton, les deux fils de Pompée, Labienus et Juba. Tout d'abord sa flotte est dispersée par la tempête; quelques navires purent néanmoins se rallier au vaisseau de César; on se dirige vers le port d'Hadrumète. Cette ville était alors occupée par deux légions sous les ordres de Considius, en prévision de l'arrivée de César et parce qu'elle était suspectée d'être quelque peu attachée aux intérêts de César et, de plus, parce qu'elle occupait, avec Utique, le premier rang parmi les villes du pays. César s'arrête à l'entrée du port, attend ses navires dispersés, puis fait débarquer ses troupes disponibles, soit 3.000 hommes d'infanterie (presque tous de nouvelle levée) et 150 chevaux. Dès son débarquement, il fut rejoint par un nommé Sittius, ancien complice de Catilina, qui, après s'être mis à la solde des princes africains, disposait de quelques soldats aventuriers de tous pays organisés à la romaine et, ce qui valait mieux pour César, avaient une grande connaissance des lieux avec des intelligences dans les deux royaumes Numide et Maure.

3 novembre 47
Avant J.-C.

Il paraît que César, descendant à terre, fit un faux pas et tomba la face contre le sol; sa chute était déjà considérée comme un mauvais augure, lorsqu'il eut la présence d'esprit de s'écrier en prenant une poignée de sable " *Teneo te Africa* ". De funeste, le présage devint favorable. César établit un camp près de la ville et s'y retrancha à la hâte pour résister à la cavalerie

numide qui pouvait arriver à tous moments. Considius qui commandait la place, stupéfait de l'arrivée imprévue de César, n'essaya même pas d'attaquer cette poignée d'hommes débarqués, il ne songea qu'à la conservation de la ville ; il ferma les portes, distribua ses troupes sur les remparts et redoubla les gardes; de plus, il fit tout pour qu'Hadrumète put résister en tous points. Il est évident que Considius ne fut pas assez bien informé des forces de l'ennemi et que César débarqua ses troupes dans un endroit où elles étaient hors de la vue de la ville ; la peur du commandant de la place ne pouvait avoir d'autres raisons. César fit à cheval le tour de la place pour la reconnaître et s'assurer de l'impossibilité de l'enlever par un coup de main ; en effet, Hadrumète avait une triple enceinte d'un développement d'au moins 5 kilomètres avec un vallum extérieur et de hautes murailles. Il rentra à son camp et défendit à ses soldats de piller les environs. L. Plancius, son lieutenant, essaya de parlementer avec Considius; celui-ci reçut le messenger, le fit égorger en sa présence et envoya, sans la décacheter, la missive à Scipion. César passa une nuit dans la plus grande inquiétude attendant une réponse et en même temps ses navires; sa petite armée étant beaucoup trop inférieure, quant au nombre, aux troupes de la garnison et aux troupes qui pouvaient fondre sur elle d'un moment à l'autre. Aucune réponse de Considius n'arrivant, aucun navire césarien n'étant en vue, César prit la décision, par prudence, de quitter Hadrumète et de chercher plus au sud une ville maritime, moins bien gardée, mieux disposée en sa faveur et pouvant servir de point d'appui à sa flotte.

5 novembre 47
Avant J.-C.

De grand matin, il leva le camp et se dirigea , sur Ruspina (Monastir) en même temps que sa flotte quittait le port et gagnait Leptis (Lemta). Les Hadrumétins sortent alors en foule de la place et Considius va chercher à réparer la faute qu'il a commise, avec l'aide et les renforts que vont lui prêter les cavaliers numides arrivés à propos à Hadrumète pour y toucher leur solde.

Le camp romain est envahi et l'arrière-garde de César est poursuivie. La petite armée s'arrête alors; la cavalerie, quoique inférieure en nombre, prend hardiment l'offensive, à tel point que 30 cavaliers gaulois, lancés en avant, rejetèrent dans la place les 2 000 cavaliers numides ; ce succès remarquable est dû tant à la bravoure de cette petite troupe de cavalerie qu'aux bonnes dispositions prises par César pendant sa marche, en utilisant le terrain, en suivant le bord de la mer et en rendant impossible tout mouvement tournant ou de flanc de la part de l'ennemi. La cavalerie numide persistant à harceler l'arrière-garde, aussitôt après la rentrée dans le rang des cavaliers gaulois, César plaça alors en arrière quelques vieilles cohortes qui tinrent en respect l'ennemi et permirent à l'armée de gagner lentement mais sûrement Ruspina où l'on arriva le soir même.

5 novembre 47
Avant J.-C.

Le même jour Seipion apprenait par Considius que César avait débarqué ; il met en route toutes ses troupes, lançant en avant sa cavalerie numide commandée par Labienus, Pétréius et Placidius. Ruspina avait fait sa soumission à César : d'autres villes suivent alors son exemple et apportent aux troupes césariennes des vivres en échange des bons procédés de leur chef qui avait interdit tout pillage. César marche sur Leptis (Lemta) qu'il occupe, puis revient le lendemain à Ruspina.

6 novembre
7 novembre

Au moment même où la cavalerie de Seipion arrivait à Hadrumète et poursuivait sa marche sur Ruspina, César établissait son camp retranché à Ruspina et partait dans la direction de l'Ouest (vers Sahaline) pour se procurer des vivres et du fourrage, mais, arrêté par les premières troupes pompéiennes, il dut accepter le combat ; Labienus, tout d'abord victorieux, fut à la fin de la journée, obligé de se replier sur Hadrumète où il attendit les légions amenées d'Utique par Seipion ; ses blessés dans la bataille avaient été en si grand nombre qu'il dut employer des charriots pour les transporter jusqu'à Hadrumète.

8 novembre

du 9 au 11
novembre

César se fortifie dans son camp de Ruspina (plateau de Skanès). Scipion était arrivé à Hadrumète avec 8 légions et 3.000 chevaux ; après s'être concerté avec Labienus et Bétréius, il rassemble toutes ses troupes et arrive devant le camp de César qu'il va bloquer. Malgré les attaques journalières des Pompéiens et les privations que durent subir ses soldats et ses chevaux, César se maintint en position attendant toujours des renforts demandés en Sicile. Son prestige, loin de s'affaiblir, augmentait. Acholla (El Alia) lui demandait une garnison qui lui fut accordée; César prit possession de cette ville malgré Considius qui, ayant appris cette nouvelle à Hadrumète, était parti en toute hâte, mais arrivé trop tard à Acholla, avait dû rétrograder sur Hadrumète. César ayant reçu des renforts quitte momentanément son camp de Ruspina et, marchant vers le Sud, va entreprendre le siège d'Uzita, ville située dans la grande plaine qui s'étend de la mer aux collines de Djemmal.

Entre temps et pendant les opérations devant Uzita, César avait envoyé quelques vaisseaux sous les ordres d'Aquila, pour aller au devant de transports attendus de Sicile; Varus, l'ayant su, quitte Utique et gagne Hadrumète pour attaquer ces vaisseaux; il arrive même jusqu'à Leptis, où il brûle tous les navires à l'ancre. César informé de cette attaque imprévue, quitte en toute hâte Uzita, poursuit Varus, l'oblige à se réfugier dans le port d'Hadrumète, reprend en route une de ses galères avec 130 soldats pompéiens, s'empare d'une trirème ennemie et brûle à son tour tous les vaisseaux de charge en rade d'Hadrumète, puis il regagne Leptis et Uzita.

Mais les opérations devant Uzita n'allaient pas au gré de César; Scipion ne voulait pas livrer de combat et les ressources en vivres commençaient à manquer. César quitte alors ses positions devant cette ville, renforce les garnisons de Ruspina, Leptis et Acholla et met sa flotte en état de croiser devant Hadrumète pour assurer le passage des convois venant de Sicile et la sûreté des ports.

22 décembre
47 avant J.-C.

César gagne alors Agar (Beni-Hassen), Sarsura (Bou Merdès, Thysdrus (El Djem) et enfin Thapsus (Ras Dimas) près Békalta; la prise de Thapsus mit fin à cette campagne heureuse pour lui.

14 av. J.C.

César, de retour à Thapsus, reçut la soumission d'Hadrumète; il se fit donner l'état de l'argent, des vivres, des armes qui s'y trouvaient, pardonna aux chefs qui y gouvernaient et y laissa une légion avec Livinius Régulus. La ville fut condamnée à payer comme contribution de guerre, les habitants 3.000.000 de sesterces (615.000 francs) et le conseil 5.000.000 de sesterces (1.025.000 francs); elle recouvra son titre de ville libre " Civitas Libera ". Sa prospérité et sa population ne firent que s'accroître ; l'on dut faire construire de nombreuses citernes, en agrandir et aménager d'autres déjà creusées à l'époque phénicienne ; le bassin de la Sofia a dû être transformé à cette époque.

Cette même année, après la mort de César, l'Afrique fut le théâtre de luttes entre Titus Sextius et Cornificius, tous deux compétiteurs et soutenus, l'un par les Césariens, l'autre par le Sénat; Octave, qui avait succédé à César, remet à Sextius le commandement des 2 provinces d'Afrique: Numidie (province de Constantine) et Afrique (Tunisie) ; Cornificius, qui occupait la Tunisie, refuse d'obéir. Sextius, pour arrêter l'armée nombreuse de Cornificius qui avait envahi la Numidie, fait une diversion et marche hardiment sur Hadrumète dont il s'empare, ainsi que d'autres ports ; Cornificius dut alors partager son armée en deux masses qui furent battues successivement.

43 av. J.-C.

42 av. J.-C.

L'année suivante, Sextius fut abandonné par les Césariens; nouveau partage de l'Afrique. La nouvelle province reste à Octave, l'ancienne à Antoine. La guerre déclarée à nouveau entraîne la chute du rival de Sextius ; celui-ci reprend la direction des deux provinces jusqu'à l'arrivée de Lepidus.

41 av. J.-C.

36 av. J.-C.

26 av. J.-C.

L'Afrique est ensuite gouvernée par Statilius Taurus et par des proconsuls nommés par Octave, devenu l'Empereur Auguste ; les noms de quelques-uns de ces

7 av. J.-C. proconsuls d'Afrique figurent, pour cause d'honneur,
6 av. J.-C. sur des monnaies d'Hadrumète; on y lit : P. Quintilius
5 av. J.-C. Varus, 7 avant J.-C; L. Volusius Saturninus, 6 avant
J.-C. ; Q. Fabius Maximus Africanus, 5 avant J.-C.

L'Afrique romaine s'étendait alors de l'Amsaga (Oued-el-Kébir, dans la province de Constantine) aux Autels de Philènes (frontière de la Cyrénaïque) ; la III^e légion Augusta fut désignée comme corps permanent d'occupation et eut son quartier général à Theveste (Tebessa). La Carthage romaine redevint une grande ville, la capitale de l'Afrique, et fut renommée par sa magnificence; de nombreuses voies de communication sillonnèrent le pays en tous sens et, pour ne parler que des principales routes partant d'Hadrumète, il y a lieu de citer les suivantes : d'Hadrumète à Tunis, par la côte et passant l'une par Hergla, Bou-Ficha, Grombalia, Hammam-Lif; l'autre par Sidi-bou-Ali, Enfidaville et rejoignant la première à Bou-Ficha : d'Hadrumète à Tunis par Kalâa-Kebira, Menzel, Ain-Garci, Ain-Mdeker, Zaghouan et Oudna ; d'Hadrumète à Théveste, par Vicus Augusti (Sidi-el-Hani) Sbeitla et Kasrin ; d'Hadrumète à Thysdrus (El-Djem) par Ouardanine, Zramedine et Bou-Merdès ; d'Hadrumète à Sselectum (Salacta) par Ruspina, Lemta, Thapsus et Mahdia. Des voies secondaires en grand nombre, réunissaient entr'elles toutes les cités plus ou moins importantes.

Les Travaux publics, l'Agriculture, le Commerce et même le mouvement littéraire, furent l'objet des préoccupations de Rome; Hadrumète fut un des principaux ports où vinrent s'entasser les céréales destinées à l'Italie, céréales provenant du centre tunisien et des environs immédiats de la ville, où la culture était très étendue; des écoles furent fondées qui eurent pour élèves, à diverses époques, les Saint Cyprien, Saint Augustin, Tertullien, Victor de Vite, Térénce, Apulée et Salvius Julianus ; ce dernier, enfant d'Hadrumète, devint un jurisconsulte célèbre.

14 après. J.-C. Mais Auguste meurt et, après lui, la puissance

romaine, qui venait d'atteindre son apogée, va décroître insensiblement.

16 à 24 après J.-C. Sous Tibère, qui succède à Auguste, a lieu la révolte du Numide Tacfarinas qui inquiète Rome pendant 8 ans.

98-117 Après Tibère, Caligula (37-41), Claude (41-54), Néron (54-68), Galba (68-69), Othon (69), Vitellius (69), puis Vespasien qui avait déjà été proconsul en Afrique et qui s'y était fait remarquer par une intégrité parfaite, mais aussi par une avarice tellement sordide qu'un jour, à Hadrumète, dans une sédition, la populace l'accueillit par une pluie de raves, lui reprochant sa parcimonie dans les fêtes; à Vespasien, succédèrent Titus (79-81), Domitien (81-96), Nerva (96-98) dont le règne fut pacifique, Trajan (98-117) qui éleva Hadrumète à la dignité de colonie romaine « Colonia Concorda-Ulpia-Traiana-Augusta-Hadrumetina » et lui accorda les privilèges accordés aux villes qui portaient ce titre. Hadrumète, grâce à cette situation et à la fertilité de son sol " frugifera" ne tarda pas à prendre le rang de deuxième ville de la province d'Afrique et plus tard devint la métropole de la Byzacène ; elle fut choisie comme lieu de résidence d'un des légats du proconsul d'Afrique; les diverses administrations y avaient leurs bureaux et les navires de toutes les nations s'y donnaient rendez-vous dans son port. Le territoire dépendant d'Hadrumète s'étendait très loin et Aggenus-Urbicus dit à ce sujet que les habitants de Thysdrus (El-Djem) et d'Hadrumète furent, pendant l'époque impériale, en procès durant de longues années ; ils voulaient décider à qui appartenait le territoire sur lequel était construit un temple de Minerve qui limitait les deux territoires.

117-138 L'Empereur Hadrien fit trois voyages en Tunisie, en 122, 125, 129, tant pour apaiser une révolte que pour combler le pays de ses bienfaits.

138-193 Sous Antonin-le-Pieux (138-161), Marc-Aurèle (161-180), Commode (180-192), nouvelle révolte des Berbères réprimée par Pertinax (192-193) ; Septime-Sévère, lui succède après avoir battu trois compétiteurs à

l'Empire (Salvius-Didus-Julianus, Percennius-Niger et Albin).

Septime-Sévère était né à Leptis Magna, ville à l'est de Tripoli ; il repoussa les tribus pillardes, fit exécuter des travaux considérables dans son pays, mais son règne fut malheureusement marqué par le martyre des premiers chrétiens, dont deux, Perpétue et Félicité, moururent à Carthage ; Tertullien, dans les sublimes et immortelles pages de son apologétique, rapporte le martyre de ces premières victimes de la foi catholique.

193 Sous le règne de Septime-Sévère, la communauté chrétienne avait son évêque, ses diacres, ses trésoriers, ses magistrats, un budget largement alimenté par des dons volontaires et des cotisations mensuelles, des lieux de réunion plus ou moins fixés et des lieux de sépulture.

202 Dès l'année 202, des émeutes populaires éclatèrent contre les chrétiens; leurs cimetières furent violés et la communauté dut se cacher. La persécution commença bientôt par ordre de l'empereur Sévère et le proconsul Scapula fut impitoyable ; les prisons se remplirent et les condamnés furent mis à la question, livrés aux bêtes ou brûlés vifs. La population d'Hadrumète fut tellement décimée qu'on donna à la ville le nom de " *Terre des Saints* ".

Les annales de l'Afrique chrétienne citent, outre Perpétue et Félicité, Sainte Verule et Saint Victorien comme ayant été victimes de cette persécution ; elles donnent les détails suivants sur le martyre de Saint Mavillus.

211 Tertullus-Scapula, nommé par le Sénat proconsul d'Afrique, venait de débarquer à Hadrumète lorsqu'il rencontra le 11 mai 211, dans la rue, Mavillus que l'on avait arrêté comme chrétien; il le condamna, séance tenante, au supplice des bêtes ; conduit sur le champ à l'amphithéâtre, Mavillus y fut déchiré par une panthère. Le sang de toutes ces victimes criait vengeance ; Tertullien, dans sa lettre «Ad Scapulam», voulut effrayer Scapula pour l'empêcher de renouveler

les exactions à l'égard des chrétiens : *Tibi quoque optamus admonitionem solam fuisse, quod cum Adrumeticum Mavilum ad bestias damnasses.*

Après Caracalla (211-217), Macrin, (217-218), Elagabal (218-222), Alexandre Sévère (232-235) ; son administration fut sage, éclairée et ferme. Sous son règne, Hadrumète faisait toujours partie de la province proconsulaire ; Saint Cyprien vint en visiter la colonie ; un concile eut lieu à Carthage. Massacré, Alexandre Sévère est remplacé par le despote Maximin dont les exactions révoltent tellement les populations que Gordien d'Afrique, âgé de 80 ans, gouverneur de Thysdrus (El-Djem), est nommé empereur ; son règne fut de courte durée ; son armée battue sous Carthage par les partisans de Maximin, le vieil Empereur se donne la mort.

Les empereurs se succèdent avec une rapidité qui dit assez l'état d'anarchie profonde dans lequel est tombé l'Empire. Maxime, Balbin, Gordien III, Philippe, Trajan (dèce), Trébonien, Galle, Emilien passent successivement au pouvoir, de 237 à 253.

Au printemps, Saint Cyprien se rendit à Hadrumète et, en l'absence de l'évêque de cette ville, son Polycarpus, il donna des conseils aux clercs qui firent directement une communication à l'Eglise de Rome, ce qui mécontenta fort le Pape Cornelius qui demanda des explications à Cyprien.

Sous Valérien se renouvellent les rigueurs contre les chrétiens ; la plus illustre victime de ce regain de persécution fut l'évêque Cyprien. La même année eut lieu, néanmoins, un concile auquel assista l'évêque d'Hadrumète.

Avec la chute de Valérien, commence la période dite des 30 tyrans ; suivent les règnes éphémères de Gallien, Claude II, Quintillus, Aurélien, Tacite, Probus, Florian, Carus, Numérien, Carin, Dioclétien, Maximien, Hercule, Constance-Chlore et Galère-Maximien.

Vers cette époque, les hordes du Nord, Goths, Wisigoths, Huns, harcelaient les troupes aux frontières du monde romain et des révoltes incessantes troublaient

la plus grande partie de l'Afrique, Maximien Hercule mit à la raison les tribus insurgées et, de concert avec Constance Chlore, remania les divisions administratives de l'Afrique romaine, sauf le Maroc (Tingitane) ;
297 les autres possessions impériales furent constituées en un vaste diocèse partagé en 6 provinces, chacune administrée, au point de vue civil, par un proconsul relevant d'un chef appelé " Vicaire d'Afrique " et, au point de vue militaire, par un commandant soumis à l'autorité d'un comte d'Afrique.

298 Les persécutions continuent : Boniface et Thècle, natifs d'Hadrumète, subissent le martyre ; ils laissent douze fils.

Ces douze frères chrétiens nommés ; Donatus, Félix, Ariontas, Honoratus, Fortunatus, Sabinianus, Septimianus, Januarius, Félix Jeune, Vitalis, Satyrus et Séparatus, renoncèrent à la fortune de leurs parents, qui était considérable, pour se consacrer à la conversion de leurs concitoyens. Par la puissance de leur parole, ils ruinèrent le culte de Jupiter et d'Hercule dont les autels étaient célèbres à Hadrumète. Appelés par l'évêque de Carthage, ils se rendirent auprès de ce prélat qui ordonna prêtre Donatus, sous-diacre Félix le plus âgé après lui ; ils évangélisèrent alors et on leur attribua toutes sortes de prodiges et de guérisons merveilleuses, entr'autres celle du jeune fils de Restitue, noble dame alliée à la famille impériale. Lorsque l'empereur fit commencer la persécution, le proconsul d'Afrique Valérius ordonna au tribun Victor de prendre avec lui un certain nombre de soldats d'élite, de partir immédiatement pour Hadrumète, d'arrêter et de lui amener les frères de Boniface ; Victor et ses soldats touchés de la piété de ces chrétiens se convertirent et refusèrent d'accomplir leur mission. Un second détachement d'hommes armés les ramena tous à Carthage où Valérius, après les avoir fait dépouiller de leurs vêtements et frapper à coups de bâtons et de verges plombées, avec tant de violence que leurs os étaient en partie brisés, les fit transporter dans des cachots et les condamna à mort. Pendant la nuit, les portes des

prisons s'ouvrirent; l'on trouva, le lendemain matin, les douze frères prêchant dans les rues de la grande cité. La population prenant fait et cause pour eux s'opposa à leur supplice; Valérius s'embarqua alors secrètement la nuit suivante avec ses prisonniers et mit à la voile pour l'Italie. Pendant la traversée une tempête violente faillit engloutir l'embarcation ; Valérius jura de se faire chrétien, le vent s'apaisa et, quelques heures après, tous abordaient heureusement au port; mais, une fois en sûreté, Valérius ne se souvint plus de sa promesse et traîna dans toute l'Italie ses victimes après lui.

Les douze frères furent martyrisés séparément dans diverses villes; plus tard, le roi lombard Arrichio recueillit ces corps avec vénération, les réunit tous les douze à Bénévent dans un tombeau magnifique, sous les voûtes du temple de Sainte-Sophie où ils reposent encore aujourd'hui.

303 L'édit de Nicomédie par Dioclétien parait ; la persécution contre les chrétiens va redoubler de férocité : destruction des édifices, livres ou objets de culte, mise hors la loi de tous les chrétiens; une seule pénalité, la mort avec tout son cortège de supplices atroces ; le proconsul Anulinus exécuta en Tunisie cet édit avec une extrême rigueur. Un nommé Innocent est dénoncé au proconsul comme chrétien pratiquant ; il va subir le martyre, mais, ayant réussi à s'enfuir, il arrive à Hadrumète où, plus tard, il fut nommé diacre, puis évêque.

312 Des luttes intestines vont encore troubler l'Italie et l'Afrique par suite de la rivalité entre Maxence et Constantin I; le pays en souffre ; Carthage, Cirta, sont assiégées et prises d'assaut; mais enfin Constantin défait son rival qui périt noyé dans le Tibre.

Avec Constantin, renaît la tranquillité et la paix religieuse; Cirta reconstruite prend le nom de Constantine ; le monde romain fut divisé en quatre grandes préfectures ; l'Afrique fut rattachée à la préfecture d'Italie.

321 Une inscription concernant Hadrumète fait mention

d'un certain : Quintus-Aradius, Valérius-Proculus, comme patron de la Colonie de Sousse.

POPVLOE II

D. D. N. N. CRISPO ET CONSTANTINO . IVN . NOBB .
CAESS ITERVM III . IDVS. MART CONSS
COLONI COLONIAE CONCORDIAE VLPIAE TRAIANAE
AUGUSTAE FRVGIFEDRAE HADRUMETINAE
Q ARADIUM VALERIVM PROCVLVM VC PRESIDEM
PROVINCE BYZACENE LIBEROS POSTEROSQVE EIVS-
SIBI LIBERIS POSTERISQVE SVIS PATRONVM COOPTA
VERVNT.Q.ARADVS VALERIUS PROCVLVS VC PRAESES
PROVINC. VAL BYZACENAE COLONOS COLONIAE CON-
CORDIAE VLPIAE TRAIANAE AVGVSTAE PRVGIFERAE
HADRVMETINAE LIBEROS POSTEROSQVE EORVM MIN FI
DEM CLIENTELAMQVE SVAMQVE SVAM LIBEROR VM
POSTERVMQVE SVORVM RECEPIT (C. I. L. VI. — 1687)

337 A la mort de Constantin I, surnommé le Grand,
ses trois fils, Constantin II, Constance et Constant se
partagèrent ses Etats; l'évêque d'Hadrumète, Abon-
dance, assiste à un concile assemblé par Gratus ; il y
fut décidé, entr'autres choses, qu'il ne serait pas per-
350 mis de prêter à usure. L'année suivante, une garnison
de moines-soldats occupa Hadrumète.

350 Après l'assassinat de Constantin II et de Constant,
Constance reste seul au pouvoir, usurpé ensuite par
360-379 Julien dit l'Apostat à qui succèdent (363) Jovien, Va-
lentinien et Valens (364) Gratien et Valentinien II (375)
Théodose I (379).

391-393 Sous le règne de l'empereur Théodose le Grand,
Hadrumète fut la résidence du vicaire d'Afrique
Magnillus (ainsi qu'il résulte de la constitution impé-
riale 3 *de fule et jure bastæ*. C. Th. X. 17, reproduite
au Code de Justinien.)

391-393 Les événements qui vont se produire et qui contri-
bueront à l'invasion de l'Afrique par les Vandales
peuvent se résumer par des dissensions entre les
Chrétiens d'Afrique qui, jusqu'alors unis dans
une-même croyance, vont former plusieurs sectes,

entr'autres celles des Donatistes, des Circoncellions, des Orthodoxes, et par des révoltes qui éclatent en Afrique et auxquelles se trouveront mêlés les partisans de ces différentes doctrines.

393 Pendant cette période troublée, Hadrumète n'est mentionnée dans les documents anciens que pour la participation de ses Evêques aux conciles : de 393 assemblé à Cabarsussi, faubourg de Sousse (à ce concile Primien, que les Donatistes avaient
397 donné pour successeur à Parménien, est condamné),
411 de 397 assemblé à Carthage où figure comme signataire Philologus évêque du peuple d'Hadrumète, de 411 où figure le même évêque sous le nom de Filolocius.

427 Enfin, au moment même où Saint Augustin cherchait à combattre, avec l'appui du Gouvernement impérial, les hérétiques et les envahisseurs de l'Afrique, il y avait à Sousse un monastère dont l'abbé Valentin était le principal ; il était célèbre par ses relations avec le Saint-Docteur ; vivaient avec lui les moines Cresconius, Florus, deux Félix et d'autres moines.

430-431 Les Vandales, maîtres des Gaules et de l'Espagne, vont profiter des discordes civiles qui désolent l'Afrique pour passer la mer, envahir les Maurétanies et s'avancer vers la Numidie. Le Comte Boniface, un instant leur partisan, les combat, mais battu devant
432 Calama (Guelma) (430) et Hippone (Bône) (431), il dut se retirer en Italie, après avoir signé avec Giséric la paix, qui donnait au roi Vandale les trois Maurétanies; cette paix fut de courte durée: les Vandales recommencèrent leurs courses et, par traité de 435, se firent remettre en plus une partie de la Numidie.

439 Giséric s'occupa alors d'administrer ses nouvelles provinces, puis après s'être acquis traîtreusement la confiance des Romains et le concours des Berbères il franchit les frontières de la Proconsulaire et vint s'emparer de Carthage.

CAPITAINE HANNEZO,
du 4^e Tirailleurs.

(A suivre)

SOUSSE. — IMPRIMERIE FRANÇAISE

NOTES HISTORIQUES SUR SOUSSE

(SUITE)

Période Vandale

de 439 à 533 de J.-C.

La conquête de toute la Tunisie actuelle suivit rapidement la prise de possession de Carthage et n'offrit aucune difficulté.

448 de J.C.

Giséric essaya en vain une première fois de s'emparer de la Sicile et de l'Italie; repoussé, il va user de stratagèmes pour empêcher les Romains de lui créer des embarras dans le pays conquis ; il signe même des traités avantageux. Il organise ensuite ses conquêtes; il démantèle Hadrumète pour empêcher les habitants, qui auraient pu être soulevés par les Romains, de se défendre derrière ses fortifications. La ville demeura alors exposée aux courses des Berbères ; les habitants pour leur propre sécurité avaient relié entr'elles et fortifié leurs maisons contre les agressions du dehors ; dans cette situation leur salut ne tenait qu'à un fil; car les Berbères les harcelaient et les Vandales ne prenaient aucun souci de les défendre (Procopé). Malgré cela la ville n'en resta pas moins populeuse et fut le chef-lieu de la Byzacène et le siège d'un évêché sous le titre de Ecclesia Adrumetina (Morcelli).

451

Pendant une période de paix, un concile fut assemblé auquel assista l'évêque d'Hadrumète. Giséric attendait une occasion pour renouveler ses tentatives sur l'Italie ; elle se présenta lors de l'avènement au trône de l'Empereur Maximus. Les armées vandales, débarquées en Italie, entrent, dans Rome dont elles font le pillage pendant 14 jours, puis retournent en Afrique, chargées de butin.

455

A partir de ce moment, Giséric réussit, soit par la ruse, soit par la force, dans toutes les expéditions et négociations qu'il eut à entamer avec ses adversaires ; à la fin de son règne il fit preuve de magnanimité en rendant sans rançon tous les Romains en esclavage dans ses Etats, et de tolérance en faisant rouvrir les églises et en rappelant les évêques exilés. Peu de temps après, Giséric mourait, dans tout l'éclat de sa gloire, laissant pour successeur Hunéric. Ce prince ambitieux se mit à tramer la disparition de tous ceux de la famille de Giséric qui pouvaient barrer à son fils le chemin du trône ; sanguinaire avant tout, arien convaincu, il ordonna de nouvelles persécutions contre les chrétiens. 4970 évêques, prêtres ou fidèles furent déportés.

L'Empereur Zénon étant intervenu en faveur des catholiques, un concile fut assemblé, mais les Ariens, s'y trouvant en grande majorité il fut décidé qu'il y avait lieu de poursuivre les persécutions contre les chefs de l'Eglise ; les uns furent exilés tels que Servitius, évêque d'Unuricopolis (Hadrumète), d'autres furent martyrisés, tels que Victorin (*immaniissimis suppliciis cruciatus egregieque coronatus*), Verulus et ses compagnons du même évêché. Heureusement la mort d'Hunéric, survenue à la fin de l'année, mit fin à ce régime de terreur.

Après Hunéric, Gundamund et Trasamund eurent à lutter contre les Berbères qui, malgré les efforts des rois Vandales, triomphèrent partout.

Hildéric qui succéda à Trasamund n'avait ni l'autorité, ni l'énergie voulues pour pacifier un pays si troublé et réprimer les révoltes incessantes des Berbères; aussi ceux-ci continuent-ils leurs courses dévastatrices et poursuivent-ils les Vandales jusque dans les villes fortifiées ; Hadrumète les vit dans son enceinte. Tout fut mis à feu et à sang, on égorga même dans les églises.

Dans cette extrémité, on recourut à Gélimer, populaire et investi du commandement en chef des troupes vandales; ce chef de parti eut vite fait de vaincre les

Berbères. Ce succès obtenu, les soldats de Gélimer proclament sa royauté et prononcent la déchéance d'Hildéric.

Période Byzantine

de 533 à 698 de J.-C.

Après avoir arraché à Hildéric le trône qu'il occupait, Gélimer notifia son avènement à Constantinople; Justinien, à la nouvelle de la déchéance de son allié, envoya de suite auprès de Gélimer une ambassade pour lui faire des représentations ; celui-ci loin de satisfaire au désir de Justinien rendit plus dure la détention de ses prisonniers; l'Empereur l'apprit et fit partir une nouvelle ambassade qui rapporta à Constantinople une lettre de refus formel de se soumettre à l'injonction de l'Empereur d'Orient. La guerre était imminente ; Justinien réussit, malgré certaines oppositions de son Conseil des Ministres, à organiser une armée dont il donna le commandement en chef à Bélisaire.

22 Juin 523
22 Sep. 523

Le corps expéditionnaire fort d'environ 15.000 hommes, dont un tiers de cavaliers, s'embarque, s'éloigne de Constantinople et débarque au Ras Kapoudiah, près du bordj Khadidja, situé à peu de distance du village de Chebba, au sud de Mahdia ; dès son arrivée sur le sol africain, Bélisaire détache des petits détachements de cavaliers pour faire connaître aux populations ses intentions, puis marche sur Salakta, Mahdia, Lemta et Sousse, (Hadrumetum) dont il s'empare; il est reçu en libérateur et fait respecter personnes et propriétés ; tout maraudeur est jugé, condamné et passé par les armes.

De Sousse, Bélisaire continue sa marche vers le Nord, précédé d'un escadron de 300 cavaliers d'élite commandés par Jean l'Arménien et flanqué vers l'est

- par la flotte qui longeait la côte et à sa hauteur; après un combat près de Hammam-Lif, l'armée de Bélisaire arrive à Tunis, puis s'empare de Carthage où elle se prépare pour l'attaque du camp de Gélimer établi à 5 lieues de là en un point appelé Tricamarum ; l'armée impériale marche à l'ennemi.
- 14 Déc. 533
- 15 Déc. 533
- Mars 534
- Avril 534
- 539
- de 539 à 543
543
- La bataille s'engage avec acharnement de part et d'autre et Gélimer, voyant son armée anéantie, abandonne femmes, trésors, etc., et s'enfuit en Numidie ; cerné et privé de tout, il dut se rendre et se livra à Bélisaire qui le reçut avec déférence à Carthage.
- Aussitôt après, l'organisation civile et militaire du pays fut réglée par deux rescrits impériaux, et toutes les villes furent de nouveau fortifiées. Hadrumète vit ses murailles complètement relevées ; une garnison suffisante lui fut donnée pour rassurer les habitants contre toute espèce d'ennemis ; elle recouvra son antique prospérité ; aussi les gens de la ville voulurent-ils appeler leur cité « Justinienne » en témoignage de leur gratitude pour les bienfaits de l'Empereur, seul témoignage qu'ils puissent lui donner et qu'il voulût accepter.
- Malheureusement, la tranquillité ne fut pas de longue durée ; si les Vandales n'existaient plus, les Berbères subsistaient toujours. Il eut fallu agir avec sagesse avec eux ; au contraire, la population berbère eut à supporter d'incessantes vexations, tant de la part de l'Administration civile que du côté de la religion catholique qui dépouilla de leurs biens les Ariens, les Donatistes, les dissidents chrétiens et les Juifs. Les insurrections surgirent et ne furent réprimées qu'avec beaucoup de difficultés par les généraux Salomon, Germain et Bélisaire, lui même, qui eurent à lutter jusqu'en 539 contre Stozas et Antalas, les chefs principaux des berbères.
- Une période de paix succéda à ces troubles.
- A la suite d'un massacre de Berbères ayant pris part à un festin offert par Sergius, général romain à Tripoli, une nouvelle révolte éclata. En cette même année, 543, la peste sévit en Afrique, et augmente la

misère dans la Byzacène qui est dévastée par les bandes berbères.

545 Hadrumète étant menacée, Himérius, commandant militaire de la Byzacène et commandant d'armes de la ville, demande l'appui de Jean, fils de Sissinniolus, pour repousser les Berbères ; les deux troupes réunies devaient surprendre les troupes combinées de Stozas et d'Antalas campées dans les environs. Un messenger s'étant égaré, Himérius tomba seul sur l'armée berbère ; ses troupes furent battues et lui-même fait prisonnier ; le combat eut lieu à Ménéphèse ⁽¹⁾, localité située à 18 kilomètres environ au N.N.O. d'Hadrumète entre le lac Kelbia et Hergla. Himérius ne dut la vie qu'en se prêtant à une ruse de ses ennemis qui purent occuper la place d'Hadrumète qui lui avait été confiée ; la ville prise fut dévastée, et les vainqueurs exercèrent de telles cruautés que la plupart des habitants, épouvantés, durent prendre la fuite en Sicile, à Malte, aux Baléares et jusqu'à Constantinople ; les campagnes si prospères devinrent un véritable désert. En se retirant, les Berbères laissèrent dans Hadrumète une petite garnison. Ici se place, dans l'histoire de la ville, une anecdote racontée par Procope : « Un prêtre du nom de Paulus désirant délivrer sa patrie du joug des Berbères s'entendit avec les principaux citoyens. «Je vais partir à Carthage, leur dit-il, pour y chercher des secours que j'espère vous ramener bientôt ; faites en sorte que l'armée de l'Empereur puisse s'introduire dans nos murs. » Ils le lièrent avec des cordes et le descendirent du haut des remparts pendant la nuit : sorti de la cité le prêtre s'avança vers la mer ; il trouva une barque et se fit conduire à Carthage. Là, il est introduit devant Sergius, maître de la milice, lui raconte les événements d'Hadrumète et le prie de venir au secours de ses concitoyens ; Sergius donne 80 soldats à Paulus qui, pour dissimuler l'insuffisance de cette troupe, ras-

(1) Ménéphèse doit se trouver dans la plaine appelée El Menfez aux ruines de Djemmiah.

semble un grand nombre de barques et de petits navires, fait monter des matelots et africains habillés en soldats romains; puisse diriger sur Hadrumète. En vue de la ville il envoie des émissaires prévenir les citoyens les plus importants qu'un parent de l'Empereur, Germanus, amène une puissante armée dont l'avant-garde va débarquer; il leur recommande de laisser une porte ouverte la nuit suivante afin de permettre aux soldats libérateurs d'entrer sans coup férir. Cette nouvelle donne de l'audace aux plus timides; on suit les instructions de Paulus qui entre aisément dans la ville avec la poignée d'hommes qu'il conduit, massacre la garnison et fait retomber Hadrumète au pouvoir de Justinien. L'Empereur, ayant appris le mouvement insurrectionnel des Berbères, dû en grande partie à l'incurie de Sergius, se décide à le relever de ses fonctions, et envoya Jean Troglita pour remettre l'ordre dans la province d'Afrique. Les Berbères vaincus font leur soumission. Les travaux ordonnés par Justinien, commencés par Bélisaire, sont achevés durant une période de paix.

Pendant plus d'un siècle, l'histoire de Sousse n'offre aucun fait remarquable; à noter seulement la désignation d'un évêque, nommé "Primase" ⁽¹⁾ dans la cité d'Hadrumète appelée aussi à l'époque "Justinianopolis" et la participation d'un autre évêque, nommé "Boniface", au concile de la Byzacène.

Le siècle qui vient de s'écouler fut témoin de troubles de désorganisation administrative et d'excès d'indépendance de la part des Gouverneurs; les Byzantins voient leur domination en pleine décadence.

Les Arabes envahissent l'Ifrikia (Tunisie) et, laissant de côté les places fortifiées du littoral, vont atteindre leur ennemi au cœur de sa puissance; le patrice "Grégoire" est battu et tué à Suffetula (Sbeïtla); les Chrétiens n'obtiennent le départ des Arabes que moyennant le paiement d'une forte contribution de guerre évaluée à environ 3 millions de francs.

(1) Pri masius, auteur d'un ouvrage *Commentaire de l'Apocalypse*.

665-666

Les Arabes reparaissent en nombre sous le commandement de Maouïa ben Khodeidj-el-Kendi, traversent la Tunisie et vont camper près de Djaloula sur le Baten-el-Korn.

L'Empereur Constant II, voulant s'opposer aux entreprises des Arabes et en même temps reprendre possession d'un pays qui s'était soustrait à son autorité, envoya une armée commandée par le patrice " Nicéphore " ; cette armée, forte de 30.000 combattants débarqua à Sousse. Cette nouvelle fut vite connue de Maouïa ben Khodeidj qui fit partir de suite Abdallah ben ez Zobeir pour secourir les habitants de Sousse ; ce général établit son camp sur un monticule à 12 milles de la ville.

Les Byzantins, prévenus, craignant, malgré leur supériorité numérique, un insuccès, firent approcher leurs vaisseaux pour se rembarquer. Le lendemain Abdallah s'avança avec son corps d'armée jusqu'au près des remparts ; il mit pied à terre et fit devant ses troupes quelques prières appropriées à la circonstance.

Les Byzantins, étonnés de ce spectacle et de l'indifférence que ce chef arabe leur témoignait, firent alors une sortie ; cavaliers et fantassins prirent part au combat ; Abdallah, dès le commencement de l'attaque, terminait sa prière prosterné à terre ; dès qu'il l'eut terminée, il monta à cheval et fondit impétueusement sur l'ennemi qui fut défait et mis en déroute.

Les Byzantins rentrèrent dans la ville puis gagnèrent leurs vaisseaux ; les vainqueurs ne les poursuivirent pas, ne pénétrèrent pas dans la ville et repartirent de suite vers le Baten-el-Korn.

Cette deuxième expédition des Arabes dans la province romaine d'Afrique se termina par la prise de la petite ville d'Usulitanum et l'occupation de Meninx (Ile de Djerba).

667-668

669-670

Les Arabes envahissent pour la troisième fois l'Afrique, mais cette fois avec l'intention ferme d'y imposer leur domination ; l'émir Okba-ibn-Nafi com-

mande l'armée d'invasion ; après avoir traversé la Tripolitaine, Gabès et Sfax, il vint mettre le siège devant Sousse qui était appelée la " ville de fer" à cause de ses fortifications et de sa position ; au bout de deux mois de siège, la ville fut prise d'assaut; les habitants qui n'embrassèrent pas la religion musulmane furent exterminés, les églises furent détruites et remplacées par des mosquées.

Les troupes de l'Emir démolirent la grande tour de la ville dans laquelle il y avait un moine qui priait Dieu et avertissait les habitants de l'approche de l'ennemi. On raconte que dans la lutte les habitants furent presque tous massacrés malgré les ordres de l'émir Okba et, lorsque ce dernier vit qu'il ne pouvait arrêter le massacre, il leva les yeux au ciel et dit: "Oh mon Dieu, je vous implore, au nom de notre prophète Mohamed, de châtier ceux qui ne veulent pas écouter l'émir et qui répandent le sang innocent.» Lorsque les Arabes entendirent cette prière, ils cessèrent de suite le massacre et vinrent demander le pardon à l'émir. Okba laissa alors une forte garnison et se dirigea vers l'Ouest ; après avoir fait 13 milles, il trouva une citadelle occupée par les Berbères, qui ne voulaient pas le laisser passer; après un siège de trois jours il s'empara de la citadelle et gagna l'emplacement où il fonda Kairouan, dont la construction commencée en 670 fut achevée en 675.

680 Okba, dépossédé en 675, reprend le gouvernement de l'Afrique en 680 et continue la lutte contre les Roums et les Berbères dès 683 ; son armée est battue devant Hadrumète par le Berbère Kouciba ; il est enfin tué la même année près de Biskra.

688 Quatrième expédition arabe et, jusqu'en 697, alternatives de succès et de revers de part et d'autre. Enfin, au printemps de 698, le Patrice Jean qui avait su pour la dernière fois, en automne 697, reprendre les cités tombées au pouvoir des Arabes est lui-même chassé avec les siens de Carthage et obligé de quitter à tout jamais ces rives ensoleillées, muets témoins de tant de gloires.

A cette époque, c'est-à-dire après la conquête arabe, une légende arabe donnait le nom de Djohéra à la vieille Hadrumète et ce nom fut transformé en celui de Soussa ; suivant cette légende, une pierre précieuse (Djohéra) fut suspendue un jour par le gouverneur au dessus de Bab-el-Bahr ; le fil qui retenait cette pierre précieuse fut coupé pendant la nuit; dès l'aube on s'en aperçut et chacun de s'écrier que le fil avait été coupé par un ver (soussa) ; de ce jour le sobriquet de Soussa resta à l'antique Hadrumète.

Période Arabe

de 698 à 972 de J.-C.

Les Arabes, après avoir chassé les Grecs, repris Carthage et donné du repos à leurs troupes, vont attaquer les Berbères qui, seuls, pourront encore nuire à leur domination; mais il sont tout d'abord battus par la reine Berbère, la Kahinah, et repoussés jusqu'au delà de Gabès ; ayant reçu des renforts, ils regagnèrent la Berbérie et réussissent, après avoir subi des pertes énormes, à rompre l'élan de leurs ennemis que la mort de leur reine décourage sur le moment, et qui, voyant leur liberté détruite, se convertissent en grand nombre à l'islamisme. L'appât du butin que les Arabes font dans leur conquête de l'Espagne, dès l'année 710, entraîne aussi un assez grand nombre de Berbères à s'enrôler parmi les Arabes. Mais, au fond, la Tunisie restait berbère et n'était arabisée qu'en apparence; les nombreuses révoltes qui suivirent le prouvèrent suffisamment, révoltes toujours réprimées et sans cesse renaissantes.

698

702-704

710

750

Pendant le cours de ces guerres intestines, Hadrumète fut prise en 750 par Bou-Zid-ben-Ridad, chef des Schismatiques Khouaredj, qui s'y établit après

l'avoir livrée au pillage et avoir fait massacrer la plus grande partie des habitants ; il en fut lui-même chassé par Ali Mansour ben Smaïl, deux ans après.

Après la dynastie des Omaïades, viennent celle des
800 Abassides, puis celle des Aghlabites fondée avec Ibra-
812 him-ibn-el-Aghlab comme premier prince ; à sa mort,
son fils, Abou l'Abbas, se hâta de conclure la paix
817 avec les Berbères et mourut en transmettant le pou-
voir à son frère Ziadet-Allah; celui-ci chercha de suite
à mettre à profit l'instinct guerrier des Berbères ses
administrés, en les lançant à la conquête de la Sicile.

A l'appel de Ziadet-Allah, un grand nombre de
Berbères et particulièrement de la tribu des Houarak
se réunirent à Sousse aux miliciens, aux réfugiés Es-
pagnols et aux musulmans rassemblés pour
l'expédition : la flotte armée sous le commandement de
Juin 827 Assed ben Ferath, cadi de Kairouan, secondé par un
certain Euphemius, chassé de Sicile, partit de
Sousse avec un effectif de 1.000 cavaliers et 500
fantassins. Après plusieurs années de lutte, la victoire se
prononça pour les musulmans.

829-829 Ziadet-Allah fait améliorer les fortifications de
Sousse et, quelques années après, il fait élever le
835 château des marabouts, le Ksar-er-Rbat actuel.

851 Sous le gouvernement d'Abbou-l'Abbas, Mohamed
ben El Agleb ben Ibrahim, on construisit à Sousse une
belle mosquée dans laquelle on disait la prière de la
Khoteba ; la ville, bien déchue de son antique splendeur,
n'était alors, d'après les historiens arabes, qu'une simple
bourgade.

de 855 à 863 Abou-Ibrahim-Ahmed fait continuer les murailles
de Sousse qu'il visita peu de temps avant sa mort ; il
863 avait également agrandi la ville et fait graver dans la
cour de la mosquée, sur une plaque de marbre, l'ins-
cription suivante : " Le Koran est la parole de Dieu et n'a
point été créé " ; cette même inscription fut gravée sur
les colonnes de la mosquée pour servir d'avertissement
aux orthodoxes.

A Abou Ibrahim-Ahmed, mort en décembre 863,
succéda Abou Mohamed Ziadet Allah qui lui-même

864 mourut en décembre 864. — Abou Abdallah Mohamed, surnommé Abou l'Grarania (l'homme aux grues) à cause de son goût pour la chasse aux grues, prit les rênes du gouvernement. Il se distingua par sa bonté et sa générosité ; malheureusement il avait ses défauts ; esclave de ses passions, il était dominé par le goût des plaisirs et surtout de la débauche et du vin. Ibn-Kaldoum cite à son sujet l'épisode suivant : « Un jour « qu'il (Abou-Abdallah-Mohomed) était à Souça, il fit « une promenade en mer étant ivre; son embarcation « était déjà arrivée à l'île de Cossura (Pantallaria) avant « qu'il eut repris sa raison ; saisi de frayeur, il se hâta « de revenir à Souça, mais, malgré le danger qu'il « avait couru, il continua à vivre dans la débauche. »

Le travail des fortifications ayant été l'objet de l'attention des divers Gouverneurs de la ville, celle-ci fut entièrement entourée (874).

883 Léon-le-Sage fait mention de Sousse comme évêché. Les gouverneurs arabes plus ou moins débauchés se succèdent rapidement; l'un d'eux, Abou Ishak-Ibrahim ibn Ahmed, par ses exécutions sanglantes, ses massacres injustifiés, se fait détester à tel point qu'un soulèvement général éclate et que les habitants de Tunis adressent au Khalife une supplique exposant leurs griefs.

902 Ibrahim est dépossédé et gagne Sousse d'où il devait se rendre à Bagdad par ordre du Khalife; mais à Sousse il fit un nouvel appel public pour la guerre sainte et recueillit des volontaires à qui il distribua de fortes sommes ; le 30 mars il alla s'établir à Nouba, à mi-chemin de Sousse et de Kelibia, remit des armes et des chevaux à ceux qui l'accompagnaient et, de plus, accorda une gratification de 20 dinars à chaque cavalier et de 10 à chaque fantassin ; il resta à Nouba jusqu'à son départ pour la Sicile en juin. Il est remplacé par Abou l'Abbas qui est assassiné par trois sicaires soudoyés par son fils Ziadet-Allah. Avec ce prince finit la dynastie des Aghlabites ; battu par Abdallah, précurseur du Mahdi qui avait l'appui de la tribu berbère des Kitamah, Ziadet-Allah s'enfuit lâche-

903

ment après avoir commis, avant son départ de Kairouan, d'inutiles cruautés, et se faisant suivre par ses femmes favorites et des mulets porteurs de ses trésors.

La dynastie des Fatimites était fondée.

Le lieutenant d'Obeïd Allah, le premier des Fatimites, arrive à Kairouan, organise le pays conquis et nomme partout des gouverneurs ; il envoie de suite à Sousse Gharaouïa ibn Youcef pour donner l'aman aux habitants. A cette époque, le Ksar-er-Ribat contenait la plus grande partie des richesses de Ziadet-Allah qui, envoyées par convois à la suite de ce prince fugitif, avaient été apportées par erreur à Sousse ; le Gouverneur de la ville, Ibn el Hamadani, avait fait mettre en sûreté ce trésor qu'il destinait au vainqueur pour obtenir l'aman. Gharaouïa, sa mission terminée, revint à Kairouan avec 28 charges de richesses.

910 Obeïd-Allah arrive à Raccadah, près Kairouan, augmente son empire qui s'étend jusqu'aux extrémités du Maroc et fait choix, pour construire sa capitale, de la presqu'île où est actuellement Mahdia. Il inaugura
916 la ville et le port en mai; puis il se rendit à Sousse où il se trouva en juillet et août. A cette époque, les Siciliens, révoltés contre leur gouverneur Ibn-Khorhob, s'emparent de ses vaisseaux au moment où il voulait fuir en Espagne, puis le saisirent lui même ainsi que son cadî, les chargèrent de chaînes et les envoyèrent
916 au Mahdi qu'ils savaient à Sousse ; celui-ci interrogea Ibn-Khorhob à qui il reprocha sa défection et fit conduire ses prisonniers à Raccadah où ils furent suppliciés. Obeïd-Allah sut maintenir la tranquillité en Tunisie jusqu'à sa mort; il est remplacé par Abou
934 l'Kacem Mohamed, plus connu sous le nom de El Kaïem Biamr Allah (le soutien de l'ordre de Dieu). Les insurrections se renouvellent de tous côtés ; la dynastie fatimite faillit être renversée à la suite de la guerre sainte que prêchait depuis longtemps un Berbère du nom de Maklad-ibn-Keïdad, surnommé Abou-Yezid, connu aussi du sobriquet de l'Homme à l'âne, à cause de sa monture; cet Abou-Yezid, obtint des habitants le serment d'exterminer les Fatimites

et de remplacer en Berbérie leur gouvernement despotique par un gouvernement républicain composé d'un conseil de cheicks.

943 La guerre est déclarée ; Abou-Yezid enlève un grand nombre de villes dont : Tébessa, Tozeur, Sbiba, Béja, enfin Tunis ; les troupes berbères marchent de succès en succès, les troupes fatimites cèdent partout ; battues
943 elles se retirent sur Sousse, se reforment sous le commandement de Bochra et, avec l'aide de renforts, se décident à reprendre l'offensive.

Les Fatimites marchent à la rencontre d'Abou-Yezid venant de Tunis et livrent le combat d'Ariklia (probablement Hergla) ; les Berbères sont vaincus et perdent 4 000 hommes tués et 500 prisonniers; ceux-ci sont emmenés à Mahdia où ils sont massacrés par la population à coups de bâton et de pierres. A l'occasion du fait d'armes qui donna la victoire aux troupes fatimites contre les Berbères à proximité de la ville de Sousse deux vérificateurs arabes Sehl ibn Ibrahim el Ouerrac et Ahmed ibn Beledj exaltent la renommée de Souça et font l'éloge des habitants qui ont une force de corps et une vigueur extraordinaires.

Vers composés par Sehl ibn Ibrahim el Ouerrac :

« Les Schismatiques ont été repoussés de devant Souça par
« nos lances et notre bravoure ;
« Et par coups de sabre qui firent voler dans la poussière
« les têtes des guerriers qui combattaient sous les yeux de leurs
« femmes.

Vers composés par Ahmed ibn Beledj, natif de Souça :

« Il s'approcha de Souça et l'insulta avec audace, mais la
« ville avait Dieu pour protecteur.
« Souça est le boulevard du Maghreb, les autres villes et
« forteresses lui rendent hommage.
« La malédiction divine est tombée sur ceux qui insultèrent
« Souça, ainsi qu'elle tomba sur Coreidha et Madhir (peuplades
« juives des environs de Médine.
« Le créateur de toute chose exalta sa religion par le moyen
« de Souça au moment même où les affaires étaient au plus

« mal. Dans la ville de Souça, il serait survenu des malheurs
« à faire blanchir la tête des enfants.

« La renommée de Sousa retentira dans toute la terre, et
« l'éloge de ses habitants sera répandu par une multitude de
« peuples ».

(Extrait de l'ouvrage d'El Bekri, 1068 de J. - C.)

944 Les Berbères rétrogradent sur Tunis, attendent des renforts, puis gagnent Kairouan et Raccadah qui, après plusieurs combats, sont prises du 15 au 21 Octobre ; de suite après, Abou Yezid marche sur Sousse et Mahdia, seules villes qui ne lui sont pas encore soumises; à Sousse, les habitants voulurent résister, mais les Berbères prennent la ville d'assaut ; les hommes sont torturés (on leur coupe les pieds, on leur brise les os, les femmes sont éventrées depuis les parties sexuelles jusqu'à la poitrine), une partie des habitants est amenée comme esclaves à Kairouan ; ce qui reste est maintenu en respect dans la ville par un Gouverneur désigné par Abou-Yezid et quelques troupes.

La population fut indignée de pareils actes de cruauté, aussi n'attendit-elle qu'une occasion pour se révolter.

945 Après la prise de Sousse, Abou-Yezid va attaquer Mahdia ; le siège dura du 7 janvier au 15 août ; après avoir livré plusieurs combats et tenté l'assaut de la ville, le chef berbère abandonné d'une partie des siens est obligé de lever le siège et se replie sur Kairouan.

945 Profitant de cet insuccès et de la faiblesse de la garnison de Sousse, les habitants se soulèvent contre le Gouverneur, l'arrêtent et l'envoient prisonnier avec la garnison à Mahdia ; Abou l'Kassem el Kaïm, à titre de remerciement, expédie à Sousse sept navires chargés d'approvisionnements et de troupe. Abou-Yezid reforme une armée avec des renforts reçus de diverses régions, puis prend la détermination de s'emparer de nouveau de Sousse. Il arrive devant la place le 13 janvier, à la tête de 80.000 cavaliers, dit El Bekri, et avec 100.000 khoss (huttes-tentes), chaque khoss abritant deux ou quatre guerriers, dit El Tid-

jani (ce dernier chiffre paraît exagéré); catapultes, machines de guerre diverses furent mises en œuvre pour saper les murailles ; chaque jour, l'attaque de la ville est renouvelée; tantôt le succès répond aux armes d'Abou-Yezid, et tantôt l'avantage passe aux défenseurs de Sousse. Après trois mois de lutte à outrance, la ville avait déjà perdu un grand nombre de ses défenseurs lorsqu'en Ramadan, El Kaïm, fatigué dans son château de Mahdia, abdiqua en faveur de son fils Abou Tahir Ismaïl, et mourut quelque temps après, 18 mai 946.

Ismaïl envoya alors à Sousse des navires chargés de vivres, munitions et troupes, sous la conduite de Raschik et de Yacoub ibn Ishak; il voulu même aller en personne au secours de Sousse, mais en route il changea d'avis, revint à Mahdia et chargea ses deux généraux d'agir suivant les circonstances ; les troupes furent débarquées.

Abou-Yezid venait de faire amasser de grands tas de bois au pied des murailles (ou ne sait pourquoi, vu que la ville était entourée, non ne palissades, mais de murailles fortement construites en pierres) ; il avait aussi fait fabriquer une énorme machine destinée à recevoir de nombreux combattants pouvant arriver à hauteur des murailles. Renforcée la garnison fit une sortie ; la lutte fut terrible. Les assiégés furent d'abord culbutés et refoulés dans la ville; mais Rashid fit mettre le feu aux amas de bois et à la machine (dabbaba); des tourbillons de fumée obscurcissent l'air, de manière à empêcher Abou-Yezid de voir ce qui se passait de ce côté ; il ne doute pas que les combattants de la machine eussent péri ; une panique survint, la garnison se rua sur le camp du rebelle et mit en déroute son armée; Abou-Yezid lui-même fuit en toute hâte et arrive le même jour à Kairouan dont les portes restent fermées.

946 Dès l'arrivée à Mahdia de la nouvelle de la délivrance de Sousse, Ismaïl part, arrive dans la place le 27 mai et repart le lendemain pour Kairouan.

946 Abou-Yezid définitivement vaincu, le 15 août 946,

947 au Sud-Ouest de Kairouan, quitte la Tunisie et est pris, blessé, à demi-mort, entre Aumale et Bordj-bou-Argeridj.

953 Ismaïl, qui avait été si brave et si entreprenant, reste, à partir de ce moment, plongé dans l'inaction. Il fait élever une ville de plaisance à Sabra et, à la suite d'une partie de plaisir à Djaloula, il rentre transi de froid dans son palais où il meurt, 18 mars.

955-957 L'aîné de ses dix enfants lui succède, Abou-Temim Maâd surnommé El Moëz Lidin Allah (qui exalte la religion de Dieu) ; sous le règne de ce prince, la paix intérieure de la Tunisie ne fut troublée que par une expédition des Maures d'Espagne dont une partie, sous le commandement de R'alib, vint par mer dévaster Sousse.

Pour venger cette insulte, El Moëz envoya 20.000 cavaliers dans le Magreb, vassal de son ennemi, et le conquit.

968 Puis il entreprit la conquête de l'Egypte avec 100.000 hommes. Les Berbères profitant de l'éloignement des troupes se soulevèrent de nouveau ; ils furent battus par un des lieutenants de El Moëz, Ziri ben Menad, qui fut tué dans la lutte ; son fils Bolokhin le remplaça et infligea aux insurgés défaites sur défaites. Toutefois le Khalife voyant ses ennemis toujours indomptés malgré leurs insuccès, prit le parti de confier le gouvernement de l'Afrique au vainqueur Bolokhin et de gagner l'Egypte, pour prendre possession de son nouvel empire.

972

C'en était fait de la domination arabe dans l'Afrique du Nord.

Période Berbère

de 972 à 1535 de J.-C.

- 977
980-981
- Bolokkin, investi du Gouvernement d'Afrique, établit la dynastie des Zirides et meurt.
- Sous son successeur, les chrétiens de Sicile arrivent devant Sousse et veulent s'en emparer. Les habitants demandent du secours au khalifat de Kairouan, Abbou l'Abbas ; celui-ci fit répondre qu'elle pouvait se défendre elle-même. Les défenseurs se conduisirent si bien que les chrétiens durent lever le siège. Mais l'année suivante lorsque les gens d'Abbou l'Abbas vinrent à Sousse pour lever les impôts, ils furent maltraités et les gens de Sousse se déclarèrent indépendants.
- Les successeurs de Bolokkin, El Mancour et Badis eurent encore à lutter contre les Berbères toujours en révolte contre l'autorité fatimite.
- 997
- Badis, dans un moment de répit, vint à Sousse en voyage d'agrément; le port était assez vaste; les bâtiments qui s'y trouvaient purent manœuvrer en sa présence.
- El Moëz, qui succéda à Badis, dut partager les Etats qui lui étaient confiés en deux royaumes; il abandonna la partie occidentale et ne conserva que la Tunisie.
- Avant de quitter le X^e siècle et d'entamer le XI^e siècle qui devait voir la terrible invasion hilalienne, il y a lieu de noter que la Tunisie était en pleine prospérité ; Sousse, tout particulièrement, renfermait des mosquées, des bains et des caravansérails en grand nombre ; les bazars témoignaient de la richesse de ses habitants; les campagnes environnantes étaient superbes ; les marchandises et les fruits abondaient: la viande et les denrées de toutes sortes étaient à très bas prix ; Sousse était aussi renommée par ses manu-

factures de toile fine et de laine; on y fabriquait un fil dont le poids d'un mithcal ⁽¹⁾ se vendait deux mithcals d'or ⁽²⁾; les étoffes fines de Kairouan étaient envoyées à l'apprêt à Sousse; enfin le premier évêque de la Byzacène siégeait dans cette ville.

1048 Telle était la situation de la Tunisie, et notamment de Sousse, quand El Moëz Ibn Badis secoua le joug des Fatimites d'Egypte, repoussa les reproches d'El Mostancer, son suzerain, et se déclara vassal des Abassides de Bagdad.

Le khalife El Mostancer résolut de se venger de l'insolent vassal qui se révoltait contre lui. Sur son ordre son vizir alla trouver le chef des Beni Hillal et des Beni-Soléim qui, à la suite des dévastations dans la région du Nil et de révoltes contre les souverains fatimites, avaient été déportés dans la Haute-Egypte; pour se débarrasser de ces voisins gênants El Mostancer leur offrit le Magreb et le royaume d'El Moëz Ibn Badis. Les Hilaliens acceptèrent de suite les propositions et se mirent en route vers la Tunisie au nombre de 250.000 environ.

1048-1049 A la nouvelle de cette défection d'El Moëz les habitants de Sousse se soulevèrent contre lui et se déclarèrent indépendants.

Les tribus pillardes lancées par El Mostancer se ruent sur la proie qui leur est abandonnée; semblables à une nuée de sauterelles, dit Ibn Khaldoum; ils détruisirent tout sur leur passage.

Vainement El Moëz voulut les arrêter; battu à Haiderane, près de Gabés. il est obligé de reculer devant le torrent qui déborde, inondant tout.

El Moëz se retire sur Kairouan qu'il devra bientôt abandonner.

1053-1054 El Moëz envoie à nouveau à Sousse les collecteurs d'impôts; les habitants refusent de payer déclarant qu'ils avaient besoin eux-mêmes d'argent pour se

(1) Ancienne mesure arabe.

(2) Comme valeur monétaire, le mithcal d'or peut être évalué à dix francs.

mettre en état de repousser leurs propres ennemis ; sur ces entrefaites la sœur d'El Moëz mourut à Sousse et les autorités de la ville recueillirent tout ce qu'elle avait laissé, refusant d'envoyer à El Moëz l'héritage de sa sœur. Celui-ci, dans le but de réclamer cette succession, dépêche vers les habitants de Sousse un de ses officiers auxquels ils répondirent: «Comment serions-nous assez insensés pour envoyer à El Moëz ces richesses qui lui fourniraient des armes contre nous; nous les gardons, afin d'augmenter nos propres forces pour le repousser et le combattre ». El Moëz envoya alors contre eux de nombreux vaisseaux qu'il fit partir de Mahdia ; dès le lendemain, au point du jour, ils étaient dans le port de Sousse qu'ils incendièrent avec tous les vaisseaux qui s'y trouvaient ancrés. Il y en avait, à ce moment là, plus de soixante dont la majeure partie appartenait aux habitants de la ville. Aussitôt la population se rue sur les gens de Kairouan qui étaient domiciliés à Sousse et qui étaient restés fidèles à El Moëz, pille leurs demeures et leur fait subir toutes sortes de mauvais traitements.

En même temps, El Moëz envoya contre Sousse une petite colonne de 100 cavaliers à laquelle fut ordonné de s'entendre et d'agir d'un commun accord avec la division navale; on devait assiéger la ville par mer et par terre. Mais il arriva que, le jour même où ces troupes se mettaient en marche, les vaisseaux du roi de Sicile vinssent à passer devant Sousse ; ceux d'El Moëz en prirent alarme et rentrèrent précipitamment à Mahdia sans que l'émir en fut informé. Sur ces entrefaites la colonne arriva devant Sousse, elle demanda des nouvelles de la division navale, et ayant appris qu'elle était partie, les soldats d'El Moëz se repentirent de s'être ainsi aventurés. Mais, à ce moment, les habitants de Sousse et les arabes des environs vinrent à eux et les engagèrent à entrer dans la ville; à peine y étaient-ils entrés qu'ils y furent massacrés et leurs têtes exposées sur les remparts. L'historien Ibn Sharaf dit : « Il m'a été rapporté par un témoin

oculaire, que le nombre de ces têtes était de plus de cinquante. »

Après leur victoire près de Gabès, les Hilaliens poursuivent leur dévastation dans les riches plaines de la Tunisie; seules les populations des montagnes et des villes fortifiées du littoral sont épargnées.

1056 Ils se présentent devant Kairouan, qu'ils assiègent et que El Moëz réussit à quitter pour se réfugier à Mahdia. Kairouan occupée par les Hilaliens il ne reste plus à El Moez que Mahdia et quelques villes fermées; le reste du pays est soumis au vainqueur ou se déclare indépendant.

1062 El Moëz meurt à Mahdia (août); son fils, Temim, lui succède ; il s'attache à favoriser les discordes intestines parmi les tribus envahissantes et à ramener à lui les villes qui s'étaient émancipées. Sousse obtient son
1065 pardon et Temim reprend la ville dont il épargne les habitants.

1068 Abou Obéid El Bekri, célèbre polygraphe espagnol, laisse un manuscrit arabe d'une haute importance ⁽¹⁾, il est intéressant de relever ce qu'il dit de Sousse.

« Souça est entourée par la mer de trois côtés, au « nord, au sud et à l'orient. La muraille de pierres qui « l'environne est très forte et solidement bâtie; la mer « vient s'y briser, et, du côté de l'orient, elle pénètre « jusqu'aux maisons par des conduites souterraines « (égoûts probablement). Dans l'angle de la ville qui « regarde le sud-ouest, on voit un phare qui porte le « nom de Khalef el Féta et qui s'élève à une grande « hauteur ⁽²⁾. Souça a huit portes dont celle qui s'élève « à l'est du bâtiment nommé « Dar-es-Senâa », l'arsenal maritime, est d'une grandeur énorme; c'est « par là que les vaisseaux entrent et sortent (du port). « Deux autres portes sont du côté de l'occident et « regardent le " Melab " (amphithéâtre, hippodrome).

« Ce vaste, édifice de construction antique, est posé

(1) Traduit par MM. Quatremère et le baron de Slane.

(2) Ce phare venait d'être construit, en même temps que la Casbah sur l'emplacement de l'acropole phénicienne.

« sur des voûtes très larges et très hautes dont les
« cintres sont en pierre ponce, substance assez légère
« pour flotter sur l'eau et que l'on tire du volcan de
« la Sicile.

« Autour de Melab se trouvent un grand nombre de
« voûtes communiquant les unes avec les autres. Dans
« les environs de la ville, on voit des ruines d'une
« grandeur énorme et d'une haute antiquité. Souça
« est entièrement bâtie en pierre de taille. La viande
« que l'on consomme à Sousse est la meilleure du
« monde; tout y est à bas prix, jusqu'aux fruits; les
« denrées de toute espèce s'y trouvent à foison ».

1087 Reprenons la série des faits qui suivirent la prise de
Sousse par Temim en 1065. Ce prince Ziride trans-
forma Mahdia en un repaire d'audacieux pirates qui
devinrent la terreur de la Méditerranée; aussi les
Pisans et les Gênois parurent-ils devant le port de
Mahdia, saccagèrent la ville qu'ils ne quittèrent qu'après
paiement d'une forte indemnité.

1090 L'année est marquée par la peste et la famine en
Tunisie.

1108 Temim meurt et est remplacé par son fils Yahia.

1116 Ali lui succède et disparaît laissant les rênes du Gou-
1121 vernement à Hassen ; sous son règne, les Normands de
1122 Sicile firent une première tentative sans succès contre
1135 Mahdia, s'emparèrent de l'île de Djerba et se présen-
tèrent de nouveau devant Mahdia qu'ils prirent sans
1148 coup férir, en fin juin.

Sousse subit le même sort (2 juillet) et le gouver-
neur Djebara-ben Kamelben Serhan ibn Abi-el Oneïn
el Fadéri el Baid es Sėti dut livrer la ville aux chré-
tiens du roi Roger II, de Sicile, commandés par l'ami-
ral George.

1154 Les gouverneurs des villes furent désignés par les
Normands; tout alla bien jusqu'à la mort de Roger II.
Le successeur de ce roi s'aliéna les populations du
littoral par ses tyranniques exigences; les arabes de
leur côté dévastaient l'intérieur ; El Hassan, le souverain
détrôné de Mahdia, s'était réfugié auprès d'Abd-El-

Moumem, chef de la secte nouvelle des Almohades en Espagne, au Maroc et en Algérie,

1159 Les opprimés de la Tunisie allèrent supplier Abd-el-Moumen de leur porter secours ; le chef almohade écouta leurs plaintes, promit son secours, réunit 100.000 hommes dont 70.000 fantassins et 30.000 chevaux, arma 60 navires et quitta le Maroc, arriva devant Tunis en Juillet et poursuivit sa conquête dans toute la Tunisie. Les populations des villes se soulevèrent en sa faveur contre les chrétiens qui se trouvaient parmi eux. Sousse, dans la personne de son gouverneur Djebara ben Kamel, offrit sa soumission ; un gouverneur pris parmi les Mouahedin (sectaires d'El Mahdi et partisans d'Abd-el-Moumen) fut donné aux habitants de Sousse, il se nommait Abd-el-Mohamed ben Altasse el Kourni.

1160 La forteresse de Mahdia résista aux attaques des musulmans ; mais elle dut se rendre après un an de combat et de privations ; le vainqueur accorda à la garnison une capitulation honorable ; les Normands regagnèrent la Sicile sur des bâtiments almohades. Abd el Moumen reprit le chemin du Maroc, après avoir organisé le pays qu'il venait de conquérir.

1163 Abd el Moumed meurt, laissant la succession à son fils, Youssef ; sous son règne il avait porté la puissance berbère à son apogée ; toute la région de l'Atlantique était soumise à sa domination.

Avec Youssef, la Tunisie jouit d'une tranquillité presque relative ; les chrétiens revinrent inopinément attaquer Sousse une deuxième fois, s'emparèrent de la ville, la pillèrent et massacrèrent une partie de la population, firent le reste prisonnier, et ne voulant pas s'établir dans la ville, la détruisirent presque complètement.

Le Gouverneur fut fait prisonnier avec sa femme et ses enfants, fut emmené en Sicile et ne put rentrer dans son pays qu'après avoir payé une assez forte rançon.

Pendant plus d'un siècle la Tunisie fut le théâtre des luttes intestines entre les diverses tribus, et les

Almoravides cherchèrent plusieurs fois à supplanter les Almohades.

1187 Ibn Ghania, chef rebelle, poursuivi et battu une première fois à Gabès par Yacoub el Mansour, saisit toutes les occasions pour imposer son autorité en Tunisie.

1202-1203 Il fut même maître de la Tunisie entière, et ne dut la quitter qu'à la suite de nombreux échecs que lui fit subir l'armée puissante d'El Nacer. A cette époque (1205) fut restauré le Ksar de Sousse, ainsi que l'indique l'inscription coufique, gravée sur marbre et fixée au-dessus de la grande tour. « Au nom de Dieu, clé-
« ment et miséricordieux, l'émir Ziad Allah ben Bra-
« him, que Dieu protège ses jours et lui donne une
« longue vie, a autorisé, par l'intermédiaire de son
« serviteur Mesrour el Melek, la restauration du Ksar
« et ce à la date de 602 ».

1221 En Nacer, fils d'El Mansour, regagna le Maroc laissant le gouvernement de la Tunisie à Abou Mohamed el Hafs qui sut maintenir la tranquillité dans le pays jusqu'à sa mort.

1221-1236 Durant cette période, les khalifes ou princes Almohades, ainsi que les gouverneurs de la Tunisie, se succédèrent rapidement; la dynastie des Almohades touche à sa fin. Le Gouverneur Abou Zakaria se déclare indépendant et avec lui est fondée une nouvelle dynastie des Hafside dont il devient le chef.

1236 La puissance d'Abou Zakaria s'étendit bientôt jusqu'au Maroc; l'Espagne lui offre la souveraineté; l'Empereur d'Allemagne même, Frédéric II, entretient avec lui d'excellentes relations.

1249 A sa mort, il laissait la Tunisie pacifiée et enrichie; il avait réuni à Tunis une superbe bibliothèque de 36.000 volumes; son fils Abdallah lui succède et prend le surnom d'El Mostancer B'Illah (celui qui cherche le secours de Dieu); énergique, il sut maintenir son autorité; il embellit Tunis, reçut de nombreuses missions étrangères et personnages importants.

1259 Sousse, qui était au pouvoir des Hafside, résiste aux attaques du Sultan Abou Inan qui cherchait à jeter le trouble en Tunisie.

1269 Enfin la chute définitive de la dynastie des Almohades assure à El Mostancer la prépondérance dans l'Afrique du Nord.

A cette époque, les tribus arabes des Hilaliens et des Soléimites qui, deux siècles auparavant, avaient envahi la Tunisie et l'avaient dévastée, sont disséminées de la province de Barka (Cyrénaïque) au Maroc; elles ne sont donc plus aussi redoutables; de plus, elles sont actuellement mélangées à l'élément berbère; ces deux tribus principales sont elles-mêmes divisées en sous-tribus dont une, celle des Hakim, avait son cantonnement entre Sousse et El-Djem.

1269 C'est sous le règne d'El Mostancer qu'eut lieu l'expédition de Saint Louis, roi de France contre Tunis. Les causes en sont bien connues: Charles d'Anjou, frère du roi et souverain des Deux-Siciles, voulait imposer son autorité en Tunisie; Saint Louis ne voyait pas d'un mauvais œil l'occupation de la côte située sur la route de la Palestine; un incident entre le gouvernement tunisien et des négociants provençaux qui réclamaient le paiement des sommes dues par un certain Abbou L'Abbas, un indigène des environs de Mahdia, amena la rupture des relations entre le roi de France et El Mostancer.

La flotte de Saint Louis débarque, à Carthage, 6.000 cavaliers et 30.000 fantassins. C'en eût été fait de Tunis, si le chef de l'expédition n'eût apporté des lenteurs dans ses opérations militaires et si la peste ne se fut déclarée dans le camp français.

1270 Saint Louis succomba un des premiers; Tunis n'en fut pas moins serrée de près et la guerre ne prit fin que lorsque Philippe III, successeur de Saint Louis, eut obtenu du khalife El Mostancer un tribut de 210 mille onces d'or, soit 10 millions 500 mille francs; la flotte française regagna alors le large pour entrer en France.

1277 Quelques années plus tard, El Mostancer mourut laissant son royaume en pleine prospérité.

Les successeurs Iaia et Abou Ishak voient leur pouvoir ébranlé par les révoltes; un aventurier de

1283 basse extraction se fait passer pour El Fahdl un des fils d'Iaia, et réussit à se faire proclamer khalife à Tunis en janvier.

Les habitants de Sousse vont à Kairouan faire leur soumission à cet usurpateur dont le vrai nom était Ibn Abou Omara.

1284 Heureusement pour les Hafside, l'usurpateur victorieux ne tarda pas à s'aliéner par ses cruautés les populations qui l'avaient accueilli sans défiance; un nouvel émir Abou Hafs fut acclamé sous le surnom d'El Mostancer II et Ibn Abou Omara, découvert dans une maison où il s'était caché, fut justement puni du crime d'imposture.

1290 Sous le règne d'El Mostancer II, Mahdia eut à subir trois assauts des chrétiens, et des révoltes durent être réprimées.

1302-1306 El Mostancer II mourut en laissant comme successeur Abou Acida qui jouit d'un règne long et prospère jusqu'en 1309; durant cette période de tranquillité, Sousse vit un de ses concitoyens Abou Zeyd Abd Errahman, juriste, élevé à la dignité de kadi à Kairouan en 1302 et reçut la visite en 1306, d'un célèbre historien El Tadjani ; ce voyageur de marque fait de Sousse la description suivante.

« Sousse est une très grande ville, bâtie sur le revers d'une colline, entourée d'un rempart solidement construit et baignée par la mer; on y trouve d'anciennes ruines, on y fabrique de fins vêtements appelés Soussia. Cette ville voit arriver de nombreux voyageurs. Sousse a toujours été renommée par les obstacles qu'elle oppose à ses assaillants; ses habitants sont connus par la fierté de leur caractère et leur courage guerrier.»

1309-1318 Deux rivaux, les gouverneurs de Tunis et de Constantine se disputent l'empire Hafside; à la suite de luttes défavorables au gouverneur de Tunis, El Mostancer IV, un traité fut conclu qui réduisit considérablement les possessions de ce prince et donna au contraire au sultan de Constantine, Abou Yaya Bekr, outre sa province, toute la Tunisie sauf Mahdia.

Sous le règne d'Abou Bekr, le commerce de Sousse fut très florissant et de cette date, 1318 à 1375, le port fut ouvert aux navires européens pour les transactions; à côté des douars arabes, il y avait des centres d'établissements chrétiens, fondouks, chapelles, etc ; des agents chrétiens préparaient les approvisionnements et les comptes avec la douane, afin que les navires eussent à séjourner le moins possible dans le port.

Abou Bekr ne put empêcher les luttes intestines causées par les arabes; il réprima les révoltes de 1323 à 1327 et organisa le pays pour eu assurer la sécurité ; il nomma gouverneur de Sousse et du littoral environnant, avec résidence à Sousse, ses deux fils Abou Farès Azouz et Abou l'Baka Kalid, avec Mohamed ben Tahir, puis Ibn Farhoum comme chambellans ; quelque temps après, Abou Farès resta gouverneur de Sousse.

1346 Abou Bekr mourut subitement à Tunis, après un règne extrêmement troublé. A sa mort, un de ses fils Abou Hafs Omar s'empare du pouvoir au détriment de son frère aîné Abou l'Abbas ; celui-ci appelle aux armes les populations qui lui sont fidèles, marche sur Kairouan, puis sur Tunis où il entre sans coup férir, suivi de son frère Abou Farès, gouverneur de Sousse ; mais Abou Hafs, rentré secrètement dans Tunis, assassine Abou l'Abbas et après avoir pris ses deux frères Abou Farès et Abou l'Baka, les mutila horriblement et les laisse mourir en cet état.

Le Sultan du Maghreb, chez qui se trouvait alors un des derniers fils d'Abou Bekr, indigné de ces cruautés marche sur Tunis pour venger le sang des malheureuses victimes ; Abou Hafs fuit, mais arrêté près de Gaèbs, il a la tête coupée.

1347 El Hacén entre à Tunis en triomphateur, puis va recevoir à Sousse les hommages de ses nouveaux sujets.

1348 Son triomphe fut de courte durée ; battu sous Kairouan par les arabes pillards, il dut gagner en toute hâte le port de Sousse, s'y embarquer pour Tunis qu'il va délivrer des Berbères et qu'il quitte poursuivi par

- les malédictions du peuple. Après El Fadhl, Abou
1370 Ishak et Abou l'Baka Khaled, Abou l'Abbas II fut
appelé par les vœux de toutes les populations ; il
arrive à Tunis dont il s'empare, fait rentrer la plus
1375 grande partie des villes, dont Sousse, sous son auto-
1378 rite ; il fait cesser tous les abus et va lui-même lever
des recrues et percevoir les contributions à Sousse et
autres localités.
- La fin du règne d'Abou l'Abbas II est marquée par
1390 une expédition de chrétiens contre Mahdia; la ville
est délivrée ; par traité, la piraterie est en principe
1394 supprimée. Abou l'Abbas II meurt laissant les rênes
du gouvernement à Abou Farès qui, durant 40 années,
1432 entretint de bonnes relations avec les puissances euro-
péennes et mourut après avoir étendu son influence
du Maroc en Egypte. Avec Abou Farès, dernier grand
prince Hafside, sont terminées les brillantes périodes
de cette dynastie; ses successeurs voient leur pays
troublés et les populations victimes du terrible fléau
de la peste qui sévit avec intensité.
- 1469 et 1493 Sousse est prise par les Turcs.
1497
- Au commencement du xvi^e siècle, l'Afrique, encore
sous la domination des derniers princes Hafsides qui
ne savent la gouverner, est l'objet des convoitises des
Espagnols et des Turcs ; les premiers, après avoir con-
quis la plus grande partie de l'Algérie actuelle, vont
marcher sur Tunis lorsque les Corsaires turcs, sous
les ordres de Barberousse et de Kheireddine, obtien-
nent des faveurs du prince Hafside sous prétexte de
lui venir en aide; la lutte entre les Corsaires et les
1514 Espagnols est alors engagée.
- Barberousse refoule les Espagnols en Afrique, mais
1518 battu à son tour, il périt dans la poursuite.
- Kheireddine ayant reçu des renforts se maintient
en position, mais fut un moment embarrassé par des
levées des Kabyles excités par le nouveau kalife de
1525 Tunis, Moulaï Hassen, qui venait de s'emparer du
pouvoir à la mort de son père.
- Pour se venger de ce prince Hafside, Kheireddine
va à Constantinople expliquer au Sultan que la pos-

session de Tunis était indispensable pour chasser les Espagnols; le sultan Soliman lui accorde une flotte et des troupes. Pendant ce temps Moulaï Hassen, dont le gouvernement était faible, voit plusieurs villes méconnaître son autorité. Sousse fut du nombre ; elle se soumit à El Kolel, parent d'El Hassen.

1534

Kheireddine arrive à Bizerte où il est bien accueilli, puis à Tunis qui est prise facilement. La déchéance des Hafsides est proclamée. Moulai Hassen réussit à fuir, grâce à un échec subi à Béja par les troupes turques lancées à sa poursuite, et va se réfugier auprès de Charles-Quint : il sollicite son appui et l'obtient.

Période Espagnole

de 1535 à 1573 de J.-C,

1535

Charles-Quint prépara une grande expédition contre Tunis, qui était occupée par Kheireddine ; la flotte de l'Empereur comptant 400 vaisseaux montés par 25.000 hommes, jeta l'ancre devant Carthage le 16 juin ; du 4 au 14 juillet, siège de la Goulette qui est enlevée; le 17 juillet, marche sur Tunis et défaite des troupes turques; le 18 juillet, Tunis ayant ouvert ses portes est mise à sac; 70 000 habitants sont massacrés; le 21 juillet, Charles-Quint et Moulaï Hassen font leur entrée dans cette malheureuse capitale, le 6 août, un traité fut signé entre Charles-Quint et Moulai Hassen qui fut replacé sur son trône au prix de certaines conditions

Peu de temps après, l'Empereur quittait la Tunisie; Moulai Hassen ne peut faire reconnaître son autorité à Sousse et dans d'autres villes ; l'anarchie commence à régner. Don Bernardino, qui représentait comme chef militaire en Tunisie Charles-Quint, conseilla alors à son maître de démanteler les places fortifiées du litto-

ral pour réduire les corsaires turcs ; la situation s'em-
pira à tel point que le vice-roi de Sicile reçut l'ordre
d'envoyer à Sousse des vaisseaux et des troupes pour
porter secours à son vassal tunisien. Marmol, historien
espagnol qui suivit toutes les expéditions des
Espagnols en Tunisie, décrit ainsi cette expédition :

« On en donna donc la commission au marquis de
« Terre-Neuve, gentilhomme sicilien, et l'on assembla
« 14 galères (10 de Sicile et 4 de Malte) avec 4 grands
« navires sur lesquels on embarqua 2.000 Espagnols et
« quelques Siciliens et l'on prit la route de Suse; outre
« ces troupes, le roi de Tunis envoya par terre 7.000
« chevaux maures ou arabes sous le commandement
« de son fils.

« L'armée navale arrivée devant Suse, les galères
« débarquèrent l'infanterie un peu loin de la ville, en
« une petite rade du côté du couchant où elles ne
« pouvaient être offensées de l'artillerie des ennemis;
« mais les gros navires demeurèrent fort éloignés à
« cause des bancs de sable qui sont le long de cette
« côte. L'armée s'étant mis en bataille tout à son aise,
« sans être troublée de la ville, se vint camper en une
« plaine du côté du château, les forces alliées tenant
« la campagne.

« Après avoir fait une batterie avec des gabions, on
« planta dessus quatre pièces d'artillerie; donc on
« commença à battre le pan de mur attaché à la tour
« du donjon, ce qui fut sans effet. On pouvait atta-
« quer la ville plus facilement et la prendre d'emblée,
« puis battre de là le château où s'étaient retirés quel-
« ques Turcs et renégats ; mais il ne voulut pas, parce
« que les soldats se seraient amusés au pillage et que
« les Turcs et les Maures sortant là-dessus du château
« les auraient égorgés par les maisons.

« Néanmoins avant que la brèche fut raisonnable, il
« fit donner l'assaut, tous les alliés étant répandus
« autour de la place et ayant sur leurs têtes des
« rameaux d'oliviers pour être reconnus des chrétiens.

«L'assaut dura fort longtemps; les Turcs et les

« renégats défendirent vivement la brèche avec des
« cailloux et des quartiers de pierre qu'ils jetaient du
« haut du donjon, et, ayant tué Don Diégo de Castille,
« mestre de camp et Lope de Mélo, capitaine d'une
« des galeries de Malte avec plusieurs gentilshommes
« et plusieurs soldats, on fut contraint de se retirer et
« d'abandonner la victoire aux ennemis, car les muni-
« tions étaient consommées et n'ayant pas assez de
« vivres pour en attendre de nouvelles, on se rembar-
« qua et on retourna en Sicile.

A cette description du siège de Sousse, Marmol y ajoute celle de la ville : « C'est une ville de 1500 mai-
« sons sur la côte, en un beau lieu, un peu relevé du
« côté de la terre, de sorte que de la mer toutes les
« maisons se voient; elle est fermée de bonne mu-
« raille et, au plus haut de la ville, il y a un fort châ-
« teau avec un fossé et une esplanade tout autour. »
Parlant des habitants, il dit que : « Tourmentés par les
« arabes qui leur rendent difficile la culture de la
« terre, la plupart des gens de Sousse s'adonnent à la
« marine, vont trafiquer à Alexandrie et ailleurs et
« que, suivant l'exemple des corsaires turcs venus en
« Afrique, beaucoup font le métier de pirate et vont
« jusqu'aux côtés d'Italie avec des galiotes. »

1539

Une nouvelle attaque de Sousse est ordonnée; elle est dirigée par André Doria, amiral Génois, qui joint à ses galères celles de Naples, de Malte et de Sicile formant en tout le nombre de quarante-trois ; il embarqua dessus l'infanterie espagnole et abordant sur la côte de Tunis, vint réduire à l'obéissance Sousse en même temps que Kelibia, Monastir et Sfax, mais quelques mois après la prise de Sousse et à la suite d'un échec du khalife Moulai Hassen devant Kairouan, Sousse se soulève de nouveau, se place sous la protection du corsaire Dragut-Pacha, renégat grec, et offre un refuge assuré aux vaisseaux corsaires. Dragut y installe un gouverneur et met une garnison dans le château ; sur les murs il arbore fièrement sa bannière rouge et blanche avec demi-lune bleue au centre pour rappeler

1540

à tous que ses compagnons sont les Serviteurs du Croissant.

Moulai Hassen est remplacé par son fils Ahmed qui pendant un voyage de son père en Europe, proclame sa déchéance ; à son retour, Hassen voulant reprendre les rênes du gouvernement est pris dans un combat et a les yeux crevés.

1549 Sous Ahmed, Dragut-Pacha continue ses exploits de piraterie ; André Doria, cherche de nouveau à s'emparer de Dragut, qui est insaisissable. A la suite d'une expédition faite en été, Monastir et Sousse sont réduites à l'obéissance pour un temps très court et remises entre les mains du roy Muley Bubeat.

1550 Dans le courant de l'hiver, les Turcs reprennent Monastir et l'ayant prise, Suse envoya des députés à André Doria, chassa de nouveau la garnison turque et reprit le parti du roy de Tunis jusqu'au moment où
1551 la flotte chrétienne fut partie ; elle retourna alors au pouvoir des Turcs. En septembre Don Juan de Véga, vice-roi de Sicile, voulant mettre un terme aux sinistres exploits de Dragut-Pacha, enleva Mahdia, son repaire, qu'il garda deux ans avec une garnison de 1500 hommes.

Après la prise de Mahdia, les villes révoltées durent payer un tribut au vainqueur ; la soumission fut de très courte durée, car, dès le départ de la flotte chrétienne, Sousse, comme les autres villes maritimes, se proclama de nouveau indépendante. Les Espagnols
1560 battus en rade de Djerba, voient leur influence diminuer de jour en jour ; relevée un instant après la bataille de Lépante où les Turcs furent écrasés, la reprise de Tunis par Don Juan et la retraite des Turcs sur Kairouan et l'intérieur, cette influence devait définitivement disparaître dès la rentrée en Espagne du général victorieux et l'envoi d'une nouvelle flotte turque ; La Goulette, Tunis furent prises malgré la défense acharnée des Espagnols qui furent tous pris ou tués.

1574 Le vainqueur installa à Tunis un gouvernement régulier relevant directement du Sultan de Constantinople, représenté sur place par un pacha.

Période Turque

de 1573 à 1705 de J.-C.

L'autorité turque se trouve dès lors implantée dans l'Afrique septentrionale et le pays va gémir sous la tyrannie de ses nouveaux oppresseurs qui devaient achever l'abaissement politique et moral de la Berbérie.

1574-1590 Heider-Pacha est maître absolu de la Tunisie qu'il régit au nom du Sultan ; c'est sous sa régence qu'est créé le consulat France à Tunis; Louis Daniès fut le premier consul désigné ; une situation privilégiée lui fut accordée en raison des excellentes relations qui existaient entre les Turcs et la France.

1577

A partir de 1590, l'autorité du Pacha est presque méconnue, et les Deys prennent la direction des affaires du pays ; les deux premiers Deys, Ibrahim et Moussa ne firent que passer : Kara-Othman s'imposa Dey et gouverna avec fermeté jusqu'à sa mort (1610).

1590-1593

1593

1605

Monsieur de Brèves, alors ambassadeur de France à Constantinople, vint à Tunis réclamer l'élargissement des esclaves français ; fort mal accueilli tout d'abord, il obtient, par son attitude énergique, la liberté des esclaves, la restitution des biens pris par les corsaires et des avantages commerciaux pour notre pays. Notre Saint-Vincent de Paul vit à Tunis en captivité, esclave d'un pêcheur, puis d'un médecin " tireur de quintessences ", il réussit à s'échapper, et à regagner la Provence.

1605-1607

1610

Un grand nombre de Maures sont expulsés d'Espagne et viennent fonder ou relever certains centres de la Tunisie, Zaghouan, Testour, Soliman, Medjez-el-Bab et Tebourba, où ils établissent leur industrie (les villages de Slouguia et Testour ont leurs maisons ou au moins leurs toitures construites à l'européenne, la plupart des habitants étant d'anciens Andalous).

(A suivre)

CAPITAINE HANNEZO,
du 4^e Tirailleurs,

NOTE SUR DES INSCRIPTIONS NÉO-PUNIQUES

DE HENCHIR SIDI KHALIFAT

M. le D^r Carton m'a adressé, à la date du 19 avril, la photographie et les estampages de deux stèles avec inscriptions néo-puniques, découvertes à Henchir Sidi Khalifat, au cours d'une excursion de la Société Archéologique de Sousse.

La jeune Société inaugure ainsi son activité, non seulement en publiant, mais en découvrant des monuments qui intéressent l'histoire de Sousse et de la région avoisinante. Je suis heureux de pouvoir lui en envoyer la traduction, pour autant que j'ai réussi à les déchiffrer, comme souhait de bienvenue.

Ces deux stèles ont ceci de particulier, à ce que m'écrit M. le Docteur Carton, qu'elles sont arrondies en arrière, en forme de demi-cylindres verticaux.

La première est haute de 0^m, 70, large de 0^m, 32; elle se termine à la partie supérieure par un fronton triangulaire. Sa face antérieure représente un petit édicule formé de deux colonnes taillées en creux dans l'épaisseur de la pierre supportant une architrave qui porte l'inscription. Au dessus, un petit fronton formé d'un double triangle. Dans la petite niche ménagée entre les colonnes, on a sculpté un grand vase à pied à deux anses. Au-dessus du fronton, tout au haut de la stèle, le croissant.

L'inscription est écrite en caractères néo-puniques, soigneusement tracés. Elle porte :

חמלך בן אנץ בן חמלך ה [ב] צע

Himilcon, fils d'Anaç, fils d'Himilcon, le [charpentier].

Le dernier mot seul est douteux ; il peut se lire בצע ou פצע ; les deux racines d'ailleurs ont à peu près le même sens ; elles signifient " tailler " et plus particulièrement " tailler le bois ". C'est le sens que j'adopte sans le donner pour certain.

La seconde inscription mesure 0^m40 de haut sur 0^m20 de large. Je n'ai pas la photographie de la stèle.

L'inscription, beaucoup plus négligemment tracée, se compose de quatre lignes très courtes et mal calibrées. Voici ce que je crois y lire :

- עבדמל	<i>Abdmel -</i>
קרת בן	<i>Qart, fils de</i>
.....
.....

La suite m'échappe. Par moment on croit y voir le verbe אָוַן = hébreu אָוַן, "il a vécu" ; mais cela même est très douteux.

M. le Dr Carton ajoute : "Nous avons trouvé au même endroit quatre autres stèles, dont deux brisées. Il devait y avoir là un sanctuaire". D'après le contexte des conscriptions, on serait plutôt porté à y voir des inscriptions funéraires. (1)

La découverte en tous cas est intéressante et mérite d'être suivie. Heureux pays où l'on trouve en se promenant des inscriptions néo-puniques.

BERGER

(1) La découverte de deux tombes romaines trouvées auprès de ces monuments vient confirmer la lecture donnée par M. Berger. — N. D. L. R.

LE METALLUM SIGUENSE

Une des lettres les plus célèbres de Saint Cyprien est celle qu'il adressa, pendant son exil à *Curubis* (257-258 après J.-C), à un certain nombre de chrétiens, condamnés aux durs travaux des *metalla*⁽¹⁾. En tête de cette lettre, on lit: *Cyprianus Nemesiano, Felici, Lucio, alteri Felici, Litteo, Poliano, Victori, Iaderi, Dativo coepiscopis, item compresbyteris et diaconibus et ceteris fratribus in metallo constitutis*, etc. Elle fut remise aux dentinaires, avec des secours en argent, par quatre clercs auxquels Cyprien avait confié ce soin.

Nous avons conservé trois réponses que les condamnés firent tenir à l'évêque de Carthage⁽²⁾. La première émane de Nemesianus, Dativus, Félix et Victor. — La seconde porte cette suscription : *Cypriano fratri et collegae Lucius et qui cum eo sunt fratres omnes in Deo s(alutem)*. L'en-tête de la troisième est ainsi rédigé : *Cypriano carissimo et dilectissimo Félix, Iader, Polianus, una cum presbyteris et omnibus nobiscum commorantibus apud metallum Siguensem aeternam in Deo s(alutem)*.

Le nom de Litteus ne figure dans aucune des trois réponses. Plusieurs hypothèses sont admissibles à cet égard ⁽³⁾ :

- 1° Ce nom a pu être omis par erreur ;
- 2° Litteus avait succombé quand ses collègues écrivirent à Cyprien⁽⁴⁾ ;
- 3° Il était détenu à part des autres évêques, et sa réponse à Cyprien ne nous est pas parvenue.

Quoi qu'il en soit, les trois lettres des condamnés que nous possédons prouvent que ceux-ci étaient répartis dans trois exploitations, et il est à croire que ces exploitations étaient assez voisines, puisque

(1) Lettre 76, édition HARTEL.

(2) Lettres 77-79.

(3) Conf. LENAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, IV, p. 173-174 ; FOURNEL, *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 271, n. 1.

(4) On voit, par la lettre de Cyprien (76, 1), que la mort éclaircissait les rangs de ces chrétiens, condamnés à une vie des plus pénibles.

Cyprien n'écrivit qu'une seule lettre aux divers confesseurs et chargea les mêmes personnes de la leur porter ⁽¹⁾.

L'un de ces *metalla* est appelé *metallum Siguense* ⁽²⁾ ; les autres ne sont pas nommés.

On sait que, chez les Latins, le mot *metallum* signifiait à la fois *mine* et *carrière*. Quelques auteurs ont cru devoir donner ce dernier sens aux *metalla* où travaillaient les forçats chrétiens dont, il est question dans ces lettres ⁽³⁾. Le Blant ⁽⁴⁾ a même proposé d'identifier le *metallum Siguense* avec les carrières d'onyx d'Aïn Smara, voisines de Constantine ⁽⁵⁾. Mais, comme l'a fait remarquer Fournel ⁽⁶⁾, il est certain qu'un de ces *metalla*, tout au moins celui où séjournèrent les auteurs de la première réponse, était véritablement une mine. La phrase suivante, en effet, désigne d'une manière très nette une exploitation minière souterraine : *Agunt ergo tibi nobiscum damnati maximas apud Deum gratias, Cypriane carissime, quod... tenebras carceris inluminasli, montes metalli in plana deduxisti, naribus etiam fragrantas flores inposuisti et tetrum odorem fumi discussisti* ⁽⁷⁾.

Un passage de la lettre de Saint Cyprien a même pu faire supposer ⁽⁸⁾ qu'on extrayait de ces mines de l'or et de l'argent : *Quid mirum si vasa aurea et argentea in metallum, id est auri et argenti domicilium, dati estis, nisi quod nunc metallorum natura conversa est, locaque, quae aurum et argentum dare ante consueverant, accipere coeperunt* ⁽⁹⁾? Mais ce serait évidemment attacher trop d'importance à cette comparaison, quelque peu alambiquée, d'un

(1) Conf. TILLEMONT, *l. c.*, p. 173; FOURNEL, *l. c.*, p. 270; SCHWARZE, *Untersuchungen über die aussere Entwicklung der afrikanischen Kirche*, p. 113-114.— Félix, lader, Polianus et leurs compagnons ne reçurent la visite que de trois de ces clercs.

(2) Le texte porte, on l'a vu, *metallum Siguensem*.

(3) MORCELLI, *Africa christiana*, II, p. 146. *Corpus inscriptionum latinarum*, VIII, p. 552 (« *lapidicinae eae...* »).

(4) *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1894, p. 345-346.

(5) Elles sont situées à 18 kilomètres au S.-O. de cette ville. — Remarquons du reste que les carrières d'Aïn Smara sont assez éloignées de *Sigus* et qu'elles ne se trouvaient sans doute pas sur le territoire de cette cité. Elles ne pourraient donc pas être le *metallum Siguense*, à supposer, — ce que nous allons contester —, que *Siguense* soit un adjectif formé, de *Sigus*.

(6) *L. c.*, I, p. 37.

(7) Lettre 77, 3.

(8) Voir, par exemple, DE ROSSI, *Bullettino di archeologia cristiana*, VI, 1868, p. 19; ALLARD, *Les dernières persécutions du troisième siècle*, p. 62.

(9) Lettre 76, 2.

ex-rheteur que d'y voir une désignation exacte des métaux que les condamnés tiraient des galeries où ils étaient employés ⁽¹⁾.

Où était le *metallum Siguense*, nommé dans l'en-tête de la lettre 79 ?

La plupart des auteurs ⁽²⁾ l'ont placé près de *Sigus*, lieu situé à près de quarante kilomètres au Sud-Sud-Est de Constantine. Ce n'est pas cependant l'avis de M. Fabre ⁽³⁾, qui, reprenant une opinion de Baronius, le cherche près de *Siga*, ville maurétanienne voisine de la mer et de l'embouchure de la Tafna (dans le département d'Oran) ⁽⁴⁾.

Il existe, en effet, dans le voisinage de *Siga*, des mines de fer très importantes, et, quoiqu'on n'en ait pas la preuve, plusieurs d'entre elles ont pu être exploitées par les Romains ⁽⁵⁾. Du côté de *Sigus*, on signale bien certains gisements minéraux ⁽⁶⁾, en particulier celui du djebel Sidi Rgheiss (mine de cuivre), qui a été certainement l'objet d'une exploitation antique ⁽⁷⁾. Mais ces gisements sont assez éloignés de *Sigus* ⁽⁸⁾ et il est fort peu vraisemblable qu'ils aient été situés sur son territoire ⁽⁹⁾.

Pour ma part, je suis très disposé à penser que le *metallum Siguense* n'était ni près de *Sigus*, ni près de *Siga*. La forme *Siguense*, qu'il n'y a aucune raison de croire corrompue, me paraît être à cet égard un argument péremptoire ⁽¹⁰⁾. L'adjectif tiré du nom propre

(1) Conf. FOURNEL, *l. c.*, p. 271 ; TISSOT, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, I, p. 258.

(2) MORCELLI, *l. c.*, I, p. 279, et II, p. 146. FOURNEL, *l. c.*, I, p. 269 et suiv. DE ROSSI, *Bullettino di archeologia cristiana*, VI, 1868, p. 19. CHERBONNEAU, *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, XII, 1868, p. 430, et *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, XII, p. 135. FÉRAUD, *Rec. de Constantine*, XIII, 1869, p. 17. *C.I.L.*, VIII, p. 552. ALLARD, *l. c.*, p. 61, n. 4. SCHWARZE, *l. c.*, p. 112. Etc.

(3) FABRE, *Une controverse historique résolue à l'aide de la géographie ; les exilés de Siga*. Ce mémoire a paru dans le volume intitulé : *Société de géographie et d'archéologie d'Oran. Congrès national des Sociétés françaises de géographie (1902) : Comptes-rendus des travaux du congrès*, Oran, 1903 (p. 127-143).

(4) Voir *Allas archéologique de l'Algérie*, feuille 31 (Tlemcen), n° 1.

(5) FABRE, *l. c.*, p. 141-142. Conf. *Atlas archéologique de l'Algérie*, *l. c.*, n° 6.

(6) Voir FOURNEL, *l. c.*, p. 260 ; FÉRAUD, *Revue africaine*, XVI, 1872, p. 404.

(7) FOURNEL, *l. c.*, p. 263, 269, 271. CHERBONNEAU, *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, XII, p. 135. FÉRAUD, *Revue africaine*, *l. c.*

(8) Celui du djebel Sidi Rgheiss est à environ 40 kilomètres de ce lieu.

(9) Aussi l'ingénieur des mines Fournel, qui joignait à des connaissances techniques une vaste érudition historique, déclarait-il que le *metallum Siguense*, situé, d'après son opinion, près de *Sigus*, n'avait pas encore été identifié (*l. c.*, p. 271). Conf. TISSOT, *l. c.*, p. 258.

(10) C'est ce que M. Fabre (*l. c.*, p. 137) a fait observer pour *Sigus*, mais non pour *Siga*.

Sigus était *Siguitanus* ⁽¹⁾ ; — on rencontre aussi une fois la forme *Siguitensis* ⁽²⁾ ; — l'adjectif tiré de *Siga* était *Sigensis* ⁽³⁾. Pourquoi admettre, soit pour *Sigus*, soit pour *Siga*, la forme insolite *Siguensis* ?

Mais ce mot *Siguense* se rencontre dans un autre document antique, la Table de Peutinger. C'était le nom d'un lieu situé sur la route de Carthage à *Sicca Veneria* (Le Kef), entre cette dernière ville et *Thacia* (près de Bordj Messaoudi) : ... *Thacia* — VII — *Drusiliana* — VII — *Siguense* — XXX — *Sicca Ve(ne)ria*. L'élision de l'*n* (*Siguense*, au lieu de *Siguense*) ne fait naturellement aucune difficulté ⁽⁴⁾. Cette forme *Sigue(n)se* est au neutre : c'est un adjectif, se rapportant à un nom assez usuel pour être sous-entendu. Rien n'empêche de supposer que ce nom ait été *metallum*. M^{gr} Toulotte, qui n'invoque pas le témoignage de la Table, paraît cependant avoir pensé au rapprochement que je fais ici, quand il écrit ⁽⁵⁾ :

« Iader répondit avec Felix, Polianus et ses autres compagnons
« des mines de Sigua, c'est-à-dire des environs de Sicca, probable-
« ment. »

L'emplacement précis de *Siguense* n'est pas encore connu ⁽⁶⁾. La Table marque trente milles entre ce point et *Sicca Veneria*, et elle indique, un peu au delà de *Siguense* (dans la direction de *Sicca*), une autre voie, se détachant, à gauche de la route de Carthage, voie qui devait sans doute se diriger d'abord vers le Sud-Sud-Ouest, puis vers l'Ouest ; les lieux marqués sont *Flacciana*, *Sibus*, *Ad Arvalla*, *Vico Valeriani*, *Vatari*, etc. ⁽⁷⁾.

Mais le chiffre de trente milles est sûrement altéré ⁽⁸⁾, puisqu'en-

(1) Voir *C. I. L.*, VIII, 5693, 5694, 19121, 19131, etc. C'est la seule forme qu'on trouve sur les inscriptions.

(2) Conférence de Carthage de l'année 411, I, 197, *apud* Migne, *Patrologie latine*, XI, p. 1333. — Je ne suis nullement persuadé que l'episcopus *Suggitanus*, mentionné à la fin du cinquième siècle (Notice des évêques de 484, *Numidie*, n° 18), ait été un évêque de *Sigus* (conf. Toulotte, *Géographie de l'Afrique chrétienne, Numidie*, p. 267).

(3) Le *portus Sigensis*, port de *Siga*, est mentionné par l'Itinéraire d'Antonin et la Géographe de Ravenne (*Atlas archéologique de l'Algérie, l. c.*, n° 2). Etienne de Byzance indique en grec l'ethnique *Siggaïos* (voir *ibid.*, n° 1).

(4) Conf., entre beaucoup d'autres exemples, *C. I. L.*, VIII, 8701, ligne 5.

(5) *Géographie de l'Afrique chrétienne, Proconsulaire*, p. 202.

(6) Dans l'inscription *C. I. L.*, VIII, 15669, trouvée à Henchir Gaoussât, il faut lire (lignes 14-15) *decur(iones) Sic(censes)*, et non *Siguenses*, comme l'a fait Poinssot (*Revue de l'Afrique française*, IV, 1886, p. 250).

(7) Sur cette route, voir TISSOT, *Géographie*, II, p. 414 et suiv.

(8) TISSOT (*l. c.*, p. 374) corrige XXX en XII.

tre *Thacia* et *Sicca*, deux points fixés avec certitude, la distance n'est guère que de vingt-sept milles ⁽¹⁾, au lieu de quarante-quatre milles, chiffre qui résulte des distances partielles données par la Table ⁽²⁾.

En tout cas, *Siguense* était dans le voisinage de *Sicca*, à l'Est, ou plutôt au Nord-Est. La région du Kef attire depuis quelques années l'attention des chercheurs de mines. Peut-être y retrouveront-ils un jour le *metallum Siguense*.

Les évêques dont ces lettres nous ont gardé les noms appartenaient à la Numidie : cela n'est guère douteux pour Nemesianus, Polianus et Iader ⁽³⁾, et on peut fort bien l'admettre pour les autres ⁽⁴⁾. Ils avaient été condamnés par un *praeses* qui n'était pas le proconsul de Carthage ⁽⁵⁾ et qui devait être, par conséquent, le gouverneur de la province impériale de Numidie. D'autre part, *Siguense*, ou si l'on adopte notre hypothèse, le *metallum Siguense*, situé à l'E. de *Sicca*, était sans doute, comme cette ville, en Proconsulaire. Mais rien n'empêchait de transférer des condamnés d'une province dans des *metalla* exploités dans une autre province ⁽⁶⁾ ; d'ailleurs, ces mines, où l'on faisait travailler des forçats, devaient appartenir à l'empereur, être placées sous une administration impériale et ne pas dépendre du proconsul d'Afrique.

STÉPHANE GSELL.

(1) Quarante kilomètres par la route moderne.

(2) Il existe bien une ruine antique importante (Henchir Gaoussât), à une distance de Bordj Messaoudi qui concorde à peu près avec la distance marquée sur la Table entre *Thacia* et *Siguense*. Mais elle s'appelait *Ucubi* (*C. I. L.*, VIII, p. 1509).

(3) Vu la rareté relative de ces trois noms propres, il y a lieu de croire que ce sont les trois évêques, portant les mêmes noms, qui assistèrent au concile de 256, tenu à Carthage (voir dans les œuvres de Saint Cyprien, édit. HARTEL, p. 435 et suiv., n^{os} 5, 13 et 45 : *Nemesianus a Thubunas* ; — *Polianus a Mileo* ; — *Iader a Midili*. *Thubunae* (Tobna) et *Mileu* (Mila) étaient certainement dans la province impériale de Numidie. Quand à *Midili*, dont l'emplacement exact est inconnu, cette ville est indiquée en 484 comme se trouvant dans la province ecclésiastique de Numidie (qui, il faut le dire, ne concordait pas exactement avec l'ancienne province impériale) : Notice de 484, *Numidie*, n^o 41 (je ne pense pas qu'il y ait lieu de corriger dans ce document le mot *Midilensis*).

(4) Voir, à ce sujet, Morcelli, *l. c.*, II, p. 146 ; Schwarze, *l. c.*, p. 112-113.

(5) Lettre 77, 2 : *Quasi bonus et verus doctor quid nos discipuli secuti apud praesi dem dicere deberemus prior apud acta proconsulis pronuntiasti*.

(6) Conf. *Digeste*, XLVIII, 19, 8, 4 (au sujet des peines *in metallum* et *in opus metalli*) : *metalla autem multa numero sunt ; et quaedam quidem provinciae habent, quaedam non habent ; sed quae non habent, in eas provincias mittunt quae metalla habent*. Voir aussi DE ROSSI, *Bull. di archeol. cristiana*, VI, 1868, p. 20 et 21.

NOTES SUR UN CIMETIÈRE PAIEN

DÉCOUVERT AUX ENVIRONS DE SOUK-AHRAS

Le hasard, ce génie tout puissant qui déjà fit faire tant de découvertes, nous a également servi à souhait en nous faisant trouver récemment une nécropole païenne en un point de la commune mixte de Souk-Ahras, où jusqu'ici n'avaient été signalées que des ruines sans importance.

Un indigène venait, il y a quelque temps, nous présenter un morceau de «Gargoulette» comme il le dénommait et sur lequel étaient gravées en creux, les lettres F. E. d'une facture des plus irrégulières. Ce fragment, nous dit-il, provenait d'un pot assez volumineux qu'il avait mis en morceaux en creusant dans sa ferme un trou de plantation d'arbre et à l'intérieur duquel se trouvaient des ossements, qui s'en allaient en poussière : sur le pot il y avait quelques lettres, ajoutait-il. Les renseignements précédents, ainsi que l'examen de ce fragment de poterie grossière, d'une épaisseur de douze millimètres, nous permirent de constater qu'il devait appartenir à une urne funéraire ; il y avait donc lieu de soupçonner à l'endroit désigné quelques vestiges de sépulture ancienne et une visite s'imposait pour entraîner une certitude absolue.

A 28 kilomètres de Souk-Ahras, sur l'ancienne route de Sidi-Youssef et un peu sur sa gauche, se trouve une ferme indigène au lieu dit : Aïn-el-Haoud. Aux alentours de la maison d'habitation on trouve quelques preuves de l'occupation romaine : bases de colonne et chapiteaux corinthiens de facture grossière. Plus loin, le propriétaire a utilisé comme silos pour sa récolte de céréales deux chambres aux murs en maçonnerie romaine, très épais et dont le sol dallé se trouve aujourd'hui à deux mètres en contre-bas du niveau du sol actuel. Ces deux chambres de dimensions restreintes faisaient partie sans doute d'une maison de ferme romaine. Mais ce n'est point là qu'a été trouvé le fragment décrit plus haut et nous Continuons notre investigation.

Chemin faisant, sur le sentier qui est à flanc de coteau, nous

trouvons des vestiges de mosaïque de pavage, à cubes moyens, blancs et noirs. Rien ne décèle là pourtant trace quelconque d'habitation: ni pierres affleurant le sol, ni pans de mur ou de blocage apparents: l'orge et le blé poussent tout à côté de cette bande de mosaïque, sans paraître nullement gênés par quelque substruction que ce soit. Et cependant cette mosaïque implique l'habitation de quelque riche colon romain.

Nous voici à l'endroit où a été trouvée la « gargoulette » funéraire. — C'est un petit plateau orienté vers le Nord-Est d'où l'on domine à plus de 10 kilomètres la campagne environnante. L'arête de ce plateau est formée par une ligne de rochers affleurant le sol et les pentes, surtout sur le versant Nord-Est, en sont très accusées. — C'est sur cette pente et en contre bas d'un de ces rochers qu'a été trouvé le vase funéraire.

Enfoui à 40 centimètres environ de profondeur dans de la terre très légère, il reposait sur une couche assez épaisse de charbon en poudre et contenait, nous l'avons déjà dit, des ossements excessivement friables; à la surface rien ne révélait la moindre sépulture.

Constitution des tombes.

Nous ne constatons nous-mêmes aucun indice de tombe, ni là, ni tout autour; point de stèle, point de cippe, pas la moindre trace de tombes en terre. Cependant, pour nous rendre compte, nous faisons placer sur une même ligne une dizaine d'arabes munis de pioches et distants les uns des autres de 3 mètres. De nombreux trous sont ainsi rapidement pratiqués et mettent à jour une terre très légère, une sorte de tuf excessivement fin, presque du sable des bords de la mer: au-dessous, à 25 centimètres à peine de profondeur, dans certains trous, on trouve une couche de charbon finement pulvérisé et qu'on ne saurait mieux comparer qu'à de la poudre de charbon de peuplier; dans d'autres trous pratiqués tout à côté, point de traces de charbon, à quelque profondeur que l'on continue.

Au milieu de la couche de charbon sont épars pêle-mêle des ossements qu'on reconnaît facilement être des ossements humains et qui présentent la caractéristique d'être comme blanchis à la chaux. — Ces ossements je le répète, sont épais dans le charbon et non pas mis en tas, sous quelque tuile creuse ou quelque moitié de vase funéraire.

Il n'y a plus de doute possible : il se trouve là une nécropole ancienne où les corps étaient soumis à l'incinération : le lit de charbon et la couleur des ossements en sont des preuves irréfutables.

Nous conseillons aux travailleurs de n'avancer qu'avec les plus grandes précautions, puisque ces tombes sont pour ainsi dire à découvert et que nulle trace de sarcophage ou de maçonnerie quelconque n'est mise à jour. Ces conseils devaient presque aussitôt porter leurs fruits; car un des indigènes venait bientôt nous apporter une lampe trouvée au milieu de la couche de charbon et près des ossements qu'elle recouvrait.

Cette lampe, entièrement intacte, nous frappa d'abord par cette caractéristique : l'absence d'anneau et en outre par son bec triangulaire et à volutes: malgré la couche terreuse adhérente à son disque supérieur, on pouvait distinguer assez nettement une tête de coq à crête dentelée. Cette lampe présentait donc tous les signes d'une antiquité assez reculée.

Peu après, un autre ouvrier apportait aussi une lampe, également sans anse, puis un troisième venait présenter un *Unguentarium* en terre absolument intact et rempli de terre noire durcie. Tous ces objets provenaient des tombes seules où l'on rencontrait du charbon : les ouvriers qui ne rencontraient pas cette couche, ne trouvaient ni ossements ni mobilier funéraire à quelque profondeur que ce fût.

Les recherches furent continuées dans une deuxième séance et avec le même succès. Voici la liste des divers objets découverts au cours de ces deux journées de fouilles que nous avons pu seulement diriger jusqu'à ce jour.

Lampes sans anneau.

1° Lampe d'argile rougeâtre, ronde, à bec triangulaire avec volutes; poterie fine et liée légère — un trou seul sur le disque supérieur.

SUJET : Tête de coq, à gauche, avec crête dentelée bien marquée.

Sans marque.

2° Lampe d'argile jaune, ronde, à bec triangulaire avec volutes: poterie très fine et excessivement légère, un seul trou.

SUJET : Muse jouant du luth (Terpsichore).

Sans marque.

- 3^e Lampe d'argile jaune ronde à bec arrondi, poterie fine mais moins légère que les précédentes.
SUJET : Quadriges de chevaux au galop traînant un char, dans lequel se trouve debout le conducteur tenant une palme de la main droite et une couronne de la main gauche — Deux trous — Dans le trou central est encore placée l'aiguille de bronze servant à faire avancer la mèche au fur et à mesure de sa combustion.
Marque en creux, sous la lampe :
M. R E S
- 4^e Lampe d'argile jaune, ronde à bec triangulaire et à deux volutes ; poterie fine et légère.
SUJET : Cupidon ailé, à genoux, tirant de l'arc sur un serpent enroulé sur lui-même et redressant la tête.
Pas de marque.
- 5^e Disque supérieur d'une lampe sans anneau, en argile jaunâtre, fine et légère.
Sujet représenté :
Divinité ou princesse assise présentant une branche ou un rameau d'olivier (?) à un cerf dont les bois sont très nettement indiqués.

Lampes avec anneau.

- 1^{re} Lampe d'argile jaune, ronde, avec anneau perforé et bec à volutes — deux trous.
SUJET : Amour ailé portant un carquois garni de flèches.
Sans marque.
- 2^e Lampe d'argile rouge, ronde, avec bec arrondi à 2 volutes — anneau perforé — deux trous.
SUJET : Petite barque avec un rameur et un passager assis à l'arrière (la barque à Caron, très certainement.
Marque en creux L. MADI.
L'obole n'existait plus sur la lampe !
- 3^e Lampe d'argile grise avec bec arrondi sans volutes, anneau perforé — deux trous.
SUJET : Une poule et ses quatre poussins.
Marque: L. M. PHIL.
- 4^e Lampe d'argile rouge avec bec arrondi sans volutes ; anneau perforé — deux trous — Pas de sujet : cercles concentriques sur le disque supérieur.
Marque L. MADIEC.

- 5^e Lampe d'argile rouge avec bec arrondi, sans volutes ; anneau perforé. Pas de sujet : cercles concentriques.
Marque: PIVVESAMV.
- 6^e Lampe d'argile rouge avec bec arrondi sans volutes anneau perforé. Pas de sujet : cercles concentriques.
Marque G. OPPI. RES.
- 7^e Lampe semblable à la précédente.
SUJET: trois rosaces striées concentriques, entourées d'un cercle de festons.
Marque : LFEVA.
- 8^e Lampe ronde à anse *pleine* : bec sans volutes et arrondi.
SUJET : Rosace à stries rayonnantes, entourée d'un cercle de festons.
Marque en creux : Z.
- 9^e Lampe de forme allongée — anneau perforé — bec demi-long et à volutes.
SUJET : Rosace de pétales entourée d'un cercle de festons.
Pas de marque.
- 10^e Lampe ronde, à anneau *plein* : bec rond sans volutes.
SUJET : Rosace en pétales de marguerites entourée d'un cercle concentrique et d'une couronne de feuilles de chêne et d'olivier — Traces de vernis noir sur le disque supérieur.
Sans marque, mais avec trois cercles concentriques gravés en creux par dessous.
- 11^e Lampe ronde, à anneau plein ; bec arrondi sans volutes, pas de sujet ; un simple filet concentrique.
Pas de marque.

Toutes ces lampes sont dans un état de conservation parfaite, bien qu'elles n'aient été protégées que par une faible couche de terre et de charbon.

En outre de ces quinze lampes ont été trouvés également dans les mêmes conditions :

Quatre petits vases renflés à col court dont deux avec anse, deux sans anse et quatre plats funéraires, en terre grossière et sans marque ni dessin.

Nous devons signaler également six *Unguentaria* ou lacrymatoires en verre, tous intacts, d'une hauteur de 11 centimètres et dont deux présentent les reflets irisés du plus vif arc-en-ciel. Un septième lacrymatoire plus petit, en verre également, et dont le goulot est cassé,

présente tous les signes de la déformation par la chaleur. Sans doute, tandis que le cadavre brûlait, il avait dû être jeté sur le bûcher où il avait subi un commencement de fusion, les autres au contraire retrouvés intacts n'avaient dû être placés auprès des cendres du cadavre qu'après son incinération.

Pour terminer l'énumération de nos trouvailles, nous signalerons enfin la découverte des objets de bronze suivants :

- 1° Fragments informes de bronze ayant subi l'action du feu.
- 2° Fragments de miroirs carrés, en bronze.
- 3° Fragments de miroirs ronds, en bronze.
- 4° Un miroir rond, en bronze de 8 centimètres 1/2 de diamètres, avec cercle concentrique ajouré : le manche seul est cassé au ras du disque.
- 5° Une fibule de bronze en parfait état de conservation avec son aiguille — broche en place et fonctionnant encore à merveille.

Monnaies.

C'est à peine si, dans toutes les tombes fouillées jusqu'à ce jour (une trentaine environ), nous avons pu recueillir deux monnaies.

L'une est un moyen bronze des monnaies de Numidie avec tête barbue à l'avers et cheval au galop sur le revers, sans lettres puniques, monnaie fruste.

L'autre est un grand bronze de l'empereur Commode.

Toutes les deux se trouvaient dans la couche de charbon, mais non point placées sur le disque central des lampes qui les accompagnaient et qui étaient pour la pièce numide, la lampe au coq et pour la pièce de Commode, la lampe au quadriges au galop.

Malgré cette pénurie de documents numismatiques, l'étude de la constitution même des tombes découvertes jusqu'à ce jour, ainsi que les indications tirées du mobilier funéraire font ressortir nettement qu'il y avait, en ce point d'Aïn-el-Haoud, une nécropole païenne et que son origine remonte certainement au I^{er} siècle de l'ère chrétienne ou même au I^{er} siècle avant notre ère. — Quant à la période d'utilisation de cette nécropole, d'après les quelques lampes trouvées, elle devrait comprendre les deux premiers siècles de l'ère chrétienne.

En nous inspirant, en effet, des savantes recherches du R. P. Delattre et de notre camarade et ami, M. le Capitaine Hannezo, sur l'étude des lampes antiques de Carthage et de la Tunisie en général,

il nous a été possible de déterminer ainsi approximativement, d'après les sujets représentés sur les lampes trouvées et d'après leur forme, l'époque de création de cette nécropole d'Aïn-el-Haoud et sa période d'utilisation.

Peut-être la suite des fouilles, que nous nous proposons de continuer aux prochains beaux jours, nous fera-t-elle découvrir quelques autres documents, lampe ou monnaie, qui complétera ces premières indications.

Quoiqu'il en soit, la découverte par le seul fait du hasard de cette nécropole, dont nous ignorons encore les limites exactes, est un fait curieux à noter, parce qu'elle se trouve en un point assez éloigné de tout centre romain connu.

Nous concluons donc qu'elle devait constituer, comme le dit le R. P. Delattre, dans son « Etude sur les lampes antiques de Carthage », le lieu de sépulture de quelques colons romains venus des premiers dans la région de Thogaste. Ces colons n'étaient autres sans doute, que les possesseurs de la ferme dont nous avons décrit les vestiges retrouvés au début de cet article et, dans ce cas, il est à craindre que nos prochaines recherches ne soient pas aussi fructueuses que celles-ci, puisque nous n'aurions à explorer ainsi qu'une sépulture de famille.

D^r ROUQUETTE,

Médecin - Major

LES STUCS A RELIEFS D'HENCHIR-ZEMBRA

(ULIZIPPIRA ?)

Monsieur le Docteur Carton, le dévoué président de notre Société, ayant bien voulu nous demander pour le n° 2 du bulletin ⁽¹⁾ la description des stucs d'Henchir-Zembra dont la découverte a été annoncée dans le n° 1 de ce périodique, nous nous empressons de déférer à son désir en regrettant que de très lourdes occupations ne nous aient pas permis de donner à notre description tout le développement que comportent ces documents.

Les deux planches représentées ci-contre reproduisent les panneaux dans lesquels ces objets sont déposés au Musée de Sousse. Ce sont les plus importants de ceux qui ont été trouvés. Un assez grand nombre existe encore, non classé, dans cet établissement.

Nous sommes heureux d'adresser tous nos remerciements à M. Causse qui a bien voulu mettre à la disposition de la Société son remarquable talent de dessinateur pour reproduire ces panneaux.

Planche n° 1

- N°1. Lance entourée d'un ruban et au-dessous d'elle épaule gauche, drapée, d'un personnage.
- N° 2. Calotte d'un relief ayant représenté une tête de femme, cheveux relevés en arrière en torsade et serrés par un étroit bandeau.
- N°s 3, 4, 5, 6. Fragments de mains, chevelures, faces et torse.
- N°s 7 et 29. Fragment d'un même morceau de *pedum*.
- N° 8. Débris d'une tête de femme avec cheveux relevés en torsade et sans bandeau pour les fixer.
- N° 9. Petite tête d'enfant ou d'amour avec cheveux hérissés.
- N° 10. Tête de femme ou d'adolescent tournée à droite, vue de profil la position réservée au visage semble indiquer que la personne est dans la douleur et implore une divinité. La bouche et le menton ont disparu. Les cheveux forment de larges boucles qui encadrent le visage et une mèche d'entre eux retombe au-dessous de l'oreille sur la joue.

(1) V. Bulletin n° 1, p. 25.

N° 11. Fragment de tête de femme. Chevelure en torsade retenue par une couronne de feuillage et de fleurs, (peu nette dans la planche).

N^{os} 12 et 23. Epaules gauches du sommet desquelles tombe une draperie. Devaient appartenir à des amours.

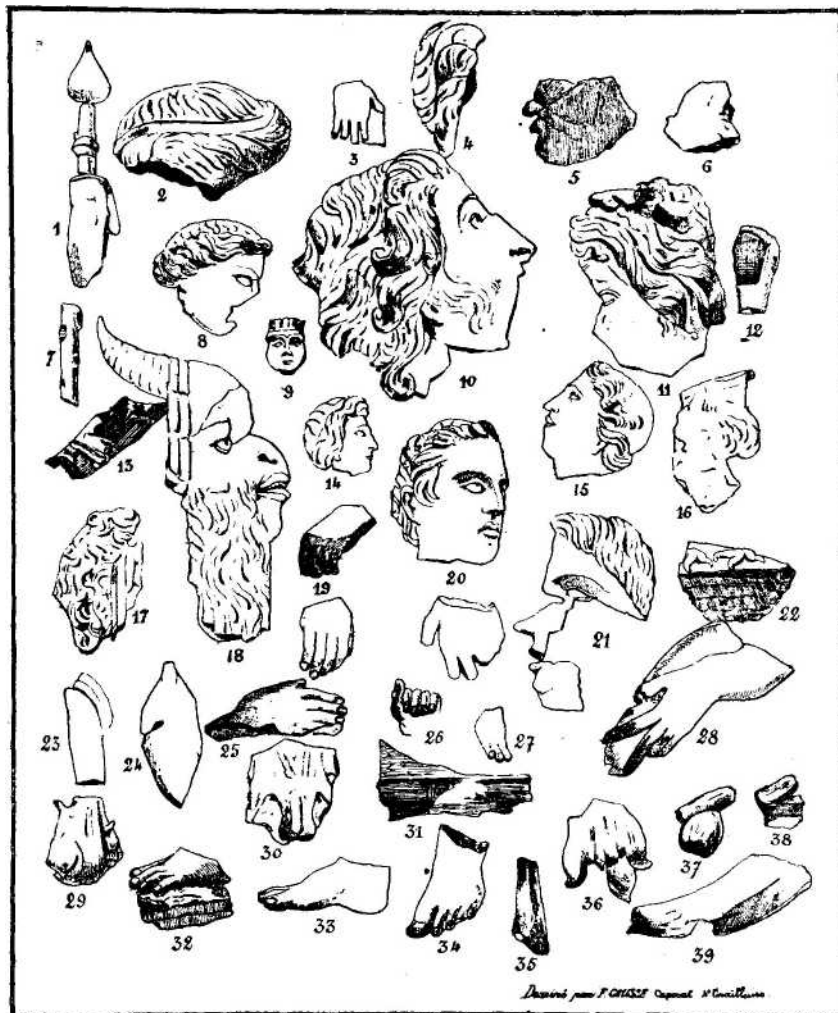


Planche N° 1

N° 13-39? ?

N^{os} 14, 15, 16, 20. Personnages à tête renversée en arrière et regardant en haut. Même attitude que pour le n° 10, même coiffure qu'au 2 et bouche de trois quarts, représentation assez rare dans l'antiquité. Le n° 16 a la che-

velure fortement relevée sur le côté en arrière de l'oreille, de même au dessus du front (le dessin du n° 16 est un peu obscur).

N°17. Fragment de chevelure de femme. Il se pourrait cependant que ce morceau fit partie de la chevelure du faune.

N° 18. Tête de faune d'une exécution des plus intéressantes.

Le profil « Caprin » de la face est frappant. Des bandelettes semblent tomber des cornes et encadrer la face.

La dépression de la base du nez, la forme des narines, la langue sortant un peu de la bouche ont été traitées de la manière la plus artistique faisant participer cette figure à la fois de l'expression humaine et du facies du bouc sans cependant nuire à son expression. La longue barbe ondulée à poils gros et rudes offre aussi le même caractère.

N°s 19, 25, 26, 27. Fragments de mains faisant partie de différents sujets et dans différentes positions.

N° 21. Figure humaine à profil tout particulier; le nez relevé et droit à extrémité très mince, le front très droit, la chevelure courte et saillant en avant du front lui donnent une expression des plus bizarres.

N° 22. Fragment de plateforme ou de corniche sur lequel reposent les serres d'un oiseau de proie, probablement un aigle.

N° 24. Un des pieds du faune.

N° 28. Main gauche très finement reproduite d'une femme tenant la partie inférieure d'une conque, très probablement une corne d'abondance.

N° 30. La peau d'un chevreau, le museau et les cornes sont très caractéristiques sur l'original. Devait faire partie du manteau de la Bacchante portée au n° 6 de la planche n° 2 (Le dessin, exécuté d'après une photographie qui a trompé le dessinateur n'est pas bien rendu).

N° 31. Pied droit d'un personnage chaussé de brodequins, l'empeigne est retenue sur la partie dorsale droite du pied par trois boutons, le travail en est des plus artistiques. Le dessin ne donne pas idée de l'original, (*même observation qu'au n° 30*).

Ce moulage semble devoir être attribué au n° 4 de la planche n° 2.

N° 32. Pied gauche d'un personnage dont la main portée au n° 19 semble lui appartenir.

N°s 33-34. Pieds droit et gauche semblant devoir appartenir au même personnage.

N°s 36-37-38. Objets divers, sans doute destinés aux sacrifices, tels que fruits, gâteaux.

N° 39. Pointe d'un pied recouvert d'un chausson tricoté très caractéristique, les mailles en sont encore visibles sur le stuc, devait appartenir en raison de ses dimensions restreintes à un personnage de très petite taille.

Planche n° 2

N° 1. Corbeille enveloppée d'étoffe et limitée à la partie supérieure par une bande d'étoffe à lignes parallèles. Contenant, sans aucun doute des fruits. Une grappe de raisin pend le long de la corbeille.

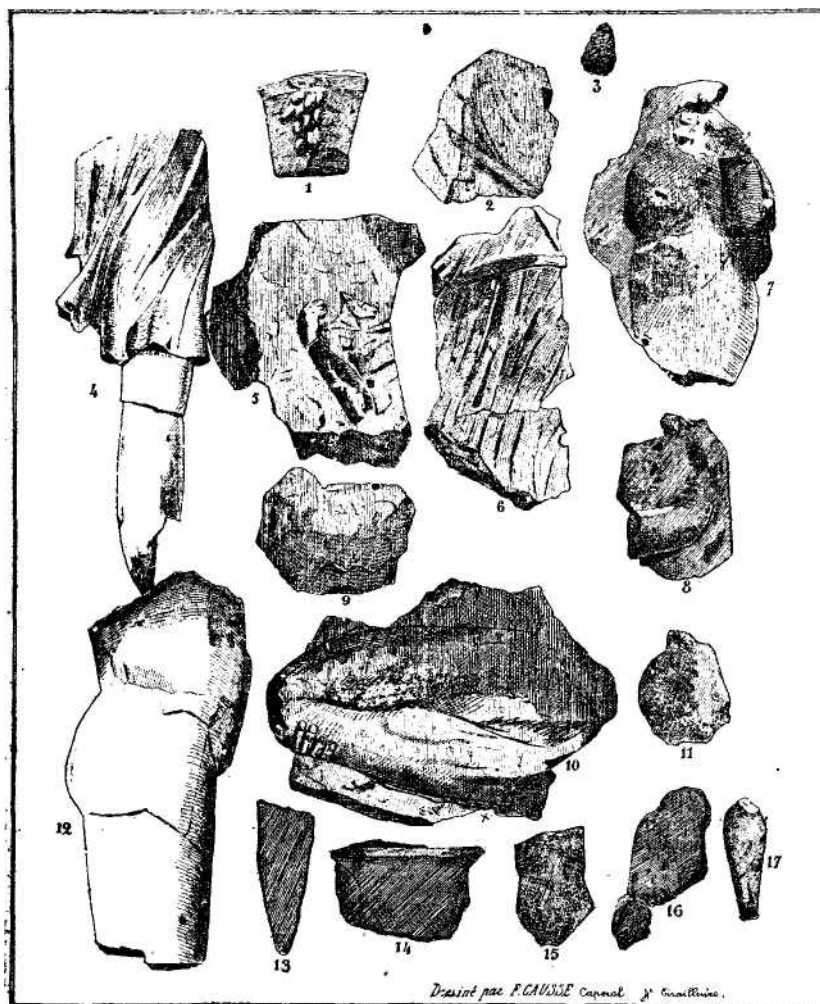


Planche N° 2

N° 2. Morceau sans forme appréciable avec les deux bandes d'étoffe qui se juxtaposent, il semble appartenir à un costume de femme.

N° 3. Pomme de pin.

- N° 4. Partie inférieure d'un personnage depuis la ceinture. La jambe droite adhère au tronc mais est brisée au milieu de la cuisse, la partie qui suit n'est pas à sa place, il manque un morceau pour que le raccord soit bien. La courbe de la partie supérieure de la jambe inclinée vers l'arrière semble, avec les plis flottants de la tunique, indiquer une marche rapide, peut-être même la course. Cette attitude et la brièveté de la jupe nous fait songer à la Diane Chasseresse.
- N° 5. Bras droit d'un personnage qui semble armé d'un instrument tranchant placé près d'un jeune animal, un chevreau sans doute destiné au sacrifice.
- N° 6. Torse d'une femme dont les plis du vêtement très réguliers sont seulement sous le sein par un *cingulum*. A l'extrémité de la manche droite dépassant à peine l'épaule existe une bande d'étoffe formant ornement et différente du reste du costume.
Ce doit être une Bacchante et la pomme du pin portée au n° 3 appartiendrait à son *thyrsos*.
- N° 7. Torse et buste d'un personnage du sexe féminin, il en est de même des fragments portés aux n°s 8, 9, 15 et 16 tandis que le n° 11 appartiendrait à une femme.
- N° 10. Jambe repliée sous la cuisse gauche d'un personnage dont l'attitude est difficile à déterminer puisqu'il tient son genou gauche avec sa main droite.
- N° 12. Personnage debout dont il ne reste qu'une partie du torse, le siège et la cuisse droite.
- N° 13. Un cône sans attribution bien certaine.
- N° 14. La forme de ce fragment semble indiquer un vase.
- N° 17. Partie inférieure d'une amphore.

De l'ensemble de ces deux planches, il semble se dégager que les divers personnages étaient placés sur trois plans différents pour la représentation du sujet.

Il est difficile de préciser ce que devait être ce dernier. Il semble que la scène se soit passée en plein air et qu'il y ait eu quelque sacrifice champêtre.

Sousse, le 19 février 1904.

P. CHEVY,

Membre du Comité d'Etudes.

LES ORIGINES DE LA VILLE D'ORAN

Sur la foi des chroniqueurs arabes qui fixent à 902 la fondation d'Oran par les Maures expulsés d'Espagne ⁽¹⁾ la ville a célébré en grande pompe, l'an dernier, le millénaire de cette fondation. Nous allons prouver que, quoiqu'en disent les historiens maures, Oran était, depuis un temps immémorial, un centre de peuplement et que sa fondation remonte beaucoup plus avant dans la série des siècles.

Les preuves de cette assertion sont de deux natures : il y a d'abord les présomptions morales, comme on dit au Palais, puis les preuves matérielles qui formeront certainement le côté le plus positif de cette étude.

La plupart des archéologues ont le grand tort de n'être pas géographes, ce qui simplifierait considérablement leur besogne et les empêcherait bien souvent d'émettre des opinions par trop légères. C'est ainsi qu'avec un touchant accord tous les archéologues ont soutenu que le port de Portus Magnus devait se trouver devant la ville de ce nom, c'est-à-dire dans une position tout à fait contraire aux exigences de la marine, et il a fallu que ce soit un ingénieur qui démontrât, par des présomptions théoriques d'abord, puis par des preuves matérielles ⁽²⁾ que le port de la grande cité romaine se trouvait, non pas à Saint-Leu, mais un peu plus à l'est, à Port-aux-Poules.

Pour prouver l'antiquité d'Oran, nous commencerons donc par les présomptions morales :

Le vent dominant sur la côte ouest de l'Algérie est celui du N-0 qui souffle en moyenne 200 jours par an. Or, dans le golfe d'Oran deux endroits, et ces deux endroits seulement, permettent d'abriter les navires contre ce vent : ce sont Mers-el-Kébir et Oran. Tout le reste de la côte est bordé de falaises à pic, constamment battues par la lame et à peu près inabordables.

(1) Cfr. RENÉ BASSET. — *Fastes Chronologiques de la Ville d'Oran*, p. 11.

(2) AD. KOCH. — *Bull. Soc. Géogr. et Arch.*, Oran 1903, p. 141-146.

La rade de Mers-el Kébir est bien mieux abritée que celle d'Oran, mais elle offre un inconvénient capital en l'espèce, c'est qu'elle est absolument dépourvue d'eau potable. Ce point ne pouvait donc servir que d'abri temporaire. Ajoutons, pour aggraver la situation, le manque absolu de terrains de culture dans cette localité.

A Oran, au contraire, les conditions sont tout autres : le port est moins abrité, il est vrai, que celui de Mers-el-Kebir, mais il ne faut pas voir le port d'Oran tel qu'il est actuellement, il faudrait le voir avec les yeux de nos prédécesseurs, avant que l'on ait exécuté le moindre ouvrage rendu nécessaire par la supériorité de notre marine. Or, l'ancienne crique qui s'étendait devant les bâtiments de la manutention militaire jusqu'au tunnel était fort bien protégée par le Santa-Cruz des grosses mers du N-O. De plus, les sources ne sont (ou plutôt n'étaient) pas rares sur l'ancien littoral et, ressource inestimable, il y a un ruisseau *coulant toute l'année* : l'Oued Rehhi (Ras el Aïn) fournissant une eau excellente qui a suffi jusqu'à ces derniers temps aux besoins d'une ville de 50.000 habitants. Enfin, au-dessus d'Oran s'étend une vaste plaine qui met en relation ce port avec le reste de la province : la plaine pouvant être cultivée peut, non seulement suffire à l'alimentation de la ville, mais l'excédent peut encore être exporté par mer. Ainsi donc, *seule*, la rade d'Oran pouvait convenir pour la création d'un centre de peuplement parce qu'elle seule remplit les nombreuses conditions nécessaires pour un établissement permanent : abri assuré, eau potable à demeure, terres cultivables à proximité pouvant amener un trafic dans les deux sens ⁽¹⁾.

Maintenant que nous avons établi par des raisons théoriques la preuve qu'Oran devait être forcément choisie, de préférence aux localités voisines, pour l'établissement d'une colonie humaine, nous allons passer aux preuves matérielles de cet établissement et prouver que cet établissement fut permanent depuis les temps les plus anciens jusqu'aux temps dont font mention les chroniques, notre étude s'arrêtant forcément à la période historique.

Nous ne voudrions pas, comme l'Intimé, remonter jusqu'à la naissance du monde et nous attirer la spirituelle réplique de Dandin :

— Avocat ! ah ! passons au déluge !

(1) CF. avec le passage de Ibn Haouquel, in BASSET, *loc. cit.*, p. 13.

mais, puisque nous traitons une question d'origine, il nous est bien permis cependant de prendre la chose d'un peu loin...

En compagnie de chercheurs patients et érudits, tels que MM. Tommasini, Carrière et Doumergue, nous avons pu constater que l'emplacement d'Oran et ses environs avaient été habités pendant presque toute la durée des temps préhistoriques. Nous n'avons pas rencontré, jusqu'à présent, de traces pouvant être rapportées à la plus ancienne période de la pierre taillée : l'époque chelléenne, mais j'ai pu positivement établir que l'on trouvait dans la couche inférieure des grottes d'Oran des outils de facture moustérienne associés à une faune pléistocène bien caractérisée. C'est là une constatation qui, on l'avouera, vieillit singulièrement les parchemins de la métropole de l'Oranie !

Depuis ce moment qui marque la limite la plus reculée de l'occupation du territoire d'Oran, l'homme n'a cessé de se maintenir sur ce point ; il a simplement suivi l'évolution ascendante de la civilisation, qui, de rudimentaire qu'elle était, est arrivée progressivement à l'état actuel.

A partir de l'époque moustérienne les grottes des environs immédiats d'Oran (et sans doute aussi celles qui ont été enfouies sous les remblais des ravins sur lesquels s'élève aujourd'hui la ville) ont été habitées d'une façon interrompue jusqu'à la fin du néolithique, comme je l'ai établi ailleurs.

Ceux qui succédèrent aux premiers troglodytes avaient un outillage déjà assez perfectionné, qui correspond, industriellement parlant, à celui des troglodytes de la Madeleine sans être pourtant aussi artistique; mais l'homme d'Oran avait les mêmes goûts que celui de la Vézère : comme lui il aimait la parure et il devait se barioler le corps comme le prouvent les coquilles et ossements troués disposés pour les colliers et la grande quantité de matières colorantes : ocres, hématite, argiles et oligiste, qui ont été exhumées des couches de cette époque. Comme lui aussi, il enterrait ses morts dans la même abri qui lui servait de demeure.

Cette industrie déjà bien variée alla en se perfectionnant : à la pierre éclatée et retouchée et à l'os poli s'ajoutèrent la poterie et la pierre polie. Cette dernière période qui correspond au néolithique des paéthonologues semble avoir eu la plus longue durée, sans doute parce que c'est celle que nous observons le plus fréquemment. Les troglodytes qui habitaient les grottes à cette époque avaient la

coutume de les vider chaque fois que les détritits amoncelés sous leurs pieds étaient trop considérables, ce qui est une preuve de la longue durée de cette période.

Les troglodytes de l'âge de la pierre étaient d'infatigables chasseurs et pêcheurs : c'étaient au demeurant des hommes de petite taille, mais des marcheurs de premier ordre comme le prouvent leurs tibias plactynémiques. Ils chassaient le grand bœuf à cornes recourbées en avant (peut-être le même dont parle Hérodote), des antilopes aux jambes agiles et l'autruche dont nous trouvons les ossements et les œufs dans les foyers de cette époque. C'étaient aussi de grands consommateurs d'escargots, de coquilles marines et de poissons.

D'après la découverte d'un fragment d'un très joli vase de facture grecque que j'ai faite dans la grotte du Polygone, je crois pouvoir avancer que les derniers troglodytes ont été en relations avec les hardis navigateurs phéniciens qui ont laissé tant de leurs souvenirs sur la côte opposée de l'Espagne !

L'industrie que nous avons trouvée dans les grottes de Noisieux, du Polygone, des Troglodytes, marque l'apogée du travail de la pierre et de l'os, car les armes en pierre que nous trouvons dans les stations en plein air d'Eckmuhl, de Gambetta et de Canastel dénotent une période de décadence correspondant, il faut bien le remarquer, à l'abandon des cavernes comme lieu d'habitation et de sépulture. Cependant le passage de l'industrie raffinée des grottes aux grossiers outils en silex des ateliers en plein air n'a pas dû se faire d'une façon subite, et ce sont sans aucun doute les stations de pêche que l'on observe en si grand nombre sur toute la côte (Canastel, Batterie espagnole, Roseville) qui ont dû marquer cette transition, car les lames en silex ont la même facture que celles des grottes. Mais si l'industrie est à peu près semblable, les conditions d'habitation ne sont plus les mêmes puisque ces stations sont placées sur des falaises, au bord de la mer, dans des endroits où les excavations manquent. Forcément donc, l'homme de cette époque devait se construire des huttes pour s'abriter, non contre le froid, mais plutôt contre la chaleur.

On peut supposer que l'abandon des grottes peut avoir été provoqué par un changement de climat, mais on peut admettre aussi que l'homme ait cherché à se rapprocher de la mer tant pour la pêche que pour se trouver en rapport plus direct avec les marins étrangers ?

Nous avons la preuve que les Oranais de cette époque ne craignaient pas non plus de s'aventurer en mer, car toutes les îles de la côte : Habibas, Rachsgoun et les Zaffarines, ont été habitées par eux, ainsi que le témoignent les nombreux outils en silex que l'on trouve dans ces îles.

Aux temps néolithiques succède en Algérie la période numide ou berbère, et c'est sans doute le contact des étrangers qui introduisant dans notre pays les métaux a dû amener cette décadence de la pierre que nous avons constatée dans les ateliers en plein air.

Mais l'introduction des métaux ne dut se faire que lentement et difficilement, car l'emploi des armes en silex et des grosses hâches polies en forme de boudin se maintint jusque et pendant la domination romaine.

Quoiqu'on ne trouve sur notre littoral, ni ruines, ni sépultures de l'époque, on ne peut cependant se refuser à admettre que les Phéniciens et les Carthaginois ne soient venus commercer dans notre port.

Les Romains étaient trop bons juges en matière de port pour négliger Oran : Oran et Mers-el-Kébir étaient leurs *Portus divinis*. Mais il ne reste presque plus rien de leur établissement : trois inscriptions et quelques monnaies seulement.

Mais s'il ne subsiste plus rien des monuments romains, c'est que ceux-ci ont disparu dans la ville arabe, puis dans les formidables enceintes de pierre dont les Espagnols entourèrent la ville et enfin sous l'avalanche des déblais qui ont été faits depuis, de sorte qu'il y a peu d'espoir de ne jamais plus rien retrouver ni des Romains, ni des Carthaginois et des Phéniciens. C'est l'opinion qu'ont également émise Fey ⁽¹⁾ et Demaeght ⁽²⁾, les deux historiens à qui Oran doit le plus.

Mais s'il ne reste presque plus rien de l'époque de la domination romaine, il n'en est pas de même pour la période berbère.

Nous avons appelé période berbère la période qui s'étendait entre le néolithique et l'occupation romaine. Il est bien certain toutefois que les berbères ont coexisté avec leurs envahisseurs et sont restés dans le pays après la retraite de ces derniers, mais il n'est non moins évident aussi qu'au contact d'une civilisation plus affinée les berbères ont modifié leurs mœurs et coutumes et que, par suite,

(1) L. FEY. — *Histoire d'Oran*, pp. 30-32.

(2) L. DEMAEGHT. — *Géogr. comp. de la Mauret. César*, pp. 169-170.

leur industrie a subi une évolution nouvelle qui la distingue des époques antérieures. Nous avons pu saisir très nettement cette infiltration de l'influence romaine à Benia Djouhala, dans le Dahra, où les potiers berbères ont essayé de copier la poterie ornementée de leurs dominateurs. Voilà pourquoi le berbère contemporain de l'époque romaine n'est plus le berbère archaïque des temps antérieurs : si le peuple est resté le même, son mobilier, son outillage et son armement se sont transformés.

Les berbères se sont largement installés dans la banlieue d'Oran, car depuis les premiers mamelons d'Eckmuhl jusqu'au grand ravin de Misserghin (et bien certainement au delà) toutes les crêtes sont couvertes de ruines ayant un caractère absolument uniforme et répondant bien à la description qu'en a fait M. René de la Blanchère ⁽¹⁾.

Tout près d'Oran, au confluent du Chabet el Hurmann avec les Chabet el Hemmann (Chabet Dartalous), dans le lit même du ravin sont des ruines indéterminées, mais qui ne sont sûrement pas romaines.

Si l'on suit le sentier qui va de Pont-Albin à la ferme Maurer, on observera des ruines entre le sentier et le Chabet Ouard notamment près du point 262. Dans ces ruines j'ai ramassé un fragment de meule de moulin en basalte, quelques débris de poterie et un poudingue artificiel.

La ferme Maurer est sur le bord O. d'un plateau que les nombreuses ruines qui le couvrent ont fait nommer El K'elia par les indigènes ⁽²⁾. On observe en plus de nombreux amas de pierres sèches, éboulées, une double rangée de grandes dalles fichées en terre suivant le bord S. et O. du plateau : c'est bien là le double mur berbère avec blocage intérieur.

Au fond du ravin il y a un puits qui alimente la ferme connu dans toute la région sous le nom de puits romain. Les indigènes le connaissent sous celui de Bir Sidi Daho.

Les tumulus ne sont pas rares dans les environs, quelques-uns sont encore bien conservés : il y en a un notamment sur un coteau entre le coude du chemin de ben Aïssi et le confluent du ravin bordé à sa base par des pierres plates fichées longitudinalement.

(1) RENÉ DE LA BLANCHÈRE. — *Voy. d'études dans une partie de la Mauret. César*, pp. 27-28.

(2) Quand on interroge les indigènes sur ces ruines, ils répondent que ce sont les restes d'un groupement de Beni Makhias, une tribu disparue depuis des siècles !

Nous pourrions encore énumérer beaucoup d'autres ruines dans cette région, mais cela nous écarterait un peu trop d'Oran. Il suffit de constater que leur densité annonçait un territoire beaucoup plus peuplé qu'il ne l'est de nos jours !

Si l'on consulte la feuille 153 de la carte au 50/000^e on sera frappé de l'abondance des ruines indiquées sous le nom de *déchera* : ce sont ces ruines que nous rapportons, au moins en très grande partie, à la période berbère.

Est-ce l'invasion vandale qui a amené la destruction de tous ces villages dont nous observons les ruines aujourd'hui? Cette disparition coïncide-t-elle au contraire avec l'invasion arabe, ou est-elle consécutive de la chute de cette ville après son siège par les Fatimites ? Autant de questions que nous ne sommes pas en état de résoudre.

Les chroniqueurs arabes et les historiens espagnols ne signalent guère que le petit village de Yeffri au dessus de la source Noiseux, mais ne parlent pas des agglomérations qui les auraient certainement frappés si elles avaient existé alors.

Il est à souhaiter que l'étude de ces ruines soit entreprise d'une façon rationnelle ; c'est tout un programme à remplir, mais qui éclaircira bien des points de l'histoire ancienne d'Oran. D'autres le feront, je l'espère. Pour moi j'ai voulu seulement montrer qu'Oran avait de plus vieilles archives que ne l'indiquent les chroniques musulmanes. Aussi désormais, lorsque un écrivain voudra entreprendre une nouvelle version de l'histoire d'Oran, il devra commencer son récit par la formule traditionnelle : L'origine d'Oran se perd dans la nuit des temps

C'est là tout ce que nous avons voulu prouver pour cette fois.

PAUL PALLARY,

Membre Correspondant.

A PROPOS D'INTAILLES ANTIQUES TROUVÉES

EN TUNISIE (1)

Dans la Tunisie, les gemmes antiques, nous voulons dire les pierres fines et les intailles, sont assez communes ; ainsi, (et nous ne mentionnerons dans cet article que des pierres, vues, recueillies, ou offertes au Musée du Bardo, par nous-mêmes), à Gabès, dans les ruines de Tacape, ont été trouvés un saphir et une améthyste, celle-ci perforée (pendeloque); à Sfax, une émeraude, perforée également (grain de collier) (2) ; etc., etc. Il s'agit ici, bien entendu, et à très peu d'exceptions près(3), de gemmes occidentales, les seules, ou à peu près, qu'aient connues les Romains, et qui n'avaient rien de commun, comme éclat, avec les pierres que fournit actuellement l'Orient; le travail de polissage était, du reste, imparfait.

Mais, laissons de côté les gemmes, et aussi les camées, qui eux sont très rares. Nous voudrions dire quelques mots des pierres gravées, ou intailles, de l'époque romaine.

Si l'on explore la surface du sol tunisien, soit au milieu de ruines, soit aux environs des villes, surtout dans les points jadis occupés par les nécropoles, il arrive assez fréquemment que l'on découvre de ces intailles, entières ou fragmentées. C'est, du reste, du cultivateur arabe, et surtout du berger, qui a tout loisir pour chercher, que viennent la plupart des pierres que les marchands vendent aux collectionneurs, et l'on sait que, déjà bien avant l'occupation française, chaque ville de la Régence avait au moins un collectionneur de pierres gravées.

(1) M. Rietmann, secrétaire-général-adjoint, se proposant de publier dans le Bulletin la liste des empreintes qu'il recueille pour la Société, nous ne pouvons mieux faire que de donner, comme introduction à son étude, le mémoire plein d'excellentes choses inspirées par l'expérience que m'a adressé M. le Docteur Vercoûtre. D^r CARTON.

(2) Trouvée sur le bord de la mer, à 1500^m environ au Nord de la ville; là, la plage s'étant affaissée, des tombes antiques sont lavées par l'eau de mer et leur mobilier devient très visible.

(3) Nous avons une *gemme* (grain de collier) d'un bleu remarquable provenant d'El-Kantara de Djerba (anc. Meninx).

On a prétendu que nombre de ces pierres ainsi acquises sont fausses, c'est-à-dire modernes : c'est exagérer; nous avons vu des simili-intailles en verre coulé, mais antiques, et, d'autre part, (et nous parlons ici de ce que nous avons observé dans les débuts de l'occupation), celles de ces pierres qui ne présentaient pas le caractère antique, c'est-à-dire qui n'avaient pas reçu le poli sur les surfaces gravées, étaient fort rares. On a prétendu encore que la plupart de ces pierres étaient importées d'Italie : c'est bien douteux, d'autant que les intailles antiques sont moins communes en Italie que dans la Tunisie. Mais, ce qui est malheureusement certain, c'est que l'on n'a pas souvent la bonne fortune de rencontrer des pierres gravées offrant un réel intérêt, et non moins certain que beaucoup sont en mauvais état ; la raison en est que les antiques violateurs de sépultures, rencontrant un anneau d'or ou d'argent orné d'une pierre (car ces pierres étaient montées sur anneaux parfois énormes), glissaient une pointe de couteau sous cette pierre sans valeur pour eux, et, n'ayant cure que du métal précieux, la faisaient brutalement sauter : de là ces brèches, ces fentes, qui, trop souvent, déparent et déprécient les intailles. On conçoit que nombre de pierres gravées aient été ainsi brisées : de tels débris se trouvent assez fréquemment, par exemple aux environs de Sousse.

Nous avons une preuve de l'abondance de ces intailles en certaines localités, (ruines de Tacape, territoire de Sousse, etc.), dans ce fait que, au début de l'occupation militaire, quelques soldats avisés utilisaient leurs loisirs des camps à la recherche, sur la surface du sol, de ces pierres ; le petit lot trouvé était soigneusement logé dans un coin du porte-monnaie, puis vendu à vil prix à Marseille ; tel de ces lots, acheté au marchand marseillais par un amateur que le hasard avait conduit aux alentours de la Joliette, contenait des pierres intéressantes : nous connaissons, provenant d'un de ces lots, une intaille avec portrait très fin de l'empereur Claude.

Parmi les pierres gravées recueillies ou examinées par nous, un bon nombre représentent des sujets qui témoignent de l'enthousiasme du possesseur pour la vie rurale, déesse tenant une charrue, une corne d'abondance, etc., et la pensée se reporte à ces vétérans qui, après avoir combattu, venaient coloniser : *gaudet tellus vomere laureato*, disaient-ils avec Cicéron ; ces pierres gravées, de travail sommaire et de sujet banal, qui figurent des Victoires, des

guerriers armés, etc., ornaient aussi les anneaux de ces vieux braves; l'une d'elles représente " Mars au repos" ; l'œuvre est détestable, pourtant intéressante ; nous ne serions pas surpris qu'elle rappelât quelque monument remarquable de la statuaire ⁽¹⁾.

Nous ne parlons pas des pierres gnostiques : le sujet est trop spécial ; une pierre (souvent un jaspe jaune) devait être utilisée contre la piqûre des scorpions : un de ces animaux y est représenté.

Rares sont les portraits ; à Sfax, nous avons vu sur une émeraude un portrait très fidèle de l'empereur Claude ; malheureusement, un entourage de couronnes déparait ce beau travail de glyptique. A Houmt-Souk (île de Djerba) nous avons vu, sur cornaline rouge, un bon portrait de Caracalla. Une cornaline provenant de Sfax montre une tête imberbe, assez fine, que nous espérons identifier. Quelques têtes féminines sont intéressantes pour la coiffure.

Pour les divinités, nous les avons vues assez nombreuses : Mercure est fréquemment reproduit ; nous possédons, sur un jaspe rouge minuscule, une tête très fine de Jupiter Serapis, provenant de Sousse.

Certes, de tels sujets étaient depuis longtemps connus sous une forme infiniment plus parfaite; mais, qu'on veuille bien le remarquer : si les intailles tunisiennes ne se recommandent pas, en général, par l'art, il s'en trouve qui méritent l'attention par le motif représenté.

Voici, sur une cornaline, un pauvre hère qui s'avance appuyé sur un bâton; vêtu d'une peau, il est coiffé du *pileus* pointu du matelot ; un chien bondit à son côté ; à quelques pas est un arbre *sans feuilles* à l'un des rameaux duquel est suspendu, non un de ces " oscilla " dont parle Virgile, mais une dépouille d'animal. Dans cette scène, très grossièrement figurée, que convient-il de voir? une représentation naïve d'Ulysse, de retour dans sa patrie et reconnu par son chien, le fidèle Argos? Et pourquoi non ? En 84 avant J.-C, ce même sujet était traité par les graveurs en monnaies, comme en témoigne un denier bien connu de la famille Mamilia ; mais cela ne rend pas compte de tout : comment expliquer l'arbre? Rappelons-nous nos classiques: Virgile et Lucan disent que, revenus d'une navigation dangereuse, les marins suspendent leurs ex-

(1) Mars (sur l'empreinte) est debout, à gauche, la jambe gauche demi-fléchie ; la lance, qui s'appuie sur le sol, repose obliquement sur l'épaule gauche. Le dieu s'est décasqué : de sa main gauche il tient devant lui son casque ; il laisse pendre son bras droit fatigué. A ses pieds est son bouclier (cornaline jaunâtre, Sfax).

voto à l'olivier de Faunus, et ils parlent du vieux chêne qui étend dans le ciel ses *rameaux desséchés*, mais qui porte toujours les dépouilles des victimes offertes par le peuple et les dons des chefs; autour de lui la forêt est robuste et verdoyante ; seul, il est honoré :

Exuvias populi sacrata que gestans
Dona ducum
Sola tamen colitur.

Cette intaille ne serait-elle pas l'illustration de ces textes, et n'est-il pas vraisemblable qu'elle a orné le doigt de quelque marin, enfin revenu, comme Ulysse, au port, et heureux de retrouver ses pénates?

Sur une gemme incolore, translucide, recueillie à Gabès, voici un acteur ; en dépit de l'imperfection de la gravure, on le reconnaît à son masque, à ses hautes chaussures ; il tient une lanterne ; alors la pensée se reporte à *l'Amphitryon* de Plaute ⁽¹⁾ : nous sommes au théâtre, Mercure est en scène et il interpelle Sosie : " Où vas-tu, toi qui portes le dieu du feu dans de la corne? " Sans doute, le répertoire de Plaute, l'auteur si cher à la populace, devait être connu en Afrique ⁽²⁾, et est-il téméraire d'admettre que le possesseur de la pierre était quelque affranchi ayant nom Sosia, ou Sosianus?

Que de petits problèmes soulèvent d'autres intailles que nous connaissons ! Voici une émeraude, légèrement bombée, trouvée à Sousse : on y voit, gravés par une main habile, deux lions affrontés, furieux, se menaçant du regard ; l'un d'eux tient sous sa patte une tête de loup ; à l'exergue, en légende, MAGNVS⁽³⁾.

Le sujet est intéressant, mais, *quid* ? Dire que le style est oriental n'apprend rien ; l'œuvre d'ailleurs est bien romaine. Certes, on est tout disposé à voir dans la scène représentée une allusion aux luttes entre Pompée (dont le surnom était MAGNVS) et César, pour la souveraineté sur l'empire romain, d'autant qu'un denier de monétaire de la gens Egnatia, contemporain de Pompée, montre la déesse Rome affirmant sa souveraineté précisément en posant le pied sur une tête de loup ; pourtant il convient d'observer que l'A de la légende est archaïque, à barre non transversale, mais descendante,

(1) Act. I, sc. I, v. 185.

(2) Cf. cependant G. Boissier, *Ac. des Insc.* juin 1901.

(3) *Litteræ quadratæ*.

et est-il certain que cette lettre, ainsi figurée, était encore en usage au premier siècle avant J.-C ? La question est à examiner, mais, par ces quelques exemples, nous avons voulu montrer que, sur certaines pierres, le sujet, traité *même sans art*, éveille l'intérêt, et que, par suite, l'étude de ces intailles, disséminées dans les musées ou les collections privées en Tunisie, mériterait d'être tentée. Cataloguer, c'est bien; mais tâcher de découvrir la pensée du graveur, s'efforcer de comprendre son œuvre, c'est mieux ; il est vrai que c'est plus difficile.

Sachons nous borner ; cependant, avant de finir, aux heureux chercheurs qui habitent l'Afrique du Nord, cette terre bénie des archéologues et que nous avons beaucoup aimée, offrons quelques conseils.

Pour être fructueuse, la recherche des intailles à la surface du sol doit être faite immédiatement après une pluie; celle-ci, en effet, enlève aux débris qui jonchent le sol la poussière qui les ternit et qui les cache, et elle rend ainsi momentanément, aux objets, intailles, médailles, poteries, etc., l'éclat qui attire l'attention ; les bergers arabes connaissent à merveille cette particularité et ils en profitent. Du reste, l'œil acquiert assez vite, et noire propre expérience en fait foi, l'acuité nécessaire pour apercevoir de très menus objets.

D'un autre côté, pour être utile à la science, toute découverte d'intaille doit être signalée, et l'empreinte de la pierre, sinon la pierre elle-même, doit être déposée dans un musée de la région ⁽¹⁾. Combien d'intailles antiques, d'un réel intérêt, ornent des anneaux modernes, mais ont perdu de leur valeur, simplement parce que leur origine est tombée fâcheusement dans l'oubli !

D^r A. T. VERCOUTRE.

(1) On sait que la Société Archéologique a commencé une collection d'empreintes d'intailles, dont la formation a été confiée à M. Rietmann. D^r CARTON.

FOUILLES DE LA NÉCROPOLE ROMAINE

DE DAR-BEL-OUAR

J'ai l'honneur de vous adresser quelques renseignements sur des fouilles que j'ai pratiquées dans une nécropole romaine voisine du bordj de Dar-bel-Ouar.

Les tombeaux ne sont nullement apparents à la surface du sol, qui est partout recouvert de pierres roulantes. Mais, après un examen du terrain, étant donnée l'orientation des tombes (de l'Ouest à l'Est, la tête étant à l'Ouest) et en dégageant à la pioche les pierres taillantes les plus élevées, en arrive à déterminer l'emplacement d'un tombeau.

J'ai été amené à fouiller dans ces conditions deux monuments funéraires, qui, malgré leur proximité (10^m de distance), présentent des caractères absolument différents.

Le premier était recouvert de moellons posés à la main sur une épaisseur de 0^m40 environ. Le corps se trouvait disposé sous des dalles placées en forme de toit et non assemblées au mortier ; il reposait sur le terrain naturel.

Le mobilier funéraire était placé à droite du corps et à hauteur de l'épaule.

Il comprenait les objets suivants :

- 1° Une gargoulette dont le corps massif est rachetée par l'évasement du goulot et le développement d'anses fines, ce qui rend l'ensemble assez élégant. (La poterie est légère, mais blanche après cuisson).
- 2° Un plat avec couvercle en poterie rouge très fine.
Ce plat contenait des os d'animaux.
- 3° Une lampe à anse perforée, à ornements formant rayons et sans estampilles.
Ce tombeau ne contenait pas de cendres ni de charbon.

Le deuxième tombeau a donné des résultats plus intéressants. Il était recouvert, comme le premier, par des pierres posées à la main, mais non assemblées au mortier. Le sarcophage n'était pas formé de dalles en forme de toit, mais de dalles horizontales de 0^m60 largeur. Au dessous de ces dernières ont été rencontrés les ossements au

milieu d'un mélange de cendres, charbon et terre. Ils étaient, du reste, intacts et *le corps n'a pas été incinéré.*

Le mobilier funéraire était disposé, comme dans le précédent, à la hauteur de l'épaule droite, et les objets trouvés sont :

- 1° Une vase en poterie rouge très fine recouvert d'une assiette, et contenant des os d'animaux.
- 2° Un plat creux à deux oreilles avec couvercle, contenant des os d'animaux.
- 3° Un vase à une anse.
- 4° Un vase brisé en verre.
- 5° Des noyaux d'amandes brûlées.
- 6° Deux clous en fer à tête plate de 15^m/_m de diamètre, ce qui reste de la tige ayant un centimètre 1/2 de longueur.
- 7° Une pièce en bronze de 0.02 de diamètre, complètement usée. — *Pas de lampe.*

Il paraît résulter de cette dernière fouille, étant donnée la présence de clous et la disposition des dalles, que le corps n'avait pas été simplement enfoui comme dans le tombeau, mais avait été placé dans un cercueil en bois.

La richesse du mobilier funéraire semble montrer que le sujet de la tombe appartenait à une famille plus aisée que celui de la tombe précédente. Il doit, du reste, y avoir une différence de date entre la confection de deux tombeaux.

L. ROBIN.

*Conducteur des Ponts et Chaussées à Enfidaville,
Correspondant,*

LES HAOUANET D'EL-HAROURI (KÉLIBIA)

Il existe à 6 kilomètres à l'ouest de Kélibia, dans un ravin, une série d'houanet désignée sous la mention « Grottes », sur la carte de la Tunisie au 1/50.000^{mes}

Il en existe dix présentant les caractères généraux des haouanet, chambres cubiques précédées par un couloir s'ouvrant dans une face taillée à pic, mais avec des dispositions qui n'ont été relevées nulle part dans les autres groupes d'haouanet tunisiens. Pour la commodité de la description, je les ai numérotés de 4 à 10 en partant du Nord ; tous font face à l'ouest, étant placés sur la rive droite d'un ravin creusé dans les bancs de grès qui forment un plateau uni.

H¹ s'ouvre au niveau du sol ; son entrée mesure 0^m 80 sur 0^m 70 de large, elle forme un arc surbaissé en haut, forme due à l'usure. On pénètre par le couloir de 0^m 30 dans une première chambre de plein pied avec le couloir dont les caractéristiques sont : profondeur, 0^m 90; largeur, 1^m 29; hauteur 0^m 95, petite par conséquent.

La face du fond est percée d'un couloir de 0^m 90 de haut sur 0^m 68 de large et long de 0^m 46; il conduit dans une deuxième chambre plus grande que la première : P = 1^m 95 x L = 2^m x 1; la face supérieure est en chevron dans le sens de l'axe comme dans l'haouanet que j'ai décrit à Sidi-Bou-Rouïgat, (feuille de Menzel-Bou-Zelfa) mais l'arête ici est moins nette. La hauteur de cette chambre est de 1^m 60 au milieu et 1^m 40 aux bas-côtés.

Le fond de cette deuxième chambre présente une niche rectangulaire mesurant : profondeur 10^{cm}, largeur 31^{cm}, hauteur 34^{cm}. Cette face présente un relief de 2^{cm} à partir de 1^m 20 de haut, coupant la niche à son tiers inférieur. Elle est bien conservée et présente des traces de peinture à l'ocre comme celles que j'ai décrit aux houanet de Sidi Mohamed el Atrach et de l'oued Kçob.

En face de l'ouverture, le rocher est creusé d'une cavité en écuelle comme celle que j'ai signalée en face de l'haouanet de Sidi-Bou-Rouïgat, mesurant comme elle 0^m 25 de diamètre environ.

H² est accolée à H¹; elle est de plein pied avec l'esplanade creusée dans le roc.

Son entrée présente un encastrement de 0^m10 de profondeur creusé dans la face du rocher taillé à pic ; le couloir d'entrée usé en haut de manière à le rendre cintré mesure H = 79^{cm} x L = 87^{cm} — on pénètre dans une chambre un peu en contrebas,

assez petite, P = 1^m 15 x L = 1^m 40 x H = 87.

Elle est suivie d'un couloir et d'une deuxième chambre en contrebas où il y a un pied d'eau croupissante empêchant les mensurations verticales; le couloir est large de 60^{cm} sur 41^{cm} de long. La chambre est cubique et mesure 1^m85 de côté. La partie supérieure des parois verticales est ornée d'une corniche haute de 0^m 12 et épaisse de 2^{cm}. La paroi du fond est percée d'une niche de 10^{cm} de profondeur et de 22^{cm} de côté, entourée d'une moulure en creux à angle droit de 2^{cm} environ ; au dessous de cette niche s'ouvre un couloir semblable au second permettant l'accès dans une troisième chambre semblable à la seconde et la niche semblable à celle de la deuxième chambre.

H³ est située à droite en avant des deux premières et a un plan un peu inférieur, son entrée entourée d'un encastrement très net, est brisée et mesure 50^{cm} de long. On pénètre dans une première chambre dont les dimensions sont :

$$P = 2^m00 \times L = 2^m00 \times H \ 1^m75 \times H^c \ 1^m42$$

Elle possède une corniche sur la paroi du fond avec un faible relief. Elle est prolongée par un couloir long de 50^{cm} dans une deuxième chambre semblable, à la première :

$$P = 1^m90 \times L = 2^m00 \times H \ 1^m \ 72 \times H^c = 1^m \ 42$$

et elle possède une niche qui se voit sur la paroi du fond ; cette niche empiète dans ses 4/5^{mes} supérieurs sur une corniche qui garnit le haut de la paroi ; ses caractéristiques sont :

$$P = 10^cm \times L = 29 \times H = 32$$

profonde de 14^{cm}, large de 21, haute de 25^{cm} au milieu et de 15^{cm} sur les bas-côtés. Elle possède des traces de peinture, dont les plus nettes sont :

A sur la face du fond ; partant de la partie supérieure des bas-côtés se voit une bande large de 16^{cm}, divisée en carrés, alternativement ornés ou non. Les ornements sont formés par les deux diagonales dont les triangles supérieurs et inférieurs sont peints à l'ocre ;

B au-dessous de la niche un dessin rappelant vaguement la main de Fathma schématique des arabes. Une barre horizontale surmonte de cinq barres verticales dont celle de gauche plus courtes est surmontée d'un U ; du milieu, un coude se dirige en bas et à droite.

Ce dessin à l'ocre est contemporain du creusement de la grotte et n'est pas arabe, à cause de la nature de sa facture ; si le doute peut avoir lieu à première vue, il n'est plus possible lorsqu'en a vu les peintures des haouanet, des groupes A et D du Djebel Behelil. D'autre part l'ornementation géométrique est identique à celle de ces groupes.

H⁴ sur le même plan que les cinq suivants, possède une entrée au milieu d'une surface taillée verticalement en retrait du bord du banc de grès. Le couloir mesure 63^{cm} de large sur 15 de long avec une hauteur de 66^{cm} sur les côtés et de 72 au milieu. La paroi supérieure est cintrée et au niveau de la paroi supérieure du couloir. Le sol est en contre-bas, aussi comme dans beaucoup d'autres haouanet, il existe une marche au-dessous de la porte, large de 57^{cm} située à 73^{cm} de la paroi de gauche et à 70^{cm} de la paroi de droite. La profondeur de la chambre est de 1^m 92 à droite, 1^m 86 à gauche, c'est-à-dire qu'elle n'est pas trapézoïdale; sa hauteur est de 1^m 40 aux bas-côtés et 1^m 66 au milieu. Le fond possède une niche cintrée dont le haut touche à la voûte.

H⁵ présente une ouverture à encastrement rectangulaire bien marqué, taillée dans une surface rendue verticale, et s'ouvre un peu plus haut que l'esplanade aménagée devant elle. Le couloir mesure

$$H = 80^{\text{cm}} \times L = 70^{\text{cm}} \times L 8 = 50^{\text{cm}},$$

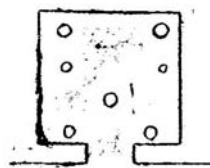
il s'ouvre dans une chambre située au niveau du sol, avec un plafond en chevron très net, ses caractéristiques sont :

$$P = 2^{\text{m}} 20 \times L = 2^{\text{m}} 10 \times H = 2^{\text{m}} 10$$

au milieu et 1^m 80 aux bas côtés. La paroi du fond présente une niche rectangulaire plus profonde à sa partie inférieure

$$P^{\text{c}} = 8 \quad P^{\text{m}} = 13 \times L = 36 \times H = 46$$

son plancher présente sept cavités en écuelles dont une médiane et les autres latérales, symétriques et égales, deux à deux, ainsi que l'indique la figure ci-contre.



H⁶ présente un encastrement très net, profond de 10^{cm} environ;

son entrée est cintrée par l'usure ; le couloir peu profond s'ouvre de plein pied dans la chambre en chevron mesurant

$P = 1^m 92 \times L = 2^m$ et $H = 1^m 73$ au milieu $1^m 37$ aux bas côtés.

La face du fond présente une niche de 37^{cm} s'ouvrant à 27^{cm} du faite. En haut des parois latérales court une corniche de 16^{cm} de haut avec un relief de 2^{cm} environ. La face inférieure à droite présente un trou en écuelle de 15^{cm} de diamètre avec une rigole destinée à canaliser des liquides, semblable encore à celui de l'intérieur de l'Hanout de Sidi Bou Rouigat.

H^7 a un plan un peu inférieur et antérieur, elle présente un encastrement très marqué avec un relief de 12^{cm} environ comme H^5 . Le niveau du couloir et de la chambre sont ceux de l'esplanade. L'entrée est large de 63^{cm} , rectangulaire; la chambre est en chevron, mais très basse $H = 90$ aux bas-côtés, $1^m 20$ au milieu avec une profondeur de 2^m et une largeur de $1^m 92$, mais elle présente une particularité unique. Le sol est creusé en son milieu d'une cavité large de 60^{cm} et profonde de 30^{cm} environ, c'est-à-dire pouvant admettre un corps humain. Les rebords de cette cavité sont entourés d'une gorge rectangulaire de 6^{cm} ayant pu servir de point d'appui à un objet couvrant à cette cavité. On peut penser qu'il y a eu là une économie de travail et qu'on a aménagé une excavation suffisante pour recevoir un cadavre étendu, évitant ainsi l'enlèvement de 80 décimètres cubes de pierre.

H^8 a une entrée surélevée, usée et entourée d'un encastrement; ses dimensions sont $1^m 92$ de large sur $1^m 92$ de profondeur, le toit est en chevron, sa hauteur est de $1^m 70$ au milieu et $1^m 35$ au bas-côté. Elle possède une niche carrée à $1^m 20$ de hauteur dont les caractéristiques sont :

$$P = 10^{cm} \times L = 25^{cm} \times H = 34^{cm}$$

Elle possède des traces nettes de peintures parmi lesquelles on distingue encore une sorte de main de Fatma. Il faut se figurer un trident dont les 2 branches latérales courtes sont terminées par un U et la branche interne de U est surmontée elle-même d'un U plus petit.

H^9 est accolée à H^8 sur une esplanade ménagée dans le roc, large de $1^m 50$. Son entrée est très abimée. La chambre en forme chevron, mesure $1^m 70$ au milieu et $1^m 30$ au bas-côté, sur 2^m de large

Elle possède une niche dans la face du fond, en chevron, mesurant 24^{cm} de large, 36 de haut et 25 de côté. L'angle est donc un angle droit. On y relève des traces de peintures rouges et noires.



H¹⁰ présente une disposition d'entrée anormale. Elle est très en arrière des autres. Dans un bloc de grès affleurant le sol, on a creusé un plan incliné, laissant les parois latérales verticales, et conduisant à une autre face verticale où s'ouvre la chambre.

L'entrée possède un encastrement très net, mais il est impossible de pénétrer dans la chambre encombrée par des apports de terre venus de l'extérieur. Il serait utile de déblayer cette chambre, ce que je n'ai pu faire, pressé par les nécessités de mon service.

Les particularités de ces haouanet sont, en résumé :

- 1° la forme en chevron des haouanet et des niches ;
- 2° la régularité des encastremets ;
- 3° les peintures en carrés ornés, que j'ai déjà décrites au Djebel Béhelil et qui prouvent les mêmes traditions artistiques ;
- 4° les deux ornements en " main de Fathma " ;
- 5° les haouanet en chambres successives dont je n'ai vu qu'un exemple à l'Oued Keceb, encore la première chambre s'ouvrait directement sans couloir.

Il y a une remarque à faire, c'est que le mode de travail n'est pas le même, tandis que dans les quatre groupes du Djebel Behelil, sur les surfaces qui n'ont pas été polies intentionnellement, on voit la trace du travail au ciseau présentant une série d'entailles scalariformes, le travail a eu lieu au pic manœuvré directement.

D^r DEYROLLE, *Médecin aide-major*,

Licencié es-sciences.

NOTE SUR LES NÉCROPOLES ANCIENNES

DE BIZERTE

Les nécropoles anciennes de Bizerte n'ont pas encore pu être déterminées d'une façon absolue quant à leurs emplacements.

Les notes que nous donnerons ne seront donc que de simples indications, qui pourront peut-être guider des archéologues désireux de reconstituer l'histoire de la tombe dans l'antique Hippozarite.

De l'époque *punique*, nous avons reconnu l'emplacement de trois nécropoles :

1° A l'Ouest de Bizerte, sur la route de Béja, à quelques centaines de mètres du camp Ouest, ont été découverts une quinzaine de caveaux creusés, à flanc de colline, dans un grès assez compact

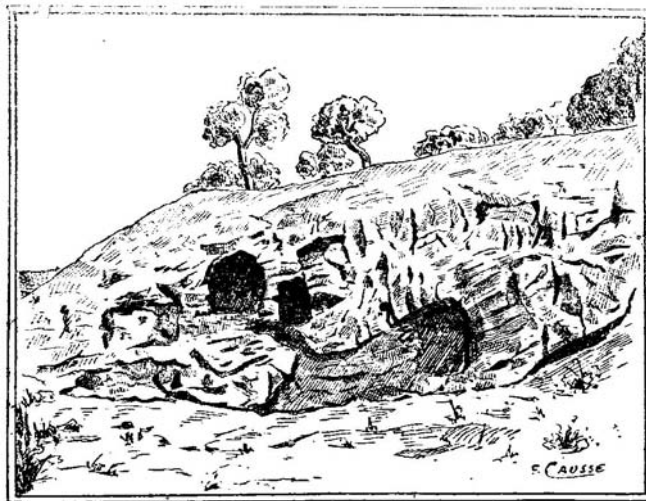


Figure 1

fournissant, lorsqu'il est concassé, un sable recherché pour certaines constructions ; c'est en taillant cette colline que des ouvriers carriers ont trouvé des chambres funéraires, les unes obstruées par de la terre, les autres fermées par des dalles en pierre de en grès

assez dur. Elles étaient toutes pourvues d'un puits vertical les reliant à la surface et comblé par de la terre. Les ouvertures sont régulières, rectangulaires ainsi que les chambres à parois, le plafond plat. Les

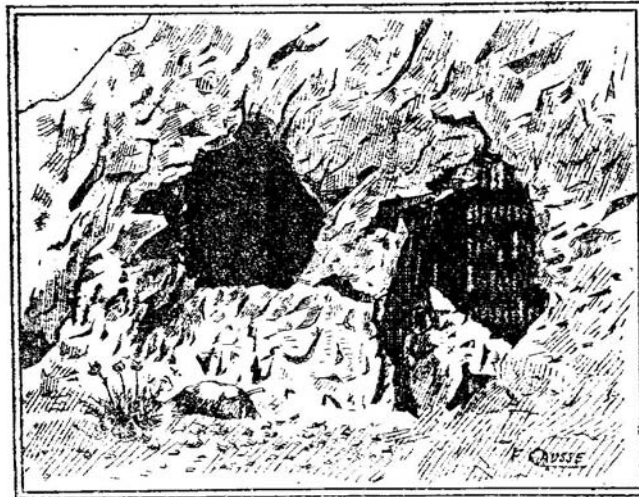


Figure 2

dimensions de la plupart sont : largeur 1^m48, profondeur 1^m81, hauteur 1^m30. On y a trouvé, mélangé à une terre argileuse, un mobilier

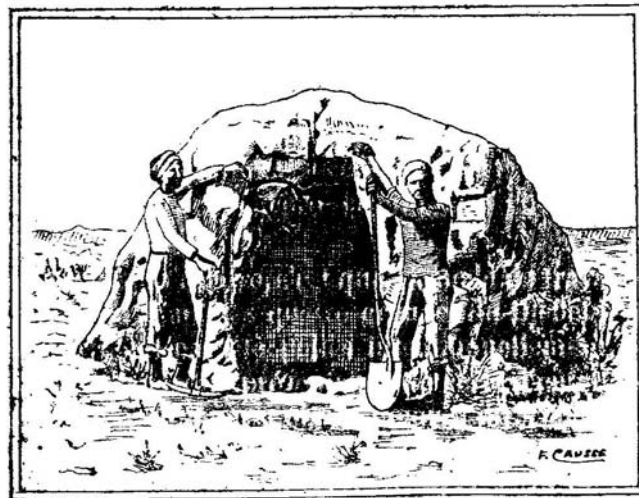


Figure 3

funéraire assez commun et composé de lampes, fioles à parfums (unguentaria), récipients à boisson (capis et œnochoe), plats (paterœ),

urnes et vases creux, le tout du type connu et déjà signalé tant à Carthage qu'à Sousse et Mahedia ; à noter aussi quatre petits sarcophages en pierre de diverses dimensions, avec couvercles à double pente et pleins d'ossements calcinés. Une gargoulette ainsi que ces petits sarcophages renfermaient des cendres.

Au même endroit auraient aussi été trouvés, d'après le propriétaire du terrain, M. Doné, jardinier, une lampe en bronze (?), une statuette en marbre très grossière, et une tête de statuette en marbre représentant une femme.

Les dessins suivants (fig. 1 et 2), donnent une idée générale de la forme, des dimensions des caveaux ainsi que de leurs emplacements dans la colline qui n'a pas été entièrement explorée.

La figure 3 indique la forme d'un monolithe surgissant du sol, non loin de la nécropole dont il vient d'être mentionné et à proximité du terrain de manœuvre de la garnison ; dans les temps reculés, il est probable qu'il n'était pas en évidence comme actuellement; l'intérieur de la chambre correspond comme forme et dimensions à ce qu'on remarque dans presque toutes les chambres funéraires de cette époque. Il existe encore un certain nombre de tombeaux qui n'ont pas été explorés.

2° A l'Est de Bizerte, à Zarzouna, lors de l'agrandissement du canal, l'on enleva, sur une large et longue bande de terrain, une couche assez épaisse de terres et pierres dans le but de faciliter le fonctionnement de la drague au fur et à mesure de l'avancement des travaux. L'on trouva alors, dans les déblaiements, quelques tombes renfermant des lampes et poteries, des petits sarcophages en pierres et une stèle anépigraphie ; cette stèle (fig. 4) affecte forme d'une longue dalle à fronton triangulaire et à bas-relief figurant, dans une niche rectangulaire, le défunt debout, dressant la main droite, la paume en dehors et le bras gauche plié, l'avant-bras horizontal.

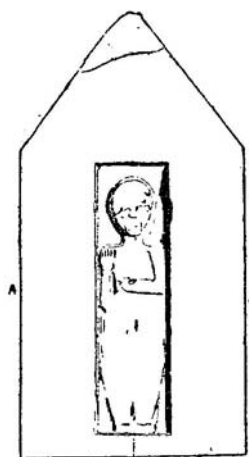


Figure 4

3° Dans l'ouvrage militaire du Chrek ben Chabane, à 5 kilomètres environ à l'Est de la ville, a été découvert, en novembre 1898, un tombeau que nous pensons être punique d'après la description qui nous en a été faite et surtout d'après l'examen des objets qu'il ren-

fermait. C'est en faisant une rampe d'accès vers une plateforme et en talutant le roc d'une partie du parados que les ouvriers mirent à jour ce tombeau qui consistait en un simple trou dans le roc, à 0^m 60 environ de profondeur ; le tombeau était recouvert d'une dalle en pierre de même nature que le roc, dans l'intérieur l'on trouva un cercueil en plomb renfermant les os calcinés d'un individu; parmi les os, quelques menus objets brisés (en os ou ivoire) dont les fragments d'une petite figurine sculptée ⁽¹⁾ et d'autres peu reconnaissables ; le fragment d'un crochet en bronze; deux grands récipients en terre (ollæ) ; un certain nombre de fioles à parfums (unguentaria) en terre cuite ; une lampe en terre noire avec petits dessins d'ornementation ; deux plats (patellæ) en terre noire ; deux soucoupes, l'une à filet, l'autre unie, également en terre noire. Aucune trace de lettres sur les objets recueillis.

Monsieur le capitaine du Génie Levi-Alvarez, de qui nous tenons ces renseignements, ajoute qu'on peut établir un certain rapport entre ce tombeau et l'existence d'une habitation, d'un égout ou puits perdu et d'un four à poteries, à proximité de la sépulture qui pourrait bien être celle du propriétaire ou d'un habitant de la maison, vu que dans toute la zone embrassant l'ouvrage du Chrek aucune autre tombe n'a été découverte.

Des époques *romaine* et *chrétienne* nous ne savons rien ou presque rien quant à l'emplacement des nécropoles. Nous avons appris néanmoins que des traces de tombes romaines avaient été relevées au Nord-Ouest de la ville, entre le Cap de Bizerte et le fortin de Sidi-Salem, dans des jardins ou terrains de culture, et qu'à Bijou-ville, dans Bizerte même, avaient aussi été découvertes quelques tombes romaines lors de fondations de maisons.

Ces dernières données, très vraisemblables mais aussi très vagues, mériteraient d'être vérifiées.

G. HANNEZO,

Commandant au 4^e Tirailleurs Algériens.

Correspondant.

(1) Peut-être une épingle à cheveux semblable à celles qui ont été trouvées à Lemta dans la nécropole punico-romaine. — Bult. Arch. 1897.

ANNOTATIONS A L'ATLAS ARCHÉOLOGIQUE

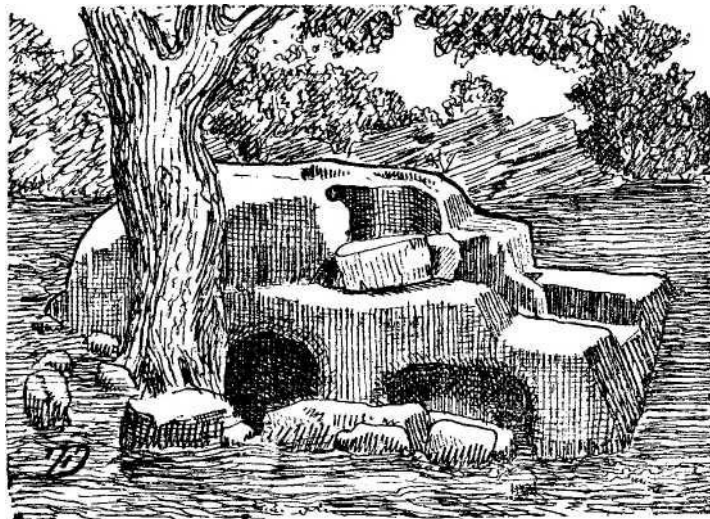
DE TUNISIE

I. — Feuille de Grombalia

Khallouïa de Sidi Bou Zekhi

Il existe, sur la carte archéologique de Grombalia, au lieu appelé Sidi-bou-Zekhi, à quatre kilomètres au S. S. O. de Grombalia, un point noté « Tombeau Phénicien ». Cette annotation est fortement aventurée.

C'est une roche blanchie à la chaux située derrière la Zaouïa de Sidi-bou-Zekhi et qui présente en effet un aspect bizarre. Elle



Khallouïa de Sidi-bou-Zekhi (face Est)

est creusée et à la face supérieure s'ouvre une ouverture circulaire qui peut rappeler celle des Dolmens perforés, ou encore, celle j'ai décrite dans les Haouanets de Sidi-Mohamed-El-Atrach

ouverture se trouve au milieu d'une plate-forme où l'on accède par trois marches creusées dans le roc (face nord).

La face Est présente, au niveau du sol, une ouverture en arc, large de 0^m 60 et d'une hauteur égale, rappelant assez l'ouverture de certaines haouanet et qui permet l'accès dans une cavité située au-dessous de l'ouverture en « trou d'homme ». Cette chambre mesure 1^m 20 de côté et 1^m de hauteur, c'est-à-dire des dimensions sensiblement égales à celles d'un petit hanout. Il n'y a pas de traces de niches carrées; mais on trouve des excavations qui sont peut-être des niches très détériorées par l'usage.

A droite de cette ouverture, existe une excavation semi-circulaire en plan, profonde de 0^m 20, haute de 0^m 40 et large de 1^m 75, rappelant certaines haouanet ébauchées.

Les arabes appellent cette pierre la « R'alouïa » ou « Khalouïa de Sidi-bou-Zekhi ». Des interprètes autorisés, que j'ai interrogés, ne connaissent pas ce mot et n'envoient pas l'origine. Les indigènes paraissent avoir ce monument en vénération et la façon dont il est blanchi en fait foi. Il est probable qu'ils ne le laisseraient pas déchausser pour en étudier la base.

Quoi qu'il en soit, rien ne me paraît permettre de le classer comme « Tombeau Phénicien ».

II. — Feuille de Grombalia

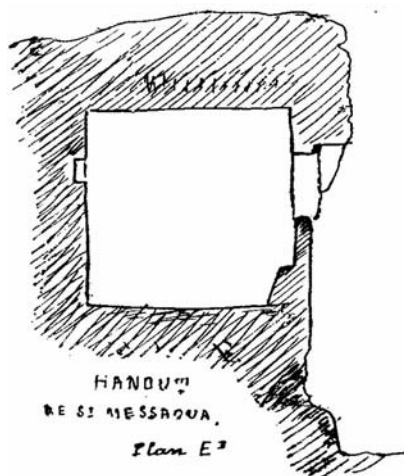
Hanout de Sidi-Messaoud

Il existe sur la propriété Alvarez et derrière la Koubah ruinée de Sidi-Messaoud, une falaise de grès, au milieu de laquelle on voit un hanout typique. (Le fait n'est pas signalé sur la carte archéologique.)

L'entrée qui est à 2^m au-dessus du sol, mesure 0^m 60 de large sur 0^m 80 de haut. Elle s'ouvre entre deux avancées de la roche, avancées surmontées elles-mêmes d'un auvent qui mesure 0^m 20 de saillie et 1^m 40 entre ses encorbellements. Le couloir mesure environ 0^m 20 de profondeur au plancher et 0^m 63 au plafond. Dans la paroi de droite un trou qui peut paraître destiné à recevoir un dans la tte disposition ne permet pas d'admettre l'obturation de

l'ouverture par une pierre : elle devait donc rester libre et l'auvent devait empêcher la pluie d'entrer. Le couloir s'ouvre au milieu de la face antérieure (E), à 1^m 05 du plafond et 1^m de la paroi supérieure ; au dessous d'elle, existe, comme dans plusieurs haouanet du Djebel Bazina et de l'Oued Keceb que j'ai décrites, une sorte de marche rendue conique par l'usure ; elle fait une saillie de 0^m30 et mesure 0^m40 de hauteur.

La chambre est presque cubique et mesure 2^m 70 de haut, 2m 60 de large 2^m 30 de profondeur.



Au milieu de la paroi postérieure, à 1^m 50 du sol, existe une petite niche carrée de 0^m 23 de côté sur 0^m 12 de profondeur.

Les arabes ont recouvert d'épaisses couches de chaux les parois de la grotte qu'ils paraissent avoir en vénération, ainsi que l'indiquent des lampes arabes que j'y ai trouvées. On peut apercevoir des traces de peinture à l'ocre, surtout dans les angles ; mais il est impossible d'en voir le dessin.

La disposition des auvents qui devaient assurer une grande sécheresse à ces chambres, me permet d'étayer l'hypothèse suivante : Les haouanet, ainsi que les grottes sépulcrales artificielles de la Marne, sèches comme elles et avec lesquelles elles ont une foule d'analogies (la niche, par exemple) devaient servir, non de sépultures, mais de chambres de momification. Le cadavre momifié recevait, plus tard, une destination définitive. On sait qu'une coutume semblable existe encore à Madagascar ⁽¹⁾.

Le cadavre d'une chèvre, absolument momifié, ne présentant plus que les os et la peau recouverte de ses poils et parfaitement parcheminée, que j'ai trouvé dans une des cryptes de l'Oued Keceb, rend indubitable la possibilité du fait matériel. Cette hypothèse explique bien des particularités des Haouanet.

(1) C. f. D^r VERNEAU, — Collecteur Brehm — Les Races humaines.

III. — Feuille de Kelibia

Il existe un certain nombre de polissoirs signalés sur la carte archéologique de Tunisie (Ex. Feuille de Menzel-bou-Zelfa) ; celui



Fig. 1

d'El Harouri n'a pas été signalé. On voit, en ce point, à quatre kilomètres au S.-O. de Kélibia, dans un ravin qui contient une série de grottes artificielles, une fontaine romaine en pierres de grand appareil. A quelques pas existent un sarcophage romain très ornementé⁽¹⁾ sur un de ses côtés par des volutes en forme d'S et un moulin romain, qui servent d'abreuvoirs aux animaux (fig. 1). Entre ces objets

et la fontaine, git un polissoir néolithique. Ce polissoir, dont la forme est assez parallélépipédique, présente, à sa face supérieure, deux séries d'excavations, des cupules arrondies en écuelles et des rainures scaphoïdes (fig. 2).

Les cupules, au nombre de cinq, larges respectivement de six, douze et vingt centimètres, n'atteignent pas huit centimètres de profondeur.

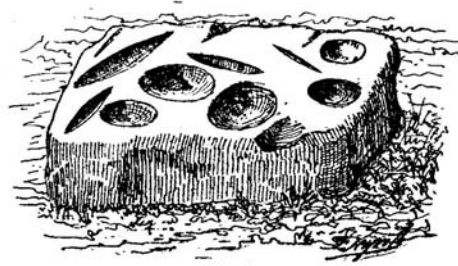


Fig. 2

Les rainures scaphoïdes, au nombre de cinq, mesurent, l'une vingt-cinq cen-

timètres de long, sur une largeur et une profondeur maxima de cinq centimètres; deux autres, quinze centimètres de long sur quatre de large, deux autres sont toutes petites. Il y a, en outre, une entaille ébauchée.

Il existe, en outre, des traces de polissage en deux points des grands côtés.

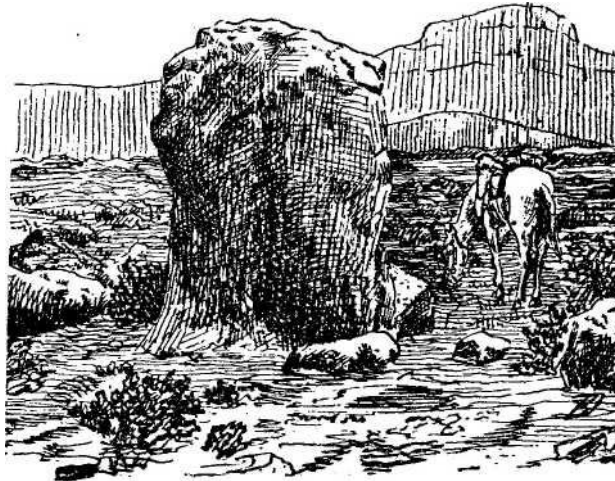
C'est une pièce remarquable qui figurerait dignement dans un musée archéologique.

(1) Signalé par Tissot.

IV. — Feuille de Menzel-bou-Zelfa

Menhirs et gisements de silex taillés de Fortuna

Il existe, dans la région de Fortuna, deux menhirs : le premier, à huit cents mètres au N. W. de Fortuna, est signalé sur la carte au 1/50.000 sous la mention R. M. (ruine mégalithique). Le second, à deux kilomètres au sud, à la côte 128, très nettement visible de la vallée, n'est signalé ni sur la carte topographique, ni sur la carte archéologique. Ce dernier appartenant au banc de grès ferrugineux sous-jacent, n'est d'ailleurs sûrement pas dressé par la main de l'homme, il mesure 2^m70 de haut sur 2^m dans sa plus grande largeur.



Menhir de Fortunata

Le menhir du nord-ouest a la formé d'un bloc de grès ferrugineux rougeâtre, haut de cinq mètres environ, sur un mètre soixante d'épaisseur et trois mètres de large. La carte archéologique signale, en cet endroit, un gisement de pointes de flèches. J'ai ramassé, en effet, une dizaine d'échantillons de silex taillé, minéral qui ne se trouve pas sur place. Le plus important est une pointe présentant nettement le type moustérien, c'est-à-dire une pointe de silex taillée en éclats assez petits sur la face convexe et détaché brusquement du nucléus. La face plane, en effet, présente un conchoïde de percussion net. Toutefois, la surface qui faisait partie du plan de frappe

a disparu : deux brisures récentes se trouvent à la base de cet instru-



Fragments de silex

ment, sur l'une et l'autre face montrant la nature de l'échantillon de silex. C'est un silex foncé, translucide dont la partie externe a perdu, sur une épaisseur d'un demi millimètre, son aspect vitreux, pour devenir cette substance opaque, blanche, nommée *cacholong*, qui atteste la haute antiquité de l'instrument considéré. Il est à noter, en outre, que cet instrument a servi, ainsi que l'indique l'usure irrégulière des arêtes et de sa pointe.

Le deuxième fragment est une petite lame très fine de trois centimètres de long environ, sur huit millimètres de large et deux millimètres et demi d'épaisseur, présentant un conchoïde de percussion sur une face, un plan de frappe et une autre face taillée par longs éclats, rappelant, en petit, certains couteaux moustériens. Il est entièrement transformé en *cacholong*.

Un troisième échantillon paraît avoir fait partie d'une pointe moustérienne assez volumineuse, brisée. Il porte des traces de l'action du feu, comme on en remarque sur les silex Thenaysiens (mais sans assimilation possible, bien entendu, avec ces instruments.), Il n'y a eu là qu'un accident. Les autres éclats de fragments de pointes sont en silex blond. Je n'ai pas trouvé de nucleus, ce qui eut été étonnant, la matière première devant être assez rare et utilisée jusqu'à la limite extrême. Je n'ai relevé, malgré mes recherches, aucune trace de polissoir aux environs.

Ce menhir a été assurément érigé de main d'homme. Il est entouré de gros blocs provenant d'un banc de grès voisin, visible à quelques mètres de là. Toutefois, ces blocs détachés, situés au Nord et à l'Ouest du menhir, ne forment pas cromlech et paraissent avoir servi de points d'appui dans l'érection de ce mégalithique.

D^r DEYROLLE, *Médecin aide-major*

Correspondant.

V. — Notes sur les ruines marquées " Mégalithiques " sur la Carte des environs de Bizerte au 1/50000^e (1).

Cote 193 (2). — Nord-Ouest d'Aïn-Tella. Tertre élevé d'environ cinq mètres au dessus du terrain environnant, paraît être de formation naturelle ; terrains rocheux, des pentes assez raides la réunissent au terrain. Au bas de ces pentes quelques roches dont les plus grandes n'ont pas plus de 1^m3 ; rien n'indique que ces roches représentent des vestiges de monuments mégalithiques ; elles paraissent au contraire détachées tout naturellement. Aucune forme particulière, aucun ordre dans leur disposition ; pas même une pierre l'une sur l'autre ; sur le tertre se trouve une surface bien aplanie de quinze mètres sur laquelle sont parsemés quelques pierres de taille et un pan de mur : à fleur de sol, vestiges incontestables d'une habitation romaine.

Entre les cotes 193 et 218. — Il existe trois morceaux de roc pleins, l'un à côté de l'autre et d'environ 1/2^{mc} chaque, marqués sur la carte.

Cote 218 (3). — Sur le plateau, nombreux vestiges d'habitations romaines, deux citernes, des pierres de taille, quelques roches plus grosses que celle de la cote 193 placées également au bas des pentes qui réunissent la cote 218 au terrain environnant, terrain rocheux ; les blocs ont dû se détacher naturellement ; d'ailleurs on voit partout dans la région des blocs détachés de la montagne.

Cote 196, Djebel Soumeur (4). — Rien vu, peut-être ces ruines ont-elles disparu lors de la construction de la redoute, cela prouve en tout cas qu'elles n'avaient aucune importance. (Personnellement j'ai vu construire la redoute il y a deux ans, et il n'y avait aucune ruine ; j'ai pourtant bien cherché ce jour-là.

Sidi Chagroun (5). — Cavernes percées dans le roc, probablement anciennes carrières de pierre pour les habitations romaines dont

(1) D'après M. le capitaine Rouchette, de l'état-major particulier d'Artillerie, communiquée par M. le capitaine Hannezo.

(2) Ce point et les suivants portent les numéros 44 et 45 de *l'Atlas Archéologique* avec la mention : ruines qui semblent mégalithiques (D^r CARTON.)

(3) Au Nord du numéro 45. (D^r C.)

(4) Numéros 13, 16 et 17 de l'Atlas ; Ce point et tous les suivants sont aussi notés « Ruines qui semblent mégalithiques ». D^r C.

(5) Numéro 15 de l'Atlas. (D^r C.)

les ruines pullulent ou pour la construction du phare du Raz Engelah. Dans le lit de l'oued quelques roches éboulées.

Henchir Rirari ⁽¹⁾. — Près de la mer. Petit tertre élevé à peine de 1 mètre au dessus du sol naturel ; sur ce tertre, une fondation de maison romaine ; pas autre chose ou plutôt quelques pierres et poteries cassées rangées par les petits Arabes.

Près de Gliet Mellaha ⁽²⁾. — Ruines romaines assez importantes, pans de murs en pierres de taille encore debout, quelques belles pierres de taille; ça et là, quelques petits roches pleines, les unes à côté des autres.

En remontant la vallée, on passe dans un véritable champ de pierres provenant, de ruines romaines et aussi détachées du Bir Ed-damous et cette particularité se rencontre d'ailleurs sur tout l'Henchir Monnous (Ouest du Djebel Soumieur) qui est un immense champ de cailloux.

Sud du Djebel Frofel ⁽³⁾. — Au sud du marabout de Sidi Chagroun, aucune ruine mégalithique ; au milieu des pierres de taille, il convient de citer une pierre debout d'environ un mètre de hauteur plantée dans le sol; une roche toujours en bas d'une pente et c'est tout.

Aucune ruine mégalithique ⁽⁴⁾. COMMANDANT HANNEZO.

VI. — De Sousse à Oudena, par Battaria.

Les notes qui suivent ont été prises pendant les manœuvres d'automne 1904. Je souhaite que le lecteur trouve quelque intérêt à les lire et que cet exemple pousse les personnes que leurs goûts ou leur profession font voyager en Afrique à relever ainsi tous les détails qu'ils rencontreront. La juxtaposition de ces documents à d'autres du même genre peut, en effet, présenter souvent un intérêt tout à fait imprévu.

(1) Numéro 12 de l'Atlas, (D^r CARTON).

(2) Numéro de l'*Atlas Archéologique*. (D^r C.)

(3) Numéro 18 de l'Atlas. (D^r C.)

(4) Le capitaine Rouchette croit que le topographe de cette région avait une façon à lui de comprendre les monuments mégalithiques ; car, dans les autres parties des environs de Bizerte levées par d'autres topographes, l'on trouve bon nombre de blocs de pierres semblables à ceux appelés « Ruines mégalithiques » aux points indiqués ci-dessus. Le capitaine Rouchette enverra quelques croquis des soi-disant ruines mégalithiques.

Feuille de Sousse. — A 3.500 mètres au Nord du numéro 3 de l'Atlas, sur la rive droite de l'oued Fradj Gaïa sont des ruines assez étendues ⁽¹⁾.

Dans la berge même du ravin affouillé, apparaît proéminent en corniche, le rez-de-chaussée d'une habitation : pièces au sol cimenté, bassins, mosaïque, puits circulaire descendant jusqu'à la rivière.

Sur près de 200 mètres de longueur, le sol est jonché de débris de marbres précieux. En plusieurs points apparaissent des cubes de mosaïques en couleur. On peut encore reconnaître des bassins cimentés, des citernes voûtées en berceau. Mais l'édifice le plus reconnaissable est constitué par un soubassement octogonal ou hexagonal qui paraît avoir appartenu à quelque élégant mausolée.

L'emplacement d'une petite nécropole est sans doute indiqué par des débris de lampes et de grandes tuiles à rebord qui jonchent un champ.

Aucun numéro n'est donné dans l'Atlas à cette ruine qui aurait dû cependant depuis longtemps attirer l'attention. Je l'ai aperçue moi-même pour la première fois du plus oriental de ces deux pitons auxquels on donne le nom des « Sorelles », d'où il se signala à mon attention par de grandes masses grisâtres de blocage qui s'aperçoivent de loin.

Feuille de Sidi-bou-Ali. — Des numéros 72 à 76 se trouvent les trois collines de Henchir el Hassel, étudiées par le savant directeur de Museum, M. le Docteur Hamy. Depuis l'exploration qu'il y a faite, les dolmens en ont été détruits à ras du sol, à part quelques exceptions et c'est en vain que j'ai cherché le monument qu'il a décrit comme un prototype caractéristique du Medracen; on voit d'ailleurs en ce point quelques ruines romaines. En 76 est une citerne-barrage qui semble avoir été construite intentionnellement au travers d'un thalweg pour en arrêter à la fois et en recueillir les eaux. Elle est formée par une seule voûte en berceau, d'une longueur insolite atteignant près de 30 mètres.

Les Arabes ont construit récemment, sur le plus occidental des mamelons, une série de petites enceintes circulaires ou carrées

(1) Cette ruine, d'après les renseignements assez vagues que j'ai recueillis, serait l'Henchir Biniana, où auraient été trouvées les statuettes dites de la collection Gandolphe, maintenant dispersées en raison de la ressemblance de celles-ci avec celles que j'ai trouvées à El-Kenissia; il y aurait lieu de chercher, à l'aide de fouilles, s'il n'existe pas, en ce point, de sanctuaires de ce genre.

formées, soit de pierres grosses comme la tête et posées en une seule épaisseur les unes sur les autres jusqu'à une hauteur de 50 centimètres, soit de pierres fiches de même hauteur. Ces enceintes au nombre d'une trentaine sont attenantes et alignées sur une soixantaine de mètres de longueur. Leur diamètre est de 2 à 3 mètres et elles sont ouvertes vers le Sud, c'est-à-dire vers la déclivité de la colline. Du côté opposé à l'ouverture, on voit accolé au mur un tas de grosses pierres ou des petites niches dans lesquelles les indigènes déposent les ex-votos.

Cette survivance — qui est peut-être même une résurrection — d'un rite si couramment employé dans les bazinas de la nécropole toute voisine de Dar-bel-Ouar, est des plus frappantes. Elle constitue un indice très probant que les fellahs actuels de la région descendent des constructeurs de mégalithes.

J'ai traversé le point si curieux dont l'Atlas Archéologique a publié le plan sous le numéro 88 de la feuille de Sidi-bou-Ali.

A l'est du chemin de fer, à la côte 19, est un dolmen typique à bazina, dont la table a disparu, mais dont les piliers existent encore.

A la cote 29 (Kherbet el Menzel) je remarque un beau cercle à pierres en forme de voussoirs, base de bazinas, et, à côté, une enceinte elliptique constituée par un mur à deux rangs de pierres fiches soutenant de la pierraille. Son plus grand axe a 35 mètres de longueur. Elle renferme deux silos à ouverture énorme.

Les enceintes situées en ce point, qu'elles soient rondes ou bien elliptiques, carrées ou rectangulaires, ressemblent tout à fait aux alignements de Dar-bel-Ouar. Chacune d'elles, formée de deux lignes de pierres fiches, renferme presque toujours deux silos, ou deux dépressions qui sont certainement les restes de silos, et cette constatation me semble être une indication capitale. Les indigènes déposaient là leurs grains et, dans l'enceinte, ils mettaient leur paille, ils dressaient même sans aucun doute leurs tentes comme ont coutume de faire les modernes africains. On construisait les murs d'enceintes avec des pierres provenant du creusement des silos quand celles de la surface manquaient. C'était une ingénieuse façon de nettoyer le sol tout en s'enfermant.

L'espace couvert de ces restes est bien plus considérable que ne l'indique l'Atlas Archéologique. Il s'étend du numéro 70 à l'ouest de la mechta Ouled Drid jusque Sidi Souïa, c'est-à-dire sur 5 kilomètres de longueur et sur 2 à 3 kilomètres de largeur.

Comme si cette région devait nous offrir un exemple de toutes les manières dont le génie de la race aux mégalithes s'est perpétué jusqu'à nous, une autre constatation peut être faite à Sidi Souïa. Auprès du marabout de ce nom est un cimetière musulman. Depuis de longues années les indigènes se contentaient d'élever, au-dessus des restes des leurs, de petits tumuli allongés en terre... parce qu'ils n'avaient plus de pierres, ni l'énergie suffisante pour l'extraire. Il s'est trouvé que des entrepreneurs ont disposé, le long de la voie, des pierres pour les travaux à y faire. Immédiatement le génie de la race a repris le dessus et les indigènes ont "emprunté" les matériaux nécessaires pour élever sur leurs tombes de véritables tumuli en pierres.

Pour en revenir aux enceintes, le fait important à retenir est qu'il y a eu ici autrefois une vaste surface habitée, une espèce de grande ville berbère ⁽¹⁾, toute en gourbis ou en tentes. Cette conclusion jette, me semble-t-il, un jour tout nouveau et très net sur la conception que l'on doit avoir de ce que fut autrefois cette curieuse contrée. Tout le pays, du Bordj el Bey aux Sobkhet Halk el Menzel, avait été occupé par une même race ou une tribu. Au centre, dans une vaste dépression au sol humide et fertile, de tous temps cultivée (les Romains y ont laissé un aqueduc, et les Français de l'Enfida y ont élevé un barrage long de plusieurs centaines de mètres, se trouvaient les terrains de culture de ces populations. Une série de collines rocheuses formaient autour des champs un vaste demi-cercle, inutilisable pour la culture. La moitié de cette courbe, la plus occidentale, était recouverte de grosses pierres plates, véritables dalles provenant de l'effritement des roches de la surface.

Ces populations qui n'avaient besoin de grosses pierres que pour leurs tombes, comme à présent les gens de Sidi Souïa, installèrent leurs nécropoles de Dar bel Ouar à Kherbet el Menzel. Sur l'autre moitié de la courbe, elles établirent leurs greniers et leurs habitations.

Ces considérations n'infirmant d'ailleurs en rien l'opinion de M. le D^r Hamy, d'après laquelle les Zenati descendants des constructeurs de ces mégalithes habiteraient la dechra de Takrouna. Seule-

(1) Cet article et en particulier ce mot étaient écrits quand j'ai reçu de M. Pallary l'article inséré dans ce Bulletin et dans lequel il insiste sur les ruines berbères de la région d'Oran. C'est un fait tout à fait frappant et péremptoire que la manière dont, aux deux extrémités de la Berbérie, les enceintes ont été constituées à l'aide de deux rangées de pierres plantées dans le sol.

ment une partie de ces descendants seraient aussi demeurés dans la plaine. Les indigènes actuels qui construisent encore des cercles de pierres et qui, après plusieurs siècles d'oubli du mode *tumulus* — faute de matériaux — y sont instinctivement revenus dès qu'ils l'ont pu, sont certainement les descendants des populations qui avaient leur ville à Kherbet el Menzel, leur nécropole au Dar-bel-Ouar, leurs champs dans la dépression intermédiaire.

Telles sont les réflexions qui m'ont été suggérées par une excursion de quelques instants en ce point si curieux. Il est vivement à souhaiter qu'il soit étudié en détail et que le plan de tout cet ensemble soit dressé très exactement et avec précision.

Feuille de l'Enfida. N° 168, Aïn-Garci (Aggersel ?). — Entre Enfidaville et Aïn-Garci, je constate très nettement l'existence de la voie antique indiquée dans l'Atlas au point 2.

L'aspect des travaux de captation m'a paru avoir changé considérablement depuis la courte description qu'en a donné M. Gresse ⁽¹⁾.

Les deux sources Pasteur et Régence jaillissent au fond d'une chambre antique, la première dans un réservoir qui semble élevé à son point d'émergence, la seconde à l'extrémité d'une galerie qui n'a pas encore été déblayée. Je n'ai plus vu l'aboutissant de la troisième source indiquée par M. Gresse et qui a dû sans doute être jointe à la source Pasteur. Malgré les aménagements modernes la disposition des antiques travaux est bien visible. La galerie a été remplacée par une tranchée à ciel ouvert. En se dirigeant vers le bassin arabe, la conduite formait un angle obtus, presque droit. On remarque, au milieu des abondants dépôts qui soulignent le tracé du canal primitif, plusieurs restes de rigoles sinueuses, sensiblement parallèles et se dirigeant vers le bassin.

Autour de ces travaux s'étendent les ruines en très mauvais état, mais nettement apparentes, d'un gros bourg et en particulier plusieurs bassins cimentés dont l'un, formé d'une espèce de baignoire surélevée, offre une disposition très curieuse. Je n'ai pas étudié cette dernière, me figurant — à tort ainsi que je l'ai su plus tard — que ce travail avait été fait, ce qui prouve l'intérêt qu'il y a, lorsqu'on en a le temps, à prendre note de tous les vestiges du passé que l'on rencontre, à moins qu'il ne soit notoire qu'ils ont été étudiés.

(1) *Enquête sur les travaux hydrauliques*, par M. GAUCKLER, t. 1., p. 319.

Après de l'établissement je trouve, sur une pierre calcaire en forme de caisson, l'inscription suivante :

Longueur de la pierre 1^m 60, hauteur 30 centimètres, épaisseur 40 centimètres. Hauteur des lettres, l. 1 = 35 millimètres, l. 2 et suivantes = 45 millimètres.

D MS
VICTO
RIAVIXIT
ANNIS
X

Les sigles initiales sont au-dessus d'un cartouche renfermant le reste du texte ; les trois lettres V, I, X, formant une ligature constituée tout simplement par un V dont la branche montante est croisée par une barre oblique.

La ruine qui porte le numéro 177, placée entre Takrouna et Aïn-Garci, renferme des restes de pressoirs. Or il n'y a plus, à au moins 2 ou 3 kilomètres à la ronde, un seul olivier cultivé. Mais on voit en revanche un grand nombre de ces arbres sauvages et rabougris, particulièrement serrés aux environs immédiats de la ruine. Ce sont certainement les restes de plantations disparues.

Au pied du piton pittoresque de Takrouna (134) à environ 200 mètres au nord-est du puits placé aux bords de la route, je remarque un monticule coupé par cette dernière et qui est couvert de testons romains. — Il y a eu certainement là un centre antique. D'ailleurs toutes les croupes qui forment le piédestal de la dechra de Takrouna, et que j'ai explorées, au Nord, à l'Est et au Sud, offrent de nombreuses traces de ruines romaines, assez effacées par suite de la recherche des pierres faites par les gens du village voisin. Il est donc évident qu'à l'époque romaine la Takrouna berbère est descendue de son nid d'aigle et s'est étalée vers les cultures de la plaine pour se rétracter en quelque sorte ensuite et remonter sur son rocher aux époques de trouble et de misère qui ont suivi. C'est un phénomène que j'ai constaté déjà pour beaucoup de centres antiques, notamment pour Chaouach, Djebba, Dougga, etc.

Après du monticule que j'ai signalé plus haut, dans un ravin à 50 mètres au Nord de la route, je relève un barrage formé en bas de pierres de taille, en haut de pierres sèches, comme au

barrage du Kheley près de Henchir Sidi Khalifat, que j'ai signalé dans le précédent numéro du Bulletin.

M. Cœytaux m'a montré une petite statuette en terre noire, provenant des environs de Takrouna, où elle a été trouvée par un Italien. Elle représente une femme coiffée du *modius*, complètement enveloppée dans un ample manteau, tenant une lyre d'une main, une baguette de l'autre.

N° 60. — A Aïn M'deker, je note une grande quantité de pierres de taille, enlevées évidemment aux ruines et qui ont été disposées le long de la route pour y être employées. Souhaitons qu'il ne s'y soit pas trouvé quelque texte intéressant ou quelque sculpture.

N° 12. — A Battaria (*civitas Bijensis*) le bordj renferme toujours, encastrés dans les murs d'une pièce, des carreaux à reliefs bien conservés, mais qui sont malheureusement revêtus d'une couche de peinture. Une jolie pierre, un peu ébréchée récemment, et placée devant le bordj, porte le chrisme.

Dans la nécropole antique, je visite de grandes tombes demi-cylindriques. Quelques-unes d'entre elles ont plus de deux mètres de longueur. Une sépulture placée en pleine broussaille est creusée dans un tumulus conique qui devait servir de base au monument actuellement détruit, qui la recouvrait. C'est une chambre dont les parois sont formées par des murs en pierres plates disposées en assises régulières sans mortier. Cela me rappelle tout à fait les dolmens à supports en pierres sèches de Dar-bel-Ouar. La cavité a 2 mètres de longueur sur 1^m30 de largeur. On y descend par un escalier de trois ou quatre marches dont l'axe est perpendiculaire à la paroi dans laquelle il est ménagé; sa largeur est de 1 mètre. Il n'y a pas traces de voûtes et il me semble certain que cette sépulture était recouverte d'une ou plusieurs grandes dalles, rapprochement de plus avec les mégalithes.

Je remarque, entre la nécropole et la ville, de ces alignements comme ceux que j'ai vus à Sidi Kantaoui, au Sud de Hammam-Sousse, à Dar-bel-Ouar, à Kherbet-el-Menzel. Ce sont deux lignes de pierres, de 50 à 60 centimètres de hauteur, et dont l'intervalle large d'environ 60 centimètres, est rempli de pierrailles et de terre. Ces lignes, qui sont évidemment des limites, sont à peu près droites et perpendiculaires à une antique chaussée, qui traverse la nécropole en se dirigeant vers le Sud-Ouest.

Sur le piton qui domine les ruines et où il dut y avoir autrefois

une citadelle dont les murs sont complètement arasés, au milieu de tombes musulmans modernes, je trouve une véritable petite allée couverte, de 1^m20 de long sur 60 centimètres de large et autant de hauteur. Elle est recouverte de trois dalles, et fermée en son fond par une autre dalle. Son ouverture regarde vers l'Est. A l'intérieur sont de ces poteries grossières, comme en font les bédouines. Une hampe de drapeau y est également plantée. En outre, ce monument est entouré par une enceinte en pierres de taille brutes, irrégulières, de 3 mètres de diamètre.

Voici encore une construction toute récente et qui, comme les alignements voisins, fait penser aux mégalithes. Détail curieux, on ne trouve dans cette sépulture indigène moderne aucune pierre de taille romaine.

Feuille de Bou-Ficha. — N° 188. Henchir el Hammimi. — La route de l'Enfida à Zaghouan, après l'embranchement de Battaria, suit pendant plusieurs kilomètres une voie antique dont les traces sont très apparentes, en ce pays de broussaille. C'est la même chaussée qui est indiquée sur la feuille de Sidi-bou-Ali, à l'Ouest d'Henchir El Assel, qui sur celle de l'Enfida franchit l'Oued Boul, à l'aide d'un barrage (n° 176) que j'ai retrouvée entre Takrouna et Ain-Gârci et que la route moderne suit en passant à Ain-M'deker.

Les ruines d'Henchir el Hammimi, qui ne sont ni très importantes ni très belles, méritent qu'on s'y arrête un instant. Leur examen peut faire comprendre dans quelles conditions purement artificielles certains centres ont pu s'élever le long des voies romaines.

La région très pittoresque où elles s'élèvent, avec sa piste, sablonneuse comme l'allée d'un parc, qui chemine entre de jolis taillis de thuyas, est extrêmement pauvre en eau. A quelques kilomètres plus au Nord, le vaste centre de Segermes n'avait jadis que des citernes; aucune source n'en alimentait les habitants. Le seul point où à ma connaissance coule une source pérenne et d'une certaine abondance est Battaria. Mais la voie de Carthage à Hadrumète eût fait un détour trop considérable en y passant; cette petite cité lui était reliée par un embranchement qui s'en sépare au voisinage de Henchir el Hammimi. Ce centre fut donc, suivant toute apparence créé pour les besoins des gens qui séjournaient ou qui passaient à ce carrefour, poste militaire, hôtelleries, réservoirs d'eau, etc. Des restes de toutes ces constructions, ce qu'on reconnaît le

mieux ce sont les ouvrages pour l'eau. Non loin d'un grand bâtiment dont le mur extérieur a laissé des angles en pierres de taille debout, on voit un puits complètement obstrué et rasé, et, dans le voisinage de celui-ci un grand réservoir cimenté, à contreforts intérieurs. Tout à côté et comme accolées à ce dernier sont deux petites salles couvertes de demi-coupoles qui semblent avoir été quelque fontaine, ou avoir fait partie de bains.

De l'autre côté de la piste, on voit également deux citernes avec demi-coupoles.

Ces ruines, dont la broussaille permet difficilement d'apprécier l'étendue qui paraît assez considérable, couvrent un petit mamelon rocheux. Le grand nombre et l'importance des réservoirs qui viennent d'être signalés montrent précisément avec quel soin on y recueillait l'eau, et combien celle-ci était rare.

Le nom même de ce point rappelle bien aussi que les Arabes ou les Berbères ont été frappés de l'aménagement hydraulique de ce gros bourg.

L'origine artificielle de ce dernier est encore démontrée par un autre fait. Dès que le puits fut bouché et le réservoir vidé, il fut complètement abandonné. Actuellement pas de douar, pas de culture dans les environs. C'est la broussaille basse et inextricable qui revêt tout de sa teinte d'un vert sombre. En ce carrefour, les voyageurs devaient se reposer ou peut-être passer la nuit. C'était une halte.

Et ceci est encore une indication dont nous pourrions profiter. Les troupes qui vont de l'Enfida à Zaghouan doivent, pour passer la nuit à mi-chemin, faire un crochet considérable qui les conduit dans le site, d'ailleurs ravissant, de Battaria. Si nous avons eu, comme je le préconise depuis 1889, la sagesse de consulter les ruines, parfois si éloqu岸tes, et si nous avons été ainsi amenés à rétablir l'hydraulique de Henchir el Hammimi, nos troupes, ou du moins l'infanterie, eussent trouvé ici l'eau nécessaire.

La voie romaine est très apparente dans le voisinage avec son empièrrement formé d'un simple cailloutis, et sa bordure constituée par des pierres très grosses.

Les numéros 87 à 91 indiquent quelques ruines peu importantes. Tout à fait au bord de la route se dresse une tombe demi-cylindrique, et la piste elle-même est traversée par un mur que l'on prendrait pour le vestige de quelque aqueduc.

Au dessus et sur la rive droite de l'Oued el Hammam, une tranchée couverte de broussailles entame l'arête du talus. C'est probablement en ce point que passait la voie antique. La route descend également en tranchée, à quelques mètres en amont.

Feuille de Zaghouan. — Au Sud-Est du numéro 184, à 50 mètres au Sud-Ouest de la piste de Zaghouan-Enfida et à hauteur d'Ain-M'zokr, M. le lieutenant Nogué me signale des ruines qui ne sont pas mentionnées dans l'Atlas archéologique. Un mamelon est couvert de vestiges sur 150 mètres d'étendue environ. Le point culminant porte les restes d'une forte construction à plan rectangulaire. Un puits antique, quelques colonnes brisées, une corniche d'un bon profil indiquent que ce poste, situé sans doute le long de la voie romaine, avait une certaine importance.

N° 23. — « Ruines étendues, vaste édifice au sommet d'un mamelon, vestiges d'enceinte », dit l'Atlas archéologique. Ces ruines représentent certainement un centre antique.

Elles ont été malheureusement détruites et aussi presque entièrement rasées pour la recherche de la pierre de taille. — On peut voir cependant qu'elles couvraient toute la colline sur une longueur de plus d'un kilomètre et descendaient ensuite jusque dans le col où passe la route pour s'allonger sur la gauche de cette dernière pendant un trajet de 500 mètres. J'y compte 15 citernes plus ou moins détruites, dont un groupe considérable. Les murs de l'enceinte dont parle l'Atlas archéologique sont en plusieurs points établis sur des citernes. De belles dalles carrées, qui ont dû recouvrir la cour d'un édifice public, gisent dans un champ, auprès de colonnes en calcaire bleu veiné presque marmoréen de Zaghouan. Il est possible qu'il y ait eu un édifice considérable auprès de l'enceinte sur le point culminant. La nuit tombait quand j'ai pu parcourir rapidement ces restes, qui méritent d'être plus attentivement explorés. Ce centre défendait évidemment l'entrée du défilé du Djebel-Oust vers le Sud. Le passage était flanqué, en outre, par des postes dont j'ai retrouvé deux, à l'est de la chaussée au milieu de la broussaille; ce sont de petites constructions rectangulaires sur des pitons, avec une citerne.

L'autre extrémité du défilé présentait aussi des ruines importantes.

Elles portent le numéro 136 de la feuille d'Oudena, où elles sont appelées *Henchir Bab Khaled* et sont ainsi décrites dans l'Atlas :

« Ruines étendues autour d'une carrière de marbre exploitée à l'époque romaine. Porte monumentale (aujourd'hui détruite). Barrage, bassin de décantation, citernes, petit temple avec inscriptions. »

Le petit temple avec inscriptions signalé par M. Toutain doit avoir subi le sort de l'arc de triomphe, car, dans le rapide examen que j'ai fait de ces ruines, je ne l'ai pas aperçu.

J'ai été frappé par la présence d'assez nombreuses conduites placées dans les murs mêmes des constructions et par le grand réservoir, que soutiennent des contreforts, qui barre un ravin dont il recevait et arrêtaient les eaux. (1)

N° 48. *Oudena*. — J'ai peu de choses à dire sur une ruine aussi connue et explorée.

Le plan publié dans l'Atlas archéologique par M. le Commandant Driant porte l'indication de : "Dolmens?" auprès de l'amphithéâtre. J'ai exploré en détail l'endroit indiqué et n'y ai vu que de gros blocs de rochers. Comme on venait d'en extraire récemment plusieurs, j'ai pu avec certitude me faire une opinion ferme en examinant des fouilles récentes et si, comme c'est probable, dans quelque temps ces blocs n'existent plus, il est heureux que le doute qui aurait pu toujours planer sur l'existence de ces dolmens ne subsiste plus. La présence de mégalithes en un point aussi septentrional, loin d'autres groupes de monuments semblables et près de Tunis, eût, en effet, été très intéressante.

En visitant ces jolies ruines si proches de Tunis, nos compagnons et moi avons souvent regretté qu'on n'en fasse pas une Pompéi. C'est une œuvre coûteuse et de longue haleine, mais qui serait certainement secondée par le propriétaire d'Oudena, M. Ducroquet, correspondant de notre Société, ancien Directeur des finances tunisiennes, dont l'esprit éclairé et l'intérêt qu'il porte aux recherches archéologiques sont bien connus.

Au moment où je me préparais à pénétrer dans les profondeurs de la gigantesque crypte de la basilique (s'agit-il bien ici d'une basilique et non de thermes, comme je le croirais volontiers ?) je trouve une jolie et grande lampe chrétienne portant comme sujet un lion passant à droite, encadré dans une ligne de pastilles en

forme de carrés.

Pendant une manœuvre, mon poste de secours est installé au

(1) Ces travaux hydrauliques ont été, je crois, étudiés par M. le Lieutenant Godin, (*Enquêtes sur les travaux hydrauliques* etc., p. 78.)

ped même du plateau qui porte la demeure de M. Ducroquet, et en attendant le moment d'agir j'ai tout le temps d'en examiner les abords.

On considère généralement comme une forteresse ou une citadelle les voûtes considérables situées sur ce point culminant et qui portent de modernes constructions. J'avoue n'avoir pas eu du tout, ni cette fois-ci, ni quand j'ai visité les ruines d'Oudena pour la première fois, l'impression d'être en présence d'un ouvrage fortifié : point de tours, de meurtrières, de bastions, de réduits. Bien au contraire, il m'a semblé que ces salles voûtées s'ouvraient largement sur le plateau qui leur sert de piédestal.

Une partie d'entre elles a été utilisée comme magasins et dégagée. Nous avons la satisfaction d'y pénétrer et d'admirer les nefs, réellement surprenantes par leur étendue et leur hauteur qu'elles constituent. Une énorme corniche, en excellent état de conservation, en orne les parois. C'est cette saillie qui, dans le dessin de la salle avant son dégagement qu'a donné M. Sadoux dans l'Atlas, paraît toute proche du sol. Elle en est actuellement à 5 mètres environ.

Au dessous de ces vastes locaux qui, sans exagération, peuvent être comparés à la nef d'une cathédrale, on descend par un escalier dans un véritable dédale de souterrains qui sont encore en grande partie obstrués.

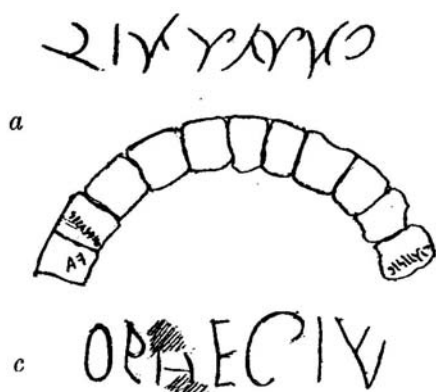
Remontant au jour, je photographie en passant un joli chapiteau corinthien en marbre blanc, et une corniche dans la cour de la ferme, et je vais ensuite m'installer sur le point culminant, en avant de l'habitation.

Tout en suivant des yeux la manœuvre, je remarque à mes pieds, sur l'extrados de la grande salle voûtée que je viens de visiter, plusieurs inscriptions en caractères bizarres.

Les pierres de taille qui les portent sont disposée en un demi cercle et encastrées dans le blocage. Elles correspondent sans doute à un mur courbe de même forme situé au dessous ou qui s'élevait au dessus d'elles. Le croquis ci-contre montre la disposition des caractères. En *a* sont deux lettres très frustes, en *b* je lis très distinctement une suite de caractères qui se répètent en *c* dans le même ordre et sur de légères différences de forme. Les lettres ont de 6 à 8 centimètres de hauteur (voir fig. *a-c*, page suivante).

J'ai soumis le fac-simile de ces caractères, qui me semblent néo-puniques, à M. Berger.

A la partie postérieure de la plate-forme, en I du plan, la légende de l'Atlas indique un monument à trois absides.



Ces dernières me semblent être tout simplement des voûtes en cul-de-four destinées à soutenir la masse de maçonnerie qui s'élève de l'autre côté.

On se rend facilement compte que les anciens ont considérablement modifié la forme de ce plateau. La plate-forme qui porte l'habitation et la ferme semble complètement

artificielle. L'édification des voûtes puissantes dont il a été question plus haut a exhaussé le relief du sol en ce point d'au moins 10 mètres. Toute cette plate-forme, si imposante par sa masse, disparaîtrait si les voûtes étaient supprimées. Il ne resterait que le petit plateau qu'elles dominent, et sur lequel j'ai relevé les débris de cinq énormes colonnes cannelées, rudentées, en un très beau marbre rose, jaune et violacé.

Au-dessus du pont à une arche situé en amont du ravin qui contourne la ville, je note en passant et pour mémoire une petite pièce ornée d'une mosaïque ornementale dans laquelle on descend par un escalier placé sur un de ces côtés. Adossé à une des parois de cette salle est un réservoir circulaire, revêtu de mosaïques où sont figurés des oiseaux, des serpents, des poissons.

Dans l'amphithéâtre, dont les cintres en grandes pierres de taille font un si bel effet, je relève les caractères suivants gravés à la pointe, sur l'enduit d'un vomitorium (voir figure *c* ci-dessus).

La hauteur de ces signes est de 13 centimètres.

D^r. CARTON,

Président.

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA S. A. S.

Dès la constitution de notre Société, il fallait songer à la création d'une Bibliothèque, cet instrument de travail indispensable. Grâce à la générosité de plusieurs membres, honoraires, actifs ou correspondants, qui vint accroître le produit de nos acquisitions, nous eûmes bientôt les éléments sérieux d'une Bibliothèque qui ne demande qu'à s'enrichir.

Nous avons pensé que c'était bien la place, dans ce Bulletin même, de remercier les auteurs aussi généreux que savants qui avaient bien voulu nous faire don de leurs ouvrages. Pussions-nous nous assimiler leur science !

C'est dans ce but de reconnaissance que nous publions le Catalogue de notre Bibliothèque (1).

Cette publication doit avoir, en outre, son utilité pour les membres de la Société qui trouveront dans notre Bulletin la liste des ouvrages mis à leur disposition, utilité bien plus grande pour les membres correspondants qui ne peuvent pas venir sur place consulter le Catalogue.

Il est admis, en effet, que les membres correspondants peuvent, sous leur responsabilité et en se conformant à notre règlement, s'adresser à M. le Bibliothécaire pour emprunter les ouvrages qu'ils désireraient consulter, sauf les répertoires alphabétiques et les publications périodiques qui doivent rester au siège de la Société.

Nous publierons chaque année, dans le Bulletin du second semestre, un supplément à ce catalogue. Les auteurs voudront bien nous excuser de rompre ainsi avec l'habituelle Bibliographie des Revues; mais qu'ils soient persuadés que, sous cette forme modeste, nos remerciements et notre reconnaissance ne perdront rien de leur vivacité !

MARCEL CORDIER.

(1) L'indication du don est faite, soit par la lettre D placée en vue du nom de l'auteur, soit par le nom du donateur inscrit en renvoi.

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

de la S. A. S.

- 1^{re} SÉRIE. — *Archéologie Africaine* ;
 2^e SÉRIE. — *Archéologie Générale* ;
 3^e SÉRIE. — *Divers* ;
 4^e SÉRIE. — *Publications Périodiques*.

1^{re} SÉRIE. — Archéologie Africaine.

1	R. CAGNAT	D	Découvertes sur l'emplacement du camp de Lambèze.
2	—	D	Note sur des découvertes nouvelles survenues en Afrique.
3	—	D	Une mosaïque de Carthage représentant les mois et les saisons.
4	—	D	L'emplacement de la ville Africaine de Cincari.
5	—	D	Deux nouveaux proconsuls de la province d'Afrique.
6	—	D	Epitaphe d'un Palmyrénien.
7	—	D	Inscriptions de Tunisie.
8	—	D	Note sur les limites de la province romaine d'Afrique en 146 av. J.-C.
9	—	D	Bas-relief funéraire d'Aumale
10	—	D	Les limites de l'Afrique proconsulaire et de la Byzacène.
11	—	D	Les monuments antiques de l'Algérie.
12	—	D	La Table de Souk-el-Khemis, inscription romaine d'Afrique.
13	—	D	L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs.
14	—	D	Cours d'épigraphie latine.
15	D ^r CARTON	D	Le théâtre romain de Dougga.
16	—	D	Deux jours d'excursion en Tunisie : Souk-el-Arba, Bulla-Regia, Chemtou, Thuburnica, Ghardimaou.
17	—	D	Rapport sur les fouilles exécutées par lui en 1891.
18	D ^r Carton et Chenel	D	Thuburnica.
19	D ^r CARTON	D	Inscriptions des environs du Kef.
20	—	D	Note sur quelques ruines romaines de Tunisie.
21	—	D	Note sur quelques inscriptions inédites de Tunisie.
22	—	D	Essai de topographie archéologique sur la région de Souk-el-Arba (avec un vol. de planches).
23	—	D	Les nécropoles païennes de Bulla-Regia.
24	—	D	De l'utilité des études archéologiques au point de vue de la colonisation dans l'Afrique du Nord.
25	—	D	Note sur la disposition du bûcher funéraire employé par les habitants de Bulla-Regia.

26	D ^r CARTON	D	Les Megalithes de Bulla-Regia, les alignements de la plaine de la Medjerda, et les sépultures du Djebel Herrech.
27	—	D	L'architecture sacrée de l'Afrique païenne.
28	—	D	Mémoire sur les caractères de l'architecture de l'Afrique romaine.
29	—	D	Les sépultures à enceinte de Tunisie.
30	—	D	Rapport sur les fouilles faites à Bulla-Regia en 1890.
31	—	D	Nouveau document épigraphique relatif au colonat en Afrique.
32	D ^r Carton et L. Denis	D	Numluli et son capitole.
33	—	D	Notice sur des fouilles exécutées à Dougga.
34	D ^r CARTON	D	Une campagne de fouilles à Dougga.
35	—	D	De Tunis à Dougga.
36	—	D	Essai de classification des tombes de l'Afrique du Nord.
37	—	D	Note sur une excursion en Tunisie.
38	—	D	Statuettes en terre cuite de la nécropole d'Hadrumète.
39	—	D	Etude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie.
40	—	D	Un édifice de Dougga en forme de temple phénicien.
41	—	D	Le temple de Saturne (de Dougga).
42	—	D	Les ruines de Ksar Djema el Djir (Tunisie).
43	—	D	Les fouilles de Dar el Acheb (Notice sur Dougga).
44	—	D	Annuaire d'épigraphie africaine.
45	—	D	Panthères bachiques affrontées sur un bas-relief de l'Afrique du Nord.
46	—	D	Sculpture sur un rocher de Bulla-Regia.
47	—	D	Chronique d'archéologie nord-africaine 1903.
48	—	D	Réflexions sur les inscriptions d'Aïn-Ouassel et d'Henchir-Mettich.
49	—	D	La nécropole de Bulla-Regia (fouilles de 1889).
50	—	D	Découvertes épigraphiques et archéologiques à Dougga.
51	—	D	Annuaire d'épigraphie africaine.
52	—	D	Chronique d'archéologie nord-africaine.
53	—	D	Estampilles puniques sur anses d'amphores trouvées au Belvédère de Tunis.
54	—	D	L'Hypogée du Labyrinthe de la nécropole d'Hadrumète.
55	—	D	Les fouilles de Bulla-Regia (conférence).
56	R. P. DELATTE	D	Carthage — Nécropole punique de Douïmès (1892-93).
57	—	D	Carthage — Nécropole punique de Douïmès (1893-94).
58	—	D	Fouilles dans la nécropole punique de Douïmès (1895).
59	—	D	Carthage — Nécropole punique de la colline Saint-Louis.
60	—	D	Nécropole punique de Douïmès (fouilles 1895-96).
61	—	D	Nécropole punique de la colline Sainte-Monique (janvier 1898).
62	—	D	Nécropole punique de la colline Sainte-Monique (3 ^e mois de fouilles).
63	—	D	Nécropole punique de la colline Sainte-Monique (fouilles avril-juin 1898).
64	—	D	Nécropole punique de la colline Sainte-Monique (fouilles juillet-décembre 1898).

65	B. P. DELATTRE	D	Nécropole punique de la colline Sainte-Monique (fouilles février 1899).
66	—	D	Fouilles 1 ^{er} trimestre 1899, nécropole punique située entre Bordj-Djedid et colline Sainte-Monique.
67	—	D	Rapport sur les fouilles de Carthage (avril-juin 1899).
68	—	D	Lettre sur les fouilles, nécropole Sainte-Monique.
69	—	D	Fouilles, nécropole punique colline Sainte-Monique.
70	—	D	Carthage — L'antique chapelle souterraine, colline Saint-Louis.
71	—	D	Inscriptions céramiques trouvées à Carthage 1900.
72	—	D	Poids antiques de bronze.
73	—	D	Inscriptions sur terres cuites et menus objets trouvés à Carthage.
74	—	D	Poids antiques de bronze trouvés à Carthage.
75	—	D	Inscriptions chrétiennes trouvées à Carthage (1895-98).
76	—	D	Les grandes statues du musée de S ^t -Louis de Carthage.
77	—	D	Marques céramiques grecques et romaines recueillies à Carthage (1894-97).
78	—	D	Souvenirs de la Croisade de Saint-Louis.
79	—	D	Souvenirs de l'ancienne église d'Afrique (1893).
80	—	D	Inscriptions romaines de Carthage — Epigraphie païenne (1893-1895).
81	—	D	Gamart ou la nécropole juive de Carthage.
82	—	D	L'épigraphie chrétienne à Carthage.
83	—	D	Fouilles d'un cimetière romain à Carthage en 1888.
84	—	D	Lampes romaines à sujets, trouvées cimetière des « officielles » à Carthage.
85	—	D	Quelques inscriptions de la Tunisie.
86	—	D	Sarcophage de marbre, avec couvercle et statue, découvert dans une tombe punique à Carthage.
87	—	D	Sarcophage de marbre blanc trouvé nécropole punique colline Sainte-Monique.
88	—	D	Rapport sur les fouilles nécropole punique colline Sainte-Monique.
89	—	D	Sixième sarcophage marbre blanc peint trouvé à Carthage.
90	—	D	Les lampes antiques du musée de Carthage.
91	Don des Antiquités	(1)	Compte-rendu sur la marche du service en 1902.
92	DEBRUGE	(2)	Recherches sur le préhistorique des environs d'Aumale.
93	P. GAUCKLER	D	Note sur trois inscriptions de Tunisie.
94	—	D	Les fouilles de Tunisie.
95	—	D	Tête de poète grec découverte à Carthage.
96	—	D	Note sur un cippe funéraire romain d'Henchir-Sovar.
97	—	D	Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie.
98	S. GSELL	D	Le tombeau de la Chrétienne — Congrès de Carthage 1896.
99	—	D	Le mausolée de Blad-Guitoun.
100	—	D	Fouilles de Bénian (Alamiliaria).
101	—	D	Notes d'archéologie algérienne.

(1) GAUCKLER. — (2) PALLARY.

102	S. GSELL	D	Notes sur forteresses antiques, département Constantine.
103	—	D	Observations sur l'inscription des martyrs de Constantine.
104	—	D	L'Algérie dans l'antiquité.
105	—	D	Notes sur diverses antiquités d'Algérie.
106	—	D	Notes sur les tumulus de la région de Boghar.
107	—	D	Notes sur trois consoles chrétiennes trouvées à Morsott.
108	—	D	Enquête sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie.
109	—	D	Fouilles de Gouraya — Sépultures puniques de la côte algérienne.
110	—	D	Notes sur quelques sculptures antiques de l'Algérie.
111	—	D	Inscriptions inédites de l'Algérie.
112	HANNEZO	D	Notes sur sépultures phéniciennes près Mahédia.
	D ^r COLLIGNON		Crânes de la nécropole phénicienne de Mahédia.
113	HANNEZO (1)	D	Note sur la nécropole chrétienne de Sfax.
114	—	D	Notes archéologiques sur la Tunisie: De la lampe antique.
115	—	D	Les découvertes de mosaïques à Sousse.
116	—	D	Notes sur un hypogée de la nécropole païenne d'Hadrumète.
117	—	D	Basilique chrétienne découverte à Hadjeb-el-Aïoun.
118	—	D	Notes archéologiques sur Lemta (Leptiminius).
119	—	D	Observations sur le tracé du plan d'Hadrumète par Daux.
120	C. JULIEN	D	Thala — Haidra — Sbeitla.
121	abbé LEYNAUD	D	Le Christianisme en Tunisie — Hadrumète-Sousse.
122	Min. Instr. Publiq.		Recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique
123	—		— Conseils aux archéologues.
	—		Atlas archéologiques de la Tunisie, (Babelon — Cagnat — Reinach).
124	MISPOULET	(2)	Inscription relative aux Saltus impériaux à Aïn-Ouassel.
125	Minangoïn et Balul	(3)	Le pays de Dougga et de Téboursouk.
126	MOWAT	(4)	Détermination du Consulat qui date la table de Henschir-Dakla.
127	MONLEZUN	D	Les ruines de Tacape (Gabès).
128	Pallary-Tommasini	D	La grotte des Troglodytes (Oran).
129	PALLARY	D	Note sur la classification et la terminologie du préhistorique algérien.
130	—	D	Le néolithique oranais.
131	—	D	Troisième catalogue des stations préhistoriques du département d'Oran.
132	—	D	Quatrième catalogue des stations préhistoriques du département d'Oran.
133	—	D	Etude sur le quaternaire algérien.
134	—	D	Les fouilles de Dougga.
135	REINACH (S.)	(5)	Reliefs de miroirs en bronze découverts à Bulla-Regia.

(1) Avec la collaboration : de MM. FÉMÉLIAUX (n° 113), CHOPPART (n° 116), MOLINS et LAURENT (n° 117). — (2) CARTON — (3) RENAUULT — (4) CAGNAT — (5) CARTON.

136	REINACH(S.)	(1)	Atlas de la province romaine d'Afrique par Tissot, v. le n° 141.
137	—	—	Inscriptions des environs du Kef.
138	H. SALADIN	D	Note sur un chapiteau trouvé près de Soussé.
139	—	D	Fouilles à Henchir-bou-Guerba.
140	—	D	Note sur deux mausolées puniques situés à Kasr-Chenann et à Kasr-Rouhaba.
141	Ch. TISSOT		Géographie comparée de la province romaine d'Afrique en 2 Tomes — (voir le n° 136).
142			
143	Héron de Villefosse	D	Deux inscriptions relatives à des généraux pompéiens.
144	—	D	Les inscriptions latines des fouilles d'Utique.
145	—	D	Mosaïque du jardin Chevillot à Hippone.
146	—	D	Quelques inscriptions d'Algérie.
147	—	D	Inscriptions romaines de Lambèze et des environs de Tébessa.
148	—	D	Remarques sur des inscriptions de Taoura.
149	ANONYME	(2)	Instructions pour la conduite des fouilles archéologiques en Algérie.
150	—	(3)	Photographies du musée de Saint-Louis de Carthage.
151	—	—	Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage.

2^{me} SÉRIE. — **Archéologie générale**

1	Dr CARTON	D	Communication faite à la Société des Antiquaires de France sur un disque en terre cuite Gallo-Romain de Bavai.
2	R. CAGNAT	D	Note sur le præfectus urbi qu'on appelle à tort Aeonius Catullinus et sur le proconsul d'Afrique du même nom.
3	—	(4)	Exposition Universelle de 1900. Catalogue de l'exposition de la Société d'Anthropologie de Paris.
4	Ch. DAREMBERG et Edm. SAGLIO		Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments.
5	Héron de Villefosse	(5)	Rapport sur une inscription romaine découverte près d'Aflou et sur un bas-relief antique découvert à Chalon-sur-Saône.
6	—	—	Note sur un bronze découvert à Landouzy-la-ville (Aisne).
7	Héron de Villefosse et H. Thedenat	—	Inscriptions romaines de Fréjus avec 1 planche.
8	Héron de Villefosse	—	Mémoires de la Société Archéologique lorraine et du Musée historique lorrain.
9	—	—	Inscriptions latines de Cyrrhus (Khoros) Syrie.
10	—	—	Les collections de monnaies anciennes du Trocadéro.
11	—	—	Les antiquités d'Entrain (Nièvre).
12	—	—	Inscriptions de Reims, de Stenay et de Mouzon.
13	—	—	Corne de bouquetin en bronze trouvée dans l'île de Chypre.
14	—	—	Remarques Epigraphiques.

(1) CARTON — (2) GSELL — (3) DELATTRE — (4) PALLARY — (5) CARTON.

45	Héron de Villefosse	(1)	Anse d'amphore en bronze appartenant au Musée du Louvre.
16	—	—	Feuille de diptyques consulaires conservée au Musée du Louvre.
17	—	—	Le Canthare d'Alise.
18	—	—	Mélanges archéologiques (2 ^e série).
19	—	—	Mélanges archéologiques (3 ^e série).
20	—	—	Inscriptiones Graecae ad res romanas pertinentes auctoritate et impensis academiae inscriptionum et litterarum humaniorum, collectae et editae.
21	Abbé SERY	(2)	Petit guide de la Basilique insigne cathédrale de Saint-Cyr et de Sainte-Juliette de Nevers.

3^{me} SÉRIE. — Divers

1	X.	(3)	Mémoires de la Société ethnologique.
2	(4)		Notice Historique.
3	Dr CARTON	D	Ksours et Troglodytes de la Tunisie.
4	—	D	Oasis disparus.
5	—	D	Notes sur la diminution des pluies en Afrique.
6	—	D	Le Sud de la Régence de Tunis (région des Ksours).
7	—	D	Les phosphates tunisiens, leur port de sortie et la défense nationale, par Eusèbe Vassel.
8	—	D	Voyage au Pays des Dattes (le Djérid Tunisien).
9	—	D	Cuvette à pansement de fortune faite à l'aide du tissu imperméable.
10	—	D	Rapports entre l'humidité du sol et l'impaludisme à Souk-el-Arba.
11	—	D	Historiens et Physiciens à propos de l'étude de la climatologie de l'Afrique ancienne.
12	P. PALLARY	D	De Carthagène à Almería.
13	—	D	Le Canna et ses variétés horticoles.
14	—	D	Etude des dépôts phosphatés des environs d'Oran ; sur un nouveau gisement de phosphates d'alumine.
15	Héron de Villefosse	(5)	Bibliographie des ouvrages de Léon Rénier.
16	—	—	Discours prononcé à la séance solennelle du 20 Juin 1897 tenue à Meaux.
17	—	—	Discours prononcé à la séance d'ouverture des fêtes du cinquantenaire de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
18	(6)	—	Discours prononcé à la séance générale du Congrès le samedi 8 Avril 1899. (Congrès de Toulouse).
19	(7)	—	Liste des membres et nouveau règlement.
20	Vuaille de S ^t Lupicin		La révélation scientifique, principes de la religion de l'avenir.

(1) CARTON — (2) BERTIN — (3) PALLARY — (4) Association française pour l'avancement des Sciences fusionnée avec l'Association scientifique de France. — (5) CARTON. — (6) HERON DE VILLESOSSE. B. BAILLAUD, GASTON PARIS, GEORGES LEYGUES. — (7) Société littéraire, Historique et Archéologique de Lyon.

4^{me} SÉRIE. — Publications périodiques

No d'ordre	TITRE DE LA PUBLICATION	INDICATION DES LIVRAISONS
1	Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques.	Années 1891 à 1903.
2	Revue épigraphique.	Années 1901 et 1902.
3	Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine.	Années 1900-1901-1902
4	Chronique archéologique africaine.	Années 1898 à 1902.
5	Bulletin trimestriel de Géographie et d'Archéologie (Oran).	Années 1889 à 1903.
6	Annuaire de la Société Archéologique de la Province de Constantine.	Années 1856-1857-1862
7	Recueil des notices et mémoires de la Société Archéologique de la Province de Constantine.	Années 1864 à 1901.
8	Mémoires de la Société Archéologique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes.	Années 1886 à 1899 et 1900 à 1903.
9	Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée historique lorrain.	Années 1900-1901-1902.
10	Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges.	Années 1901-1902-1903.

MARCEL CORDIER,

Secrétaire général.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

9 juin 1903. — M. le Président donne lecture de la lettre suivante de M. Dubos, relative à une découverte de débris de poteries en forme de couronne dans les environs de Ouardanine.

Sousse, le 28 mai 1903.

MONSIEUR ET CHER PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je

pos-

sède dans ma petite collection d'objets anciens neuf morceaux de « couronnes » en terre cuite, dont huit proviennent des environs de Ouardanine, d'un mamelon situé au sud-est et à environ 2 kilomètres de cette ville.

Là, dans les oliviers, gisent innombrables des fragments de poterie, généralement grossière. Mon attention a été attirée par ces sortes d'anneaux, parce que, nulle autre part je n'en avais trouvé. De plus, certains de ces morceaux sont remarquables par des dessins ou par des inscriptions simples tracés à la main, alors que la matière était à l'état de pâte. Les caractères composant, ces inscriptions ne sont pas, je crois, romains. (Ci-contre les reproductions). Dessins et inscriptions indiquaient peut-être différentes fabriques⁽¹⁾.

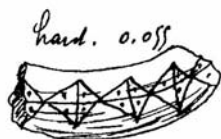
A l'endroit où j'ai ramassé ces intéressants débris,

il y a tant de fragments de vases, de briques et de

tuiles que j'ai pensé qu'il s'y tenait soit un marché, soit quelque fabrique importante de terres cuites; puis, il m'est venu à l'idée que les couronnes dont je trouvais des morceaux servaient de support à de grands vases sans pied, soit pour les faire sécher avant la cuisson, soit pour les placer isolément et mieux en vue des acheteurs. On n'aperçoit en ces lieux aucune trace de four; à certaines places cependant le sol est composé de matières noircies par le feu. Non loin et plus bas, existe de l'argile à potier, du moins à la surface du sol, sur une étendue approximative de 100 mètres carrés.

J. DUBOS.

(1) Deux de ces fragments semblent porter des caractères puniques ou néo-puniques, sur l'un deux on distingue nettement un *sine*. (D^r CARTON).



M. Dubos signale encore des cavités situées aux environs de Sousse et qui lui paraissent être des hypogées du genre de ceux du camp Sabattier.

Le capitaine Ordioni présente la description de cinq statuettes, les plus curieuses qu'il ait trouvées dans ses fouilles si fructueuses du camp Sabattier et de Sidi-el-Hani. L'une d'entre elles, d'une facture toute différente des autres, a fait même naître une discussion entre quelques assistants, au sujet de son authenticité qui semble douteuse à beaucoup d'entre eux.

13 août. — M. le Président fait connaître que la Société est autorisée à faire des fouilles aux ruines de Sidi Kantaoui. Il fait également savoir que les statuts de la société ont été approuvés par l'autorité compétente à la date du 12 Juillet.

M. le commandant Giorgi, secrétaire général de la Société, fait part de la découverte faite par un membre de la Société, entre Sbeitla et Thala, d'un souterrain comprenant plusieurs chambres communiquant entre elles par des corridors à plan incliné.

17 septembre. — M. le Président fait savoir que la Municipalité de Sousse a accordé une subvention de 500 francs à la société. De vifs remerciements sont adressés à M. le Président de la Municipalité.

Il est décidé que des fonds seront accordés, suivant les ressources de la caisse, à différents membres de la Société.

Le règlement sur les fouilles, présenté par M. le président, est approuvé et son insertion dans le registre des procès-verbaux décidée.

M. le Président signale deux découvertes qui ont été faites par deux membres de la Société.

M. Chevy vient de mettre à jour, dans une villa romaine située à une petite distance de la gare de Ksiba, deux magnifiques mosaïques complètement intactes. L'une d'elles, longue de 4 mètres, large de 2 mètres, aux couleurs vives et cependant d'une grande harmonie, offre une série de vases disposés en quinconce, à la façon des ornements de certaines de nos tapisseries. C'est un motif assez rare et qui apporte un réel appoint à l'étude des mosaïques ornementales.

L'autre porte en son milieu, un médaillon circulaire de 0^m 85 de diamètre dans lequel est figurée une tête de Méduse d'un excellent dessin. La large figure est encadrée d'abondants cheveux d'où s'élancent des serpents onduleux. La pièce où se trouve ce motif mesure 6^m 80 de longueur sur 6^m 80 de largeur et l'intervalle qui s'étend entre le médaillon et le mur est rempli par une série d'écailles alignées de manière à former de larges rayons allant du centre à la paroi. C'est un motif original et qui fera un bel effet quand la mosaïque, appliquée sur un mur, sera visible de loin.

M. Rietmann, secrétaire général adjoint, vient de son côté de faire une découverte du même genre, moins importante, mais qui mérite d'être signalée en raison de l'intérêt de l'objet trouvé et du point où il a été rencontré.

Il s'agit d'une petite mosaïque située dans le territoire même de Sousse, en petits cubes de couleurs très-vives, formant plusieurs cartouches situés à l'intérieur d'un rectangle et disposés eux-mêmes en hexagone autour d'un médaillon central offrant des gerbes de feuillage de teintes variées. L'état de conservation de ce petit monument laisse malheureusement fort à désirer en certaines de ses parties.

Le Président, après avoir présenté les cinquante-cinq ouvrages d'archéologie offerts à la Société par MM. Héron de Villefosse, Gauckler, Carton, et avoir annoncé l'acquisition du Cours *d'épigraphie latine* de M. Cagnat et du *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg-Saglio, instruments précieux de travail qui seront très utiles à tous les membres, donne la parole à M. Berra.

M. Berra présente :

1° Une jolie statuette en terre cuite provenant d'El-Djem et représentant le buste d'une femme coiffée d'un diadème ; deux cercles rouges autour du cou figurant deux tours de collier (fig. 1).

2° Une bague en bronze avec chaton représentant en gravure un combat de coqs.

3° Une autre bague également en bronze avec chaton représentant un guerrier tenant un-bouclier de la main gauche et une lance de la main droite.

4° Une petite lampe romaine offrant ceci de particulier que l'anse a la forme d'une main tenant la lampe, le pouce placé sur le côté, la paume de la main au dessous du récipient (fig. 2).



Fig. 2

Dans un mouvement de générosité tout spontané, M. Berra offre à la Société la plus jolie pièce de sa collection, la statuette. Le président le remercie en regrettant que la Société ne puisse accepter ce don pour l'offrir au Musée de Sousse, la demande de déclaration d'utilité publique qu'elle a faite n'ayant pas encore abouti. Il saisit cette occasion pour montrer de quelle utilité cette déclaration serait pour la ville de Sousse.

Cette petite exposition a eu le plus vif succès et a provoqué de nombreux échanges d'idées. Aussi le président demande-t-il aux membres de suivre l'exemple de M. Berra, et M. Argaut veut bien promettre de présenter, à la prochaine réunion générale, un certain nombre d'objets lui appartenant.

M. le Président dépose sur le bureau, de la part de M. Gresse, l'étude d'une voie antique allant à Hergla, dont le tracé et les ponts ont été utilisés par la route moderne qu'il a fait construire.

M. l'Abbé de Smet, correspondant de la Société, a également offert à la Société, la reproduction d'une vue de Mahadia en 1550 et a promis l'envoi de toutes les vues de monuments antiques qu'il prendrait.

M. le Président remercie les généreux donateurs de ces documents et fait



Fig. 1

remarquer que, grâce à leur empressement, les archives de la Société ne tarderont pas à devenir très riches.

M. le docteur Carton signale la disparition des dolmens d'Henchir-El-Assel, dans l'Enfida, étudiés jadis par M. le docteur Hamy et dont il a eu grand peine à retrouver quelques traces.

M. le Président donne lecture d'un mémoire de M. Ph. Berger, de l'Institut, destiné au Bulletin de la Société et relatif à deux inscriptions puniques qui ont été trouvées à Henchir Sidi-Khalifat lors d'une excursion de la Société. M. Berger exprime le désir de voir faire des recherches au point où ces stèles ont été trouvées et M. le président dit qu'il ne doute pas que MM. Cœytaux et Villaret ne défèrent au désir du savant orientaliste.

M. le Président invite ensuite les membres de la Société à aller voir opérer dans la Halle aux Grains le mosaïste du Musée du Bardo, venu à Sousse pour monter les trois belles mosaïques trouvées récemment près de Ksiba.

17 novembre — M. le Président donne lecture de lettres ou de passages de lettres relatifs à la publication du Bulletin, lettres les plus flatteuses pour les organisateurs. L'une émane de M. Gauckler, Directeur des Antiquités en Tunisie, qui ne veut pas tarder à féliciter le président d'avoir su "mener à bien, dans d'excellentes conditions, cette œuvre intéressante qui rendra de précieux services". M. Gauckler veut bien, en même temps, annoncer l'envoi de deux articles pour le numéro 2 du Bulletin de la Société.

D'autres éloges ont été adressés à la Société par MM. Héron de Villefosse, Mercier, Ducroquet, etc.,

Sur la proposition du président et la demande de M. Angé, on décide de publier le catalogue de la bibliothèque. Tous les ans, la suite de ce catalogue paraîtra dans le second numéro du Bulletin.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre signalant l'état dans lequel se trouvent les ruines dites : *Hadjra Maklouba* (Tour Eiffel). On y jette des immondices qui les comblent et finiront par cacher les parties de l'édifice qui ont été mises à jour.

Des démarches seront faites auprès du propriétaire du terrain pour mettre un terme à ces déprédations.

M. le Président cite, à propos de ces ruines, l'opinion du savant allemand Schulten, d'après laquelle Hadrumète aurait été le Derby, le Longchamp de l'Afrique ancienne. Toutes les mosaïques représentant les chevaux de course le prouvent. Il y aurait un intérêt capital, après avoir sauvé ces mosaïques, à mettre à jour les vestiges du monument où ces courses ont eu lieu, le cirque, seul monument public d'Hadrumète dont on connaisse l'emplacement.

Il est à souhaiter que les démarches faites jusqu'à ce jour et qui n'ont pas abouti, pour obtenir l'achat du terrain par la Municipalité, réussissent enfin. Dès que les terrains seront mis à sa disposition, la Société procédera à leur dégagement.

M. le Président lit une lettre de M. Prévost, ingénieur en chef de la C^{ie} de

chemin de fer Bône-Guelma, accompagnant l'envoi du plan de tous les murs et constructions antiques trouvés lors de la construction de la nouvelle gare de Sousse. On remarque surtout dans ces plans, qui sont mis sous les yeux des membres, l'existence, sous la nouvelle gare même des voyageurs, d'un vaste bassin circulaire revêtu de mosaïques et entouré de gradins.

A ce sujet, le président présente les plans des travaux exécutés récemment pour la continuation du buffet de la gare. M. le Président donne quelques renseignements sur ces travaux qu'il a suivis au jour le jour.

La Société exprime le désir que tous les vestiges antiques trouvés au cours de travaux à exécuter en ville, soient relevés et portés à sa connaissance et elle compte surtout sur ceux d'entre ses membres que leur profession met à même d'être le mieux renseignés sur ces détails.

M. le Président fait ensuite circuler dans l'assemblée une série d'admirables photographies représentant des monuments et des antiquités de Sousse. Toute la Société est unanime à adresser de vifs remerciements à M. Robert, officier d'administration gestionnaire de l'hôpital militaire de Sousse, au talent de qui sont dues ces belles vues destinées à l'Album historique de Sousse.

Il est donné ensuite lecture d'une lettre des plus intéressantes de M. le docteur Deyrolle annonçant un grand nombre de découvertes de monuments, inscriptions, etc., dues à son activité et dont il promet la communication à la Société.

La Société est ensuite prévenue que des fouilles ont été entreprises pour son compte par M. le D^r Carton et l'abbé Leynaud dans les catacombes chrétiennes de la nécropole d'Hadrumète. M. le colonel Galley de Saint-Paul a bien voulu, une fois de plus, témoigner sa bienveillance à la Société, en lui donnant les moyens de poursuivre ces fouilles très économiquement et tous les membres présents sont unanimes à lui en exprimer leur reconnaissance.

Revenant, sur ce qui a été dit de l'article de M. Schulten, un membre de la Société exprime le regret de voir qu'un savant aussi autorisé se soit, au début de son article, livré à des allusions désobligeantes à l'égard de l'occupation de la Tunisie par la France.

M. Dauphin présente ensuite un joli dessin d'une tête de Gorgone reproduite dans un médaillon en haut-relief, au musée du Vatican et il attire l'attention sur les points de ressemblance que cette tête a avec celle de la mosaïque trouvée récemment par M. Chevy, notamment le peu de hauteur de la moitié droite du front recouvert par des cheveux et l'inégalité des deux ailes de la coiffure, celle de gauche étant beaucoup plus courte que celle de droite.

M. le Président présente ensuite un joli dessin d'une lampe fausse à six becs envoyée par M. le capitaine Hannezo. Le sujet en est un taureau mené au sacrifice par deux hommes. Il mentionne une lettre de M. le capitaine Hannezo annonçant qu'il vient de découvrir des tombes puniques et romaines à Zaghouan. Reprenant l'ordre du jour, M. le Président donne la parole à M. Argaut pour présenter quelques objets de sa collection.

M. Argaut présente :

1° Un buste en terre grise, haut de 0.16^c, de femme jeune d'une expression charmante. Le vêtement est à noter en raison de deux banderoles qui passent, l'une sur l'épaule gauche lui formant un baudrier, l'autre tombant verticalement (fig. 1 et 2 hors texte). La coiffure est très intéressante : cheveux ondulés en avant ; en arrière tressés formant un chignon volumineux aplati verticalement.

2° Un buste d'adolescent ou de jeune fille, en terre d'un rouge gris, haut de 0^m14^c ; cheveux courts et bouclés, visage souriant, faisant un peu penser à un faune (fig. 3 et 4 hors texte).

3° Une lampe romaine de la première époque sans anse, à large bec orné de deux volutes. Au revers : VICTOR.

4° Une autre lampe, d'un art remarquable représente



Lampe romaine

Vénus ou une femme romaine à la toilette. Elle écarte son vêtement de la main gauche et relève son abondante chevelure de la main droite. A sa droite est un dieu terme barbu ; à sa gauche un amour l'aide à écarter son vêtement ; à droite deux petits amours voltigent, l'un tenant un miroir ou un évanfail, l'autre lui présentant un stylet ou une flèche, un oiseau à droite, probablement une colombe. L'exécution de ce sujet est des plus remarquables. Le modelé des formes et la finesse des détails sont admirablement traités et ne perdent même pas à la loupe (figure ci-contre).

5° Un coq en terre grise haut de 0^m 11^c de facture grossière avec un trou d'évent sur le dos.

6° Une lampe à queue perforée à encadrement de pampres.

Sujet : Berger trainant une chèvre à l'ombre d'un arbre. Remarquable par son exécution.

7° Un petit vase à décanter de 0^m21^c en terre grise d'un type assez commun dans le pays. La rainure du bec n'y est indiquée que par une ligne creuse. Traces de peinture rose. Du côté opposé au bec sont, sur le rebord, deux trous

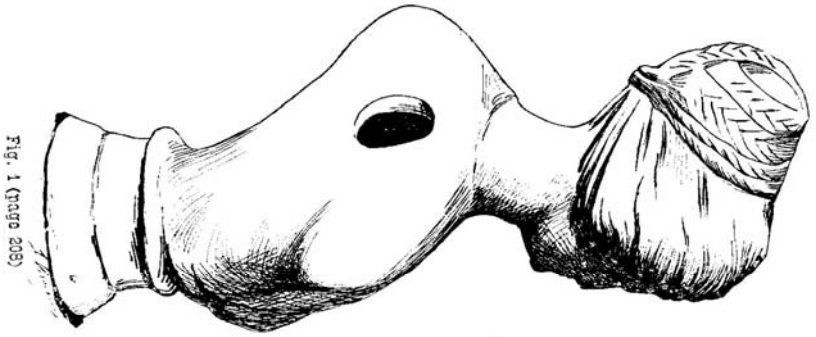


Fig. 1 (page 209)



Fig. 2 (page 213)

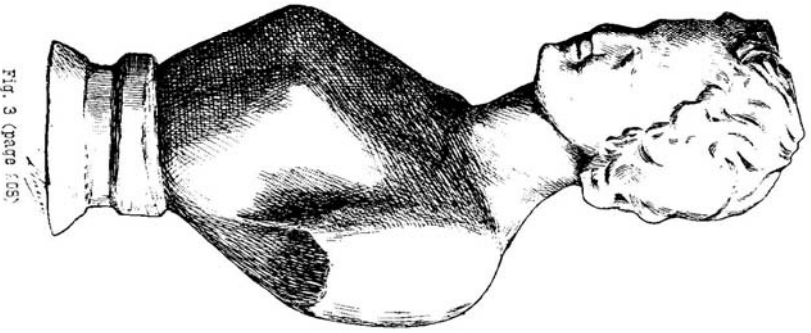


Fig. 3 (page 105)



Buste d'adolescent ou de jeune fille
(Fig. 4 de renvoi au texte page 208)

de suspension. Une discussion s'engage au sujet de ces trous que M. Chevy dit exister sur les trois plats de ce genre qu'il possède ; on ne voit pas quelle a pu être leur destination.

8° Deux petites poteries, l'une en terre brune, l'autre en terre rouge hautes de 0^m05^c, d'un modèle rare et probablement punique.

9° Un vase à une anse, en poterie très fine et très dure; remarquable par l'enduit très brillant qui n'en revêt que la moitié supérieure. M. le docteur Carton dit en avoir trouvé un de même forme, mais bien plus grand, dans le sanctuaire punique d'El Knissia, remarquable aussi par la présence d'un vernis circulaire dans sa seule moitié supérieure. A El Knissia le vase renfermait des ossements d'animaux sacrifiés.

10° Un joli petit engentarium très curieux par la courbure de sa tige qui le fait ressembler à un porte-fleurs.

11° Une statuette de Vénus pudique tenant un coin de son voile sur le bras droit ployé et le ramenant de la main gauche sur le corps pour se couvrir — accostée aussi à gauche d'un amour à cheval sur un dauphin. Type assez répandu. M. Carton remarque la coiffure caractérisée par une crête située vers le sommet de la tête, mode qu'il a rencontrée sur une des statuettes très particulières par leur facies dans le souterrain d'El Knissia.

Sur la proposition du Président, il est décidé qu'une médaille bisannuelle sera décernée, lors de la séance solennelle, à l'auteur du meilleur travail paru dans le Bulletin ou de la fouille la plus importante faite pour le compte de la Société.

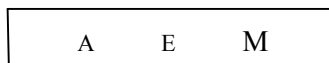
26 novembre. — M. l'abbé Leynaud donne des renseignements sur les fouilles qu'il dirige avec M. le docteur Carton dans les catacombes d'Hadrumète. Il semble qu'on soit en présence d'une véritable catacombe. De chaque côté d'un couloir, il y a de trois à cinq rangées de corps déposés dans des *loculi* fermés par des tuiles. Celles-ci portent le nom du défunt avec la formule : *In pace* ou *Cum pace*. Cela rappelle tout à fait les catacombes de Rome et il semble qu'il y ait là un ensemble très remarquable qu'il sera des plus intéressants de visiter. La Société va prendre dès maintenant des mesures nécessaires pour protéger ces restes et laisser les corps en place.

On décide de placer quelques vitres devant les caveaux pour en laisser voir les squelettes. Pour protéger ces restes, en somme assez fragiles, l'entrée des catacombes sera rigoureusement interdite à toute personne non munie d'une autorisation.

M. Rietmann signale l'existence d'un stock de monnaies romaines en argent qui a été vendu cette semaine à Sousse à plusieurs personnes et qui proviendrait d'Hammam-Lif où on en aurait trouvé un très grand nombre. Ces indications sont soumises à M. le capitaine de Bray qui veut bien se charger de faire connaître les résultats de son enquête, s'il y a lieu.

M. de Bray présente ensuite une jolie monnaie en or d'Honorius qui lui a été communiquée par M. Rietmann.

3 Décembre. — M. le docteur Carton fait savoir que les ouvriers qui travaillent, à la route longeant le côté Sud du camp et de l'Hôpital militaire pour aboutir à peu près en face de l'avenue Boucher ont trouvé, dans un monticule formé de débris et renfermant encore les restes d'une citerne, plusieurs pierres de taille, dont l'une, en calcaire bleu, mesurait : longueur 0.90, hauteur 0.40, épaisseur 0.24 et portant l'inscription suivante :



La hauteur des deux premières lettres est de 0.10 et celle de la troisième lettre de 0.19.

Cette découverte confirme ce qu'a fait remarquer M. le Président au cours de la dernière promenade archéologique sur les restes de toutes les constructions des environs d'Hadrumète qui ne sont plus représentées que par des monticules renfermant des particules calcaires, de la caillasse et des tessons.

Au même endroit a été trouvée une lampe romaine brisée, des fragments de mortier peint dont l'un portait la représentation d'une rose, semblable tout à fait à celle de la nécropole du camp Sabattier. Ces détails joints à la disposition des lettres font croire au docteur Carton qu'on est en présence des restes d'un mausolée et que la nécropole romaine s'étendait jusque-là. Le monticule présente, à ras du sol, la coupe d'un mur de blocage de cinq mètres de côté formant un carré, restes probables du mausolée ou de l'enceinte d'une petite nécropole privée.

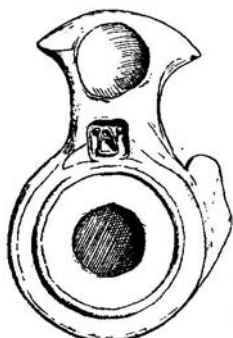


Fig. 3

17 Décembre. — M. le président présente deux jolies lampes puniques à aileron latéral unique, non delphini-formes, portant à la base du bec une estampille figurant le triangle dit de Tanit que M. le capitaine Hannezo vient de trouver dans la nécropole punique de Zaghouan. Ces deux objets sont remis à M. le capitaine de Bray pour être placés à la Salle d'Honneur du 4^e tirailleurs.

Il présente ensuite de magnifiques dessins faits à la plume par M. le capitaine Thévenin et M. Causse à qui toute l'assistance a voté de chaleureuses félicitations.

M. Carton met sous les yeux des membres présents une reproduction de la grande plaquette en argent gravée par Mercier et frappée à la Monnaie de Paris qu'il offre à la Société pour récompenser le membre qui par ses travaux aura été le plus utile à l'archéologie.

M. le commandant Giorgi, secrétaire général, en l'absence des vice-présidents, adresse à M. le docteur Carton ses plus vifs remerciements au nom de la Société pour son offre généreuse et spontanée. M. le capitaine Montalier, membre actif, présente quelques spécimens de lampes qui proviennent de Sbeitla, et lit la note suivante :

FOUILLES DE SBEITLA

Les quelques lampes présentées à la Société archéologique de Sousse proviennent des recherches faites à Sbeitla en septembre 1903. Celles qui ont paru être les plus intéressantes sont décrites ci-dessous :

1^r Lampe romaine de la première époque, sans queue, bec à volutes, poterie assez fine, couverte brune, sujet : Sanglier courant à droite. Au revers :

A V R

2^r Même lampe que la précédente, terre fine, sujet : Guerrier tenant dans sa main gauche une lance et un bouclier ; dans sa main droite : un casque ?

3^r Epoque de transition : lampe à queue perforée. Bec large à volutes, terre fine, couverte brune, sujet : Diane tendant son arc. Au revers :

C · O P P I · R E S

4^r Lampe typique. Queue perforée, bec ordinaire, pas de trace de couverte, terre rouge, assez fine, sujet : Personnage tenant une grande amphore ; peut-être un potier ou un esclave portant du vin. Au revers :

M T M A R I

5^r Lampe grand modèle, queue perforée, deux petites saillies sur les bords et à la face supérieure, légère couverte rouge, sujet : quatre chevaux traînant un char funèbre. Au revers :

M N O V G E R M

6^r Jolie lampe, queue perforée, bec gracieux et orné de volutes, sujet : Diogène et sa lanterne ? Personnage portant une cage ? un brûle-parfums ?

7^r Lampe à queue perforée, couverte ocre, ornée de lobules sur son pourtour. Au revers :

L D O M I T I A

8^r Lampe à queue non perforée, en terre brune, couverte jaunâtre, bordure formée de rayons, sujet : chasseur combattant un sanglier à l'épieu. Au revers : sur les côtés ornements en forme d'U tournés en haut.

9^r Grande lampe à queue non perforée, couverte rouge, terre grise, même sujet que la précédente. Au revers : une étoile formée par des traits placés comme les rayons d'une roue.

10^r Lampe chrétienne, queue pointue ornée de six feuilles disposées en cercle autour de l'unique trou. La feuille la plus rapprochée du bec porte une palmette suivant son axe ; traces très nettes de noir de fumée autour du bec.

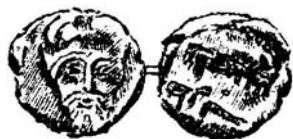
Au revers : Gracieux rameau avec feuilles appliquées symétriquement sur le bec. Palmettes sur le front et sur les côtés.

11^e Lampe chrétienne, l'anse proémine en arrière formant une espèce de talon-encadrement de palmettes, deux trous, sujet : Personnage coiffé d'un bonnet et regardant à gauche. Au revers : Palmettes au centre, rinceau à la base du bec, gouttière sur la base de la queue.

24 décembre. — M. le Président donne lecture de deux lettres de M. le lieutenant Jouanne, correspondant de la Société, dont la première est relative à une monnaie et la seconde à un moule en argile :

Bizerte, le 10 décembre 1903.

Ne m'occupant guère que de pièces, c'est sur une monnaie que je vais essayer d'intéresser les lecteurs du Bulletin de la Société.



La monnaie dont voici le dessin, a été trouvée en 1902 par un tirailleur de ma compagnie dans le jardin potager du 4^e tirailleurs à Sousse. Elle est en bronze, une belle patine verte lui donne l'aspect si apprécié par les numismates.

L'avers représente une tête de face, barbue, se rapprochant de celles qui figurent sur les pièces mal frappées des derniers empereurs byzantins. Cette tête peut également être prise pour celle de Baal.

Le revers présente des caractères coufiques ou arabes.

D'où vient cette pièce ? A qui l'attribuer ? La religion judaïque et la religion musulmane défendant de représenter des figures humaines sur des monnaies, ces races doivent être écartées — M. Gauckler, directeur des Antiquités en Tunisie, consulté, donne l'avis suivant : « Cette pièce doit remonter aux premiers temps de la domination arabe, au moment où les nouveaux conquérants, torts habiles politiques, se voyaient obligés de ménager les transitions nécessaires pour faire accepter plus aisément leur joug par les anciennes populations africaines. »

M. de Villenoisy, sous-directeur du Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale de Paris, chargé par M. Babelon, directeur de ce service, d'une enquête relative à cette pièce, donne l'avis suivant :

« Elle pourrait être ortokide, les princes de ces diverses dynasties ayant imité de nombreuses monnaies anciennes ou étrangères. Leurs pièces ont une face entièrement arabe, l'autre est une copie forte exacte d'une pièce d'Alexandre-le-Grand, des rois de Syrie, des Ptolémées ou d'empereurs byzantins. Elle pourrait aussi appartenir à la numismatique si compliquée du nord ou de l'ouest de l'Inde ». Cette dernière hypothèse, à mon avis, semble devoir être écartée.

La ressemblance de la figure avec celles représentées sur quelques pièces du bas empire byzantin et les caractères coufiques ou arabes du revers, m'ont fait classer cette monnaie dans la série ortokide.

Si quelque sociétaire pouvait m'éclairer plus complètement, je serais heureux de sa communication.

Recevez, etc.

— Je me permets de vous adresser une deuxième note. Elle est relative à un moule en argile trouvé à Bizerte.

La pièce étant rare, je vous soumetts dessin avec avis de M. Gauckler.

Ce petit moule a été trouvé dans une carrière aux portes de Bizerte. Des Italiens extraient du tuf et le pulvérisent pour leurs constructions. Ils avaient mis à jour quelques tombes, vastes trous cubiques munis d'un puits pour y descendre, en moyenne à 3 ou 4 mètres du sol actuel.

Quelques poteries et quelques monnaies de Tibère leur avaient été achetées par moi.

Un dimanche je mis rendis avec un tirailleur qui au premier coup de sa baïonnette dans un coin de la carrière sentit son arme pénétrer dans une cavité. C'était une tombe aussi pauvre que celle déjà mise à jour. Cependant nous y, trouvâmes ce moule, quelques monnaies du premier siècle complètement rongées et des débris de pierres transparentes blanches rayant le verre. Trois de ces pierres n'ont pas été travaillées ; deux l'ont été.



Je crus que ce moule, qui devait servir à un gaucher, était un moule à tête de statuette. Je fis part de ma trouvaille à M. Gauckler en le lui offrant. Voici l'avis qu'il a émis :

D'après ma dernière description, il attribuait ce moule à la fabrication de médaillons. Mais dans la lettre où il m'accuse réception de l'objet, il m'annonce que la pièce est d'une certaine rareté, qu'elle servait à relier les anses d'une amphore à l'amphore elle-même et qu'elle représente la tête d'Ammon.

Ce moule a été déposé au musée du Bardo dans la salle Delcassé.

Voilà, M. le Président, le compte-rendu de ma trouvaille. Si j'avais la chance de trouver quelque chose dans ce genre, je me ferais un plaisir de vous l'envoyer pour le musée de Sousse ou pour tout autre usage que vous jugeriez utile.

Recevez, etc.

L^t JOUANNE, *Correspondant*.

COMMANDANT GIORGI,

Secrétaire général.

EXCURSIONS ET PROMENADES

Sidi Kantaoui

Les ruines de Sidi-Kantaoui, situées à 8 kilomètres au Nord de Sousse, avaient été signalées par M. le Secrétaire général Giorgi à la réunion générale du 5 mars. Elles furent ensuite, de la part de M. le D^r Carton, l'objet d'une étude sommaire, lue en réunion générale, qui décida la Société à s'y rendre en excursion. Le 7 juin, à 4 heures, les membres de la Société étaient réunis sur le vaste plateau, situé au Nord de l'oued Hammam-Sousse, d'où l'on a une vue remarquable sur toute la région, de Monastir à la presqu'île du Cap Bon. Aux pieds même du plateau vers la mer, s'étend une vaste plaine fertile, pays de cultures et de jardins.

Le Président, qui dirige l'excursion, appelle l'attention sur un monticule peu éloigné, où a dû être quelque poste antique, commandant peut-être la voie de Carthage à Hadrumète. Il dit aux Membres qui n'ont pas le temps de visiter ces ruines qu'il y a là une construction carrée dont les murs d'enceinte sont adossés à des citernes, ce qui semble indiquer quelque établissement fortifié.

Des restes de construction semblent, paraît-il, l'attester et la situation comporte cette hypothèse. Le marabout de Sidi-Kantaoui est non loin de ces ruines.

Aux bords du plateau, à environ 300 mètres au Nord-Ouest du marabout, on visite une ruine en partie ensevelie dans des cactus. Il y a là des murs, des enduits. Un très grand plat rond, sorte de *patera* de 1 mètre 20 environ de circonférence, est mis au jour par le Président ; malheureusement ce plat, quoique entier, n'est retiré qu'en un trop respectable nombre de morceaux.

Mais la Société arrive au monument qui est le clou de la promenade.

Il n'a fallu pour cela que descendre de quelques cinquante mètres sur le flanc du plateau, entrer dans les oliviers, pour se trouver en présence de la ruine principale, remarquable par ses voûtes, ses demi-coupoles à plein cintre. Voici des pièces bizarrement agencées, des pans de murs élevés dont les surfaces sont à angles très aigus les unes par rapport aux autres et surtout une véritable débauche de demi-coupoles revêtues de ciment de tuileaux, des citernes, etc., etc.,

On note des débris de fresques et quelques cubes de mosaïques.

Extérieurement, de ci de là, un enduit très résistant, où sont simulés des

jointes ; en ces endroits la couleur de l'appareil est d'une belle teinte jaune-roux ; c'est le hâle du temps, des siècles...

Le Commandant Giorgi trouve près d'un mur une petite monnaie antique en bronze, qui sera nettoyée pour être lue.

En somme, très curieux, très étrange édifice ; disons même, jusqu'à présent incompréhensible. Il faudra que la pioche aide à dévoiler le mystère. (1)

A moins de cent mètres est un autre édifice, moins important, mais plus élevé ; le mur principal a sept mètres de haut et comprend une voûte en berceau dont la circonférence est à grand rayon et sur le côté de laquelle se trouve une ouverture intacte seulement par le haut, qui a pu être une sorte d'œil-de-bœuf. Du même côté est une citerne et du côté opposé... un four à chaux arabe. Une grande partie de cette ruine a dû passer dans ce four et elle y passera tout entière, si on n'y met ordre. Un tas de pierres provenant de la démolition d'un mur est là, toutes fraîchement brisées.

La petite troupe revient au plateau d'où elle était partie ; tout, près d'un puits arabe, est un tombeau antique formé d'un énorme caisson demi-cylindrique semblable à ceux de quelques-uns des tombes du camp Sabattier. Il a plus de trois mètres de longueur et présente cette particularité d'avoir deux gradins. En revenant, le directeur de l'excursion fait remarquer que le plateau a dû porter de nombreuses ruines. Mais depuis des années on y extrait d'innombrables pierres ; aussi, les ruines elles-mêmes ont-elles disparu et je l'entends, se remémorant les mots énergiques de Lucain racontant la visite de César aux ruines de Troie : "*Etiam periere ruinae*", les ruines même ont péri !...

En passant, nous remarquons un barrage rectiligne en grosses pierres sèches, plates, plantées dans le sol, qui coupe un vallon " meska " dont l'eau, par temps de pluie, arrose des oliviers plantés plus bas. La rectitude de ce barrage ne permet pas de le rapprocher de ceux que font les Arabes ; il doit être très ancien et aboutit, en outre, à un petit monticule conique élevé sur

(1) L'ensemble du plan semble constitué par une espèce de grande salle ou de cour sur laquelle s'ouvriraient plusieurs de ces absides ou demi-coupoles et à laquelle sont accolées d'autres salles. Il y a lieu de noter l'épaisseur du ciment tuileaux qui, extérieurement, recouvre celles-ci et la grosseur des fragments rouges qui entrent dans sa composition.

A l'angle Sud-Ouest on voit à demi enfouie l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, d'une conservation remarquable. La pièce attenante à cette ouverture présente des traces de remaniements et de reconstruction. Elle est couverte par une voûte d'arête que constituent deux voûtes en berceau se pénétrant, mode de construction très ancien. Toutes les voûtes disposées en hémicycle autour du nymphaeum de Zaghouan ont cette disposition. Et les Arabes l'emploient encore très fréquemment de nos jours. J'en ai vu de très remarquables exemples à Nabeul où beaucoup de maisons sont couvertes de cette manière. En somme il me semble qu'il s'agit ici de quelque église ou de thermes remaniés peut-être ultérieurement à l'époque arabe.

(D^F CARTON).

un des flancs du vallon, qui doit être le vestige de quelque monument édifié à l'extrémité de ce barrage.

Un peu plus loin, toujours sur le plateau, nous remarquons de nombreuses traces d'anciens murs d'enceintes, divisions de propriétés, prouvant que ce sol, nu, désolé, maintenant, avait autrefois de la valeur et portait des récoltes.

ED. RIETMANN *Secrétaire
général adjoint.*

Sousse

Octobre 1903. — Après un long repos imposé par les chaleurs estivales, la S. A. S. reprend ses excursions et ses promenades habituelles.

C'est au pied de la vieille Casbah d'Hadrumète qu'une quinzaine de membres se sont, donné rendez-vous, sur le *Monte Testaccio*, nom donné à cette colline par M. le D^r Vercoûtre en raison de l'amoncellement de tessons antiques qui constitue ce mont et par analogie avec un amas de ce genre connu à Rome sous cette dénomination.

Les promeneurs constatent avec une vive satisfaction tous ces intéressants débris de tessons ornés de dessins, de reliefs, en terre fine, en os, en verre, etc. M. le Docteur Carton a récolté, à différentes reprises, plus de quatre-vingt marques de poteries sur le fond de vases très élégants, des aiguilles en os, deux têtes de statuettes, etc. De petites découvertes qui viennent d'être faites ne tardent pas à montrer combien est productif ce champ d'antiquités. Voici une poterie où l'on voit une jolie tête aux cheveux crépus ; un débris de lampe trouvé par M. le capitaine Grillet porte un cerf ; M. Mattei découvre un fragment d'estampille de potier et une de ces curieuses charnières en os qui ont si longtemps intrigué les archéologues, tout cela en quelques minutes.

La plupart des membres admettent que l'origine de ces amas de tessons provient de l'habitude qu'avaient les habitants d'Hadrumète de jeter leurs immondices aux pieds du mur de la ville, comme le faisaient encore, il y a peu de temps, leurs successeurs de Sousse.

Après un coup d'œil à de curieux réservoirs d'origine punique qui transmettent à la *Sofra* les eaux de pluie et dont M. le Vice-président Gresse explique le fonctionnement, nous nous dirigeons sur la tour Sud-Est de l'enceinte pour examiner quelques curieux bas-reliefs. L'un d'eux, le plus élevé, gravé sur une pierre, semble offrir un lion attaché par une chaîne à un palmier. L'autre représente aussi un lion, mais gravé à la façon des animaux figurés dans les tableaux arabes.

Remontant ensuite vers la porte du Sud, les promeneurs se dirigent vers la place du Djebenet-El-Rourba, petit coin pittoresque avec ses nombreuses koubbas renfermant les tombeaux et les restes de vénérables marabouts.

A quelques pas de là, par une porte entre-baillée, nous pénétrons dans un établissement qui est à la fois une fabrique de poteries et un moulin à huile. De hautes salles voûtées, très sombres, renferment des cuves, des auges, des rouleaux en pierre. Dans une longue salle, un gigantesque levier en bois qui ne mesure pas moins de vingt mètres de long, mu par un énorme pas de vis. C'est l'ancien *torcular*. Ce pas de vis repose sur un énorme chapiteau composite ou romain, admirablement fouillé qui n'a pas moins de 0^m 80 de hauteur sur 0^m 60 de diamètre.

Un autre chapiteau, mutilé, offre un intéressant exemple de la manière dont les Arabes ont adapté à leurs goûts les ruines qu'ils ont exploitées. D'ordre corinthien, il a toute sa partie supérieure ravalée et retaillée. Les feuilles d'acanthé, les vases, les caulicoles, sont remplacés par de maigres volutes comme celles qui ornent certains chapiteaux arabes. De plus, au lieu d'être prismatique, cette partie supérieure est arrondie et les arabesques n'ont plus d'angles, ce qui indique le remaniement d'une façon certaine. Il serait intéressant de prendre un croquis de ce curieux exemple de transformation. Les nombreuses poteries préparées pour la cuisson qui remplissent la cour attirent aussi l'attention des visiteurs par l'analogie de forme qu'elles présentent avec les produits de la céramique romaine et punique.

La petite caravane, après cette intéressante visite, s'arrête un instant au Kaouat-el-Koubba, installé dans une antique mosquée ou dans une basilique chrétienne, on ne sait au juste. La coupole de ce monument, découpée en côtes profondes avec alternance de grandes et de petites niches, nous laisse bien perplexes.

Après avoir dégusté un kaoua, nous dirigeons nos pas vers le Ksar-Er-Ribat dont l'aspect extérieur n'a rien de bien particulier. L'entrée est saisissante. A peine le seuil est-il franchi que se présente à nous un escalier raide, mais les marches sont larges. Il semble que l'on entre dans un souterrain. De belles colonnes cannelées portant de ravissantes consoles arabes ou byzantines l'encadrent. C'est féérique. Un peu plus loin, dans la cour toute blanche, un grand portique aux longues enfilades de cintres précède les portes d'une multitude de chambrettes ; où sont les moines qui ont, peut-être, marmotté de longues prières dans les ouvertures immenses des arcades ? Nous gravissons une grande tour cylindrique du haut de laquelle nous jouissons d'une merveilleuse vue sur toute la ville.

D'ici le plan du monument apparaît bien nettement. Il est carré ou presque cantonné de tours aux angles et au centre de chaque face, disposition qui paraît bien être byzantine et il semble bien que le monument remonte à cette date quoique, ainsi que le fait remarquer M. le D^f Carton, les tours rondes soient plutôt l'exception dans les constructions byzantines d'Afrique.

La campagne d'Hadrumète

Novembre 1903. — Favorisés par un temps couvert propice à ce genre de promenade, un groupe de Sociétaires de la S. A. S. se réunissent près du cimetière français et israélite. On examine d'abord un point qui, d'après les fragments de jolies poteries romaines trouvées par plusieurs membres, paraît devoir donner des fouilles productives, et où il semble y avoir eu jadis à la fois une nécropole et un four à potier. Puis les promeneurs se dirigent vers le champ de courses actuel où l'on relève, à ras du sol, deux massifs de maçonnerie qui sont les restes de réservoirs ou de tombeaux. Une grande citerne en berceau avec deux compartiments, très profonde, est indiquée par M. le docteur Carton. M. R. Terras signale au fond de cette citerne les restes d'une mosaïque en couleurs tombée à l'intérieur, mais qui devait autrefois revêtir l'extrados de la voûte; cette construction est au Nord du champ de courses.

Toujours dans ce dernier, mais au Sud, les promeneurs aperçoivent encore plusieurs monticules blanchâtres qui sont évidemment les restes de villes ou de fermes.

M. le docteur Carton nous fait remarquer que, dans cette partie des environs de Sousse, la plupart des ruines ne sont plus représentées que par un monticule plus blanc que le sol voisin, blancheur due certainement aux particules de chaux provenant de la démolition, comme le lui ont montré plusieurs recherches,

Un peu au delà du point où s'est arrêtée la Société, un monticule dominant un vallon présente une ruine étendue de 50 à 80 mètres de côté, avec une enceinte paraissant cantonnée de tours. Une chambre elliptique revêtue d'une mosaïque murale dont le bandeau est formé de deux torsades aux couleurs très vives, une autre chambre avec une niche où était une statue ou quelque *émissorium*, divers autres puits, un bassin revêtu de mosaïques, deux autres bassins cimentés, différentes pièces, des portes et des fenêtres font de ces ruines un ensemble des plus intéressants sur la destination desquelles s'évertuent à discuter les sociétaires : basilique chrétienne, temple, bain, etc.,

A 30 mètres au sud s'élève une construction énorme, massive, de 6 à 8 mètres de côté en blocage, dont la partie supérieure formait terrasse. Est-ce une tour ou bien les restes d'un mausolée ou d'une porte tétrastyle ?

Il serait très intéressant de faire des fouilles au pied de cet édifice, qui malgré l'état avancé de destruction qu'il présente, est certainement un de ceux de la région qui sont les plus apparents.

Il y avait ici un centre très important, quelque riche villa sans doute, quelque castellum pensent plusieurs touristes, et l'étude de ce point semblerait devoir être des plus fructueuses. Souhaitons qu'un des membres de la S. A. S. l'entreprenne.

COMMANDANT GIORGI.

Secrétaire général.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Statuts	3
Liste des Membres de la Société	9
Récompenses honorifiques	14
Extraits des procès-verbaux des réunions (1 ^{er} semestre)	19
— — — (2 ^{me} semestre)	203
Excursions et Promenades :	
Henchir Zembra (P. CHEVY)	23
Henchir Sidi-Khalifat (Docteur CARTON)	26
Sousse (Docteur CARTON)	32
Sidi-Kantaoui (E. RIETMANN)	214
Sousse (Commandant GIORGI)	216
La Campagne d'Hadrumète (Commandant GIORGI)	218
Note sur une inscription de Thysdrus (HERON DE VILLEFOSSE)	35
Note sur le prix des funérailles chez les Romains (CAGNAT)	42
A l'Amphithéâtre de Carthage (R. P. DELATTRE)	45
Aperçu de la nécropole de Siagu (Lieutenant NOGUÉ)	51
Une trouvaille de médailles romaines du III ^e siècle (Capitaine De BRAY)	52
Les haouanet du Djebel-Behelil (Docteur DEYROLLE)	59
Inscriptions de la Colonia Tuburnica (Docteur CARTON)	69
Notes sur les collections du 4 ^e Tirailleurs (Capitaine ORDIONI)	73
Empreintes d'intailles, de camées (Instructions) (RIETMANN)	77
Notes historiques sur Sousse (Commandant HANNEZO)	80
Note sur des Inscriptions néo-puniques de Henchir Sidi Khalifa» (BERGER)	133
Le Metallum Siguense (Stéphane GSELL)	135
Notes sur un cimetière païen découvert aux environs de Souk-Ahras (Docteur ROUQUETTE)	140
Les stucs à reliefs d'Henchir Zembra (CHEVY)	147
Les origines de la ville d'Oran (Paul PALLARY)	152
A propos d'intailles antiques trouvées en Tunisie (Docteur VERCOUTRE)	159
Fouilles de la nécropole romaine de Dar-bel-Ouar (L. ROBIN)	164
Les haouanet d'El Harouri (Docteur DEYROLLE)	166
Note sur les nécropoles anciennes de Bizerte (Commandant HANNEZO)	171

Annotations à l'Atlas Archéologique de Tunisie :	PAGES
(Docteur DEYROLLE). — I. Feuille de Grombalia.....	175
— II. Feuille de Grombalia.....	176
— III. Feuille de Kelibia.....	178
— IV. Feuille de Menzel-bou-Zelfa.....	179
(Commandant HANNEZO). — V. Notes sur les ruines marquées « Mégalithiques » sur la Carte des environs de Bizerte au 50000 ^m .	181
(Docteur CARTON). — VI. De Sousse à Oudena par Battaria.....	182
Catalogue de la Bibliothèque de la S. A. S. (Marcel CORDIER).....	195

TABLE DES GRAVURES

	PAGES
Nécropole de l'Oued Keceb.....	58
Haouanet du Djebel-Behelil.....	60-61-62-63 66-67
Statuettes et lampes (collection du 4 ^e Tirailleurs).....	74-75
Stucs à reliefs de Henchir Zembra.....	148-150
Haouanet d'El-Harouri.....	158-170
Nécropoles anciennes de Bizerte.....	171-172-173
Khallouïa de Sidi-bou-Zekhi.....	175
Hanout de Sidi-Messaoud.....	177
Polissoirs de Kelibia.....	178
Menhir de Fortuna.....	179
Fragments de silex de Fortuna.....	180
Inscriptions d'Oudena.....	194
Débris de poteries en forme de couronnes.....	203
Statuette en terre cuite d'El-Djem.....	205
Lampes romaines.....	205-208-210
Bustes divers (hors-texte).....	209
Monnaies et moules à monnaie.....	212-213

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE ⁽¹⁾

Présidents d'Honneur

- M. le Ministre, Résident Général, Tunis.
- M. le Général Commandant la Division d'Occupation, Tunis.
- M. le Directeur des Antiquités et des Beaux-Arts, Tunis.

Membres d'Honneur

MM.

- 1903 BASSET (René), O. ✻, I. ☉, Correspondant de l'Institut, Directeur de l'Ecole des Lettres d'Alger, Alger.
- 1903 BOISSIER (Gaston), C. ✻, I. ☉, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, Paris.
- 1903 CAGNAT (R.), O. ✻, I. ☉, Membre de l'Institut, Paris.
- 1903 CALLEY DE SAINT-PAUL (Colonel), O. ✻, I. ☉, Commandant le 4^e Tirailleurs, Sousse.
- 1902 DE DIANOUS (M. F.), A. ☉, Contrôleur civil, Sousse.
- 1903 DELATTRE (R. P.), ✻, I. ☉, Curé Archiprêtre, Carthage.
- 1903 ESPÉRANDIEU (le Capitaine), ✻, I. ☉, Correspondant de l'Institut, Paris.
- 1903 GSELL, ✻, I. ☉, Correspondant de l'Institut, Professeur au Lycée d'Alger, Alger.
- 1903 HAMY, O. ✻, I. ☉, Membre de l'Institut, Paris.
- 1904 MACHUEL, O. ✻, I. ☉, Directeur de l'Enseignement, Tunis.
- 1903 ROBERT, ✻, A. ☉, Vice-Président de la Municipalité, Sousse.
- 1904 ROY, O. ✻, I. ☉, Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, Tunis.
- 1903 TERRILLON (le Général), C. ✻, Commandant la Subdivision, Sousse.
- 1903 THOMAS (Philippe), O. ✻, I. ☉, Chef de la Mission Géologique de Tunisie, Moulins.

(1) M.F= membre fondateur ; H. = membre honoraire.- En cas d'inexactitude ou d'omission dans cette liste, on est prié d'en aviser M. le secrétaire général.

Bureau

- MM.** CARTON (le Docteur), *Président*, Sousse.
GRESSE (F.), *Vice-Président*, Sousse.
GIORGI (le Commandant), *Vice-Président*, Sousse.
CORDIER, *Secrétaire général*, Sousse.
GRELLET (F.), *Trésorier*, Sousse.
RIETMANN, *Secrétaire général adjoint*, Sousse.
MOUSSARD, *Bibliothécaire*, Sousse.

Membres chargés de Missions spéciales

- MM.** LEFRONT (le Capitaine), Membre du Comité d'Etudes, chargé de l'Album historique de Sousse, Sousse.
RIETMANN (Ed.), Membre du Comité d'Etudes, chargé de la Collection d'empreintes d'intailles, camées, cachets, etc., Sousse.
MANIGOLD, Membre du Comité d'Etudes, chargé de la Collection d'études, Sousse.

Comité d'Etudes

- MM.** ARGAUT. — BERRA. — BERTIN. — DE BRAY. — CHEVY. — COUVE. — COMBAZ. — DAUPHIN. — DUBOS. — FORGET. — GOUVET. — GRANGE. — LAMBERT. — LEFRONT. — LEYNAUD. — MANIGOLD. — MONTALIER. — MÉNAGE. — NOGUÉ. — ORDIONI. — J. RENAULT. — TERRAS. — THÉVENIN. — VALLÉE.

Membres Actifs

MM.

- 1902 ARGAUT (M. F.), Receveur des Contributions Diverses, Sousse.
1903 ANGÉ, ⚡, Capitaine au 4^e Tirailleurs, Sousse.
1904 ANIAGH, ancien Huissier, Sousse.
1903 ARTÉSI, Entrepreneur, Sousse.
1902 BALZAN (M. F.), Industriel, Sousse.
1903 BARRAL, Directeur du Comptoir d'Escompte, Sousse.
1903 BERRA, Papetier, Sousse.
1903 BERTIN, ⚡, Employé au Musée, Sousse.
1903 BOUBY, Société Franco-Africaine des Pâtes d'Alfa, Sousse.
1904 BLONDONT, ⚡, Capitaine au 4^e Tirailleurs, Bizerte.
1903 DE BRAY, ⚡, A. ⚡, Capitaine Adjudant Major au 4^e Tirailleurs, Bizerte.
1903 CALLEY DE SAINT-PAUL (le Colonel), O. ⚡, I. ⚡, Commandant le 4^e Tirailleurs, La Goulette.
1902 CARTON (le Docteur), ⚡, I. ⚡, Médecin-Major de 1^{re} Classe au 4^e Tirailleurs, Membre non résidant du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques au Ministère de l'Instruction publique, *Président*, La Goulette.

MM.

- 1902 CHEVY (M. F.), Chef de Section à la C^{ie} Bône-Guelma, Sousse.
1903 COMBAZ, I. ☉, Inspecteur de l'Enseignement primaire, Sousse.
1903 CONSTANT, Commis principal des Ponts et Chaussées, Sousse.
1903 CORDIER, Juge suppléant au Tribunal, *Secrétaire Général*, Sousse.
1903 COUVE, Juge d'Instruction, Sousse.
1903 DANINOS, Avocat-défenseur, Sousse.
1902 DAUPHIN (M. F.), Chef de service à la C^{ie} des Ports T. S. S., Sousse.
1903 DEMEURE, A. ☉, Propriétaire, Sousse.
1902 DEVALOIS (M. F.), A. ☉, Receveur des Postes et Télégraphes, Sousse.
1902 DE DIANOUS (M. F.), A. ☉, Contrôleur civil, Vice-Consul de France, Sousse.
1903 DOLLÉANS, ☼, Chef de Bataillon au 4^e Tirailleurs, Bizerte.
1902 DUBOS (M. F.), Chef de district à la C^{ie} Bône-Guelma, Sousse.
1903 DUPEYRON, Commis des Postes, Sousse.
1904 D'ESCRIBENNE, ☼, Commandant au 4^e Tirailleurs, Tunis.
1903 FALCONETTI, ☼, Capitaine au 4^e Tirailleurs, Bizerte.
1903 FORGET, Médecin Aide-Major au 4^e Tirailleurs, La Goulette
1903 GALLINI, A. ☉, Avocat-défenseur, Délégué au 3^e Collège, Sousse.
1903 GALTIER, Entrepreneur ferblantier, Sousse.
1903 GAUCKLER, (H.), ☼, I. ☉, Directeur des Antiquités et des Beaux-Arts en Tunisie, Tunis.
1903 GAUDIOZ (Jean), A. ☉, Négociant, Sousse.
1903 GENET, Photographe.
1903 GIORGI, O. ☼, Chef de Bataillon en retraite, *Vice-président*, Sousse.
1903 GOUTTENNOIRE, Directeur des Usines du Sahel, Sousse.
1902 GOUVET (M. F.), I. ☉, Architecte-Voyer, Sousse.
1903 GRANCE, ☼, A. ☉, Lieutenant au 4^e Tirailleurs, Bizerte.
1902 GRELLET (M. F.), Directeur du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, *Trésorier*, Sousse.
1902 GRESSE (M. F.), A. ☉, Ingénieur des Ponts et Chaussées, *Vice-président*, Sousse.
1903 GRILLET, ☼, Capitaine-Trésorier au 4^e Tirailleurs, Sousse.
1903 HAAS, Chef de district à la C^{ie} Bône-Guelma, Sousse.
1902 HABIB (Joseph), (M. F.), Banquier, Sousse.
1903 JACQUES, Lieutenant au 4^e Tirailleurs, Sousse.
1903 JULIEN, Contrôleur civil suppléant, Thala.
1903 KRAFT, Avocat-défenseur, Sousse.
1903 KUNTZ, Mécanicien-Constructeur, Sousse.
1902 LAMBERT (Docteur), (M. F.), Président de la Chambre mixte du Centre, Sousse.
1904 LABILLE, Négociant, Sousse.
1903 LAVIT, Propriétaire du Grand Hôtel, Sousse.
1903 LEFRONT, ☼, A. ☉, Capitaine en retraite, Sousse.

MM.

- 1902 LEYNAUD (M. F.), Aumônier militaire, Sousse.
1903 MAISON, Médecin-Major de 1^{re} Classe, Chef de l'Hôpital militaire, Sousse.
1903 MANGIAPANELLI, Gérant du Cercle militaire, Sousse.
1903 MANIGOLD, Officier d'Administration d'Artillerie, Sousse.
1903 MARINO (J.), Entrepreneur, Sousse.
1903 DE MARTHILLE, ✱, A. ☉, Lieutenant-Colonel au 4^e Tirailleurs, La Goulette.
1904 MATHIEU, Procureur de la République, Sousse.
1903 DE MATRA, Receveur adjoint des Contributions diverses, Sousse.
1903 MATTEI, Chef de district à la Ci^e Bône-Guelma, Sousse.
1903 MEDINA, Commis à la Recette Municipale, Sousse.
1903 MÉNAGE, Entrepôseur des Monopôles, Sousse.
1903 EL MESTIRI, Chef Jardinier de la Ville, Sousse.
1903 MOUSSARD, Substitut du Procureur de la République, *Bibliothécaire*, Sousse.
1903 MONTALIER, ✱, A. ☉, Capitaine au 4^e Tirailleurs, Tunis.
1902 NESTLER (M. F.), Négociant, Sousse.
1903 NOGUÉ, Lieutenant au 4^e Tirailleurs, Bizerte.
1903 ORDIONI, ✱, I. ☉, Capitaine au 4^e Tirailleurs, Bizerte.
1903 PARIENTE (N.), Négociant, Sousse.
1902 PETIT (M. F.), A. ☉, Publiciste, Sousse.
1903 PIHAN, Piqueur à la Voirie, Sousse.
1903 PILLOT, Propriétaire de l'Hôtel de France, Sousse.
1903 PEIRON, A. ☉, Juge rapporteur au Tribunal Mixte, Sousse.
1903 PRUNIÈRE, Ancien Contrôleur stagiaire, Sousse.
1902 RECURT (M. F.), Entrepreneur, Sousse.
1903 RIETMANN, Négociant, *Secrétaire Général adjoint*, Sousse.
1903 M^{me} RIETMANN, Sousse.
1904 SERRA (Félix), Négociant, Sousse.
1903 SIGNORETTY, Négociant, Sousse.
1903 SUSINI, Greffier de la Justice de Paix, Sousse.
1903 TAÏEB DJELLOULI, ✱, A. ☉, Gouverneur, Sousse.
1903 TAILLARD, Interprète traducteur au Tribunal Mixte, Sousse.
1903 TERRAS (A.), Fontainier, Sousse.
1903 TERRAS (B.), Employé de Commerce, Sousse.
1903 THÉVENIN, Capitaine Commandant la Batterie d'Artillerie, Sousse.
1903 TIXIER, Pharmacien, Sousse.
1904 UZAN, Docteur en Médecine, Sousse.
1903 VALLÉE, Chef de Gare, Sousse.
1903 VICAN, Officier d'Administration de 1^{re} Classe, Sousse.
1903 VIDAL, A. ☉, Directeur de l'Ecole laïque, Sousse.
1904 YUNÈS, Négociant, Sousse.

Membres Correspondants

MM.

- 1903 ANTOINE, Entrepreneur, Mahdia.
1903 BASSET (René), O. ✻, I. ☉, Correspondant de l'Institut, Directeur de l'Ecole des Lettres, Alger.
1903 BÉARD, ✻, Capitaine au 4^e Tirailleurs, Bizerte.
1903 DE BEAUMONT, Avoué, Montreuil-sur-Mer.
1903 BÉNARD, Chef de district, Enfidaville.
1903 BERTRAND, A. ☉, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Conservateur du Théâtre romain et du Musée de Philippeville, Philippeville.
1903 BERTRAND, ✻, Sous-Intendant militaire, Gabès.
1903 M^{lle} BLONDEAU, rue des Jacobins, Lille.
1904 BLONDEL, Architecte, 4, avenue de Paris, Tunîs.
1903 CARTON (A.), Lille.
1904 CAUSSE, Caporal au 4^e Tirailleurs, La Goulette.
1904 CHASTANG, Conducteur des Ponts et Chaussées, Monastir.
1903 CHAVANNES, Antiquaire, 1, rue de Rome, Tunis.
1903 CŒYTAUX, Régisseur de la Société Franco-Africaine, Enfidaville.
1903 CŒYTAUX (A.), Entrepreneur, Enfidaville.
1903 CHEVILLOT, Propriétaire, Bône.
1903 D^r DEYROLLE, Médecin-Major, 48^e d'Infanterie, Guingamp.
1903 DINCHER, ✻, Capitaine au 4^e Tirailleurs, La Goulette.
1903 DONAU, ✻, Capitaine Commandant supérieur du Cercle, Kebilli.
1903 DRAPPIER, I. ☉, Secrétaire à la Direction des Antiquités et des Beaux-Arts, Tunis.
1903 DUBIEZ, Receveur des Domaines, Kairouan.
1903 DUCROQUET, O. ✻, Directeur honoraire des Finances en Tunisie, Domaine de Zaouia bou Remada, par Zaghouan.
1903 DUHAR, A. ☉, Officier d'Administration du Génie, Bordeaux.
1903 EMMANUELLI, Curé, Enfidaville.
1903 EPINAT (Ab.), A. ☉, Négociant, Mahdia.
1903 ESPÉRANDIEU, ✻, I. ☉, (Capitaine), Correspondant de l'Institut, Saint-Hippolyte-de-Caton (Gard).
1904 FLEURY-BÉCHEAU, 28, Cours de l'Intendance, Bordeaux.
1904 FLEURY DU SERT, A. ☉, Propriétaire, Tebourba.
1903 GEORGE, Ingénieur de l'Exploitation de la C^{ie} Bône-Guelma, Tunis.
1903 GESSARD, ✻, Pharmacien militaire en retraite, Paris.
1904 GILLAUT, Aumônier du Domaine de Saint-Joseph el Mahrine, par Tebourba.
1904 DE GIVENCHY (César), Propriétaire, Saint-Omer.
1903 GOURGUECHON, Ingénieur des Mines, Tunis.
1903 GOUVERNAYRE, Mine du Djebel-Anini, par Lafayette, (Province de Constantine).

MM.

- 1903 GROUVEL, ☀, Capitaine d'Artillerie, Inspecteur d'armes, Tunis.
1904 GRÉPINET, ☀, Capitaine Commandant la 17^e Batterie du 13^e d'Artillerie, Hammam-Lif.
1904 GRÜNIG, Entrepreneur, Enfidaville.
1903 HALLOIN, Chef de Gare, Kalâa-Srira.
1903 HANNEZO, ☀, I. ☾, Chef de Bataillon au 144^e de Ligne, Bordeaux.
1903 HAMY, O. ☀, I. ☾, Membre de l'Institut, Directeur du Museum, Paris.
1904 HAUTAVOINE, Instituteur, Bou-Ficha.
1903 HENRY, A. ☾, Lieutenant au 4^e Tirailleurs, Bizerte.
1903 ICARD, Sous-Officier au 4^e Tirailleurs, Sousse.
1903 JOUANNE, ☀, Lieutenant au 4^e Tirailleurs, Bizerte.
1903 KYNDT (DE), Lieutenant au 4^e Tirailleurs, Sfax.
1904 LAMBERT, Lieutenant au 4^e Tirailleurs, Zaghouan.
1903 LE BŒUF, ☀, I. ☾, Capitaine, Chef du Bureau des Renseignements, Gabès.
1903 LE CANNELIER, Conservateur du Musée, Valognes.
1904 MABILLE, 4, rue d'Alger, Tunis.
1903 MAILLET, A. ☾, Lieutenant au 4^e Tirailleurs, Kairouan.
1904 MARÉCHAL, Lieutenant au 4^e Bataillon d'Afrique, Bir-bou-Rekba.
1903 MATHIEU, Instituteur, Enfidaville.
1903 MATTEI (A.), Entrepouseur des Monopoles, Sfax.
1903 MAUMENÉ, ☀, I. ☾, Commandant de Spahis, Sfax.
1903 MERCIER, ☀, I. ☾, Ancien Maire de Constantine, Président de la Société Archéologique de Constantine, Constantine.
1903 MOCQUERYS (Paul), Ingénieur adjoint à la Construction du Bône-Guelma, Tunis.
1903 MONNIER, A. ☾, Lieutenant au 51^e de Ligne, Beauvais.
1903 MONTLEZUN, O. ☀, I. ☾, Colonel en retraite, Paris.
1903 MOREL, ☀, Capitaine d'Artillerie, Constantine.
1903 NOVAK, I. ☾, Négociant, Mahdia.
1903 OBRECHT, Négociant, Béja.
1904 OSMAN (Mustapha), Caïd de la Rekba, Ghardimaou.
1903 PAILHÈS, Juge de Paix, Tunis.
1903 PALLARY, Instituteur à Eckhmül, Oran.
1903 PAPIER, ☀, I. ☾, Président de l'Académie d'Hippone, Bône.
1903 PERNOT, Inspecteur des Contributions Diverses, Tunis.
1903 PERRIQUET, Colon, Teboursouk.
1903 PIN, Conducteur adjoint aux Ponts et Chaussées, Sfax.
1904 PORTERIE, Inspecteur à la Ci^e Bône-Guelma, Tunis.
1903 POSTH, Propriétaire, Maknassy.
1903 PRADÈRE, I. ☾, Architecte, Conservateur du Musée, Bardo.
1903 QUARRÉ-REYBOURBON, I. ☾, Vice-Président de la Société de Géographie, Lille.

MM.

- 1904 QUINTARD (Albert), Nancy.
1903 QUINTARD (Pierre), Stagiaire, Enfidaville.
1903 RAFFIN, Inspecteur de la Traction au Chemin de fer du Nord, Amiens.
1903 RENAULT, ✱, A. ☉, Officier d'Administration du Génie, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Tunis.
1903 RENAULT (Jules), Architecte à la Direction Générale des Travaux Publics, Tunis.
1903 ROBIN, Conducteur des Ponts et Chaussées, Enfidaville.
1903 ROUCHETTE, Capitaine d'Artillerie, Bizerte.
1903 ROUQUETTE, A. ☉, Médecin-Major de 2^e Classe, Souk-Ahras.
1903 SADOUX, ✱, I. ☉, Inspecteur des Antiquités et des Beaux-Arts, Tunis.
1903 SALADIN, ✱, I. ☉, Architecte du Gouvernement, Paris.
1904 SALLES, Colon, Bordj-Chambi, Kasserine.
1904 DE LA SELVE, ✱, Capitaine au 4^e Zouaves, Tunis.
1903 DE SMET, Curé, Mahdia.
1903 SUREAU, A. ☉, Huissier, Tunis.
1903 Société de Lecture Populaire, Sétif.
1903 TAPIE, Receveur des Contributions Diverses, Gafsa.
1903 TARDIEU, O. ✱, Chef de Bataillon au 4^e Tirailleurs, Bizerte.
1903 M^{me} THÉLU, Boulogne-sur-Mer.
1903 THOMAS (Philippe), O. ✱, Vétérinaire Principal de l'Armée en retraite, Moulins.
1903 THOMAS (F.), Propriétaire, Tunis.
1903 TROUILLET (Docteur), A. ☉, Médecin Municipal, Kairouan.
1903 VEILLON, ✱, Médecin à la Ci^e Touache, Marseille.
1904 VIDOR (Georges), Armateur, Boulogne-sur-Mer.
1903 VILLARET, Comptable, Enfidaville.
1903 VIOLLET, ✱, A. ☉, Capitaine au 55^e de Ligne, Aix (B.-du-R.).
1903 ZURETTI, Chef de district à la Ci^e Bône-Guelma, Tunis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

1. Académie Stanislas, Nancy.
2. Commission Historique du Département du Nord, Lille.
3. Regia Lynceum Academia, Rome.
4. Société de Géographie et d'Archéologie, Oran.
5. Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, Orléans.
6. Société Archéologique de Valognes (Manche).
7. Société Archéologique de Lorraine, Nancy.
8. Société Archéologique de Bordeaux.

9. Académie d'Hippone, Bône.
10. Société Archéologique de Constantine.
11. Société d'Archéologie de Bruxelles.
12. Société Archéologique de Montauban.
13. Société Archéologique du Finistère, Quimper.
14. Société des Etudes du Midi, Toulouse.
15. Société Archéologique de Provence, Marseille.
16. Société des Etudes Provençales, Aix-en-Provence.
17. Smithsonian Institution, Washington (Etats-Unis).
18. Société des Antiquaires de la Morinie, Saint-Omer.
19. Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord, Alger.
20. Société Littéraire, Historique et Archéologique, Lyon.
21. Revue Tunisienne (organe de l'Institut de Carthage), Tunis.
22. Société Nationale des Antiquaires de France, au Louvre, Paris.
23. Comité des Travaux Historiques et Scientifiques au Ministère de l'Instruction publique, Paris.

DISTINCTIONS ACCORDÉES AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Légion d'Honneur

Officier

M. le Commandant TARDIEU, du 4^e Tirailleurs.

Chevalier

M. le Sous-intendant militaire BERTRAND, à Gabès.

Officiers de l'Instruction Publique

M. GOUVET, Architecte municipal, Conservateur du Musée à Sousse.

M. HANNEZO, Chef de Bataillon au 144^e de Ligne à Bordeaux.

M. NOVAK, Propriétaire à Mahdia.

M. ORDIONI, Capitaine au 4^e Tirailleurs.

Officiers d'Académie

M. MAILLET, Lieutenant au 4^e Tirailleurs.

M. MONTALIER, Capitaine au 4^e Tirailleurs.

M. ROUQUETTE, Médecin militaire à Souk-Ahras.

M. SUREAU Huissier à Tunis.

Mérite Agricole

Officier

M. LEFRONT, Capitaine en retraite à Sousse.

Chevaliers

- M. CHEVY, Chef de Section à la Compagnie Bône-Guelma.
M. COMBAZ, Inspecteur de l'Enseignement primaire à Sousse.
M. EPINAT, à Mahdia.
M. FALCONETTI, Capitaine au 4^e Tirailleurs.
M. LEBŒUF, Capitaine aux Affaires indigènes.
M. MONTALIER, Capitaine au 4^e Tirailleurs.

Nichan Iftikhar

Commandeurs

- M. DOLLÈANS, Chef de Bataillon au 4^e Tirailleurs.
M. le Docteur CARTON, Médecin-Major de 1^{re} Classe au 4^e Tirailleurs.

Officiers

- M. BERTIN, Propriétaire à Sousse.
M. COUVE, Juge d'Instruction à Sousse.
M. DELBREL, Capitaine Commandant le Train à Sousse.
M. JACQUES, Lieutenant au 4^e Tirailleurs.
M. JOUANNE, Lieutenant au 4^e Tirailleurs.
M. KYNDT (DE), Lieutenant au 4^e Tirailleurs.
M. MANIGOLD, Officier d'Administration de l'Artillerie à Sousse.
M. MONNIER, Lieutenant au 4^e Tirailleurs.
M. MOUSSARD, Substitut du Procureur de la République à Sousse.

Chevalier

- M. BOUBY, Société Franco-Africaine des Pâtes d'Alfa.

MÉDAILLE D'ARGENT BISANNUELLE DE LA S. A. S.

- M. le Docteur DEYROLLE, Médecin Aide-Major de 1^{re} Classe, au 48^e d'Infanterie.

Médaille d'Argent de la Société des Antiquaires de France

- M. le Docteur CARTON. Médecin-Major de 1^{re} Classe au 4^e Tirailleurs.

Société Géologique de France

- M. Ph. THOMAS, Vétérinaire Principal de l'Armée en retraite, pour l'ensemble de ses travaux géologiques en Algérie et en Tunisie. ⁽¹⁾

Médaille de Vermeil de l'Académie de Médecine

- M. le Docteur TROUILLET, à Kairouan.

(1) La Compagnie des Chemins de Fer et des Phosphates de Gafsa a également alloué une somme de 15.000 fr. à M. Ph. Thomas comme témoignage de reconnaissance envers l'auteur de la découverte des phosphates du Nord de l'Afrique.

**Prix Barotte, de la Société Nationale d'Agriculture
de France**

M. Ph. THOMAS, Vétérinaire Principal de l'Armée, en retraite.

Médaille de Vermeil de la Société de Géographie d'Alger

M. le Docteur ROUQUETTE, Médecin-Major, Chef de l'Hôpital militaire à Souk-Ahras.

Médaille d'Argent de l'Exposition de Nabeul

M. le Docteur DEYROLLE, Médecin Aide-Major de l'Armée.

Médaille d'Honneur en Bronze

M. JOUANNE, Lieutenant au 4^e Tirailleurs, pour sauvetage.

Citation à l'Ordre de la Division

M. FALCONETTI, Capitaine au 4^e Tirailleurs, pour son ouvrage sur les Oasis sahariennes.

Diplôme d'Honneur de la Société Nationale d'Horticulture

M. LEFRONT, Capitaine en retraite à Sousse.

Le 1^{er} juin 1904.

MARCEL CORDIER,

Secrétaire général.

SÉANCE SOLENNELLE

du 29 Février 1904

Nombreuse était l'assistance qui avait répondu à l'invitation lancée par le Comité de la Société Archéologique à l'occasion de la Séance solennelle qui s'est tenue le 29 février 1904, salle de l'Umanità.

Au milieu de fraîches et élégantes toilettes de dames, on remarquait la présence de M. le Contrôleur civil, de M. le Président du Tribunal, de M. Calley de Saint-Paul, colonel commandant le 4^e Tirailleurs, et de nombreux Officiers, fonctionnaires, commerçants et industriels.

Sur la scène avaient pris place M. le Docteur Carton, président, MM. Giorgi et Gresse, vice-présidents; MM. Cordier, secrétaire général, et Rietmann, secrétaire général adjoint; M. Moussard, bibliothécaire. M. le docteur Deyrolle, le lauréat du prix bisannuel décerné par la Société, était assis à la droite du Président.

M. le Président ouvre la séance par l'allocution suivante :

C'est avec une profonde satisfaction que je déclare ouverte cette première séance solennelle de notre Société.

Le nombre et le choix des personnes qui ont tenu à indiquer, par leur présence, l'intérêt qu'elles portent à notre œuvre sont une éclatante attestation de son utilité.

Mais qu'il me soit tout d'abord permis de remercier au nom de la Société Archéologique de Sousse toutes les autorités civiles et militaires qui ont voulu rehausser, en venant ici, l'éclat de cette réunion.

Il est impossible de parler de ses travaux sans citer ceux qui nous ont aidés à les accomplir et je me vois forcé d'empiéter un peu sur le rapport de notre dévoué secrétaire général, en exprimant la reconnaissance de notre Société : à M. le Contrôleur civil, pour l'appui moral, à M. le Vice-président de la Municipalité, pour le concours moral et l'aide pécuniaire qu'ils nous ont prêtés; à M. le Directeur des Antiquités tunisiennes, pour l'assentiment qu'il a donné à notre fondation et les encouragements qu'il nous a prodigués sous la forme de félicitations à l'occasion de notre premier Bulletin, et de promesse d'y collaborer activement en nous envoyant des articles.

Mais il est un devoir qu'il m'est particulièrement agréable de remplir, et comme Président et comme militaire. Vous connaissez les

importants travaux que la Société exécute aux catacombes de l'antique Hadrumète. Les ressources de la S. A. S. ne lui eussent jamais permis de les effectuer sans l'aide qu'a bien voulu lui prêter le chef respecté du 4^e Tirailleurs. La Société Archéologique et toute la population soussienne lui seront reconnaissantes d'avoir, en continuant la noble et ancienne tradition du régiment, contribué à une œuvre utile à la science, utile à la ville.

Je dois encore remercier tous nos collaborateurs de la première heure, notamment les membres du Bureau et du Comité d'études. Leur zèle, leur dévouement m'ont soutenu dans une tâche parfois très ardue, et si j'ai fait quelque chose d'utile en aidant à la création de cette Société, je trouverai ma meilleure récompense dans les sympathies et les amitiés que m'aura suscitées le travail fait en commun.

Mesdames, Messieurs, tous ces remerciements ne sont que des paroles. Voici des actes : notre dévoué Secrétaire général, à qui je donne la parole, en vous exposant les travaux de la Société, va vous dire quelle est la résultante et du labeur de nos sociétaires et de la bienveillance de ses bienfaiteurs. Montrer ce que nous leur devons sera encore la meilleure manière de les remercier.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE L'ANNÉE

M. Cordier, Secrétaire général, donne lecture de son compte-rendu sur les travaux de l'année :

Mesdames, Messieurs,

Au moment où notre Société entre dans la deuxième année de son existence, il nous est agréable de considérer le chemin parcouru et de puiser dans la constatation de l'œuvre accomplie un encouragement pour l'œuvre à venir. Je n'abuserai de votre bienveillante attention que quelques instants pour : vous rappeler la fondation de notre Société, vous faire connaître rapidement ses travaux de l'année et vous exposer ses désirs.

Le 10 décembre 1902, sur l'initiative de M. le docteur Carton et de M. Gouvet, architecte municipal, 19 personnes se réunissaient pour tenter la création d'une Société archéologique. Un bureau provisoire était formé avec M. Gouvet comme président et M. Ghez comme secrétaire.

Le 27 février 1903, 37 personnes se réunissaient dans le même but, et le provisoire devenait définitif : la Société Archéologique de Sousse était fondée.

Depuis, le nombre de ses adhérents n'a fait que progresser, de façon si satisfaisante qu'à ce jour anniversaire nous comptons 16 membres honoraires, 87 membres actifs et 82 membres correspondants, soit un total de 185 adhérents.

Les promoteurs de l'idée peuvent donc, à bon droit, se montrer satisfaits de leur initiative ; qu'ils reçoivent ici l'expression de nos vifs sentiments de reconnaissance ! C'est grâce à leur dévouement, à leur activité et à leur esprit de suite —j'allais dire leur ténacité — que le succès a couronné leurs efforts et que nous recueillons aujourd'hui la moisson. A leur tête, payant de toute sa personne, mettant tout son cœur à atteindre le but proposé, M. le docteur Carton donnait une preuve de ce que peut une volonté énergique unie à une prodigieuse activité. Je suis mal à l'aise pour faire son éloge en sa présence, je risque fort d'être malhabile et de froisser sa modestie. Il me permettra, cependant, de dire qu'il a mieux fait que de donner toute son âme à notre œuvre, ainsi qu'il nous l'avait promis, il en est devenu l'âme même.

La Société Archéologique, ainsi constituée, avait un programme résumé dans l'article premier de ses statuts :

« 1° Fonder une bibliothèque ;

« 2° S'intéresser au développement du Musée municipal par le
« concours matériel et moral de ses membres, favoriser de toutes ses
« ressources l'entretien et la conservation des monuments historiques,
« antiques ou arabes, de la région de Sousse, et signaler à l'admi-
« nistration compétente tous les actes de vandalisme qui pourraient
« être portés à sa connaissance, grâce à la surveillance vigilante de
« ses membres ;

« 3° Publier un Bulletin où il sera brièvement rendu compte des
« séances, de toutes les découvertes faites dans la région et des événe-
« ments l'intéressant au point de vue archéologique ;

« 4° Affecter tous les fonds non employés au Bulletin ou à la cor-
« respondance à l'acquisition d'objets pour le Musée ou, autant que
« possible, à l'exécution d'une fouille poursuivie d'une manière con-
« tinue dans un des grands monuments de l'antique Hadrumète ou
« de ses environs ;

« Organiser :

« (a) Des réunions au Musée ;

- « (b) Des conférences relatives à un sujet archéologique ;
- « (c) Des promenades à Sousse et dans les environs immédiats de
« la ville chaque fois qu'une étude ou une trouvaille intéressante sera
« faite ;
- « (d) Des visites aux fouilles effectuées dans la région ;
- « (e) Des excursions aux ruines si nombreuses et si intéressantes
« de toute la contrée ;
- « 6° Echanger le Bulletin avec celui des autres Sociétés africaines
« ou archéologiques. »

Œuvre multiple, ainsi que cette énumération vous permet d'en juger, œuvre qui paraissait ne pouvoir être mise en mouvement que dans un temps assez long.

Nous allons passer brièvement en revue tout ce qui a été fait dans le court espace d'un an, et vous verrez que, si les éléments offerts à son activité étaient nombreux, la Société n'a pas failli à ses engagements.

Une bibliothèque a été fondée et, grâce à de nombreux dons qui sont venus augmenter le produit de nos acquisitions, nous possédons aujourd'hui sur l'Archéologie générale et sur l'Archéologie africaine 220 ouvrages. De nombreux membres, correspondants comme actifs, ont fait appel à ces ressources ; et nous sommes heureux d'avoir ainsi pu contribuer à l'activité scientifique dans notre région.

Le catalogue de notre Bibliothèque va être publié dans notre Bulletin n° 2 en cours d'impression ⁽¹⁾.

L'intérêt que la Société a porté au Musée municipal s'est traduit par des dons que lui ont faits plusieurs de nos confrères ; je ne les énumérerai pas en détail, notre Bulletin n° 1 s'étant chargé de ce soin. Je vous rappellerai cependant les dons de M. le colonel Calley de Saint-Paul, comprenant : 152 lampes de formes diverses, 20 statuettes, 18 miroirs, 50 objets en bronze, 18 plats en terre, tous objets provenant des fouilles opérées à Sidi-el-Hani par M. le capitaine Ordioni ; 7 statuettes découvertes par M. le lieutenant Henry dans la nécropole du camp Sabattier ; des lampes puniques et des petites poteries fusiformes découvertes à Ksiba par MM. le docteur Carton et le capitaine Ordioni ; les dons de M. le docteur Carton, de M. Cœytaux, de M. Robin, comprenant : corniche, frise, bronzes, poteries

(1) Voir Bulletin n° 2, p. 195.

berbères ; et enfin les dons de M. Chevy, comprenant des reliefs en stuc d'une finesse d'exécution remarquable. M. Chevy nous a présenté sa découverte dans un article paru au Bulletin n° 1 qui nous fait vivement désirer celui qu'il nous a promis pour notre Bulletin n° 2, et qui doit être une étude, avec planches, des plus remarquables des sujets découverts par lui.

M. Chevy a également fait don d'une grande mosaïque à tête de Méduse découverte par lui à Ksiba.

L'énumération que je viens de faire n'est certes pas limitative ; j'ai cru devoir vous rappeler les dons les plus importants. S'ils n'émanent pas tous de la Société elle-même, ils proviennent de la générosité de ses membres, et il nous semble que c'est là l'heureux effet d'un groupement qui stimule l'initiative privée.

Notre Société a suffisamment montré son désir bien vif de faire une œuvre désintéressée dont le public de la ville de Sousse doit largement bénéficier ; elle n'abandonnera pas la voie qu'elle s'est tracée et son vœu le plus ardent sera de voir les richesses archéologiques s'entasser dans le Musée municipal — une crainte en passant : Ne sera-il pas bientôt trop petit ?

Chaque fois que l'occasion s'est présentée, nous nous sommes fait un devoir de signaler à M. le Directeur des Antiquités les actes de vandalisme commis sur les monuments antiques.

Nous devons publier un Bulletin, et cette partie de notre programme, tentée dès la première année, paraissait à beaucoup imprudente, à tous très laborieuse. Le résultat, qui a été un succès, a vite rendu ces appréhensions vaines. Notre Bulletin n° 1 a paru dès le premier semestre, et notre Bulletin n° 2, actuellement sous presse, paraîtra incessamment. Voilà qui est d'un bon augure pour la régularité de nos publications futures !

Je ne voudrais pas abuser de l'attention que vous me prêtez avec tant de bienveillante, et je me garderai bien de faire ici une analyse de tous les articles parus dans notre premier Bulletin. Je vous rappellerai cependant que d'éminents archéologues, tels que MM. Cagnat Héron de Villefosse, Delattre, ont collaboré à notre œuvre avec une grâce et une amabilité qui n'ont d'égal que leur grand talent.

M. Cagnat nous a donné une « Note sur le prix des Funérailles chez les Romains » inspirée par une inscription découverte dans les nécropoles romaines de Sousse.

« Cette inscription, dit M. Cagnat, dont M. le Général Goetschy a « bien voulu me communiquer l'estampage, sort de la banalité ordinaire de ces sortes de monuments. Non seulement on nous dit que « le défunt a vécu 60 ans, mais on ajoute qu'il a bien employé sa vie « et aussi qu'on a dépensé pour son enterrement 100 deniers, soit un « peu plus de cent francs de notre monnaie ». Et le savant auteur nous fait une énumération de tous les textes qui mentionnent les frais de funérailles ailleurs qu'à Rome.

Voilà un usage perdu à travers les civilisations qui se sont succédé.... mais hélas ! la vanité humaine n'aurait-elle pas seulement changé de forme ?

M. Héron de Villefosse, dans une lettre très spirituelle à M. le D^r Carton, nous a donné la copie d'une inscription latine provenant de Thysdrus et conservée au Louvre. Cette inscription, relative à un chevalier romain, Egnatuleius Sabinus, avait été découverte par M. Héron de Villefosse au cours d'un voyage à El-Djem en avril 1874 ; il avait pu, à grand peine, réunir les nombreux morceaux de marbre blanc qui la composaient et qu'un indigène lui avait donnés jalousement l'un après l'autre.

Ecoutez plutôt M. Héron de Villefosse lui même : « Le lendemain « de mon arrivée, les arabes, ayant su par mon guide que je cherchais des pierres écrites, me firent voir tout ce qu'ils jugèrent digne « de mon attention. L'un d'eux m'apporta même une petite plaque « de cuivre portant le nom d'un Biskri, commissionnaire à Alger, et « me jura sur la tête de ses enfants qu'il l'avait trouvée dans un tombeau « beau romain. Il paraissait très courroucé de ce que je ne consentais « pas à lui acheter cette plaque qu'il avait eu soin de frotter ferme « et de rendre très brillante. Sur ces entrefaites un autre habitant de « l'endroit, un grand gaillard, survint : il cachait quelque chose sous « son burnous. Arrivé devant moi, il découvrit avec précaution un « morceau de marbre allongé et d'une faible épaisseur sur lequel « étaient gravés quelques caractères romains du second siècle de « notre ère. C'était un fragment d'une belle inscription ; je lui demandai s'il ne possédait pas d'autres morceaux trouvés avec le « premier. Il hésita quelques instants, mais comme je lui avais fait « dire par mon guide que je ne lui achèterais rien s'il ne me montrait « pas tout ce qui avait été découvert avec le premier morceau, il « retourna chez lui et revint bientôt en m'apportant successivement « douze morceaux de la même inscription. Ayant fait prix avec lui, je « me rendis possesseur du tout. »

M. le R. P. Delattre nous a donné un article sur les nouvelles découvertes faites par lui, en mars 1903, dans l'amphithéâtre de Carthage. Ce sont « une anse d'amphore rhodienne », et autres objets

tels que : « base de petite colonne de marbre blanc, chapiteau de « pilastre, petite console ornée d'une palmette, dalles du podium et « de sièges, lampes romaines, lampe chrétienne » ; et enfin, découverte la plus intéressante, « une tablette de marbre blanc à revers brut avec « inscription » qui, suivant l'opinion de M. Héron de Villefosse, devait appartenir à un vase donné en prix dans les jeux. M. le R. P. Delattre donne ensuite copie de plusieurs inscriptions trouvées à l'Amphithéâtre au cours des mêmes travaux.

Notre Bulletin a publié également des articles de MM. le Docteur Carton, Chevy, Nogué, de Bray, Deyrolle, Ordioni, Rietmann, Hannezo. Vous avez certainement tous lu ces articles dont la forme ne le cède qu'au fond, mais je devais les rappeler pour vous signaler encore une fois l'activité de notre jeune Société.

Notre Bulletin a rendu compte des travaux et des excursions de la Société ; il en est le témoin indispensable pour nos nombreux membres correspondants qui ne peuvent assister à nos réunions ; grâce à lui ils peuvent suivre la marche d'un œuvre qui les intéresse puis qu'ils y collaborent.

Notre organe a, en outre, l'avantage indéniable de contribuer à cette œuvre que tous les groupements poursuivent en Tunisie, c'est-à-dire de faire connaître et aimer notre pays. Tandis que les uns en font connaître le pittoresque, les autres le charme oriental ou le climat bienfaisant, nous en décrivons les beautés archéologiques qui passionnent le visiteur par les souvenirs qu'elles évoquent en lui.

Enfin, notre Bulletin est actuellement échangé avec celui de quatorze Sociétés savantes de France ou d'Algérie, et cet échange doit avoir pour le commerce intellectuel les plus heureux résultats. ⁽¹⁾

Vous estimerez avec moi, Messieurs, que nous n'avons pas trop à nous préoccuper des résultats matériels de l'œuvre entreprise. Nous pouvons, certes, désirer très vivement que la Société, par l'activité de ses membres et des sacrifices pécuniaires, parvienne à arracher au sol, où elles sont enfouies, de nouvelles richesses archéologiques ; mais tous nos efforts ne doivent pas tendre à ce but unique, et il nous est permis de chercher dans l'étude purement spéculative de la science une saine distraction à nos occupations professionnelles.

Je suis amené tout naturellement à vous parler des fouilles faites par les membres de la Société.

Des fouilles ont été faites par M. le Docteur Carton au lieu dit « la

(1) Le nombre des Sociétés correspondantes est actuellement de 21. (Voir le présent Bulletin, p. 9.)

Tour Eiffel » — dénommé par la Société : les Gros Blocs. — Il a été mis à jour un aqueduc de grande dimension, maçonné et voûté en berceau ; on a découvert en partie une vaste plate-forme, mais si l'on a pu penser que c'était là l'emplacement d'un théâtre, rien n'a permis de l'affirmer.

MM. Carton et Ordioni ont fait des fouilles un peu à l'est des premières et ont dégagé un monument qui, à n'en pas douter, était un cirque. Le podium a pu être dégagé ou suivi sur une longueur de 40 mètres.

Au camp Sabatier, M. le capitaine Ordioni a mis à jour une nécropole romaine, sur une longueur de 100 mètres et une largeur de 15 mètres environ. Des mesures ont été prises pour que les monuments découverts ne soient pas dégradés. C'est, en effet, un coin curieux de Sousse que peu de personnes de la ville n'ont pas visité, et que tous les touristes demandent à voir.

Des fouilles très importantes, pour le compte de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ont été faites à Ksiba par M. le docteur Carton. Je m'interdis d'en parler, car leur achèvement, qui doit être fait sous les auspices de notre Société, permettra seul d'en avoir une vue d'ensemble. Qu'il me soit permis cependant d'espérer en Ksiba la Pompéi du Centre tunisien !

J'en arrive enfin aux fouilles, en cours d'exécution, opérées au camp Sabatier par les soins de MM. Carton et Leynaud pour le compte de notre Société. Il a été dégagé un hypogée immense, comprenant un parcours total de 150 mètres environ. Une septième galerie vient d'être découverte ces jours derniers. Ce sont, à n'en pas douter, les catacombes des premiers chrétiens de la terre d'Afrique. Dans chaque paroi des galeries, et disposés par étages, se trouvent les « loculi » ou tombes, contenant encore des ossements. Chaque « loculus » est fermé par des briques plates, enduites d'un mortier sur lequel sont tracées des inscriptions telles que : IN PACE, CUM PACE, BRUMASA CUM PACE. Ces inscriptions, qui sont assurément chrétiennes, sont aussi de la première époque ; ce qui permet de le supposer, c'est l'absence du mot FIDELIS (FIDELIS IN PACE), que l'on retrouve dans les inscriptions de l'époque plus récente.

Ces découvertes sont de la plus grande importance en Afrique, où des catacombes chrétiennes n'étaient pas encore connues. Elles ajoutent une page de plus à l'histoire archéologique de l'Afrique. Mais notre Société aura encore de nombreux sacrifices à faire pour parachever l'œuvre entreprise et donner à la ville de Sousse un monument antique de plus. Puissent les visiteurs qui viendront l'admirer ne pas, en plein XX^e siècle, nous ramener à l'époque Vandale ! Cette boutade vous paraîtrait déplacée, Messieurs, si vous ne vous rappeliez les

actes de vandalisme commis tout récemment dans nos catacombes. Les nouvelles découvertes faites depuis ont heureusement compensé leur mauvais effet.

La Société Archéologique n'a pas oublié que son but principal était de pratiquer des fouilles, et une autorisation vient d'être demandée pour permettre à M. le commandant Giorgi de dégager les monuments découverts à l'oued Blibane, près de Sousse. J'apprends aujourd'hui même que notre dévoué vice-président vient d'y découvrir une superbe mosaïque représentant une scène tragique.

Nos félicitations et nos plus vifs souhaits pour l'heureuse continuation de ses recherches ! (1)

Pour nous guider dans nos recherches archéologiques, nous avons pensé qu'il était utile de faire « une collection d'étude ». M. Manigold, chargé de ce soin, s'en est acquitté avec le plus grand dévouement. Il a recueilli une série de lampes phéniciennes et romaines, des ciments et mortiers des différentes époques. L'origine de ces objets a été soigneusement établie de façon à nous permettre de les prendre comme pièces de comparaison avec la plus grande certitude.

A l'utile a été joint l'agréable. M. le capitaine Lefront, avec un zèle dont nous lui sommes très reconnaissants, a commencé l'« Album Historique de Sousse ». Il est déjà parvenu à recueillir 120 vues différentes de Sousse, prises à diverses époques allant de 1881 à ce jour. Il a également recueilli les quatre plans qui ont été faits de Sousse en 1881 — 1890 — 1899 — 1904. L'amabilité de M. Gouvet, architecte municipal, a grandement facilité sa tâche. Cette collection est d'un réel intérêt pour un pays qui se modifie tous les jours ; elle permet d'en suivre les phases diverses et d'en constater les transformations successives.

M. Rietmann s'est chargé de faire une collection d'intailles et, avec un goût artistique parfait, il a réussi à prendre les empreintes des plus jolis types de la région.

Enfin, dans le cours de l'année, nous avons fait des excursions charmantes à Henchir-Zembra, Henchir-Sidi-Khalifat, et de nom-

(1) Depuis, M. le Commandant Giorgi a découvert, au même endroit, une mosaïque de toute beauté représentant Neptune debout sur un char traîné par des chevaux marins. Elle a été enlevée et mise, par les soins de M. le Directeur des Antiquités, au Musée municipal de Sousse. — M. CORDIER.

breuses promenades à Sousse et dans les environs immédiats de la ville. Elles ont été pour nous le plus utile et le plus agréable des passe-temps ; de nombreux membres ont saisi avec empressement ces occasions de se trouver réunis pour échanger leurs idées et leurs impressions. C'est un honneur pour notre Société d'avoir ainsi contribué, même dans cette faible mesure, au mouvement intellectuel dans ce pays.

Tel est, Messieurs, le bilan moral de notre Société pour l'année 1903. Je viens de remplir un rôle bien ingrat auprès de vous ; malgré mon désir de me résumer le plus possible, je crains fort d'avoir dépassé les bornes de votre patience. Je vous suis d'autant plus reconnaissant de votre bienveillante attention que votre impatience est grande d'entendre le distingué conférencier dont l'éloge n'est plus à faire.

Je terminerai donc en formulant un vœu : voir notre Société organiser à l'avenir de nombreuses conférences !

Pour cette année, le stade parcouru me semble suffisant ; et, sans vous demander de nous tresser des couronnes, nous serions heureux d'avoir votre approbation qui sera un stimulant pour l'avenir.

M. le docteur Carton, président de la Société, se lève et prononce l'allocution suivante :

Je n'ai pas à vous apprendre pourquoi la Société Archéologique de Sousse a décerné sa médaille unique à M. le Docteur Deyrolle. Vous connaissez tous, par notre Bulletin, quelles belles découvertes il a faites et avec quel talent de savant et d'artiste il les a exposées.

Nos prochains numéros vous diront d'autres découvertes qu'il vient de faire, et qui jettent un jour nouveau sur ces monuments si curieux qu'on appelle des « haouanet ».

Mais je tiens surtout à vous dire ici dans quelles conditions a travaillé M. Deyrolle ; comment il s'en va souvent seul, à travers les montagnes du Cap Bon, se contentant pour lui et sa monture de la maigre hospitalité que les douars ne refusent pas aux médecins.

Je suis d'autant plus heureux d'être appelé à lui remettre notre médaille, que son activité me rappelle mes premières ardeurs archéologiques et une vie que j'ai longtemps menée, mais certainement avec moins de privations.

M. Deyrolle n'est pas seulement docteur en médecine ; il est encore licencié ès sciences naturelles, et nous savons tous quelles belles études d'archéologie il vient de faire. Il est donc admirablement préparé, par sa science et son endurance, à faire de grandes explorations,

et je lui souhaite vivement de trouver un jour un champ qui lui permette de déployer toutes ces qualités pour le grand bien de la science et du pays.

M. le Président remet ensuite à M. Deyrolle une plaquette d'argent représentant la médaille qui lui a été offerte par la Société Archéologique de Sousse.

La séance est clôturée par une conférence sur Dougga, de M. le docteur Carton, accompagnée de projections faites par MM. Bertin et Manigold.

Le distingué conférencier, pendant plus d'une heure, tient l'auditoire sous le charme de sa parole chaude et imagée, et la séance est levée sur cette excellente impression.

MARCEL CORDIER,

Secrétaire général.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

Séance du Comité du 14 Janvier 1904

Attribution de la médaille en argent. — Il est procédé, par voie de scrutin secret, à l'attribution de la médaille unique que la Société doit décerner dans sa séance solennelle.

C'est M. le docteur Deyrolle qui est désigné.

Description de la plaquette en argent mat :

Dimensions : 0^m 07 X 0^m 05 sujet : jeune femme sortant d'une fosse autour de l'orifice de laquelle gisent des objets qu'elle en a retirés : barque, vases, médailles, groupe d'objets dans un de ces paniers servant habituellement aux fouilles. Elle élève de la main droite et examine une lampe antique et s'appuie de la main gauche sur une pioche. En haut, dans un angle, on lit : *Archéologie*. Au revers : la Société Archéologique de Sousse à M...et, au-dessous, tête de sphinx.

Séance du 21 Janvier 1904

M. Giorgi présente, de la part de M. Barral, des bijoux formés d'intailles, de camées, ou de monnaies romaines dont quelques-uns sont très remarquables.

M. le Président montre un étui en plomb renfermant une *Tubella devotionis*, deux stylets en bronze ayant servi à y graver des caractères. Il met aussi sous les yeux des assistants des lampes, brûle-parfums ornés de peintures, chevalets d'instruments de musique, verres irisés provenant de Carthage.

M. le Président donne lecture de la note suivante, du commandant Bordier, sur une tête en marbre de Didia Clara, existant à la salle d'honneur du 4^e Tirailleurs :

« La tête en marbre dont il va être question a été découverte, en 1897, dans les ruines de Naheul-Khedim, l'antique Neapolis, par M. Barlerin, conducteur des Travaux publics à Nabeul, adjoint du Génie de l'armée territoriale.

M. Barlerin a bien voulu me la donner et j'ai été heureux de pouvoir l'offrir à mon tour à mon ancien régiment.

Ce morceau de sculpture semble appartenir à une statue que les habitants de Neapolis auraient élevée à Didia Clara Augusta, fille de Didius Julien, qui fut Empereur pendant deux mois à peine (d'Avril à Juin 193), et femme du sénateur Commode Repentinus qui fut un protecteur de Neapolis.

Par reconnaissance pour ses bons offices, il est probable que les habitants de Néapolis lui érigèrent une statue. Dans tous les cas, ils en dressèrent une en l'honneur de sa femme Didia Clara.

Il est à remarquer, en effet, que la tête en marbre qui orne la salle d'honneur du 4^e Tirailleurs a une ressemblance frappante avec celle figurée sur une médaille de Didia Clara reproduite, sous le n° 152, dans les « Instructions » adressées par le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques aux Correspondants du Ministère de l'Instruction publique. » Même fin profil, même coiffure.

Cette médaille montre, à l'avant, Didia Clara tournée à droite. En exergue, Didia Clara Aug. ; au revers, déesse (l'Allégresse sans doute) marchant à gauche, tenant à la main droite une longue palme dont le pied repose sur le sol et, dans le bras gauche, une corne d'abondance. En exergue : *Hilar Tempor* (Joyeux temps).

Cette mention indique, si elle n'est pas menteuse, qu'on vivait dans l'allégresse au temps de Didia Clara. C'est d'ailleurs tout ce qu'on sait sur son compte, car elle mourut à une date qui n'a pas été exactement déterminée, après avoir vécu obscurément comme sa mère Manlia Scantilla Augusta, dont on a aussi des médailles.

Son père M. Didius Severus Julianus, fut un des quatre prétendants à l'empire après l'assassinat de Pertinax (Publius Helvius), par les prétoriens, le 28 mars 193. Il était né à Milan le 29 janvier 133, de Pétronius Didius et d'Emilia Clara. Malgré ses défauts, il fut aimé de Marc-Aurèle. Plus tard, il fut exilé par Commode; puis, rappelé par lui, il rentra en faveur, et à la mort de Pertinax, le trône impérial fut marchandé entre lui et Sulpicien, beau-père de Pertinax.

Les prétoriens lui donnèrent la préférence parce qu'il était plus riche, ou fut plus généreux, que son compétiteur. Le premier, et peut-être le seul acte de son court règne, consista à altérer le titre de la monnaie d'argent, mais son *cursus honorum* est long depuis le moment où, de mutations en mutations, il arriva, de *quaestor consulum*, au grade de *Proconsul Africae* 189-190), en passant par le *Consulat* (175).

J'espère faire connaître cette honorable carrière à mes descendants du 4^e Tirailleurs et à mes amis de la S. A. S. quand je pourrai leur offrir — prochainement sans doute — une médaille de Marcus Didius Severus Julianus, une de sa femme Manlia Scantilla, et, surtout, un nouveau *portrait* ⁽¹⁾, sur bronze, argent, électrum ou or, de la gracieuse Didia Clara.

Le Sénat le fit tuer le 2 juin 193. Il n'avait donc été empereur que deux mois tout au plus.

Le mari de Didia Clara, le sénateur Commode Repentinus, est presque

M. GAUCKLER qualifie ainsi la tête en marbre dont je parle. Ce n'est pas moi qui le contredirai... ni *Didia Clara* non plus !

inconnu. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il avait à Neapolis (Nabeul) des clients qu'il favorisait.

Hammamet, Villa des Palmiers, 7 juin 1901.

Commandant BORDIER,
*du Service Territorial des Affaires indigènes,
ancien capitaine au 4^e Tirailleurs,*

Séance Générale du 7 Mars 1904

M. le Président donne lecture de la note suivante de M. Dubos :

Sousse, 3 février 1904.

MONSIEUR ET CHER PRÉSIDENT,

J'ai rapporté de Kairouan, le 29 courant, et pour vous les remettre, divers objets et débris — énumérés ci-après, — que j'ai trouvés dans une tranchée du chemin de fer. Cette tranchée, pratiquée dans un bois de cactus, est à son origine haute de 2 m. 50 à 3 mètres environ ; sa longueur est d'environ 200 mètres ; elle se trouve près du chemin qui conduit à la ferme Minot, à 800 mètres de la gare, et par suite à 1 k. 500 environ de la ville arabe de Kairouan.

Cette petite collection, que je mets à votre disposition, se compose de :

1° 4 lampes en terre grossière sans marque à long bec, présentant sur leur face supérieure une large ouverture circulaire;

2° un demi-vase en terre émaillée avec dessins. (Ce genre n'existe plus, je crois, chez les Arabes) ;

3° Morceaux de flacons en verre dont un grand fond de vase que je trouve remarquable par la multitude de petits creux en « gouttes de pluie » dont le dessous est garni, ce qui me fait croire que l'on se servait, pour fabriquer de grands vases de verre, d'un plateau recouvert d'aspérités dans le but d'empêcher le glissement de l'objet pendant l'opération du soufflage (?) ;

4° d'ossements;

5° d'un petit cylindre en terre cuite très bien fait et poli, percé d'un trou. (Je pense que par le trou passait un axe fixé au plateau du potier afin de faciliter, vu la petitesse et la légèreté de l'objet, sa fabrication) ;

6° un morceau de parquet en mortier coulé sur un lit de briques. (A remarquer le chanfrein sur le bord extérieur) ;

7° un morceau de conduite d'eau en poterie qui était rempli de sable et recouvert d'une même couche de mortier (chaux et cendre);

8° fragments de sculptures (fleurs) sur plâtre trouvés à terre, et sur lesquels apparaissent des traces de peinture rouge;

- 9° un petit vase de terre cuite, cassé;
- 10° un morceau de fer qui pourrait être un clou;
- 11° 3 pièces de monnaie, dont une grande qui me paraît être tout à fait moderne et peut être tombée dans la tranchée du haut du talus;
- 12° un morceau de marbre blanc (statuaire) ou d'albâtre ;
- 13° un fragment de meule à moudre le grain. Cette dernière pièce provient du même endroit, et je l'ai rapportée il y a près de deux ans.

Quelques jours avant mon arrivée sur le chantier, les ouvriers ont découvert un vase clos fermé hermétiquement par du plâtre. Sa position était penchée et à environ 0^m 75 de profondeur dans une couche de terre grise comme de la cendre. La poterie fut brisée (toujours l'espoir d'y trouver un trésor !) et je n'ai pu en retrouver les morceaux. Sous la couche de terre grise il y avait une rangée de briques, puis une autre couche de terre et encore une rangée de briques.

Dans cette tranchée l'on rencontre, en fouillant à la pioche, énormément de briques comme les briques actuelles dont est bâti tout Kairouan. Certaines formaient des murs, reliées entre elles par un mélange de chaux et de cendre, d'autres par du mortier de chaux et sable et aussi par de l'argile délayée.

En maints endroits, il semble qu'il n'y avait pas de murs, mais une simple couche de mortier de 0^m 01 environ tapissait les côtés en terre, comme si une habitation avait été creusée dans le sol.

Kairouan est entouré de véritables montagnes d'ordures : terres, cendres, poteries s'élevant bien à 10 m. de hauteur en certains points. Il a fallu des siècles pour créer de pareilles masses, et il se pourrait qu'une coupe partant d'en haut pour arriver au terrain naturel montre d'une façon irréfutable les différentes époques qui se sont écoulées depuis la fondation de la cité. Il y a aussi des silos qui semblent avoir été vidés — un d'entre eux m'a fait l'effet d'une habitation souterraine.

Plusieurs arabes m'ont dit que le lieu traversé par le chemin de fer, là où j'ai trouvé ce que je vous apporte, est un ancien cimetière. Je n'y ai remarqué aucune trace de tombe.

Quelques rares pierres au-dessus du sol, sur ce terrain accidenté, ou une légende ont pu le faire croire ; peut-être existait-il là une bourgade de cultivateurs ou des villas de riches citadins ; ces habitations loin de la ville furent saccagées et les habitants y trouvèrent la mort ? Enfin, je ne puis faire de commentaires.

J. DUBOS

Objets présentés par M. Chevy. — M. le Président présente les objets suivants, remis par M. Chevy : un plat, une lampe, un fourneau de pipe. Ils auraient été envoyés à M. Chevy par une personne digne de foi qui affirme les avoir trouvés ensemble dans une tombe, à Gabès.

1° Le plat est creux, de 15 centimètres de diamètre, en terre rouge, fort cuite, mais assez grossière ;

2° la lampe est petite, à côtes, à anse perforée, en terre blanche, avec traces de couverte brune. A vrai dire, l'anse n'est pas perforée complètement, mais c'est le résultat de la négligence du potier qui n'a pas enfoncé son emporte-pièce assez profondément et a laissé un peu de pâte au fond du trou.

Le fourneau de pipe a absolument la forme du fourneau de pipe turque, en terre d'un blanc jaunâtre. Très bas, il a un orifice de 3 centimètres de diamètre. Il est orné de palmettes formant un dessin en creux, obtenues par une matrice imprimée neuf fois sur le pourtour. Au-dessous du fourneau, on voit encore une ligne de palmettes renversées et, plus bas encore, une série de figures elliptiques entourées de rayons. L'une d'elles affecte, à n'en pas douter, la forme d'un petit poisson.

Toute cette ornementation a été obtenue par le procédé de l'estampage.

M. Carton dit ne présenter ces objets qu'avec les plus grandes réserves, et seulement afin de soulever une question qui, depuis longtemps, se pose aux archéologues de Sousse.

M. Carton a lui-même trouvé au Monte Testaccio toute une série de débris de pipes dans une couche renfermant d'innombrables fragments de belle poterie romaine, à laquelle ils ont pu être mélangés ultérieurement.

Ces fragments, en terre jaune et peu cuite, n'ont pas d'ailleurs les caractères de la céramique romaine; et il a dû y avoir en ces points de nombreux remaniements. M. Carton a entendu dire que plusieurs personnes prétendent avoir trouvé, à Sousse et dans les environs, des pipes semblables dans des tombes romaines. C'est uniquement pour susciter des observations sur une question qui lui a été soumise à plusieurs reprises, et sans exprimer lui-même aucune opinion à ce sujet, qu'il a exposé ce qui précède.

Pour en revenir à la pipe de Gabès, sa forme, la nature de sa terre, le caractère de son ornementation peuvent très bien la faire prendre pour un instrument moderne. — Pour que la découverte signalée par M. Chevy ait quelque valeur, elle aurait dû être faite en présence de plusieurs personnes capables de comprendre l'intérêt de la question, et il aurait dû être dressé un inventaire de la fouille avec plan et coupe de la tombe.

Objets remis par M. le Sergent Icard. — M. le Président présente ensuite des objets appartenant à M. le sergent Icard. Ce sont :

1° une lampe romaine en terre grise à queue perforée, à couverte brune, offrant le sujet bien connu de la colombe sur un rameau. Au revers, on voit une estampille peu commune :

Q M I S E

2° Une lampe en bronze de 12 centimètres de longueur, très lourde, d'exécution grossière. Le bec est très long. La face supérieure du vaisseau est largement ouverte par un orifice circulaire.

L'anse est arrondie et surmontée d'un anneau de suspension à demi-brisé. Il y a également un petit anneau de suspension sur le col du bec. Enfin, entre l'anse et l'orifice, il y a une charnière indiquant que ce dernier était muni d'un opercule, actuellement disparu. Aucun dessin, aucune ornementation.

M. Carton estime qu'il est difficile de se prononcer sur l'époque de cette lampe, mais il constate que, par son bec allongé et surtout par l'orifice de sa face supérieure, elle se rapproche tout à fait des lampes arabes qui viennent d'être présentées par M. Dubos. Les objets en bronze antiques sont, en outre, et d'une manière générale, plus légers et plus ou moins ornementés ; mais il est possible cependant que cet objet soit antique.

Découverte d'une villa romaine à Bulla-Regia. — M. le Président présente ensuite, de la part de M. Argaut, les photographies d'un palais romain que fouille en ce moment, à Bulla-Regia, M. Lafont, sous la direction de M. Gauckler, Directeur des Antiquités, avec un subside de l'Association française pour l'avancement des sciences.

Cet édifice, avec son portique orné de colonnes corinthiennes encore intactes, avec sa porte flanquée de magnifiques pilastres cannelés, avec les mosaïques ornées de personnages et d'animaux qui en revêtent le sol, est des plus remarquables. Il offre en outre ce fait assez rare, et de bon augure pour les fouilles ultérieures, qu'il a conservé une partie de son étage supérieur. M. Carton ajoute, à ce sujet, que Bulla-Regia lui a toujours paru être un des points où l'on trouvera un jour, quand des fouilles méthodiques y seront faites, les édifices les plus riches et les mieux conservés.

Il rappelle que le seul monument de Bulla-Regia dans lequel, en dehors de la nécropole, il a fait quelques fouilles, avait son sol enfoui à 8 mètres de profondeur, et qu'il a trouvé à ce niveau une mosaïque extrêmement riche, semblant offrir des sujets, mais qu'il n'a pu dégager et qui est encore en place. Il pense que le dégagement du Bulla-Regia donnerait presque partout ce que M. Lafont vient de trouver : une ville dont le rez-de-chaussée et une partie des étages seraient conservés.

Séance Générale du 17 Mars 1904.

Correspondance. — Lecture est donnée d'une lettre de M. Renault, officier d'administration, félicitant la S. A. S. du n° 1 de son Bulletin, et « formulant « tous ses vœux pour la réussite de votre courageux essai de décentralisation. « Le champ si vaste déjà fouillé, mais encore tant prometteur de la région de « Sousse, paraît devoir assurer à votre œuvre une longue et fructueuse existence. « Je n'en doute plus, et c'est mon vœu le plus sincère.

« Voulez-vous me permettre une petite rectification ? Dans le n° 1 du Bulletin, à la page 92, M. le capitaine Hannezo, dans ses notes historiques si

« érudites et si documentées sur Sousse, donne une liste des proconsuls de la Province d'Afrique, entre les années 7 à 5 avant notre ère. Il me paraît avoir suivi les indications données par Tissot. Or, j'ai fait paraître dans le Bulletin Archéologique 1897 (page 250 à 259) une note sur une monnaie inédite d'Hippo-Diarrhytus qui rectifie sur ce point la chronologie adoptée par Tissot et M. Clément Pallu de Lessert. Cette note fixe le proconsulat de Q. Fabius Maximus Africanus à l'année 748 de Rome, soit 6 ans avant J.-C.»

Séance du Comité du 14 Avril

Le Comité a décidé que le titre de « Membre associé » pourra être accordé, dans certaines circonstances que le Comité appréciera, à des personnes ayant exécuté des travaux pour la Société. Ce titre sera conféré pour deux ans, et renouvelable ; il donne droit au service gratuit du Bulletin pendant deux ans.

Séance Générale du 14 Avril

M. le docteur Deyrolle fait part d'une inscription trouvée dans une construction byzantine (?) de Bir-bou-Rekba.

Longueur de la pierre : 0^m45 ; largeur : 0^m25. Hauteur des lettres : 4 centimètres.

*Pro saLVTE I M P P CAESS
ET M AVRELI ANTO nini
DOMINÆ AVG*

M. le commandant Giorgi rend compte de la découverte d'une seconde mosaïque à sujet représentant Neptune dans un char traîné par des chevaux marins. Les cubes sont d'une grande finesse, les couleurs très vives et l'ensemble réellement artistique.

M. Manigold présente ensuite les objets qu'il a classés dans la collection d'études dont la nomenclature sera publiée ultérieurement dans le Bulletin. L'utilité de cette collection apparaît dès cette présentation par les discussions intéressantes et trop courtes en raison du peu de durée de la séance.

La collection de mortiers et d'enduits arrête particulièrement l'attention. Un mode probablement employé par les Phéniciens, qui le fut ensuite par les Romains et qui l'est encore par les Arabes, est l'enduit avec cendres de charbon dont la collection offre de remarquables exemples. M. Combaz dit que les indigènes donnent le nom de châhaba à ce produit.

Les unguentaria fusiformes de Ksiba attirent aussi l'attention de M. Combaz qui remarque, à ce propos, que les indigènes emploient encore, comme fioles à parfums, de petits récipients en métal ayant cette forme.

Il est donné ensuite lecture d'une note de M. Renault sur un vase en bronze à ornements, qui sera publiée dans le Bulletin, ainsi que de la note suivante sur un porte-feu trouvé à Lampta (ancienne Leptis Minor) en 1901 :

« Petit instrument en céramique très grossière et paraissant réfractaire, affectant la forme antérieure et le volume d'un sabot ordinaire dont le talon aurait été coupé en suivant la ligne verticale de la voûte.

« Les deux petits trous pratiqués dans l'un des côtés servaient à ventiler la braise contenue dans le sabot.

« Sur la voûte apparaissent quatre petites aspérités laissées par la cassure de l'anse à double griffes dont devait être pourvu cet objet qui, très probablement, servait aux ménagères à transporter d'une maison dans une autre le feu qu'elles s'empruntaient.

« Fait don au Musée de Sousse.

G. MENAGE, »

M. Ménage pense fort justement que ce n'était pas un brûle-parfums; mais un vase destiné à porter le feu et la braise.

M. Gouvet rappelle qu'il existe au Musée de Sousse un objet à peu près semblable.

M. le docteur Carton dit qu'il en a trouvé également un, en la même terre, dans le sanctuaire d'El-Kenissia. Ce dernier est seulement de plus petites dimensions et il est possible qu'il ait servi aux rites sacrés.

M. le capitaine de Bray donne ensuite des renseignements — qui seront reproduits dans un article du Bulletin — sur le trésor de monnaies byzantines trouvé à El-Djem sous la mosaïque qui a depuis été transportée au Bardo. Il présente une de ces monnaies, qu'il a pu acquérir.

M. le Président lit ensuite une lettre de M. Novak annonçant la découverte qu'il a faite, dans la nécropole romaine de Thina, d'une mosaïque à figurations datant de la bonne époque, constituée en grande partie par des cubes en verres colorés et paraissant représenter une scène funèbre. La même lettre du correspondant de la Société renferme d'intéressants détails sur la nécropole romaine de Thapsus, que la Société a visitée dernièrement. Des remerciements sont votés par l'assemblée à M. Novak pour les renseignements qu'il a bien voulu fournir.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre de M. le Secrétaire général Cordier adressée à M. le Président donnant les résultats d'une excursion qu'il vient de faire aux environs d'Hammamet.

M. Cordier écrit entre autres : « J'ai vu des ruines romaines en quantité, « notamment à la zaouïa Djedidi où se trouvent les vestiges d'une ville qui a « dû être très importante et qui ne semble pas avoir été fouillée.

« J'ai remarqué, renversé dans le lit d'un torrent, un piédestal avec une
« inscription où j'ai pu déchiffrer les lettres suivantes :

IMP CAES DIVI M. ANTONINI
MAGNI DIVI S. VERI PII
NEPOT

« J'ai visité également le Hammam-Djedidi, à 9 kilomètres de là. Il y a
« une source d'eau chaude et sulfureuse à 60° environ. Aux environs, j'ai vu
« les vestiges de trois villes romaines ; je ne compte plus les débris de poterie
« que j'y ai remarqués. Sur un parcours de 24 kilomètres, ce ne sont que
« ruines de villas, de fermes, et, à un endroit de la piste que j'ai parcourue, nous
« avons piétiné une mosaïque mise à jour, avec motifs d'ornements géométri-
« ques.

« Enfin, il y aurait ample moisson à faire dans ce pays, mais l'œuvre serait
« immense. Je serais heureux d'y retourner avec vous ; vous éprouveriez cer-
« tainement la vive jouissance de l'archéologue qui ne peut faire un pas sans
« rencontrer des vestiges de monuments antiques. Il reste encore d'assez
« nombreux pans de murs ; nous serions donc là dans la période qui précède
« celle de l'ensevelissement. »

M. Maillet, surveillant des Ponts et Chaussées à El-Djem, envoie ensuite
quelques détails que lui a demandés M. le Président sur quelques monuments
d'El-Djem. Ces renseignements, très précis et donnés avec la plus grande
clarté, seront compris dans le compte-rendu de l'excursion que la Société a
faite en ce point. Des remerciements sont adressés à M. Maillet pour son obli-
geance.

M. Chevy a adressé à M. le Président des renseignements sur des fouilles
qu'il vient d'exécuter à Sidi-el-Hani, l'ancien Vicus Augusti, dans un monu-
ment traversé par la voie ferrée et où, depuis plusieurs années, on pouvait
voir de jolies mosaïques ornementales. M. Chevy a mis à jour plusieurs pièces
ornées également de mosaïque et des chambres dont le sol en *opus musivum*
est formé de grandes tuiles portées par des piliers en maçonnerie. La présence
de ces *suspensuræ* et l'étendue du monument indiquent, à n'en pas douter,
qu'il s'agit ici des Thermes publics de la ville antique.

Il est à souhaiter que cet édifice, assez bien conservé, soit dégagé pour que
les touristes, si nombreux, qui vont de Sousse à Kairouan puissent y jeter un
coup d'œil.

M. Carton dit qu'en fouillant dans une des pièces de cette construction il
y a trouvé, en 1903, les fragments d'une grande tablette en marbre portant
des lettres.

Longueur du fragment : 0^m33 ; hauteur : 0^m18 ; épaisseur : 0^m01. Hauteur des lettres : 0^m09.

1 2 3 4
F E L I C I

M. Chevy, à qui M. Carton avait signalé cette trouvaille, a fait des fouilles en ce point et y a trouvé un fragment de la même tablette, le n° 4 ci-dessus, et d'autres fragments d'inscriptions sur marbre blanc dont un seul offre plusieurs lettres.

Hauteur : 0^m19 ; largeur : 0^m10 ; épaisseur : 0^m015. Hauteur des lettres : 8 centimètres.

E S M
V G T r

Les lettres sont extrêmement élégantes et les queues, de formes courbes, se prolongent en pointes effilées au-dessus et au-dessous des deux ou trois lettres voisines.

Séance du 5 Mai 1904

Lecture est donnée de plusieurs notes de M. J. Renault sur des objets appartenant à sa collection. Des doutes assez sérieux étant soulevés au sujet de l'un d'eux, un superbe glaive qui pourrait être une contrefaçon, la Société décide de les publier néanmoins, cette pièce présentant de toutes manières un réel intérêt artistique et documentaire, et sa non authenticité ne paraissant pouvoir être démontrée avec certitude.

M. Nogué donne ensuite lecture de la note suivante :

Couvercles à inscription et à figuration.

Dans une promenade archéologique, des membres de la Société ont pu constater de visu la grande quantité de fragments de poterie répandus au ras du sol, sur le versant du Monte-Testaccio faisant face à la mer. Je me suis aperçu qu'après les fortes pluies, le terrain, en raison de sa déclivité, était raviné en plusieurs endroits, mettant ainsi à jour pas mal de débris de toute sorte. C'est ainsi que j'ai trouvé ces deux couvercles. Le couvercle à figuration a près de 9^{cm} de diamètre et présente en relief, sur la face externe, deux ancres très nettes et très apparentes (fig. 1, page suivante).

Le couvercle à inscription a le même diamètre et porte, sur la face externe également, l'inscription en relief, écrite en caractères romains : ALEXSANDER (fig. 2, page suivante).

A mon grand regret, je n'ai pas trouvé à proximité les vases auxquels ils appartenaient. Je dis à regret, car ils auraient peut-être présenté aussi soit des figurations, soit des inscriptions, et permis de connaître leur usage.

1^{er} mai 1904.

Lieutenant NOGUÉ.



Fig. 1



Fig. 2

M. le docteur Deyrolle a adressé au Président les deux notes suivantes relatives à des inscriptions romaines :

1° Dans le Djebel Gattouna, au-dessus de Fondouk-Djedid, au lieu dit « Petite-Sicile », un Italien vient de trouver une stèle qui est actuellement encastrée dans sa maison. Elle présente un sommet en chevron ; les lettres, assez mal gravées, présentent un caractère archaïque. Voici l'inscription :

SATVRNO
AVGVSTO
LIVINI..IVS
.... ... ·VOT
VM·RIID
LIB..O ANI
MO

Lettres dans un cartouche apparent seulement à la partie supérieure.
Hauteur de la pierre : 26 centimètres; longueur: 14 centimètres. Hauteur des lettres : 1 centimètre.

2°

PRO SALVTE
CDIII≡CVS APHO
IMP CAESARE T

Cette inscription forme une borne limite de champ entre Soliman et Fondouk-Djedid, à 300 mètres au nord de la ligne et à mi-distance entre ces

deux localités. Les caractères sont fort bien gravés. — Hauteur des caractères : 1^{re} ligne, 98^{mm} ; 2^e ligne, 88^{mm} ; 3^e ligne, 94^{mm}.

M. Carton fait ensuite passer sous les yeux des assistants une *tabella devotionis* d'une excellente conservation semblant porter des caractères romains et berbères qui lui a été remise par un officier et qu'il se propose d'étudier.

Une discussion s'engage ensuite entre M. le D^r Carton et M. Chevy sur la destination de tubes en terre cuite, coniques, que ce dernier a trouvés en grand nombre dans l'hypocauste des thermes de Sidi-el-Hani et qu'il considère comme des porte-flambeaux. M. le D^r Carton, qui vient d'en rencontrer également dans un hypocauste, croit que ces tubes étaient destinés à laisser passer l'air chaud ou la vapeur d'eau. Ces tubes ont 20 centimètres de hauteur (Fig. 1).



Fig. 1

Séance du 1^{er} Juin 1904

Correspondance. — M. Gresse donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Gauckler, dont extrait suivant :

« Je viens de recevoir votre deuxième fascicule du Bulletin de la S. A. S. « que j'ai lu avec grand intérêt, et où j'ai été heureux de trouver quantité de « dessins et croquis, qui seront aussi utiles aux travailleurs que les articles qui « les accompagnent et éclairent. Permettez-moi toutefois de protester contre « une coquille qui m'attribue une bourde trop évidente.

« Il s'agit de l'opinion que j'aurais exprimée à M. le lieutenant Jouanne « sur son moule de terre cuite, page 212. J'ai écrit *amour* et non *amon* : « en réalité, après avoir tiré une épreuve du moule en question, j'ai reconnu « qu'il figure un joli masque, non d'enfant, mais de jeune fille.

« Auriez-vous la bonté de communiquer cette petite rectification à qui de « droit ? — Merci d'avance. »

Album historique. — Le capitaine Lefront présente l'Album historique de Sousse qu'il a composé avec un soin et un art remarquables. Tous ses confrères prennent le plus vif plaisir à admirer les vues de Sousse et de ses environs, datant d'époques différentes, qu'il a su réunir et grouper avec un goût et un ordre parfaits. C'est l'histoire de Sousse entière qui défile sous les yeux. De vives félicitations et des remerciements nombreux sont adressés au capitaine Lefront.

Empreintes d'intailles. — M. Bietmann reçoit les mêmes éloges pour la collection d'empreintes d'intailles composée avec un esprit de méthode parfait.

Pierre volcanique (polissoir ?). — M. Giorgi présente une pierre volcanique trouvée à Ksiba près d'une mosaïque par le Docteur Deyrolle. Elle est de

forme semi-elliptique, et ses dimensions sont de 22 x 15 x 5. M. Deyrolle pense que c'était un polissoir de mosaïste; sa forme qui permet de « l'avoir bien en main » et l'endroit où elle a été trouvée donnent créance à cette opinion.

Inscription arabe. — M. Yunès présente ensuite une pierre trouvée dans sa propriété, portant l'inscription suivante en écriture barbaresque :

Transcription de l'inscription lapidaire

احد
سله وقالو
سمعنا واطعنا
غفرانك ربنا
اليك المصير
ان يوم الحسا
له علينا يومنا
طو جمادى
للول سنة احدى
بلاست وبلما

Reconstitution

لا نفرق بين احد من رسله وقالو اسمعنا واطعنا غفرانك
ربنا واليك المصير ان يوم الحسا اب لا تجعله علينا يومنا طويلا
جمادى الاول سنة احدى وثلاثين وثلاثم ————— ايت

Traduction

« Nous ne reconnaissons (à l'article de la mort), aucun d'entre les envoyés de Dieu (que le Prophète).

« Néanmoins, nous devons dire :
« Nous écoutons et nous nous soumettons ;
« O notre Dieu, nous implorons votre indulgence ;
« Puisque c'est à vous qu'appartient l'avenir, faites que le jour du « juge-
« ment dernier ne soit pas un long jour pour nous.
« Djoumadi premier de l'année trois cent trente-un (913 de l'ère chré-
tienne). »

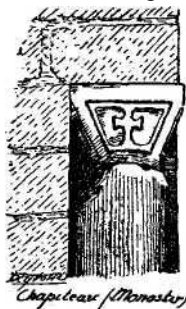
NOTA. — La pierre, dont l'inscription est reproduite plus haut, est en marbre et a 33 centimètres de long sur 18 centimètres de large. Elle a été trouvée par M. Clément Yunès dans son jardin situé à Oued-Bliban (circonscription de Sousse).

L'inscription gravée sur cette pierre étant un passage des plus saillants du Coran, les musulmans ne s'en servent généralement pas pour les pierres tombales, craignant de l'exposer ainsi au piétinement des animaux et à la profanation des infidèles.

Cette pierre devait très certainement être placée à l'entrée d'un monument religieux.

M. le Président donne lecture de la note suivante de M. le Docteur Deyrolle :

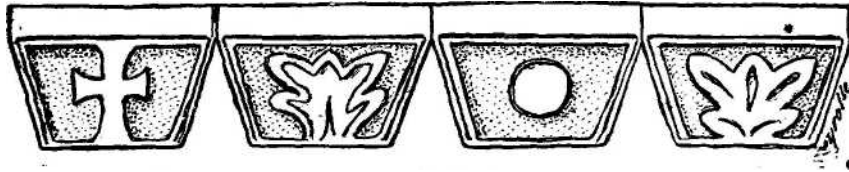
Note sur des chapiteaux avec croix à Monastir et à Kairouan. — Le monastère qui a donné son nom à El Monastir paraît n'avoir guère laissé de traces que dans le nom de la ville. Toutefois, il existe à l'extérieur de la porte Nord, voisine de la Kasbah et qui donne sur le cimetière, une colonne surmontée d'un chapiteau, l'un et l'autre en marbre blanc. Le chapiteau présente une tablette supérieure (abaque) carrée; la corbeille cariée à sa jonction avec l'abaque est cylindrique à sa partie inférieure. — Les quatre arêtes sont ornées d'une moulure, la face, antérieure porte un encadrement formé d'une baguette et une croix latine, pattée, dont le haut et le bas se confondent avec la baguette précitée. La figure ci-contre en donne nettement une idée.



Je pensai devoir attribuer à ce chapiteau une origine antérieure à l'invasion musulmane, parce que les Espagnols et les Génois qui ont occupé Monastir n'ont guère eu le temps de construire. — Une observation inattendue vient de me confirmer dans cette hypothèse.

J'ai retrouvé quatre chapiteaux identiques dans la mosquée de Sidi Okbà à Kairouan, dans le péristyle Nord — Mais ici les quatre faces sont visibles dans trois cas, — un autre est perdu dans la maçonnerie. Dans deux de ces chapiteaux la croix a été détruite certainement avec intention, mais reconnaissable à cause des palmettes identiques sur les quatre chapiteaux qui occupent les faces latérales et qui sont bien conservées ; enfin, la quatrième face offre un disque en

relief qui paraît être la représentation de l'hostie eucharistique. Je donne ci-dessous une figure du développement de ces chapiteaux.



Chapiteaux de la Mosquée de Sidi-Okba (Développement)

Le fait de l'inclusion de ces chapiteaux, sans aucun doute transportés de Monastir à la Grande Mosquée, implique une date antérieure à l'hégire, que l'on pourrait, en le cas présent, puisqu'ils ne se rattachent à aucun ordre, attribuer pour plusieurs raisons, en France, à l'époque mérovingienne. Les raisons seraient :

- 1° la forme de la croix ;
- 2° le disque (globe du monde ou eucharistie ?) signe se retrouvant sur les monnaies mérovingiennes ;
- 3° l'aspect général du chapiteau.

D^r DEYROLLE

MARCEL CORDIER,

Secrétaire général,

EXCURSIONS ET PROMENADES

Monastir (Ruspina)

Le 13 décembre 1903, les excursionnistes qu'un vent assez violent et froid n'avait pas effrayés suivaient en voiture la grand' route de Monastir, et jetaient, en passant, un coup d'œil sur le vieux pont bâti par Si Osman, maintenant abandonné. Un peu plus loin, sur la gauche, un massif de blocage s'élève sur un banc de sable séparé de la chaussée par une large nappe d'eau qui remplit ce point de la sebkha. Il est impossible d'accéder, d'ici, à ces ruines qui seraient, d'après M. Saladin, les restes d'un ancien pont; il devait s'élever sans doute au point du passage de la route suivie jadis par les troupes de César.

A la porte de la ville de Monastir, je signale une auge allongée, étroite, en marbre blanc, ornée de jolis rinceaux dus à l'art arabe. Tout le monde exprime le regret de voir cette pièce ainsi exposée aux déprédations.

Près du nouvel hôtel de ville on vient d'amener, je ne sais d'où, une jolie vasque en marbre blanc à section horizontale octogonale. Chaque face est décorée par une large feuille d'acanthé et les arêtes voisines semblent former la lige d'un feuillage qui s'incurve gracieusement au-dessus de la feuille⁽¹⁾.

Le long du rivage nous visitons ce qui fut autrefois le plus occidental des îlots de Monastir, actuellement relié par un isthme à la terre ferme. Dans la roche, si riche en magnifiques fossiles, de la petite île, ont été creusées deux chambres, à deux ou trois mètres au-dessus de la mer. L'une précède l'autre. Celle qui était située en avant a actuellement sa paroi antérieure détruite. Elle a 2^m 60 latéralement et présente, dans sa paroi méridionale, à 60 centimètres au-dessus du sol, une niche de 1 mètre de hauteur sur 80 centimètres de largeur et 30 centimètres de profondeur. La seconde chambre donnait sur celle-ci par une baie qui offre des traces de trous de gonds indiquant qu'il y avait autrefois une porte entre les deux. Elle a 2^m60 de longueur sur 1^m 45 de largeur et le plafond presque plat est très légèrement cintré.

Dans l'île de la Tonnara, nous visitons le Hammam bent Sultane et la description qu'en donne Tissot ne nous paraît pas tout à fait exacte. C'était évidemment un endroit aménagé pour la balnéation. On verra plus loin qu'il rappelle certaines parties du souterrain d'El-Kahlia. Une salle, qui n'est pas demi-circulaire, mais sensiblement carrée, a été creusée dans le roc et s'ouvre

(1) Depuis notre excursion, cette vasque a été placée dans un jardin situé en avant de l'école.

vers la mer. Elle a environ 3 mètres de côté et un peu plus de 2 mètres de hauteur. Tout autour, sur les trois parois, règne une banquette de 50 centimètres de largeur.

Il y avait autrefois en avant de cette pièce une autre salle à parois maçonnées et dont le fond était régulièrement taillé, de manière à former une piscine entourée d'une marche qui a paru n'être d'ailleurs autre chose qu'un rebord ménagé pour l'établissement des murs. Cette salle a 8 mètres de côté; vers l'angle sud-ouest il y avait une porte taillée dans le rocher. Deux canaux, larges de 1 mètre, situés près des angles intérieurs de la piscine et qui la font communiquer avec la mer, étaient fermés par des vannes dont les mortaises existent encore en partie. Plusieurs des excursionnistes soutiennent que le long de la côte, et en avant de ces deux pièces, on aperçoit dans l'eau les restes d'un long couloir en partie maçonné. Si cela avait existé, la ressemblance entre le Hammam bent Sultane et le bain devait être bien grande.

J'estime qu'il serait intéressant de dégager le bassin des pierres qu'il renferme. Mais on voit déjà, par sa disposition, quelle était la destination de cet ensemble. C'était donc en somme une piscine alimentée par la mer, avec laquelle elle communiquait par deux vannes et donnant du côté opposé sur une salle de repos creusée dans le roc.

Nous cherchons en vain la porte sculptée dans le rocher que M. Saladin a dessinée dans son rapport, p. 7, fig. 8. Les employés de la " Tonnara " nous disent que les rochers où elle se trouvait ont été taillés et que toute la partie de l'île où ils étaient a complètement changé d'aspect. Pressés par le temps, nous nous contentons de ces explications. D'ailleurs, l'extraction facile avec laquelle se fait cette pierre tendre permet d'en enlever de grandes quantités et la surface de l'île diminue certainement peu à peu. Nous voyons un des silos en forme de bouteille signalés par M. Saladin. C'est une forme qui a été d'ailleurs très fréquente en ce pays à l'époque romaine. J'en ai vu dans la nécropole d'Hadrumète. Au près de la nécropole de Siagu, il y a un silo maçonné en forme de bouteille. De même dans la ruine que j'ai visitée près de Hergla. J'en ai relevé plus de vingt dans le plateau qui s'étend entre Akouda et Sousse. On sait enfin que les Africains modernes en creusent encore, eux aussi.

De l'île de la Tonnara, la Société se fait conduire, en barque, devant les nombreuses chambres qui sont creusées dans l'île d'Oustania et qui lui donnent, à distance, un si curieux aspect. C'est un véritable village de Troglodytes que l'on croit avoir sous les yeux. On s'explique qu'on ait pu aussi facilement creuser des abris réguliers dans la roche qui, mouillée, se taille très aisément.

Les excursionnistes n'ont pas, à leur grand regret, le temps de visiter toutes ces chambres, et nous n'avons pu que nous faire arrêter devant quelques-unes d'entre elles pour les photographier. Voici néanmoins quels sont leurs caractères les plus frappants : au nombre d'une trentaine, ces pièces, parfois isolées, sont souvent appariées, l'une précédant l'autre, et toutes deux

communiquant par une porte. Le sol de la plupart d'entre elles est à 2, 3, 6 mètres et plus au-dessus de la mer. Il y a, en effet, en un endroit, deux étages superposés. Le plafond est légèrement cintré, presque plat, et les parois inclinées l'une vers l'autre. Le profil des voûtes m'a tout à fait, rappelé celui des haouanet, et c'est ce qui me fait penser que ces deux genres de cryptes sont l'œuvre de mêmes populations, c'est-à-dire puniques. Mais leurs plus grandes dimensions, celles des portes, qui sont autrement élevées que les communications des haouanet, établissent entre ces deux genres de monuments des différences qui sont plus apparentes que réelles, car il est possible qu'après avoir été des sépultures ces caveaux aient été agrandis et aménagés par des pêcheurs.

D'ailleurs, personne n'a jusqu'ici étudié en détail ces chambres et il est à souhaiter qu'un des Membres de la S. A. S. en lève soigneusement les plans et coupes, et surtout recherche s'il n'y a pas traces de décorations en peinture ou en sculpture et des sépultures creusées dans le sol ou des banquettes.

Le rivage qui fait face à l'île d'Oustania est dominé par la pittoresque falaise qui porte la Kasbah. On sait, par la description qu'El Bekri a donnée du Ribat de Monastir, que cette forteresse avait, au IX^e siècle de notre ère, le caractère de forteresse et de monastère. On ne voit plus, à l'intérieur de la vieille forteresse, que murs écroulés ; le dédale des escaliers ne mène plus qu'à des salles ouvertes à tous les vents. Le jour où l'on entreprendra la démolition de ces murs on découvrira certainement, sous les plâtres, des débris intéressants. Souhaitons qu'un de nos confrères ait alors l'occasion de suivre les travaux. Il semble y avoir, à l'intérieur du monument, une grande muraille plus ancienne et qui, de l'avis de M. le commandant Giorgi, serait byzantine, ce qu'il est difficile de savoir actuellement à cause de l'enduit qui en recouvre les pierres. Il serait intéressant de conserver cette partie de la Kasbah et de sauver aussi les colonnes et les deux jolis chapiteaux romains de l'entrée.

Dans une tour de ce mur supposé byzantin, j'aperçois deux belles consoles romaines ou plutôt byzantines ornées à leur partie antérieure de fleurons et, sur les côtés, d'un beau feuillage formant des espèces de rinceaux. La chaux recouvrait en partie ces sculptures, que je gratte pour mieux admirer l'art avec lequel elles ont été sculptées.

Les plus audacieux d'entre nous gravissent les marches usées de la tour de la Kasbah. C'est aussi de l'archéologie, ou plutôt de l'histoire qu'on peut faire en une telle ascension. Tout en admirant le vaste panorama qui s'étend du cap Bon au ras Dimas, et en énumérant les taches blanches, que forment dans la sombre verdure des oliviers ou sur le fond jaune pâle des sebkha, Nabeul, Hammamet, Hergla, Hammam-Sousse, Akouda, Sousse, toute resplendissante, Lemta, etc., nous évoquons les principaux épisodes de la célèbre campagne de César, que les habitants de Ruspina ont très bien pu suivre des tours de leur ville.

L'après-midi, c'est la partie sud des environs de Monastir que nous visitons. En nous dirigeant vers El-Kahlia, nous passons auprès d'un puits où M. Terras nous indique une jolie inscription arabe.

Avant d'arriver au souterrain nous apercevons, à la base de la presqu'île, entre les dernières maisons et la mer, deux bases attiques en marbre blanc qu'a vues également. M. Saladin. Leur diamètre supérieur est de 85 centimètres. Sont-elles en place, ont-elles été amenées là pour servir aux constructions du fameux Si Osman ? Il a semblé à plusieurs des membres de l'excursion que le parallélisme des bords des plinthes devait faire admettre la première idée, mais une fouille de quelques centimètres de profondeur serait nécessaire pour trancher la question. Toutes deux présentent, à leur partie supérieure, une cavité et une rainure allant de celle-ci à la périphérie. L'une d'elles offre en outre quatre lettres assez nettes. C'est une marque de pose :

I L E S

L'L n'est pas certain. La hauteur des caractères est de cinq centimètres.

Non loin de là se trouve une autre base, sur un dé de 65 centimètres de hauteur, qu'a dessinée M. Saladin ⁽¹⁾.

Un escalier d'une dizaine de marches nous conduit dans le souterrain d'El-Kahlia. Devant nous un long couloir va jusqu'à la mer, où la lumière en est à demi-fermée par un mur moderne. Il a 2^m 20 de largeur, 1^m10 de hauteur sur les côtés et 2 mètres au sommet, le plafond étant très légèrement cintré. A peine a-t-on avancé de quelques pas que l'on a, à gauche, une petite salle carrée entourée par un banc taillé dans le rocher et, à droite, en face de cette salle, un couloir perpendiculaire au premier. Mais en continuant à suivre celui-ci on voit, à 16 mètres plus loin, un enfoncement non pas demi-circulaire comme on l'a dessiné, mais carré, mesurant 1 mètre de profondeur et 1 mètre de largeur. Le couloir qui fait face à la salle aux bancs laisse à droite une petite salle longue, voûtée en berceau, puis un bassin, et aboutit à une chambre qui s'étend sur la gauche et dont la paroi antérieure a été rongée par les flots. La petite salle est voûtée en berceau, contrairement aux autres pièces voisines. Elle présente deux ouvertures longues qui, peu régulières, semblent avoir été pratiquées à une époque relativement récente. Au point où elle est en communication avec le couloir, les parois et la voûte offrent une large rainure qui a dû évidemment loger jadis les extrémités d'un mur fermant cette ouverture. Enfin, la voûte, en grande partie détruite, semble offrir les traces de deux regards. Tous ces détails m'incitent à penser qu'il y eut jadis ici une citerne. Le bassin qui se trouve après la citerne, à droite du petit couloir, renferme une eau limpide et claire. C'était évidemment une piscine.

J'ai indiqué plus haut les ressemblances que cet aménagement a avec le Hammam ben Sultane. C'était évidemment un endroit où l'on devait venir s'asseoir au frais, tout en ayant sous les yeux la surface bleue de la petite cri-

(1) *Loc. cit.*, p. 8, fig. 10.

que, très animée sans doute jadis. Il est assez naturel qu'il y ait eu là, à côté de la grande cavité pleine d'une eau calme et abritée du soleil où l'on se baignait, un réservoir d'eau douce.

On ne voit pas quelle utilité aurait eue le plus long; couloir. Conduisait-il à quelque autre pièce actuellement disparue? Servait-il tout simplement à assurer l'aération ? Ne serait-ce pas un plan incliné par lequel on aurait descendu jusqu'à la mer ou bien par où l'on aurait pu hisser une banque?

Le promontoire dans lequel sont creusées ces galeries offre une berge verticale, avec des angles très nets. A une dizaine de mètres en avant d'elle, M. Manigold nous indique six compartiments carrés d'environ 2 mètres de côtés, limités par des cloisons qui doivent avoir une quarantaine de centimètres d'épaisseur. Il nous paraît difficile de croire, avec M. Saladin, que ces cavités aient été pratiquées pour extraire de la pierre. On ne voit pas pourquoi, dans ce cas, on aurait laissé des cloisons. Cela a tout à fait l'air d'être la base de constructions, et peut-être de bassins.

Tout ceci, bassins et galeries, semble avoir appartenu à un vaste ensemble, quelque riche palais ou quelque établissement de bains construit à l'extrémité de la presqu'île et dans le soubassement duquel il se trouvait.

Quittant à regret tous ces détails que, faute de temps, nous ne pouvons qu'effleurer, nous nous dirigeons vers le port, qui est à deux kilomètres de la ville. En suivant le bord de la mer, sur toute notre route, nous remarquons des affleurements de murs, d'innombrables tessons. Je ne tarde pas à attirer l'attention des excursionnistes sur la grande quantité de cubes de mosaïques que l'on rencontre. On en trouve à chaque pas sur une longueur de près d'un kilomètre, et on remarque même parfois de grandes plaques détachées et dont quelques-unes portent des cubes très fins et de couleurs variées.

Tous ces vestiges montrent donc que si, comme on l'a écrit, Ruspina s'élevait primitivement à l'extrémité de la pointe où est actuellement Monastir, si, le port a pu à un moment donné en être séparé par un espace de deux kilomètres, il n'en a pas été ainsi à l'époque de la prospérité romaine ⁽¹⁾. Du promontoire à l'emplacement actuel du port, il y avait une suite ininterrompue d'habitations. On saisit l'étendue considérable que semble avoir eue alors l'antique cité.

On voit que Monastir offre des restes dignes d'être étudiés et qu'avec un peu d'observation on pourrait y faire d'intéressantes découvertes.

DOCTEUR CARTON,

*Médecin Major de 1^{re} Classe au 4^e Tirailleurs,
Membre non résidant du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques
près le Ministère de l'Instruction publique.*

(1) Il semble d'ailleurs bien extraordinaire que Ruspina ait été aussi éloignée de son port. C'est contraire à cette grande loi qui fait que les habitations se pressent toujours à proximité des points de communication avec l'extérieur, ports, quais, marchés et, de nos jours, gares, etc.

Haouanet de l'îlot de la Quarantaine (Monastir) (1)

L'îlot de la Quarantaine (Djezeïret-el-Oustania) montre du rivage de Monastir les ouvertures de 23 grottes tranchant sur la belle teinte dorée des couches de grès et de sables gréseux plongeant régulièrement vers le nord.

Les grès de la partie N.-O. sont plus durs, ceux de la partie S. plus friables. Aussi les chambres du nord sont-elles mieux conservées.

Du rivage ou d'une barque rasant l'îlot, on ne peut en apercevoir la complication, la régularité et les détails. En effet, ces chambres ont des arrière-chambres. Elles sont ornées de niches régulières creusées dans la paroi que l'on peut ranger en quatre catégories :

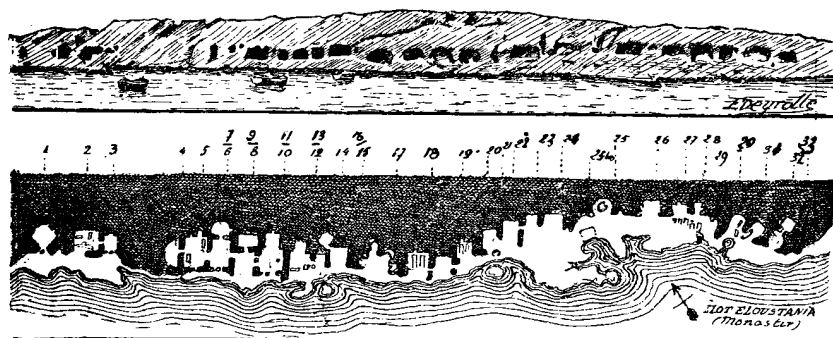
1° Niches en quartiers ou cul-de-four de 0,20 à 0,50 centimètres de large (*niches rondes* = nr) ;

2° Niches à voûtes elliptiques, beaucoup plus larges que longues, atteignant parfois presque un mètre, mais n'admettant pas un cadavre allongé (*niches longues* = nl) ;

3° Petites niches admettant le poing parfois irrégulières, parfois rectangulaires ou semi-hémi-phérides (*petites niches* = np) ;

4° *Niches rectangulaires* = nc.

Enfin dans ces grottes ou devant elles, on remarque dans le sol des cavités larges de 0^m 60/1^m 80, avec ou sans moulures, destinées à l'encastrement d'une dalle et dans un cas ayant la forme anthropoïde d'un cercueil égyptien (sépulcre).



Voici la description de ces chambres que j'ai appelées groupe O, numérotées en partant du N. Toutes atteignent 2 mètres de haut.

O¹— rectangulaire, — c'est le plus grand hanout que j'ai rencontré; il loge

(1) M. le Docteur Deyrolle a bien voulu, à ma demande, écrire cette étude des chambres de l'îlot de Monastir destinée à être mise à la suite du compte-rendu de l'excursion ci-dessus.— D^r CARTON.

actuellement deux canots de pêche, — à côté de la rectangulaire qui occupe le coin S la paroi S E, une petite fenêtre sans doute accidentelle (nr = 1, nl = 2, nc = 2, np = 5) — un sépulcre.

O² — a sa paroi antérieure (et sa porte détruite) (nr = 4, nc = 1, np = 2) — 4 sépulcres — elle communique avec O³ par une porte bien conservée.

O³ — prend jour par deux ouvertures irrégulières accidentelles, l'entrée se faisant par O² (nr = 1, nl = 2, nc = 2, np = 1).

O⁴ — on y pénètre par une ouverture occidentale par un escalier de quelques marches; elle est en forme du cul de four (nl = 2, np = 4); elle communique avec O⁵.

O⁵ — rectangulaire, spacieuse (nc = 2, np = 1) présente une porte sur l'extérieur, — deux sépulcres, communique avec O⁴ et O⁶ et présente une grande niche.

O⁶ rectangulaire, 2 ouvertures artificielles, communique au N avec O⁵ ou S avec O⁸ à l'E avec O⁷.

O⁷ — en cul de four, ne prend jour que par sa porte sur O⁶ (nr = 1).

O⁸ — a sa paroi extérieure détruite, rectangulaire (nl = 1, np = 4) communique avec O⁶, O⁹, O¹⁰, O⁹ — prend jour par O⁸ rectangulaire.

O¹⁰ — rectangulaire, a une porte et une petite ouverture sur la mer, communique avec O⁸ et O¹¹ la cloison entre O¹⁰ et O¹¹ qui est de dimension moindre est détruite (nc = 1) O¹¹ (nr = 2, nl = 1, nc = 1, np = 2).

O¹² et O¹³ présentent les mêmes rapports que O¹⁰ et O¹¹ — O¹², communique avec O¹⁴ (nr = 2, nl = 3, np = 2) — 2 sépulcres.

O¹³ (nr = 2, nl = 1, np = 4) — ses deux niches rondes sont ornées d'un cercle concentrique, une niche de la paroi du fond descend jusqu'au sol, elle présente à hauteur d'appui des rainures profondes pouvant admettre l'extrémité de planches formant tables.

O¹⁴ plus petite (nr = 4) — paroi antérieure détruite.

O¹⁵ paroi antérieure détruite — dans l'angle N un couloir donne accès dans O¹⁶ (nr = 4, nl = 1, nc = 2) deux dessins, une croix et une flèche.

O¹⁶ est orienté différemment, le couloir a la partie O de la paroi S (nr = 1, nl = 2, nc = 2) sur sa paroi O une partie pentagonale, cernée d'une ligne en creux, représente un fronton de temple grec au-dessus d'une niche, c'est un travail peut-être récent.

A partir de ce moment le grès étant plus friable les avant-chambres et les portes sont presque toutes détruites.

O¹⁷ présente une disposition toute nouvelle ; c'est une sorte d'abside avec quatre grandes niches rayonnantes comportant de petites niches secondaires à mobilier funéraire (nr = 6, nl = 1) on peut compter 9 sépulcres dans le sol.

O¹⁸ rectangulaire (nr = 3, nl = 2, np = 1) 5 sépulcres dont deux très nets.

O¹⁹ très détruite, rectangulaire, communique avec O¹⁸ et O²⁰ (np = r).

O²⁰ rectangulaire (nr = 1, nl = 1, np = 4) — 2 sépulcres.

O²¹ rectangulaire (nr = 1, nl = 2, np = 3).

O²² rectangulaire (nl = 1, nc = 1, np = 1) communique avec O²¹ et O²³.

O²³ — rectangulaire (nl = 2, nc = 1).

O²⁴ — rectangulaire réduite à sa moitié postérieure.

O²⁵ (bis) — c'est l'emplacement d'une chambre détruite, placée en contre-bas de O²⁴ se présente sous forme d'un creux de 1 mètre de profondeur au milieu de la plateforme environnante.

O²⁵ — circulaire, en coupole, percée d'une ouverture circulaire au sommet de la voûte, à côté une niche.

O²⁶ — rectangulaire, (nr = 2, nl = 1, np = 2).

O²⁷ — rectangulaire (nr = 1, nc = 1, np = 4).

O²⁸ — trapézoïdale, dans son plan l'angle N E est rectangulaire, l'angle SE aigu (nr = 2, nc = 2).

Devant O²⁷ et O²⁸, on remarque 5 sépulcres dont deux avec encastremets très nets, le 4^e présentant à sa tête une cavité en écuelle.

O³⁰ très détruite — en avant un sépulcre — elle paraît avoir été l'arrière chambre antérieure détruite.

O³⁰ — arrondie, 2 sépulcres se faisaient suite (nl = 1, nc = 2).

O³¹ arrondie, 1 sépulcre anthropoïde (nr = 3, np = 3) présente une banquette semi-circulaire.

O³² arrondie paraît avoir présentée une banquette aménagée tout à l'entour et où sont creusées des écuelles.

O³³ rectangulaire s'ouvre par une porte dans O³² qui est en contre-bas.

En résumé, ce sont bien là les haouanet les plus vastes de tous ceux que j'ai visités jusqu'ici ; leurs particularités sont :

1° La hauteur inaccoutumée des portes, ce que permet l'épaisseur du banc de grès ;

2° Leurs niches longues.

Les sépulcres à encastremets sont analogues à ceux que j'ai décrits dans les groupes d'haouanet d'El Harouri et de Beni-Aïech.

La forme en cul-de-four rappelle fort celles des tombeaux phéniciens que le docteur Carton m'a montrés aux environs de Sousse et des haouanet de Chaouach qu'il a décrits.

Le sépulcre anthropoïde paraît rappeler une influence égyptienne.

D^r DEYROLLE, *Médecin Aide-Major*,

LICENCIÉ ÈS-SCIENCES.

Thapsus

Excursion du 14 mars 1904. — Les ruines de Thapsus, actuellement ras Dimas, situées entre Monastir et Mahdia, sont beaucoup trop détruites pour qu'une visite très rapide ait pu y permettre des constatations importantes. Je me bornerai à signaler quelques points qui ont retenu particulièrement l'attention des membres de la Société.

D'autre part, comme il est toujours utile de recueillir des renseignements qui pourraient sans cela être complètement perdus, je commencerai par fixer ici même ceux qui nous ont été fournis par deux membres, quoiqu'ils soient entièrement étrangers au sujet de cet article.

M. Dauphin, qui est en Tunisie depuis si longtemps et dont la mémoire est meublée de souvenirs antérieurs à l'occupation, nous a dit avoir vu l'arc-de-triomphe de Bulla-Regia, complètement détruit depuis, dont je n'ai pu retrouver l'emplacement, et qui a été reproduit dans leur récit de voyage en Tunisie par MM. Gagnat et Saladin. Il se rappelle parfaitement y avoir vu, dans les deux niches, une statue privée de la tête.

On a souvent accusé la Compagnie des chemins de fer de Bône à Guelma d'avoir détruit cet édifice. Il paraît que c'est à tort, puisque la gare de Souk-el-Arba et les ponts sur la Medjerdah étaient construits lors de la visite que leur fit M. Dauphin, immédiatement après rétablissement de la voie ferrée.

M. Quinet, Directeur de l'Ecole de Moknine, à qui la Société doit l'organisation de cette excursion, nous a signalé l'existence, dans cette localité, d'une villa romaine dans laquelle existe une mosaïque offrant des figurations de poissons. C'est peut-être une autre mosaïque, existant aussi à Moknine, qui m'a été signalée par M. Dubos et dont le motif central serait une tête de Neptune, un peu abimée d'un excellent travail. L'existence de ces mosaïques a d'ailleurs été signalée depuis plusieurs années au Service des Antiquités.

Ce qui nous a le plus longuement arrêtés, à Thapsus, ce sont les citernes publiques et leur aqueduc. Il nous a été impossible d'apprendre, tant de M. Epinat, qui prenait part à cette excursion, que des indigènes, où il prenait naissance. Notre confrère nous a seulement exposé qu'à environ 200 mètres vers le S.-O. la conduite devient souterraine et présente sur son parcours un certain nombre de regards.

Elle aboutit au milieu du long côté correspondant des réservoirs. Aucune des voûtes des compartiments ne subsiste intacte, ce qui est dû à la manière dont elles ont été construites. Il semble qu'on s'y soit pris en trois fois. Tout d'abord les pieds droits ont été édifiés; ensuite, sur le bord supérieur de ceux-ci, on a coulé une couche horizontale de ciment. C'est presque partout la face plane constituée pour cet enduit qui forme la partie la plus élevée de ce qui subsiste des murs.

Puis, sur la charpente en forme de cintre destinée à permettre l'établis-

ment des voûtes, on a coulé du béton ou du blocage ou, si l'on veut, et pour ne pas infirmer ce qu'a écrit Daux, posé les voussoirs et coulé le béton ou le blocage dans leur intervalle formant tympan jusqu'à une certaine hauteur, mais en s'arrêtant avant de fermer complètement le cintre, la voûte en berceau de chaque compartiment présentant à ce moment une longue fente longitudinale à l'endroit de la clef de voûte.

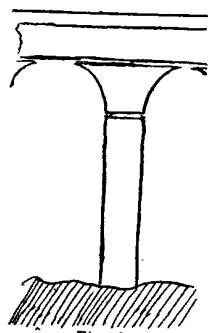


Fig. 1

Aussitôt après on aurait coulé la plate-forme en béton sur la surface sensiblement plane constituée par le dos du cintre en charpente et la face supérieure du tympan, c'est-à-dire que chacune des trois parties aurait été établie successivement de la même manière que, dans une colonnade, le sont le fut, le chapiteau et l'entablement (voir fig. 1).

L'enduit qui revêt intérieurement ces réservoirs offre une première couche, appliquée sur le blocage, d'une épaisseur moyenne de 4 centimètres et formée de petites pierres concassées et de cendre de charbon de bois⁽¹⁾. Elle est recouverte par une couche de ciment de tuileaux d'un centimètre. M. Dauphin a fait remarquer que le mortier réunissant les pierres du blocage des pieds droits ne renferme aucun élément de ce genre. Un enduit brun, qui n'a pas un millimètre d'épaisseur, recouvre le précédent. Il semble constitué par une couche de calcaire laissé par les eaux.

L'appareil formant les cloisons, et que Daux considère comme du romain très ancien, ne m'a pas paru très différent de celui de beaucoup de citernes publiques de villes africaines. Les moellons en sont peut-être tout au plus un peu plus régulièrement disposés. Les parpaings dont Daux a également parlé sont sans doute des pierres plates disposées en assises horizontales. Il m'a été impossible de vérifier si elles traversent réellement la muraille. Cet appareil est de tous points semblable à celui qui forme les murs du grand édifice que j'ai fouillé à El-Kenissia pour le compte de l'Association Historique.

La présence de nombreuses poteries cylindriques pourrait faire penser que les voûtes en blocage avaient été établies sur des cintres formés par elles. Je n'ai pu trouver de voûtes assez bien conservées pour me permettre de m'assurer de ce fait.

De la face N.-E de la citerne, l'aqueduc se dirige vers la ville. On le suit sur une certaine longueur et l'on peut même en reconnaître un embranchement. Le *specus* en mesure 50 centimètres de largeur et les parois en ont 45 centimètres d'épaisseur. Un solin les sépare du radier.

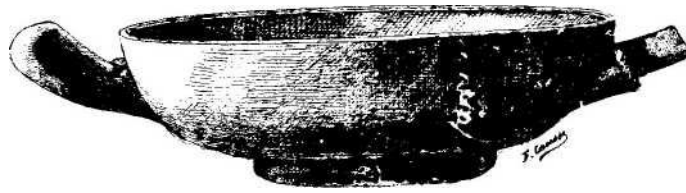
En ce qui concerne la ville en elle-même, sa triple enceinte, les monuments et tout ce que Daux a figuré dans le plan qu'a publié Tissot, il nous a été

(1) Un échantillon de cet enduit a été recueilli par M. Manigold et placé par lui dans la collection d'études dont il est chargé.



EXCURSION A THAPSUS

A. Vue du môle antique. — B. et C. Vues des citernes puniques



Coupe trouvée à Thapsus (page 50)

impossible de rien distinguer, à l'exception de l'amphithéâtre et de la citadelle.

De nombreuses citernes de toutes formes et de toutes dimensions, des débris d'inscriptions, de tablettes en marbres, de colonnes, révèlent seuls la grande richesse de l'antique cité. Beaucoup de membres de la Société ont été frappés par les nombreux fragments de lampes chrétiennes qui jonchent le sol.

En ce qui concerne le môle, dont une grande partie encore battue par les flots est si bien conservée, il m'a semblé que la cause principale de sa destruction est l'existence du canal central, perpendiculaire aux trois rangées de « souffleurs », qui règne dans toute sa longueur. Ce canal, faisant face à la pleine mer, offre un point d'attaque aux vagues qui agrandissent cette ouverture et la transforment en une cavité qui s'effondre ensuite. La disposition des blocs écroulés confirme cette observation, que l'on peut d'ailleurs saisir actuellement sur le vif.

Un des points les plus intéressants de Thapsus est assurément la nécropole punique, qui a été fouillée par MM. Epinat et Novak. Il faut espérer vivement que quelques-uns des hypogées, très curieux à plusieurs points de vue, pourront être dégagés complètement et protégés. Sur la bande de collines où ils se trouvent, ils sont si rapprochés que pour passer de l'un à l'autre les violateurs n'ont eu le plus souvent qu'à percer la mince cloison qui les séparait. Ils ont pu visiter ainsi d'enfilade jusqu'à vingt caveaux.

A chaque instant, sous nos pas, dans la piste que nous suivons, nous voyons la section carrée formant presque damier, par leur rapprochement, des ouvertures remplies de terre des sépultures.

Je ne veux point, anticiper sur la description de ces tombeaux que doivent donner ceux qui les ont découverts. Mais je dois noter l'aspect tout particulier qu'ils offrent, avec leur puits très large, sur les parois duquel est accoté un petit escalier très étroit et le plus souvent d'une parfaite conservation. Un certain nombre des ouvertures de ces tombes- offrent un encastrement destiné à recevoir la dalle de fermeture et, dans ce cas, leur aspect rappelle tout à fait celui des *haouanet*.

Cet encastrement, les dimensions des chambres funéraires, la surface légèrement cintrée qui forme le plafond, la présence de niches et la technique même du procédé employé pour creuser ces pièces, me confirment dans cette opinion que les *haouanet* du Djebel Behelil étudiées par M. le Docteur Deyrolle, celles que j'ai vues à Chaouach, au Gorra, près de Dougga, et qu'on rencontre en différents autres points de l'Afrique du Nord sont toutes des tombes puniques.

En outre, l'existence de sépultures de ce type constamment le même sur tout ce littoral, de Mahdia à Monastir, me pousse à admettre que les chambres qui se trouvent dans les îles de cette dernière localité ont eu la même destination. La forme et la technique en sont d'ailleurs tout à fait analogues.

En ce qui concerne cette nécropole de Thapsus, il résulte des renseigne-

ments qui m'ont été fort obligeamment fournis par M. Novak qu'elle a été violée à une époque très ancienne, mais que les rares caveaux qui ont été trouvés intacts renfermaient un très riche mobilier funéraire : lampes, vases, coupes, assiettes d'importation italo-grecque et de fabrication locale; quelques-uns de ces objets portaient des figurations en relief. M. Novak y a trouvé des statuettes en terre cuite ornées de couleurs et même dorées, ainsi qu'un certain nombre d'amulettes, scarabées, perles de colliers, etc.

Il est à souhaiter qu'une découverte aussi intéressante et aussi riche soit publiée le plus tôt possible par ses auteurs avec la description des objets les plus remarquables.

Je dois à l'obligeance de M. l'abbé de Smet communication de la photographie d'une jolie coupe trouvée dans une de ces chambres par MM. Ch. Epinat et J. Violante. Ce vase, sans les anses, mesure 145 millimètres de diamètre suivant l'axe passant par celles-ci et 140 millimètres suivant l'axe perpendiculaire. Il a 46 millimètres de hauteur. C'est la propriété de M. Lebihan qui, en le débarrassant de la gangue calcaire qui l'enveloppait, découvrit la couverte d'un rouge vif alternant avec une teinte bronze foncé et dans le fond de la coupe la représentation d'une tête de femme à profil grec reposant dans la concavité d'un croissant (voir figures page précédente, feuilles intercalaire).

Je n'ai pu retrouver les grandes carrières dont M. Saladin parle dans son rapport. D'après les renseignements que M. Epinat a eu l'obligeance de prendre à ce sujet, il n'y en aurait pas ici même. Mais on signale l'existence de très grandes carrières de pierre excellente à 6 kilomètres de Thapsus, vers Teboulba.

DOCTEUR CARTON,

Président.

LISTE DES OBJETS ENTRÉS AU MUSÉE DE SOUSSE

depuis la publication du Bulletin n° 1

Sergent ICARD	Lampe en bronze.
M. MÉNAGE	Un porte-feu en terre.
Capitaine MONTALIER	Stèle en calcaire de 0 ^m 77 x 0 ^m 60, personnage dans une niche ;
—	Stèle brisée en calcaire ;
—	Stèle en calcaire de 0 ^m 29 x 0 ^m 28, personnage dans une niche tenant une pomme de pin dans ses mains ;
—	Un chapiteau en calcaire ;
—	Une pierre tombale avec inscription Domitia ;
—	8 lampes à queue pleine, terre rouge ;
—	8 lampes à queue percée, avec sujet ;
—	7 marmites, 22 écuelles, 2 plats, 1 brûle-parfums, 1 petit vase en terre rouge, 14 pots à une anse, 2 boucles d'oreilles verre, clous.
D ^r CARTON	Tuiles à estampilles de Sousse ;
—	Amphore punique à estampille ;
—	Tuiles de tombes romaines ;
	Moulage en plâtre de la lampe en bronze trouvée à Souk-Ahras par le D ^r Rouquette.
D ^r CARTON	175 stèles votives (fouilles de MM. Carton et Ordioni à El-Knissia) ;
—	25 lampes votives d'El-Knissia (même provenance) ;
—	10 unguentaria et vases d'El-Knissia (même provenance) ;
—	Tuiles avec fils de plomb ayant servi à les attacher, plaques de plomb et stucs du sanctuaire d'El-Knissia (même provenance).
DUBOS	Plâtres, verre, lampes arabes.
S. A. S.	Les deux mosaïques de l'oued Blibane (fouilles de M. le Commandant Giorgi).

CATALOGUE DE LA COLLECTION D'ÉTUDES de la S.A.S.

La Bibliothèque de notre Société étant en bonne voie de prospérité, il importait d'établir à côté d'elle une nouvelle source de renseignements à laquelle pourraient puiser les Membres désireux non seulement de lire, mais encore de comparer.

C'est dans ce but que la collection d'études a été créée, et la S. A. S. a bien voulu me charger de son organisation.

Constituée d'éléments authentiques provenant des ruines si nombreuses et si intéressantes dont est jonché le sol de la Tunisie, cette collection a, pour la facilité des recherches, été divisée en séries dont le nombre pourra par la suite être augmenté.

Actuellement trois séries sont ouvertes au catalogue.

- Série A.* — Ciments, Enduits, Mortiers.
- *B.* — Lampes.
- *C.* — Poteries, Vases.

Incessamment la série D, MONNAIES, sera ouverte.

De même que pour la Bibliothèque, il sera publié chaque année, un supplément au catalogue.

SÉRIE A. — Ciments, Enduits, Mortiers.

1	MANIGOLD	Lave et pierre ponce formant la maçonnerie des gros blocs Romains (Tour Eiffel), Sousse.
2	D ^r CARTON	Enduit recouvert de peinture rougeâtre des talus bordant le Boulevard Nord, Sousse.
3	CHEVY	Béton formé de chaux, pierres concassées, présence de cendres de charbon, tuileaux (maisons romaines). Fouilles de M. Chevy 1903.
4	—	Blocage d'un mur formant enceinte autour d'une nécropole située à 2 ^k sud-ouest d'El-Knissia. Fouilles de M. Chevy 1903.
5	—	Mortier présentant de nombreuses traces de cendres de charbon provenant de Ksiba. Fouilles de M. Chevy 1903.

6	GRESSE	Enduit des citernes Carthagoises de Mahdia. (Le tuf dans lequel sont creusées ces citernes est adhérent à plusieurs morceaux).
7	—	Enduit provenant des travaux exécutés lors de la construction de la nouvelle gare de Sousse (trouvé à environ 3 ^m 70 de profondeur).
8	—	Ciment provenant du port d'Hadrumète-Sousse pris au fond de la mer. Le même pris au-dessus de la mer.
9	—	Enduit de l'aqueduc de Chéri-Chera, plaine de Kairouan.
10	—	a) Parties lisses de l'aqueduc dans la plaine.
11	—	b) Parties incrustées — —
12	—	c) Radier de l'aqueduc de Chéri-Chéra.
13	MANIGOLD	Enduit des citernes de Thapsus.
14	—	Enduit de l'aqueduc alimenté par les citernes de Thapsus.
15	—	Ciment de la jetée de Thapsus.
16	—	Ciment des citernes d'El-Djem.
17	—	Enduit provenant d'El-Djem (Ruines romaines découvertes au cours des travaux de construction de la nouvelle route).
18	—	Béton des citernes de Lemta — Tuileaux, pierres concassées, nombreuses traces de charbon.
19	—	Ciment des quais de Lemta.
20	—	Blocage de l'amphithéâtre de Lemta.
21	—	Enduit recouvert de peintures rougeâtres provenant du Ksar de Lemta.

SÉRIE B. — Lampes

1	MANIGOLD	Lampe punique découverte au camp du 4 ^e Tirailleurs à Sousse, Fouilles de M. Manigold, 1901.
2	C ^{ne} MONTALIER	Lampe chrétienne à anse, non perforée, provenant de Sbeitla. Fouilles de M. le capitaine Montallier.
3	—	Coupe d'une lampe païenne portant sur le fond les rondelles de terre provenant de la perforation des trous d'alimentation. Fouilles de M. le capitaine Montallier.
4	—	Lampe païenne à anse perforée, provenance de Sbeitla.
5	—	Fouilles de M. le capitaine Montallier.
6	Cap ^{ne} ORDIONI	Lampe païenne à anse perforée (marque de potier) provenant du camp Sabatier. Fouilles de M. le capitaine Ordioni.
7	—	
8	—	
9	D ^r CARTON	Lampe punique à trois becs et à pied provenant du sanctuaire punico-romain d'El-Knissia. Fouilles de MM. Carton et Ordioni.
10	—	
11	MANIGOLD	Lampe romaine sans anse provenant de fouilles faites aux environs de Sousse, avec sujet.
12	Cap ^{ne} de BRAY	Lampe chrétienne à anse non perforée provenant de Sbeitla, l'une avec sujet, l'autre sans.
13	—	
14	—	Lampe à ailerons sans anse provenant de Sidi-el-Hani sans sujet (marque de potier).

SÉRIE C. — Vases, Poteries

1	MANIGOLD	Brûle-parfums et unguentarium provenant de tombeaux puniques découverts dans le camp du 4 ^e Régiment de Tirailleurs à Sousse. Fouille de M. Manigold 1901.
2		
3	—	Petit plat, même provenance.
4	—	Plat en forme d'assiette avec lampe punique provenant de tombeaux puniques, même provenance.
5	—	Urne funéraire avec anses (contenant des ossements calcinés) provenant de tombeaux puniques. Même provenance.
6	—	Couvercle d'amphore provenant de tombeaux puniques.
7	CHÉVY	Poteries en forme de seringues s'emboîtant les unes dans les autres, dispositif trouvé fréquemment dans les voûtes. Fouille de M. Chevy.
8	D ^r CARTON	Brûle-parfums punique provenant des sanctuaires punico-romains d'El Kuissia. Fouille de MM. Carton et Ordioni 1903.
9		
10		
11	—	Unguentaria puniques. Même provenance.
12	MANIGOLD	Anse d'amphore avec marque de potier QIC. provenant de Lemta. (1)
13	D ^r CARTON	Poteries en forme de bouteilles s'emboîtant les unes dans les autres, encore fixées par le mortier, provenant de Sidi-el-Hani.
14	MANIGOLD	Tuile funéraire provenant d'un <i>loculus</i> , Catacombes d'Hadrumète (Sousse).

P. MANIGOLD,

Officier d'Administration d'Artillerie

Membre du comité d'Études.

(1) Sera classé ultérieurement dans une Série à faire, renfermant les principales estampilles et marques de poteries sur amphores et sur lampes.

TRAVAUX HYDRAULIQUES

I. — Aqueduc de Sidi-er-Reïš

(Feuille de La Goulette)

Il existe une conduite d'eau très visible, bien conservée en certains points, se rendant du point marqué «Abreuvoir», à 700 mètres au S.-O. de la koubah de Sidi-er-Reïš, jusqu'au près de l'ancien port romain situé au sud de Korbeus, à un point peu élevé (2 mètres à peine au-dessus du niveau de la mer). Elle partait d'une source située à une altitude de 25 mètres environ. Pour un trajet de 1^k200, sa pente est donc de 2/1000 environ.

La conduite d'eau étant à ciel ouvert, elle émerge en certain point à 1^m50 au-dessus des sables.

Cette conduite d'eau n'est pas signalée sur la Carte Archéologique.

D^r DEYROLLE.

II. — Aqueduc de Hammam-Korbeus

(Feuille de La Goulette)

Il existe des traces d'une conduite d'eau à ciel ouvert sur le flanc ouest du djebel Bou-Korbeus, allant parallèlement à la mer depuis le ravin qui va de la cote 378 à Aïn-el-Okteur. Cette conduite part d'une petite source située à 80 mètres au-dessus du niveau de la mer, source en partie aveuglée actuellement, se rendant à des citernes très visibles à Hammam-Korbeus, sur le flanc sud du ravin où se trouve la petite agglomération sur les ruines des antiques.

Cet aqueduc, très nettement visible sur des espaces de plusieurs mètres, n'est pas signalé dans l'Atlas Archéologique. Sa longueur est d'environ deux kilomètres ; les citernes sont à une altitude de 20 mètres environ ; la pente pouvait donc être de 60/2000 ou de 30/1000.

L'existence de cet aqueduc indiquerait à elle seule l'importance de la station thermale du Korbeus de l'époque romaine.

D^r DEYROLLE.

III. — Note sur l'aqueduc romain de l'Oued Blibane

C'est un fait établi qu'Hadrumète fut dans l'antiquité une ville considérable, un chef-lieu administratif important, le Derby, le Longchamp de l'Afrique, un *emporium* considérable, etc., et que sa prospérité a été très grande. Aussi ne reviendrai-je pas sur tout ce qui a été dit à ce sujet, me contentant, pour les

besoins de ce qui va suivre, de noter que l'étendue de la ville de Sousse moderne ne représente pas plus du tiers de la surface qu'elle occupait autrefois.

Il est certain qu'une quantité d'eau considérable devait être nécessaire à sa nombreuse population. Et, malgré l'excellent principe qu'ont toujours suivi les architectes africains en dotant chaque habitation d'une citerne plus ou moins considérable⁽¹⁾, il dut y avoir d'autres moyens d'alimentation en eau potable.

Ceux que nous connaissons jusqu'ici, quoique déjà importants, semblent bien cependant n'avoir pas été suffisants. Ce sont, d'une part, la Sofra, ces grands et pittoresques réservoirs qui remontent peut-être à l'époque punique et qui reçoivent toutes les eaux tombées à la surface du camp, les grandes citernes voûtées qui servent de magasins à l'artillerie et, d'autre part, l'aqueduc de l'oued Karrouba, qui a été l'objet d'une intéressante étude de la part, de M. le vice-président Gresse, dans son *Enquête sur les Travaux Hydrauliques*.

J'ajouterai avoir découvert, au cours des fouilles que j'ai pratiquées dans les Blocs Géants (anciennement Tour Eiffel), un grand canal voûté que les membres de la Société Archéologique ont pu voir au cours d'une de nos premières promenades, et qui est peut-être un antique aqueduc, quoique j'incline plutôt à voir en lui un égout.

Mes recherches sur la topographie de la campagne d'Hadrumète m'ont fait découvrir un travail hydraulique qui semble avoir une réelle importance et qui, suivant toute apparence, devait contribuer à l'approvisionnement en eau de la ville.

Si on suit la route de Sousse à Tunis en descendant dans la vallée de l'oued Blibane, on remarque, à une trentaine de mètres à l'est et à fleur de sol, ou plutôt au fond d'un petit ravinement produit par les pluies, des traces de maçonnerie et, une dizaine de mètres plus bas, un mur en blocage haut de 1^m80, visible sur une longueur d'environ 13 mètres.

C'est un aqueduc, et il n'y a aucun doute sur cette destination, comme tous les membres de la Société l'ont reconnu au cours de la promenade archéologique du 24 janvier.

On ne voyait, auparavant, que ce mur assez épais, portant un autre mur plus étroit et une surface couverte de ciment avec solin, c'est-à-dire une des parois de l'aqueduc et son radier.

Quoique l'aspect de ce débris me parût déjà très concluant, j'avais remarqué

(1) Principe que nous avons eu le plus grand tort d'abandonner.

L'adduction d'eau de source dans nos villes n'est pas une raison pour qu'on ne recueille pas dans des citernes l'eau tombée sur place et qui pourrait si utilement être employée à divers usages : lessive, cuisson des aliments, etc. *On n'a pas le droit*, dans ce pays, de négliger un moyen, quel qu'il soit, de recueillir le liquide précieux. C'est un réel *gaspillage* que de ne pas employer celui-ci. Et nous avons une fois de plus ici le tort de ne pas suivre l'exemple des anciens qui, en dehors de leurs aqueducs alimentant les citernes publiques, ménageaient sous chaque habitation une citerne destinée à recueillir les eaux pluviales tombées sur les terrasses. Nous ne les imitons pas malheureusement à Sousse, ni ailleurs.

qu'une partie de ce mur, encore en partie enfouie, devait encore posséder les deux parois de son *specus*. C'est la cavité de celui-ci que je pus faire déblayer devant les sociétaires, qui ont pu ainsi se rendre compte de son existence.

Visibles donc sur 13 mètres de longueur, les restes de ce mur ont ensuite disparu sur un intervalle de 30 mètres, après quoi ils reparaissent sous la forme de deux petits massifs aplatis de blocage placés dans le prolongement exact des premières constructions. On voit très nettement, d'après leur forme, qu'ils ont fait partie de deux cintres. C'est donc ici que la conduite, au lieu de reposer sur un mur, commençait à s'élever au-dessus de la rivière à l'aide d'une série d'arcades.

Ici, comme de l'autre côté de l'oued Blibane, ce long mur sert de limite à des plantations d'oliviers. C'est un fait absolument analogue à celui qui a fait élever une *tabia* couverte de cactus à l'endroit même où se dressait la *spina*, dans le cirque d'Hadrumète.

Au delà de ces deux massifs de blocage, l'aqueduc disparaît sur une assez grande longueur, pour reparaître de l'autre côté de l'oued. Sur la rive gauche on aperçoit une grosse masse de blocage, reste d'une culée du pont-aqueduc qui se trouve dans la berge même, puis, en montant sur celle-ci, on trouve presque aussitôt, et dans le prolongement exact des vestiges de l'autre rive, un long mur en blocage, vestige de l'aqueduc, sur lequel, ou tout à côté duquel, a été construit un mur en pisé dont il forme le soubassement. C'est d'ailleurs ce qui l'a sauvé, car en y touchant on eût certainement provoqué la chute du pisé, qui constituait l'enceinte d'une propriété arabe.

Les traces de la conduite sont donc visibles, ici, sur une longueur de plus de 350 mètres.

Il est facile de voir que sa pente est en sens inverse de l'ordre dans lequel nous l'avons suivi ; ses eaux coulaient vers Sousse.

En résumé, l'aqueduc était superficiel et placé sur un simple mur, au nord de l'oued Blibane. Il franchissait la rivière à l'aide d'une série d'arcades, pour cheminer de nouveau sur un mur, puis devenait probablement souterrain.

Au point où il a pu être examiné, l'aqueduc forme un mur épais de 1^m45 présentant, du côté où la surface n'en est pas cachée par la terre, deux retraits. La hauteur du radier au-dessus du sol est actuellement de 1^m25. Elle devait être antérieurement moindre de 60 centimètres, c'est-à-dire de toute la hauteur de la partie située sous le retrait le plus inférieur.

Le bord supérieur du mur du *specus* est très régulièrement plat et il ne présente pas, contrairement à ce que j'ai vu bien souvent ailleurs, l'amorce déchiquetée d'une voûte en blocage. Le canal était donc à ciel ouvert, ou bien recouvert de dalles.

D'où venait l'eau qui cheminait dans la conduite ? Où allait-elle ?

Si on suit l'aqueduc en remontant sur la rive gauche de l'oued Blibane, on remarque, comme je l'ai dit, qu'il est constamment surmonté d'un mur en pisé qui en indique la direction. Quand la conduite cesse d'être visible, ce mur conti-

nue à se diriger vers le nord en changeant légèrement de direction. Il serait intéressant de voir, par quelques sondages, si la conduite n'est pas ici souterraine. En continuant à marcher vers le nord, dans le prolongement du mur, on remarque qu'on longe une limite de jardins rectiligne le long de laquelle sont répartis plusieurs puits.

Ces derniers ont-ils quelque rapport avec l'aqueduc ? Auraient-ils servi à y déverser l'eau qu'on y puisait ? Cela me paraît d'autant moins probable que cette eau serait saumâtre. En outre, je n'ai jusqu'ici trouvé rien de semblable dans l'antiquité. Cependant, je dois noter que, de nos jours, il existe un système à peu près analogue en Tunisie. J'en ai vu un exemple près de Gafsa : ce sont des canaux souterrains aboutissant aux oasis et le long desquels sont espacés les puits qui les alimentent.

On pourrait aussi admettre que le canal ait drainé une nappe aquifère, mais il est trop près de la surface pour cela.

Reste donc une hypothèse que j'hésite à admettre en raison de sa hardiesse. Cet aqueduc aurait amené à Sousse les eaux de l'oued Hammam.

Quelques faits, qui sont loin d'être péremptoires d'ailleurs, corroboreraient cette opinion.

Il n'y a, entre cet oued et l'oued Blibane, aucun ravin, aucune dépression qui eussent pu rendre l'adduction difficile ou impossible. On connaît, en outre, l'étendue et l'importance du barrage que les indigènes entretiennent non loin de l'embouchure de l'oued Hammam. Or, c'est un fait très général, sinon constant, que les gens du pays n'ont fait qu'entretenir et conserver les anciennes installations hydrauliques, qu'ils ne les ont pas créées. Il est donc probable qu'un barrage du même genre devait, jadis, exister au même endroit.

Enfin, on suit nettement, de l'oued Blibane à l'oued Hammam, une ligne de tabias bordée de constructions et de puits qui ne sont peut-être pas sans rapports avec l'aqueduc, et j'ai vu, aux environs de la villa des Pins, entre cette habitation et le barrage, un long mur longeant la piste qui pourrait bien être un reste de la conduite. D'ailleurs, la question pourrait de ce côté être rapidement tranchée par la comparaison hypsométrique des deux points.

Quant au point où aboutissait l'aqueduc, il est difficile de le préciser. La direction générale du canal est évidemment celle de Sousse. où les eaux étaient conduites soit directement, soit par l'aqueduc de l'oued Karrouba, dont elles auraient été tributaires.

J'ai pensé qu'il était intéressant de faire connaître les restes de cet aqueduc, qui ne tarderont pas à disparaître, en raison de la rapidité avec laquelle les moindres débris sont détruits aux environs de Sousse.

L'étude de cet ouvrage peut, en outre, avoir un intérêt pratique au point de vue de l'alimentation en eau de la Sousse moderne.

DOCTEUR CARTON

Médecin-Major de 1^{re} Classe,

Membre non résidant du Comité des Travaux Historiques.

DESCRIPTION DE
QUELQUES OBJETS DE HAUTE CURIOSITÉ

faisant partie de la Collection de M. Jules Renault,

J'ai eu l'honneur de transmettre à la Société Archéologique de Sousse, dans sa séance du 17 Décembre 1903, une liste de différents objets puniques, gréco-puniques ou romains appartenant à ma collection.

M. le Docteur Carton, notre si dévoué président, a bien voulu me demander quelques croquis accompagnés de notes sur les principaux d'entre-deux, c'est-à-dire sur ceux offrant un véritable intérêt, archéologique ; je tâcherai de faire tout pour satisfaire à ses desiderata.

Ænochæ et anse en bronze (4^e siècle av. J.-C. ?). — L'Ænochæ trouvée dans les fouilles de Sainte-Monique est en fort mauvais état (pl. 1, fig. 1) ; le métal très oxydé ne tient plus que grâce à la terre argileuse dont le vase était rempli ; la partie inférieure a été démolie par la pioche des ouvriers ; l'anse manque.

Le goulot dont l'ouverture est trifoliée est de forme caractéristique ; l'anse y était soudée au moyen d'une tête, probablement une tête de femme, d'après la forme de la partie qui subsiste encore.

La panse, légèrement déformée par l'oxydation, en devait être assez gracieuse.

L'anse en bronze provient du même endroit, et comme elle s'applique exactement sur le col et sur la panse de l'Ænochæ dont je viens de parler, je ne serais pas étonné qu'elle ait appartenu à sa semblable.

Lorsque je me suis procuré cette anse, elle était recouverte d'une telle quantité de vert de gris qu'on n'en percevait qu'une masse informe et recourbée (pl. 1, fig. 2).

L'ayant passée à la flamme avec précaution, j'en ai pu faire ressortir deux têtes aux extrémités ; l'une, de femme au sommet

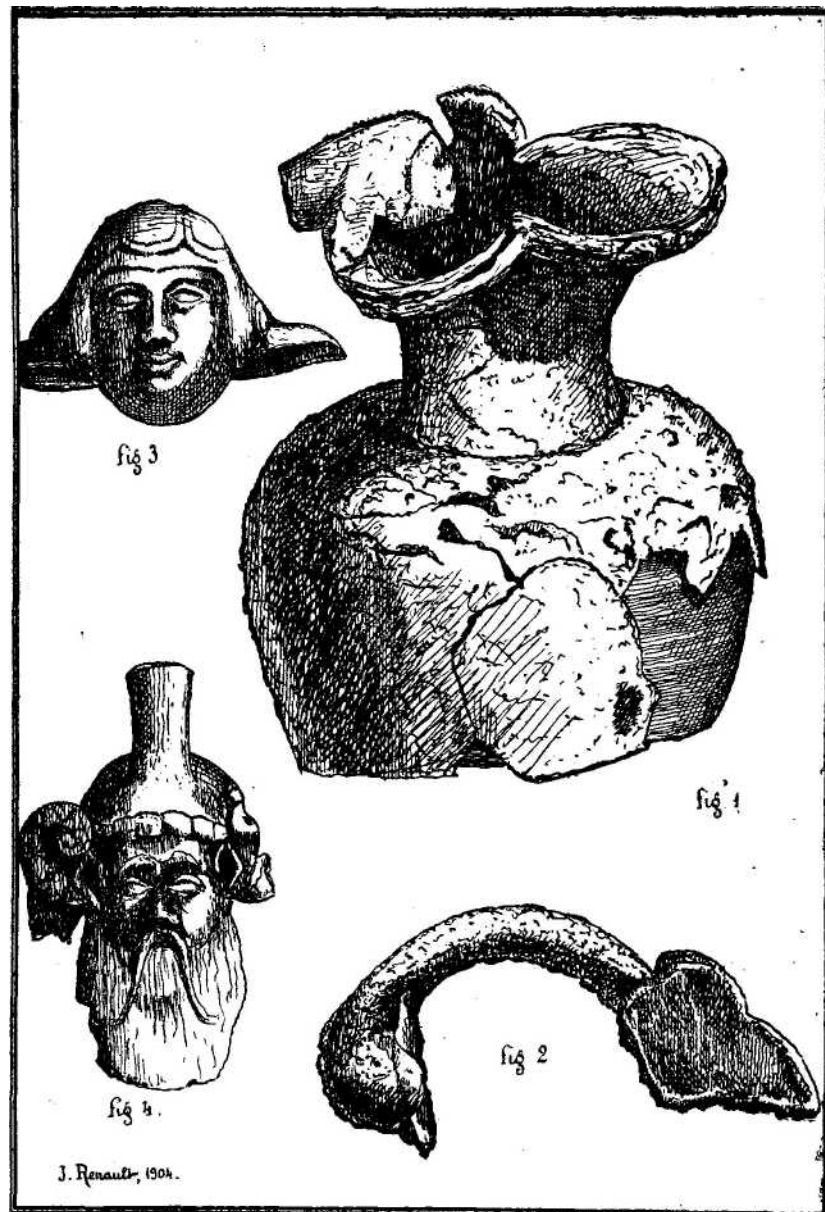


Planche I

de l'anse, l'autre de Baal-Ammon, servant de soudure avec la panse du vase (pl. 1, fig. 3 et 4).

La tête du dieu possède une grande barbe avec des moustaches

relativement fines et tombantes aux extrémités; ses oreilles présentent l'aspect de celles d'un chien auquel on les aurait coupées; enfin, une paire de cornes ornemente le chef de la divinité carthaginoise ; malheureusement, l'une d'elle était tellement rongée que la chaleur de la flamme l'a a peu près volatilisée.

Des stries saillantes partaient des deux têtes, ornant l'anse et s'effaçant au milieu. J'ai pu, depuis, me procurer d'autres anses de formes plus ou moins similaires et qui, si elles n'ont pas de tête de femme, ont néanmoins celle de Baal-Ammon.

Glaive romain. — La forme de ce glaive est superbe, il suffit de jeter un regard sur la planche le reproduisant, vu dessus et vu dessous pour se rendre compte qu'on a devant soi une arme redoutable. Sa longueur totale est de 28 centimètres; la lame en mesure 17 à elle seule et a jusqu'à 27 millimètres de largeur.

Ce glaive est bien à la main, et manié par un bras exercé, il ferait des blessures terribles. Il est en bronze et, la patine en a une fort jolie couleur.

Je l'ai acheté à un négociant de Tunis, qui le tenait lui-même d'un Sicilien, lequel n'a pu lui en indiquer positivement la provenance.

Si nous considérons la face de la poignée (pl. 2, fig. 1) nous verrons qu'elle est ornée d'un bas-relief représentant un guerrier tourné à droite pour le lecteur, la main gauche sur un bouclier, et la droite tenant l'extrémité d'une lance. La pose est gracieuse. Sur la garde on lit LEG en lettres en relief. Une tête fruste, surmontée d'un bonnet punique, et dont les traits en creux ont été frappés avec une sorte de ciseau d'une façon brutale, surmonte l'ensemble, et lui donne un aspect bizarre. Il est fort probable qu'il y avait là une espèce de pomme de pin qu'un soldat loustic a transformé en souvenir de ses exploits.

Les extrémités de la garde, qui a une forme recourbée sont ornées de fausses pommes de pin. La lame du glaive est légèrement incurvée du haut en bas, produisant une convexité sur la face et une très légère concavité sur le revers. Elle a, à sa partie centrale, neuf millimètres d'épaisseur.

Sur les côtés plats de la poignée, il y a de petits ronds frappés en creux et les ornementant. Ces ronds sont au nombre de huit à droite et de dix à gauche du petit motif de guerrier.

Le revers, (fig.2, pl. 2) laisse voir les cheveux de la tête marqués

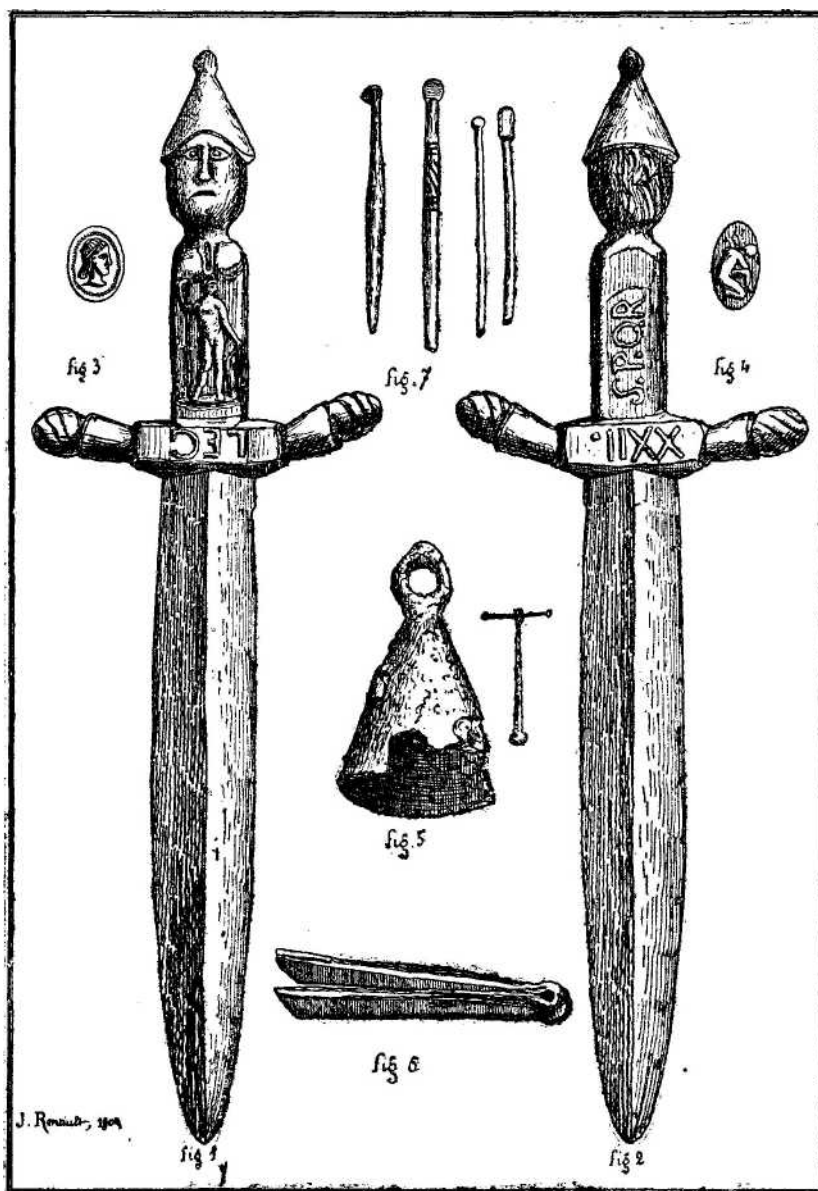


Planche 2

en creux et sur la poignée S. P. Q. R. en relief, tandis que sur la garde il y a également le nombre XXII, en relief. Nous serions donc là en présence d'un glaive de la 22^e légion dénommée PRIMIGENIA qui a fait campagne en Afrique.

Malheureusement pour lui, ce glaive, par sa provenance douteuse, devient sujet à caution. J'ai cru néanmoins devoir le reproduire à titre de curiosité, la forme en étant très belle, et l'allure générale de la pièce étant intéressante. Si seulement le Sicilien, à qui il a été acheté de première main, avait pu en indiquer tant soit peu la provenance, on pourrait faire des recherches ; il a prétendu qu'il tenait cette arme de sa famille.

Bagues sigillaires

Bague en or à chaton enchassant une intaille représentant une tête d'Apollon archaïque. — Cette bague, qui paraît dater du IV^e siècle avant J.-C, en or massif, provient de Carthage. L'anneau en est fort petit, et montre que cette bague n'a pu être mise qu'à un doigt de femme ou d'enfant, J'ai fourni à la Société Archéologique de Sousse une reproduction en cire de l'intaille, que je présente ici (pl. 2, fig. 3). (Cette pièce d'un grand intérêt archéologique est maintenant au Musée du Bardo, auquel j'en ai fait don, en échange d'ailleurs d'objets manquant à ma collection et que M. le Directeur des Antiquités et Arts a bien voulu mettre à ma disposition).

Bague sigillaire en bronze. — J'ai pu me procurer à Carthage une bague sigillaire en bronze, ayant certainement été doublée d'or, d'après les fragments d'or qui s'aperçoivent encore à la naissance de l'anneau. La gravure très usée me paraît représenter un Amour agenouillé, j'en donne la reproduction (pl. 2, fig. 4).

Clochette, pince en bronze et cure-oreilles — La clochette mesure en hauteur 67 millimètres, elle a un diamètre de 42 millimètres. Bien que très oxydée, et brisée d'un côté du fait de cette oxydation, elle n'en est pas moins très intéressante. Une sorte d'anneau servait à la prendre ; deux trous indiquent la façon dont était fixé le battant; je la reproduis (pl. 2, fig. 5). Elle provient des fouilles du P. Delattre, de même qu'une pince en bronze (pl. 2, fig. 6) qui mesure 77 millimètres de long sur 8 de large à la tête et 16 au bas.

Cette pince n'avait pas de charnière, mais était formée d'une lame de métal flexible, recourbé sur lui-même.

Puisque j'en suis à des articles de ménage et peut-être de toilette, je dois signaler deux cure-oreilles, l'un en bronze, l'autre en ivoire provenant des mêmes fouilles. J'y joins des épingles en os et en ivoire de même origine (fig. 7, pl. 2).

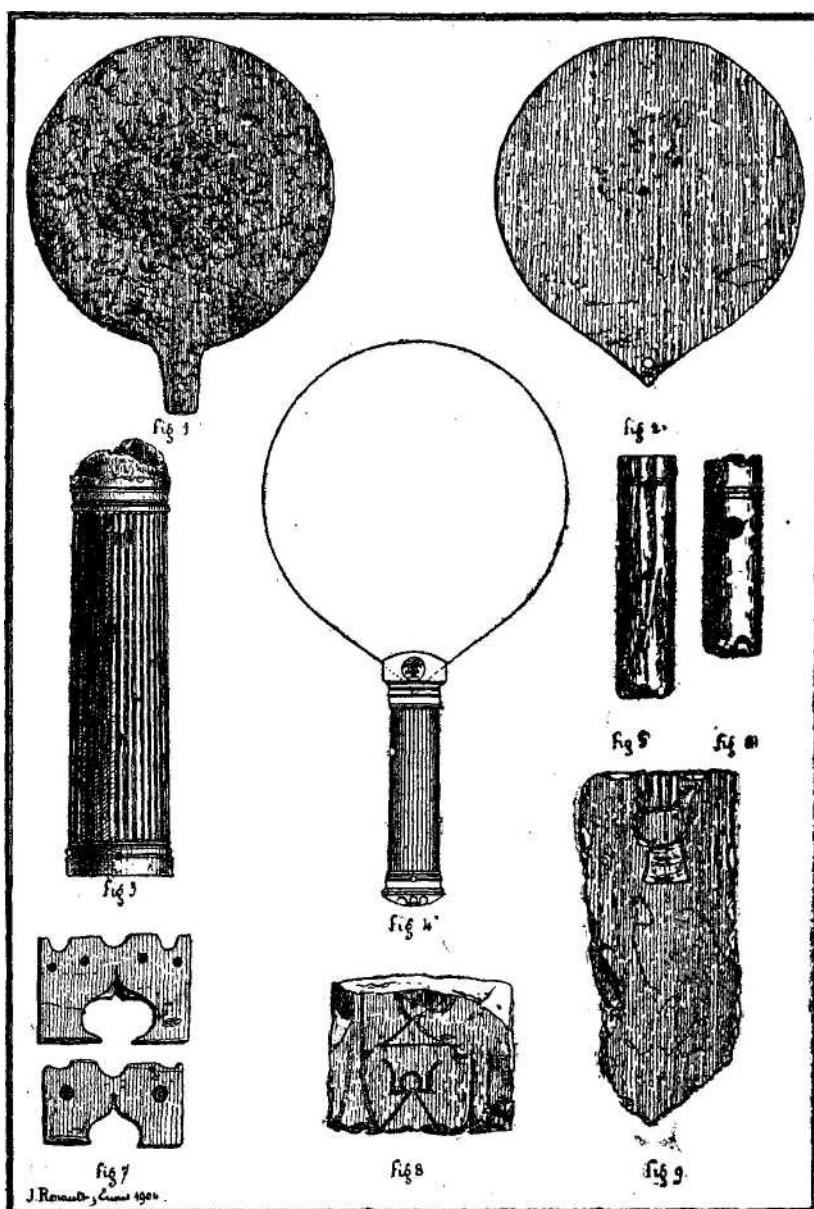


Planche 3

Miroirs en bronze, colonnette en os, fragment de flûte, différence avec une charnière, chevalets d'instruments à cordes, stèles puniques.

Miroirs en bronze, — Je possède des miroirs en bronze de l'épo-

que punique de deux formes. (Voir pl. 3, fig. 1 et 2) La première forme a un fragment de queue, la seconde se termine en pointe. Ces miroirs ont été montés sur un manche quelconque, auquel chacun d'eux était retenu par une vis ou une clavette passant dans un trou qui existe à chaque exemplaire. Les dimensions sont aux extrémités, pour le n° 1, 188 millimètres de long sur 156 millimètres de large et 2 millimètres d'épaisseur ; pour le n° 2, 176 millimètres de long sur 156 millimètres de large et 2 millimètres d'épaisseur. La colonnette en os, dont la description suit, me paraîtrait faire un manche très bien adapté, surtout au n° 2.

Colonnette en os (pl. 3, fig. 3). — Cette colonnette qui mesure 0,108 de longueur sur un diamètre moyen de 0,025 est agrémentée à son sommet et à sa base de fines moulures, entre lesquelles se profilent verticalement 38 cannelures. Le haut et le bas de la colonnette laissent deviner et même voir, du moins à la base, des trous ayant servi à fixer quelque chose à chacune des extrémités. Il est fort probable qu'une sorte de petit chapiteau, encastrant le bas du miroir et enchâssant le haut de la colonne, s'y fixait au moyen d'une seule vis ou clavette, maintenant le tout, et que la partie inférieure avait comme terminaison, soit une gaine en métal poli, soit une petite sculpture représentant Tanit ou une autre divinité, ou même quelque emblème de la divinité. Je donne un semblant de reconstitution du miroir avec cette colonnette comme manche (pl. 3, fig. 4).

Flûte, charnière, chevalets. — Une quantité d'objets plus ou moins cylindriques, (généralement tout brisés), a été trouvée dans les différentes fouilles opérées à Carthage. Il y en a à mon sens de deux espèces très différentes. On a donné le nom de charnières à certains de ces objets; ce mot ne s'entend certainement pas dans le sens que nous attribuons au mot charnière aujourd'hui, les anciens ne s'étant servi, en général que de pivots sur lesquels pouvaient manœuvrer leurs portes. Ces charnières en os me semblent plutôt avoir servi à relier les livres antiques, qui étaient en somme des rouleaux. Les trous dont sont percés ces ossements sont petits, et peuvent seulement laisser passer du fil ou de la ficelle. Il est probable qu'il y en avait deux par livre, un au commencement et un à la fin permettant de rouler et de dérouler le livre à son aise. (pl. 3, fig. 5).

Quant à la seconde forme d'ossements cylindriques, nul doute

qu'elle n'appartienne à la flûte, instrument connu dès la plus haute antiquité (pl. 3, fig. 6). En effet, les trous des extrémités sont percés face à face comme dans nos flûtes modernes, les trous ont une tout autre envergure que ceux des charnières, et leur travail est également beaucoup plus soigné. Enfin, dans cette seconde série, les fragments sont en ivoire, lequel a été évidé, tandis que les charnières en général, sont en os, et n'ont pas donné lieu à ce travail spécial et délicat.

Et puisque la flûte nous amène à la musique, examinons ensemble ces chevalets trouvés dans les tombeaux puniques de Carthage, et qui montrent que nos aïeux ne devaient pas s'ennuyer plus que nous (pl. 3, fig. 7).

Chevalets en ivoire. — Le R. Père Delattre, dans ses fouilles des tombeaux puniques de Carthage, a trouvé un nombre relativement considérable de tablettes d'os ou d'ivoire, découpées toutes d'une façon identique et toutes percées de petits trous. Je donne la reproduction de deux de ces chevalets, et nous allons établir la distinction à faire entre ces deux exemplaires. Quiconque a joué, ou même tenu en main un instrument à cordes, obtenant sa vibration par pincement — comme la guitare moderne, la mandoline ou le banjo — a pu voir que les cordes sont placées sur le chevalet d'une façon, je dirais horizontale (si le mot peut être employé) ou du moins ces instruments étant plats dessus, sont placées parallèlement à la table d'harmonie.

L'exemplaire à deux trous devait être un chevalet d'instrument d'accompagnement, les trous beaucoup plus grands que ceux de l'autre exemplaire nous indiquent des cordes plus grosses, et donnant par conséquent des notes plus graves. L'instrument sur lequel s'adaptait ce chevalet devait être une sorte de grosse guitare à deux cordes. Ces chevalets ont 39 et 35 millimètres de large.

Le chevalet à 4 trous est, au contraire, le chevalet d'un instrument tenant sa vibration du frottement d'un archet.

Le violon auquel pourrait être assimilé l'instrument qui a été placé sur ce chevalet, est obligé d'avoir ses cordes placées d'une façon sinon circulaire, du moins courbée au dessus de la table d'harmonie, pour que l'archet ne touche deux cordes à la fois que, d'une façon absolument voulue. Les cordes étaient donc introduites par ces quatre trous correspondant aux quatre cordes du violon ou de l'alto actuels, sauf la question du diapason de l'instrument.

Les anciens Carthaginois pouvaient donc, comme nous, s'offrir des concerts avec des instruments à cordes et à archet.

Je donne enfin sur cette planche, ce qui est moins récréatif, deux fragments de stèles puniques provenant de Carthage, et donnant les expressions ordinaires des attributs de Tanit (fig. 8-9). Je ne m'étendrai pas sur ce chapitre trop connu de tous. La stèle 8 a 13 cent de large, la stèle 9 en a 11 en moyenne.

Je possède une quantité d'épigraphes latines ; mais il a été fait sur les différentes rédactions des dites, (qui sont d'ailleurs du domaine de l'épigraphie plutôt que de l'archéologie proprement dite) tant de dissertations savantes que je ne crois pas utile de devoir les reproduire.

JULES RENAULT,

Membre Correspondant.

INSCRIPTIONS DE CARTHAGE

Saint-Louis-de-Carthage, 31 décembre 1903.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je conserve dans mes cartons un certain nombre d'inscriptions latines que j'ai copiées au fur et à mesure que l'occasion s'est présentée.

Cette série ne renferme pas celles que j'ai trouvées dans la terre et dans les décombres qui ont recouvert l'orifice des puits funéraires puniques de la colline voisine de Sainte-Monique. De celles-là, je compte faire une liste à part que je publierai plus tard.

Il pourrait se faire que deux ou trois des inscriptions que je vous envoie aient déjà été données ailleurs. Dans le doute, j'ai pensé qu'il valait mieux risquer de les publier une seconde fois.

Permettez-moi de vous signaler l'épithaphe de *M. Julius Dativus*, du Musée Lavigerie, dans laquelle est mentionné le prix de la tombe, soit 315 deniers (DEN. CCCXV), somme équivalant à 337 francs environ. Je l'ai publiée dans la *Revue Tunisienne*.

Veillez agréer, etc.

A.-L. DELATTRE,

des Pères Blancs,

Correspondant de l'Institut.

- I. — Sur la face d'un gros morceau de marbre épais de 0^m18 provenant d'un piédestal brisé, trouvé dans le jardin de Saint-Louis, près de la ligne de colonnes du portique du temple d'Esculape :

////////// CEPTOINVICTISSIM //////////
////////// ORI · ET · THI //////////
////////// P I O · AN //////////

Hauteur des lettres : 0^m06. A la troisième ligne, la lettre P ne se reconnaît que par sa boucle. Ce pourrait être un R.

2. — Sur la colline de l'Institution Lavigerie, dite colline de Junon; fragment de marbre blanc, à revers brut, épais de 0^m06 ;

//////C T O R ////

Hauteur des lettres : 0^m04. Amorces d'une seconde ligne.

3. — Au pied de la colline de l'Institution Lavigerie ; fragment de plaque de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^m03 :

//////////O B V S //////////

Hauteur des lettres : 0^m075.

4. — Cube de marbre jaune numidique, retaillé à la partie supérieure et sur le côté droit. La face, dans l'état actuel du cube, mesure 0^m55 de hauteur sur 0^m38 de largeur. La troisième dimension du marbre est de 0^m32. La retaille a enlevé les deux dernières lettres de la troisième ligne.

L-OFILLIVS · F E L I X
PROC · AVG ·
ARAM CONSECRAV *it*
ET · VOTVM
REDDIDIT

Hauteur des lettres : 0^m05. Ce texte a été martelé depuis la première ligne jusqu'à la dernière, mais il peut encore être lu. Le début de l'inscription manque peut-être. On peut croire qu'il donnait le nom de la divinité à laquelle l'autel avait été dédié et le vœu rendu.

5. — Marbre blanc à revers lisse, épais de 0^m03, trouvé dans le quartier de Dermèche :

//////L ////////// S · C //////////
////////// V S E R A S I N V ////
//////////V S P P////// T O//////////

Hauteur des lettres : 0^m025. La première ligne a été martelée. Les lettres de la troisième ne se reconnaissent que par leur moitié supérieure.

6. — Sur une plaque de marbre trouvée dans les terrains voisins du lac appelés *Stiha*, plaque à revers lisse épaisse de 0^m021 :

┌ L·GRANIO //

Hauteur des lettres : 0^m09. Elles conservent des traces de couleur, rouge. Après O, amorce d'une lettre, portion de haste droite dépassant légèrement la hauteur des caractères qui précèdent.

7. — Epitaphe trouvée dans les environs de Douar-ech-Chot. Elle est gravée sur une plaque de marbre blanc à peu près carrée (0^m205 X 0^m215) :

D · M · S ·
C A N N E I A
S E C V N D A
P I A · V I X I T
A N N I S · X X X I X

Hauteur des lettres : 0^m025.

8. — Fragment de dalle de marbre à revers lisse, épaisse de 0^m03, provenant des terrains appelés *Stiha* :

////////// I · B I S · S A //////////
////////// O //////////

Hauteur des lettres : 0^m075. La partie occupée par les lettres a été piquetée avant que les caractères y soient gravés. Avant I, amorce d'un jambage ; après A, amorce d'un C et, après O, partie supérieure d'une haste bouclée, P, B ou D.

9. — Sur un fragment de plaque de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^m033, trouvé vers le lac, dans les terrains appelés *Stiha* :

////////// M V K E R E //////////
////// G · E T · I N C O N C · ////

Hauteur des lettres : 0^m048. A la première ligne, avant M, amorce d'une lettre qui paraît être un N ; il y avait sans doute IN MVNERE. A la seconde ligne, G, T et le premier C sont plus hauts que les autres lettres.

10. — Grande dalle en saouân longue de 1^m14, large de 0^m62 et épaisse de 0^m07, trouvée par M. Garcia, entrepreneur, dans les démolitions d'une mesure arabe, à La Malga, près du café maure situé sur la route de La Marsa. Cette dalle porte au centre les lettres suivantes :

T I V L A

Hauteur des lettres : 0^m05. Le T a presque la forme d'un r. Les lettres L et A forment ensemble presque M. (1)

11. — Plaque de saouân, trouvée sur le bord de la mer, près de Bordj-Djedid.

┌ F I L I C //////////
└ E T S I B //////////

(1) Cette inscription a peut-être été publiée par la Direction des Antiquités. Je la donne ici à tout hasard.

Hauteur des lettres : 0^m043. A la deuxième ligne, B est incomplet et pourrait être un R. A la première ligne, il faut sans doute lire FILIO.

12. — Débris d'une tablette *opisthographie*, de marbre gris, trouvée près de Douar-ech-Chot ; d'un côté on lit :

PIV s visit
annis XIII
h S e

Hauteur des lettres : 0^m05.

De l'autre côté :

V
NVS
vix · AN ·
M · V · D · V
H S e

Hauteur des lettres : 0^m02.

13. — Angle supérieur de droite d'une pierre noire épaisse de 0^m055 :

VSΔJΔLΔ
PVSΔ

Hauteur des lettres : à la première ligne, 0^m022 ; à la seconde, 0^m015. Ce fragment peut être classé parmi les plus anciennes inscriptions latines de Carthage. Il doit provenir de Bir-el-Djebbana, où nous avons trouvé plusieurs épitaphes gravées dans le même style sur des pierres semblables.

14. — Fragment d'une étroite plaque de marbre blanc, haute seulement de 0^m09, à revers lisse, épaisse de 0^m020 à 0^m022 ; trouvé par le chasseur d'Afrique Aries, en août 1897 :

S · P · Λ
TVLANIVS
L · ANNIVS

Hauteur des lettres : 0^m018. A la première ligne, la lettre incomplète à droite est peut-être un M.

- 14^a. — Sur un fragment de marbre recueilli par le lieutenant Bernard :

RVFINA

15. — Tablette de marbre blanc trouvée entre Damous-el-Karita et Bab-el-Rieh. Longueur : 0^m27 ; largeur : 0^m22 :

D · M · S ·
L · O V I N I V S · V I C T O R
T I T I A N V S · P I V S · V I X
A N N · X V I I I · M · I I · D · V I I I
H · S · E ·

Hauteur des lettres : 0^m025.

16. — Morceau de tablette de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^m03 ; trouvé à Damous-el-Karita.

//////////A I N//////////
//////V I C X I T A n n i s//////
//////M E S I B V S//////////
//////////D I E B V S · X//////////
H · S · e

Hauteur des lettres : 0^m015.

17. — Fragment de tablette de marbre blanc, à revers brut, épais de 0^m02, trouvé près de Sainte-Monique :

//////////V R S O R
//////////s

Hauteur des lettres : 0^m022. Nous avons déjà trouvé à Carthage plusieurs épitaphes de *Cursores*.

18. — Epitaphe sur une tablette de marbre blanc, provenant du premier cimetière des *Officiales* de Bir-el-Djebbana :

D · M · S
C O N C O R D I A
V I X · A N N I S
X V I I I · P R I M I
G E N I A M A T E R
P I A F E C I T · H · S · E

19. — Marbre blanc, à revers lisse, épais d'environ 0^m04, trouvé à Saniet-Khodja :

E
//////////F A V S T V S
p i u s v i x i t A N N L X V
h s e

Hauteur des lettres : 0^m03. Plusieurs signes et lettres ont été gravés postérieurement autour de l'inscription. De ce nombre est la lettre E qui se lit au-dessus du *cognomen*.

20. — Fragment d'inscription trouvé près du palais de Sidi-l'Amin, marbre gris épais de 0^m034 :

NI
GERM
CTVRV
o MNIBV s

Hauteur des lettres : 0^m025.

21. — Fragment d'épithaphe, trouvé par un scolastique entre BouKhris et Damous-el-Karita ; marbre blanc à revers brut, épais de 0^m03 :

D M s
CORNELIAC
PIVS VIX · Annis
ET DES

Hauteur des lettres : 0^m02. Les A ne sont pas barrés et les C sont plus hauts que les autres lettres.

22. — Fragment de dalle de grès, épais de 0^m035, à revers brut, trouvé à Gamart par les scolastiques du Grand Séminaire :

ITAN
FECERUNT
SVI
SV

Hauteur des lettres : 0^m03. Elles sont mal gravées. Celles de la première ligne, en partie brisées, ne sont pas certaines.

23. — Fragment de saouân gris tendre, trouvé à Gamart :

L·SE
SF

Hauteur des lettres : 0^m03. Celles de la deuxième ligne ne se reconnaissent que par le sommet.

Les inscriptions qui suivent ont été trouvées sur certains points indéterminés de Carthage.

24. — Sur une plaque de marbre, à revers lisse, épaisse de 0^m035, large de 0^m27.

ΗΡΑΚΛΕΙΟΥ · ΤΟΥ · ΗΡΑ
ΚΛΕΙΟΥ · ΠΑΤΡΙΔΟΣ
ΕΡΜΟΥΠΟΛΕΩΣ ΤΗΣ
ΥΠ

Hauteur des lettres : 0^m012.

24. — Fragment de plaque de marbre gris, à revers lisse, épais de 0^m025. Il a été employé dans une maçonnerie. Au-dessus de l'inscription, deux traits parallèles doivent appartenir à l'encadrement.

S · B
i M P · C A E S ▽
c O M M O d ▩
V C A E O G ▩
▩ D V S ▩

Hauteur des lettres : 0^m02. A la quatrième ligne, elles ne se reconnaissent que par leur sommet avec amorces d'autres avant et après.

25. — a) Fragment d'une plaque de marbre gris, mesurant 0^m15 d'épaisseur. Il conserve quelques lettres des trois dernières lignes d'une inscription. (13 octobre 1900).

▩ M A X I M ▩
▩ F I C I V N T V R ▩
▩ M I N E · T · M ▩

Hauteur des lettres : 0^m035. Avant la première lettre, amorce d'un I. A la seconde ligne, il devait y avoir *Afficiuntur*. A la troisième ligne, avant le premier M, amorce d'un O.

Ce fragment appartient à un texte dont j'ai déjà recueilli d'autres morceaux (1).

- b) Voici un autre fragment qui semble bien appartenir au même texte :

▩ M A S H A ▩
▩ N · II ·
▩ T ▩

Hauteur des lettres : 0^m035. Au-dessus du second A amorces de deux lettres appartenant à une ligne supérieure. Le T, comme dans le fragment précédent, se rapproche par sa forme de la lettre Y.

(1) *Inscriptions de Carthage* (Epigraphie païenne) 1889-1890. Rome, 1890, p. 16 n°38. (Extr. des *Mélanges de l'École française*, T. X.)

c) Voici encore un fragment du même marbre ; épaisseur : 0^m065 :

AVG
II· AVGT·Λ
AVGT

Hauteur des lettres : 0^m03 à 0^m035. Les lettres sont de même facture que dans les fragments qui précèdent. A la seconde ligne, le second I se prolonge obliquement à droite. C'est un signe de comptabilité, et non une lettre.

d) II en est de même du fragment suivant :

Y XVII
Y XXXVIII
XXII

Hauteur des lettres : 0^m03. A gauche, large marge. Le fragment, dans sa plus grande largeur, mesure 0^m09. (1)

Ces divers fragments semblent bien appartenir à un même texte.

26. — Fragment de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^m022 :

NN·DI
INVSMA

Lettres grêles, mal gravées, hautes de 0^m065. La dernière de chaque ligne n'est pas complète.

Au revers, ce marbre porte un treillis assez grossièrement tracé.

27. — Fragment de plaque de marbre, à revers lisse, épais de 0^m04 :

TO·LEG·V
TRAIA

Hauteur des lettres : 0^m05. Celles de la seconde ligne ne se reconnaissent que par leur moitié supérieure.

28. — Marbre blanc, épais de 0^m03 :

I D E M O R
si M V L C V M L A V
P I E T A T I S H A
M I H I C R
V E P A R

Hauteur des lettres : 0^m016. Avant la première de la dernière ligne, O ou Q. Sous la dernière ligne, amorces d'autres lettres.

(1) Les Y remplacent dans l'impression des signes formés d'une haste oblique avec appendice à gauche vers le sommet. Même observation que pour le fragment c.

29. — Sur une portion de belle dalle de marbre, épaisse de 0^m055 :

/// I · S E P T I M ///
/// m A X · B R I T A N · M a x ///
/// P D I V I · A N T O N I N i ///

Hauteur des lettres : 0^m06. Les T sont plus hauts que les autres lettres.

30. — Sur un fragment de plaque de marbre blanc, à revers lisse épais de 0^m023 :

/// s p L E N D I d ///

Hauteur des lettres : 0^m05. Au-dessus et au-dessous, amorces d'autres lettres.

31. — Disque de marbre rose, épais de 0^m011 ; diamètre, 0^m029 ; portant sur la face une inscription :

F O ///
A N V

Hauteur des lettres : 0^m003. Un éclat a fait disparaître une partie des lettres. Dans son état actuel, ce marbre, qui doit avoir servi de poids, pèse 17 gr. 5.

32. — Sur un marbre blanc brisé à gauche, haut de 0^m12 et épais de plus de 0^m08 :

/// I I ▽ A V G ·
/// I Q V I E T
/// G L A D · V · L · S ///

Hauteur des lettres : 0^m023. A la troisième ligne, L, A et D sont liés. Ce monogramme renferme peut-être un V.

Ce marbre porte au revers, à la partie supérieure, une mortaise.

La face est entourée d'un simple filet tracé en creux.

33. — Sur un fragment de dalle de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^m03 :

/// s V B D I A L ///

Hauteur des lettres : environ 0^m07. Au-dessous, amorces d'une autre ligne. Ce mot semble se rapporter à un temple hypèthre ou sans toiture.

34. — Sur un fragment trouvé par M. Schelble :

/// S E X
/// V ·

Hauteur des lettres : 0^m03.

35. — Portion d'une dalle de marbre, épaisse de 0^m025, conservant la fin de plusieurs lignes d'une inscription, sans doute d'une dédicace :

////G D N · D E C V R
////N D · C O L O N
////c A R T H A G ·
//// P E C V N ///

Lettres bien gravées, hautes de 0^m06. L'extrémité supérieure des C et des G remonte au-dessus des autres lettres.

36. — Fragment de marbre épais de 0^m045 :

////I V S
////A C A N V S
////I V S · V C ·

Hauteur des lettres : 0^m02. Les A ne sont pas barrés.

37. — Fragment de grosse dalle de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^m08. A droite, portion de l'encadrement large de 0^m077 :

////A V G ▾
////B V I R // N V S ▾

Hauteur des lettres, à la deuxième ligne, 0^m022. Celles de la ligne supérieure étaient plus grandes.

38. — Marbre blanc, épais de 0^m04 :

////O R E I I
////O

Lettres bien gravées, hautes de 0^m058. Il faut sans doute compléter *Reip[ublic].....* La première lettre incomplète doit être un D ou un O.

39. — Sur une étroite tablette de marbre blanc, haute seulement de 0^m09, à revers lisse, épaisse de 0^m022 :

———
//// · S · P · A
//// T V L A N I V s
//// · A N N I V s

Hauteur des lettres : 0^m017.

40. Tablette de marbre blanc, épaisse de 0^m03, haute de 0^m155 :

DIS · M A n *sacr.*
P · D O M I T i u s *Fortu*
N A T V S · P I V s *vix an*
XXXVIII · H s e

A la première ligne, I est plus haut que les autres lettres et compte pour deux I, *Diis*.

41. — Sur une portion de plaque de marbre blanc numidique, épais de 0^m05 :

p I A ▽ *V I X it* █████
X █████
H ▽ S e
L V C A N I A ▽ C █████
P ▽ M █████

Hauteur des lettres : 0^m025.

42. Sur un débris de tablette, à revers brut, épais de 0^m025 :

████ *vix aN* - LVIII
████ *r EPENTINA*
pia vix AN · LXII
████████████████████ T █████

Hauteur des lettres : 8^m015.

43. — Sur un fragment de marbre, épais de 0^m03, revers brut :

████████████████████ V █████
████████████████████ A · M · F · MA █████
████████████████████ NSIB · VI █████
████████████████████ S · SYA █████

Hauteur des lettres : 0^m03.

44. — Gros galet noir, à double face plane, mais fortement arrondi sur les bords, long de 0^m40 et haut de 0^m20. Son épaisseur est de 0^m15. Un des côtés a été dressé pour qu'il puisse tenir de champ. On y lit le nombre 99 :

X C § III

Les caractères mesurent 0^m06 de hauteur, à l'exception du signe qui suit le C. Ce signe, dont la valeur est *six*, atteint 0^m11 il de hauteur. Le nombre gravé sur cette pierre est donc 99.

45. — Montant de chancel en marbre blanc, à sommet ellipsoïdal haut de 0^m16. La partie rectangulaire est large de 0^m17. Les côtés, épais de 0^m14, ont été creusés pour recevoir des panneaux. La face de ce montant porte :

XIII

Hauteur des caractères : 0^m04.

46. — A Porto-Farina, portion d'épithaphe copiée, il y a plusieurs années, par le R. P. Reynaud, missionnaire d'Afrique :

//// V S C R E C E N S
vi X I T A N N P · M · X X X V
frat R E S F E C E R V N T

0.30

0.30

Hauteur des lettres : 0^m03. On remarquera à la seconde ligne P. M. pour *plus minus*, plus ou moins. Les Romains indiquaient souvent approximativement l'âge de leurs morts en employant un chiffre rond, tel que 20, 35, 30 ou 35, etc.

A. DELATTRE,

Membre d'honneur.

NOTES SUR QUELQUES HAOUANET TUNISIENS

Haouanet triple de Sidi-Ali-Djebali (Groupe L¹ L² L³)

A 800 mètres environ au nord de la Zaouïa de Sidi-Ali-Djebali et de l'hanout à figures, on rencontre un haouanet triple. Ce monument, par sa disposition singulière, est un des plus curieux de ceux qu'il m'a été donné de visiter. Il n'est pas signalé dans l'Atlas Archéologique (feuille de Tozegrane). Il a été creusé au milieu d'un bloc de grès isolé qui a glissé d'un banc supérieur au milieu d'une pente douce de marne (figure 1).

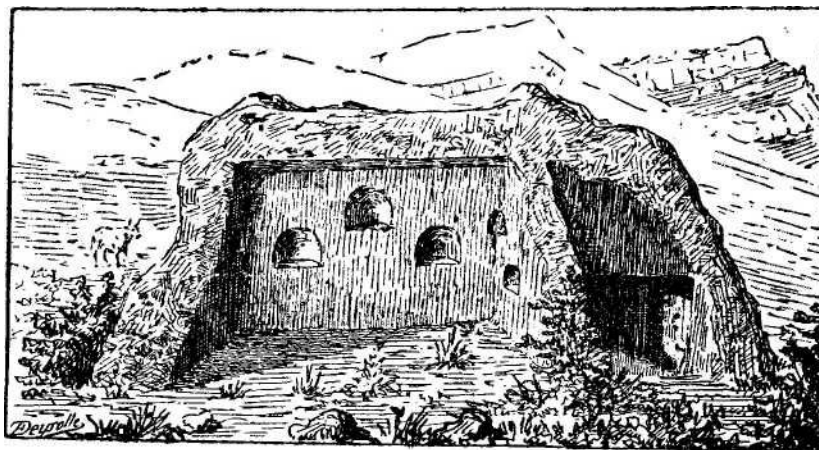


Fig. 1. — Triple haouanet de Sidi-Ali-Djebali (vue de l'ouest)

Il comprend trois chambres dont deux sont effondrées : la première, intacte (L¹), s'ouvre au nord par une porte de 0^m80 de haut sur 0^m60 de large (creusée au milieu d'un gros bloc taillé verticalement).

Le couloir d'entrée est peu profond ; il mesure 0^m50 environ. Il présente une gorge ou une sorte d'encastrement interne qui donne à la porte un ressaut de 0^m06 environ, plus marqué en haut et en bas que sur les côtés.

Sur la paroi de gauche, quatre trous sont taillés comme pour admettre des gonds ou des verrous. Les deux plus profonds se trouvent sur une ligne verticale à 0^m30 environ l'un de l'autre; les deux autres un peu en arrière, à 0^m15 de distance.

La chambre est vaste (fig. 2) mesure 2^m10, de côté environ ; elle présente à considérer, à l'angle inférieure N-E, une ouverture circulaire en pente vers l'extérieur et qui a dû servir évidemment à l'écoulement de l'eau ; elle mesure environ 0^m08 de diamètre. Elle paraît probablement creusée par les architectes des haouanet.

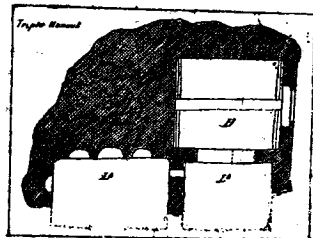


Fig. 2

Les dispositions analogues, se rencontrant d'ailleurs dans d'autres haouanet, en particulier sous forme de canaux et d'écuelles, permettraient l'hypothèse que ces cryptes seraient des séchoirs à momies. A une hauteur de 0^m80 s'ouvre, dans la paroi de gauche, une porte de 0^m 80/0^m 80 environ à travers une cloison de 0^m15 d'épaisseur dans la 2^e chambre L²; cette ouverture a été considérablement agrandie par le bris de la partie N. de la paroi.

La particularité la plus intéressante de cette chambre, dépourvue de niche, consiste en la disposition du plafond.

Ce plafond, en effet, a la forme dite en chevron (fig. 3), mais présente en relief :

1° un ressaut médian de 0^m05 de large occupant le dièdre, à la façon d'une poutre maîtresse;

2° une double corniche de 12 centimètres ornant le haut des parois antérieures et postérieures à la façon des vrais chevrons et paraissant supporter la poutre médiane; on peut supposer que les constructeurs du hanout ont voulu imiter l'architecture de leurs habitations habituelles.

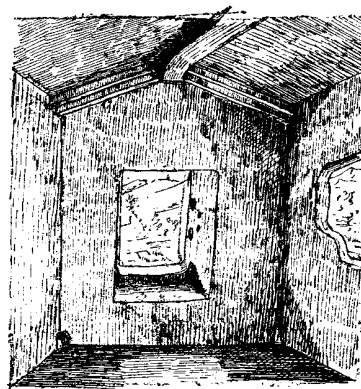


Fig. 3

La disposition de l'emmanchement de la pseudo poutre avec les chevrons et d'ailleurs curieuse et assez naturelle. Elle recourbe

vers le bas tout en s'élargissant à la partie antérieure, où elle est creusée d'une fente triangulaire. Il existe un léger relief de la paroi postérieure et latérale à 0^m20 du sol.

Chambre L². La voûte est totalement effondrée et il ne reste plus de trace de la paroi E. La paroi N. est en grande partie détruite, la paroi W. est percée de l'ouverture qui la fait communiquer avec le sol et atteint le bas de cette ouverture.

La paroi S. est percée d'une niche qui communique avec la chambre L³. Le sol est au niveau du bas de l'ouverture de la paroi W.

L³ était beaucoup plus vaste comme dimension (2^m50 de large); la voûte est absolument détruite. Cette chambre est de plein pied avec le sol environnant, comblée en partie de la terre rapportée, et supérieure de 0^m80 environ avec le sol de L¹.

La paroi N. est percée de la niche qui communique avec L² et détruit en grande partie.

Dans l'angle N.-W, se trouve une petite niche supérieure à la niche précitée.

La paroi M. contient 3 niches de 0^m40 de large environ, à voûte arrondie, situées : la plus grande au milieu, les deux autres à un niveau inférieur, à droite et à gauche de la première.

Ces niches présentent une particularité très inattendue : les niches inférieures, contournant à droite et à gauche des excavations polies, ressemblent absolument à celles des polissoirs robenhausiens, bien qu'à ma connaissance il n'y ait pas de polissoirs dans des parois verticales.

La niche du milieu contient 6 de ces excavations : l'une à gauche, en bas, est amygdaloïde. deux autres à un niveau supérieur, l'antérieure circulaire, la postérieure ellipsoïdale; en haut une quatrième plus petite, peu profonde, circulaire; celles de droite sont : l'antérieure ovale et la postérieure scaphoïde, avec un angle dièdre courbe, très profond et très marqué, analogue aux encoches de polissoirs (fig. 4 et 5).

La présence de telles cavités, produites indubitablement par le

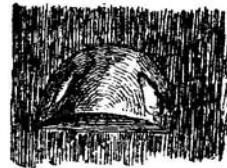


Fig. 4 et 5
Niches à polissoirs de L^B et L^M

polissage ou l'aiguisage d'instruments, est à noter et à rapprocher des faits suivants :

1° L'existence d'une cavité que j'ai signalée sur la porte du hanout A³ de Si Mohamed, mais que je n'ai pas osé décrire comme telle par scrupule scientifique.

2° Le polissoir robenhausien que j'ai décrit et qui se trouve près du groupe des haouanet d'El-Harouri.

L'angle légèrement arrondi S.-W. contient une niche symétrique de l'angle N.-W. rectangulaire.

La paroi S. effrontée dans sa partie E. contient une niche inférieure à la niche précédente; l'angle est au même niveau que celle qui fait communiquer L² et L³.

Le dessus du rocher présente des cavités circulaires communiquant plus ou moins; ces cavités contiennent quelques grains de silice, de quartzs détachés du grès ; la formation de ces cavités est due à l'usure de la pierre par ces mêmes fragments tourbillonnant sous l'influence des vents, action facilitée par l'action dissolvante des eaux séjournant dans l'excavation. C'est donc un phénomène géologique qui donne lieu à des excavations qui pourraient de prime-abord être confondues avec des cavités creusées de main d'homme, comme dans les pierres à écuelles.

La preuve de l'authenticité de ce processus se trouve précisément dans le ravin de Demmet-el-Karoui, où l'on peut observer dans une couche de grès le phénomène connu en géologie sous le nom de marmite des Géants.

Hanout de Demmet-el-Karroui (K¹), s'ouvrant au fond d'un puits et accompagné de menhirs jumeaux

A 1.400 mètres au N.-N.-W. de Fortuna à 400 mètres au N., en outre du menhir signalé M R par la carte archéologique, existent deux menhirs taillés dans le roc mesurant environ 2^m 50 de haut. Ils laissent entre eux un espace large de 1^m70 environ. Ils sont formés par des blocs de grès sur une pente orientée vers l'est; ce banc affleure, suivant une direction N.-S.; par rapport entre eux, ces menhirs sont placés l'un au nord de l'autre (fig. 1).

A trois pas à l'ouest, existe une sorte de puits rectangulaire large de 1 mètre environ et long de 1^m50, profond de 1^m50,

obstrué en partie par des palmiers nains poussant dans la terre rapportée qui occupe le fond de cette cavité.

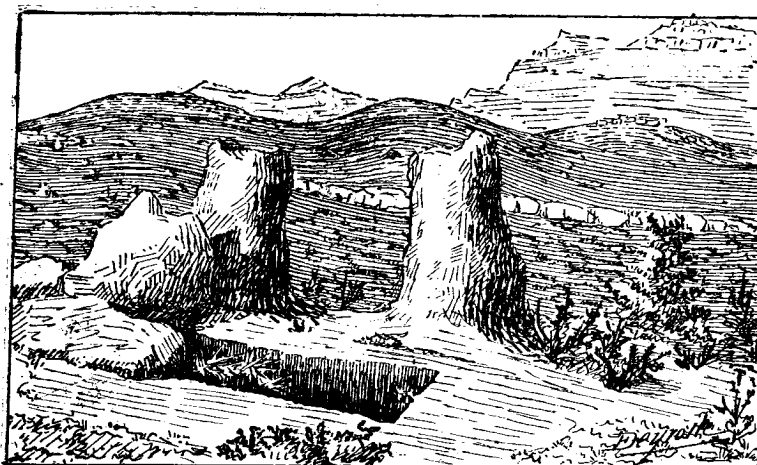


Fig. 1. — Hanout de Demmet-el-Karrouï avec menhirs.

Les parois latérales sont lisses et ne présentent aucune ouverture. La petite paroi du sud est entaillée et forme une sorte de niche irrégulière profonde de 0^m 50 et de grande dimension (0^m80).

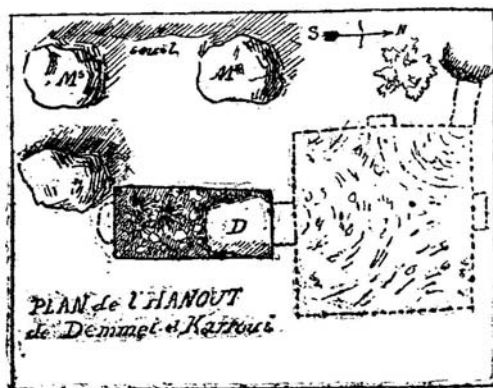


Fig. 2.

On se trouve en présence d'un hanout très bien caractérisé, la porte mesurant environ 0^m80 de large et le couloir 0^m 20 de profondeur.

La chambre, en partie comblée, est assez vaste, carrée, à plafond plat, et mesure 2 mètres de côté.

La paroi nord est percée d'une ouverture rectangulaire dont la partie inférieure est masquée par les éboulis et une dalle de grès aussi large que le puits qui, a sans aucun doute servi à boucher l'entrée de la cavité à la façon d'une porte. La niche de la paroi S. paraît l'ébauche d'une ouverture analogue.

Elle présente 2 niches rectangulaires sur les parois W. et N., celle-ci occupant le fond de la chambre.

L'angle N.-W. est percé d'une ouverture irrégulière par où passe une forte racine qui a produit une fissure oblique dans ces parois et par où a pénétré une partie de la terre et des cailloux qui remplissent le fond de la chambre. On n'y relève aucune trace de peinture ou de sculpture.

Cet hanout que je désignerai sous le nom de hanout de Demmet-el-Karroui (K¹), est fort intéressant par suite :

1° De l'existence des deux menhirs qui le signalent, et qui ont été évidemment retaillés par les mêmes individus qui ont creusé le hanout en profitant d'une disposition naturelle des blocs de grès pour établir ces monuments qui indiquent généralement une civilisation préhistorique, et qui paraissent jeter une nouvelle confusion ou un nouveau jour sur le mélange des civilisations préhistoriques, berbères et puniques autour de ces curieux haouanet, surtout si l'on remarque la proximité du menhir de Fortuna, au pied duquel j'ai retrouvé pour la deuxième fois, pendant mon dernier voyage à Fortuna, de nouveaux silex taillés analogues à ceux que j'ai déjà signalés à la S. A. S. ;

2° Par la disposition de l'entrée creusée au fond d'un puits et qui identifie la forme de ce hanout avec celle des tombeaux phéniciens de Carthage et ceux que le D^r Carton m'a montrés aux environs de Sousse ;

3° De l'existence dans le puits d'une dalle mince à peu près carrée de 0^m90 environ de côté qui fermait la porte du hanout; c'est la première fois, à ma connaissance, que la dalle fermant le hanout a été retrouvée.

Hanout de Sidi-Ali-Djebali (J¹)

A 300 mètres au N.-E. de la Zaouïa de Sidi-Ali-Djebali (carte de Tozegrane) existe un hanout décrit dans l'Atlas Archéologique. La figure 1 accompagnant ce texte montre une entrée élargie par l'usure vers le bas, surmontée d'un léger relief; à une ouverture à gauche creusée postérieurement ; une niche externe approfondie jusqu'à la chambre, sans doute postérieurement, et surmontée

d'un léger relief à 0^m50; au-dessus de cette niche, à droite et à gauche, deux niches extérieures semi-circulaires en haut et très nettes.

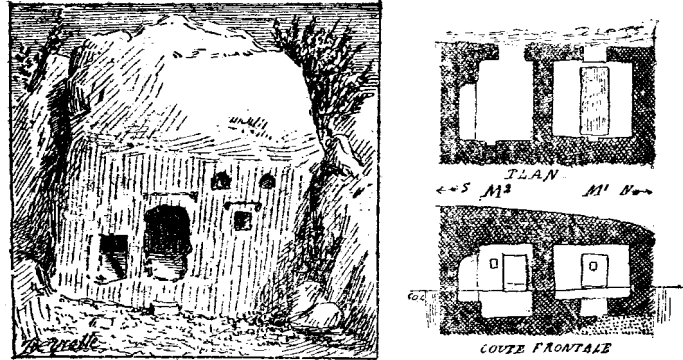


Fig. 1. — Hanout de Sidi-Ali-Djebali

La chambre mesure 2 mètres de côté et autant de hauteur. La paroi du fond montre une niche rectangulaire profonde, entourée d'une gorge également rectangulaire et les figures de deux autels (déjà signalés par l'Atlas Archéologique). La figure 3 montre la disposition de ces autels tracés en traits creux, parfaitement réguliers et rectilignes.

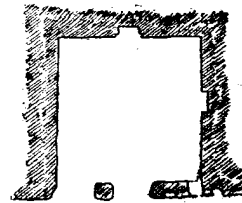


Fig. 2

La figure de prêtre signalée entre les

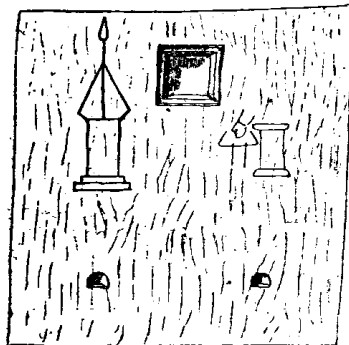


Fig. 3. — Face postérieure du Hanout de Sidi-Ali-Djebali

autels est plus douteuse, étant donné la grande ressemblance des traits scalariformes qui la composent avec les coups de ciseau qui ont servi à creuser la chambre. Cette figure est très barbare; en tout cas le nez serait très volumineux, ainsi que la narine, les oreilles; les yeux manquent, le fond de la coiffure en forme de tronc de cône élargi en haut n'a pas de fond indiqué; le bas du corps est peu visible. Le caractère de la face rappelle celui de certaines figures mexicaines.

Il existe une niche sur la face E., plus petite, également rectangulaire.

Les deux autels sont placés à droite et à gauche de la niche du fond; celui de droite est plus petit et paraît surmonté d'une table avec une moulure simple et reposer sur un socle d'une marche.

Le second autel, celui de gauche, est plus grand, surélevé sur un socle de deux marches ; il est surmonté par un grand pentagone irrégulier, mais symétrique par rapport à une ligne verticale, qui le divise et se prolonge au delà du sommet à une certaine hauteur; cette ligne est terminée par une figure amygdaloïde à la façon de certains fers de lance. Le pentagone représente évidemment le feu, mais la figure qui le surmonte est moins explicable.

Dans la centaine de haouanet que j'ai visité et en particulier dans les 17 du Cap Bon, je n'ai jamais vu de traits aussi régulièrement tracés que ceux des figures de ces deux autels; ils sont fort différents de ceux des rupertus de Djebel-Bhellil, qui sont à proprement parler des bas-reliefs.

Toutefois je ne pense pas qu'il y ait lieu d'admettre que ces figures ne soient pas contemporaines du creusage du hanout. Si la figure du prêtre n'est pas une simple apparence due au hasard, la question ne se pose pas, car les traits du contour de cette figure sont bien faits par le même instrument qui a creusé le hanout.

A 0^m50 du sol il existe, sur les faces du fond et au-dessus des autels, deux trous qui auraient pu servir à admettre un bâton de 0^m08 centimètres de diamètre environ; il en existe de semblables sur les autres faces ; trois trous plus petits se trouvent sur les faces E. et O., à 0^m20 du plafond.

Il existe sous une épaisse couche de suie des traces de peinture, non pas d'un brun rouge ocracé, comme dans les autres haouanet, mais d'un beau rouge de minium.

D^r DEYROLLE,

Correspondant.

ÉTUDE

SUR UNE NÉCROPOLE PRÉSUMÉE DE L'ÉPOQUE ROMAINE

ET A TOMBES SANS MOBILIER

Sur un chemin partant de M'Saken et passant par Rhas-El-Kadada (carte au 50^{mes}) pour rejoindre la piste semi empierrée qui relie ce village à Ksiba, et au lieu dit Souassi-El-Ksiba, existe une série de tombes à gradins surmontés de vestiges de caisson, ce qui indique d'une façon certaine qu'elles sont de l'époque romaine.

Ces tombeaux de dimensions peu ordinaires se trouvent au nombre de onze et placés sur trois rangs, dont sept sur le premier, trois au second et un seul au troisième. Il est possible qu'il en existe d'autres dans les intervalles, mais nous n'avons pas eu le loisir de prolonger nos fouilles.

L'alignement de ces tombeaux est parfait et parallèle au chemin, ce qui semble indiquer qu'une voie romaine de petite communication passait là⁽¹⁾, se dirigeant vers les ruines importantes et non identifiées d'El-Knisia et peut-être en suivant une des rives de l'oued Hamdoun, rejoignait la grande voie du littoral, allant d'Hadrumète (Sousse), à Ruspinae (Monastir). Cette route possible par l'une ou l'autre rive, est toute jalonnée de ruines.

Ces tombeaux qui sont orientés S. N. ont des dimensions à peu près uniformes de 2 mètres sur 3, la plus grande longueur étant perpendiculaire au chemin. Ce sont, à notre avis, — partagé du reste par notre infatigable Président, M. le Docteur Carton qui avait bien voulu venir examiner nos fouilles, — les sépultures d'habitants d'un centre agricole situé non loin de cette petite nécropole. A 300 mètres au plus existent, en effet, les ruines d'une ferme aux murs en blocage revêtus d'un enduit de mortier de cendre sous-jacent à un autre renfermant des tuileaux.

D'une façon générale on attribue aux Phéniciens cet emploi de

(1) « Ces ruines sont indiquées sur la carte au 50^{mes} comme étant au Sud du chemin tandis qu'en réalité, elles sont au Nord ».

la cendre dans la fabrication de leur mortier ; jusqu'à ce jour la chose n'a pas, je crois, été bien démontrée, témoin ce fait qui s'est passé à Carthage au sujet des citernes situées au bord de la mer. Le R. P. Delattre s'exprime ainsi dans son ouvrage intitulé *Nécropole punique de la Colline S^t Louis*, 1896, page 12 :

« Nous savons aujourd'hui que ces citernes, que l'on croyait appartenir à la Carthage primitive, sont de construction romaine. La nature des matériaux, leur mode d'emploi, surtout une inscription du règne d'Antonin le Pieux et une brique estampillée au nom de Flavius Apriles trouvée dans le mortier partout homogène du radier et datant de l'an 142 environ de notre ère, ne laissent point de doute à cet égard.»

Quoiqu'il en soit, si le mérite de l'invention leur revient, ils ont eu des continuateurs dans les Romains au moins pour leurs constructions ordinaires et leurs citernes.

Or, le fait est ici pris sur le vif, puisque nous avons bien affaire à une construction romaine, que cet enduit de cendre se trouve en contact avec la maçonnerie de blocage et qu'il est recouvert par un enduit composé de chaux et de tuileau. On constate donc la persistance à travers les siècles de l'emploi de cette matière, puisque les indigènes de la région emploient encore actuellement la cendre et la chaux grasse comme mortier pour leurs constructions.

Toutes ces tombes ont été fouillées par nous, toutes étaient inviolées. Aussi notre surprise a été grande en ne trouvant pas le mobilier funéraire habituel. Sans aucune exception, ces tombeaux étaient remplis d'un sable jaune très fin, dont nous ne connaissons pas le similaire dans la région voisine ; la couverture au-dessus de la fosse se composait de fortes tuiles plates placées en chevrons, mais dans le plus grand nombre les tuiles étaient remplacées par des dalles de 0^m 08 d'épaisseur en calcaire coquillier dont on trouve le similaire tout le long de la côte depuis Monastir jusqu'à Mahdia.

En examinant le sable extrait des tombes, nous n'y avons trouvé que quelques petits débris d'ossements calcinés et de minuscules débris de charbon.

Dans l'une d'elles, un fragment de pomme de pin et un noyau d'olive à demi consumés mélangés de quelques fragments de charbon.

Ce noyau d'olive, cette écaille de cône de pin, nous font songer

que peut-être lors de l'édification de ces monuments funéraires le pays était complanté de pins sur les hauteurs et d'oliviers dans les fonds.

A l'extrémité d'une de ces tombes et du côté opposé au chemin, nous avons trouvé un tronc de statue en marbre, grandeur nature, représentant un homme dont la main droite est passée dans les plis de la toge à la hauteur de la poitrine, le bras gauche tombant naturellement. Malheureusement la main gauche est brisée et la tête n'a pu être retrouvée.

La sculpture est d'une assez bonne facture, les plis de la toge sont bien fouillés, la partie postérieure est brute.

Cette statue devait faire partie du tombeau situé tout à côté du lieu où elle était enterrée et où un monument, de forme carrée ou plutôt rectangulaire, devait être élevé, car nous y avons trouvé des fragments de moulures de bandeau et d'angles en mortier de chaux, représentant des oves et piécettes, et d'autres fragments avec feuilles d'acanthé mesurant 0^m 10 de hauteur.

Au dessous de ces débris indiquant que le monument était d'une certaine importance, nous avons trouvé, toujours sur le même alignement, un bloc de maçonnerie de 3^m 60 de longueur, 3^m de largeur et mesurant encore 1^m 60 de profondeur dans le sol. Sur le devant de ce massif de maçonnerie, coté du chemin et à la partie supérieure, étaient placées jointivement trois grosses pierres d'appareil mesurant chacune 1^m x 0^m 50 x 0^m 50.

Au milieu de ce massif de maçonnerie, existait une fosse de 1^m 80 x 0^m 70 x 0^m 70 servant de sépulture. Les murs en étaient bruts et le fond formé par le terrain naturel.

Cette excavation était recouverte par des dalles de calcaire de 0^m 08 d'épaisseur placées en chevron. Ces dalles reposaient par leurs bases sur d'autres placées à plat et dont l'un des côtés faisait saillie sur la fosse de 0^m 05.

L'intérieur était, comme pour les autres tombes, rempli de sable. De mobilier funéraire aucun. Quelques débris de gros clous en fer, auxquels adhéraient encore quelque fragment de bois, ont été les seuls objets trouvés. Mais ils suffisent, croyons-nous, à indiquer que ce tombeau, au contraire de ses voisins dont les cadavres avaient été incinérés, avait reçu la dépouille de l'individu après ensevelissement.

Je le répète, cette tombe était inviolée; les efforts et la persévérance dont nous avons dû faire preuve pour connaître ce que con-

tenait ce bloc de maçonnerie se comprendront quand on saura que pics et coins étant impuissants, nous avons dû avoir recours à la mine.

Nous n'avons pas constaté d'enceinte comme dans une autre nécropole située non loin de là et dont nous parlerons. Peut être a-t-elle été détruite superficiellement et pourrait-on en retrouver des traces en faisant des fouilles.

Cette absence de mobilier funéraire ne nous permet pas de fixer une date à ces tombes, à moins toutefois que deux pièces assez frustes à l'effigie d'Adrien (117-138 de J.-C.) trouvées au cours des fouilles ne la fixent dans le cours du II^e siècle ; quoiqu'il en soit, si l'on en juge par la fabrication parfaite des mortiers, qui ont fait de chaque tombeau un véritable monolithe, il est permis de croire que leur construction remonte à la bonne époque.

P. CHEVY,

Membre du Comité d'Etudes.

NOTES

SUR LE TOMBEAU D'UN GUERRIER ROMAIN DÉCOUVERT

A TÉBOURSOUK

Dans le tuf de la tranchée creusée en face de TébourSouk pour le passage de la route de Tunis, à environ 600 mètres du camp des Tirailleurs, un indigène civil me fit remarquer une plaque de fer travaillé. Ayant donné plusieurs coups de pioche dessus il la détruisit complètement.

Le sol sur lequel reposait cette plaque avait été tassé et portait, des traces d'un foyer ancien. Probablement le corps a été incinéré dans cette espèce de petite cavité formée par le tombeau.

Cette petite cavité qui constituait une espèce de niche a été en partie détruite pour la construction de la tranchée, ce qui explique que la plaque de fer paraissant avoir la forme d'un bouclier était en partie détruite. Hauteur de la niche, 1^m 10 environ du sol à la voûte ; profondeur restante, 1^m 50 ; largeur, environ 0^m 80. Elle ne portait aucune trace de construction. Quelques grosses pierres ont dû en fermer l'entrée.

Une très jolie urne, en forme de gargoulette à deux anses, en terre très fine et bien travaillée, fut le premier objet découvert. Cette urne très mince, n'a pu résister à la pression des terres. Elle a été retirée en morceaux.



fig 1

J'ai eu l'agréable surprise, en la déblayant, de trouver derrière elle, tout un mobilier se composant de poteries, d'objets en bronze et quelques débris qui me semblent, à n'en pas douter, être ceux d'une armure et deux lances en fer(fig. 1)

Tout d'abord deux jolies lampes en terre grise sans anse, perforées et à bec très large, accompagnaient la gargoulette.

Elles étaient d'un remarquable travail et doivent appartenir aux premières époques de notre ère.

La première portait comme figurine la tête de Mercure de profil, son caducée sur l'épaule. La deuxième un cheval marin conduit par un enfant. Plus tard j'ai retrouvé les débris d'une troisième lampe en partie calcinée et du même genre que les deux premières. Elle portait comme ornement un cheval marin monté par un enfant lequel joue dans un instrument en forme de flûte.

Deux lances en fer gisaient à côté des lampes. L'une d'elles a perdu sa pointe, longueur, 0^m 25 ; Plus grande largeur, 0^m 05 ; épaisseur moyenne du métal, 0^m 07.

Les plus curieux objets étaient en bronze. Le premier a la forme d'un demi-œuf d'autruche, de forme elliptique (fig. 2) ; il était si mince que c'est un miracle d'avoir pu le sorti entier et surtout le transporter en France. Sa plus grande largeur avait 0^m 11 et sa profondeur 0^m 04. Il était muni de deux anses placées au-dessus de deux ouvertures en forme de trèfle et devait être suspendu, car j'ai retrouvé les deux chainettes dont un morceau adhérait à l'une des anses. C'était probablement un brûle-parfum, (1) puisque j'ai

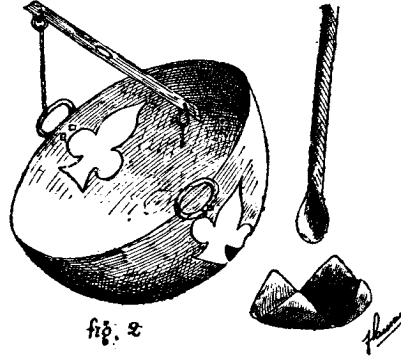


fig. 2

retrouvé à côté une petite écuelle en bronze de 0^m 03 de diamètre, munie d'une minuscule cuillère ayant servi à la trituration des produits odoriférants.

Le deuxième objet, également en bronze ou cuivre, affecte la forme, à sa base, d'un chandelier rustique. Au centre on remarque un double O comme s'il avait été destiné à recevoir un cylindre.

Deux cercles de même métal devaient maintenir une paroi verticale en bois ou en métal très mince, faisant ressembler cet objet à une lanterne (fig. 3).

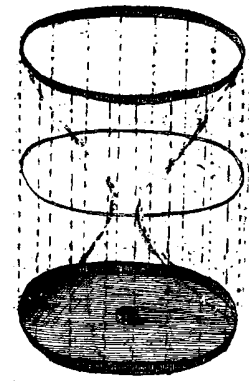


fig. 3

Le cercle supérieur était à rainures pour recevoir les lames ou

(1) L'opinion de M. le sergent Icard est exacte. J'ai trouvé dernièrement un objet semblable surmonté d'un long tube de ventilation, également en bronze, — D' CARTON,

de bois où de métal ? Le cercle central devait maintenir la charpente de cet objet. Dans le pourtour de la base on remarque des petits clous en bronze et recourbés qui maintenaient la base des parois verticales.

Pour revenir aux débris de fer trouvés dans ce tombeau et qui paraissent avoir appartenu soit à un bouclier, à un casque, etc., il a été impossible de reconstituer le moindre morceau pouvant même permettre d'établir une simple supposition.

Je n'ai pu trouver l'urne contenant les ossements du guerrier romain qui paraît avoir été incinéré seul dans cette partie de la montagne. Car il n'existe aux alentours aucune trace de tombeaux de ce genre.

IGARD.

Sergent au 4^e Tirailleurs,

Membre correspondant.

ANNOTATIONS A L'ATLAS ARCHÉOLOGIQUE

DE TUNISIE

I. — Feuille d'Hammamet

Il existe sur la rive gauche de l'Oued Faouara, au niveau de l'a de Krabet (Kef Krabet Kelila), un rocher escarpé de 140 mètres d'altitude environ.

Ce rocher est percé d'une grotte avec entrée spacieuse à l'E, et d'une fenêtre donnant sur la falaise verticale qui est évidemment un poste d'observation romain. De cette façon on découvrirait d'une part la voie romaine allant à Hadrumète, jusqu'au delà de Ksar Menara, et d'autre part la vallée de Djedidi, les contreforts du Djebel Behelil, en même temps qu'on surveillait les aqueducs de Siagu et de Puput, décrits si savamment par MM. Bordier et du Paty de Clam (Enquête sur les travaux hydrauliques des Romains).

L'entrée de la grotte à l'E. (fig. 1) donne sur une esplanade à rebords abrupts entourée d'une levée de terre qui est, à n'en pas douter, un retranchement de 200 pas de circonférence. Dans ce talus, qui atteint encore un mètre de haut, comme sur le terre-plein, comme au bas des glacis, on rencontre une énorme quantité de tessons, de poterie, tantôt rouge et grossière, tantôt noirâtre et chargée de grains siliceux, tantôt enfin de terre rouge, fine, avec un très joli vernis, évidemment romaine.



Fig. 1. Plan du retranchement

De l'Oued Faouara

F. Fenêtre sur la falaise

G. Entrée de la grotte

C. Retranchement

Nous y avons rencontré une estampille de potier représentant une amphore d'un très joli galbe. Les fouilles n'ont n'ont pas donné d'autre résultat.

Cet ensemble curieux n'est pas signalé dans l'Atlas Archéologique (1).

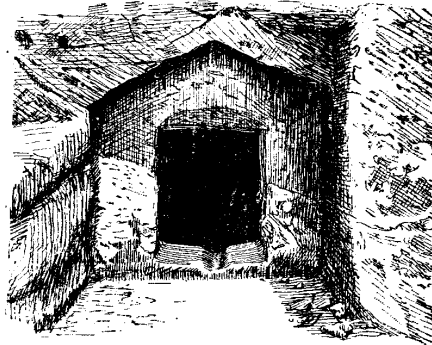
L^t MARÉCHAL
du 4^e Batail^{on} d'Inf^{an}te lég^{ère} d'Afrique
Correspondant.

D^r DEYROLLE,
Médecin-Major,
Correspondant.

II. — Carte de Menzel-bou-Zelfa

Il existe, auprès de la petite Zaouïa de Sidi-Ali-bou-Rouigat, un hanout typique dont l'extérieur est plus ornémenté que ceux des quatre groupes d'haouanet que j'ai décrits au Djebel Behelil et que ceux que j'ai visités dans le Cap Bon.

On a d'abord creusé, dans un banc de grès situé au versant est de la croupe de Sidi-Ali-bou-Rouigat, une esplanade de 1^m 15 de large sur 0^m 80 de profondeur et 1^m 20 de hauteur. La paroi du fond, rendue verticale par ce travail préalable, a été de nouveau creusée, pour ménager une sorte d'auvent en chevron.



Sidi bou Rouigat

C'est dans cette surface que s'ouvre le couloir de la crypte, qui mesure 0^m 67 de haut sur 0^m 57 de large et 0^m 37 de

profondeur. Celui-ci, qui était poli primitivement, présente une sorte de rigole qui donne à l'ouverture la forme d'un écu héraldique.

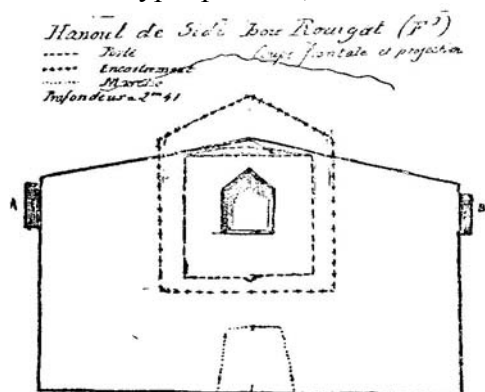
Comme la face supérieure du rocher était trop voisine, la crypte, très vaste, a été creusée en contre-bas. Elle présente un toit en chevron, ce qui lui donne des petits côtés de 1^m 22 et une

(1) M. Carton dit connaître auprès de Ghardimaou, aux bords d'un ancien lit de la Medjerdah, une chambre creusée à même le rocher, avec une fenêtre, et qui devait, être fort apparemment, comme celle dont il est question ici, un poste d'observation situé au débouché de la Medjerdah dans la plaine.

D'autre part, j'ai signalé au Djebel Hozma un vaste hanout fort détérioré qui domine la vallée de Mohamed-el-Abrach, Djeddi, etc... et d'où l'on voit la grotte du Krabet - Kelila

hauteur de 1^m 45. Dans l'axe, la profondeur est de 2^m 41 et la largeur de 2^m 44.

Cette crypte possède, en contre-bas, comme beaucoup d'haoua-



net, une marche mesurant 0^m 36 de hauteur sur 0^m 24 d'épaisseur et 0^m 26 de largeur. Elle présente trois niches en chevron : une grande sur la face du fond, mesurant 0^m 38 de haut sur 0^m 28 de large et 0^m 20 de profondeur avec un petit côté de 0^m 24; les deux autres, au milieu

des faces latérales, mesurent 0^m 28 de haut sur 0^m 16 de large et 0^m 12 de profondeur, avec un petit côté de 0^m 16.

Il existe, sur le sol, une cavité en écuelle de 0^m 10 de profondeur, à droite et au fond.

Cette grotte a servi de grenier aux arabes. Les murs sont recouverts en grande partie de fumée, qui ne permet pas de distinguer le dessin des peintures à l'ocre dont on aperçoit les traces avec peine.

Le travail de ce hanout n'est pas le même que dans ceux du Djebel Behelil. En effet, les traces d'instruments, qui se montrent sous l'aspect de coups de ciseau successifs, donnent une bande continue scalariforme de 0^m 01 de large avec des ressauts de 0^m 001, paraissent avoir été produits par un pic.

Sur le rocher en face de l'ouverture, à 2^m, il existe un trou en écuelle de 0^m 20 de profondeur, sur autant de diamètre, qui a pu servir à des libations ou à recueillir le sang des animaux sacrifiés et dont j'ai trouvé le semblable en d'autres endroits.

L'ensemble est exposé au sud.

D^f DEYROLLE.

III. — Carte de Menzel-bou-Zelfa

Il existe à Kourchine, dans une ruelle de cette petite agglomération, une pierre de marbre avec inscription en lettres d'un galbe

allongé, brisée en haut, légèrement à droite, mais surtout à gauche.

//////////IN//////////
//////////ENNIRED
////VCCHIPATAV
HSEPTIMIAEODG
ET FILIORVM////

A parties deux dernières lignes : SEPTIMLE— ET FILIORUM ? cette inscription est peu lisible. (J'ignore si elle est inédite. Le temps ne m'a pas permis de la photographier et je n'ai pas pu l'estamper faute de matériaux).

D^f DEYROLLE.

IV. — Carte de Menzel-bou-Zella

Le Djebel Abd-El-Rhaman est séparé du Djebel Hofra par un col élevé (291^m), le Fom Khanguet-El-Hadj, où la carte au 1/20.000 indique une voie romaine. Il n'en existe plus aucune trace sur le versant S.-E. Sur le versant N.-W, à partir du point indiqué R. R., où se trouve un monument quadrangulaire en pierre d'appareil mesurant sept mètres de long sur cinq de large et deux de hauteur, il existe une voie romaine, chemin creusé dans le roc, dominant le thalweg sur une longueur de un kilomètre environ. Plus bas, au passage de l'Oued El-Gora, il existe des pierres de taille qui ont dû former une sorte de cassis en pierres très larges pour le passage des eaux. Le long de cet oued, en quatre points très précis sur la carte et à une distance de mille cinq cents mètres, il existe huit petits ronds rouges accolés deux à deux et annotés R.M. (Ruines mégalithiques). Je n'ai rien trouvé qui puisse rappeler un monument mégalithique connu ou qui indique en ces points le travail de l'homme. Les blocs de grès sont, à certains endroits, découpés naturellement en grandes dalles qui, accidentellement, peuvent figurer un demi-dolmen, mais assez peu typiques pour donner une apparence de dolmen sur une épreuve photographique.

En suivant la crête qui court au N.-W. du Djebel Abd-El-Rhaman, à une distance moyenne de 5 kilomètres, sous le nom de Argoub-El-Mangoub nous trouvons sur la carte au 1/20.000, près de l'a de Argoub, un point signalé R. M. Il existe en ce point un

véritable monument mégalithique. C'est un dolmen supporté par trois pierres, signalées sur la carte archéologique et mesurant un mètre quatre-vingt sur quarante centimètres et un mètre vingt. Il est entouré d'un crombech de petites pierres. C'est donc une véritable Bazina. Ce monument paraît avoir été fouillé.

La carte archéologique signale encore vers le **b** de Argoub, vers le **g** de Mangoub (cote 170) à Aïn-El-Kreckha, à quatre cents mètres de ce point, sous les n^{os} 60, 61, 62, des tombeaux néo-puniques. Je n'ai rien vu de tel, sauf au premier point où, à côté d'une construction romaine en blocage et pierre d'appareil, il existe un amas de blocs de grès superposés parallélépipédiques mesurant un mètre vingt environ et qui peuvent simuler une construction de main d'homme. Dans le fond de la vallée de l'Oued Er-Rissane, qui borde ces hauteurs à l'E., à trois cents mètres de Aïn-El-Krarouba, il existe sur la carte au 1/20.000 un poste noté R. P. (Ruine préhistorique). Je n'ai rien trouvé qui puisse se rapporter à cela, si ce n'est de légères anfractuosités naturelles très communes dans le lit de cet oued aux bords abrupts.

A la Kouba de Sidi-Hamouda, je n'ai pas trouvé les polissoirs robenhausiens qui sont indiqués sur l'atlas archéologique.

D^r DEYROLLE.

II. — De Sidi-bou-Ali à Hergla

Feuille de Sidi-Bou-Ali

C'est au cours d'une excursion à Hergla avec MM. Gresse et Riettmann que j'ai vu, à Sidi-bou-Ali même, près de la maison du Service des Travaux Publics, une pierre placée à l'entrée d'un fondouk, haute de 55, large de 50, épaisse de 26 centimètres. Elle est en calcaire et porte un buste encadré entre deux colonnes corinthiennes, le tout très usé ; c'est évidemment le haut d'une stèle funéraire.



Près de là, de l'autre côté de la route, git une base attique en marbre blanc haute de 25 centimètres; la plinthe a 70 centimètres de côté; la face supérieure 50 centimètres de diamètre. Cette dernière porte quelques caractères gravés à la pointe et dont l'un a la forme d'un *epsilon*.

Ces deux pierres doivent provenir de l'henchir Zembra ⁽¹⁾.

A 3 kilomètres environ de Sidi-bou-Ali, à l'ouest de la route de Tunis, sont des ruines que ne signale pas l'Atlas. Elles sont constituées par un réservoir carré d'environ 4 mètres de côté dont les murs ont 60 centimètres d'épaisseur. Un enduit de 2 centimètres en tapisse l'intérieur, dont les angles sont arrondis. On y remarque des particules de charbon, caractère que l'on a voulu souvent attribuer aux constructions phéniciennes mais qui existe aussi dans l'architecture romaine, et que l'on retrouve, de nos jours, dans la maçonnerie indigène.

A 5 kilomètres et demi de Sidi-bou-Ali nous prenons la route qui vient d'être établie sur une ancienne piste suivant à peu près le tracé d'une chaussée romaine dont quelques traces sont d'ailleurs indiquées sur l'Atlas, près du n° 118.

C'est avec satisfaction que j'ai vu réaliser, sous l'habile direction d'un des vice-présidents de la Société, M. Gresse, un vœu que j'ai formulé il y a bien des années ⁽²⁾. On a, non seulement établi l'empierrement moderne en bien des points sur l'antique chaussée, mais on y a encore repris et réutilisé trois ouvrages d'art.

D'après les renseignements que M. Gresse a bien voulu me fournir, la largeur de la voie était de 2^m 75 et son épaisseur seulement de 23 à 25 centimètres. Elle était formée par de la grosse pierraille, maintenue sur chaque bord par une ligne de grosses pierres. C'est tout à fait la structure des voies de petite communication que j'ai relevée un peu partout en Tunisie, et surtout dans le massif, si remarquable à ce point de vue, du Djebel Golea, près de Teboursouk. On est bien loin, on le voit, de la stratification attribuée classiquement aux voies de l'Italie et que l'on n'a, à ma connaissance, nullement retrouvée en Afrique. La grande voie de Carthage à Théveste elle-même n'est, dans son ensemble, qu'un conglomérat de pierrailles et de mortier.

Au n° 118 de l'Atlas, on voit dans la sebkhet Hack-el-Menzel une île entourée de deux canaux sur lesquels les anciens avaient établi des passages maçonnés dont les vestiges ont été utilisés de la manière la plus intéressante. Une autre dépression, située plus

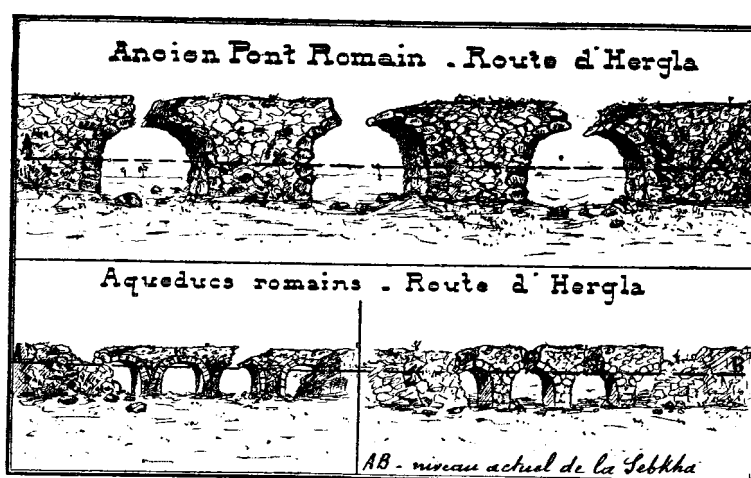
(1) Voir sur cette ruine, Bulletin de la S. A. S. 1^{er} semestre 1903, page 23.

(2) D^r CARTON. — *De l'Utilité des recherches archéologiques au point de vue de la colonisation.*

à l'ouest, était aussi traversée par un ponceau qui, en 1900, présentait encore trois arcades en plein cintre sur l'extra-dos desquelles était resté l'empierrement. L'une d'elles était détruite, les deux autres encore debout.

La centrale avait 1^m 30 de flèche, les deux autres 1^m. Les piliers mesuraient 50 centimètres d'épaisseur et l'élévation la plus grande du monument au-dessus de la dépression était de 40 centimètres seulement.

Le plan occidental des deux canaux était franchi par un véritable pont de trois ouvertures, portant également encore la chaussée. L'arche centrale avait 3^m 20 et les latérales 4^m de flèche, les piliers 5^m 50 et la culée orientale 6^m d'épaisseur.



Les culées étaient encore très résistantes; on a pu y asseoir les piliers qui supportent actuellement un tablier en bois. Construites avec fruit à l'intérieur des terres, elles étaient séparées par un remplissage en terre. Il en était de même des piliers, qui avaient une cavité de 5^m 50 de côté remplie de terre à leur intérieur.

M. Gresse croit, d'après ce qu'il a vu, que l'empierrement de la chaussée se continuait directement sur les voûtes de ce pont comme d'ailleurs sur celles des ponceaux, n'en étant séparé que par un matelas de terre de 10 à 15 centimètres.

La chaussée ayant 2^m 80 de largeur et la maçonnerie antique du pont 3^m 60 de largeur, il est possible que cette différence corresponde à l'existence d'un parapet.

Il est curieux de voir comme tous ces ouvrages des Romains ont résisté, et je crains bien que beaucoup de ceux que nous édifions ne puissent, à ce point de vue, leur être comparés.

Je puis, à ce propos, dire combien j'ai été frappé, en voyant aux Knatir, au nord de Bou-Ficha, deux ponts d'époque différente (fig. 1 et 2 page hors texte).

Les Romains avaient construit là, sur un point extrêmement large, une série d'arcades : il y en a bien une vingtaine. Nous avons, sur un rétrécissement et à une trentaine de mètres en aval, édifié un tout petit pont. Je suis bien certain que dans quinze siècles il n'en restera plus traces. Quand on a vu l'énorme quantité d'eau que toutes les dépressions de cette région vomissent, lors des pluies, vers les sebkhas ou la mer, on ne peut s'empêcher d'admirer la prévoyance... ou l'expérience dont ont fait preuve les anciens, expérience dont nous devrions toujours profiter, comme nous avons fait ici.

La longueur du pont de la voie menant à l'antique *Horrea Caelia* est de 20 mètres. La hauteur de l'intrados au-dessus de la partie la plus déclive de la dépression était seulement de 40 centimètres environ et ici, comme dans les deux autres ouvrages, les voûtes étaient noyées dans la vase de la sebkha. Un sondage poussé à plusieurs mètres de profondeur a montré que les piliers s'enfonçaient profondément et que les apports des eaux ont exhaussé de 1^m 22, depuis l'établissement du pont romain, le fond du canal qu'il franchissait. Il serait intéressant de voir si l'examen des ruines situées au bord de la sebkha corroborerait cette constatation en montrant que des constructions situées sur ses bords en sont maintenant plus ou moins éloignées.

A l'époque des récents travaux, presque toutes les arcades étaient en partie détruites, mais les culées, les piliers et une partie du cintre subsistaient encore, comme le montre la figure ci-jointe, page 101 (1).

Le ponceau ou aqueduc passant au-dessus du canal oriental était formé de quatre arches, dont deux seulement existaient encore lors des travaux. L'intervalle entre les piliers, qui ont 30 centimètres, est de 1 mètre.

Après une halte auprès de ces vestiges, nous montons en voi-

(1) L'Administration des Travaux Publics a remplacé les arches cintrées par des tabliers posés sur les piliers antiques prolongés, en sorte que l'élévation actuelle de la chaussée est supérieure de 50 centimètres à celle de l'ancienne.

ture pour nous arrêter bientôt et visiter les ruines situées au sud de la route. Nous n'avons pu trouver la tombe en mosaïque signalée au n° 121 par M. le capitaine Moreau. Il me semble, en outre, certain que les coupes données dans le texte de l'Atlas ont été renversées, car, telles qu'elles ont été publiées, elles sont incompréhensibles.

Nous voyons seulement en cet endroit un réservoir carré à trois compartiments enduits de ciment de tuileaux et, tout auprès, les restes de voûtes en berceau ayant sans doute recouvert des citernes. Le monticule est assez étendu et il devait y avoir là quelque exploitation importante.

Au nord de la route se dresse, vers les n^{os} 120 et 119, un mur en blocage, visible de loin en raison de sa hauteur qui dépasse 2 mètres et de ses 8 mètres de longueur. Tout à côté de lui, et sur un axe parallèle, s'étend un mur courbe ayant certainement formé une abside.

Mais ce qui attire surtout l'attention, c'est qu'extérieurement et concentriquement à celui-ci, existe un autre mur courbe qui se continue, à sa partie antérieure, avec une construction de forme carrée ou rectangulaire : cette disposition indique fort probablement qu'il y a en ce point une basilique chrétienne de quelque importance.

On sait et on verra plus loin que Hergla offre de nombreux vestiges de l'époque chrétienne.

Au même endroit nous voyons un tambour de colonne engagée en calcaire, un puits antique à ouverture carrée, trois ouvertures de silos maçonnés et offrant cette particularité que la partie supérieure — le goulot de la bouteille — de ces récipients est en maçonnerie. Ces ruines ont près de 200 mètres de côté.

N° 126. *Hergla (Horrea Cælia)*. — Malgré le peu de temps que nous avons passé ici, j'ai pu y faire des constatations intéressantes.

Au centre de la ville s'élève un monticule qui doit être l'antique acropole. Il y a quelques années s'élevait encore en ce point un fort peut-être byzantin en blocage, revêtu de pierres de taille. Ces dernières ont été descellées et transportées pour la construction du pont qui a été bâti, il y a quelques années, sur la piste reliant directement Sousse à Hergla.

Autant que nous avons pu en juger, cette citadelle était carrée

ou rectangulaire, mesurant, si mes souvenirs sont exacts, une cinquantaine de mètres de côté. Elle était cantonnée à chacun de ses angles par de grosses tours rondes, dont une seule est signalée dans l'Atlas archéologique. En réalité, il en reste encore deux très apparentes; celle de l'angle sud-est a encore conservé quelques pierres de taille. Il est donc probable que le revêtement en grand appareil n'a été enlevé que jusqu'au sol moderne. En descendant au-dessous de celui-ci une tranchée laisserait voir sans doute la disposition des assises et, si la forteresse est réellement byzantine, ferait sans doute découvrir des inscriptions romaines.

Les habitants d'Hergla disent que cette construction est espagnole.

Tout près de la tour du sud-est, le montant de la porte d'une maison arabe est formé par une pierre de taille en marbre bleu portant un bas-relief usé qui représente deux cornes d'abondance ou deux dauphins tournés l'un vers l'autre et séparés par un objet ovale. Cette pierre mesure 50 centimètres de longueur.

En passant devant la porte entrebaillée d'une maison, j'aperçois, à l'intérieur de celle-ci, un bloc orné de moulures qui sert de banc. J'entre et, par une lumière douteuse, je relève l'inscription suivante sur une pierre en marbre blanc

Longueur de la pierre, 0^m 75; hauteur, 0^m 40.

M · AVG · SACR ⚡
NIO · M CAECILI ⚡ SA ///
/// D S A //////////////////////////////////////

Comptant revenir bientôt pour revoir ce texte placé dans l'ombre, et qui me semble pouvoir être mieux déchiffré dans un jour plus favorable, je ne l'ai pas mesuré complètement. Mais je n'ai pas encore pu y retourner.

Les lettres ont 10 à 12 centimètres de hauteur. Elles étaient gravées sur la frise d'un entablement, car on voit, à la partie inférieure de la pierre, des moulures d'architrave. Il portait une dédicace à quelque divinité païenne. Peut-être provient-il du temple du Capitole, qui eût été bien à sa place sur ce point culminant. Mais la dernière lettre du nom de la divinité ne semble pas corroborer cette opinion. Cette pierre a, en outre, été retaillée à une basse époque. En effet, la face du soffite a été ravalée, et on y a sculpté un bas-relief représentant deux oiseaux, sans doute



Fig. 1 et 2. — Les Knatir, près Bou-Ficha (p. 102).

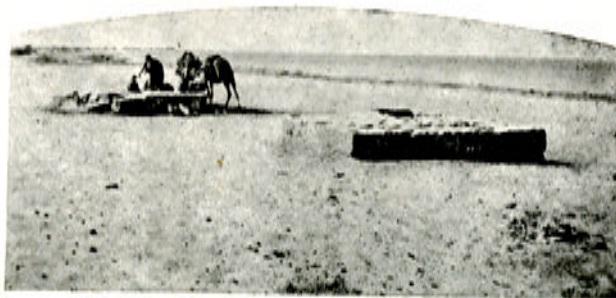


Fig. 3. — Aiguade Antique, à Hergla (p. 106).

deux paons affrontés et penchés vers un vase à deux anses d'où sort une plante. Cette pierre est brisée.

Mais nous avons la chance d'en voir une tout à fait pareille, et beaucoup mieux conservée, dans le mur d'une maison auprès de la tour du nord-ouest. Elle est ornée en haut d'un cordon de petits croissants, au-dessous duquel deux paons se font face et becquètent un fruit ovale sortant d'un vase en forme de canthare d'où s'élèvent, de chaque côté de la tige qui porte ce fruit, deux rameaux retombant de suite et sur la naissance desquels sont perchés les deux oiseaux. A gauche, au-dessous du paon, une colombe becquète un fruit porté par ces rameaux, et au delà on voit la moitié d'une espèce de croix dont l'autre partie a disparu avec la cassure de la pierre.

Ces deux sculptures sont de la même pierre et traitées exactement de la même manière, et il est bien possible qu'ayant été faites aux dépens du même entablement elles portent des parties d'une même inscription sur l'une de leurs faces. Nous n'avons pu nous rendre compte de ce fait, la seconde étant prise dans une muraille.

L'existence de ces deux pierres en un point voisin indique qu'elles ne sont pas loin de l'emplacement de l'édifice qu'elles ont orné. Le motif en est certainement chrétien et il est probable qu'au temple qui dominait Horrea Caelia a dû succéder une basilique chrétienne.

Dans une construction ruinée, en face du cimetière qui borde la mer, j'aperçois un cippe funéraire, haut de 1 mètre, large de 45 centimètres, épais de 20 centimètres. La hauteur des lettres est de 9 centimètres à la première ligne et de 5 centimètres aux suivantes.

... . . . F E L I X
... . . . L X V H S E
... H S E
//////////X X X

A la partie supérieure est un fut de colonne très abimé, reste de l'image d'un fronton qui devait orner la pierre.

Après quelques heures de repos à l'ombre de beaux rochers qui forment la grève de Hergla, nous suivons le rivage en nous dirigeant vers le nord.

A une trentaine de mètres des dernières maisons de la petite ville, nous remarquons des tombes en ciment, enfouies dans le

sable. Nous essayons en vain de déterminer l'endroit exact où devait se trouver le port. Mais les dunes entamées par les flots nous laissent voir les restes de la ville éventrés et béants. Ici, sont des chambres dont les murs et le sol à demi écroulés dépassent le sable à 2 mètres au-dessus de nous; là, sont des réservoirs carrés ou rectangulaires dont l'un est recouvert d'une espèce de dôme. Un peu plus loin, voici la section très nette d'un canal maçonné parfaitement conservé, d'environ 1^m20 de hauteur sur 60 centimètres de largeur. Ailleurs, c'est un tambour de pilastre engagé, en calcaire jaune. Et ces observations se continuent sur plus de 1500 mètres de longueur. Combien plus étendue et florissante que la bourgade actuelle fut la cité antique et quel « ratatinement » vers leur centre l'invasion musulmane a provoqué dans tous ces centres si prospères autrefois ?

En suivant ainsi la côte, on arrive en un point où une large et pittoresque route venant de Hergla descend, en s'élargissant, vers la mer.

Nous sommes à la limite septentrionale des ruines. Le chemin, qui est encaissé depuis la petite ville arabe jusqu'ici, s'ouvre largement sur l'arène éblouissante et sablonneuse, entourée du côté de la terre par un croissant de hautes thabias blanches comme la neige et couronnées de vigoureux cactus. Ce large et lumineux espace descend en s'élargissant vers la frange d'écume qui forme une onduleuse traînée jusque Hammamet, tache blanche piquée aux flancs du cap Bon entre l'azur sombre des flots et le bleu plus grisâtre des gracieuses montagnes. La voie antique devait, comme la piste, s'accoler ici à la mer jusque près de la ville de Puppou, dont les ruines s'élèvent au bord de la mer entre Bir-bou-Rekba et Hammamet.

Au centre de l'aire éclatante, trois tâches plus sombres formées par le sol humide, entourent chacune la margelle d'un puits antique (fig. 3, page hors texte).

Ce chemin est fréquenté. A chaque instant quelque caravane de chameaux s'arrête auprès d'un des orifices et leur conducteur, muni d'une longue corde, retire le liquide qu'il verse dans une auge antique. Des vieillards ou des enfants montés sur de petits ânes, de longues théories de femmes porteuses d'amphore, en leur tunique bleue d'où sort le bronze des poignets cerclés d'argent viennent s'y approvisionner d'eau. Cette description serait un hors d'œuvre déplacé ici, si elle ne permettait de reconstituer

ainsi des scènes qui se sont, immuables, succédé depuis des siècles en ce point. Supprimez le chameau, ce nouveau venu en Berbérie, remplacez les cactus, nouveaux venus aussi, par les murs des maisons ou l'enceinte de la ville, et cette partie variable du cadre s'ajoutant au fond immuable de la mer, il n'y aurait qu'une chose importante de changée : de grandes barques devaient, échouées sur le flanc, s'aligner le long de la plage et les marins ont dû bien souvent, en faisant leur provision d'eau aux puits, fraterniser ici avec les « terriens ». Ce point d'eau, pour les voyageurs, pour la ville peut-être, était en même temps une aiguade, et cela vous explique qu'il soit si vaste et qu'il touche à la mer. Je ne serais pas étonné que ce soit de ce côté qu'il faille chercher le petit port de *Horrea Cœlia*, quelque peu abrité qu'il paraisse au premier abord avoir été ici.

Des trois puits, l'un, le plus éloigné de la mer, est rectangulaire et mesure environ 5 mètres sur 2 mètres de côté. L'eau s'y trouve à 4 mètres et on voit dans une de ses parois l'ouverture actuellement murée d'un grand aqueduc qui devait amener ici l'eau de la nappe souterraine. Cette dernière a sans doute descendu depuis l'époque romaine, car elle passe au-dessous du mur du puits.

20 mètres plus bas sont deux puits rectangulaires distants aussi d'une vingtaine de mètres. Les parois de l'un d'eux sont formées de 4 arceaux peut-être antiques, peut-être arabes. C'est un mode qu'on emploie assez souvent dans les puits modernes. La moitié de l'orifice est recouverte par de la maçonnerie.

Le troisième est flanqué d'une petite citerne en blocage, dont la voûte en berceau à demi détruite est perpendiculaire à sa paroi la plus rapprochée de la mer.

Les margelles de ces puits sont en grande partie formées par un grand nombre d'auges funéraires de toutes dimensions, depuis la cassette en pierre jusqu'au sarcophage. Il y avait incontestablement une nécropole dans le voisinage de chaque côté de la voie qui passait ici, et au sortir de l'antique cité.

A une quarantaine de mètres d'ici, vers Hergla, et au bord de la route, on voit une autre citerne antique qui passe sous le chemin et qui a été singulièrement utilisée par les arabes. Ceux-ci ont simplement percé le fond du réservoir, de manière à le transformer en puits.

En suivant le chemin où se trouve ce travail hydraulique, nous revenons vers Hergla. Des restes de murs, de citernes, de puits percent, çà et là, le manteau de sable formant de fertiles jardins qui recouvrent les restes de la vieille cité. A l'entrée du village même nous trouvons une grande jarre couchée, à demi-brisée et récemment découverte. C'est le vestige de quelque tombe.

Quittant Hergla pour prendre la piste arabe vers Sousse en longeant la mer, nous relevons en plusieurs endroits des traces de l'antique chaussée dont elle suit la direction et que jalonnent d'ailleurs de nombreuses ruines. A 1 kilomètre au sud de la petite ville, c'est une très vaste enceinte rectangulaire couronnant un mamelon, reste de quelque retranchement. A droite et à gauche, des vestiges de villas servent de carrières. Puis nous laissons la ruine située aux bords de l'oued Fradj-Gaïa et, plus près encore de Sousse, celle de Sidi-Kantaoui. Une enceinte carrée à réservoirs cimentés est située à 1 kilomètre au nord des ruines à demi-coupoles, que la Société se propose de fouiller, sur le sommet d'un mamelon. On découvre admirablement de là une plaine basse, couverte d'une magnifique végétation et qui s'étend jusque la mer. C'était évidemment un poste placé sur la voie de Horrea Cælia à Hadrumetum.

D^r CARTON, *Président.*

Membre non résidant du Comité des Travaux

Historiques et Scientifiques.

NOTES HISTORIQUES DE SOUSSE

(SUITE)

1616 Youssof succède à Othman, pacifie le pays, témoi-
1619 gne à la France des sentiments amicaux et signe un
 traité d'échange d'esclaves ; sous son gouvernement,
 le duc de Savoie fit une expédition malheureuse contre
 Sousse.

1637 Youssof, mort, est remplacé par Mourad qui autorise
1640 l'établissement des Capucins, les fondateurs en Tuni-
 sie de la communauté catholique actuelle. Hamouda-
 Bey lui succède ; sous son gouvernement plusieurs
 flottes européennes durent se présenter devant Alger
 et Tunis pour mettre à la raison les corsaires ; les con-
 suls Lange, Martin et Le Vacher rendirent d'éminents
 services à la cause française ; les habitants de Sousse
 n'eurent qu'à se louer des bonnes dispositions
 d'Hamouda-Bey à leur égard, ce prince ayant une
1663 prédilection pour cette ville. Hamouda-Bey, nommé
 pacha depuis quatre ans, laisse ses fonctions à son fils
 Mourad et remet à son second fils Abou-Abdallah le
 gouvernement de Sousse.

1665 Pendant ce temps, la flotte française, commandée
 par le duc de Beaufort, terminait son expédition contre
 les corsaires algériens et arrivait devant La
 Goulette. Ayant appris que quatre bâtiments corsaires
 chargeaient du blé à Sousse pour un négociant de
 Tunis, il partit le 10 octobre avec cinq vaisseaux, donna
 le 11 la chasse à deux bâtiments turcs, mais vainement ;
 le 12 il s'empara d'un transport chargé de bois ; mais
 empêché les jours suivants par une violente tempête
 il ne put gagner Sousse et revint devant Tunis. Le Dey
25nov.1665 Mustapha-Kara-Kouz, alors maître du royaume de
 Tunis, s'empessa de conclure un traité très avantageux
 pour la France en ce qui concerne Sousse ; il
 était stipulé dans l'art. 8 que : « tous les vaisseaux

« marchands ou autres, français, qui se rendent à
« Sousse pour y vendre leurs marchandises le pour-
« ront faire en toute liberté et sûreté en payant seu-
« lement les droits ordinaires, et à l'égard de celles
« qu'ils ne vendront pas, ils pourront les remporter
« dans leurs bords, sans que pour ce ils puissent être
« obligés de payer aucun droit pour icelle » ; un autre
article du même traité portait que : « le consul de
« France, résidant dans la ville Tunis, sera honoré et
« respecté et aura la prédominance sur tous les autres
« consuls, etc. » Le Dey Kara-Kouz est assassiné.

1666

Dès lors, l'autorité des Deys fut de plus en plus méconnue, tandis que les Beys cherchent par tous les moyens à étendre leur pouvoir.

Les corsaires, renouvelant leurs exploits contre nos nationaux, l'amiral marquis de Martel vient avec une flotte dans les eaux de Tunis ; un de ses capitaines demande des représailles pour la prise d'un vaisseau français et propose de bloquer Sousse et même d'en ruiner les murailles et les maisons à coups de canon

1670

5 fév. 1671

Le roi, en réponse à des ordres demandés, prescrit le blocus de certains ports (Porto-Farina, La Goulette et Bizerte), et la chasse sur Sousse pour empêcher la retraite des corsaires.

24 fév. 1671

Un nouveau traité est signé qui complète les avantages concédés par celui de 1665 et qui porte entr'autres stipulations que : « toutes les nations reconnaîtront
« le consul des Français, même les Grecs de la domination ottomane, etc..»

1672

Les discussions continuent à régner entre les Deys et les Beys, et chaque postulant à la place de Bey se dispute le pouvoir.

Après la mort de Mourad-Bey, ses deux fils Mohamed et Ali, luttèrent entre eux pour la succession que laissait leur père. — A tour de rôle vainqueurs et vaincus, ces deux compétiteurs se réconcilièrent un moment pour tenir tête aux Algériens qui préparaient une expédition contre les Tunisiens; c'est vers cette époque qu'Ali-Bey donna une rude leçon à la

1675

tribu des Ouled-Saïd qui était disséminée dans la région comprise entre Kairouan, Sousse, Zaghouan et Hergla ; cette tribu de la confédération des Riah, de mauvaise réputation, détestée, fut razzée et dispersée. Un nouveau conflit surgit entre les deux frères ; enfin

1679-1680

Ali-Bey, après avoir débloqué Monastir, va à Sousse, d'où il envoie des messagers pour traiter de la paix avec son frère Mohamed-Bey.

Les Algériens avaient profité de ces troubles pour envahir la Tunisie et la piller. Ils rentrèrent ensuite à Alger chargés de butin.

Les intérêts français avaient souffert de ces troubles ; une flotte sous le commandement du maréchal d'Estrées avait dû être envoyée pour obtenir réparation du préjudice causé à notre commerce ; par

30 août 1685

Dey de Tunis accordait tout ce qui était demandé, mais n'ayant pas d'argent, il dut concéder le cap Nègre à une maison de Marseille qui remit l'indemnité exigée ; mais ce traité n'était valable qu'après approbation des beys. Le maréchal d'Estrées gagna alors par mer Sousse, dont Ali-Bey était commandant supérieur, et Monastir que gouvernait Mohamed-Bey ; ces deux beys avaient quitté leur résidence.

Le maréchal d'Estrées écrivit alors en ces termes aux commandants provisoires de ces deux places :

3 sept. 1685

«Le maréchal d'Estrées, à bord de l'*Ardent*, en rade
« de Sousse, fait savoir à Sidi-Hassan, commandant
« dans la ville et le château de Sousse, et à Sidi Hussen
« Agha et à Sidi Soliman Agha, commandants à Monastir,
« qu'après avoir attendu jusqu'à samedi soir la réponse
« des très illustres Mohamed-Bey et Ali-Bey frères,
« touchant le projet de traité qui leur a été envoyé de
« sa part, il n'est pas possible qu'il diffère davantage
« à recevoir les justes satisfactions qu'il demande au
« nom du roi, à les prendre lui-même en cas de refus
« de la proposition qu'il fait présentement ; il propose
« aux dits commandants d'exécuter par provision les
« restitutions énoncées dans le projet de traité, sans un
« plus long délai que dimanche et lundi prochains,

« tant pour la restitution des esclaves que pour les
« sommes en argent et en marchandises, et de signer
« ensuite le traité ; en faute de quoi il fera toutes sor-
« tes d'actes, d'hostilité et de la manière qu'il estimera
« à propos. »

- 9 sept. 1685 Cette démonstration navale et cet ultimatum produi-
sirent leur effet ; le traité fut signé entre le maréchal
d'Estrées et Hassan Kiaya, commandant la ville et le
château de Sousse et lieutenant d'Ali-Bey, après que
le maréchal eut fait avancer les galiotes pour bombar-
der la ville en cas de refus ou de retard prolongé.
Treize coups de canon de part et d'autre saluèrent la
conclusion de cette négociation. Le même jour, le
maréchal recevait deux esclaves retenus à Sousse, les
esclaves retenus à Tunis, une forte somme d'argent
(20.000 écus), un fort beau cheval donné par Ali-Bey
et une jument envoyée par Mohamed-Bey.
- 12 sept. 1685 Le traité est signé entre le maréchal d'Estrées et
Issouf, Kiaya de Mohamed-Bey à Monastir.
- 28 août 1686 Le Consulat de France est représenté à Sousse.
- 9 juin 1687 Sidi Hassan- Kiaya se plaint qu'un négociant de
Toulon, Laurent Blancart, était venu dérober deux
esclaves à son maître après avoir chargé des marchan-
dises à Sousse. Le Bey réclame une indemnité de 500
piastres par tête. Le consul de France règle le différend.
- 1689 L'année fut marquée par deux terribles fléaux : la
peste et la guerre. Les Algériens et les Tripolitains se
coalisèrent contre la Régence de Tunis ; le Bey demande
deux vaisseaux de guerre français pour s'opposer aux
Tripolitains moyennant des avantages au Cap Nègre.
- juillet 1694 Pendant la campagne entreprise par les Algériens
contre les Tunisiens, deux vaisseaux de guerre :
Le Modéré et *l'Arc-en-Ciel*, partis de Toulon, vont
dégager les vaisseaux marchands enfermés dans le
port de Sousse et les mettent en état de suivre leur
route vers Marseille. *Le Modéré* était arrivé de Malte,
sous les ordres du commandant de Pallas.
- 3 août 1694 Les Algériens, presque toujours victorieux dans les

- nov. 1694 combats, entrent dans Tunis dont les portes sont ouvertes par les habitants, destituent le nouveau Dey Ibrahim et l'exilent à Sousse.
- janvier 1695 Après. paiement de l'indemnité de guerre, 500 000 piastres (1.500.000 francs), les Algériens rentrent dans leur pays. Sousse et d'autres villes se révoltent contre Ben Tcheker qui avait fait cause commune avec les Algériens et, de plus, avait mécontenté tout le monde par ses abus.
- mai 1695 Les frères Bourguet, génois, ex-esclaves d'Ali-Bey, veulent entreprendre des travaux en vue de découvrir un trésor aux environs de Sousse; le Consul de France les en empêche, vu que le Consul d'Angleterre devait tirer tout profit de cette entreprise et que des difficultés auraient pu survenir avec les autorités du pays.
- 1696 A la mort de Mohamed-Bey, son frère Rhamdam lui succéda ; il s'aliéna les populations au point qu'il fut question de son neveu Mourad pour le remplacer ; alors quelques-uns de ses partisans l'engagèrent à exiler ce neveu qui, disaient-ils, conspirait pour le renverser. Mourad fut enfermé, gardé au Bardo et condamné à avoir les yeux crevés pour avoir tenté une évasion, mais les partisans de Mourad gagnèrent le chirurgien français Carlier, renégat, qui ne lui ôta pas la vue. Mourad fut toutefois exilé à Sousse et enfermé dans le château sous la garde de l'Agha, moine renégat, nommé Papafolêa, à cause de son apostasie; ce dernier s'aperçut que la vue de Mourad avait peu souffert; Mourad, convaincu qu'il fallait prévenir les desseins de son oncle, fit tuer l'Agha pendant qu'ils étaient à table et parvint à s'échapper de sa prison, se réfugia dans le Djebel Ousselet où il réunit un parti puissant.
- 26 nov. 1698 Vers la même époque, un Provençal nommé Dedous vint à Sousse et fit, pendant une nuit, des recherches pour découvrir le trésor déjà envié des frères Bourguet, mais ce fut en vain. Dedous faillit payer de sa vie cette tentative que le Bey n'avait pas autorisée.
- 1699 Au commencement de l'année on apprit la nouvelle

que Mourad n'était pas aveugle. Rhamdam, pour s'assurer, en cas de besoin, un lieu de retraite fortifié, achète, contre du blé du Cap Nègre, au Consul d'Angleterre 4 mortiers, 1000 bombes, 2 couleuvrines, 2 gros canons qu'il envoie à Sousse dont il fait armer les bastions et remparts.

mars 1699 Mourad est élu Bey à Kairouan. Rhamdam n'eut alors d'autre ressource que de s'enfuir à Tunis avec 5 ou 6 esclaves et des renégats, ses favoris, et de gagner Sousse; mais, recherché et reconnu par les spahis de Mourad, qui le découvrent dans le marabout d'Hadji-Bourraoui où il s'était caché, il eut d'abord la vue brûlée, puis la tête coupée. Mourad fit parvenir cette tête au Dey en le priant de l'exposer et de la faire promener dans Tunis.

mai 1699 Mourad poussa plus loin sa vengeance; étant venu à Sousse, il fit déterrer le cadavre de son oncle Rhamdam, le fit brûler et jeter les cendres à la mer; les os que le feu avait épargnés furent broyés dans un mortier et les poudres conservées dans des boîtes.

1700 Mourad eut encore à lutter contre les Algériens qui réussirent à le battre; il préparait une nouvelle expédition lorsqu'il fut assassiné par Ibrahim qui se fit nommer Bey, puis Dey et ensuite Pacha; ce dernier fut lui-même pris à la suite d'une défaite que lui firent subir les Algériens; l'Agha des janissaires, Hussein ben Ali, rallia les fuyards tunisiens, se fit proclamer Bey, et put, non seulement repousser les assauts des Algériens contre Tunis, mais les obliger à rentrer dans leur pays. Hussein ben Ali restait seul maître de la Tunisie, en qualité de Bey, toute autre fonction supprimée.

Période Husseiniste ou Moderne

de 1705 à nos jours.

1705 Hussein ben Ali, Bey de Tunis et maître absolu du pouvoir en Tunisie, réorganisa le pays et chercha à entretenir les meilleures relations avec les puissances étrangères. Dans les premiers temps de son règne, le

1709 Bey, privé d'enfants mâles, avait désigné comme Bey du camp son neveu Ali; mais plus tard, une jeune fille de Gènes, amenée dans le harem du Bey, lui donna successivement cinq enfants, dont trois garçons Mohamed, Ali et Mahmoud; Hussein décida alors que le pouvoir se transmettrait de mâle en mâle et, pour calmer les regrets de son neveu Ali, il le nomma Pacha. Parmi ses préoccupations multiples concernant la réorganisation des villes de la Régence et l'extension du commerce, il y a lieu de faire mention pour Sousse :

1° Du remaniement des plans de la Zaouia, qu'il attribua à Sidi Abd-el-Kader-el-Ghilani, de la constitution d'immeubles comme habous et de l'affectation du quart des revenus de ces immeubles aux professeurs et aux gardiens de la Zaouia, dont il assurait la construction ;

9 mai 1712 2° D'un traité qu'il passa avec le sieur Vincent Denoux, français, pour l'établissement d'une fabrique d'huile et de savon à Sousse.

29 nov. 1718 De plus, pour maintenir les bonnes relations avec la France, le Bey fait des excuses à propos de deux patrons français qui, justiciables du Consulat, avaient été illicitement emprisonnés par les autorités musulmanes pour avoir embarqué des huiles en contrebande à Sousse.

Malgré la direction énergique donnée aux affaires, Hussein ne put empêcher le renouvellement de quelques actes de piraterie qui obligèrent l'envoi dans les eaux tunisiennes de navires français en 1710, 1720, 1724 et 1727.

1727 Cette année, en septembre, il fut établi, par le chef de l'escadre française, un rapport sur la situation de la ville de Sousse en vue d'un projet de descente et de bombardement pour punir les marchands d'esclaves. Les termes de ce rapport sont les suivants : « Sousse, « ville très riche, la deuxième après Tunis, gros trafic « d'huile s'y embarquant tous les ans pour Alexandrie « (3 à 4.000 quintaux) sur des bâtiments français ; « beaucoup de métiers de toilerie (les toiles sont

« distribuées en Tunisie et en Barbarie); laines portées
« à Marseille; la ville, sur le rivage de la mer, forme
« une espèce d'amphithéâtre; elle est fermée partout
« par des murailles assez bonnes, tant sur mer que du
« côté de la terre, mais sans fossés en dehors ni rem-
« parts en dedans, qui ne sont pas à l'épreuve des
« canons de 18 à 24 livres de balles qui les détruiraient
« bientôt; les vaisseaux peuvent surveiller à un coup
« de mousquet de la ville; il est facile de la bombar-
« der et canonner.

« Au bout de la ville et dans son enceinte, il y a un
« espèce de château, avec 20 pièces de canon, 30 à 40
« Turcs et un Agha de garnison ; les murailles de la
« marine sont aussi montées d'une vingtaine de canons
« de 6 à 8 livres de balles, presque tous de fer ; il y
« en a un de fonte de 24 livres de balles qui fut pris
« par la galère de Jannon Khodja, autrefois capitaine
« corsaire ; ces canons n'ont pas d'artilleurs expéri-
« mentés; les munitions font presque défaut. »

1728

Ce court aperçu démontre que Sousse n'aurait pu résister à l'attaque d'une escadre française ; le Bey Hussein arrangea tout et conclut un nouveau traité avantageux à la France. Ali Pacha, mécontent de n'être plus l'héritier présomptif, rompit subitement avec son oncle et, s'étant rendu chez les Ousseleta, chercha à s'attirer un certain nombre de tribus; mais le Bey Hussein marcha de suite contre ce neveu révolté et l'obligea bientôt à fuir, avec son fils Younès, dans la direction du Sahara, d'où il gagna Alger. Ali espérait avoir l'appui du Dey, vain espoir; il fut emprisonné jusqu'en 1735, époque jusqu'à laquelle Hussein Bey paya régulièrement au Dey d'Alger une indemnité pour la garde de son neveu.

4 sept. 1735

La somme convenue n'ayant pas été payée, le Dey d'Alger profita de cette occasion pour déclarer à nouveau la guerre à la Régence de Tunis ; les deux armées se rencontrèrent à Smindja, sur l'Oued Miliane; les Tunisiens furent battus et obligés de se retirer sur Zaghouan, puis sur Kairouan.

- 7 sept. 1735 L'armée victorieuse gagna de suite Tunis et Ali Pacha, se faisant proclamer Bey dans la capitale, se reconnaissait vassal du Dey d'Alger et s'engageait à lui payer une redevance annuelle de 50.000 piastres.
- avril 1736 Cinq années durant Hussein-Bey, ses fils et certaines tribus vont résister aux attaques de l'usurpateur. Les faits principaux de cette période, concernant Sousse, méritent d'être notés. Younès, le fils du nouveau Bey, va faire le siège de Sousse qui ne s'était pas encore soumise ; la ville utilisait tous les moyens pour se ravitailler, même par mer; un capitaine d'un vaisseau marchand de Martigues, nommé Joseph Patet, fut dénoncé au Bey Ali comme ayant ravitaillé Sousse ; ce malheureux fut mis à la chaîne. Le Bey Ali continua à user de représailles contre la ville de Sousse, qui ne voulait pas se soumettre.
- nov. 1736
- mars 1737 Mohamed-Bey, fils d'Hussein, qui était gouverneur de la ville depuis 1735, chercha à exciter le roi de France Louis XV contre le Bey usurpateur ; il lui écrivit pour lui faire connaître que le Bey de Tunis prenait et pillait les bâtiments français chargés de marchandises et de passagers provenant de Sousse et de Monastir ; il lui signala, en outre, les mauvais traitements subis par les chrétiens parce que Sousse ne s'est pas soumise. Le Bey de Tunis fait mettre à la chaîne le capitaine et l'équipage d'une polacre française capturée à Sousse avec son chargement et refuse de restituer quoi que ce soit. Le Consul, sur une réclamation énergique, obtient satisfaction d'autant plus facilement qu'à la suite de nombreux compte-rendu faits au roi de France, celui-ci envoie de Toulon un certain nombre de vaisseaux de guerre. Le siège de la ville ne fut pas continu ; aussi Mohamed-Bey put-il recevoir à la Casbah la visite de son père qui demeura quelques jours avec lui et retourna ensuite à Kairouan. Mohamed-Bey disposait alors d'une cavalerie et d'une infanterie assez fortes pour lui permettre de maintenir son autorité dans la plus grande partie du Sahel qui était restée fidèle à sa cause et à celle de
- 2 déc. 1737
- 1738

son père (seule Kalaâ-Srira, près de Sousse, s'était mise du côté d'Ali-Pacha).

Mohamed-Bey négocia un traité avec le grand-maître de Malte qui envoya des navires de commerce porter et rapporter des marchandises de Sousse, il eut même un navire affrété pour son usage personnel. Avec les facilités de ravitaillement qu'elle avait, Sousse put fournir des vivres à Kairouan lorsque le besoin s'en faisait sentir dans cette ville et durant les moments où le siège était partiellement interrompu.

mai 1739 Sousse, alors assiégée, reçoit des vivres de bâtiments français ; le Consul et nos nationaux de Tunis sont prévenus par le Bey Ali qu'ils seront renvoyés si leurs navires continuent à porter des vivres à Sousse.

Peu de temps après, Mohamed-Bey cède le commandement de la ville à son frère Mahmoud-Bey et va rejoindre son père à Kairouan, puis gagne Alger.

1740 L'armée d'Ali-Pacha, s'étant considérablement augmentée, put investir complètement Kairouan et entreprendre la soumission des autres villes et des tribus encore fidèles à Hussein-Bey. Le 13 mai, Kairouan fut prise et Hussein périt de la propre main de son petit-neveu Younès, mais en brave et face à l'ennemi.

Sousse était en même temps investie très étroitement; elle dut supporter de terribles épreuves et les habitants en arrivèrent à souhaiter la mort comme une délivrance.

Après la prise de Kairouan, Younès se porta lui-même devant Sousse et hâta la reddition de Monastir. A la nouvelle de la perte de ces deux villes, Mahmoud-Bey, gouverneur de Sousse, résolut de fuir, mais à l'insu des habitants; il s'entendit avec le capitaine du navire affrété qui était à sa disposition, convint de simuler une dispute avec lui en présence de notables, après quoi le capitaine s'embarquerait furieux en faisant connaître son intention irrévocable de partir.

L'après-midi le capitaine descendit à terre, monta à la Casbah feignant d'être de mauvaise humeur; il

fut mal reçu par Mahmoud, qui lui fit une avanie, et il quitta brusquement la salle d'audience en jurant qu'il ne resterait pas un jour de plus dans le port.

Cette dispute fut connue en ville. Mahmoud envoya prier des notables de monter dans une barque et d'aller trouver le capitaine pour une réconciliation, ce qui fut fait; le capitaine feignit de céder à leurs prières et promit de redescendre le lendemain pour aller voir Mahmoud-Bey ; les notables rendirent compte de leur mission, furent remerciés et gardés à la Casbah jusqu'à la nuit. Pendant la nuit, Mahmoud alluma un feu, signal convenu entre lui et le capitaine ; celui-ci fit mettre à la mer une barque et l'envoya se poster dans un endroit fixé d'avance; Mahmoud quitta secrètement la Casbah et la ville et s'embarqua en emportant ses biens les plus précieux, emmenant ses serviteurs les plus fidèles et laissant dans sa chambre une feuille de papier sur laquelle il avait écrit : « Aux « habitants de Sousse ! je quitte votre ville maudite; « si vous voulez m'en croire, faites comme moi. » Il gagne ensuite Alger où il retrouva son frère Mohamed-Bey.

Le matin, les gens de Sousse s'aperçurent du départ du navire, montèrent à la Casbah pour prévenir le gouverneur, se firent ouvrir les portes et les chambres, ne trouvèrent que des lits vides et constatèrent la disparition de Mahmoud-Bey et de ses intimes; l'on comprit alors que le prince avait fui ; une grande anxiété régnait dans la ville qui craignait la vengeance de Younès. Les notables se concertèrent et décidèrent que la ville ayant suffisamment souffert des privations, des maladies et ne pouvant plus espérer aucun secours, devait se rendre.

Le Pacha Ali-Bey apprit vite la nouvelle du départ de Mahmoud-Bey et des intentions de la population de Sousse; il fut heureux de savoir que de ce côté la tranquillité allait renaître. La ville de Sousse, privée de chef, était soumise.

1740

1741

Les habitants, redoutant toujours la vengeance de Younès, attendaient une occasion pour lui témoigner

leur soumission absolue. Dans le courant de l'année, Younès quitta Tunis avec une armée pour aller percevoir l'impôt dans le Sud ; il passa par Sousse ; tous les habitants, riches et pauvres, sortirent à sa rencontre et vinrent lui baiser la main en appelant sur lui les bénédictions du ciel. Younès pénétra dans la ville et licencia tous les koulouglis, qu'il condamna ainsi à la misère; ceux-ci se résignèrent plutôt que de se révolter.

1742 La situation politique entre Ali-Pacha et les puis-
1746 sances européennes était alors très tendue; la France dut, pour faire cesser les vexations multiples dont elle était l'objet, faire envoi d'une escadre ; la paix fut aussitôt signée ; les autres puissances durent faire de même les années suivantes. Ali-Pacha mécontentait tout le monde, y compris le Dey d'Alger, qui tenta une expédition contre Tunis; les Algériens durent bientôt cesser les hostilités.

1752 Younès, fils du Bey de Tunis, se révolte contre son père, est proclamé Bey, mais pour peu de temps, car Ali-Pacha réprima énergiquement la révolte; il autorisa le pillage dans Tunis qui avait reconnu Bey le rebelle.

1756 Sur ces entrefaites, un nouveau Dey d'Alger arriva au pouvoir; il était ennemi personnel d'Ali-Pacha, voulut de suite soutenir les droits des deux fils d'Hussein et déclara la guerre aux Tunisiens. L'armée, commandée par les deux fils d'Hussein, n'eut pas de peine à s'emparer de Tunis ; Ali-Pacha et un de ses fils furent décapités. Younès ne put leur succéder.

1756 Mohamed-Bey fut appelé à prendre les rênes du Gouvernement ; prince bienveillant et énergique à la fois, il fut admirablement secondé par son frère Ali qui devait lui succéder. Dans sa première tournée pour la perception des impôts, Ali-Bey arriva devant
1756 Sousse ; les habitants, ignorant les derniers événements, ferment leurs portes, tirent le canon, puis parlementent du haut des remparts, disant tout d'abord qu'ils ne se rendraient pas tant qu'Ali-Pacha serait vivant; les premières difficultés vaincues, les

portes furent ouvertes, Ali passa la nuit à Sousse avec son goum; le Caïd Mansour Saïs se présenta à Ali-Bey, qui l'accueillit avec bienveillance, le rassura et lui promit de lui conserver son Caïdat ; le Caïd invita alors les habitants à verser une somme d'argent ; Ali-Bey reçut avec remerciement l'impôt convenu et partit pour Sfax. Pendant ce temps, les Algériens qui avaient ramené Mohamed-Bey à Tunis devenaient de plus en plus exigeants; ils allèrent jusqu'à provoquer un conflit et à livrer la capitale au pillage. Mohamed-Bey appela alors son frère Ali à son secours et demanda des troupes françaises pour l'aider à mettre à la raison ses anciens alliés qui étaient devenus ses ennemis. Sousse fut désignée par le Bey pour recevoir ces troupes. Mohamed-Bey mourut subitement, regretté de son peuple et laissant la succession à son frère Ali. Ali-Bey, prince très populaire, s'occupa de suite de développer l'agriculture, l'industrie et le commerce de son pays ; il s'attacha à entretenir d'excellentes relations avec les nations européennes, surtout avec la France ; des fêtes eurent lieu au Bardo, des avantages furent accordés à nos nationaux.

15 août 1768 Malheureusement un incident vint, pour quelque temps, changer la tournure des choses. La Corse avait été incorporée à la France ; or, les Corses et les Génois étaient à cette époque en guerre avec Tunis ; il arriva que des bâtiments de commerce corses, naviguant sous pavillon français, furent capturés par des vaisseaux tunisiens; notre Consul, sur ordre du roi, adressa ses réclamations au Bey, qui ne voulut pas tenir compte de la situation nouvelle de la Corse ; la guerre du être déclarée. Le Consul de France et ses nationaux quittèrent Tunis le 31 mai 1770 et l'escadre française, sous les ordres de Monsieur de Broves, mouilla près de la Goulette le 21 juin. L'ultimatum ayant été envoyé, le bombardement de Porto-Farina et de Bizerte se fit en juillet et août; il fut décidé aussi que Sousse, à laquelle le Bey était fort attaché, serait attaquée.

- 25 juillet La flotte française appareille à 6 heures du matin devant Sousse, venant de Hammamet; le soir, par suite d'un grain très fort, elle est obligée de jeter l'ancre à deux lieues et demie de la ville.
- 26 juillet Chaque navire prend sa place de combat; prendront part à l'action : *La Salamandre*, *Le Sagittaire*, *L'Etna*, *La Provence*. Les premières bombes sont lancées dans la ville; l'ennemi ne répond que par un feu trop court ou trop long; deux galiotes seulement ont tiré et cessent le feu après avoir tiré 34 bombes durant 2 heures 1/4, la mer étant très forte, la flotte se retire un peu. Dès le commencement du siège ⁽¹⁾, la population de Sousse se hâta de fuir et se réunit hors de l'enceinte, laissant la ville déserte, seule exposée aux coups.
- Le cheik Ahmed ibn Tahar el Mazongli, gouverneur du Sahel, envoyé pour prendre le commandement, prit conseil des chefs de la ville et arrêta que l'artillerie des forts de la ville serait établie sur la plage pour faire obliquer la direction du tir des bombes et attirer l'attention de l'ennemi (ce qui eut lieu en partie).
- 28 juillet Fort coup de vent de Nord-Est, l'escadre ne peut pas tirer; l'ennemi, fort heureusement, ne profite pas de notre désavantage (mauvais temps, impossible de bombarder).
- 29-30 juillet *La Salamandre* et *L'Etna* reprennent le bombardement de 12 h. 3/4 à 7 heures du soir; 203 bombes sont lancées, l'ennemi riposte vivement; M. de Missiessy, enseigne de vaisseau, à bord de la *Salamandre*, est tué par un boulet perdu, le seul qui eut atteint la galiote; un pilotin a la main fracassée.
- 4 août
- 5 août Bombardement de 9 heures à 11 heures du matin; 52 bombes sont lancées, la *Salamandre* reçoit deux coups de canon. Bombardement du soir au lendemain matin 3 heures; 171 projectiles lancés; l'ennemi envoie des bombes qui n'arrivent pas à moitié chemin.
- 6 et 9 août Mauvais temps; la ville a déjà bien souffert; les

(1) D'après El Hadj Hamouda ben Abdel-Aziz, historien arabe, dans son *Ktab-el-Bacha*.

- pertes subies sont évaluées alors à huit millions de francs.
- 11 août, soir Reprise du bombardement jusqu'au 12 août, 4 heures du matin. 166 bombes sont lancées; l'ennemi tire peu.
- 12 août, soir Feu très vif jusqu'au 13 août matin à 3 heures; 252 bombes sont lancées; M de Broves fait cesser le bombardement, jugeant les dommages causés à la place assez considérables, vu que les deux tiers des bombes sont tombées dans la ville ; les vaisseaux sont réparés et l'on se tient prêt à gagner le large de Sousse ; la flotte française se dirigea sur Monastir qu'elle bombarda, puis revint bloquer La Goulette. A la suite de ces expéditions sur mer le Bey dut signer un traité reconnaissant nos droits.
- 25 août 1770
- janvier 1773 A partir de ce jour, Ali-Bey renoua ses relations amicales avec la France, s'occupa de son royaume, fit réprimer la contrebande et punit de disgrâce, pour un fait de ce genre, le gouverneur de Sousse, qui avait favorisé l'exportation illicite de denrées du royaume; il s'associa de plus en plus son fils Hamouda au détriment de ses deux neveux, vrais héritiers présomptifs. Sentant sa fin prochaine, Ali-Bey confia à Hamouda le soin de rendre la justice à sa place.
- 1781
- 1782 Mort d'Ali-Bey et avènement au trône d'Hamouda-Bey. Dès le début de son règne,
- 1784 le nouveau Bey se brouilla avec la République de Venise et la guerre entre les deux pays éclata à la suite de l'acte de violence d'Hamouda-Bey qui renvoya dans les 24 heures le représentant de la République de Venise.
- 2 octobre 1784 Une flotte vénitienne, sous les ordres de l'amiral Angelo Emo, après avoir bloqué La Goulette, gagna Sousse où elle arrive; elle est composée de 3 vaisseaux de ligne, 2 bombardes, 1 frégate, 2 chebeiks et 1 demi-galère, qui viennent s'emboîser à portée du canon. Au lever du soleil, les bombardes envoyèrent 4 projectiles qui tombèrent à demi-portée de la ville et en même temps les vaisseaux ouvrirent le feu auquel répondit la forteresse avec avantage ; cette première
- 5 octobre

- 6 octobre attaque dura 1 h. 1/2 sans résultat de part et d'autre. Le feu fut très vif des deux côtés puis cessa, l'escadre vénitienne ayant gagné un peu le large. Le bombardement continua les nuits suivantes et 250 bombes et 300 boulets furent lancées contre la ville qui, selon les uns, fut en partie incendiée, et, selon les autres, n'eut qu'une maison détruite et deux autres endommagées.
- 12 octobre La flotte vénitienne causa, sans nul doute, des dégâts à la place de Sousse, mais n'obtint pas les résultats qu'elle espérait, car le feu des batteries tunisiennes fut plus sérieux qu'on ne l'aurait pensé.
- 29 juillet 1785 L'escadre appareilla sans que les habitants connussent sa destination.
- 21 juillet La flotte vénitienne reparait devant Sousse; elle est composée de 11 bâtiments sous les ordres de l'amiral Emo; elle jette l'ancre à deux tiers de portée de canon de la ville.
- 23 au 25 juil. La flotte se met en bataille ; elle fait des manœuvres insignifiantes ; une galiote essaie d'incendier les vaisseaux tunisiens ancrés au sud de la ville; à minuit la batterie du port repousse deux vaisseaux qui s'étaient approchés de la terre.
- 26 au 27 juil. La flotte ne peut manœuvrer ni tirer contre la ville à cause du feu des forts et du mauvais état de la mer.
- 28 au 31 juil. Le bombardement s'opère; 135 bombes sont tirées dans ces deux jours.
- 1^{er}, 2, et 3 août Par suite du mauvais temps la flotte vénitienne est obligée de se tenir au large.
- 5 août Le bombardement est repris ; on tire pendant la nuit; 350 bombes sont lancées.
- 6 août Le feu cesse ; 20 maisons ont été détruites ; un pareil nombre a été endommagé, seul un enfant a été tué d'un éclat de bombe. La flotte fait route vers Sfax.
- Pendant plusieurs jours la mer rejeta sur la côte des cadavres de matelots vénitiens et des débris de navires; cette expédition ne produisit aucun effet sur l'esprit du Bey qui parut moins disposé que jamais à un accommodement.

- nov. 1785 Après les bombardements de Sousse, La Goulette et Sfax, le Bey réclama à la République de Venise une indemnité de guerre de 60.000 sequins. La guerre, au lieu de se terminer, allait entrer dans une nouvelle phase.
- 19 sept. 1786 L'année 1786 allait revoir la flotte vénitienne devant Sfax, puis devant Bizerte et enfin devant Sousse où elle se présenta; le bombardement fut repris. Le Bey, loin de se laisser intimider, demanda 100.000 sequins au lieu de 60.000; les hostilités auraient pu durer encore longtemps, mais la mort de l'amiral Emo apaisa un peu le caractère d'Hamouda-Bey qui signa les préliminaires de la paix qui ne devait être complètement rétablie qu'en 1792 entre Tunis et la République de Venise ; le Bey reçut 40.000 sequins comme indemnité de guerre.
- 1792 A Tunis, comme sur toute la côte d'Afrique, on suivit attentivement la marche de la Révolution française.
- 1794 Notre Consul général à Tunis, M. Devoize, très respecté, se préoccupe très consciencieusement des intérêts de nos nationaux; il facilite les recherches, aux environs de Sousse, d'une riche mine de salpêtre signalée par le citoyen Venture, drogman chancelier à Tunis, et, grâce à son énergie, obtint du Bey que les Français molestés à Tripoli et à Alger pendant la campagne d'Egypte ne le fussent point à Tunis.
- 1798-1799 Hamouda-Bey entretint d'excellentes relations avec Bonaparte à qui il envoya une ambassade pour le féliciter de son élection comme Consul à vie.
- 1811 La fin de son règne fut occupée dans des expéditions contre les Algériens en 1807, 1808, 1811, époque à laquelle une escadrille tunisienne fut battue dans les eaux de Sousse par la flotte algérienne ; l'escadrille tunisienne, sous les ordres du Raïs Mohamed el Mourali, était forte de 12 bâtiments de guerre et eut à lutter contre la flotte algérienne sous le commandement de Hamidou ; la lutte fut acharnée de midi à 6 heures du soir et n'eut lieu qu'entre les deux navires

portant les chefs des deux divisions ; la frégate tunisienne dut amener ses couleurs et se rendre ; le reste de l'escadrille s'était réfugié dans le port de Monastir; la frégate algérienne perdit 41 hommes et la tunisienne 230.

- 1813 Nouvelle expédition des Algériens en Tunisie.
- 1814 Mort d'Hamouda-Bey ; son frère Othman lui succède mais périt trois mois après, victime d'un complot tramé par son cousin Mahmoud qui monta sur le trône.
- 1815 Sous le règne de Mahmoud, les nations européennes.
1818 décidèrent, dans les congrès de Vienne (1815) et d'Aix-la-Chapelle (1818) la suppression absolue de l'esclavage et des corsaires dans tas Etats barbaresques; le Bey dut, bon gré mal gré, s'incliner devant ces décisions.
- 1821 Les régences d'Alger et de Tunis signent entr'elles un traité de paix.
- 1824 A la mort d'Hamouda, son fils Hussein lui succède ; ce nouveau Bey favorise le commerce français; nos négociants proposent à la Chambre de Commerce de Marseille une somme en dépense de 1.200 francs pour les agents de Sousse, Sfax et Bizerte, dépenses reconnues nécessaires dans l'intérêt de la France.
- 1826 Installation à Sousse, le 1^{er} juin, d'une agence du Consulat de France; M. Jérôme Saccoman, nommé le 15 mai 1822, par M. Malivoire, Consul général de France à Tunis, entre en fonctions.
- La défaite de Navarin (1827), la prise d'Alger (1830) ne modifièrent pas, grâce au bon esprit d'Hussein-Bey et à l'influence de notre Consul, M. Mathieu de Lesseps, nos relations avec la Tunisie.
- 1830 Suppression de la course des pirates; un nommé El Hadj Mohamed Dehbi, de Sousse, est cité comme ayant été, de 1810 à 1820, un des principaux chefs de piraterie de la côte ; les équipages et passagers des bateaux capturés étaient réduits en esclavage et partagés entre les habitants les plus riches de la ville qui les traitaient avec douceur et les employaient comme domestiques ; ceux qui avaient un métier pouvaient l'exercer; ils payaient une redevance et gardaient

pour eux le surplus de leur salaire ; il leur était permis de se racheter moyennant une somme qui variait de 500 à 1000 francs ; l'on prétend que les Européens les mieux établis actuellement à Sousse sont les descendants de ces anciens esclaves.

Le pirate Dehbi fut pris à son tour et emmené en Sardaigne. A signaler aussi un nommé Ahmed Douïk, capitaine de corsaires.

1835 Mustapha-Bey remplace son frère à sa mort ; son règne fut de courte durée ; il laisse le trône à son fils Ahmed.

Ce prince intelligent, ami de la France, ne voulut pas reconnaître l'autorité du Sultan de Constantinople qui, depuis 1830, cherchait à rétablir sa suzeraineté sur la Tunisie ; il fit réorganiser son armée par le capitaine français Campenon et dresser une carte régulière du pays de 1841 à 1848 ; il encouragea les études et fit même un voyage en France pour rendre visite au roi Louis-Philippe et se rendre compte de l'installation d'industries, fabriques, écoles, etc...

1842 Abolition de l'esclavage en Tunisie.

Tolérant en matière de religion, le Bey Ahmed émancipa les juifs et autorisa la fondation d'écoles tenues par des religieuses ; la première école de Sousse est fondée par les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, dont la sœur Joséphine Défis fut la directrice.

1843-1848 M. Pélissier est chargé du Consulat de Sousse jusqu'en 1848, époque à laquelle le consulat fut supprimé momentanément.

1850 La fin du règne d'Ahmed-Bey est marquée par la répression d'une révolte de dissidents qui s'étaient renfermés dans l'amphithéâtre d'El-Djem ; les troupes beylicales durent employer le canon et même faire une coupure dans le monument pour réduire les rebelles. Enfin, après avoir envoyé des troupes en Crimée, Ahmed-Bey meurt.

1855 C'est aussi à la fin de son règne (1854) que Sousse fut pour la première fois reliée à Tunis pour la correspondance, par une entreprise privée, moyennant le

tarif de 4 caroubes (15 centimes) ; le piéton circulait deux fois par semaine, faisant la route d'une traite (130 kilomètres en 24 heures); son service était sûr et ponctuel. Mohamed gouverna trop peu de temps, car à part quelques erreurs commises par suite des mauvais conseils que lui donna son ministre Khaznadar, il sut donner à son règne un éclat exceptionnel ; on lui doit particulièrement la restauration des aqueducs de Carthage et leur aménagement au moyen du système des siphons, la création de la première Municipalité de Tunisie et la constitution, promulguée en 1857, sous le nom de Pacte fondamental, proclamant l'égalité de tous les habitants de la Régence devant la loi.

1855-1859

Mohamed-Bey eut une affection profonde pour notre Consul Léon Roche, dont la réputation s'étendait de Tanger à la Mecque, et, avant de mourir, le Bey voulut encore faire plaisir à la France en accordant à l'Administration française le droit d'installer un service télégraphique dans la Régence et en s'engageant à faire construire un hôtel consulaire pour nos représentants.

1859

Mohamed Es-Sadok monte sur le trône ; prince bienveillant, mais trop faible, il verra son pays en proie aux révoltes des tribus ruinées et affamées par suite de l'augmentation toujours croissante des impôts, et son gouvernement fait banqueroute par suite des emprunts et de la non garantie des droits des porteurs de titres tunisiens.

14 avril 1861

Mohamed-Bey avait autorisé l'installation de lignes télégraphiques en Tunisie : Sousse est reliée avec Tunis en 1861 et avec Sfax en 1862 (9 septembre).

1863

Les tribus, et particulièrement celle des Souassi, aux environs de Sousse, se soulèvent contre l'autorité beylicale ; la révolte éclate partout ; la ligne télégraphique Sousse-Sfax est détruite presque en totalité près de Sfax.

juin 1863

COMMANDANT HANNEZO.

(A suivre)

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE

DEUXIÈME SEMESTRE — 1904

NOTES HISTORIQUES DE SOUSSE

(SUITE ET FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE)

- 1863 Les tribus, et particulièrement celle des Souassi, aux environs de Sousse, se soulèvent contre l'autorité beylicale ; la révolte éclate partout ; la ligne télégraphique Sousse-Sfax est détruite presque en totalité près de Sfax.
- juin 1863
- août 1863 La mort d'Hamouda, bey du camp, arrête un instant le développement des ferments de révolte, mais, en décembre de la même année, l'augmentation de la medjba fait éclater définitivement l'insurrection.
- 1864 La ligne télégraphique Sousse-Sfax, qui avait été rétablie, est de nouveau coupée ainsi que celle de Sousse-Tunis ; par tous les moyens on cherche à plusieurs reprises à les rétablir, mais les événements s'aggravent ; Sousse n'a plus de communications télégraphiques avec Sfax le 30 mai avec Tunis le 31 mai.

Les agents du télégraphe se réfugient avec les Européens sur les bateaux ancrés dans le port et évacuent la ville en raison de l'hostilité de la population. L'autorité du bey Si Sadock est méconnue.

Le Caïd Si-Ferraht, de la Djebira, est massacré ; les nomades du Centre et du Sud prennent les armes.

Si Ahmed Zerouck reçut le commandement d'une colonne formée à Sousse pour réprimer l'insurrection. Les habitants de Sousse restèrent relativement calmes ; toutefois, un jour, la population irritée envahit le consulat d'Italie sous le prétexte qu'on y avait débarqué des soldats qui devaient s'emparer du pays ; la frégate *Garibaldi* recueille tous les Européens ainsi que les consuls ; seul le vice-consul anglais reste à son poste ayant, sans nul doute, de bonnes raisons pour s'y croire en sûreté. Ce n'est qu'à la fin de l'année que l'autorité du Bey est rétablie à Sousse, à la suite d'une

7 octobre victoire remportée non loin de la ville par le général Zarnet sur les dissidents.

Ahmed Zerouck, après avoir rétabli le calme dans le Sahel, fit exécuter les trois principaux coupables, Ben El Menchetta, Bel El Hafsa et Dahmani El Bouji, originaires de M'Saken. Les deux premiers étant soldats liés au service, furent passés par les armes; quant au troisième, on le pendit à l'un des canons de la porte Bab-el-Bhar de Sousse.

1865 La ligne télégraphique Sousse-Tunis est reconstruite au commencement de l'année et le 29 avril le bureau est rouvert.

Peu de temps après la ligne est encore en partie détruite, près de Hergla, par des zaouas de l'armée beylicale congédiés ayant avec eux un officier du Bey; le surveillant de la ligne faillit être tué par un soldat.

1866 La ligne télégraphique de Sousse-Sfax est rétablie et la communication est assurée le 11 juillet entre Sousse et Monastir et le 26 novembre entre Sousse et Sfax. Le 29 mars, Mahdia est reliée télégraphiquement avec Sousse.

La Tunisie, depuis 1863, venait de passer par de terribles épreuves par suite de ces révoltes qui ne prirent fin que grâce à l'intervention de la France, de l'Angleterre et de la Turquie; le pays n'avait pas seulement souffert de ces luttes intestines; le typhus, le choléra et la famine avaient aussi dévasté cette malheureuse Tunisie; l'année 1867, surtout, fut une année terrible; la récolte ayant été très mauvaise, la famine fut générale et le choléra, apporté à Sousse par des pèlerins de la Mecque et propagé dans toute la Tunisie, fit de nombreuses victimes.

Pour remédier à la fâcheuse situation pécuniaire de la Régence, Mohamed es Sadock se décide à accepter la constitution d'une commission financière, tout d'abord française, puis internationale.

1868 Malgré toutes les difficultés qu'elle rencontrait à chaque pas, l'administration française des Postes et Télégraphes en Tunisie poursuivait son but patriotique ;

cette année le service postal de Tunis à Sousse est prolongé jusqu'à Sfax.

1870 Les fâcheux événements qui ont fait appeler cette année de 1870 *l'Année terrible* nous obligent momentanément de détourner nos regards de ce pays où l'influence française continue néanmoins à subsister assez profondément pour ne pas permettre à nos rivaux, Anglais et Italiens, de se poser en maîtres de la Tunisie.

1873 Enfin Mustapha Khaznadar, qui avait été cause de tant de misères, est destitué et remplacé par Mustapha ben Ismaïl et le général Kheirreddine ; sur ces entre-faites, M. Roustan fut nommé Consul de France à Tunis ; grâce à son habileté il sut déjouer les intrigues des agents anglais et italiens, appuyer Kheirreddine, qui était très bien disposé pour la France, contrairement à Mustapha ben Ismaïl qui, favori du Bey, poussait son maître dans une voie néfaste ; il obtint la concession du chemin de fer de Tunis à Alger et, à la suite du congrès de Berlin réuni pour la question d'Orient, sut rendre à la France sa place dans les affaires de la Régence et reconquérir, comme au temps des traités de Louis XIV, la prééminence sur tous les autres consuls (d'Estournelles).

1875 L'influence néfaste de Mustapha ben Ismaïl sur le
1878 Bey Mohamed es Sadock continue à porter ses fruits ; le gouvernement beylical ne peut plus faire honneur à ses engagements, ni maintenir ses sujets dans le devoir et les empêcher d'insulter notre frontière algérienne.

31 mars 1881 Un détachement de soldats français est attaqué par plus de 1.500 kroumirs ; immédiatement une entrée en campagne est décidée.

7 avril Rappelons à grands traits les principaux événements de cette expédition en insistant sur les actions militaires qui se sont déroulées autour de Sousse.

24 avril Deux colonnes, commandées par les généraux Delebecque et Logerot, franchissent la frontière tunisienne.

25 avril Prise de Tabarca par deux bataillons (88° et 143°) ;
marche des deux colonnes séparément pour cerner la
1^{er} mai Kroumirie; reddition de Bizerte ; le général
Bréart, à peine arrivé, reçoit l'ordre de marcher sur
Djedeïda, étant désigné comme plénipotentiaire pour
11 mai proposer au Bey la conclusion d'un traité ; il est à la
12 mai Manouba ; il fait signer, en présence de M. Roustan, le
traité de Kassar-Saïd.

Le Bey n'informe pas les tribus de son pays de cette convention; la Kroumirie, seule, était soumise; malgré cela, la plus grande partie du corps expéditionnaire fut réembarquée pour France; l'effet de ce renvoi trop précipité ne se lit pas longtemps attendre. Le nord de la Tunisie, seul, avait vu nos soldats; le sud et le centre, poussés par le fanatisme religieux et les menées des Senoussi, étaient loin d'être soumis à notre cause; l'autorité du Bey même était méconnue; il fallut donc songer à nouveau à reprendre les opérations militaires. Le mois de juillet vit le bombardement par notre flotte de la ville de Sfax, qui fut enlevée (16 juillet), et de Gabès (24 juillet).

juillet
fin juillet De suite après l'amiral Garnault, en remontant vers le nord, reçut en passant la soumission des gouverneurs et des notables des villes de la côte, Mahdia, Monastir et Sousse; toute fois cette démonstration navale ne pacifiait pas le pays; dans l'intérieur les insurgés attaquaient nos colonnes légères (lieutenant-colonel Corréard), causaient des dégâts partout et dévastaient la ligne télégraphique Sousse-Tunis ; il était temps d'en finir avec ces tribus turbulentes.

29 juillet
août Les grandes chaleurs étant passées et les troupes ayant été concentrées, on va se décider à prendre l'offensive. Du côté de Sousse la situation avait été la suivante, depuis le commencement des opérations en Tunisie jusqu'au mois d'août:

L'entrée des troupes françaises sur le territoire tunisien, en mars, et les opérations dans le nord, en avril et mai, avaient laissé à peu près indifférente la population du Sahel, sauf toutefois celle de Djemmal,

gros bourg de 4.000 âmes et marché important; le 23 mai, une société secrète s'était formée à la zaouïa Kountche, près Djemmal, dans le but de recueillir des dons de diverses natures et d'organiser une insurrection générale contre les autorités tunisiennes; néanmoins le pays ne fut troublé qu'après les événements de Sfax; la surprise fut si grande qu'une panique générale s'empara de Sousse (administrateurs et administrés) et que tous les pillards et assassins du Sahel en profitèrent pour se réunir en bandes, celle du Bennan, sous les ordres de Saad ben El Ghem, celle de Djemmal, avec Hadj Ali El Khedidja, et celle de Ksour-Saf, avec Ali Ouled El Bahar; ces bandes, que vinrent grossir plus tard les soldats réfractaires et déserteurs tunisiens, jetèrent la teneur dans le pays, enlevant les troupeaux, tuant les voyageurs isolés, etc.

Dans les premiers jours de juillet arriva à Sousse, sur un aviso français, *La Corse*, le général Baccouch, nommé gouverneur du Sahel et envoyé avec mission de rétablir l'ordre et d'envoyer à Tunis tous les hommes valides appartenant à l'armée tunisienne.

L'ordre ne fut pas rétabli, bien au contraire; les villages demandèrent des armes pour se défendre contre les pillards soutenus par Ali ben Khelifa, qui leur promettait l'arrivée de l'armée turque par Tripoli, ainsi que de l'argent, des armes, des munitions et la victoire.

Les tribus des Ouled Souassi ⁽¹⁾ et des Ouled Saïd faisaient alors cause commune avec les insurgés. Une tentative fut faite, le 25 août, du côté de Bir-Loubit, pour rétablir la ligne télégraphique Tunis-Sousse; on dut y renoncer. Les soldats que le général Baccouch avait dirigés ; par bateau de la C^{ie} Transatlantique, sur Tunis pour y être armés, étaient revenus et s'étaient unis aux villages révoltés; les bandes d'insurgés étaient rassemblées à la Kadra, près de Mnara (21 kil. S.-E. de Sousse), à l'embranchement des routes de Sousse, Djemmal, Monastir et Mahdia.

(1) Caid Ahmed ben Sliman.

Bref, la guerre sainte retentissait un peu partout, isolément il est vrai, mais l'état des esprits était généralement surexcité, et le commandant du *Monarch*, navire de guerre anglais, avait reçu l'ordre de faire descendre, si besoin était, 300 hommes pour favoriser l'embarquement des chrétiens. A Sousse même l'ordre existait, un peu grâce au khalifa Si Mohamed Righi ⁽¹⁾ et au cheikh Ali ben Khalifa El Trabelsi, qui calmaient les esprits, mais dans le district et même près des portes de la ville régnait le désordre; aussi les Israélites des villages se réfugièrent-ils à Sousse ainsi qu'à Monastir; la ligne télégraphique de Sousse à Mahdia est détruite.

Enfin, avant de débarquer à Sousse, disons que si nous devons nous attendre à recevoir quelques coups de fusil dans nos sorties autour de la ville et aux avant-postes, nous n'avions pas à redouter l'artillerie tunisienne qui, alors, ne se composait que de vieux canons rouillés que leurs affûts moisissés ne pouvaient plus porter, tant sur les remparts que dans les bastions.

2 septembre

La bande de Sassi Souilem (des Ouled Saïd), revenue du combat d'El-Arbaïn et rentrée à Kalâa-Kebira, nomme pour chef Ali ben Mabrouk et, pour venger ses pertes, va porter la terreur jusqu'aux portes de Sousse.

10 septembre

Enfin Sousse voit arriver nos troupes transportées par mer; les cuirassés, ainsi que les bateaux de transport, jettent l'ancre assez loin de la rade. Un coup de canon part des remparts et le drapeau blanc se met à flotter sur la tour de la Casbah; on débarque avec les embarcations de l'escadre; l'opération se fait rapidement et sans aucune résistance, bien que de nombreuses bandes d'Arabes tinssent encore la campagne; trois bataillons (48^e, 66^e et 116^e de Ligne) et une batterie d'artillerie de montagne, aussitôt débarqués, entrent dans la ville par Bab-Djedid et gagnent la Casbah; le lieutenant-colonel Moulin, commandant ces forces, d'un effectif de 1.600 hommes environ, est reçu par le

(1) En fonctions avant les premiers événements de mars 1881.

général Baccouch et les notables; le général, qui connaît notre langue ayant voyagé en France sous l'empire, lui souhaite la bienvenue.

La population de Sousse se tranquillise.

Des mesures sont prises pour purger le plus tôt possible les environs des maraudeurs.

15 septembre

Les gens de Kalàa-Kebira et de Sidi-bou-Ali, ainsi que les insurgés commandés par Ali ben Mabrouk, signalés comme cherchant à inquiéter nos avant-postes, sont poursuivis par quatre compagnies du 48^e, deux compagnies du 66^e, deux compagnies du 116^e, auxquelles sont adjointes quatre pièces de 80 de montagne du 33^e d'Artillerie. De Sousse à Kalàa, ce fut une marche en tirailleurs, nos soldats tirant par moment sur les Arabes (500 environ) qui fuyaient, s'arrêtaient, tiraient quelques coups de fusil et repartaient; au bout de deux heures, le village fut atteint, l'ennemi était bousculé, quelques maisons furent brûlées et une razzia de marchandises diverses et surtout de volailles fut faite au grand profit de nos troupiers, qui rentrèrent à Sousse le soir même; nous eûmes 4 blessés dans cette affaire; les insurgés eurent 9 tués et 7 blessés.

19 septembre

Les insurgés, sachant que le lieutenant-colonel Moulin doit marcher sur Djemmal, quittent la Kadra, vont se poster dans les bois d'oliviers au sud-est de Sahaline; ils sont 3.000 : Zlass, Metellit, Ouled Saïd, bandes de Djemmal et autres villages du Sahel. Dans la nuit du 19 au 20 septembre, quelques-uns viennent jusque près des remparts de Sousse et tirent quelques coups de fusil sur nos sentinelles.

20 septembre

La colonne française, composée de deux bataillons d'infanterie (48^e et 116^e) et d'une batterie de montagne, quitte Sousse et arrive à Sahaline; pendant un repos de la troupe dans le village, où elle prend son repas, une compagnie qui en défendait l'accès répond à la fusillade de fantassins arabes; cette compagnie, immédiatement renforcée, n'a pas de peine à faire fuir les tirailleurs ennemis; leurs cavaliers essayent alors,

mais en vain, de résister ; ils sont dispersés au delà de Sahaline.

L'engagement, commencé au point du jour, cessa à midi; le 48^e avait eu 2 blessés, l'ennemi 26 tués et une cinquantaine de blessés; pendant, le combat le khalifa de Djemmal, Younès ben Ahmed, se fit remarquer, à la tête des insurgés, par la beauté de sa monture, la richesse de ses vêtements et de son armement. A la fin de la journée, les dissidents se désunirent sans toutefois se dissoudre complètement. La situation s'améliora au point de vue de la sécurité.

21 septembre

La colonne rentre à Sousse.

25 septembre

La ligne télégraphique Sousse-Monastir est rétablie.

du 25 au 28
septembre

1 500 déserteurs tunisiens qui se soumettent sont envoyés à Tunis.

1^{er} octobre

Le général Etienne, à la tête d'une brigade, vient à Sousse compléter les premiers éléments d'une colonne expéditionnaire et y reçoit tout le matériel d'un chemin de fer Decauville que le Génie doit poser au fur et à mesure de la marche en avant sur Kairouan. Arrivent, avec le général, trois bataillons (19^e, 62^e, 138^e), le 23^e bataillon de Chasseurs à pied, quatre batteries d'artillerie (une de 95, une de 90, une de 80 montée, une de 80 de montagne), et de la cavalerie (trois escadrons du 6^e Hussards) ; ces troupes vont former, avec celles du colonel Moulin, la 7^e brigade désignée pour marcher de Sousse sur Kairouan.

1^{er} au 6

Repos et installation.

7 octobre

La brigade marche sur M'Saken où elle campe, s'établissant à 600 mètres au N.-E. du village. Une compagnie du bataillon du 133^e de Ligne (capitaine de Méritens, 2 officiers et 100 hommes de troupe) est désignée pour accompagner jusqu'à Mourredine et protéger une reconnaissance de cavalerie (1 escadron du 6^e Hussards, capitaine Brûlé); cette reconnaissance part à 3 h. 20 du soir; l'infanterie est équipée à la légère; à 4 h. 30 cette petite troupe, après avoir été bien accueillie à Mourredine, reprend le chemin de M'Saken escortée jusqu'un peu au delà du village par

le cheikh; la cavalerie flanque la droite; à un certain moment, le cheikh signale au capitaine de Méritens des cavaliers et fantassins ennemis dans la direction de l'ouest et embusqués dans un ravin; les dissidents, au nombre de 200 à 300 cavaliers et autant de fantassins, ont l'intention, en barrant la route, de couper la retraite vers M'Saken. L'infanterie fait face à l'attaque; la cavalerie ne pouvant charger, en raison des difficultés du terrain, se replie derrière la compagnie; le feu est ouvert calme et bien ajusté, les Arabes y répondent et accompagnent leurs coups de fusil de cris et de menaces; ils ne cèdent le terrain qu'à la suite d'un mouvement ordonné par le capitaine d'Etat-major Canton, d'une brusque mise en ligne d'une section de réserve et d'une vigoureuse charge à la baïonnette exécutée par la section du lieutenant Gorgeot; cette charge à la baïonnette est soutenue par le feu de cavaliers à pied qui avaient renforcé une section d'infanterie. L'ennemi repoussé, les cavaliers à pied rejoignent leurs chevaux et la compagnie se reforme en bon ordre pour regagner le camp de M'Saken; deux soldats, Dulac et Dussand, avaient été tués, et un autre, Tarayre, blessé par le feu ennemi; les deux cadavres ne purent être rapportés; le soldat Tarayre, quoique grièvement blessé, avait continué à tirer. La reconnaissance ne tarda pas à arriver au camp; quelques coups de fusil tirés de loin et sans effet par les dissidents furent les derniers incidents de la journée. L'engagement avait duré de 4 h. 55 à 6 h. 10 du soir; une trentaine d'Arabes furent mis hors de combat. Les corps des deux malheureux soldats du 138^e de Ligne furent enterrés le lendemain par les soins du cheikh de Mourredine.

8 octobre

La colonne rentre à Sousse; le lieutenant-colonel est assailli à l'arrière-garde par 6 ou 700 dissidents qui ne nous font subir aucune perte; de leur côté ils ont une dizaine de tués et autant de blessés.

Ces reconnaissances autour de Sousse ne ralentissent pas l'ardeur des insurgés; bien au contraire,

persuadés que nous avions battu timidement en retraite de M'Saken sur Sousse, ils s'enhardissaient et presque chaque jour, ou plutôt chaque nuit, nos avant-postes et patrouilles étaient bravés jusque sous les murs de la ville par les nomades établis surtout vers la route de Kairouan; un jour même, vers midi, le troupeau de la garnison fut enlevé par les dissidents.

16 octobre Le général reçoit l'ordre d'établir un détachement assez fort non loin de Sousse pour protéger la construction de chemin de fer Decauville, surveiller et inquiéter l'ennemi.

17 octobre Chaque jour une reconnaissance quittait le camp pour explorer les environs de Sousse et chasser les maraudeurs ; ce jour-là, le bataillon du 138^e, qui avait été attaqué à 5 kilomètres de la ville et qui avait eu deux blessés, rentrait au camp, suivi de très près des Arabes; une grand' garde du 48^e, établie au lieu dit aujourd'hui " Caroubier vert", près du camp Sabattier, reçut l'ordre de détacher deux groupes pour tendre des embuscades entre la redoute des chasseurs et les ruines romaines de l'amphithéâtre. Les Arabes tombèrent dans le piège et eurent deux tués dont les corps, n'ayant pu être facilement enlevés, furent rapportés au camp et exposés à Bab-el-Gharbi.

19 octobre Une reconnaissance de trois bataillons, deux escadrons, deux sections de 80 de montagne, sous les ordres du lieutenant colonel Moulin, est dirigée vers Kalâa-Srira pour choisir et protéger l'installation d'un camp à 7 kilomètres de Sousse; le camp est installé le soir même près d'un ravin où coulent quelquefois les eaux de l'oued Laya; le camp est commandé par le lieutenant-colonel Lanes, qui a avec lui dix compagnies, un escadron, une batterie de 90, une section de 80 de montagne, de l'ambulance et 400 chameaux.

du 19 au 22 octobre Le lieutenant-colonel supporte les attaques des dissidents (1 800 cavaliers.2.000 fantassins) concentrés vers l'Oued-Laya; les insurgés obéissent à Ali ben Amara, des Ouled Iddir, et combattent en désespérés, voulant arrêter notre marche sur Kairouan.

Le colonel Lanes a 6 blessés dans ses engagements; le capitaine du génie Travers, blessé le 21 dans sa tente d'une balle, meurt le 26 des suites de sa blessure.

22 octobre La colonne du général Etienne quitte Sousse pour Kairouan; elle est composée de quatre bataillons, trois batteries, deux escadrons, le convoi; Sousse est gardée par un bataillon de chasseurs; la colonne arrive le même jour à l'Oued-Laya et campe près du jardin de M.Sacoman; le même jour a lieu un engagement contre les Zlass d'Ali ben Amara, qui est tué presque en même temps qu'Ahmed ben Rehouma, personnage influent des Souassi. Les insurgés se démoralisent et fuient vers Kairouan, emportant le corps d'Ali ben Amara, qui fut enterré le 24 octobre à Kairouan au lieu dit : "El Manoubia".

24 octobre La colonne Etienne séjourne à l'Oued-Laya, tandis que, à Kalâa-Srira, un dernier engagement avait lieu entre les Zlass et des troupes de la colonne du lieutenant-colonel Lanes (compagnie Castaing, du 138^e, et escadron du capitaine de Brienne, du 6^e Hussards).

L'ennemi perdit dans ces divers engagements une centaine d'hommes.

24 octobre La colonne Lanes rejoint bientôt la brigade campée à l'Oued-Laya.

25 octobre La colonne du général Etienne quitte l'Oued-Laya y laissant deux bataillons (62^e et 138^e bataillon Jégu) et la batterie de 80 de montagne, et va camper à Sidi-el-Hani.

26 octobre Kairouan se rend au commandant de la colonne de Sousse, qui devançait de deux jours les colonnes du général Forgemol venant de Tébessa et du général Logerot venant de Tunis.

Le général en chef Saussier laisse le commandement de Sousse, de Kairouan et du Centre de la Régence au général Etienne et lance ses deux autres colonnes volantes, l'une vers le sud, Gabès et la frontière tripolitaine, l'autre vers Gafsa: les opérations militaires de ces deux colonnes terminées, la plus grande

partie des troupes remontera vers le nord en décembre de la même année.

2 novembre Après la prise de Kairouan, le bataillon du 138^e de Ligne fut laissé à l'Oued-Laya avec un demi-escadron du 6^e Hussards pour garder le dépôt de vivres et protéger toujours la construction du chemin de fer Decauville, qui fut terminé jusqu'à l'Oued-Laya le 7 novembre.

7 novembre A Sousse furent laissés deux compagnies du 19^e de Ligne, tous les indisponibles et le parc d'artillerie n^o 2. Les dissidents se réfugièrent dans le sud et aucun trouble ne fut plus signalé dans la région de Sousse.

15 décembre La ligne télégraphique Tunis-Sousse est rétablie et le bureau rouvert.

Pendant le même mois le colonel Moulin dirigea une colonne au sud de la sebkra de Sidi-el-Hani pour s'assurer de la pacification du territoire (dans une charge du train d'artillerie contre les Arabes de la région, nous eûmes un tué).

Le 20 décembre, alors que cette colonne était campée à El-Djem, le khalifa de Mokenine, Si Ahssen, amena au colonel Saad El Ghem, qu'il était parvenu, non sans danger, à arrêter dans le village de Laouesse; cette arrestation eut un grand retentissement dans le pays qu'elle délivrait d'un malfaiteur des plus dangereux, auteur d'un grand nombre de crimes de droit commun ; Saad El Ghem fut fusillé à Kairouan le 18 janvier 1882.

17 janv. 1882 La colonne du général Logerot, venant du sud, arrive à Sousse, et le général y fixe son quartier-général et le chef-lieu de son commandement.

25 janv. 1882 Les opérations militaires importantes étaient terminées; on s'occupa activement à compléter les moyens de communications rapides; Sousse fut reliée à Kairouan par des fils télégraphiques posés par l'autorité militaire et un câble sous-marin de Tunis à Sousse et à Sfax fut immergé.

La pacification du pays se fit, à partir de ce moment, sans difficulté; les tribus tunisiennes qui avaient cherché un refuge en Tripolitaine revinrent bientôt dans

leur pays natal, après avoir obtenu l'aman qui leur fut accordé largement.

Cet aperçu historique des événements principaux qui se sont passés à Sousse et dans ses environs immédiats jusqu'au moment de l'occupation effective de la Tunisie par nos troupes prend fin en 1882 ; depuis cette époque Sousse a prospéré avec l'appui bienveillant de Si Ali-Bey et du Bey actuel et sous l'habile direction de nos résidents généraux qui ont succédé à M. Roustan depuis 1882, MM. Cambon, Rouvier, Massicault, R. Millet et Pichon.

Sousse, comme les autres villes de la Régence, s'est transformée ; elle a été choisie en 1884 comme chef-lieu d'un contrôle civil, a été érigée en municipalité et a vu commencer les travaux de son port celte même année 1884; les travaux publics ont conquis sur la mer un grand espace sur lequel sont bâtis une partie de la ville européenne et bon nombre de magasins; l'ancien môle romain, dont certaines parties émergeaient encore il y a quelques années, entre la Quarantaine et l'ancien bastion turc, et dont les débris étaient la terreur des pêcheurs les jours de gros temps, a disparu; de nouveaux quartiers sont en voie de création au nord et au sud de la ville arabe; Sousse est tête de trois voies ferrées vers Tunis, Kairouan et Mokenine, ces deux dernières lignes étant des amorces pour l'Algérie et vers le sud; enfin, si notre ville ne possède pas encore de beaux monuments ayant un grand renom, elle peut être fière des richesses archéologiques tirées de son sol et qui s'étalent majestueusement au Musée municipal et dans notre splendide Salle d'honneur.

Pour terminer, il me semble bon de donner l'appréciation d'un des explorateurs de notre Afrique qui, dans leurs relations de voyage, font connaître de plus en plus notre empire colonial : « Sousse est une ville «de progrès, ville de travail; chez tous une inspira-
«tion de vaillante intelligence guide toutes les activi-
«tés », et la description si simple mais si juste que fait de Sousse M. le colonel Montlezun à la fin de son inté-

ressante étude sur la topographie d'Hadrumète :
« La vue d'ensemble du large, ou simplement du bout
« de la jetée, de cette masse blanche un peu confuse,
« couronnée de créneaux se dentelant nettement sur
« le ciel bleu, est destinée longtemps encore à forcer
« l'admiration de tous ceux qui ont au cœur la notion
« vraie du beau. »

COMMANDANT HANNEZO.

ANNEXE N° 1

Noms portés par la ville de Sousse d'après les documents anciens et modernes

1° TEXTES GRECS

Adrumès — Adrume — Adrumetos — Adroumetos — Adramutès — Adramutos — Adramatos — Adroumitos — Adramentas.

2° TEXTES LATINS

Adrimetum — Adrumetum — Adrymetum — Hadrumetum — Hadrimetum — Adrymès — Hadrito.

3° DIFFÉRENTS TEXTES

Unuricopolis (484 de J.-C.) — Honoricopolis (525) — Justinianopolis (534) — Djohéra (VII^e siècle) — Soussa (VIII^e siècle) — Sousah (XIX^e siècle) — Suse (1535) — Adrimeto (1554) et Adrumenti (1573) d'après fac-similés de cartes — Sissa (1596) — Sise (1605) — Sissa-Nigra (1682) — Sousah (1835-1862) — Soussa (1881) — Sousse (après 1881).

ANNEXE N° 2

Documents historiques et archéologiques à consulter sur Sousse

- 1862 GUÉRIN — *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*. — Notes archéologiques, pages 112-114.
- 1884 *Revue archéologique*. — Céramique romaine — 1^{er} semestre, page 16
- 1884 *Revue archéologique*. — Mosaïques et stèles — 1^{er} semestre, pages 187 et 210.
- 1884 *Revue archéologique*. — Nécropoles puniques — 2^e semestre, page 167.
- 1885 *Bulletin des antiquités africaines*. — Marques de poteries trouvées à Hadrumète (novembre et décembre).
- 1885 *Bulletin archéologique*. — Mémoires sur les antiquités de Sousse, pages 149 à 151.
- 1886 *Bulletin archéologique*. — Inscription romaine, page 74.
- 1886 *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*. — Note sur un cas de sépulture par incinération chez les Liby-Phéniens d'Hadrumète, pages 471 à 474.

- 1887 *Revue de l'Afrique française*. — Les mosaïques récemment découvertes en Afrique (planches, dessins).
- 1888 Tissot — *Exploration scientifique de la Tunisie*. — Notes archéologiques, tome II, pages 149 à 159.
- 1888 *Bulletin archéologique*. — Tombeaux puniques découverts à Sousse (dessins), pages 151 à 155.
- 1888 *Bulletin archéologique*. — La mosaïque de Neptune à Sousse (1 planche), pages 163 à 176.
- 1889 *Bulletin archéologique*. — Rapport sur sept inscriptions puniques peintes sur des vases provenant de la nécropole de Sousse, pages 102 à 104.
- 1889 *Bulletin archéologique*. — Fouilles exécutées dans la nécropole romaine d'Hadrumète (planches, dessins), pages 110 à 131.
- 1889 *Bulletin archéologique*. — Note sur un hypogée chrétien d'Hadrumète, pages 366-367.
- 1889 *Bulletin archéologique*. — Nécropole phénicienne d'Hadrumète (planche, dessins), pages 381 à 387.
- 1889 *Revue archéologique*. — Inscriptions céramiques de la nécropole punique d'Hadrumète, 2^e semestre, pages 21 à 42.
- 1889 *Revue archéologique*. — Inscriptions céramiques de la nécropole punique d'Hadrumète, 2^e semestre, pages 201 à 229.
- 1890 *Collection du Musée Alaoui*. — Mosaïque représentant le cortège de Neptune (dessin) 1^{re} et 2^e livraisons, pages 17 à 32.
- 1890 *Collection du Musée Alaoui*. — Africain sur son chameau, terre cuite trouvée à Hadrumète (dessins et planches), 3^e livraison, pages 33 à 44.
- 1890 *Collection du Musée Alaoui*. — Tabella devotionis de la nécropole romaine d'Hadrumète (planche), pages 57 à 68, 5^e livraison.
- 1890 *Collection du Musée Alaoui*. — Nouvelle tabella devotionis découverte à Hadrumète (planche), pages 101 à 108, 8^e livraison.
- 1890-1891 *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*. — Vase grec trouvé à Hadrumète (planche), pages 302-303.
- 1891 *Bulletin archéologique*. — Inscriptions romaines, bilingues et chrétiennes, pages 538 à 540.
- 1891 *Bulletin archéologique*. — Compte-rendu de fouilles, page 559.
- 1892 *Bulletin archéologique*. — Inscriptions peintes sur vases de la nécropole d'Hadrumète, pages 67 à 68.
- 1892 *Bulletin archéologique*. — Inscriptions romaines, pages 312 à 313.
- 1892 *Bulletin archéologique*. — Note sur deux fragments de mosaïque découverts dans la nécropole de Sousse, pages 317-318.
- 1892 *Bulletin archéologique*. — Peintures murales découvertes dans la nécropole romaine d'Hadrumète, pages 455 à 460.
- 1892 *Revue archéologique*. — La collection Balzan à Sousse (planche), 2^e semestre, pages 217 à 236.
- 1892 *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*. — Notes sur un hypogée de la nécropole païenne d'Hadrumète (2 planches), pages 346 à 348.

- 1893 *Collection du Musée Alaoui*. — Course de dromadaires dans un cirque, médaillon de terre cuite, Hadrumète — (planche) — 10^e livraison, pages 121 à 132.
- 1893 *Bulletin archéologique*. — Nouvelles découvertes dans la nécropole romaine d'Hadrumète (dessin), pages 193 à 202.
- 1894 Même publication. — Inscriptions romaines, pages 253-254.
- 1894 Même publication. — Inscriptions romaines, page 355.
- 1894 Même publication. — Note sur les ruines de Kenissia (près Sousse), pages 366-368.
- 1896 *Atlas archéologique*. — 4^e livraison sur Sousse et environs.
- 1896 *Association française pour l'avancement des sciences*. — Mosaïques romaines de Sousse (plans), pages 816 à 823.
- 1896 *Bulletin archéologique*. — Inscriptions romaines, pages 282-283.
- 1897 Même publication. — Inscription romaine et chrétienne, page 381.
- 1897 *Société nationale des Antiquaires de France*. — Les collections particulières de Sousse (Balzan, Gandolphe, Musée du 4^e Tirailleurs), tome LVI.
- 1897 *Revue archéologique*. — Le tracé du plan d'Hadrumète par Daux, pages 20 à 30, 1^{er} semestre — Les mosaïques de l'Arsenal de Sousse, pages 8 à 23, 2^e semestre.
- 1898 *Bulletin archéologique*. — Tombe d'Hadrumète ornée de bas-reliefs en stuc (planche), pages 353 à 355.
- 1898 Même publication. — Note sur un fragment de poterie romaine de Sousse, page CLIX.
- 1898 *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. — Les mosaïques virgiliennes de Sousse (planche), pages 1 à 12.
- 1899 *Bulletin archéologique*. — Matrice de potier en plomb trouvée à Sousse, page CCI.
- 1899 Même publication. — Fragment d'inscription romaine sur bronze, page CCVI.
- 1900 Même publication. — Fouilles exécutées devant la porte Ouest de la Casbah de Sousse (planche), pages 525 à 530.
- 1900 *Revue archéologique*. — Topographie d'Hadrumète (dessin), 1^{er} semestre, pages 195 à 216.
- 1901 *Bulletin archéologique*. — Note sur un chapiteau trouvé près de Sousse (planche), pages 438-439.
- 1901 Même publication. — Note sur des découvertes faites à Sousse, pages CLLXXIII et CLXXXIV.
- 1901 Même publication. — Inscriptions romaines, pages CCXVIII.
- 1901 *Enquête sur les installations hydrauliques romaines de Tunisie*. — Restauration de la conduite romaine de l'oued Kharroub (plans et dessins), tome I, fascicule V, pages 301 à 310.
- 1902 *Bulletin archéologique*. — Note sur fouilles exécutées à Sousse (dessin, planche), pages 412 à 414.
- 1902 Même publication. — Note sur une nouvelle tabella devotiois trouvée à Sousse (planche), pages 417 à 425.
- 1902 Même publication. — Inscriptions romaines, page 442.
- 1902 *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*. — Statuette en terre cuite de la nécropole d'Hadrumète (Tunisie).

Liste, par noms d'auteur, des principaux documents
à consulter sur Sousse

1864	ABRIA	Inscription romaine. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 253.
1901	—	Note sur une statue romaine donnée au Musée de Sousse. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. CLXXXIII.
1901	ANTERPIEU	Note sur un dauphin en marbre blanc donné au Musée de Sousse. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. CLXXXIII.
1902	AUDOLLENT	Note sur une nouvelle tabella devotionis trouvée à Sousse — 1 planche. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 417-425.
1896	BABELON	Sousse. — <i>Atlas archéologique</i> , 4 ^e livraison.
1886	—	Inscriptions romaines. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 74.
1901	BARBARIN	Note sur une statuette — fontaine en marbre blanc. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. CLXXXIII.
1068	EL BEKRI	(Abou Obeïd) — Description de l'Afrique septentrionale.
1889	BERGER (Ph.)	Rapport sur sept inscriptions puniques peintes sur des vases provenant de la nécropole de Sousse. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 102-104.
1892	—	Inscriptions peintes sur vases de la nécropole d'Hadrumète. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 67-68.
1884	—	Mosaïques et stèles. — <i>Revue archéologique</i> , 2 ^e semestre, p. 187 et 210.
1887	—	Inscriptions céramiques de la nécropole punique d'Hadrumète. — <i>Revue archéologique</i> , 2 ^e semestre, p. 21-42.
1887	—	Même sujet, même revue, p. 201-229.
1888	DE LA BLANCHÈRE	Tombeaux puniques découverts à Sousse — dessins. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 151-155.
1888	—	La mosaïque de Neptune à Sousse — 1 planche. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 163-176; Collections du Musée Alaoui, 1 ^{re} et 2 ^e livraisons, p. 17-32.
1890	—	
1889	—	Rapport sur sept inscriptions puniques peintes sur des vases provenant de la nécropole de Sousse. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 102-104.
1886	BOIS (M.)	Expédition française en Tunisie, 1881-1882.
1891	DE BRAY	Inscription chrétienne. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 540.
1892	—	Peintures murales découvertes dans la nécropole romaine d'Hadrumète. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 456-460.
1896	CAGNAT	Sousse. — <i>Atlas archéologique</i> , 4 ^e livraison.
1885	CÉALIS	De Sousse à Gafsa. — Campagne de Tunisie. — 1881-1884.
1891	CHOPPARD	Inscriptions romaines et bilingue. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 538-540.
1892	—	Inscriptions romaines. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 312-313.

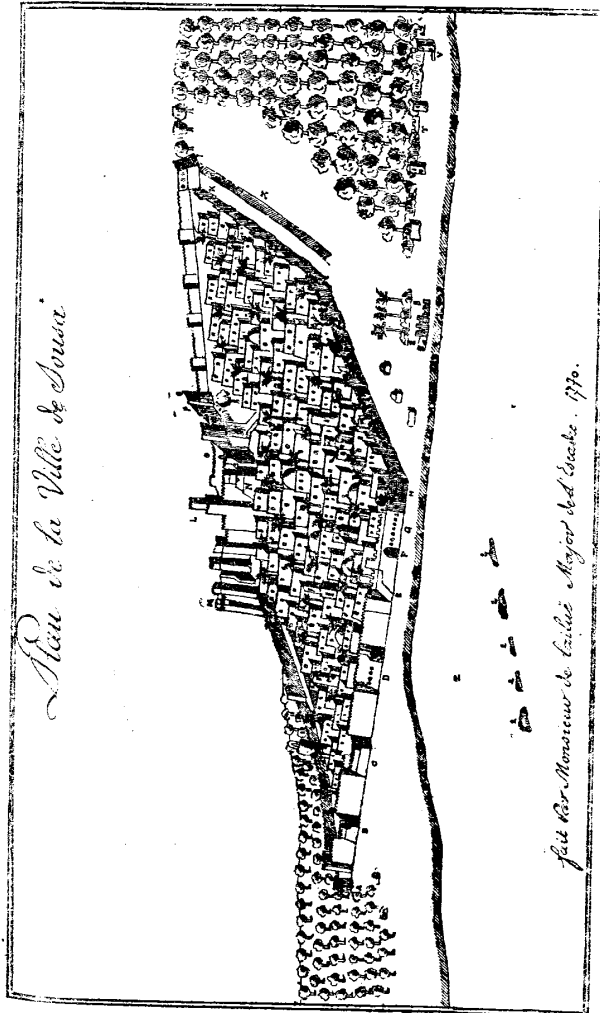
1892	CHOPPARD	Notes sur un hypogée de la nécropole païenne d'Hadrumète — 2 planches. — <i>Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine</i> , p. 346-348.
1892	—	Peintures murales découvertes dans la nécropole romaine d'Hadrumète. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 456-460.
1893	—	Nouvelles découvertes dans la nécropole romaine d'Hadrumète — dessin. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 193-202.
1894	—	Inscriptions romaines. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 253-254.
1902	—	Note sur une nouvelle tabella devotiois trouvée à Sousse — 1 planche. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 417-425.
1883	Clairin de la Rive	Histoire générale de la Tunisie.
1886	COLLIGNON (D ^r)	Note sur un cas de sépulture par incinération chez les Liby-Phéniciens d'Hadrumète. — <i>Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris</i> , p. 471-474.
1869	DAUX	Emporia phéniciens dans le Zengis et le Byzacium.
1885	DELATTRE R. P.	Marques de potiers trouvées à Hadrumète. — <i>Bulletin des Antiquités africaines</i> (novembre et décembre).
1890	DOUBLET	Nouvelle tabella devotiois découverte à Hadrumète — planche. — <i>Collection du Musée Alaoui</i> , 8 ^e livraison, p. 101-108.
1891	—	Compte-rendu de fouilles. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 559.
1892	—	La collection Balzan à Sousse. — <i>Revue archéologique</i> , 2 ^e semestre, p. 217-236 — 2 planches.
1899	DUPONT	Les mosaïques de l'arsenal de Sousse. — <i>Revue archéologique</i> , 2 ^e semestre, p. 8-23.
1881	DUVEYRIER	La Tunisie.
	D'ESTOURNELLES	Politique française en Tunisie.
	FAUCON (N.)	La Tunisie avant et après l'occupation.
	FOURNEL (H.)	Les Berbères. — Histoire de la conquête de l'Afrique par les Arabes.
1894	GAUCKLER	Inscriptions romaines. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 253-254.
1897	—	Les mosaïques de l'arsenal de Sousse. — <i>Revue archéologique</i> , 2 ^e semestre, p. 8-23.
1897	—	Les collections particulières de Sousse. — <i>Société nationale des Antiquaires de France</i> , tome LVI.
1897	—	Inscriptions romaines et chrétiennes. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 381.
1899	—	Matrice de potier en plomb trouvée à Sousse. — Même publication, p. CCL.
1899	—	Fragment d'inscription romaine sur bronze. — Même publication, p. CCVI.
1901	—	Note sur un chapiteau trouvé près de Sousse. — Même publication, p. 438-439 — 1 planche.
1901	—	Note sur des découvertes faites à Sousse. — Même publication, p. CLXXXIII-CLXXXIV.

1901	GAUCKLER	Inscription romaine. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. CCXVIII.
1902	—	Inscriptions romaines. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 442.
1898	—	Les mosaïques virgiliennes de Sousse — 1 planche. — <i>Documents et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres</i> .
1902	—	Les Musées de Sousse.
1900	GETSCHY	Fouilles exécutées devant la porte Ouest de la Casbah de Sousse — 1 planche. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 525-530.
1902	—	Note sur des fouilles exécutées à Sousse — dessin — 1 planche. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 412-414.
1901	GOUVET	Note sur un chapiteau trouvé près de Sousse — 1 planche. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 438-439.
1901	—	Note sur des découvertes faites à Sousse. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. CLXXXIII-CLXXXIV.
1902	—	Musées de Sousse.
1901	GRESSE	Restauration de la conduite romaine de l'oued Karroub — dessins, plans. — <i>Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie</i> , t. I, fasc. v, p. 301-310.
1862	GUÉRIN	Voyage archéologique dans la Régence de Tunis, p. 112-114.
1889	HANNEZO	Fouilles exécutées dans la nécropole romaine d'Hadrumète — planches, dessins. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 110-131.
1889	--	Note sur un hypogée chrétien d'Hadrumète. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 366-367.
1889	—	Nécropole phénicienne d'Hadrumète — 1 planche, dessins. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 381-387.
1889	—	Inscriptions sur vases puniques d'Hadrumète. — <i>Revue archéologique</i> , 2 ^e semestre, p. 21-42 et 201-229.
1890	—	Tabella devotiois de la nécropole romaine d'Hadrumète. — <i>Collection du Musée Alaoui</i> , 5 ^e livraison — planche — p. 57-68.
1890	—	Africain sur son chameau, terre cuite trouvée à Hadrumète. — <i>Collection du Musée Alaoui</i> , 3 ^e livraison — planches, dessins — p. 33-44.
1891	—	Inscriptions romaines et bilingue. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 538-540.
1890	—	Vase grec trouvé à Hadrumète — 1 planche. — <i>Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine</i> , p. 302-303.
1891	—	
1892	—	Note sur un hypogée de la nécropole païenne d'Hadrumète — 2 planches. — <i>Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine</i> , p. 346-348.
1892	—	Inscriptions peintes sur vases de la nécropole d'Hadrumète. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 67-68.
1892	—	Inscriptions romaines. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 312-313.

1892	HANNEZO	Note sur deux fragments de mosaïque découverts dans la nécropole de Sousse. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 317-318.
1892	—	Peintures murales découvertes dans la nécropole romaine d'Hadrumète. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 456-460.
1893	—	Nouvelles découvertes dans la nécropole romaine d'Hadrumète — dessin. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 193-202.
1896	—	Inscriptions romaines. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 282-283.
1896	—	Sousse. — <i>Atlas archéologique</i> , 4 ^e livraison.
1897	—	Le tracé du plan d'Hadrumète par Daux. — <i>Revue archéologique</i> , 1 ^{er} semestre, p. 20-30.
1896	—	Mosaïques romaines de Sousse — 1 plan. — <i>Association française pour l'avancement des Sciences</i> (Congrès de Carthage), p. 816-823.
1898	—	Tombe d'Hadrumète ornée de bas-reliefs en stuc — 1 planche. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 353-355.
1898	—	Note sur un fragment de poterie romaine de Sousse. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. CLIX.
1902	—	Musées de Sousse.
1894	—	Inscriptions romaines — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 356
1889	HIRTIUS DE LACOMBLE	Campagne de Jules César en Afrique.
1390	—	Fouilles exécutées dans la nécropole romaine d'Hadrumète — planches, dessins. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 110-131.
1893	—	Africain sur son chameau, terre cuite trouvée à Hadrumète — dessin et planche. — <i>Collection du Musée Alaoui</i> , 3 ^e livraison, p. 33-34.
1893	—	Course de dromadaires dans un cirque, médaillon de terre cuite, Hadrumète — planche. — <i>Collection du Musée Alaoui</i> , 10 ^e livraison, p. 121-132.
1893	LAFAYE DE LANESSAN	Même sujet, même publication. Tunisie.
XVI ^e siècle	LOTH (G.)	Histoire de la Tunisie.
1890	MARMOL	Expédition de Charles-Quint en Afrique.
1890	MASPÉRO	Tabella devotionis de la nécropole romaine d'Hadrumète — planche. — <i>Collection du Musée Alaoui</i> , 5 ^e livraison, p. 57-68.
1890	—	Nouvelle tabella devotionis — planche. — Même publication, 8 ^e livraison, p. 101-108.
1884	MELON	Nécropoles puniques. — <i>Revue archéologique</i> , 2 ^e semestre, p. 167.
1881	DE MÉRITENS	Rapport officiel sur l'affaire du 7 octobre 1881 à Mourredine.
1875	MERCIER	Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale.
1888	—	Histoire de l'Afrique septentrionale.
1894	MOLINS	Inscriptions romaines — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 356
1894	—	Note sur les ruines de Kenissia (près Sousse). — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 366-368.

1901	MONGE	Découverte faite à Sousse. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. CLXXXIII.
1900	MONTLEZUN	Topographie d'Hadrumète — dessin. — <i>Revue archéologique</i> , 1 ^{er} semestre, p. 195-216.
1885	NAPOLÉON PALAT	Commentaires de César. Mémoires sur les antiquités de Sousse. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 149-151.
1894	PAVY	Histoire de la Tunisie.
1857	PELLISSIER PLANTET	Description de la Régence de Tunis. Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour, 1577, 1700, 1770, 1830.
	DE LA PRIMANDACÉ	Documents inédits sur l'histoire de l'occupation espagnole en Afrique.
1892	PRIVAT	Peintures murales découvertes dans la nécropole romaine d'Hadrumète. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 456-460.
1886	REINACH (S.)	Inscriptions romaines. — Même publication, p. 74.
1892	—	Peintures murales découvertes dans la nécropole romaine d'Hadrumète. — Même publication, pages 456-460.
1896	—	Sousse. — <i>Atlas archéologique</i> , 4 ^e livraison.
1890	—	Africain sur son chameau, terre cuite d'Hadrumète. — <i>Collection du Musée Alaoui</i> , 3 ^e livraison, p. 33-34.
1898	—	Tombe d'Hadrumète ornée de bas-reliefs en stuc — planche. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 353-355.
1887	RIVIÈRE (A.)	La Tunisie, géographie; événements de 1881.
	ROUSSEAU (A.)	Annales tunisiennes.
1892	SALADIN	Note sur deux fragments de mosaïque découverts dans la nécropole de Sousse. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. 317-318.
1901	—	Note sur un chapiteau trouvé près de Sousse — planche. — Même publication, p. 438-439.
	STOFFEL	Histoire de Jules César — Guerre civile.
1306	EL TIDJANI	Voyages et Histoire.
1309		
188	TISSOT	Exploration scientifique de la Tunisie, t. II, p. 149-159.
	TOULOTTE	Afrique chrétienne.
1884	VERCOUTRE	Céramique romaine. — <i>Revue archéologique</i> , p. 16.
1887	DE VILLEFOSSÉ	Les mosaïques récemment découvertes en Afrique — planches et dessins. — <i>Revue de l'Afrique française</i> .
1898	—	Note sur un fragment de poterie romaine de Sousse. — <i>Bulletin archéologique</i> , p. CLIX.
1681	EL KAÏROUANI	Histoire de l'Afrique.
XIV ^e siècle	IBN-KHALDOUM	Histoire de l'Afrique.
1757	ANONYME	Histoire des Etats barbaresques qui exercent la piraterie.
	—	Expédition militaire en Tunisie 1881-1883. — Documents officiels du Ministère de la Guerre.
	—	Notes prises dans les archives du Contrôle civil de Sousse.

ANNEXE N° 3



LÉGENDE

- | | | |
|---|--|---|
| <p>A. Petit fort de trois pièces de canon.
 B. Fort de quatre pièces de canon.
 C. Fort de neuf pièces de canon.
 D. Batterie de quatre canons dans le mur de la ville.
 E. Batterie de trois pièces de canon.
 F. Porte de la ville qui donne sur la mer.
 G. Trois batteries l'une sur l'autre dont la plus basse a six canons, la seconde de neuf canons et la troisième de trois canons.
 H. Deux batteries l'une sur l'autre de deux canons chacune.
 I. Petit fort au haut de la ville de quatre pièces de canon.</p> | <p>K. Une pièce de canon mise en batterie sur la mur d'enceinte vers le cordon.
 L. Le château.
 M. Batterie sur une tour et à côté de la tour de trois pièces de canon.
 N. Petit fort au-dessous du minaret de deux pièces de canon.
 O. Autre petit fort de deux pièces de canon.
 P. Deux batteries l'une sur l'autre dans le château de cinq pièces de canon.
 Q. Tour sur laquelle il y a deux pièces de canon.
 R. Batterie hors la ville, sur le bord de la mer, faite à caux et à sable, de trois pièces de canon au bas et deux pièces de canon en haut.</p> | <p>S. Batterie de deux pièces de canon, faite avec des barriques depuis l'arrivée de l'escadre.
 T. Batterie de deux pièces de canon faite depuis l'arrivée des vaisseaux du roi, laquelle est faite dans les oliviers.
 V. Batterie de deux mortiers.
 X. Espace de glais du rempart dans cette seule partie.
 Z. Le pont, où il ne peut y entrer que de très petits bâtiments.
 2. Rochers qui voillent sur l'eau et qui ferment le port.</p> |
|---|--|---|

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

DE LA COLONIA THUBURNICA

Je suis heureux de pouvoir offrir aux lecteurs de notre Bulletin deux nouveaux textes que je viens de relever au cours d'une récente excursion à Thuburnic. ⁽¹⁾

1. — A 30 mètres au nord du pont romain et sur la rive droite de l'oued Enja. Cippe en grès orné à sa face supérieure d'acrotères à l'extrémité de deux faisceaux de lauriers. Largeur du dé sur les côtés : 0^m60 ; sur la face de l'inscription : 0^m50. Hauteur des lettres : 0^m045. Les points ont la forme de feuilles pointues. Sur les côtés, à gauche du spectateur, est figurée en relief une patère, à droite un vase à anse à large col et à bec.

D · M · S
Q · OCTAYIYS · Q
FIL · CORNELIA
PRIMUS · OPTIME
INDOLIS · ADULES
CENS · AEDILIS
DESIGNATVS
PIVS VIXIT AN
NIS · XXIII · M · VI
DIEBVS XVII
H · S · E

Le personnage dont je viens de retrouver le monument funéraire avait sa statue sur une des places publiques ou dans un des monuments de la *colonia*. Les noms, *Q. Octavius Q. F., Corn. Primus*, sont en effet gravés sur une base honorifique dédiée à

(1) Les ruines de la *Colonia Thuburnica* sont situées à 11 kilomètres au nord de Ghardimaou.

une divinité locale : *Arnasi*, publiée dans le *Corpus insc. lat.*, t. VIII, n° 14 et *Ephem. épigr.*, t. vu, n° 235. Il peut néanmoins s'agir d'un personnage différent parent du précédent, mais ayant les mêmes noms, prénoms et surnoms, car celui dont je viens de publier l'épithaphe est mort à l'âge de 23 ans seulement, ce qui n'est guère compatible avec l'épithète *omnibus honoribus in colonia sua functus* qui lui est attribuée sur la base honorifique.

2. — Au pied du grand mausolée à figurations. Stèle en grès. Longueur, 1^m35 ; largeur, 0^m30 ; épaisseur, 0^m20. Dans son extrémité supérieure triangulaire, ce petit monument porte le croissant. J'ai perdu la hauteur des lettres. L'inscription est dans un cartouche.

C · I V L I V S S
A T V R N I N V
S · P I V S V I X ·
A N · L X X
H · S · E

D^r CARTON, *Président*,
*Membre non résidant du Comité des Travaux
Historiques et Scientifiques.*

HAOUANET A LITS ET A FACES HUMAINES

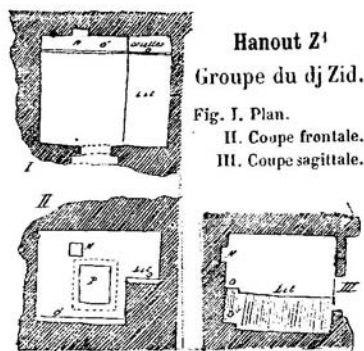
Description d'un groupe d'haouanet d'un type nouveau dans le djebel Zid

Par suite de la disposition des couches géologiques identiques du djebel Behellil et du djebel Zid, j'ai pensé que, dans ce massif montagneux, devaient exister des haouanet; mes recherches sur le versant est, et en particulier dans l'oued Rorfa, ont été infructueuses. L'oued Rorfa, à cause de son nom (Rorfa, voûte), m'avait surtout donné de l'espoir.

J'avais, d'autre part, entendu parler de la découverte par M. Chavant, colon à Henchir-Soudane, d'une vaste chambre voûtée, entourée de bancs, mais la description en était si vague que je ne pensais pas à un hanout.

Pendant mon dernier séjour en Tunisie, du 2 au 8 juillet 1904, je me suis de nouveau rendu au djebel Zid, où j'ai été plus heureux. Avec le P. Fulchiron, de S^{te}-Marie-du-Zid, qui avait vu ces grottes, nous avons exploré une dizaine d'haouanet d'un type tout à fait nouveau, situés dans un ravin à l'est de l'oued Zid et au nord-est de la Koubah de Sidi-Zid.

J'ai désigné tous les groupes par la lettre Z.



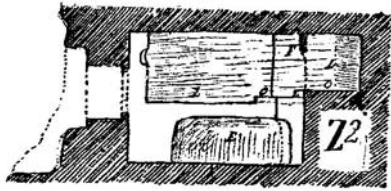
Z¹ oriente au sud-est, à demi-effondrée dans sa paroi ouest.

La porte présente un encastrement net et un auvent ; elle est située à 1^m50 au-dessus du sol, très déclive. Elle présente à sa paroi E. une sorte de lit élevé de 1^m et large de 1^m également, avec un ressaut simulant un oreiller large de 20 c/m. et haut de 8 c/m. Ce dispositif paraît absolument approprié pour y déposer un cadavre allongé. Le long et au bas de la paroi N. court une sorte de ressaut analogue, large de 20 centimètres sur 10 de haut,

qui a pu servir d'oreiller à des cadavres couchés sur le fond de l'hanout. Elle présente de plus une niche carrée située à 1^m50.

Elle mesure 2^m10 de long et de large, 1^m90 de haut.

A côté et au nord, on remarque les traces d'un hanout éboulé *Z¹ bis*.



Hanout *Z²* à deux lits (dj. Zid). — Fig. IV.

Z² également orienté au sud. La porte est taillée à 3^m environ dans un bloc de 8 mètres de haut qui se dresse comme une tour dans le milieu du ravin.

La porte d'entrée est précédée d'une sorte d'esplanade, large de 1^m20 sur une égale profondeur.

Elle est munie d'un encastrement très net de 0^m70, et de plus d'une feuillure large et épaisse de 5 centimètres, à la partie interne du couloir, long de 0^m40 environ ; la dimension de l'entrée est celle du hanout, soit 0^m65 de large et 0^m80 de haut. Le sol est en contre-bas, à 0^m70 de profondeur environ.

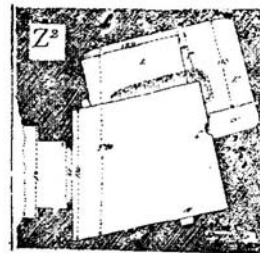
Le fond de la chambre a la forme d'un trapèze dont les parois E. et O. sont parallèles à 1^m30 de distance. Dans l'angle N.-O., à la hauteur de 0^m80 environ, se creusent deux lits : le premier lit présente une largeur de 1 mètre et une longueur de 1^m80 jusqu'à l'oreiller, qui présente un ressaut de 8 centimètres et qui a 1^m70 de largeur jusqu'à l'oreiller situé à sa partie S., oreiller de 8 centim. de ressaut et de 20 centim. de large.

Au pied du lit, à l'angle aigu formé par la paroi O. et la paroi E. du lit, à 1^m50 de hauteur, il existe une petite niche à demi-sphérique.

Sous les deux lits existe un évidement en forme de voûte qui se continue, comme les lits eux-mêmes, sans interruption dans l'angle N. O.

Une niche carrée, de 0^m20 de côté, existe dans la paroi E., profonde de 0^m10. Au milieu de la paroi N. existe un disque en relief que j'identifie, par hypothèse, à ceux signalés par M. Letourneux dans une grotte artificielle de Kalâa-es-Senam et, par comparaison, avec les figures humaines du hanout *Z³*.

Les grottes suivantes, à partir de *Z³*, sont situées dans un même



Hanout *Z²* à deux lits (dj. Zid)
Fig. V.

banc de grès, rendu presque vertical par suite de l'inclinaison des couches géologiques; aussi sont-elles superposées dans la tranche de cette couche de grès. La plupart sont tellement détruites qu'on ne peut les décrire; beaucoup sont aussi obstruées par les éboulements.



Hanout Z³ du dj. Zid.
avec trois lits et
deux faces huma-
ines en relief.
Fig. VI.

Z³ est le plus typique des haouanet à lits (fig. VI et VII). Elle s'ouvre par un couloir de 1 mètre de profondeur environ, de dimension ordinaire 60/75 à 0^m80 du sol; sous la porte, à 0^m40, on trouve une marche; mais, au lieu d'être demi-cylindrique, elle forme un tronc de cône dont la base la plus large est en haut, disposition unique jusqu'ici.

Dans les parois, à 1 mètre de haut, se creusent des cavités longues respectivement de 1^m70 au nord, 1^m80 à l'ouest, 1^m50 au sud, présentant un oreiller large de 0^m20 avec un ressaut de 8 centimètres au nord, pour le lit L" à l'ouest, et pour les lits L et L' au sud et au nord. Sous les lits L et L' se creusent deux évidements E et E' qui achèvent de dessiner la forme du lit. La paroi du fond de L' est dégradée par suite de l'effritement du grès.

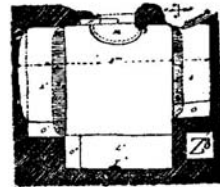


Fig. VII.

Il existe, au-dessus de la porte, et un peu à droite, au nord, une niche longue de 60 centimètres, large et haute de 10 centimètres environ, la seule de l'hanout. Au milieu du lit de la paroi O. et auprès du plafond existe un relief ovoïde, à petite pointe en bas tangent en haut au plafond, et large de 0^m16, où l'on reconnaît vaguement une figure humaine, peut-être le portrait du défunt. Une seconde figure humaine existe au pied du lit L, en haut de la paroi E., un peu à droite de la porte et d'une partie effondrée de la paroi E.



Figure humaine
Hanout Z³ (F)
Fig. VIII.

Cette figure, quoique détériorée par le temps et sans grand caractère, n'en est pas moins très intéressante. Le visage est ovalaire, le relief est de 3 centimètres environ; chacun des yeux est ovale, symétrique à son axe horizontal, entouré d'un bourrelet en relief à son axe vertical, cerné par un trait. Le nez paraît avoir été détruit ou, peut-être, fait-en

creux ; en tous cas, son relief n'existe pas. La bouche est entr'ouverte et entourée d'un bourrelet en relief; l'oreille droite est réniforme et paraît figurée vue de profil; un creux en indique la conque.

Z⁴ est fort abimée; le ciment du grès est très peu résistant; le sable qui le forme est presque blanc avec des marbrures rouges. Elle comporte deux lits, et peut-être trois comme dans Z³. Le fond des lits présente un effet merveilleux par suite des zébrures du grès que l'on peut comparer à de l'onix ou à des placages de bois précieux.

Le plancher est en partie effondré et un trou fait communiquer la chambre avec Z⁵ (fig. IX) qui présente une ouverture avec encastrement. Elle est complètement obstruée par un énorme *Callitris quadrivalvis* (faux thuya) qui a poussé dans les fissures de la roche et les éboulis provenant de Z⁴. On ne peut y pénétrer.



Coupe des haouanet Z⁴ et Z⁵
Fig. IX.

En résumé, ce groupe d'haouanet présente des particularités toutes nouvelles pour la science :

1° Les têtes sculptées qui sont analogues aux deux disques, signalées par Letourneux dans la grotte taillée de Kalâa-es-Senam et qui, placées une par lit, sont sans doute le portrait du défunt ;

2° Les lits à oreillers et à évidement dont rien ne peut se rapprocher jusqu'ici dans le nord de l'Afrique, si ce n'est la disposition des deux haouanet de Ben-Aïech (S.A.S.). Ces dispositions apportent une confirmation inattendue dans l'hypothèse émise par moi que ces cryptes sont des chambres à momifications ou des charniers, et l'on se figure très bien les cadavres, couchés sur chacun de ces lits, se momifiant avec ou sans préparation préalable ou se décomposant à la longue, permettant de recueillir les os suivant un rite cher aux populations néolithiques de France et à certains sauvages de l'Amérique du Nord et de l'Océanie.

Quelle que soit l'hypothèse adoptée, on paraît se trouver en présence d'un mode de sépulture avec exposition du cadavre.

Il est intéressant de rapprocher ces haouanet à lits d'un monument, qui affecte aussi le caractère funèbre de lit, ainsi qu'on

le voit dans celui trouvé en Macédoine par M. Heuze et qui est au musée du Louvre.

Ce rapprochement n'a rien que de naturel si l'on se rappelle les colonnes à type ionique du hanout du djebel Behelil, d'une part, et, d'un autre côté, les chambres sépulcrales des contrées avoisinant la Grèce :

1° Les chambres sépulcrales signalées en Phrygie, à proximité des frontispices en chevron (comme les hanout de Sidi-bou-Rouïhat) et sculptées dans les roches, paraissent appartenir à la dynastie des Midas. Dans ces frontispices, l'on remarque la niche extérieure et les ornements en losange ;

2° Les tombeaux creusés dans le roc sont très nombreux en Lycie. Entre autre celui de Myra, conçu comme s'il était construit en bois, ce qui lui a donné une certaine analogie avec la chambre I¹ du triple haouanet de Sidi-Ali-Djebali.

Les deux hypogées inaccessibles de Telmiros ont une façade à ordonnance ionique, avec deux colonnes accostées de deux antes supportant un fronton.

Le portique donne accès dans une chambre où sont disposées, comme d'habitude, des banquettes pour recevoir les corps, les Lyciens n'ayant pas de cercueils de bois ou de pierre.

Je rappellerai, à propos de sépultures creusées dans le rocher ou à ordonnance architecturale, les grottes de Beni-Hassan, en Egypte, où l'on trouve la colonne encastrée comme au djebel Behelil.

En Cyrénaïque il existe une véritable rangée de grottes qui doivent être de véritables haouanet.

Je rappellerai surtout les Etrusques, qui ont creusé leurs premiers tombeaux dans le rocher, sépulcres où ils plaçaient les urnes et les sarcophages, et qui nous ont laissé également des cryptes avec un lit funéraire et un oreiller taillés dans la pierre.

D^r DEYROLLE,

Médecin-Major,

CORRESPONDANT.

LES MOSAÏQUES DE LA VILLA ROMAINE

DE L'OUED BLIBANE

Au cours d'une promenade organisée au printemps de 1904, la Société Archéologique de Sousse visita, sous la direction de M. le D^r Carton, un point qui lui avait été signalé par M. le D^r Lambert sur la croupe d'un plateau qui domine la rive droite de l'oued Blibane, près de Sousse, où il avait remarqué depuis peu de jours des traces évidentes de mosaïques.

En examinant attentivement le terrain environnant, mes regards furent attirés par des alignements de murs à ras de sol, très peu apparents. M. le D^r Carton, le distingué président de la Société, me conseilla de pratiquer des sondages dans ces ruines qui, à son avis, ne pouvaient être que les restes d'une villa romaine.

Les premiers coups de pioche mirent à découvert une petite mosaïque à trois personnages ⁽¹⁾, puis une splendide mosaïque représentant Neptune dont il sera parlé plus loin.

Les fouilles, poursuivies avec les subsides et pour le compte de la Société Archéologique de Sousse, avec l'autorisation et les encouragements de M. Gauckler, l'éminent directeur des Antiquités en Tunisie, ont mis à découvert une construction romaine dont le plan, dû au talent de M. Gouvet, architecte, conservateur du Musée de Sousse, est joint à cette étude (fig. 1).

L'aspect général de ces ruines et la disposition bizarre de certains murs laissent supposer que cet ensemble de constructions ne fait pas partie d'un tout et se rapporte à des édifices construits à différentes époques.

La superposition de deux mosaïques, séparées par une couche de terre de trente centimètres, se rapportant à deux chambres bien distinctes et de dimensions inégales (chambres 30 ou 31), donne une grande créance à cette supposition.

Le terrain argilo-calcaire, sur lequel se trouvent édifiées ces

(1) Offerte au Musée de Sousse

constructions, a dû subir, avec le temps, des modifications importantes : une partie des locaux renfermant les plus belles mosaïques a été détruite par les glissements du sol dans la direction de la vallée de l'oued Blibane. Des fragments de mur en blocage, des morceaux de stuc peint et quelquefois mouluré, ainsi qu'une grande quantité des cubes en marbre provenant de mosaïques, ne laissent aucun doute à cet égard.

Les murs, construits en un blocage assez résistant, étaient maintenus, de distance en distance, par un chaînage en pierres de taille dont il ne reste plus que les empreintes et quelques rares spécimens échappés au pillage. Il n'y a pas de sous-sol ni de cave. Voici quelle était la disposition des locaux :

Les chambres 19, 20, 21 et 22 présentent une différence de niveau avec les autres de plus d'un mètre en hauteur.

Le déblaiement de la partie nord-est n'a pas été effectué en entier par suite de l'opposition obstinée du propriétaire du terrain. Cette partie des ruines représente, peut-être, un tout indépendant des autres constructions.

Les chambres n^{os} 1 à 11 paraissent avoir été destinées, à l'origine, à des thermes privés. La chambre présente sur une partie des parois des murs quelques adhérences de ciment qui indiquent vraisemblablement l'emplacement de l'hypocauste. Nulle trace, néanmoins, de tuyautage ni de bouches de chaleur.

1. Chambre carrée, pavement en ciment, traces d'adhérences de ciment aux murs à la hauteur de 0^m45. Nombreuses tuiles avec rebord et une quantité considérable de poteries en terre en forme de seringue employées pour la formation des voûtes. J'ai trouvé dans cette chambre un bronze moyen de Commode (180-192 après J.-C), un plomb de forme cylindrique (diamètre 0^m05, long 0^m07, poids 1^k380) avec traces bien apparentes d'une boucle en fer sur la tranche.

2. Chambrette bétonnée un peu en contre-bas de la précédente.

3. Chambrette bétonnée en grande partie détruite.

4. Chambre rectangulaire avec un édicule en forme de niche, au mur cimenté et pavé d'une mosaïque blanche.

Mosaïque rectangulaire (1,10x0,70) représentant trois personnages de petite dimension (fig. 1).

Le personnage de droite pourvu d'un masque barbu, dans l'atti-

Société Archéologique de Sousse . – Fouilles du C^t Giorgi.



NEPTUNE, Mosaïque de l'oued Blibâne

tude de la surprise ou de la moquerie, fléchit sur les jambes en se tenant sur la pointe des pieds, faisant face au personnage du milieu, tendant vers lui la main droite ouverte, les doigts écartés. Habillé d'une dalmatique d'un jaune pâle, il fixe de la main gauche, à la hanche, un bout de l'écharpe passée sur les épaules et nouée sur la poitrine. L'autre bout repose sur l'avant-bras tendu horizontalement. Il est chaussé de crépides noires (fig. 3).

Le personnage du milieu, d'une taille un peu plus élevée que les deux autres, porte une costume ample bleu clair à manches flottantes et par-dessus une chlamide d'une nuance plus accentuée avec bordure bleu foncé. De face, portant un demi-masque, il a la main droite retenue par le personnage de gauche. Il est également chaussé de crépides noires. La partie du vêtement de la ceinture aux genoux est très détériorée.

Le personnage de gauche, portant un masque rouge, dans l'attitude d'un solliciteur, retient de ses deux mains la main droite de son voisin. Il est affublé d'un vêtement à fond bleu clair et à liseré bleu foncé, manches flottantes, chlamide d'un jaune clair et chaussé de crépides noires.

5. Chambre à peu près carrée, mosaïque à fond blanc, encadrement en grecques (1.80 X 1.50).

Au centre un splendide tableau représentant Neptune entièrement nu, debout sur son char traîné par deux hippocampes, escorté d'un dauphin. Le dieu de la mer, d'une expression de figure douce et mélancolique quoique portant les cheveux et la barbe incultes, tient les rênes de la main gauche et le trident de la main droite, paraissant aiguillonner ses coursiers.

Une écharpe à bandes bleues, vertes et blanches flotte au vent au-dessus des épaules et dont les extrémités reposent sur les avant-bras.

L'aspect de ce tableau est des plus saisissants. Le coloris et le modelé ne laissant rien à désirer. Demi-grandeur naturelle. Cubes en marbre de nuances, du rouge nécessairement pour représenter Neptune et son char. Le vert dans toutes ses nuances a été utilisé pour représenter une mer calme, et les chevaux marins, dans les parties très éclairées, sont représentés par des cubes en marbre blanc.

Les cubes utilisés pour Neptune sont d'un beau marbre et de petite dimension. Dans les autres parties du tableau, on a utilisé

des cubes moyens. Des cubes en pâte de verre ont été employés pour représenter les bandes en vert tendre de l'écharpe.

Le dessin qui a servi à la reproduction en couleur de la mosaïque est dû au talent et au pinceau de M. Bertin, membre de la Société, à qui je suis heureux d'adresser les remerciements de notre Compagnie.

Un fût de colonne en calcaire rougeâtre a été trouvé dans cette chambre.

Des quantités de morceaux de carreaux en verre, dont quelques-uns atteignent la dimension de la main, ont été également trouvés dans cette même chambre.

L'emploi du verre pour les portes et fenêtres, à cette époque reculée, est un signe certain du luxe qui régnait dans cette maison dont le propriétaire devait être vraisemblablement une notabilité d'Hadrumète ou un colon romain enrichi parla culture de l'olivier.

6. Citerne ou piscine cimentée avec enduits en tuileaux.

7. Corridor. — Mosaïque usée et en grande partie détruite, encadrement à torsade.

8. Chambre. — Mosaïque à fond blanc et à sujet géométrique : Lignes transversales formées de petits carrés en marbre noir et se coupant perpendiculairement de manière à former de grands carrés. Bordure en torsade.

9. Chambre. — Mosaïque représentant des dés en perspective, formée de cubes blancs et noirs. Bordure en torsade.

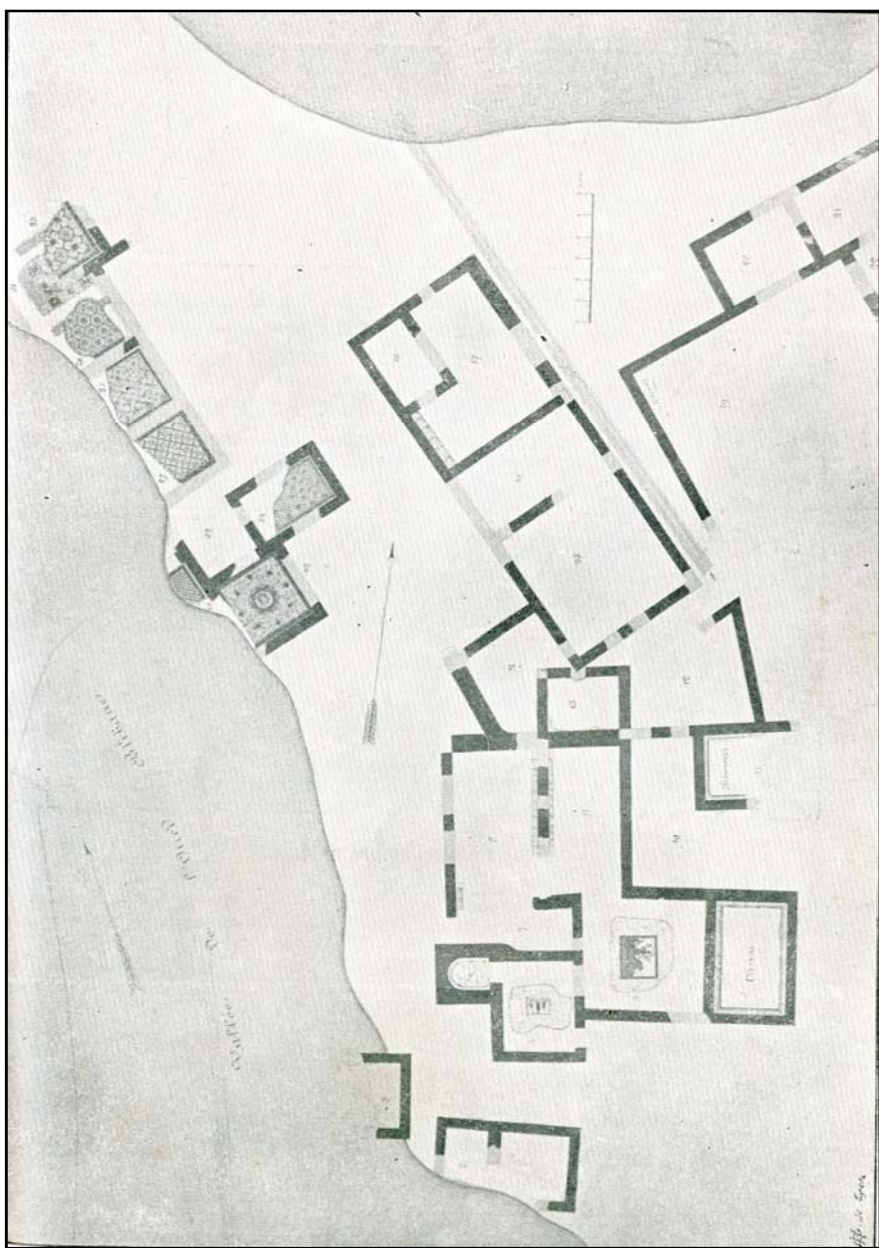
De 10 à 22. Locaux avec pavement en ciment, à l'exception du 12 qui ne présente aucune trace de pavement.

23. Chambre carrée. — Mosaïque à motif représentant un paon vu de face dans un médaillon formant étoile à huit branches. Il ne reste de visible de l'oiseau que les pattes, le bout des ailes et de la queue. Huit carrés forment cercle autour du motif central. Les vides sont remplis par une combinaison harmonieuse de carrés, de rectangles et de losanges. Cubes de moyenne dimension. Encadrement en torsade.

24. Chambre rectangulaire. — Mosaïque blanche formée d'écaillés. Bordure en torsade.

25. Chambrette carrée. — Pavement en ciment.

26. Chambre en partie détruite par un glissement du sol. — Mosaïque en damier, marbre blanc et noir. Bordure en torsade,



Plan d'ensemble de la villa romaine de l'Oued-Bibane



Mosaïque de la chambre n°4.

27. Chambre partiellement détruite. — Mosaïque formant un genre de damier et des carrés semblables à ceux de la chambre 8. Bordure en tresse.

28. Chambre en partie détruite. — Mosaïque blanche formée de lignes transversales d'olives se coupant perpendiculairement de manière à former des étoiles à quatre branches. Bordure en torsade.

29. Chambre. — Mosaïque formée de cercles entrelacés ayant au centre une petite rosace. Bordure en torsade.

30. Chambre. — Mosaïque formée d'un ensemble harmonieux d'étoiles à quatre branches et de cercles remplissant les vides. Bordure en torsade.

31. — Mosaïque trouvée à trente centimètres au-dessous de celle de la chambre 30.

Cette mosaïque, en partie détruite, était à motif géométrique. Des peltes sont inscrites dans quelques carrés encore assez bien conservés,

Cette mosaïque, ainsi qu'il a été dit plus haut, ne faisait certainement pas partie de la construction à laquelle appartenaient les autres mosaïques.

Les chambres de 27 à 30 devaient donner accès à un large corridor en mosaïque blanche à encadrement en torsade presque complètement détruit par des éboulements. Sur l'axe du corridor se trouvaient des médaillons circulaires espacés contenant des *Svastika* (croix gammée).

M. le docteur Carton avait déjà signalé, à une réunion de la Société, la découverte de ces croix gammées au camp Sabattier, ce qui donne à penser que c'était un emblème ou une Ornementation en usage dans le pays.

Il y avait ici une riche villa avec thermes privés le long de la voie de Carthage. L'emplacement était admirablement choisi : une vue magnifique dans la belle et large vallée de l'oued Bli bane et le vaste plateau qui s'étend jusqu'aux villes de Kalâa-Kebira, Akouda et Hammam-Soussa, avec une échappée vers la mer dans la direction du golfe d'Hammamet.

On a déjà trouvé de très riches villas aux environs de Sousse. Celle de l'oued Bli bane vient s'ajouter à la liste de celles où l'on

a trouvé les mosaïques qui ornent le Musée de Sousse et la Salle d'honneur du 4^e Régiment de Tirailleurs Algériens.

Au cours d'une promenade faite par les membres de la Société, M. le docteur Carton, son éminent président, a indiqué une série de riches villas le long de la voie d'Hadrumète à Carthage et la villa de l'oued Blibane est une des premières de la série.

Dès que les ressources financières le lui permettront, la Société Archéologique de Sousse entreprendra de nouvelles fouilles, et nul doute que ses efforts ne soient couronnés de succès.

Grâce à la générosité de cette Société, le Musée de Sousse a été doté de deux mosaïques d'un grand intérêt, l'une par le sujet qu'elle présente, l'autre par son exécution.

COMMANDANT GIORGI,

Vice-Président.

NOTE SUR UNE NÉCROPOLE ROMAINE

DE SOUSSE

Cette nécropole est située à l'ouest de la ligne de chemin de fer de Kairouan, au point exact où cette ligne passe sur le premier ponceau en sortant de la gare.

Je fus tout d'abord surpris de trouver dans le terrain, et à quelques centimètres à peine de profondeur, une forte couche de terre noirâtre épaisse quelquefois de 1^m50. Dans cette terre gisaient, épars, un grand nombre de débris, tels que tuiles rouges, fragments de mosaïque, restes d'un grand plat en forme de baignoire, buste d'une statuette en terre cuite et fragments de lampes.

Dans cette couche de terre noire j'ai trouvé une tabella devotionis, enfoncée dans le sol à 0^m15 et mêlée aux matériaux dénommés plus haut. Elle était enfermée dans un étui ayant la forme d'un obus à forte panse ou d'une bouteille sans goulot. Cet étui est en plomb et se divise en deux parties.

La partie supérieure a 0^m065 de hauteur, 0^m04 de diamètre. La partie inférieure a pour hauteur 0^m04 et 0^m05 de diamètre à sa base. L'étui a pour hauteur totale 0^m105. L'épaisseur moyenne

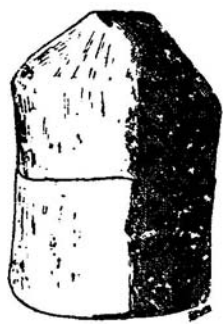


fig. 1

de l'enveloppe de plomb est de 0^m004. Au moment de la mise à jour, il était hermétiquement fermé et contenait une plaque de plomb enroulée autour d'un morceau de bois. Deux poinçons, dont un brisé, étaient dissimulés entre le métal et le bois (fig. 1 et 2).

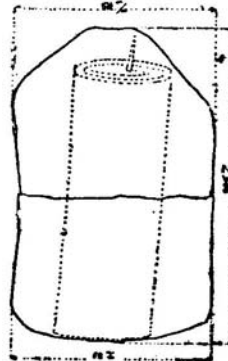


fig. 2

La plaque déroulée porte sur toute sa surface une inscription malheureusement un peu dégradée par des dépôts calcaires. Néanmoins il reste assez d'éléments pour la reconstituer entièrement.

Comment cette tabella a-t-elle été déposée là, dans ce terrain, peut-être rapporté à une époque postérieure à la nécropole ? J'ai bien retrouvé à 0^m50 plus bas une sépulture à inhumation dont le sarcophage était en partie détruit. Il a été possible d'en déblayer la partie inférieure qui était intacte. Des tuiles, plates recouvraient un squelette assez bien conservé ayant une direction Nord-Sud. — C'est la seule tombe à inhumation découverte dans cette nécropole.

Ce terrain a donc subi, mais sur une faible surface, quelques mètres carrés à peine, un remaniement quelconque, à moins que ces débris ne proviennent d'une autre partie de ce terrain. Sur le sommet de la colline on remarque des traces de construction et les débris d'une grande mosaïque.

Mon opinion ne peut être bien arrêtée sur la présence du tube contenant la tabella. Il est possible qu'il provienne du tombeau à inhumation trouvé plus bas. A une époque rapprochée de nous, on a pu creuser là un trou pour planter des oliviers ou construire une tranchée pour l'écoulement des eaux.

Comme je le dis plus haut, c'est sur une faible surface que le terrain a été bouleversé, puisque j'ai trouvé, à droite, des tombeaux très bien conservés dont je vais donner ici une description détaillée.

Tout d'abord, une légère construction carrée, haute de 0^m20, composée de quelques pierres seulement, portait à sa partie supérieure, et débordant légèrement, un plat de 0^m 35 de diamètre. Il était recouvert par les débris d'un autre plat semblable et contenait des ossements calcinés. Le fond en était troué. Pas un seul objet de mobilier funéraire !

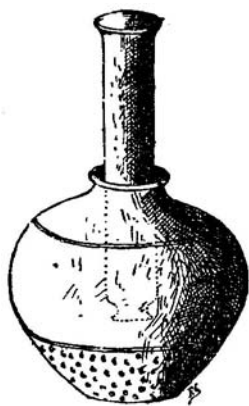


fig. 3

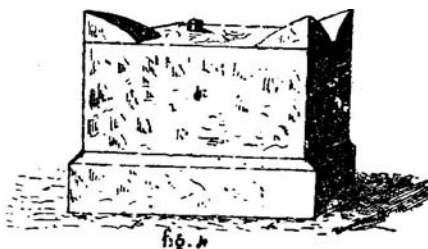
Mêlés à ces petites constructions, des tuyaux en terre cuite émergeaient de ci de là du sol ancien. Ils communiquaient avec une urne funéraire à très forte panse, que l'on retrouve souvent dans les nécropoles de la région de Sousse. Ces urnes sont dénommées « Keuskeus » à cause de la grande quantité de trous percés au fond, les faisant ressembler

aux ustensiles dont se servent actuellement les Arabes pour faire cuire leur couscous (fig. 3).

Très peu profondément enfouies dans le sol elles étaient protégées par des pierres de moyenne grosseur, mêlées à la terre argileuse, et contenaient des ossements calcinés. Le plus souvent la lampe était à droite de l'urne. Quelquefois elle était remplacée par un vase piriforme en terre rouge très fine et à une anse.

A gauche d'une de ces urnes j'ai trouvé un buste entier, haut de 25 centimètres, en terre cuite rouge, d'un jeune homme imberbe.

C'est en déblayant ces urnes, enfouies négligemment dans le sol, que j'ai mis à jour un tombeau, en forme d'autel, intact et situé dans un terrain très meuble, ce qui lui a conservé son fin crépissage (fig. 4). C'est certainement le mieux conservé de ceux que j'ai mis à jour dans ce terrain. Sa partie supérieure, dont trois angles se terminaient en pointe, était recouverte par des tuiles carrées et rouges. Il était construit en moellons et dans sa partie centrale était enclavée une urne funéraire absolument semblable aux « Keuskeus » trouvés à côté dans le sol. Le tuyau émergeait à l'un des angles, à la partie supérieure, supprimant un des quatre coins.

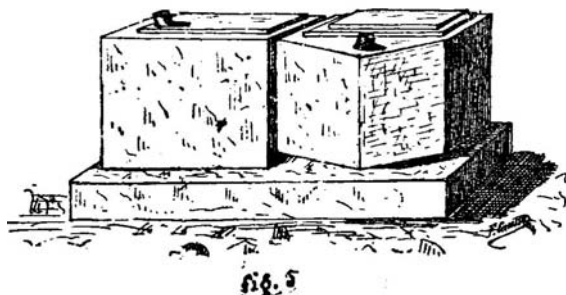


L'urne reposait dans le fond du monument sur une légère et très fine couche de cendres blanches, laquelle recouvrait une autre couche de terre rouge.

A droite de l'urne, dans les cendres, un vase piriforme semblable à celui déjà découvert contenait un produit noir et résineux ayant été brûlé. A gauche une lampe de moyenne grandeur, en terre rouge à queue perforée, portait comme estampille une rosace. Dimensions exactes du monument : hauteur, 1^m40; largeur, 1^m10; longueur, 1^m 10.

La deuxième découverte intéressante se composait de deux tombeaux accouplés (fig. 5). Ils ont dû avoir été construits à une époque différente. En effet, après en avoir démoli complètement un, le mur du deuxième avait conservé son crépissage intact du côté de l'autre tombeau.

Le monument de droite, d'une construction bien différente de celui de gauche, contenait une urne funéraire absolument semblable à celles déjà décrites et reposant sur un lit de cendres fines et



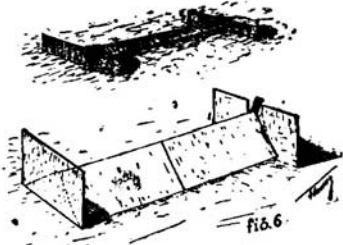
de terre rouge. Mêlés aux cendres, les débris d'un objet en plomb et en argent fondu.

Le tuyau sortait légèrement par la partie supérieure et intérieure du mausolée.

Dans le monument de gauche le tuyau communiquait avec une cavité laissée dans l'intérieur de la construction. Au fond, même couche de cendres et de terre rouge ; une lampe commune à queue perforée était mêlée aux cendres.

Ces deux tombeaux, de forme bien différente, devaient avoir, à leur partie supérieure, soit un cippe, soit un monument quelconque reposant sur une assise à plusieurs rebords. Hauteur du monument, 1^m30; longueur totale, 2^m50; largeur, 1^m10.

Un peu plus loin, un autre genre de tombeau a pu faire croire qu'il y avait là une sépulture à inhumation. Il se composait de quatre énormes tuiles plates, ayant un très petit rebord, longues de 0^m70 et larges de 0^m60 (fig. 6), placées en forme de toit avec deux autres tuiles plates de même dimension aux deux extrémités qui fermaient le tombeau.



La tuile de devant, soutenue par une grosse pierre, était légèrement échancrée pour permettre le passage du tube. Vu sa forme allongée, il paraissait devoir contenir un squelette.

Ce qu'il y a de plus curieux à remarquer dans ce tombeau, c'est l'absence complète de toute construction extérieure, au-

dessous du sol ancien. Dès le début des travaux de déblaiement, la faite seul des quatre tuiles apparaissait au-dessus du sol.

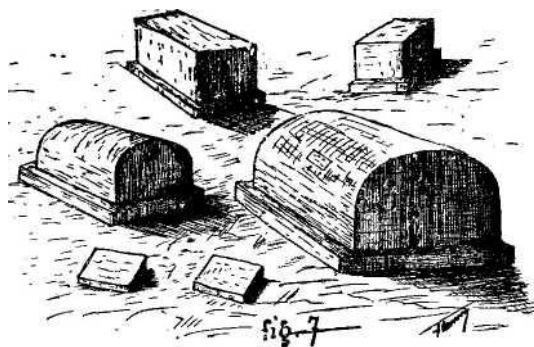
De grosses pierres brutes posées et mêlées à la terre argileuse recouvraient ces tuiles, qui n'abritaient que des cendres et des ossements calcinés en grande quantité. Le tube ayant une direction fort inclinée vers l'intérieur de cette sorte de toit, donnait passage aux parfums que Ton répandait sur les cendres. Il a servi également à introduire, dans ce tombeau, les cendres d'un certain nombre de personnes.

Le Service des Antiquités de Sousse, ayant eu connaissance de la découverte de cette nécropole, a fait, à son tour, pratiquer des fouilles. Il a été découvert des tombeaux à incinération en forme d'autels et de cippes, à peu près semblables à ceux déjà décrits.

Ceux qui contenaient les plus curieux objets n'étaient pas de la construction la plus riche. Quelques inscriptions ont été transportées au Musée de Sousse.

Je n'ai trouvé aucune pièce ou médaille antique, seuls quelques débris de bijoux à moitié fondus. Les poteries étaient remarquables, surtout les vases piriformes.

Cette nécropole peut donner encore de beaux spécimens de l'art antique ; la partie fouillée jusqu'à ce jour semble être la par-



tie gauche (fig. 7). Dans le jardin attenant à ce terrain il y aurait peut-être à fouiller.

J'ai conservé un dessin des derniers tombeaux découverts qui ont été démolis par ceux qui les ont ouverts. Je joins ce dessin à ma description.

S^t ICARD,
Membre correspondant.

TOMBEAU PRÉSUMÉ PHÉNICIEN

A BOUGIE (ALGÉRIE)

En 1904, nous avons signalé à la Société Archéologique de Constantine le dégagement, par nos soins, d'un mégalithe situé à Bougie, lieu dit Roumane, dont le tout constitue un colossal monument comportant: rochers taillés, creusés, perforés, pour divers usages sur lesquels on ne peut guère fonder que des conjectures.

Depuis, il nous a été donné de relever d'autres monuments, de moindre importance il est vrai, mais toujours travaillés dans des conditions telles qu'il est permis d'entrevoir une époque de constructions particulière utilisant le roc même, dans la plus large mesure, laquelle pourrait bien être antérieure, si elle ne lui est contemporaine, à l'époque phénicienne.

Nous allons— bien que sortant de nos sujets d'étude habituels — donner aujourd'hui la description d'un curieux tombeau, sans doute de cette dernière période, mais violé depuis fort longtemps et conséquemment privé de son contenu.

Dans le massif de rochers sur lequel on a édifié le fort Clauzel, dans sa partie longitudinale par rapport à la mer, en contre-bas et au sud-est, face aux dernières habitations de la ville basse ou Camp-Inférieur, on remarque de très loin une cavité sombre et paraissant former un écusson régulier.

En s'approchant de la paroi presque verticale d'un bloc monstrueux ne mesurant pas moins de 20 mètres de base et 10 mètres de hauteur, il est facile de se rendre un compte exact de ce qu'est cette énigmatique ouverture, dont la photographie d'autre part donne une vague reproduction. Nous nous trouvons tout simplement en présence de l'entrée d'un tombeau, d'un accès extrêmement difficile, entièrement creusé dans le roc et offrant un réel intérêt. On a, vraisemblablement, dû profiter d'une cavité naturelle dans le massif, l'aménager et l'approprier pour la circonstance, car pareille perforation semble un travail fort pénible. Nous nous

trouvons là dans un conglomérat calcaire d'une excessive dureté, où le fer entre pour une bonne part, parfois sous forme de concrétions, phénomène commun dans le djebel Gourraya et le crétacé supérieur de l'Atlas.

Si on escalade le rocher de façade en s'aidant de quelques rares aspérités, ascension assez dangereuse, on pénètre, à 3^m 50 environ au-dessus du niveau du sol, par l'ouverture régulière taillée en écusson qui sert en même temps de porte et de fenêtre. On se trouve, à 0^m 50 en dessous, dans une salle bien éclairée, orientée directement au sud, de forme rectangulaire, entièrement taillée dans le roc et mesurant 2^m 80 de longueur, 2^m 05 de largeur, avec une hauteur moyenne de 1^m 47 à l'entrée et au fond ; le milieu, plus élevé, forme un peu dôme et permet de s'y tenir facilement debout. La paroi de droite est nue ; on y remarque quelques suintements stalagmitiques en nappes (fig. 1).



Fig. 1. — Rocher et ouverture du tombeau.

Face à l'ouverture, à 0^m90 au-dessus du sol du caveau, paroi de fond, se trouve ménagée une niche de toute la largeur de la salle, soit 2^m05, avec une hauteur de 0^m 57 et une profondeur de 0^m20 ; les angles sont réguliers.

A la tête et aux pieds, on a laissé subsister dans la pierre deux légers tasseaux de 0^m05 de saillie, de telle sorte que le cercueil placé dans cet endroit ne reposait pas directement sur le fond (fig. 2).

La paroi de gauche forme sur toute la longueur une saillie débordante sous laquelle il était également facile d'aligner une série de sarcophages sur toute l'horizontalité du caveau.



Fig. 2
Coupe longitudina'e de
la niche de fond

Au-dessus, même particularité que précédemment : fort belle niche à angles arrondis, plus spacieuse encore si on considère qu'elle a près de 0^m50 de profondeur, avec en moins les deux tasseaux à l'effet de supports (coupe fig. 3.)

Vers le sommet de cette niche, et au fond par rapport à l'entrée du tombeau, on remarque une cavité sans doute naturelle, mais certainement entaillée à dessein, presque ovale, de 0^m10 de large



Fig. 3
Coupe de la paroi
de gauche

et 0^m03 de haut, laquelle paraît communiquer avec l'intérieur du massif. Quand vient la saison des pluies, les infiltrations, qui doivent être très considérables, s'écoulent là et permettent de relever tout le long de la paroi, jusqu'au sol du caveau, une large traînée de dépôts calcaires qui s'est couverte de mousses. Ce sol étant peu régulier, légèrement en pente même vers le fond, il s'ensuit qu'il y a pour ainsi dire toujours de l'eau dans le tombeau. Cette particularité s'est produite également autrefois, et, nous dirons même, on a dû en tirer un parti immédiat, car, à côté de l'entrée, qu'il était toujours facile d'obstruer avec un simple tampon, il nous faut signaler la sortie.

A la base de l'ouverture en écusson et au niveau du sol du caveau, on a percé un trou d'écoulement, un peu en orifice de four, de 0^m15 de largeur et 0^m05 de hauteur. Il semble que la quantité de liquide rejetée au dehors par cet orifice ait dû être importante : tout le long de la paroi du rocher, extérieurement, on relève un large sillon, quoiqu'irrégulier, fortement accusé.

L'entrée de la crypte qui, du dehors, forme écusson régulier, est, au contraire, à l'intérieur, nettement trapézoïdale et fortement entaillée, de telle sorte qu'une fermeture de 1^m35 de largeur, 1^m15 de hauteur à droite et 1^m10 à gauche pouvait facilement y être adaptée. A la base, et de chaque côté, subsistent deux encoches en rigoles, lesquelles ne permettent aucun doute à cet égard. Bien que l'étanchéité du caveau paraisse parfaite, à la longue quelques suintements persistants ont laissé, surtout vers la droite en entrant, des dépôts en nappes. Ceci nous permettra de faire une remarque pouvant avoir son utilité. Toute la surface du tombeau, à l'exception du sol, a été autrefois enduite d'un badigeon grossier, jaunâtre, à base de chaux, et il est facile de constater que les dépôts calcaires sont postérieurs au badigeonnage.

On relève une assez grande quantité d'inscriptions, en français et en arabe, les unes au crayon, les autres à la pointe, mais toutes d'actualité ; en général, ce sont des noms de militaires, parfois avec le matricule, lesquels ont voulu laisser un souvenir de leurs visites au monument.

A part deux endroits, où les bordures des niches ont été mutilées tout récemment, la conservation de l'ensemble est parfaite.

Du haut de cet observatoire, on jouit d'une vue merveilleuse sur le golfe de Bougie et les hauts sommets de la région sétifienne.

Bien que ce tombeau ait beaucoup d'analogie avec d'autres déjà signalés en Algérie et en Tunisie, il nous a paru intéressant de le faire connaître, car son ouverture surtout, en l'absence de tout autre indice intérieur ou extérieur, dénoterait une époque franchement phénicienne.

A. DEBRUGE.

*Membre de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences
et de la Société Archéologique de Constantine.*

ANNOTATIONS A L'ATLAS ARCHÉOLOGIQUE

DE LA TUNISIE

Feuille de Grombalia

Description de nouveaux haouanet jumeaux à H^r Ben-Hassen

Il existe un groupe de 2 haouanet situé au col entre la vallée de Ben-Aïech et celle de Ben-Hassen. entre le djebel Makki et le djebel Madjadib, à 800 mètres au N.-N.-E. de Bordj-Sidi-Ahmar. Ils sont creusés dans un bloc de grès faisant face à l'ouest. J'ai désigné ce groupe par la lettre M.

M¹ a une entrée large de 61 c/m. sur 45 de long; elle s'ouvre au niveau du sol, mais la route est surélevée et le fond est en



Haouanet de Kelibia (El Harouri)

contre-bas. La chambre, à peu près carrée, large de 1^m 93, est à peine haute de 1^m 15. Le sol présente une particularité intéressante qui se retrouve dans un hanout d'El-Harouri ; c'est une excavation rectangulaire, large de 68 cm., médiane, occupant toute la longueur du hanout; ses dimensions indiquent qu'elle est faite pour recevoir un corps humain; l'angle N.-E., malheureusement effondré, laisse voir la couche de sable sous-jacente au grès; le hanout présente encore à considérer une petite niche carrée mesurant 20 c/m. de haut sur 14 de large.

M² Le deuxième hanout s'ouvre au S. du premier par une entrée large de 68 cm. dans les mêmes conditions que le précédent; il est profond de 2 mètres et présente une disposition fort irrégulière : tandis que la paroi N. est à 10 c/m. de l'entrée, la paroi S. est à 52; cette paroi présente, à partir du fond, une sorte de grande niche ne s'arrêtant qu'à 50 c/m. de la paroi antérieure; sa profondeur est de 41 c/m; le plan fait bien saisir cette disposition; elle atteint en haut le plafond et s'arrête en bas à environ 35 c/m. du sol ; les angles sont fort arrondis. Elle présente une petite niche très dégradée sur sa paroi postérieure, large de 20 c/m. sur 9 de profondeur. Cette disposition paraît avoir été prise pour ménager la cloison entre M¹ et M². (1)

M. Peney, contrôleur adjoint, avait vu l'entrée de ces haouanet, mais n'y avait pas pénétré. — La carte archéologique n'en fait aucune mention.

D^r DEYROLLE.

Médecin - Major

CORRESPONDANT.

(1) Le plan qui accompagne dans le bulletin précédent la fig. 1, hanout de Si Ali Djebali, est celui de ces haouanet.

LA CAMPAGNE DHADRUMÈTE

ÉTUDE DE TOPOGRAPHIE ANTIQUE ET SUBURBAINE

I

Dans toutes les régions de la Tunisie où j'ai séjourné un certain temps, j'ai été amené à en faire l'étude topographique par des recherches, entreprises d'abord comme de simples promenades, puis poursuivies de plus en plus méthodiquement à mesure que les vestiges étudiés présentaient plus d'intérêt.

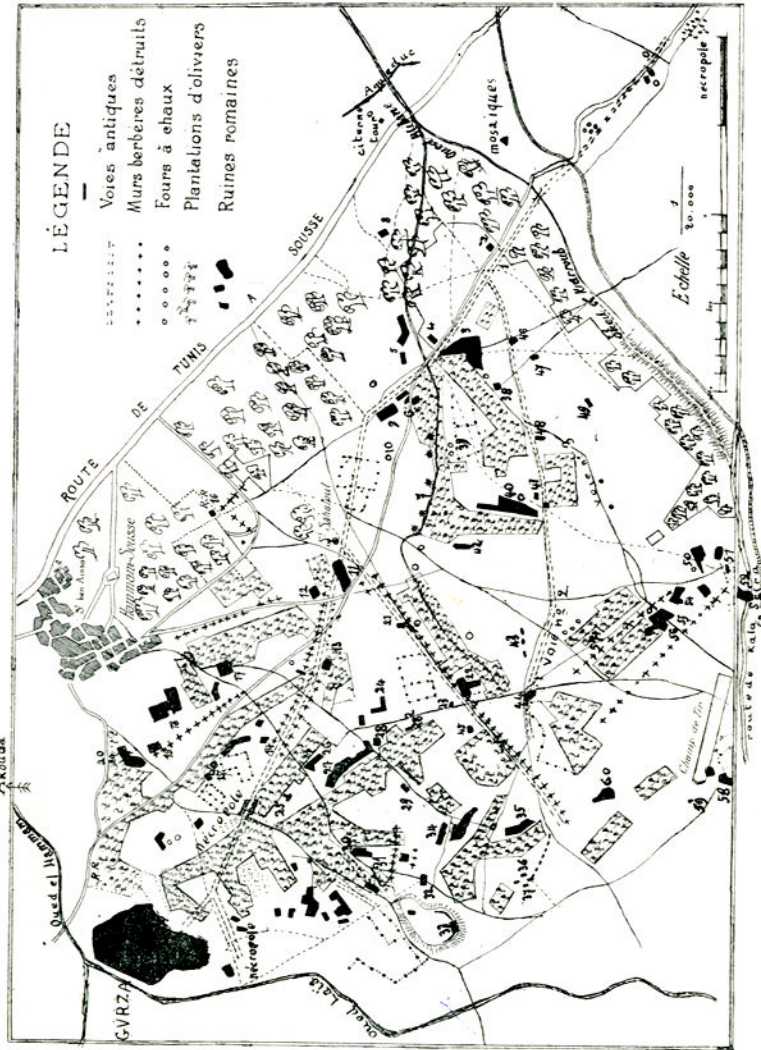
Un tel travail m'a fourni, chaque fois que je l'ai fait, des résultats si satisfaisants que je m'étonne de voir si peu d'archéologues l'entreprendre.

A vrai dire, il n'a pas le charme d'une exploration rapide et à grandes journées, ni celui d'une fouille de grande envergure. Il exige beaucoup de temps, de marches pénibles et monotones et surtout une grande patience. Ce qui en éloigne surtout c'est, je crois, qu'on ne voit pas les succès, tout à t'ait certains cependant, qu'il doit procurer.

C'est à l'exploration archéologique des environs de Sousse, ce pays où les ruines sont si dévastées et qui a été fouillé par tant d'officiers, que je dois la découverte de Curza. C'est à la même méthode que je dois d'avoir découvert, dans le pays de Dougga, 500 inscriptions dont plusieurs sont capitales, comme cette loi de l'empereur Hadrien, désormais célèbre, et relative à des concessions de terrains, à l'exonération d'impôts accordée à l'oléiculture. C'est grâce à des recherches de ce genre que, près de Bulla Regia, j'ai trouvé des inscriptions puniques et libyques et toute une cité, l'henchir Douamis, où l'on vient de mettre à jour des textes importants.

J'insiste à dessein sur ces résultats, dans l'espoir qu'ils pousseront peut-être quelques lecteurs à les rechercher. Mais ils devront, je le répète, s'armer de ténacité et surtout revenir souvent sur les points douteux, jusqu'à ce que la comparaison avec

VOIE DE HADRUMETVM A GVRZA



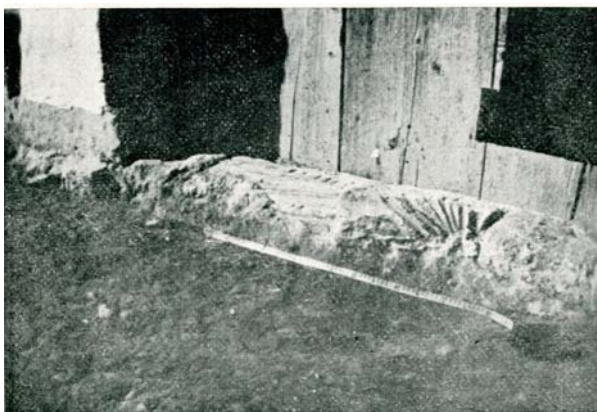


Fig. 1. — Tronçon de statue formant le seuil d'une habitation à Hammam-Sousse.



Fig. 2. — La ligne de pierres moyennes dans le prolongement de laquelle est l'homme est la bordure de la voie. A droite, une autre ligne de pierres plus grosses est le reste du chaînage du mur de clôture parallèle à la voie.

d'autres ruines, placées dans les mêmes conditions, les ait suffisamment éclairés.

C'est après six mois d'investigations que j'ai découvert, dans un buisson, la première stèle de la nécropole de Bulla Regia.

A Teboursouk, j'avais — je l'avoue — passé pendant plusieurs mois à cheval, au milieu des sépultures mégalithiques, détruites à ras du sol et bouleversées. Quand un jour, mettant pied à terre pour voir de plus près trois grosses pierres qui m'avaient depuis longtemps frappé par leur disposition, je m'aperçus que j'étais sur une sépulture.

J'ai voulu, par ce qui précède, non pas m'offrir le vain plaisir d'énumérer quelques-unes des découvertes que j'ai faites, mais montrer que je n'ai pas à me justifier d'avoir inutilement passé mon temps à l'étude d'infimes détails. J'irai même plus loin en avouant que ce genre de recherches m'a procuré au moins autant de satisfaction que des études plus transcendantes de géographie ou d'histoire antiques. Rien de plus attrayant que cette lente initiation à la vie intime d'un pays. La vie de chaque jour, la lutte de ses habitants contre le sol et le climat, dont ils ont si merveilleusement utilisé la fécondité, les moyens qu'ils ont employés pour recueillir et conserver l'eau, liquide particulièrement précieux en Afrique, ceux par lesquels grands et petits propriétaires cherchaient à se procurer tout le confort possible par l'aménagement de leurs demeures, le luxe des pièces, le charme des jardins, l'étude des variations que le voisinage des villes, la fertilité du sol, la quantité d'eau disponible ont produit dans le groupement et l'installation des habitations, tout cela, souvent négligé par les archéologues et les chercheurs, offre pourtant un intérêt philosophique et économique considérable.

Je venais d'écrire ces lignes quand, au Congrès de la Fédération des Sociétés archéologiques de Mons de 1904, j'entendis un conférencier exprimer, à propos de modestes archives communales souvent dédaignées, l'opinion que, bien plus que d'autres documents importants, elles peuvent nous fournir des renseignements sur la manière dont ont vécu nos ancêtres. Et, à ce propos, on citait cette assertion de Karl Max, que les conditions économiques d'un peuple dominaient l'histoire. Eh bien, si, en Afrique, nous n'avons pas de bibliothèques et de mairies dans les poussières desquelles les chercheurs puissent exercer leur activité, tous ces restes, souvent très effacés, dont l'architecture ou tout au moins le

style sont méconnaissables, nous offrent encore nombre de renseignements utilisables. Si les monuments grandioses et admirablement conservés, comme le colysée d'El-Djem ou le théâtre de Dougga, peuvent être comparés aux archives nationales, les petites ruines sont, pour l'archéologue africain, des archives communales inexplorées presque toutes jusqu'ici, où il aura beaucoup à glaner.

Je viens de trouver une nouvelle confirmation de l'intérêt qu'offrent ces études, modestes en apparence, dans le discours prononcé par M. Bayet, au congrès des Sociétés savantes de 1904. L'éminent directeur de l'Enseignement supérieur s'exprimait, en effet, en ces termes : « Nous estimons, avec raison, qu'il est plus important pour la connaissance du passé de savoir comment vivait un paysan ou un artisan que de fixer la date précise de l'avènement ou de la mort d'un roi. »

Enfin, en se plaçant à un point de vue plus pratique, ce sont des études toutes sporadiques, qui permettront de connaître, pour chaque contrée, les méthodes par lesquelles les anciens ont su l'aménager et par lesquelles nous pourrons la restaurer.

Pour en revenir à l'objet de ce mémoire, je ne pense pas que la majeure partie en puisse intéresser ceux qui ne connaissent pas ou qui n'étudieront pas, ces lignes en main, le plateau que je vais décrire. J'ai essayé de dégager, en quelques pages, les conclusions d'une portée plus générale, qui pourront intéresser le lecteur étranger à Sousse. Mais il a bien fallu, à l'appui de celle-ci, faire, au préalable, l'exposé des documents qui m'ont servi à les étayer; de là, la liste un peu fastidieuse qui va suivre.

A mon grand regret, et surpris par un brusque changement de garnison, je n'ai pas pu faire, comme je me l'étais proposé, un inventaire complet de toutes les richesses archéologiques de la région. J'ai dû me borner, dans les quelques semaines qui me restaient, à compléter l'étude du secteur compris entre la route de Tunis, l'oued Blibane (ou en amont oued Karrouba) l'oued Hammam (en amont oued Laya) et une ligne passant immédiatement à l'ouest de la butte de tir.

La plupart des ruines que je vais signaler sont méconnaissables. Il en reste même parfois si peu de traces que, si l'on ne passe à explorer le plateau autant de temps que j'en ai mis moi-même, on risquera de ne pas les retrouver. Aussi dois-je au préalable exposer quels indices m'ont bien souvent permis d'affirmer

l'existence de vestiges presque entièrement disparus, quelle méthode j'ai employée dans l'exploration de cette surface.

Depuis longtemps, dans les réunions de la Société archéologique de Sousse, familièrement et pour la facilité des discussions, on distingue trois classes de ruines : 1° celles dont les murs s'élèvent au-dessus du sol; 2° celles dont les murs sont rasés; 3° celles où toute construction a disparu et où il y a, à la place des murs, une tranchée remplie de leurs débris. Presque toutes les ruines du plateau appartiennent aux deux dernières catégories. On sait, en effet, combien le Sahel est peuplé et combien nombreux sont les villages qui s'élèvent sur son sol. La chasse aux matériaux de construction y a été particulièrement active et l'on s'est attaqué non seulement aux pierres de taille mais aussi aux marbres, si nombreux et si riches, qui décoraient les villas romaines. On fait, en effet, d'excellente chaux avec le marbre et c'est à cet usage qu'ont été employés les statues et les revêtements qu'on trouvait. J'ai à plusieurs reprises fait recueillir aux membres de la Société Archéologique de Sousse, dans le voisinage des fours à chaux, des fragments de statues ou de bas-reliefs. Très souvent donc ce qui reste des antiques constructions consiste simplement en un monticule, mélangé de plâtres et de tessons.

On conçoit donc que sur ce plateau, où les ruines se touchent presque, elles soient signalées par des fours plus ou moins nombreux, suivant leur importance.

D'autre part, si les Arabes ont enlevé les pierres des murs, ils n'ont pas détruit les citernes ou les silos, qui le plus souvent n'étaient pas maçonnés. De grandes dépressions ont ainsi succédé aux éminences formées d'abord par les murs écroulés. Elles se sont remplies d'un humus excellent et humide. Le vent, les oiseaux ou la main de l'homme y ont déposé quelques grains ou quelques boutures. Un arbuste y est poussé, protégé contre la dent des troupeaux par l'escarpement des bords ou par la distance qui les en séparait. C'est ainsi que les antiques citernes sont indiquées par un superbe figuier, parfois par un olivier, rarement par un caroubier.

Ainsi : monticule blanc couvert de tessons, fours, arbre isolé dans une dépression, tels sont les trois éléments qui peuvent déceler l'emplacement d'une construction antique, lorsque les murs eux-mêmes en ont disparu. Isolés, chacun d'eux constitue déjà une forte présomption ; réunis, ils donnent une certitude.

Ces exemples feront comprendre quelle méthode j'ai suivie.

Il a fallu un travail réellement colossal pour que les monuments innombrables qui couvraient le plateau aient été ainsi détruits. Pendant plus de dix siècles, les générations musulmanes qui ont habité Sousse et les quatre villages voisins ont exploité ces restes comme carrière. Et ils l'ont fait avec d'autant plus d'ardeur qu'en dehors de la pierre de médiocre qualité qu'on trouve sur place les Romains avaient apporté de loin, pour les employer dans leurs constructions, d'excellents matériaux qu'on retrouve maintenant dans les seuils et les montants des portes de maisons. (Fig. 1.)

La ruine détruite, on s'attaque maintenant à la roche sous-jacente. On peut voir, sur toute la surface du plateau, de nombreux charretiers, armés de pics et de barres de fer, détachant toutes les plaques de travertin affleurant, en sorte que peu à peu le niveau du sol s'abaisse ⁽¹⁾. C'est un fait que l'étude des ruines m'a montré constamment d'ailleurs.

Mais comme la pierre de la surface elle-même se raréfie de plus en plus, les arabatiers se rejettent maintenant sur de plus petits matériaux, qu'ils avaient dédaignés jusque-là. Ils s'attaquent à la bordure des voies antiques, et à ces grandes levées qui me semblent être des limites de propriétés. Si bien qu'en plusieurs endroits j'étais guidé très sûrement, pour retrouver la direction de la grande voie de Carthage, par une tranchée longitudinale d'extraction placée dans le prolongement de la bordure.

Il m'a fallu un temps assez long avant d'arriver à reconnaître l'existence de ce grand chemin de communication. J'avais en effet été frappé tout d'abord par la vue de grosses pierres équarries, alignées sur la crête de levées de terre en dos d'âne, et, bien longtemps, malgré l'étonnement que j'avais de les voir sur le bord placées à distance les unes des autres et de dimensions insolites, je les avais prises pour la bordure de la voie romaine. C'est seulement le jour où, à côté de ces levées, je vis très nettement la bordure avec ses caractères que je compris que les levées étaient les restes de murs en bordure du chemin. Cette disposition offrait une conséquence assez déconcertante et qui m'a longtemps trou-

(1) A ce point de vue, l'œuvre accomplie par les chercheurs de pierres est plutôt utile, car comme ils laissent la terre, l'endroit d'où le bloc a été extrait forme une cuvette sans issue où l'eau s'accumule ; d'où ce double résultat que la roche se débite plus activement en raison de l'humidité et que le ruissellement est complètement supprimé. L'aspect du sol couvert ainsi de dépressions qui se touchent est des plus caractéristiques.

blé. L'emplacement de la chaussée, au lieu, comme cela a lieu habituellement, d'être en dos d'âne, constituait un méplat ou un creux limité par la saillie que faisaient les murs qui la bordaient. (Fig.2.)

Mais cette constatation ne m'expliquait pas tous les cas, ceux par exemple où des alignements de pierres beaucoup moins longs que les précédents étaient disposés suivant des lignes brisées. On verra plus loin comment, d'observation en observation, j'ai pu distinguer la destination de tous ces vestiges.

Si j'ai insisté aussi longuement sur la méthode suivie dans ces recherches, c'est, je le répète encore, afin de permettre d'en contrôler les résultats et surtout de faire bénéficier de l'expérience acquise ceux qui voudront les poursuivre. C'est aussi pour montrer qu'on peut encore partout, sans fouilles et quelque exploré qu'ait été le pays, y faire des études fructueuses et qu'on en sera presque à coup sûr récompensé par une découverte importante, comme je l'ai été ici par celle de Gurza.

Mais ce mode ne doit d'ailleurs être appliqué qu'aux contrées dévastées comme les environs de Sousse où il n'existe plus de monuments, déterminables à première vue, de pièces ornementées, d'épigraphes à la surface du sol.

J'ai eu, quelques jours avant de quitter Sousse, la satisfaction de parcourir le plateau avec nos confrères de la Société Archéologique et de leur voir accepter toutes mes conclusions.

Je n'ai malheureusement pas pu pousser cette étude autant que je l'aurais voulu, ayant dû l'interrompre au moment où j'allais pouvoir, par quelques fouilles, déterminer les monuments découverts et sans doute y faire d'heureuses trouvailles. Puisse cette satisfaction échoir à celui qui reprendra mes recherches à l'aide de ce simple guide, écrit pour encadrer et faciliter les travaux ultérieurs.

J'ai cru devoir reproduire dans cette étude un grand nombre de vues de monuments et de constructions qui n'ont peut-être pas un très grand intérêt scientifique général, mais qu'il est intéressant de donner ici parce qu'il s'agit de restes très voisins de Sousse appelés à disparaître rapidement et dont on sera très heureux un jour de retrouver la reproduction.

Je dois adresser tous mes remerciements à MM. Blondel et Deyrolle qui ont bien voulu me prêter le concours de leur joli talent pour illustrer ce travail.

II. — Voie de Carthage

La disposition des ruines, sur le plateau, est des plus confuses. L'absence de tout point de repère saillant, la rareté des vestiges qui émergent au-dessus du sol, la succession ininterrompue et monotone de vallons remplis d'olivettes font qu'il est très difficile de s'y orienter. Aussi, pour mettre un peu de clarté dans cet exposé, suivrai-je d'abord la voie de Carthage à Hadrumète, qui le traverse, en décrivant les ruines qui se trouvent en bordure ou à peu de distance d'elle.

Il y avait deux grands chemins reliant la capitale de l'Afrique à Hadrumète. L'un d'eux longeait la mer en passant par Puppū et Siagu. L'autre appuyait vers l'ouest, en passant par Medicera et Uthina. C'est du second d'entre eux qu'il va être question ⁽¹⁾.

Il passait à quelques mètres au nord-est du cirque et traversait ensuite une nécropole située à l'extrémité orientale de la propriété de M. le D^r Lambert. On a trouvé en ce point des tombes à incinération, recouvertes de tuiles, et un assez grand nombre de fragments de statuettes. Il résulte des renseignements fournis par M. Lambert qu'il y avait, le long de la voie, des constructions très pauvres et dont les murs étaient en terre.

A partir d'ici la voie antique se confond à peu près avec la grande piste d'Akouda. On en reconnaît très nettement l'empierrement, épais de 30 centimètres, dans la coupe de la tabia qui borde le chemin, vers son bord sud-ouest.

On peut remarquer, dans la route même, à ras du sol, l'affleurement de deux grosses pierres alignées dans l'axe de la voie et placées à quelques mètres l'une de l'autre. Ce sont les restes d'un mur d'enceinte qui courait parallèlement à la voie.

A l'est de la piste, auprès d'un olivier mort, s'ouvre une citerne en forme de silo, seul reste de la demeure antique à laquelle elle a appartenu. Il est possible d'ailleurs que l'on trouve des mosaïques au-dessus d'elle, et cette réflexion s'applique à toutes les ruines dont il va être question.

Quelques mètres plus loin, dans la route même et au pied de la tabia qui la longe à l'ouest, gisent plusieurs masses de blocage dominées par un monticule de débris de pierres et de mortier

(1) J'indiquerai dans une autre étude quel est le tracé du premier.

qui renferme aussi plusieurs blocs. De l'autre côté du monticule est l'ouverture, parfaitement conservée, d'une citerne en forme de silo revêtu d'un ciment de tuileau très résistant, avec rigole d'adduction.

Un peu au delà, à quelques mètres avant d'arriver sur le versant de l'oued Blibane, à une soixantaine de mètres vers l'est, au milieu de jardins et près de maisons arabes, sont des citernes en forme de silo et des ruines confuses recouvertes de fumier.

La Société Archéologique de Sousse a, au cours d'une de ses excursions, visité près de là plusieurs hypogées, dont l'un en forme de croix, taillés dans le tuf. C'est non loin de ce point, et sur les bords de l'oued Blibane, que se trouvait la luxueuse demeure dans laquelle M. le commandant Giorgi a découvert de magnifiques mosaïques.

Revenant à la piste d'Akouda, on remarque, dans la boucle qu'elle décrit immédiatement avant de descendre dans l'oued Blibane, une série de cavités à section rectangulaire, carrée ou cylindrique, très régulières, pratiquées dans le travertin et s'ouvrant à ras du sol. On en rencontre beaucoup de semblables aux environs de Sousse. Je viens d'en relever une grande quantité autour des hypogées de la nécropole juive de Kamart, près Carthage, et je me propose de les étudier en une note spéciale. Je me contenterai de dire pour le moment que, contrairement à mon attente, je n'y ai trouvé aucuns débris pouvant les faire considérer comme étant des sépultures.

Sur le versant sud de l'oued, au delà de la voie ferrée, on laisse à droite un four à chaux et on remarque à peu près à sa hauteur, dans la piste et à ras du sol, un mur sur lequel j'ai attiré l'attention des membres de la Société Archéologique de Sousse. Il est exactement dans le prolongement d'un talus séparant deux cuvettes superposées où sont des oliviers. Or, dans toute la région et à la base des talus et des tabias qui séparent des cuvettes semblables, il y avait des murs, les uns en pierres sèches, les autres maçonnés, dont on trouve souvent les traces. On saisit de suite combien si, d'une part, la disposition des olivettes a peu varié depuis longtemps, l'aspect en a été du moins notablement modifié.

Auprès du four à chaux sont les restes d'un empierrement formé de cailloux calcinés et dont la situation ne me semble pas correspondre à celle de la voie antique. Je croirais plutôt qu'à un

moment donné, et assez récemment, on a consolidé de cette manière certains passages de la piste.

Un peu plus bas et à l'est, dans le talus de la route, auprès d'un puits, sont encore les restes d'un mur antique.

Dans le lit de l'oued même, à une dizaine de mètres en amont du ponceau à demi ruiné sur lequel passe la piste, on voit très nettement dans chaque berge, et se faisant face, les restes de deux maçonneries, caractérisés par une poche blanchâtre formée de pierres brisées et de chaux, haute de 2 à 3 mètres et large d'environ 5 mètres. On se trouve sûrement ici en présence des restes des culées d'un pont. Suivant la loi que j'ai indiquée plus haut, il n'en reste plus qu'une fosse pleine de débris. Une destruction aussi complète et en profondeur indique nettement en outre que cette construction devait être en pierres de taille. Sur la rive nord, le profil en dos d'âne de la coupe du sol correspond bien à la forme de la chaussée.

Je signale, incidemment, l'existence, à une centaine de mètres en aval de ce pont, et dans l'oued, d'un grand barrage assez grossièrement construit, au seuil formé de grandes pierres de taille posées à plat, et qui doivent être romaines.

Cette construction, qui est moderne, doit dater de la période de prospérité de l'occupation arabe dont on retrouve tant de vestiges et dont j'aurai encore l'occasion de signaler quelques restes. On sait qu'environ 1 kilomètre en aval un aqueduc romain que j'ai étudié ici même ⁽¹⁾ franchissait l'oued sur une série d'arcades.

Sur la rive septentrionale de l'oued Blibane, la voie montait en pente assez douce. In peu avant d'arriver sur le plateau elle est longée, à l'est, par un ravin creusé sur l'emplacement d'une ancienne piste et dont le sol offre par places un empierrement fait de cailloux calcinés semblable à celui qui vient d'être signalé. Il ne me semble pas non plus être celui de la voie antique. Cette dernière était plus à l'ouest et formait une rampe en pente douce pour l'établissement de laquelle les anciens avaient entaillé le roc, en sorte que le chemin passait entre deux murailles de travertin. Cette rampe est actuellement dans une olivette séparée de la piste par une zeriba (1 du plan).

(1) CARTON. — Bulletin de la S. A. S. 1904, p. 56. — *Note sur l'aqueduc romain de l'oued Blibane.*

A peine sur le plateau, la voie antique émettait vers l'ouest un embranchement que nous suivrons ultérieurement pour étudier une partie de la région (voie n° 3). Elle longeait ensuite une habitation antique (2 du plan) dont l'étendue était grande, à en juger par les tessons qui en jonchent l'emplacement. On conçoit que cette ruine, la première que les chercheurs de pierres trouvent en arrivant sur le plateau, ait complètement disparu et qu'il n'en reste qu'un monticule blanc, auprès duquel s'ouvre une citerne en forme de bouteille. L'enduit, en ciment de tuileaux,

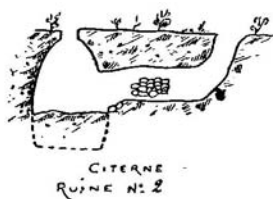


Fig. 3.

très résistant, qui la revêt, est parfaitement conservé, notamment sur le pourtour de l'orifice. A côté de ce dernier on en remarque un autre sur lequel donne un couloir horizontal s'ouvrant dans la citerne par une baie cintrée de 1^m40 de hauteur. Les parois de ce passage ont été régularisées par de la maçonnerie

recouverte d'un enduit et on y trouve les traces, assez effacées, de marches descendant vers le réservoir. Il est possible que l'on soit en présence d'un aménagement peu récent.

La chaussée antique forme, à partir d'ici, un dos d'âne très apparent. Mais toutes les pierres de bordure en ont été enlevées et on ne voit plus, à leur place, que les trous d'extraction. Une olivette que longe la levée de terre doit avoir conservé d'anciennes limites car elle est comprise entre trois voies antiques. Immédiatement au-dessus d'elle se trouve en effet un embranchement se dirigeant vers l'ouest, puis la voie de Carthage arrive aux bords d'une large et fertile vallée, l'un des points les plus intéressants du plateau.

Les oliviers y sont encore vigoureux et serrés, dans un sol riche et humide. Il y avait en outre ici un carrefour et, dans l'oued, devait s'élever un barrage. Tout à l'entour de nombreuses constructions formaient au moins quatre groupes, c'est-à-dire un véritable bourg, ou mieux un faubourg d'Hadrumète qui n'est distant que de 1.800 mètres.

Le premier groupe (3) était situé dans l'angle S.E. du croisement de la route et de l'oued, en partie sur le plateau, en partie sur le versant. On y reconnaît nettement les vestiges d'un mur d'enceinte s'étendant des bords du plateau à la route n° 3, sur une longueur de 130 mètres et une largeur de 100 mètres environ. A l'intérieur se

dessinent plusieurs autres murs circonscrivant des dépressions, restes de pièces ou de cours.

La partie centrale forme un monticule élevé et très blanc, en débris de maçonnerie. Des sondages m'y ont montré qu'en certains points le sol antique y est à deux mètres de profondeur. A la surface j'ai trouvé de très beaux morceaux de marbre, et notamment un fragment mouluré ayant appartenu à un chambranle.

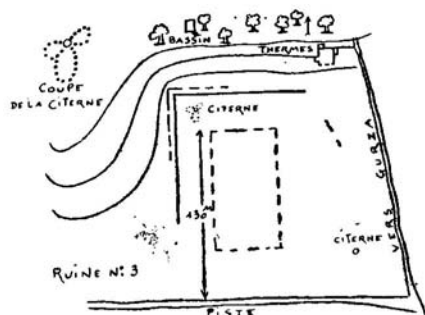


Fig. 4.

Un nombre prodigieux de tessons en terre rouge à fine couverte, y couvre aussi le sol.

A 7 mètres du mur d'enceinte, est l'ouverture elliptique d'une citerne à parois cimentées. Si l'on s'en rapportait à l'examen de l'orifice seulement, et du goulot situé à la partie inférieure, on se croirait en présence d'un réservoir en forme de bouteille. Mais cette forme est ici bien autrement compliquée. C'est le premier exemple d'un type que nous rencontrerons très fréquemment, combinaison de la citerne en silo et de celle en berceau.

On sait le rôle important que joue la couche de travertin qui s'étend dans tout le sous-sol de la contrée. C'est elle qu'on cherchait pour y asseoir la fondation des édifices. C'est à sa surface qu'on creusait les tombes païennes qui n'étaient pas des hypogées. C'était au-dessous d'elle qu'on établissait les caveaux funéraires, qu'on évidait les catacombes et les citernes. Si cette couche est très voisine de la surface ou si elle affleure, le plafond de ces cavités et leur ouverture ne sont, comme dans la nécropole de Gurza, qu'à quelques centimètres de profondeur. Ailleurs, au contraire, on a dû pratiquer de véritables cheminées de 2 et 3 mètres de profondeur pour traverser la couche de travertin.

Le plus souvent, au-dessous de ce plafond très solide, on a pu, après avoir creusé le réservoir dans le tuf, appliquer directement sur celui-ci l'enduit, sans interposition de maçonnerie.

La citerne dont l'étude a causé cette digression offre donc un orifice sur lequel aboutit une rigole d'adduction bien conservée. Au-dessous s'allonge le goulot, en forme de col de bouteille, puis

le corps de celle-ci, sur lequel donnent trois chambres de forme inégale, en grande partie comblées et dont je n'ai pu lever qu'un plan peu précis, quoique suffisant pour donner une idée de leur distribution (fig. 4).

Une observation m'a été ici très utile pour la détermination de ces levées de terre, derniers vestiges de ruines, que l'on rencontre en si grand nombre sur le plateau. En grattant simplement avec la pioche en ce point une levée de ce genre, j'ai découvert, de distance en distance, la section d'un mur en place qui en formait en quelque sorte l'arête. C'est le mur d'enceinte indiqué sur le plan.

C'est sur cette constatation que je me suis appuyé, en bien des points, pour conclure à l'existence de murs.

Sur cet emplacement j'ai trouvé aussi beaucoup de débris de ce calcaire gris que les membres de la S. A. S. connaissent bien, qui a été transporté de loin et qui a été employé à la construction des gradins du cirque de Sousse et du théâtre d'El-Kenissia. On a dû l'employer ici dans les marches ou les seuils des constructions.

Au S.-E. s'ouvre une seconde citerne ou silo à demi-effondré. Sur le versant de la vallée certains vestiges sont trop confus pour être déterminés sans recherches ; d'autres sont, au contraire, parfaitement reconnaissables.

Parmi ces derniers il y a d'abord un bassin situé actuellement — comme il devait l'être jadis — au milieu de plantations. Il mesure 5^m X 7^m50. Les murs, en blocage disposé par assises horizontales, ont 65 centimètres d'épaisseur. On y voit l'orifice d'une rigole qui amenait les eaux d'un puits situé dans le voisinage. L'intérieur en est revêtu d'un bel enduit en ciment.

A 30 mètres vers l'est, le long de la voie romaine, s'élevait un ensemble de constructions dont les murs atteignent encore, par endroits, près de 2 mètres de hauteur et qui, détail très rare dans toute la région, sont assez bien conservées pour que la disposition générale en soit reconnaissable. C'est dans ces ruines que j'ai commencé la série des fouilles, malheureusement interrompues dès le début, par lesquelles je voulais compléter l'étude archéologique du plateau (fig. 5, page 197).

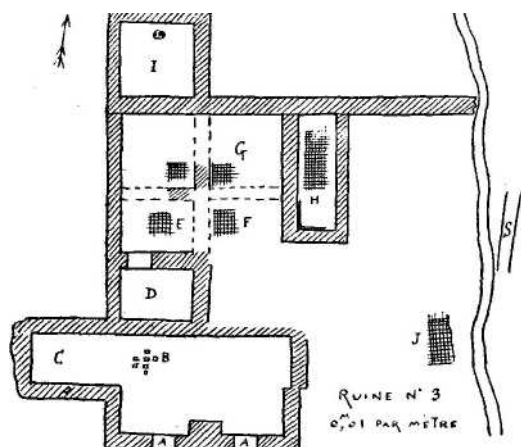
Il s'agit ici de thermes privés. L'entrée A A, (fig. 6) formée par deux portes larges de 1 mètre n'était tournée ni vers la voie toute proche, ni vers la vallée mais vers les autres constructions ce qui

indique bien que l'édifice était un établissement de bains à l'usage du propriétaire de la villa adjacente.

Un sondage pratiqué en B a montré, à 1^m80 de profondeur, un hypocauste avec ses piliers en briques portant de larges tuiles constituant le roc de la pièce.

En C était le foyer. Les pièces en étaient voûtées, car j'y ai retrouvé un très grand nombre de poteries en forme de seringue.

Il y avait en outre sur le sol une épaisse couche de charbon. On remarquera la disposition de cette pièce contre l'édifice et en dehors de lui, tout à fait comme chez nous dans nombre de fermes, le four est accolé à l'habitation sur l'intérieur de laquelle il s'ouvre. On pouvait ainsi allumer et entretenir le feu de l'extérieur sans, passer par les autres pièces. Il serait inté-



ressant de faire un dégagement complet de ces locaux où je n'ai exécuté que quelques sondages. C'est en ce même point que j'ai trouvé un certain nombre de poteries d'une forme toute particulière et sur la nature desquelles on n'était pas fixé jusqu'à la découverte de M. le capitaine Touchard ⁽¹⁾ montrant que ces tubes avaient été placés dans les cloisons mêmes des pièces.

En B C D E F G, des pièces de petites dimensions constituent la série des locaux qu'on retrouve dans les bains antiques. Mes fouilles n'ont pas été assez poussées pour les déterminer tous, et je le regrette d'autant plus qu'en raison de leur exigüité et de la réduction à une grande simplicité d'un ensemble qui est en général assez compliqué, le dégagement de ce monument eût offert un exemple très clair et très instructif d'édifices de ce genre. Quoiqu'il en soit, des sondages m'ont montré que le sol

(1) Recueil des notices et mémoires de la Société Archéologique de Constantine (1902, p. 151). — *Note sur les fouilles faites à Tehouda.*

de chacune de ces pièces y était revêtu de mosaïques aux couleurs très vives offrant, ici une série d'écailles, là des rinceaux, des cercles, des figures plus compliquées que je n'ai pas eu le temps de relever.

En H est une piscine dont le sol et les parois sont revêtus de mosaïque blanche.

En I était un bassin reposant sur un épais massif de maçonnerie. Le fond, revêtu de ciment de tuileaux, est à un niveau bien supérieur à celui des autres pièces. Il y avait donc ici un réservoir surélevé d'où le liquide était distribué dans tout l'établissement. Il était alimenté par le puits voisin. C'est évidemment de cette façon qu'on devait se procurer et garder l'eau dans tout le pays.

En J une vaste salle, peut-être un couloir, a un sol revêtu de grands « cubes » rectangulaires dont le long côté a plus de 2 centimètres de longueur. Une couleur y frappe par la fréquence de son emploi. C'est le rose tendre.

La conservation des murs, l'excellent état des mosaïques, la clarté de la disposition de ce monument, enfin la très petite surface qu'il occupe, permettraient d'y faire, je le répète, un dégagement instructif, d'un aspect agréable, et très peu coûteux.

Je ne quitterai pas ce point sans attirer l'attention sur un fait assez curieux. C'est que la seule partie reconnaissable de toutes les ruines de ce plateau est constituée par les anciens bains des villas qui s'y élevaient et que quand tout y a presque complètement disparu, la partie qui en subsiste toujours consiste dans un bassin ou une piscine. On peut expliquer ce fait en pensant que les Arabes, grands amateurs de « hammams », ont pu les entretenir pendant quelque temps, ou à ce que les bassins en ont été utilisés par les pâtres, ou enfin à ce que les murs de ces établissements particulièrement résistants ont découragé les démolisseurs.

On voit que ce premier groupe offre un type très complet de grande villa. Sur le plateau, au point de croisement de deux chemins d'où la vue s'étendait sur le large vallon verdoyant, s'élevait la demeure du maître, avec les bâtiments d'exploitation et les communs. Une pente douce conduisait d'ici dans le jardin et aux bosquets ou aux plantations de la vallée, Dans cette dernière, une série d'étages soutenus par des murs bas y retenait

l'eau ruisselante. A la partie la plus élevée du jardin un puits alimentait tantôt un bassin d'irrigation, tantôt le réservoir des bains de la villa. Comme on le verra plus loin, la surface sur laquelle s'étendait chacune de ces propriétés était de peu d'étendue. On n'y pouvait faire de grande culture. C'était plutôt des habitations de plaisance, des maisons de campagne plus ou moins vastes où — comme font de nos jours les riches indigènes — on s'installait l'été, ou bien où les habitants de Sousse, préférant la campagne à la ville, demeuraient à proximité de celle-ci. Ils avaient bien là une basse-cour, un verger, quelques animaux domestiques, quelques plantations d'arbres d'agrément ou de rapport. Mais il ne s'agissait pas d'une véritable exploitation agricole. C'était de l'*aménagement suburbain*.

On saisit, d'autre part, quels rapports ont — moins le luxe et les thermes — avec ces villas les installations modernes : cuvettes remplies de beaux oliviers, puits et bassin d'irrigation, demeure cachée dans la verdure et entourée d'un potager, tout cela se retrouve de nos jours, et j'imagine qu'avec un peu moins d'art dans les constructions ce qu'on a sous les yeux dans la campagne moderne à Sousse est tout à fait semblable à ce qu'on voyait ici autrefois. Seulement villas ou jardins y étaient dix fois plus nombreux.

J'estime cependant qu'en dehors des olivettes il devait y avoir des travaux hydrauliques importants, de grands barrages, des aqueducs. L'indolence de l'Arabe n'a pas su les entretenir ou les reconstruire tous. On voit encore ici un travail moderne très intéressant ; il s'agit d'une digue courbe, formée de gradins concentriques, qui rejette vers un radier situé dans le fond de la vallée les eaux de ruissellement. Il est en bordure de la piste ⁽¹⁾.

A l'est des bains, la voie de Gurza descend, par une tranchée creusée de main d'homme, jusque dans la vallée. On voit très nettement, dans ses talus, d'un côté l'inévitable four à chaux et de l'autre la coupe de murs, de voûtes. A l'est de la tranchée, c'est-à-dire de l'autre côté de la voie, est le second groupe de constructions situées au bord de l'oued (4). Des pierres de taille alignées y révèlent la direction de quelques murs dont elles formaient les chaînes. Le sol est jonché de tessons et de débris de

(1) Et il ne tardera pas à disparaître; les chasseurs de pierres commençaient à l'entamer quand j'ai quitté Sousse.

tuiles. Il y avait ici des constructions et peut-être la nécropole du groupe.

Sur le versant sud de la vallée l'empierrement de la voie forme, à l'est de la piste, un dos d'âne très net, coupé franchement à son extrémité inférieure par les eaux de l'oued. Si on se place dans l'axe de la chaussée on distingue parfaitement, dans la berge opposée, une grosse pierre, équarrie, sortant à moitié de la terre. C'est l'amorce du mur qui bordait le chemin. Et l'on voit, en effet, au delà d'elle, tout un alignement de pierres semblables ⁽¹⁾ distantes de 10 à 20 mètres (fig. 7, page 197). Cette ligne monte très nettement sur le versant opposé jusqu'à une rampe ménagée entre deux murailles rocheuses et taillées à pic par la main de l'homme ⁽²⁾. On arrive ainsi sur le plateau, et l'on aperçoit alors dans la même direction et à plusieurs centaines de mètres au delà, des ruines, les plus hautes de toute la région, dont il sera question plus loin. Une levée de terre longeant la piste entre ces deux points est le reste de l'antique empierrement qui, on le voit, relie exactement, suivant une ligne droite, les deux ruines 4 et 9 voisines.

Mais revenons au croisement de l'oued et de la voie, où nous avons encore deux groupes à étudier.

A environ 30 mètres à l'est et en amont de la chaussée le vallon est dominé, sur la rive gauche, par une éminence au sommet de laquelle s'ouvre une citerne à demi-effondrée d'où sort un beau figuier (5). A l'entour la terre couverte de tessons laisse affleurer le sol cimenté d'une pièce, située à une dizaine de mètres au sud. Plusieurs pierres de taille ayant formé les chaînes de murs en blocage émergent tout autour, montrant l'importance des établissements qui s'élevaient ici autrefois.

Le quatrième groupe est situé dans l'angle nord-ouest du croisement de la voie et de l'oued (6). On y accède par une piste creusée profondément dans le tuf, et sinueuse. Il est probable qu'à l'époque romaine une voie secondaire s'y engageait. Si rien ne reste à la surface, on y voit en revanche une belle citerne.

⁽¹⁾ Bien souvent, ici et ailleurs, lorsque les pierres de l'alignement, cachées dans le sol, ne sont plus visibles, la présence en est décelée par une ligne de végétation plus pauvre, et quelquefois absente, tranchant sur les plantes voisines. Ce fait est dû à ce que la terre qui recouvre les pierres y est plus mince, plus sèche ou plus tassée.

⁽²⁾ Ce travail est surtout visible dans la muraille occidentale, La hauteur de ces berges est d'environ 50 à 60 centimètres.

C'est une voûte en berceau, un peu irrégulière, qui a été ménagée dans le tuf, sans interposition de maçonnerie entre lui et l'enduit. Seule la voûte, qui présente trois regards, est en blocage. Elle est d'ailleurs assez irrégulière. Le cintre s'en abaisse vers les extrémités et les parois n'en sont pas absolument planes. Ces défauts, et la situation de ces ruines près d'une piste et de restes arabes me les avaient fait, au début, considérer comme assez récents. La constatation, à Gurza, de détails identiques m'a permis ultérieurement d'attribuer cette citerne à l'époque romaine. Sa longueur en est de 12 mètres sur 2 mètres de largeur environ. Deux petits figuiers en sortent par une brèche située à son extrémité méridionale. L'enduit, jaunâtre à la surface, est en ciment de charbon.

Un « bordj » arabe maintenant disparu a été élevé sur l'emplacement de la villa dont nous venons d'étudier les restes. On en reconnaît très bien encore les murs en pisé, le puits, le bassin d'irrigation et des restes de jardins. Détail intéressant, l'enduit du bassin est en ciment de charbon, comme celui de la citerne, malgré la différence de leurs époques. On remarque enfin que des murs berbères, c'est-à-dire formés de deux rangées de pierres sèches séparées par de la caillasse coupent les précédents.

Il y a longtemps que, dans les environs immédiats de Sousse, on ne bâtit plus en pisé. Mais on y trouve encore bien des restes de ce mode architectural. L'exemple le plus frappant se voit au nord de l'oued Blibane, non loin d'une tour arabe, située en bordure de la route, qui s'est récemment écroulée, et auprès de laquelle on voit une citerne et un hypogée antiques. Il semble qu'on ait employé ici le pisé assez longtemps et durant une période de prospérité. Quant aux murs berbères, on en trouve dans toute l'Afrique du Nord et M. Pallary, sans connaître mon opinion à ce sujet, vient encore d'en découvrir en Oranie. Mais je ne connais pas de région où ils soient plus abondants qu'ici. Le plateau en est couvert et il y en a de grandes quantités en bien d'autres endroits, notamment tout à l'entour du réservoir de l'oued Laya. Près de Dar-bel-Ouar, à Kherbet-el-Menzel et dans la nécropole mégalithique elle-même, on en trouve à chaque pas.

On peut voir ici que les murs berbères, recoupés par les murs en pisé, sont bien plus anciens qu'eux, ce qui permet de les faire remonter à une époque antérieure à l'époque arabe. Car ce

n'est certainement pas au moment où la civilisation romaine s'est répandue dans ce pays qu'on a pu y faire des constructions de ce genre.

On trouve donc ici la superposition de trois civilisations : berbère ou libyenne, romaine et arabe.

Si, de la citerne qui vient d'être étudiée, on se dirige vers le nord-ouest, en suivant le bord d'une large olivette, on remarque, dominant le vallon où elle se trouve et sur le plateau, une série de monticules coniques en pierrailles blanches qui semblent placés à intervalles à peu près égaux (7). Je n'ai pas eu le temps de les fouiller, mais ils me semblent être artificiels. Sont-ce des tombes, des restes de tours comme celles qui défendaient souvent les castella ? Il est possible que ce soient tout simplement les restes de gourbis ou de huttes de gardiens, quoiqu'ils n'aient pas de dépression centrale.

Au point où le vallon s'incurve vers l'ouest, une large levée blanche se dirige du nord au sud, passant près de 21. C'est peut-être un des vestiges de la division en centuries dont je parlerai plus loin.

On voit aussi là, près du point où deux pistes convergent, un rocher cylindrique percé d'un trou de même forme et de 40 centimètres environ. J'en figurerai bientôt un autre tout pareil.

A un kilomètre en aval du point de croisement de la piste d'Akouda et de l'oued où nous venons d'étudier ces quatre groupes de ruines on voit, dominant la vallée, une construction assez élevée pour qu'on puisse l'apercevoir de la ruine n° 1 (8).

La partie la plus importante en est constituée par deux grandes et belles voûtes en cul-de-four dont l'extrados est revêtu extérieurement de ciment formant un enduit de 4 centimètres d'épaisseur. Les fragments de briques qu'il renferme

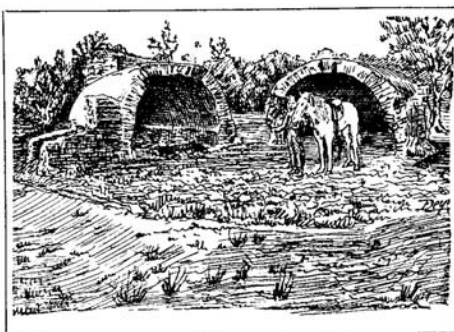


Fig. 8. — Les absides, vue intérieure. L'intervalle qui les sépare était rempli par un angle en pierres de taille.

en sont extrêmement grossiers. Elles ont 20 mètres de largeur en dedans et les murs en ont 40 centimètres d'épaisseur (fig. 8 et 9).

Acculée à l'une de ces absides est une petite voûte en berceau, beaucoup plus étroite ou plus basse, qui devait recouvrir une piscine, un couloir ou un escalier. Au-dessus d'une des absides est suspendu en quelque sorte un mélange de mauvaise maçonnerie et de terre qui doit provenir de quelque addition arabe.



Fig. 9. — Les absides, vue extérieure. A la partie supérieure de la plus avancée, restes d'une terrasse.

Fait curieux, les angles adjacents des pieds droits des deux voûtes sont séparés par un intervalle, correspondant peut-être à un angle commun en pierres de taille qui aurait disparu. En outre les cintres, plus minces que les murs qui les supportent, sont extérieurement en retrait sur eux (fig. 10).

L'appareil et le mortier ne sont pas très bons et je me suis demandé tout d'abord si ces restes n'avaient pas appartenu à des constructions arabes.

On pourrait, à priori, se croire en présence d'un *trifolium* ayant appartenu à quelque église. Mais l'examen des ruines de la région m'a montré que ce mode était d'un emploi habituel dans les bains. C'est à cette dernière destination que je rapportais ces voûtes quand des sondages ont confirmé cette opinion en me faisant découvrir une grande et belle conduite en pierres de taille à 1 mètre de profondeur dans l'espace qui les sépare.

Entre ces absides et le versant de l'oued, vers le sud-ouest, s'étendent plusieurs sols cimentés et, du côté opposé, s'élève un monticule blanc avec traces de murs, ce qui permet de penser que l'établissement bâti en ce point avait au moins 120^mx60^m de surface.

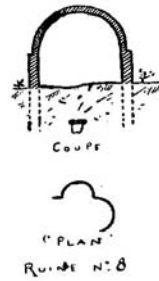


Fig. 10.

Revenons à la voie de Carthage, au point où elle sort de l'oued et se dirige vers le nord, en une levée bien reconnaissable, pour atteindre les ruines, visibles de loin, dont il a déjà été question (9). C'est un fait extraordinaire que de voir, dans les environs de Sousse, une ruine dont les murs ont plus de deux mètres de hauteur. Elle forme un monticule de 40 mètres de diamètre et, comme c'est la règle, ce qu'elle offre de mieux conservé fait partie de bains. Vers son extrémité sud les murs d'une piscine s'élèvent encore à deux mètres au-dessus du sol formant un rectangle de 1^m50 X 1^m75 de côté (fig. 11). Ils sont revêtus de trois couches d'enduit. La plus profonde, de cinq centimètres d'épaisseur, est en ciment de tuileaux très grossier. On y voit même, mêlés en grand nombre aux fragments de brique, de petites pierres bleues. Au-dessus, une autre couche, de couleur rouge, renferme les mêmes éléments, mais beaucoup plus fins ;

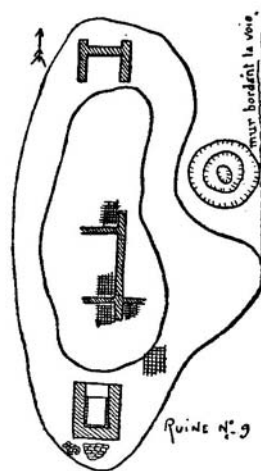


Fig. 11.

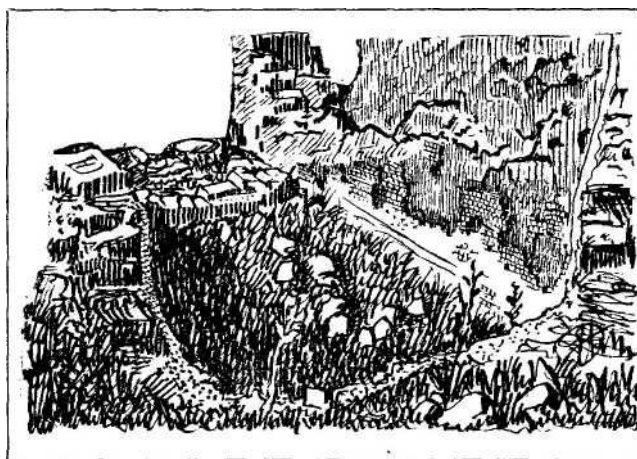


Fig. 12. — Piscine. Les marches sont au fond, à droite; sur le mur ruiné, on distingue la mosaïque.

ils n'ont que un à deux millimètres, alors que précédemment ils avaient un centimètre. Enfin, la couche la plus superficielle est

formée par une mosaïque à cubes blancs revêtant le fond et les parois, bien visible dans le dessin ci-contre, et reposant sur une couche de mortier très blanc et très fin de cinq millimètres d'épaisseur, qui relie également les cubes entre eux (fig. 12).

Les murs ont 60 centimètres d'épaisseur. Ils portaient une

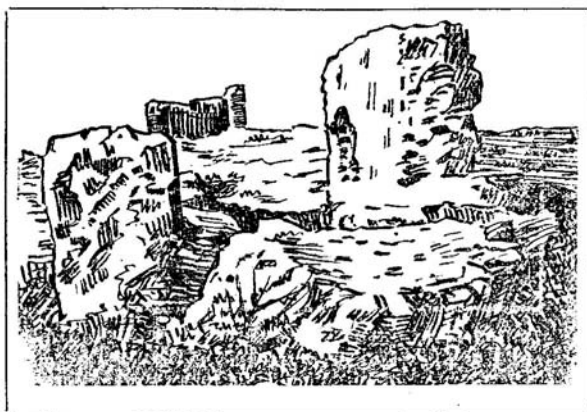


Fig. 13. — Piscine. Au premier plan de mur représentant le tympan fermant le cintre. En arrière, monticule formé par l'abside écroulé et plus loin la fig. 14.

petite voûte en berceau dont tous les éléments gisent près de là (fig. 13). La paroi regardant vers le centre du monticule n'était pas fermée par un mur. Elle présentait une entrée par laquelle on descendait dans la piscine à l'aide d'une ou deux marches dont une seule est actuellement visible.

De l'autre côté du monticule les murs d'une pièce font face à celle-ci (fig. 14). Ils sont cantonnés extérieurement de deux piliers qui en renforcent les angles et formaient aussi une ouverture regardant à l'intérieur. Dans l'un d'eux on voit une petite fenêtre. L'intérieur est revêtu de ciment de tuileaux très peu épais, non comparable à celui de la piscine. Cette pièce était également voûtée en berceau. Les pieds droits, qui ont actuellement deux mètres de hauteur, portent l'amorce du cintre.

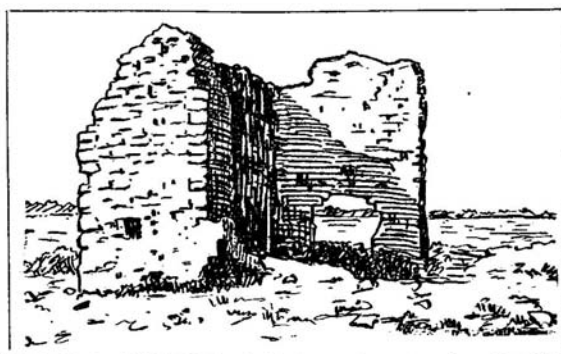


Fig. 14. — Pièce à fenêtre de la ruine n° 9.



Fig. 5. — Thermes privés de la ruine 3. A droite, la piste suit la voie antique. La pièce en saillie à gauche est la chambre de chauffe G. Le massif du fond, près de l'olivier en forme de fourche, est le bassin de distribution I. Vue avant les fouilles.



Fig. 7. — Restes d'un mur d'enclos, caractérisés par quelques grosses pierres de chaînage alignées. A l'horizon, dans le développement de cette ligne, une dépression blanche est le point où la voie romaine suivie par la piste monte en tranchée sur le plateau.



Fig. 15. — Voie entre les n^{os} 9 et 11. On sent que le sol est en dos d'âne. Au milieu, ligne de pierres moyennes. C'est le bord de la chaussée. A gauche, ligne de plus grosses pierres. C'est le mur de clôture qui longe la voie.



Fig. 16. — Voie romaine au S.-E. de 11. Bordure coupée par la piste de Sousse à Akouda.



Fig. 17. — Bordure de la voie romaine.



Fig. 18. — La voie romaine en déblai avec les deux murs rocheux la bordant.

Entre les deux constructions l'éminence conique est formée par de grosses masses de blocage écroulées et en grande partie enterrées. Mais on distingue très nettement qu'elles ont appartenu à une voûte en cul-de-four, comme celles dont il a été précédemment question, fait confirmant ce que j'ai dit de l'emploi de ces demi-coupoles dans les bains antiques ⁽¹⁾. Plusieurs sondages m'ont permis de découvrir l'hypocauste et les *suspensurae*. Des mosaïques existent partout à 1^m30 de profondeur environ. L'une d'elles est établie sur les tuiles de l'hypocauste ⁽²⁾. Une autre est remarquable par une large bande entourée de rinceaux. Je ne serais pas étonné qu'on découvrit quelque mosaïque à sujet dans l'une des pièces que je n'ai pu dégager, faute de temps.

Vers l'est un large trou conique, très profond, indique l'emplacement du puits, maintenant effondré, qui alimentait ces thermes. Sur les bords du cône, plusieurs murs rectilignes portent un enduit de chaux de huit millimètres d'épaisseur. J'y ai trouvé une pierre de lave en forme de brique. Enfin, en plusieurs points on voit encore des pierres de taille. Les chercheurs de matériaux ne semblent pas avoir épuisé ces restes. On pourrait peut-être y faire des recherches assez fructueuses.

La voie antique change un peu de direction à partir d'ici et s'infléchit vers un point qui semble situé à 40 mètres à l'ouest du marabout de Sidi-Sahloul.

La chaussée, d'abord complètement bouleversée par les chercheurs de pierres, est ensuite coupée par un jardin. Mais, au delà de celui-ci, elle est remarquablement conservée (10). Le relief en est parfaitement visible jusqu'à hauteur du marabout. C'est le point où l'existence des deux murs qui la bordent apparaît le plus nettement, comme j'ai pu le faire constater aux membres de la S. A. S. qui ont visité ces restes avec moi.

J'ai vu ici que ces grosses pierres alignées et placées de distance en distance n'étaient pas la bordure de l'empierrement, mais bien les restes de murs d'enceinte de propriétés (fig. 15, page 197).

Je ne serais pas étonné qu'il y ait eu à Sidi-Sahloul un carrefour

(1) Je pense maintenant que les ruines de Sidi-Kantaoui, dont les voûtes à abside m'avaient tant frappé, doivent être celles de bains antiques.

(2) Elle s'est déformée sous le poids des terres. Les membres de la S. A. S. qui ont assisté au sondage que j'ai fait exécuter devant eux en ce point se rappellent cette mosaïque gondolée et sonnante le creux.

et un établissement antique de quelque importance. Mais les restes y sont peu visibles de loin et rendus d'un accès difficile par la présence de familles arabes habitant autour du marabout.

La chaussée antique est ensuite interrompue par les plantations sur une longueur d'une centaine de mètres et il est probable que d'ici peu de temps elle disparaîtra en ce point où l'on commence à créer de nombreux jardins et où les chercheurs de pierres s'attaquent aux matériaux de la route.

Nous reviendrons d'ici à la piste d'Akouda, à l'endroit où elle passe auprès d'une « fesguia » qui la signale de loin par le dôme pointu, en forme de koubba, de sa voûte. Ce réservoir, dans lequel on descend par quelques marches, est une citerne romaine, voûtée en berceau, que les musulmans ont réparée.

La piste longe ensuite un jardin tout récemment créé. C'est le premier effort que, depuis longtemps, les indigènes aient tenté sur ce plateau pour lui rendre son antique fécondité, et à ce titre il mérite qu'on l'observe. Il eût été trop audacieux de créer une telle plantation en plein milieu de la surface désolée et il s'agit tout simplement ici d'un propriétaire agrandissant l'olivette qu'il possède à la limite des jardins bordant le plateau. Il a tout d'abord fait appel aux chercheurs de pierres qui ont enlevé tous les gros blocs de la surface, en sorte qu'actuellement son embryon de jardin n'offre plus qu'une terre rougeâtre et meuble. Il a entouré cette surface d'un fossé dont la terre, rejetée à l'intérieur, forme une tabia dans laquelle il plantera des cactus. Enfin, il a fait creuser un puits et construire un bassin avec lesquels il arrosera les jeunes plants d'oliviers puis, quand ceux-ci n'auront plus besoin d'irrigation, pour ses légumes.

Voici donc un coin de ce plateau transformé et qui, dans quelques années, aura repris à peu près l'aspect qu'il offrait lors de la « paix romaine ». Nul doute qu'on ne puisse agir de même partout et que les indigènes ne reprennent les traditions de leurs ancêtres.

Au delà des plantations de Sidi Sahloul, la chaussée se présente avec les mêmes caractères que précédemment : empierrement et murs qui la longent sont très reconnaissables. Puis elle coupe obliquement la piste d'Akouda. Les deux lignes de gros cailloux qui la bordent ont été lavées ici par l'eau qui ruisselle dans les pistes arabes (11). Pas une herbe, pas une motte de terre ne les recouvre. Et la voie est si remarquable, si apparente, que je me suis

toujours étonné qu'archéologues ou topographes ne l'aient pas signalée. Elle est appelée d'ailleurs à disparaître avant peu de temps, les chercheurs de pierres s'en approchant de plus en plus. Il est bien à craindre que la photographie ci-jointe (fig. 16) soit le seul vestige qui témoigne de l'état de conservation dans lequel je l'ai trouvée. J'ai pu en prendre la largeur, qui est de 6^m 75 ⁽¹⁾. Vers l'est, on remarque quelques murs effacés, restes de constructions romaines, et une dépression conique, peu marquée également, qui est le dernier vestige d'un puits ou d'une citerne antique (12). Dans ce point plusieurs pierres semblant au moins équarries forment plusieurs alignements. Bien longtemps j'ai hésité à leur donner une attribution. C'est seulement après de nombreuses observations que j'ai pu les considérer comme les pierres de chaînes de murs d'habitations. On se trouve ici à la bifurcation de la piste, qui envoie un embranchement vers Hammam-Sousse, dont la proximité exprime la disparition de ces ruines.

La voie de Carthage se dirige, très reconnaissable, vers le N.-O., à flanc de coteau, jusqu'à une olivette qui la coupe sur une assez grande longueur. Aussi n'y est-elle plus soulignée par une piste de quelque importance, et disparaît-elle elle-même sur un parcours d'environ 200 mètres.

An milieu de l'olivette on voit deux massifs de maçonnerie alignés dans la direction de la voie (13). Ce sont les restes de deux tombes ou de deux bassins; je n'ai pas eu le temps d'y donner les quelques coups de pioche nécessaires pour les déterminer. Il y avait donc ici un établissement antique important. Mais il m'a fallu de minutieuses recherches pour y retrouver deux pierres de chaînes alignées dans la direction du mur auquel elles appartenaient. Il n'en reste rien de plus.

Au delà de l'olivette, la voie réapparaît très nettement avec les murs qui la bordaient (fig. 17, page 198). Mais sur une longueur d'environ 40 mètres, les chercheurs de pierres en ont enlevé la bordure, dont la place est indiquée par une ligne de trous d'extraction.

A quelques mètres vers l'est, sur le versant oriental du vallon où passe la piste d'Akouda, on voit un monticule blanchâtre de

(1) C'est exactement la largeur de la voie de Carthage à Théveste, que j'ai étudiée également. — V. CARTON. *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie*, p. 36.

près de 50 mètres de longueur (14). J'y note 4 ou 5 bassins à enduit en ciment de tuileaux, et dont le fond est à des niveaux différents. Ils devaient évidemment appartenir à des bains. L'un d'eux a la forme d'une véritable baignoire, parfaitement conservée, de 2^m 50 de longueur sur 50 centimètres de largeur. A côté d'elle un autre réservoir, avec solin, avait plus de 2 mètres de côté. Comme partout, d'ailleurs, il ne reste de la plupart de ces constructions que le sol cimenté. Un peu plus loin, on voit l'orifice d'une citerne, enduit de ciment de tuileaux. Enfin, fait très extraordinaire, sur le plateau plusieurs belles pierres de taille retirées du sol ont été jusqu'ici respectées par les chercheurs de pierres. L'une d'elles a une forme particulière. C'est une espèce de bouchon constitué par deux cônes se touchant à leur base. Ce devait être la clef de voûte d'un dôme ou d'une abside.

A 20 mètres au nord de cette importante villa, deux petits massifs de maçonnerie alignés sont les restes de tombes en forme de caissons, qui semblent inviolées. On voit que chacune des villas de ce plateau devait avoir, en dehors de son bassin d'irrigation, de ses jardins et de ses bains, une petite nécropole.

De nombreuses tranchées ont été faites le long de ces bâtiments pour en extraire les pierres. Dans l'une d'elles, j'observe un mur de blocage, bâti à la romaine, avec chaînes verticales. La tranchée s'arrête à une de ces pierres de chaîne en sorte que celle-ci, tout à fait dégagée d'un côté, émerge à peine du sol de l'autre. Elle offre ici un aspect tout à fait semblable à celles qui, en certains points du plateau, forment des alignements et dont la nature m'avait, jusqu'ici, échappé.

J'ai donc pu désormais, à partir de cette petite découverte, diviser très nettement en deux catégories ces lignes pierres. Quand elles sont plus ou moins plates et disposées suivant une ligne parallèle à leur plus large bord vertical, ce sont les restes de murs berbères. Quant, au contraire, elles sont à section horizontale carrée et placées perpendiculairement à la ligne qu'elles forment, ce sont les chaînes d'un mur romain qui a pu appartenir à une habitation ou à un simple mur de clôture.

Au sud de cette ruine, on voit encore, à ras de sol, plusieurs murs de blocage et, un peu plus loin, auprès d'une olivette, une dépression circulaire dont les bords nettement taillés à pic entourent un olivier. C'est le vestige d'un silo ou d'une citerne. Au nord, et sur le même versant, au voisinage d'un monticule

blanchâtre et couvert de tessons, s'ouvre un puits antique, carré, de 2 mètres de côté, que les Arabes viennent de curer. L'aspect de la maçonnerie ne permet pas de douter que l'on se trouve en présence de murs romains et cependant on ne voit, aux alentours, aucun reste de ruines. Seulement, le sol y est couvert de tessons et il y a tout près d'ici deux fours à chaux. Après d'assez longues recherches, j'ai pu voir, dans un ravin et après une pluie, entre les deux fours, affleurer un bout de mur romain (15). On voit combien il est difficile de retrouver, dans certains cas, les restes de grands établissements et que nombre de ceux-ci ont très bien pu disparaître sans laisser de traces. Cet ensemble de vestiges antiques devait avoir au moins 150 mètres de longueur.

Revenons au point où nous avons laissé la voie antique. On aperçoit très nettement, d'ici, le plateau où s'élevait autrefois Gurza, ou du moins un centre antique très important auquel, à mon avis, doit être attribué ce nom. Toujours bien visible, la chaussée se rapproche insensiblement du versant oriental d'un large vallon planté d'oliviers dans lequel elle descend ensuite, tantôt posée sur le talus et tantôt resserrée entre les deux bords d'une tranchée creusée dans la roche par l'homme pour en régulariser la pente (fig. 18, page 198). En deux points, elle passe ainsi au milieu de petites murailles rocheuses. La largeur de cette tranchée, qui est de 8 mètres, correspond bien à celle de l'empierrement que j'ai indiquée plus haut.

La voie laisse à droite, sur le bord du plateau, une cavité à section rectangulaire de 40 centimètres de longueur sur 25 centimètres de largeur semblable à celles que j'ai relevées sur les bords de l'oued Blibane ; puis elle atteint, en même temps que le fond du vallon, l'une des nécropoles romaines de Gurza.

Nous cesserons de la suivre à partir d'ici. Mais avant de l'abandonner, je dois signaler, sur la pointe du plateau qui domine la nécropole, à l'est, des restes de murs et des hypogées appartenant également à la ville antique.

D^r CARTON, *Président*,

Membre non résidant du Comité des Travaux
Historiques et Scientifiques.

(A suivre.)

**1^{er} SUPPLÉMENT AU
CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE
de la S. A. S.**

Voir Bulletin n^o 2 du 2^e semestre 1903, page 196 (1)

- 1^{re} SÉRIE. — *Archéologie Africaine*;
2^e SÉRIE. — *Archéologie Générale*;
3^e SÉRIE. — *Divers*;
4^e SÉRIE. — *Publications périodiques*.

1^{re} SÉRIE. — Archéologie Africaine.

152	D ^r CARTON	D	Deuxième Annuaire d'Épigraphie Africaine.
153	P. GAUCKLER	D	Le Domaine des Laberni à Uthina.

2^{me} SÉRIE. — Archéologie générale

22	REINACH S.	D	Recueil des têtes antiques idéales ou idéalisées.
23	—	D	L'Album de Pierre Jacques, sculpteur à Reims — dessiné à Rome de 1572 à 1577.
24	P. GAUCKLER	D	La mosaïque antique.

3^{me} SÉRIE. — Divers

4	Ch. DAREMBERG et Edm. SAGLIO		Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments. — 35 ^e fascicule (Moi-Mus), 36 ^e fascicule (Nanus-Olimpia).
21		(2)	Discours prononcés au Congrès des Sociétés des Beaux-Arts des départements le 1 ^{er} juin 1901, au Palais d'Orsay (noces d'argent).
22	(3)		La Fête de la Cinquantaine.
23	H. HERLUISON	D	Les débuts de la lithographie à Orléans.
24	—	D	Coup d'œil sur le Musée Historique d'Orléans.
25		(2)	Les Orléanais aux Congrès des Beaux-Arts des départements à Paris (19 ^e 20 ^e 21 ^e réunion).

(1) L'indication du don est faite soit par la lettre D placée en vue du nom de l'auteur, soit par le nom du donateur inscrit au renvoi.

(2) HERLUISON.

(3) Société historique et archéologique de l'Orléanais.

26	H. HERLUISSON et P. LEROY	D	Notes pour servir à l'histoire de l'art dans l'Orléanais sous la Révolution, le Consulat et l'Empire.
27	C. JULLIEN	D	Thugga.
28	abbé LEYNAUD	D	Souvenir du premier pèlerinage aux catacombes d'Hadrumète.
29	P. PALLARY	D	Apport à la faune malacologique de l'Arabie et de l'Egypte.
30	E. CARTAILLAC et M. BOULE	D	La grotte de Reillac — Causses du Lot.
31	CL. BIZET	D	Livret-Guide du Centre Tunisien.

4^{me} SÉRIE. — Publications périodiques

No d'ordre	TITRE DE LA PUBLICATION	INDICATION DES LIVRAISONS
1	Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques.	Année 1904
5	Bulletin trimestriel de Géographie et d'Archéologie, Oran.	Année 1904
7	Recueil des notices et mémoires de la Société Archéologique de la province de Constantine.	Année 1903
9	Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée historique lorrain.	Année 1903
10	Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges.	Année 1904
11	Mémoires de l'Académie de Stanislas.	Années 1902-1903 — 1903-1904
12	Mémoires de la Société Archéologique de l'Orléanais.	Années 1858-1862- 1886-1889-1898
13	Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.	1898 à 1902 (mémoires bulletin)
14	Bulletin de l'Académie d'Hippone.	Année 1904 Années 1899-1900- 1901-1902
15	Bulletin de la Société Archéologique du Midi.	Années 1888 à 1904
16	Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du nord.	Années 1903-1904
17	Bulletin de la Société de Géographie de Lille.	Année 1904
18	Bulletin de la Société Archéologique du Finistère.	Année 1903
19	Société d'Archéologie de Bruxelles	(annales annuaires) Année 1901 à 1904 Années 1891, 1893, 1894, 1896, 1897, 1899 1902, 1903, 1904.
20	Bulletin de la Société Française des Fouilles archéologiques.	Année 1904 (1 ^{er} fascicule)
21	Bulletin de la Société Archéologique de Provence.	Année 1904
22	Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie.	Années 1903-1904
23	Annales de la Société d'Etudes provençales	Année 1904
24	Bulletin de l'Institut égyptien.	Années 1902-1903

N ^o d'ordre	TITRE DE LA PUBLICATION	INDICATION DES LIVRAISONS
25	Revue tunisienne, Organe de l'Institut de Carthage.	Année 1904
26	Bulletin archéologique et historique de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne.	Année 1903
27	Bulletin et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris.	Année 1904 (n ^o 1)
28	Bulletin historique du diocèse de Lyon.	Année 1904 (n ^o 25)
29	L'Homme préhistorique.	Année 1904 (n ^o 35)

P. MANIGOLD,

Secrétaire général.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

Séance générale du 17 Novembre 1904

M. le Président donne lecture d'un extrait de la lettre de M. l'Abbé Leynaud relative aux fouilles des catacombes d'Hadrumète.

« Sousse, le 17 novembre 1904.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« Par une heureuse coïncidence, le 17 novembre que vous avez fixé pour la réunion générale est le premier anniversaire du commencement de nos fouilles aux catacombes d'Hadrumète.

« C'est donc pour moi un vrai bonheur de pouvoir vous dire, en quelques mots, ce que nous avons fait avec le précieux concours de notre chère Société Archéologique.

« Comme nul ne l'ignore, c'est grâce aux subsides de cette Société, et à la main-d'œuvre militaire, si aimablement accordée par M. le colonel Calley de St-Paul, commandant le 4^e régiment de Tirailleurs, que nous avons pu entreprendre et poursuivre sans relâche une œuvre aussi considérable et aussi importante.

« Aussi bien, laissez-moi vous renouveler aujourd'hui, en mon nom et en celui de mon savant collaborateur, notre distingué Président, laissez-moi vous prier aussi de transmettre à tous nos chers collègues la plus sincère expression de notre vive et profonde reconnaissance.

« Ce que nous avons fait est à l'honneur de la S. A. S. tout entière; je tiens à l'affirmer ici.

.....

« Jusqu'à ce jour nous avons découvert 41 galeries, nous en avons déblayé complètement 22; je devrais dire : presque complètement, puisqu'il ne nous a pas été possible encore de fouiller le sol qui est rempli de tombeaux. Nous avons découvert plus de trente inscriptions de diverses époques peut-être.

« Par mesure de prudence, nous avons étayé les voûtes aux endroits les plus dangereux. De plus, plusieurs *loculi* ont été très soigneusement ouverts par l'actif surveillant des fouilles, le sergent Moreau, du 4^e Tirailleurs, et garnis d'une vitrine pour permettre aux très nombreux visiteurs de voir les cadavres endormis dans leur couche de plâtre. Nous nous sommes empressés aussi de consolider sérieusement la voûte de la crypte d'entrée et de réparer le mur principal de la chambre funéraire, si curieuse, et si remarquable par sa rosace et les motifs d'architecture qui ornent son plafond.

« Toutes ces dépenses, ainsi que les gratifications données chaque semaine aux militaires, ont été payées, avec les frais d'achat de couffins et de cordes, par la S. A. S.

« Il y a eu d'autres dépenses, celles de l'éclairage pour les fouilles, de la pose de la première porte; j'ai tenu à m'en charger au nom de la communauté chrétienne de cette ville.

« Mais nous pouvons ajouter que c'est à peu de frais que nous avons donné à la ville de Sousse et à l'archéologie les plus grandes et les plus belles catacombes africaines.

« Elles ont déjà attiré l'attention des savants et des touristes, comme celle des pouvoirs publics. — Des ministres et anciens ministres, des généraux, M. le Résident Général Pichon, M. Gauckler, Mgr Tournier, le R. P. Delattre, cent autres personnages les ont visitées avec intérêt.

.....

« Voilà un an que je consacre à ces catacombes, de concert avec notre cher Président, une grande partie de mes journées. Bientôt, M. Gauckler va me renouveler l'autorisation de fouiller encore une année.

« Je me permets de solliciter, à cet effet, de nouveaux crédits de la S. A. S. et en retour, je la prie d'agréer l'assurance de mon absolu dévouement. — Je ne travaille que pour le bien de ce pays, et pour l'honneur de notre chère Société.

« Dans ces sentiments, je vous demande, cher Monsieur le Président, de vouloir bien agréer la nouvelle expression de ma considération la plus distinguée. »

Signé : A. - F. LEYNAUD.

— M. le Président donne lecture de l'extrait d'une lettre adressée à M. le D^r Carton par M. Saladin, membre correspondant de la S. A. S., au sujet d'une note de M. le docteur Deyrolle sur les chapiteaux avec croix à Monastir et à Kairouan (page 37, 1^{er} bulletin 1903). « Le chapiteau de Sidi-Okba (grande « mosquée de Kairouan) est un chapiteau byzantin dont Saint-Vital de Ravenne « Saint-Marc de Venise, etc. contiennent des types ».

Séance générale du 22 Décembre 1904

Correspondance. — M. le Président donne lecture de la note suivante :
« M. le docteur Carton fait savoir que M. Roy, Secrétaire général du Gouver-
nement Tunisien ayant examiné la monnaie publiée par M. le lieutenant
« Jouanne dans le Bulletin de la S. A. S. n° 2 de 1903 (page 212), dit avoir
« très bien lu au revers le nom de Tlemcen, lieu où elle a été frappée.

La Société adresse tous ses remerciements à l'éminent orientaliste qu'est M. Roy pour avoir bien voulu lui témoigner, en fournissant ce renseignement, l'intérêt qu'il porte à ses travaux ⁽¹⁾.

— M. l'abbé Leynaud fait une communication très intéressante au sujet des Catacombes.

En quelques mots, il fait l'historique des fouilles qu'il dirige avec M. le docteur Carton depuis plus d'une année et, à l'aide d'un plan, initie l'auditoire aux belles découvertes faites au cours de ces fouilles qui ont permis de dégager environ 650 m. de galeries et de mettre à jour plus de 2.300 loculi présentant de nombreuses inscriptions dont l'une revêt un caractère particulier de rareté. Cette inscription indique que le loculus sur les tuiles duquel elle est gravée contient les cendre d'un habitant d'Ancusa ⁽²⁾.

Le but principal de la communication de l'abbé Leynaud était de faire part à la S. A. S. de la belle découverte faite il y a quelques jours aux catacombes et consistant en un tombeau situé au fond d'un silo et recouvert d'une magnifique plaque de marbre de grande dimension sur laquelle est gravée une inscription de toute beauté.

— Un membre de la S. A. S. signale qu'entre Sbeitla et Djilma, au cours de travaux exécutés par des arabes, il a été découvert de nombreux tombeaux et quelques débris de statues.

— Le Président donne lecture de la lettre de M. Chevy demandant :

« 1° Que le bureau veuille faire allouer à M. Bouby un premier crédit de
« 25 francs et faire les démarches nécessaires auprès des autorités du pays
« pour procéder à des fouilles dans les ruines romaines situées dans un terrain
« habous près de l'usine Bouby ;

« 2° De lui allouer un premier crédit de 50 francs et de faire les démar-
« ches comme ci-dessus pour exécuter des fouilles dans le cimetière musulman
« désaffecté, en un point où il croit se trouver le théâtre de l'antique Hadru-
« mète. »

(1) M. le lieutenant Jouanne a adressé dernièrement à la Société, sur cette monnaie, une lettre complémentaire dont il sera donné connaissance à l'une des séances générales.

(2) Ville ancienne située entre Thysdrus et Hadrumète et non identifiée.

Après délibération, le bureau accorde à M. Chevy 50 francs et à M. Bouby 25 francs pour faire des sondages aux endroits indiqués et décide que les démarches nécessaires seront faites auprès des autorités pour procéder à ces sondages.

— M. l'abbé Leynaud fait part de la découverte d'une inscription sur marbre, trouvée à Sousse derrière la propriété de M. le D^r Lambert.

Dimensions de la plaque de marbre : longueur, 0^m30 ; largeur, 0^m25 ; épaisseur, 0^m02. Hauteur des lettres : 0^m005.

D I I s · M A N I B V S ·
P · P O M P O N I V S · F O R T V
N A T V S · H · S · E ·
V I X · A N N · X X X I I I
C O R N E L I A M A X I M A
C O N I V G I P I S S I M O
F E C I T

Diis. Munibus. P. Pomponius. Fortunatus H (ic) s (itus) e (st). Vix (it) ann (is) XXXIII. Cornelia Maxima conjugii piissimo fecit (1).

NOTA. — Nous tenons à informer nos confrères que le prochain numéro du Bulletin comprendra tout ou partie d'un rapport sur les fouilles si intéressantes que M. Robin, correspondant de notre Société, exécute à l'Enfida.

C'est, en effet, sur les conseils et les indications du Président de la Société et sur les promesses d'un léger subside pour les recherches préliminaires que notre confrère a commencé les fouilles de la basilique d'Upenna où MM Cagnat et Sadoux avaient antérieurement étudié et déblayé une piscine.

La S. A. S., dont tous les fonds disponibles sont actuellement employés au dégagement des catacombes, n'a, à son grand regret, pas pu faire davantage. Elle sera heureuse de pouvoir, grâce aux brillantes découvertes de M. Robin et à la savante étude qu'il donnera ici même, montrer une fois de plus les résultats intéressants que donne non-seulement sa propre activité, mais l'action morale qu'elle exerce dans la région.

Erratum au Bulletin n° 2 de 1903, page 217 :

Le dernier alinéa du compte rendu de l'excursion à Sousse a trait, non à la ville entière, mais à la mosquée dont on voit l'intérieur du haut de la tour du Ksar.

P. MANIGOLD,
Secrétaire général.

(1) Cette inscription est actuellement déposée au Musée de Sousse.

EXCURSIONS ET PROMENADES

El-Djem (Thysdrus)

Le dimanche 27 mars au soir, en arrivant auprès du célèbre amphithéâtre, les excursionnistes ont la bonne fortune d'assister à l'embrasement du mur extérieur du monument, produit par un immense feu qu'allument les indigènes.

C'est jour de fête chez les musulmans et, fait intéressant à noter, les membres de la Société ont constaté, au cours des réjouissances auxquelles ils ont assisté que, sans doute par une curieuse survivance de coutumes, les indigènes se déguisent ce jour-là.

Les auteurs qui ont écrit sur les ruines d'El-Djem, en ces derniers temps, y ont signalé un certain nombre d'édifices : le grand amphithéâtre, un petit amphithéâtre, un cirque, des citernes publiques, une citadelle, une double enceinte, et le célèbre chapiteau colossal. Je dirai de suite, en ce qui concerne l'enceinte et la citadelle, que je n'ai pu en relever aucune trace, ce qui ne m'a surpris d'ailleurs. Car on sait combien d'édifices l'imagination de Daux, qui est le seul à les citer, a vus dans les *emporia* d'Hadrumète, Thapsus et plusieurs autres centres antiques. Tout dernièrement les auteurs de l'atlas archéologique ont signalé ici, non plus deux, mais un seul amphithéâtre, et le théâtre. J'avoue encore n'avoir rien rencontré qui ressemblât à ce dernier. Enfin, le service des Travaux Publics a, dans ces dernières années, dégagé des thermes découvert un égout, et il vient de mettre au jour de magnifiques mosaïques dans un quartier traversé par la nouvelle route des Souassi.

Nous nous dirigeons tout d'abord vers le petit amphithéâtre; il n'en reste plus de murs apparents, en dehors de ceux que des sondages ont mis à jour. Le grand axe a environ 155 mètres de longueur, le petit 120 mètres et l'arène 40 X 75 (1). Il semble très étonnant qu'il y ait eu en même temps deux amphithéâtres à El-Djem, surtout en raison des grandes dimensions de l'un d'eux, qui devait être largement suffisant. On ne peut pas admettre non plus qu'ils aient été construits pour que l'un remplaçât l'autre: si le petit amphithéâtre avait été édifié le premier, on l'eût détruit pour en utiliser les matériaux lorsque le grand fut élevé, et les sondages montrent qu'il n'a pas été l'objet d'une destruction systématique. On s'explique encore moins qu'on l'ait bâti après le grand, car il eut été tout à fait inutile. Il paraît donc certain que ces deux monuments ont du coexister, mais avec des destinations différentes. C'est

(1) Ces mesures sont dues à M. Maillet, qui a bien voulu me les adresser.

probablement une considération de ce genre qui a poussé certains auteurs à voir ici un théâtre. Mais il n'y a pas de doute à ce sujet. Un simple coup d'œil montre qu'on est en présence d'un amphithéâtre. On ne peut donc, à mon sens, trouver qu'une explication à cette coexistence. C'est que le plus petit des deux monuments servait aux naumachies. Il aurait fallu, pour faire ces dernières dans le Colysée, une bien trop grande quantité d'eau, et nous savons par des inscriptions que le précieux liquide était, à Thysdrus, assez abondant pour pouvoir alimenter une arène de petites dimensions. Les fouilles que l'on pratiquera ici confirmeront peut-être, un jour, ce qui n'est qu'une simple hypothèse.

Du petit amphithéâtre, nous nous dirigeons vers les thermes et, un peu avant d'arriver à ceux-ci, nous admirons le superbe dallage d'une voie antique. Les pierres, à bords peu réguliers, larges de 50 centimètres en moyenne, carrées ou rectangulaires, sont disposées obliquement par rapport à l'axe du chemin, fait que j'ai déjà observé à Dougga, en avant du Dar-El-Acheb. De distance en distance, on peut par des regards, voir la section d'un égout placé sous la voie et qui, comme elle, reliait le théâtre aux thermes.

Ce dernier monument a été dégagé par le service des Travaux Publics. Nous y admirons de jolies mosaïques ornementales, les piscines carrées en cubes blancs, avec un bandeau multicolore courant autour du point atteint par la surface de l'eau — mode de décoration original que nous avons déjà relevé dans une promenade archéologique, aux abords du champ de courses de Sousse. Une base qui a peut-être porté une statue de la Victoire, trouvée ici, est atrocement mutilée. D'ailleurs tout le monument a souffert énormément depuis son exhumation. Je ne décrirai pas ces thermes, dont le plan a été remis depuis longtemps au Service des Antiquités, qui doit les publier.

Nous nous dirigeons ensuite vers la route des Souassi, nouvellement édifiée par les Travaux Publics. A chaque pas, dans les talus et sur le sol, apparaissent d'autres mosaïques multicolores. Nous remarquons l'ouverture de plusieurs citernes en forme de carafe, que l'on est en train de vider. De presque toutes on retire de la terre une espèce de tuf renfermant d'innombrables fragments de charbon. Il serait intéressant de savoir exactement à quel niveau, dans les remblais qui remplissent la cavité, ils ont été trouvés. Mais cette constatation, plusieurs fois répétée par nous, permet de penser que les anciens Africains usaient déjà d'un mode employé de nos jours, en désinfectant l'eau de leurs citernes à l'aide de charbon de bois.

Parmi les pierres disposées le long de la route, nous remarquons une tablette en calcaire bleu, haute de 62 centimètres, large de 50 centimètres d'un côté et de 47 centimètres de l'autre, ornée de moulures sur un de ses bords. Le profil de celle-ci rappelant celui du dos d'un dauphin, la ressemblance a été complétée par l'addition de quelques traits indiquant un œil, une ouïe et la queue. Cela m'a beaucoup rappelé les appuis des latrines de Timgad.

Mais nous voici en un point où les débris exhumés sont de dimensions

imposantes et d'une réelle richesse : corniches énormes, ornées de belles sculptures, colonnes émergeant des talus, etc. En explorant les alentours, nous trouvons un double alignement de magnifiques colonnes en marbre, couchées sur le sol auprès de leurs bases. Elles constituent évidemment les restes d'un portique, et nous sommes tous d'avis qu'il y aurait une fouille importante à faire en ce point. Suivant toujours cette route, nous arrivons à la hauteur du cirque, au delà duquel se trouve la nécropole. La plupart des tombes y sont des caissons demi-cylindriques, surmontant un sarcophage en tuiles à chevrons. L'une d'elles, ouverte à noire intention, a donné trois beaux *unguentaria* en verre, un miroir circulaire en bronze de 10 centimètres de diamètre, orné sur une de ses faces de traits concentriques et bordé d'une ligne de trous, et deux lampes, dont l'une, à queue perforée, offre le buste de Jupiter enlevé par l'aigle aux ailes éployées. Sur le fond de l'autre, dont le reste est introuvable, ou lit l'estampille;

1 M NOVI IVSTI

Le cirque, ou plutôt l'hippodrome, est un édifice des plus remarquables et de très grandes dimensions. Les cloisons qui portaient les gradins en sont encore visibles en plusieurs points, et il reste aussi des parties intéressantes de la spina, qui formait un massif en blocage épais d'environ deux mètres. On sait que dans l'hippodrome de Thugga je n'ai rien retrouvé de la spina, en dehors de ses deux extrémités.

Nous sommes ici à 1.500 mètres du grand amphithéâtre et, sur tout le trajet que nous venons de faire, nous avons relevé les restes de rues, d'édifices, d'habitations. Le centre antique de Thysdrus, s'il fut à un moment donné une localité pauvre, *humilis locus*, dut prendre ultérieurement une réelle importance.

En revenant vers l'amphithéâtre, nous voyons, dans un champ, à 1 mètre de profondeur, un magnifique dallage dont les éléments ont la forme de rectangles très réguliers. Cette voie sert actuellement de carrière. Avant de visiter le célèbre monument nous nous rendons auprès du grand et également fameux chapiteau en marbre blanc, haut de 2 mètres, qu'ont admiré tous ceux qui connaissent El-Djem. A quelles injures cette superbe sculpture n'a-t-elle pas été soumise depuis qu'on l'a découverte ! On m'assure qu'il y a quelques années encore, elle possédait ses angles, ses feuilles d'acanthé intactes, et je ramasse moi-même, à son pied, un fragment d'ove tout récemment détaché de son abaque. Encore un monument qu'il eût été préférable d'enfouir ou de ne pas découvrir !

Le temps nous presse et nous n'avons pas le temps de rechercher ou de visiter les citernes publiques d'El-Djem. D'ailleurs, aucune des personnes capables de nous renseigner, qui habitent Sousse, ne se souvient qu'il y ait des

citernes importantes ici. Celles que me signale M. Maillet sont situées à 80 mètres environ vers le N.-O. et dans le prolongement de la double rangée de colonnes dont il a été question. Il y en a trois, actuellement pleines d'eau, qui ont 6 mètres de profondeur, et un diamètre moyen de 3 mètres. A côté d'elles est un bassin rectangulaire de 6 mètres de longueur, 3 mètres de largeur et 2 mètres de profondeur. Ce ne sont évidemment pas des citernes publiques. Mais j'apprends un détail intéressant : leur propriétaire actuel retire de la vente de l'eau qu'il y recueille près de 1.200 francs par an. En été, l'eau vaut à El-Djem deux sous la gargoulette ! Voilà un curieux exemple de l'utilisation des anciens monuments que j'ai depuis 18 ans prôné à tant de reprises ⁽¹⁾. Combien nous sommes loin de l'époque où l'eau coulait à flots dans la cité romaine !

En revenant vers l'amphithéâtre, nous achetons un grand nombre de lampes romaines aux indigènes qui exploitent depuis des années la nécropole, et quelques autres objets. Il n'y en a d'ailleurs aucune de fausse, quoiqu'on ait dit que ces contrefaçons soient fréquentes ici. Beaucoup sont raccommodées ou peintes récemment, mais antiques cependant. D'ailleurs, pourquoi les indigènes iraient-ils acheter ces objets qu'ils peuvent si facilement retirer du sol ?

Deux seuls méritent d'être signalés :

L'un a été acquis par M. le D^r Rouquette qui a bien voulu m'en envoyer la description suivante : Monnaie punico-romaine, en bronze, de Cossura, représentant une tête de femme voilée, image du génie de l'île, couronnée par une victoire. Au revers, on lit le mot : *Cossura* au-dessous de l'emblème triangulaire de Tanit, dans une couronne de lauriers.

L'autre est un joli plat de 17 centimètres de diamètre, à couvercle rouge vernissé, très fin, à fond plat et à bord vertical de 2 centimètres de hauteur, à pied circulaire également haut de deux centimètres. Le bord est orné extérieurement de mascarons alternant avec une rosace et une guirlande. Le fond offre, à l'intérieur, des lignes concentriques et, dans un pied de 22 centimètres de longueur, une estampille :

2

C A P R I M

Deux fragments d'inscriptions sur marbre bleu présentés par les indigènes, et dont l'un est offert à la collection d'études par M. Rietmann, portent quelques lettres. On lit sur le premier :

3

.....INOV
.....RTE

(1) D^r CARTON. — *De l'Utilité des Etudes archéologiques au point de vue de la colonisation dans l'Afrique du Nord*, Paris 1889.

Hauteur du fragment, 17 centimètres ; largeur en haut, 11 centimètres ; épaisseur, 0^m03. Hauteur des lettres, 3 centimètres.

Sur la seconde ligne, entre deux moulures :

4

B O N I V S · N

Longueur, 8 centimètres; hauteur, 4 centimètres; épaisseur, 2 centimètres. Hauteur des lettres, 3 centimètres.

Je dirai peu de choses sur l'amphithéâtre, dont beaucoup ont parlé, mais que personne n'a cependant étudié complètement jusqu'ici. Le seul travail important qui ait été fait sur lui est dû à Trémeaux ⁽¹⁾. Il y aurait, d'ailleurs, d'après plusieurs personnes compétentes qui assistaient à l'excursion, quelques inexactitudes dans ce travail. L'ellipse de l'amphithéâtre ne serait pas aussi régulière qu'il l'a indiqué. En outre, les arcades qui ornent si gracieusement le mur extérieur sont loin d'avoir toutes des dimensions égales, ou symétriquement différentes.

Les chapiteaux composites qui ornent les colonnes de ce mur sont traités sommairement à leur partie inférieure, les feuilles d'acanthé ne présentant aucune trace de nervures, tandis qu'à côté le caulicole est fouillé. Peut-on en conclure qu'ils sont restés inachevés?

Mais, ainsi que la remarque M. le vice-président Gresse, ce qui est aussi très surprenant, c'est de voir cette montagne de pierres de taille dans un pays où le sol ne peut en procurer aucune.

C'est avec un profond sentiment de tristesse que les excursionnistes ont constaté l'état de délabrement et d'abandon dans lequel se trouve le monument. Les indigènes en souillent tellement le sol qu'il est impossible de circuler sous les galeries en bien des points. A défaut d'autres travaux, il semble qu'une barrière devrait au moins empêcher d'y pénétrer librement.

Il a aussi semblé à la plupart d'entre nous que si la restauration en serait un travail énorme, ce n'est pas une raison pour empêcher d'y faire des travaux de consolidation tout à fait urgents et peu coûteux, en somme. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un, que les piliers qui forment les arcades du mur extérieur ont été, à leur partie inférieure, dépouillés de leurs pierres et que cet énorme mur semble porté par des colonnes surplombant, dont la partie inférieure et la base ont disparu.

Ce serait un travail assez facile que de combler ces vides et de rendre à tout le revêtement extérieur de l'édifice l'appui qui lui manque maintenant.

Il est réellement prodigieux de voir ces pierres suspendues ainsi grâce à

(1) Et ce travail n'est précisément pas cité dans l'Atlas archéologique, ni par les archéologues africains, M. Saladin seul lui rend hommage dans une de ses missions.

l'appui qu'elles se prêtent mutuellement. Mais le jour où l'une d'elles partira, soit qu'elle se détache, s'effrite ou s'émiette sous l'énorme poids qu'elle supporte, ce n'est pas un délabrement partiel qui se produira probablement, mais un effondrement en masse.

Voilà certainement un exemple de la nécessité qu'il y aurait à appliquer à la conservation des monuments une partie des fonds qu'on emploie à exhumer du sol des édifices que l'on est contraint d'abandonner ensuite aux déprédations.

J'adresse, en terminant, tous les remerciements de la Société à M. Maillet, qui a bien voulu mettre à la disposition des excursionnistes sa parfaite connaissance des ruines et les guider avec la plus grande amabilité.

C'est à M. Manigold que la S. A. S. doit l'organisation d'une excursion qui aura été l'une des plus fructueuses et des plus agréables de l'année.

DOCTEUR CARTON,
Président.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Listes des membres de la société.....	3
Distinction honorifiques accordées aux Membres de la Société.....	10
Séance solennelle du 29 février 1904.....	13
Extraits des procès verbaux des réunions (1 ^{er} semestre).....	24
- - - (2 ^{em} semestre).....	207
Excursions et promenades :	
Monastir (Docteur Carton).....	39
Haouanet de l'îlot de la Quarantaine (Docteur Deyrolle).....	44
Thapsus (Docteur Carton).....	47
El-Djem (Docteur Carton).....	211
Liste des objets entrés au Musée de Sousse.....	51
Catalogue de la collection d'Etudes.....	52
Travaux hydrauliques :	
Aqueduc de Sidi-er-Reis (Docteur Deyrolle).....	55
Aqueduc de Hammam-Corbeus (Docteur Deyrolle).....	55
Aqueduc romain de l'Oued-Blibane (Docteur Carton).....	55
Description de quelques objets du haute curiosité faisant partie de la Collection de M.Jules Renault (J. Renault).....	59
Inscription de Carthage (R. P. DELATTRE).....	68
Notes sur quelques haouanet tunisiens (Docteur Deyrolle).....	80
Etude sur une nécropole présumée de l'époque romaine et à tombes sans mobilier (P. Chevy).....	88
note sur le tombeau d'un guerrier romain découvert à Teboursouk (Sergent Icard).....	92
Annotations à l'Atlas archéologique de Tunisie :	
Docteur Deyrolle et L. Maréchal. – Feuille d'Hammamet.....	95
Docteur Deyrolle. – Carte de Menzel-bou-Zelfa, II-III-IV.....	96
Docteur Carton. – de Sidi-bou-Ali à Hergla.....	99
Docteur Deyrolle. – Feuille de Grombalia.....	174
Notes historiques sur Sousse (Commandant HANNEZO).....	109
Inscriptions funéraires de la Colonia Thuburnica (Docteur Carton)...	152
Haouanet à lits et à faces humaines (Docteur Deyrolle).....	154
Les mosaïques de la villa romaine de l'Oued-Blibane (C ^t Giorgi).....	159

	PAGES
Note sur une nécropole romaine de Sousse (Sergent Icard).....	165
Tombeau présumé phénicien à Bougie (A. DEBRUGE).....	170
La Campagne d'Hadrumète (Docteur Carton).....	176
Supplément au catalogue de la Bibliothèque de la S.-A.-S.....	204

TABLE DES GRAVURES

	PAGES
Extrait des procès-verbaux des réunions.....	34-35-37-38
Excursions et Promenades : Monastir.....	44
— Thapsus (hors texte).....	48-49
Description de quelques objets de haute curiosité.....	60-62-64
Note sur quelques haouanet tunisiens.....	80-81-82-84-86
Tombeau d'un guerrier romain à Teboursouk.....	92-93
Annotations à l'Atlas archéologique.....	95-96-97-99-101
— — (hors texte).....	104-105
Notes historiques sur Sousse.....	151
Haouanet à lits et à faces humaines.....	154-155-156-157
Mosaiques de la villa romaine (reproduction en couleurs).....	160-161
De l'Oued-Blibane (hors texte).....	162-163
Note sur une nécropole romaine.....	165-166-167-168-169
Tombeau présumé punique.....	171-172
Annotations à l'Atlas archéologique.....	178
La Campagne d'Hadrumète (hors texte).....	176-177-197-198
— — (en texte)...	185-186-188-193-194-195-196